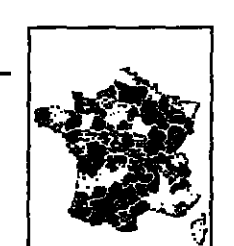
Le Monde

LÉGISLATIVES
■ Les résultats complets du premier tour région par région

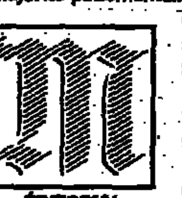


CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16276 – 7 F | MARDI 27 MAI 1997 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Désaveu sans précédent pour la droite parlementaire

● Le choc du premier tour des élections législatives annonce un second tour très ouvert ● Avec 36,16 % des suffrages, la droite parlementaire atteint son plus bas niveau depuis le début de la Vᵉ République ● La progression du Front national (14,94 %) lui permet de se maintenir dans 133 circonscriptions ● Avec 44,28 %, la gauche, alliée aux Verts, obtient un résultat inespéré ● Forte baisse, lundi matin, des marchés financiers

La leçon faite à Jacques Chirac



ÉDITORIAL

LE PRÉSIDENT *aurait dû se méfier : à donner la parole au peuple, celui-ci risquait de la prendre. C'est chose faite.* Les Français, en désavouant la *majorité parlementaire* sortante, ont clairement indiqué qu'ils souhaitaient conjurer le risque d'une élection stérile. Ils continuent de demander un *« vrai changement »* et comptent bien l'obtenir. Ce faisant, ils ont désigné un vaincu, un vainqueur, et incité à tirer au moins trois leçons du scrutin.

Le vaincu du premier tour est celui-là même qui se réclame désormais – bien tardivement – d'un *« vrai changement »* : Alain Juppé, chef de guerre de la droite, dont le rejet par l'opinion a été et est toujours pour son camp un handicap. Pour une seule raison : on ne peut plaider le changement autour et pour un homme qui incarne à ce point la continuité. Continuité d'une politique conduite en fait depuis vingt ans, hormis la parenthèse de 1981–1982 ; continuité d'une méthode de gouvernement propre au premier ministre lui-même et que seule Nicole Notat *semblait apprécier* ; continuité programmée enfin pour quarante jours quand il s'agissait de se déterminer pour cinq ans. Le vainqueur est Lionel Jospin. Non que la gauche soit déjà assurée de gagner, le second tour restant ouvert et imprévisible. Mais parce qu'en quatre ans il a remis celle-ci en selle, faisant oublier le rejet puissant *dont elle a été l'objet au point de* rendre crédible une victoire parlementaire, *sans jamais rien concéder sur* l'essentiel : le fameux *« droit d'inventaire »* qu'il s'est heureusement accordé sur le mitterrandisme. Cet homme-là a par deux fois, en 1995 et 1997, surpris le pays et surtout son propre parti, lequel a retardé une rénovation que seul son chef incarne complètement. Lionel Jospin sera au soir du second tour soit appelé à Matignon, soit désigné comme le leader désormais incontestable de l'opposition de Sa Majesté.

Les trois erreurs commises par le président de la République permettent en fait de tirer les leçons du scrutin.

En premier lieu, on ne joue pas avec la volonté populaire. Face à une dissolution destinée à assurer le confort parlementaire du chef de l'Etat et à lui donner tous les moyens institutionnels pendant cinq ans, c'est-à-dire jusqu'au terme de son mandat, le pays n'a pas été dupe. Il a refusé une dissolution-manipulation ; il a refusé d'être gouverné selon le bon plaisir du Prince. Ce dernier sera donc, vainqueur ou vaincu au soir du 1ᵉʳ juin, contraint d'assumer ses contradictions : il ne pourra s'en tenir au grand écart affiché depuis la campagne présidentielle de 1995 entre la ligne Séguin et la ligne Balladur.

J.-M. C.

Lire la suite page 18



LE PREMIER TOUR des élections législatives, dimanche 25 mai, a été marqué par un fort recul de la droite parlementaire (RPR-UDF et divers droite) qui, avec 36,16 % des voix, est en recul de 7,94 points points par rapport à 1993 et enregistre son score le plus bas depuis le début de la Vᵉ République. A l'inverse, la gauche progresse et atteint, tous partis confondus, 44,28 % des voix. Le Parti socialiste, avec 25,50 % des voix, progresse de plus de 8 points. Le Parti communiste progresse de 1 point et atteint 9,91 %, sans parvenir aux 10 % souhaités par son secrétaire national, Robert Hue. Le Front national, avec 14,94 % des suffrages, approche le score qu'avait enregistré Jean-Marie Le Pen à l'élection présidentielle de 1995 et progresse de plus de 2 points par rapport aux élections législatives de 1993. L'abstention a dépassé 32 % des électeurs inscrits.

Douze candidats seulement ont été élus ou réélus au premier tour. Cinq l'ont été outre mer, sept en métropole. Un seul est de gauche, Elie Hoarau, du Parti communiste réunionais ; trois sont UDF : Pierre Méhaignerie, Gilbert Gantier et Jacques Blanc ; sept sont RPR, dont Bernard Pons, le seul ministre qui ne soit pas en ballottage, et Nicolas Sarkozy. Le maire de Paris, Jean Tiberi, a perdu, avec 33 % des voix, 20 points par rapport à son score de 1993 et va devoir disputer, dans les 5ᵉ et 6ᵉ arrondissements, un scrutin de ballottage difficile.

Lionel Jospin a déclaré *« possible »* une victoire de la gauche au second tour des élections législatives et proposé aux Français un *« pacte de changement »*. Pour le premier secrétaire du PS, qui s'exprimait de sa circonscription de Haute-Garonne, la forte progression des forces de gauche et écologistes *« semble indiquer que les Français verraient bien leur avenir à gauche »*. *« J'appelle tous ceux qui veulent un pouvoir plus équilibré en France et, surtout, une politique nouvelle à se rassembler au second tour »*, a-t-il déclaré. Alain Juppé, de son côté, a appelé à la *« mobilisation »* de la majorité pour *« gagner au second tour »* autour d'un *« vrai changement »*. Pour le premier ministre et président du RPR, *« le premier tour de scrutin a permis aux Français de s'exprimer »*, mais il *« existe une importante capacité de mobilisation pour le second tour »*. Il a ajouté : *« Les Français ont surtout voulu dire qu'ils attendaient un changement profond : nous devons entendre ce message. »*

Jacques Chirac, qui a suivi les résultats dimanche soir à l'Elysée entouré de ses collaborateurs, devrait s'adresser aux Français avant le second tour, probablement en fin de semaine.

● En raison de l'actualité électorale, ce numéro ne contient pas certaines de nos rubriques habituelles : régions, débats, Bourse, météo, guide culturel et kiosque. Notre supplément hebdomadaire *Le Monde-Economie* paraîtra mercredi 28 mai (nos éditions datées 29 mai).

LES RÉSULTATS SELON LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

dans 566 circonscriptions

L. : 38 631 206 ; V. : 26 386 782 ; E. : 25 106 174 ; Abs. : 31,69 %

	Voix	en %		Voix	en %
[illegible]	634 984	2,52	Div.	335 336	1,33
[illegible]	2 506 682	9,98	RPR	3 914 417	15,59
[illegible]	5 942 696	23,67	UDF	3 600 473	14,34
[illegible]	366 067	1,45	Div. d.	1 637 340	6,52
[illegible]	635 192	2,53	FN	3 782 427	15,06
[illegible]	1 724 122	6,86	Ext. d.	26 438	0,10

LES RÉSULTATS SELON LE « MONDE »

Métropole et DOM-TOM

L. : 39 215 743 ; V. : 26 649 818 ; E. : 25 334 439 ; Abs. : 32,04 %

	Voix	en %		Voix	en %
TOTAL GAUCHE	10 665 410	42,10	TOTAL DROITE	9 160 402	36,16
● PS	6 460 005	25,50	● RPR	4 259 061	16,81
● PC	2 509 781	9,91	● UDF	3 723 694	14,70
● MDC	266 167	1,07	● LDI	710 069	2,80
● Div. g.	519 204	2,05	● Div. d.	467 578	1,85
● Verts	910 253	3,59	FN (et divers ext. d.)	3 824 000	15,09
Ext. g.	552 216	2,18	Div. (dont div. écol.)	1 132 411	4,47

■ Le triomphe des talibans

Les ultra-intégristes sont maîtres de la quasi-totalité de l'Afghanistan. p. 19

■ Iran : un modéré au pouvoir

Les Iraniens ont opté pour le changement en portant un religieux modéré, Mohamad Khatami, à la présidence de la République. p. 19

■ Bill Clinton à Paris

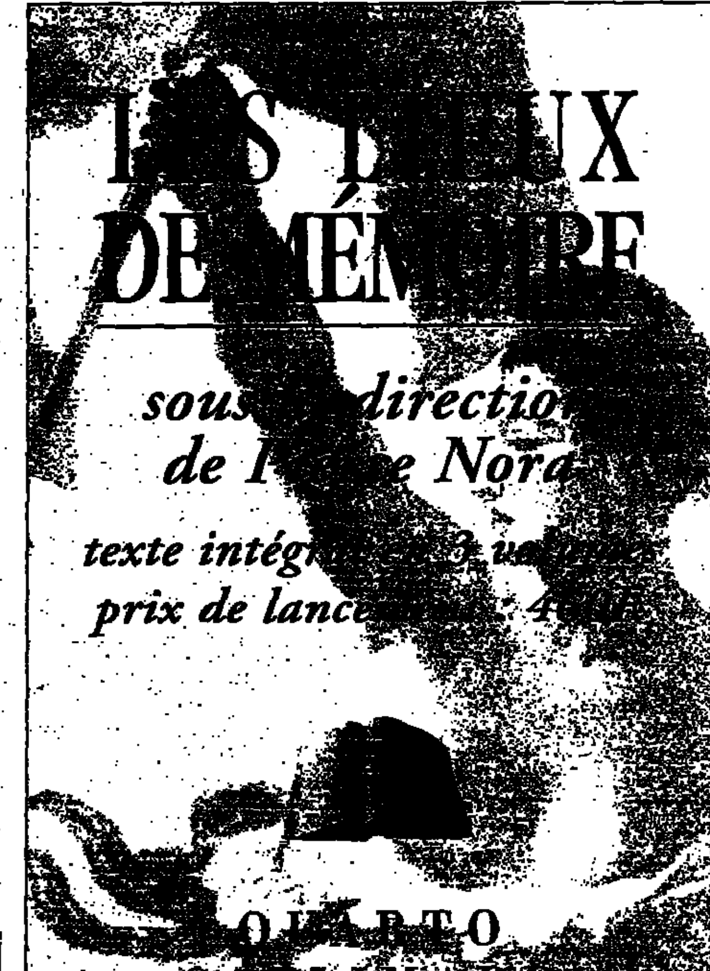
Le président américain signera, mardi 27 mai à l'Elysée, l'Acte fondateur qui doit régir les relations entre l'OTAN et la Russie. p. 20

■ Les télécoms à l'Est

Appâtés par les privatisations, les opérateurs occidentaux se méfient de ces marchés prometteurs. p. 23

■ « World Music » à Angoulême

Le Festival Musiques métisses s'ouvre, mardi 27 mai, à Angoulême, devenue un lieu majeur du développement de la *World Music* en Europe. p. 26



Un scrutin boomerang

JACQUES CHIRAC avait demandé aux Français, le 21 avril, en leur annonçant la dissolution de l'Assemblée nationale, d'exprimer *« clairement »* leur *« adhésion »* à son action pour engager les réformes qu'il estime nécessaires et pour aborder les échéances européennes et internationales à venir. Il avait insisté en parlant une seconde fois de l'*« adhésion »* dont il avait besoin et du *« soutien »* sur lequel il devait pouvoir compter. Les urnes ne lui ont apporté, le 25 mai, ni l'une ni l'autre. La participation des électeurs à ce premier tour d'élections législatives inattendues a certes été plus importante que ne l'avaient fait craindre les sondages, mais elle s'est située à un niveau – moins de 70 % – qui, pour un scrutin de cette nature, ne peut être considéré comme satisfaisant. Le *« nouvel élan »* souhaité par le président de la République trouve là sa première limite : près d'un sur trois des Français inscrits sur les listes électorales – et dont le nombre a diminué de huit cent mille depuis 1995 – n'a pas ressenti la nécessité de prendre la *« parole »* que lui offrait M. Chirac.

Ce recul de l'assiduité électorale, s'il a son équivalent dans d'autres pays européens, comme l'ont montré récemment les élections britanniques, et s'il reste éloigné de ce qu'il est aux Etats-Unis, n'en témoigne pas moins d'une rupture politique. Qu'ils soient la conséquence civique de l'installation d'une société *« à deux vitesses »* ou qu'ils expriment le déphasage entre les positions et propositions des partis, d'un côté, et les attentes des citoyens, de l'autre, la dévalorisation ou le refus du vote ne peuvent pas être considérés comme des phénomènes conjoncturels dont les responsables politiques seraient innocents. L'importance du vote blanc s'ajoute à celle de l'abstention pour signifier une fin de non-recevoir et, puisque l'initiative de la consultation avait été prise par M. Chirac, c'est à lui, d'abord, que ce refus s'adresse.

L'invitation du chef de l'Etat aux Français leur signifiant que *« le temps est venu de* [se] *prononcer »* s'est donc heurtée d'abord à l'indifférence ou à la lassitude de près de 35 % d'entre eux. Parmi ceux, ensuite, qui ont exprimé un choix, plus de 60 % l'ont fait contre le voeu de M. Chirac. Qu'ils aient voté pour le Parti socialiste, pour le Parti communiste, pour les écologistes ou pour l'extrême droite, ils ont marqué leur manque d'*« adhésion »*, leur défiance ou leur hostilité dans une proportion jamais atteinte, jusqu'à maintenant, à des élections législatives provoquées par la dissolution de l'Assemblée nationale.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 18

Intime conviction

EN PRONONÇANT une peine de vingt ans de réclusion criminelle contre Jean-Marc Deperrois dans l'affaire de la Josacine empoisonnée, la cour d'assises de la Seine-Maritime n'a pas tenu compte des nombreux doutes qui sont apparus au cours de l'audience. La famille de Jean-Marc Deperrois a annoncé la constitution d'un comité de soutien, et son avocat, Charles Libman, le dépôt d'un pourvoi en cassation. Cette affaire pose, une nouvelle fois, le problème de la réforme de la cour d'assises, dont les décisions sans appel reposent sur l'*« intime conviction »*.

Lire page 21
et notre éditorial page 18

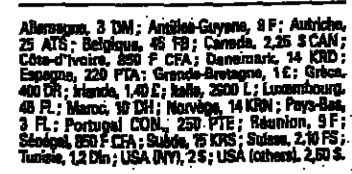
L'ouvreur de Toulouse



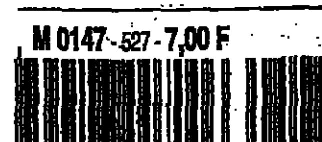
CHRISTOPHE DEYLAUD

DIX-HUIT des vingt-trois points marqués par Toulouse pour éliminer Agen en demi-finales du championnat de France de rugby l'ont été par son demi d'ouverture, Christophe Deylaud. Le Stade, tenant du titre depuis 1994, ira en finale face à Bourgoin.

Lire page 24



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2500 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147-527-7,00 F

PREMIER TOUR La gauche, avec 44,28 % des suffrages exprimés, a largement devancé la droite lors du premier tour des élections législatives, dimanche 25 mai. Le RPR et l'UDF, avec les divers droite et Génération écologie, n'obtiennent que 36,16 %. ● LE PARTI SOCIALISTE est le principal bénéficiaire de ce recul de la majorité sortante. Il obtient 25,50 %, soit 8,19 points de plus qu'en 1993. En revanche, le PC, avec 9,91 % n'a fait que frôler la barre des 10 % que s'était fixée Robert Hue. ● LE FRONT NATIONAL prouve son implantation locale en recueillant 14,94 % des suffrages, c'est-à-dire 2,24 points de plus qu'il y a quatre ans. Il peut se maintenir dans 133 circonscriptions. ● DOUZE candidats ont été élus au premier tour, dont un seul de gauche. C'est le chiffre le plus bas depuis le début de la Vᵉ République. L'abstention a été de 32,04 %.

La majorité recule de huit points par rapport au scrutin de 1993

Le premier tour des élections législatives a été marqué, dimanche 25 mai, par les mauvais résultats des candidats du RPR et de l'UDF et par le score élevé – près de 15 % – du Front national. La gauche, tous partis confondus, totalise plus de 44 % des suffrages

LE PARI chiraquien de la dissolution de l'Assemblée nationale n'est pas – pas encore ? – perdu, mais les résultats du premier tour des élections législatives, dimanche 25 mai, indiquent un très net désaveu de la majorité sortante et, indirectement, du président de la République, qui a décidé l'organisation de cette épreuve de vérité. Les globalisations, effectuées par *Le Monde*, du nombre de voix obtenues par les différents partis dans les 577 circonscriptions sont révélatrices. La gauche obtient 44,28 % des suffrages exprimés, alors que la droite n'en recueille que 36,16 % et le Front national 14,94 %. Pour mesurer l'ampleur de l'échec du RPR et de l'UDF, il suffit de se souvenir qu'aux élections de 1993 la droite avait obtenu 44,1 % : en quatre ans, elle a perdu plus de 8 points.

De ce recul, la gauche profite largement. Les candidats du PS *stricto sensu* passent de 17,31 % des suffrages exprimés en 1993 à 25,50 % cette fois. En revanche, le PCF gagne moins de 1 point, restant, avec 9,91 %, très légèrement en dessous de la « barre » que s'était fixée Robert Hue. Si Lionel Jospin peut espérer l'emporter, c'est grâce au renfort des alliés qu'il a su agréger aux socialistes, en dehors de ses traditionnels partenaires du Parti radical-socialiste (les ex-radicaux de gauche). Avec l'appui des divers gauche, des Verts, d'Ecologie citoyenne (le mouvement de Noël Mamère) et du Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chèvenement, la gauche non communiste obtient 33,42 % des voix. Le PS n'a pas retrouvé son score de 1986, où ses listes avaient franchi la barre des 30 %, mais son premier secrétaire est parvenu à lui faire regagner un rang lui permettant de prétendre obtenir la majorité à l'Assemblée nationale avec le soutien de ses associés communistes.

DISSIDENTS BALAYÉS

Face à cette gauche, la majorité sortante ne peut que constater que son recul n'est dû qu'au rejet par les électeurs de la manière dont elle a gouverné depuis deux ans, voire depuis quatre ans. Les résultats des ministres en sont l'éclatante démonstration. Sur les vingt-cinq membres du gouvernement, en dehors d'Alain Juppé lui même, qui se présentaient à ces législatives, un seul – Bernard Pons à Paris – a été élu dès le premier tour. Tous les autres sont en ballottage, y compris des élus solidement implantés dans leur circonscription, comme Jacques Barrot. Pierre Pasquini, Eric Raoult, Jean-Jacques de Peretti, Pierre-André Périssol, sont en situation très difficile. Jacques Toubon est en position délicate à Paris, cette mésaventure du ministre de la justice étant symbolique des ennuis de la majorité parisienne. Jean Tiberi en est logiquement la principale victime, qui perd 20 points par rapport aux législatives de 1993, mais aussi en comparaison de celles de 1988. La droite ne peut même pas arguer de ses divisions. Elles n'ont guère entraîné de dispersion des voix tant, dans la plupart des cas, les « dissidents » ont été balayés par des électeurs qui ont été sensibles à la « légitimité » des candidats officiels. Elle ne peut pas davantage se plaindre de la concurrence des amis de Philippe de Villiers : ceux-ci n'ont recueilli que 2,87 % des suffrages exprimés, alors que le président du conseil général de la Vendée avait encore obtenu 4,8 % à la présidentielle de 1995 et que, depuis, il a reçu le renfort du CNIP.

L'extrême droite, en revanche, a été un concurrent beaucoup plus redoutable que ne le laissait prévoir la campagne nationale. Son score, qui lui permet de gagner 2,24 points depuis 1993, frôle celui de Jean-Marie Le Pen lors de la dernière élection présidentielle (15,00 %). Même si le président du Front national n'est pas parvenu à s'insérer dans le débat de ces dernières semaines, même si l'annonce de sa préférence pour une majorité de gauche à l'Assemblée nationale a été fortement contestée au sein de la direction de son mouvement, la solide implantation que son parti a su bâtir localement lui a permis de renforcer son poids. Ainsi, il va pouvoir être présent dans 133 circonscriptions au second tour, contre 101 il y a quatre ans. Dans un cas, ce sera dans une quadrangulaire et, dans 78, dans des triangulaires.

Le niveau record d'abstention (31,7 %), le second depuis le début de la Vᵉ République, a pourtant rendu plus difficile à ses candidats le franchissement de la barre de 12,5 % des inscrits qui permet de se maintenir au second tour. La participation est particulièrement faible dans la plupart des grandes villes et dans les zones urbaines. Il faut y ajouter 3,3 % de bulletins blancs ou nuls, qui ne peuvent que traduire une désaffection de l'électorat, alors même qu'il n'y avait jamais eu autant de candidats à des élections législatives.

Autre record, celui du nombre de députés élus ou réélus au premier tour sous la Vᵉ République. Jusqu'ici, le plus faible datait de 1958, et il était de 39 ; s'il avait été de 156 en 1981, il était, en général, d'au moins une soixantaine. Cette fois, il n'est que de douze. Cinq l'ont été outre-mer, sept en métropole. Un seul est de gauche : Elie Hoarau, du Parti communiste réunionnais ; trois sont UDF, Pierre Méhaignerie, Gilbert Gantier et Jacques Blanc ; sept sont RPR, dont Alain Marleix, Bernard Pons et Nicolas Sarkozy.

Le second tour va être particulièrement serré. Le débat sur la cohabitation sera forcément au centre de bien des échanges. La droite va devoir prouver qu'elle a bien entendu le « message des Français », comme tous ses dirigeants l'ont assuré dimanche soir. La gauche va tenter de confirmer son avantage sans étaler un « triomphalisme » que ses responsables ont écarté. Les uns et les autres, comme Alain Juppé et Lionel Jospin ont commencé à le faire dès la proclamation des résultats du premier tour, vont assurer qu'ils sont seuls à même de mettre en œuvre le « *changement* ».

Thierry Bréhier

LES RÉSULTATS DU PREMIER TOUR

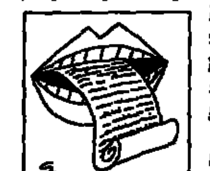
(Chiffres du *Monde*)

	MÉTROPOLE ET DOM-TOM
Inscrits	39 215 743
Votants	26 649 818
Abstentions en %	32,04
Blancs et nuls en %	4,94
Exprimés	25 334 439

FAMILLES POLITIQUES	Nombre de voix obtenues	Suff. expr. (%)	Inscrits (%)	Nombre de sièges
Total droite	9 160 402	36,16	23,36	
dont RPR	4 259 061	16,81	10,86	7
UDF	3 723 694	14,70	9,50	3
LDI	710 069	2,80	1,81	
div. d.	467 578	1,85	1,19	
Total gauche	10 665 410	42,10	27,20	
dont PS	6 460 005	25,50	16,47	
PC	2 509 781	9,91	6,40	1
Verts	910 253	3,59	2,32	
MDC	266 167	1,05	0,68	
div. g.	519 204	2,05	1,32	
Extrême gauche	552 216	2,18	1,41	
Extrême droite	3 824 000	15,09	9,75	
dont FN	3 785 104	14,94	9,65	
Divers écologistes	677 977	2,68	1,73	
dont GE	432 354	1,71	1,10	
Divers	454 434	1,79	1,16	
dont 4J	122 552	0,48	0,31	

Lionel Jospin : « Je propose un pacte de changement »

LE PREMIER SECRÉTAIRE du Parti socialiste a jugé « *possible* », dimanche 25 mai, une victoire de la gauche au second tour des élections législatives, et a proposé aux Français un « *pacte de changement* ». Pour Lionel Jospin, qui s'exprimait depuis sa circonscription de Haute-Garonne, la forte progression des forces de gauche et écologistes « *semble indiquer que les Français verraient bien leur avenir à gauche* ».


VERBATIM

« *J'appelle tous ceux qui veulent un pouvoir plus équilibré en France et surtout une politique nouvelle à se rassembler au deuxième tour* », a-t-il déclaré. « *Toutes les Françaises et les Français qui aspirent au changement doivent se rassembler parce qu'un changement de majorité est possible et qu'un changement de majorité est souhaitable.* »

M. Jospin a estimé que les propositions du PS avaient été « *entendues* » par les Français : « *Je leur propose un pacte de changement pour une nouvelle démocratie, honnête, respectueuse de tous, à l'écoute de chacun, pour un changement de politique, une politique économique plus audacieuse, mais soucieuse des dépenses publiques, une politique plus humaine sur le plan social, une politique qui remettra la France en marche, non pas pour quelques-uns, mais pour tous et avec tous.* »

Il a estimé que la gauche était « *la vraie gardienne des valeurs humanistes* » et « *la seule à se montrer prête à (...) appliquer une politique volontariste pour résoudre les problèmes les plus difficiles* ».

Après avoir constaté que le RPR et l'UDF réalisaient « *un de leurs scores les plus faibles depuis longtemps* », Lionel Jospin s'est montré préoccupé par celui de l'extrême droite. « *Le Front national réalise un score élevé, un score trop élevé, et tous les partis républicains doivent s'interroger pour savoir pourquoi il en est ainsi* », a-t-il déclaré. « *Le prochain gouvernement devra mettre au premier plan les préoccupations de toutes ces Françaises et de ces Français inquiets, qui se croient oubliés, qui se croient menacés, pour répondre à leurs attentes* », a-t-il ajouté.

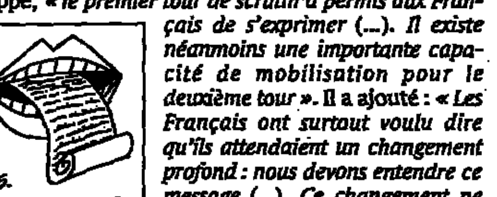
« RASSEMBLEMENT LE PLUS LARGE »

Le secrétaire national du Parti communiste, Robert Hue, a « *naturellement* » appelé, dimanche soir, « *au rassemblement le plus large, partout, des forces de gauche, de progrès, des écologistes, en faveur des candidats placés en tête* » du premier tour.

« *La réponse des Français au président de la République, qui avait demandé pour sa majorité de droite leur confiance et un blanc-seing pour les cinq années à venir, est claire : c'est non* », a aussi déclaré M. Hue. « *Les conditions sont réunies pour qu'une dynamique de rassemblement puisse s'affirmer et permettre l'élection d'une majorité de gauche* », a-t-il ajouté, avant d'affirmer que « *le Parti communiste ne ménagera pas ses efforts pour y parvenir* ».

Alain Juppé : « Nous devons entendre le message »

LE CHEF DU GOUVERNEMENT a appelé dimanche 25 mai, au soir du premier tour, à la « *mobilisation* » de la majorité pour « *gagner au deuxième tour* » autour d'un « *vrai changement* ». Pour Alain Juppé, « *le premier tour de scrutin a permis aux Français de s'exprimer (...). Il existe néanmoins une importante capacité de mobilisation pour le deuxième tour* ». Il a ajouté : « *Les Français ont surtout voulu dire qu'ils attendaient un changement profond : nous devons entendre ce message (...). Ce changement ne peut évidemment venir d'une coalition hétéroclite PS-PC-Verts-divers gauche, dont le programme nous ramènerait quinze ans en arrière. On ne change pas en reprenant de vieilles idées.* »


VERBATIM

« *Pour gagner au deuxième tour*, a souligné M. Juppé, *la majorité présidentielle doit mobiliser tous les citoyens qui aspirent au vrai changement, en expliquant sans relâche les réponses qu'elle veut apporter pour améliorer la vie quotidienne des Français : l'emploi, la lutte contre l'exclusion et les inégalités, la sécurité des personnes (...), la formation des jeunes, la maîtrise de l'immigration illégale, une participation plus active de chacun aux décisions (...) pour faire reculer la bureaucratie.* » « *C'est dans ce combat décisif de la France pour sa modernisation, pour sa préparation au vingt et unième siècle, que nous allons nous engager maintenant tous ensemble, de tout notre cœur, de toute notre énergie* », a assuré le premier ministre.

« UNE SEMAINE POUR CLARIFIER »

De son côté, Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale sortante, a affirmé dimanche soir, sur France 2, qu'il était « *difficilement contestable* » que les résultats du premier tour constituaient un « *avertissement* » et que l'issue du second dépendrait « *de la qualité de la réponse* » apportée par la majorité au « *message* » adressé par les Français.

Selon lui, le gouvernement doit exprimer une « *certitude, c'est qu'il défendra en 1998 une Europe (...) qui fait de l'emploi sa priorité absolue* ». « *Je n'ai pas eu l'impression que le message* » de la majorité « *était suffisamment clair* », a indiqué M. Séguin. « *Nous avons une semaine pour le clarifier* », a-t-il dit.

François Léotard, président de l'UDF, intervenant sur TF 1, a mis en garde les Français contre « *ce que représenterait le cas unique en Europe d'un pouvoir tenu par les socialistes et les communistes qui nous éloignerait profondément de la Communauté européenne* ». Il a estimé que la majorité n'avait « *pas suffisamment expliqué la part de nouveauté, de changement* » dans ses propositions. « *Il faut maintenant que nous mettions davantage l'accent sur cette société de liberté, de solidarité que nous proposons, avec moins de contraintes fiscales et réglementaires* », a-t-il ajouté.

« Charmante », Ségolène ? Pas quand c'est Eric le ministre qui le dit à la télévision

CETTE FOIS, à 20 heures, c'est la pendule de France 2 qui avançait de quelques secondes. La télévision publique a donc pris un meilleur départ que la télévision privée. Mais les graphiques conçus par TF 1 ont envahi l'écran plus rapidement que ceux de France 2. Faute de moyens, France 3 est restée un peu à la traîne toute la soirée, mais elle a compensé son handicap par des analyses locales plus développées que celles de ses rivales.

TF 1 a aussitôt accordé la priorité aux débats. Prenant la parole le premier, Jacques Toubon a donné le ton RPR-UDF qui a prévalu jusqu'à 1 heure du matin : message reçu, profil bas, modestie obligatoire, esquive impossible, « *résultat pas bon pour nous, coup de semonce, avertissement, manifestation d'une déception, d'un mécontentement, d'une irritation* ». Mais obligation d'« y croire encore », comme on dit à la mi-temps dans les vestiaires : « *D'ici le second tour, il faut parler plus clairement, plus fermement, mieux incarner la volonté de changement pour retrouver notre électorat.* » En clair, ne plus faire du Juppé. Mais sans accorder le moindre crédit aux socialistes : « *Ces résultats ne disent pas que les Français veulent changer avec les socialistes. Ils disent qu'ils veulent changer.* » Un point c'est tout.

ÉGALE SOBRIÉTÉ

Laurent Fabius lui donna la réplique, avec une égale sobriété : « *Il s'agit d'un fort désaveu de la politique gouvernementale et de l'expression d'une volonté très forte de changement. Pour la gauche, et en particulier pour le Parti socialiste, sans faire de triomphalisme, le résultat est satisfaisant. Un changement est possible, c'est peut-être le début d'une nouvelle espérance, mais il faut maintenant rassembler pour le second tour.* » Pas de cache-défaite chez l'un ; pas de cocorico chez l'autre.

France 2, d'emblée, a préféré privilégier l'analyse. Heureux comme un entomologiste redécouvrant un insecte complexe, Alain Duhamel s'est réjoui de diagnostiquer « *un vote critique vis-à-vis du gouvernement, un rééquilibrage entre la gauche et la droite, un avertissement pour la majorité sortante, un résultat médiocre pour les écologistes, un score meilleur qu'aux dernières législatives pour le Front national, mais moins bon qu'à la dernière présidentielle...* »

Bref, il s'est délecté à l'idée d'observer « *la semaine de tous les suspenses : on n'avait pas vu ça depuis 1978 ! Le mystère démocratique reste entier...* » Dominique Strauss-Kahn, premier des invités sollicités par Daniel Bilalian, jugea donc préférable, dans un premier temps, de n'en pas rajouter. Sa première réaction fut très laconique : « *Un bon résultat pour la gauche, un fort désaveu de la politique du gouvernement.* »

Il en fut ainsi pendant toute la soirée, sur tous les plateaux. Si la télévision y perdit en spectacle, les téléspectateurs y gagnèrent en informations, grâce aux apports, en direct, des nombreux envoyés spéciaux présents en province. On sut ainsi que l'annonce des premières « fourchettes » avait eu le don de mettre Philippe Séguin « *de très mauvaise humeur* ». Cela, pourtant, ne s'est pas vu à l'écran. Sur TF 1, comme sur France 2, le président de l'Assemblée dissoute est apparu très calme, quoique très net sur la nécessité, pour la majorité sortante, d'apporter au « *message* » des électeurs « *une réponse crédible* ».

Jean-Marie Le Pen, en revanche, semblait bel et bien de méchante humeur. Peut-être avait-il sur l'estomac la remarque faite, en début de soirée, sur TF 1, par Bruno Mégret, en tête du ballottage à Vitrolles. Le délégué général du Front national s'était fait un plaisir de souligner que le score de son parti constituait « *un record absolu* », dépassant celui enregistré par son chef de file à l'élection présidentielle de 1995... M. Mégret, ce disant, se frottait les mains.

Finalement, tout cela serait resté très conventionnel, et même assez ennuyeux, si les allées et venues des uns et des autres entre les studios de TF 1 et ceux de France 2 n'avaient réuni sur le plateau de Patrick Poivre d'Arvor, sur le coup de minuit et demi, Ségolène Royal, auréolée d'un score flatteur, et Eric Raoult, en proie au mal des banlieues. Il venait à peine de s'asseoir, il n'avait pas entendu ce qu'elle venait de dire, il répondit à l'aveugle : « *Demain on rase gratis ! Avec quels crédits allez-vous payer vos 700 000 emplois de jeunes ? Pendant combien de temps ? Les jeunes se rendent compte que vous ne les avez pas créés, ces emplois, lorsque vous étiez au pouvoir.* »

CHANGEMENT DE REGISTRE

Mᵐᵉ Royal a le sens de la repartie : « *Croyez-vous que la quatrième puissance industrielle du monde puisse se permettre d'avoir quatre fois plus de jeunes au chômage que l'Allemagne ? A partir du moment où on dépense 600 milliards de francs pour indemniser le chômage, on peut consacrer 35 milliards pour payer du travail.* » M. Raoult était tombé sur un bec. Il changea de registre : « *Mᵐᵉ Ségolène Royal est charmante, mais je n'ai pas envie qu'elle redevienne ministre, car derrière elle, il y aurait M. Emmanuelli, M. Jospin, M. Quilès, c'est-à-dire toutes les vieilles têtes avec les mêmes erreurs et les mêmes ardoises...* »

Mal lui en valut. Car elle lui renvoya le compliment : « *Ne soyez pas aussi condescendant... C'est comme si je vous disais moi aussi* : « vous êtes charmant... » Il crut qu'il venait d'avoir le mot de la fin. « *Merci !* », lança-t-il. Hélas pour lui, Ségolène la maligne n'avait pas fini sa phrase : « *Charmant...*, ajouta-t-elle en insistant sur les points de suspension. *C'est comme si je vous le disais : mais je ne le pense pas !* » Il resta sans voix, ce qui, un soir d'élection, ne pardonne pas.

Alain Rollat

هكذا من الجهل

هكذا من الأصل

La droite parlementaire à son plus bas niveau depuis 1958

LA DROITE avait de bonnes raisons, à la veille du premier tour, de vouloir dramatiser le scrutin. Elle avait à sa disposition des sondages d'intentions de vote qui ne lui laissaient espérer qu'une courte majorité dans la prochaine Assemblée nationale. Avec 36,16 % des suffrages, les candidats de la majorité présidentielle perdent 7,94 points par rapport aux élections législatives de 1993. Un tel niveau n'avait jamais été atteint depuis la naissance de la Vᵉ République. La baisse des voix de droite est supérieure à dix points dans 18 départements. La coalition RPR-UDF ne progresse sensiblement que dans les territoires d'outre-mer et en Corse-du-Sud.

Un seul ministre est élu dès le premier tour – Bernard Pons, à Paris –, et, avec lui, dix candidats de droite, dont Nicolas Sarkozy à Neuilly. Plusieurs personnalités habituellement élues dès le premier tour, tels Valéry Giscard d'Estaing dans le Puy-de-Dôme, Edouard Balladur à Paris et Raymond Barre à Lyon, se retrouvent en ballottage. L'ensemble de la droite n'est majoritaire, en métropole, que dans six départements : le Cantal, la Corse-du-Sud, la Lozère, le Maine-et-Loire, la Mayenne et la Vendée.

Les dirigeants de la majorité ne se sont pas caché la portée de ce mauvais résultat. *« La majorité sortante a reçu un signal fort »*, a reconnu le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel. *« Nos électeurs nous ont donné un avertissement assez sévère. Nous allons en tenir compte et gouverner différemment »*, a estimé Jean-Claude Gaudin, le spécialiste électoral de l'UDF. *« Les électeurs se sont servis du premier tour comme d'un instrument pour envoyer un message critique et d'avertissement à l'égard de la majorité »*, a expliqué le président de Force démocrate, François Bayrou. Le ministre de l'éducation nationale a précisé que *« la majorité actuelle devra annoncer, dans la semaine, de quelle manière elle entend gouverner autrement »*. Le premier ministre et président du RPR, Alain Juppé, se retrouve ainsi, à nouveau, dans la ligne de mire.

Certes, dans les cinq primaires officielles, le mouvement néogaulliste l'emporte sur l'UDF, à l'exception de la 4ᵉ circonscription de Maine-et-Loire. Le RPR peut aussi se satisfaire de limiter relativement les dégâts à Paris : le maire de la capitale, Jean Tiberi, perd cependant vingt points par rapport à 1993 et six circonscriptions, acquises à la majorité sortante dans la précédente législature, sont menacées, parmi lesquelles celles de trois membres du gouvernement, Jacques Toubon, Anne-Marie Couderc et Corinne Lepage. Trois autres ministres sont en situation délicate : Jean-Jacques de Peretti en Dordogne, Pierre-André Périssol dans l'Allier et Eric Raoult dans la Seine-Saint-Denis.

DÉSAFFECTION

Plusieurs membres de la « task force » du premier ministre sont également victimes de la désaffection de l'électorat : Pierre Bédier, devancé dans les Yvelines par Marie-Caroline Le Pen (FN), Jean-François Copé en Seine-et-Marne, Renaud Muselier à Marseille et Frédéric de Saint-Sernin en Dordogne, tandis que Marc Fraysse est éliminé à Lyon. A l'UDF, deux députés qui s'étaient illustrés, l'un, Olivier Darrason (Bouches-du-Rhône), dans la réforme du service national, l'autre, Jean-Pierre Philibert (Loire), lors des débats sur la loi Debré, se retrouvent aussi en situation difficile.

Le RPR a fait le bon choix en investissant Pierre Lellouche dans la 4ᵉ circonscription de Paris plutôt que le député sortant, Gabriel Kaspereit, jugé trop âgé. Parmi les vieux gaullistes qui n'avaient pas reçu l'investiture, Georges Gorse est éliminé dans les Hauts-de-Seine, de même que Jean de Lipkowski dans la Charente-maritime, alors que Robert Galley est en ballottage dans l'Aube, tout comme Pierre Pasquini en Haute-Corse et Jean-Paul de Rocca Serra en Corse-du-Sud, et que Jacques Baumel manque de quelques voix seulement sa réélection dès le premier tour dans la 7ᵉ circonscription des Hauts-de-Seine. Dans le Val-de-Marne, deux députés UDF sortants âgés de plus de soixante-dix ans, Alain Griotteray et Jean-Louis Beaumont, sont éliminés. La multiplicité des candidatures a, en effet, contribué à placer de nombreux candidats en dessous de la barre de 12,5 % des électeurs inscrits, nécessaire pour se maintenir au second tour.

Dans les Alpes-Maritimes, le maire de Menton, Jean-Claude Guibal, RPR de fraîche date, a aussi pris le dessus sur le député sortant, Xavier Beck. En revanche, la candidate de la majorité dans la 9ᵉ circonscription, Michèle Tabarot (UDF-PR), a été éliminée dès le premier tour, de même que le RPR dissident, Pierre Bachelet. Dans la 6ᵉ circonscription, Suzanne Sauvaigo, député RPR sortant, subit le même sort, au profit de l'un de ses anciens compagnons, Lionnel Luca (RPR dissident). Dans le département voisin du Var, les deux députés sortants UDF-PR, Daniel Colin et Louis Colombani, très contestés par une partie de la droite toulonnaise, sont également éliminés, laissant au second tour le Parti socialiste seul face au Front national.

Jean-Louis Saux

Avec l'aide des Verts, la gauche obtient un résultat inespéré

MÊME dans ses hypothèses les plus optimistes, la gauche n'envisageait pas d'arriver, en incluant les Verts, à un tel résultat : 44,28 %. Dans 18 départemements, elle dépasse les 50 % des suffrages exprimés (contre 2 en 1993 et 52 en 1988), l'Ariège arrivant en tête du palmarès (59,64 %), devant la Haute-Vienne (58,42 %) et le Pas-de-Calais (57,86 %).

Le total gauche se situe entre 45 % et 50 % dans 29 départements (contre 5 en 1993 et 24 en 1988) et entre 40 % et 45 % dans 26 départements (contre 9 en 1993 et 11 en 1988). Alors qu'en 1993, à l'exception de Wallis-et-Futuna, Mayotte et la Guyane, Saint-Pierre et Miquelon et la Nouvelle-Calédonie, tous les départements enregistraient des pertes par rapport à 1988 (de –5,9 points à –27,9 points) se soldant au niveau national par une véritable « Bérézina », le résultat de 1997 est inversé. L'ensemble de la gauche recule à la Réunion, en Nouvelle-Calédonie, à Wallis-et-Futuna et en Polynésie mais elle progresse dans tous les départements métropolitains, par rapport à 1993, de +1,7 point dans l'Yonne à +22,5 points dans l'Aveyron. La progression est supérieure à [illegible] points dans 35 départements. Dans 53 départements, la hausse enregistrée par la gauche oscille entre 10 et 15 points.

Si le PCF manque de peu la barre des 10 % *(lire page 6)*, le PS conforte sa position de force dominante de la gauche. Le 20 mai à Montpellier, Lionel Jospin avait fixé le seuil nécessaire à une victoire au second tour à 30 % pour le Parti socialiste. En ajoutant le Parti radical-socialiste, dont les candidats étaient partout soutenus par le PS, et les divers gauche, les socialistes, qui ne portaient leurs propres couleurs que dans 479 circonscriptions – en vertu des accords avec les Verts et le PRS –, frôlent mais n'atteignent pas cette barre de 30 %. Ils obtiennent ainsi 26,44 % et n'arrivent à 30,07 % qu'en rajoutant, comme l'a fait Claude Estier dimanche 25 mai, les 3,63 % des Verts. Pour autant, le PS enregistre une forte progression (+7,09 points) par rapport à 1993, où il ne totalisait que 19,35 %. Il est toutefois à plus de 8 points de ses 34,76 % de 1988, qu'il avait obtenus seul, après la réélection de François Mitterrand.

En 1997, la « famille » PS dépasse son score de 26,44 % – supérieur de 3 points à celui de M. Jospin au premier tour de l'élection présidentielle de 1995 – dans 53 départements et il franchit la barre fatidique des 30 %, sans l'appoint des Verts, dans 38 départements. Le PS ne s'annexe pas de nouvelles terres de conquête mais il reconquiert certains de ses bastions dévastés lors de la défaite de 1993. Plusieurs résultats départementaux sont à cet égard éloquents : 41,68 % dans l'Ariège, 40,6 % dans les Landes, 37,7 % dans le Lot, 36,7 % dans la Nièvre, 35,5 % dans la Haute-Vienne, 35,3 % dans le Gers, 35,26 % dans le Tarn-et-Garonne, 34,43 % en Haute-Garonne, 34,3 % dans les Hautes-Alpes, 34,22 % dans l'Indre, 34,08 % dans le Pas-de-Calais, 34,06 % en Saône-et-Loire, 34 % dans les Deux-Sèvres, [illegible], 33,15 % dans le Finistère, 33,14 % dans les Hautes-Pyrénées, 32,25 % dans le Loir-et-Cher, 31,9 % en Loire-Atlantique, 31,67 % dans les Pyrénées-Atlantiques.

En revanche, il n'y a pas de percée en Alsace, malgré le bon score de Catherine Trautmann. En Moselle, où là aussi le Front national confirme ses fortes positions, il est légèrement en-dessous, avec 26,04 %, de son résultat national. Il enregistre un résultat assez décevant dans le Nord (27,24 %), plus encore dans les Bouches-du-Rhône (22,63 %), et son plus mauvais résultat en métropole se situe dans le Jura (14,39 %), tout en donnant au passage à Dominique Voynet de bonnes chances d'être élue au second tour.

En définitive, le PS qui courait le risque d'être handicapé par l'important renouvellement de ses candidats et par la place réservée aux femmes – seule formation à leur avoir réservé près de 30 % des circonscriptions –, en raison d'un évident déficit de notoriété, s'est plutôt bien sorti de ce challenge. L'effondrement de la droite a gommé dans de nombreuses circonscriptions la prime au sortant. Par rapport à 1993, Dominique Strauss-Kahn progresse de 15,09 points, Lionel Jospin de 14,3, Pierre Moscovici de 13,7, Laurent Fabius de 13,3, Jean-Marc Ayrault de 12,35. Martine Aubry fait 13,2 points de mieux que le sortant socialiste de 1993 pourtant réélu et Elisabeth Guigou fait progresser le PS de 11,77 points. La garde rapprochée du premier secrétaire a donc fait plus que bonne figure.

Michel Noblecourt

Les abstentionnistes détiennent la clef du second tour

LA CAMPAGNE électorale avait paru susciter tant d'indifférence et d'indécision dans l'opinion publique que l'on s'attendait à un taux d'abstention record depuis le début de la Vᵉ République. Il ne l'est pas. Avec 32,04 % d'abstentions au premier tour de scrutin, ces élections législatives se situent au niveau des scrutins de 1962 (31,3 %) et 1993 (30,7 %), mais à un niveau légèrement inférieur à 1988 (33,9 %). Le record historique de 1988 intervenait, il est vrai, au lendemain d'une élection présidentielle, c'est-à-dire dans une situation moins mobilisatrice que lorsqu'une alternance est en jeu.

Il reste que, pour la troisième fois consécutive lors d'élections législatives, près d'un électeur sur trois n'a pas jugé utile d'aller voter. Si l'on y ajoute les 3,3 % de bulletins blancs et nuls, que l'on peut considérer comme une forme d'abstention civique, ce sont, cette année, plus de 35 % d'électeurs qui auront, une nouvelle fois, témoigné de la crise durable de la représentation politique.

L'analyse plus détaillée des résultats du premier tour confirme, à cet égard, les comportements électoraux traditionnels. Ce sont les circonscriptions rurales qui ont le mieux voté. Ainsi, le taux de participation est supérieur ou égal à 75 % dans une trentaine de circonscriptions de l'Aude, de l'Aveyron, des Côtes-d'Armor, de Dordogne, de l'Eure, de Haute-Garonne, des Landes, du Lot, de Lozère, du Tarn ou de la Haute-Vienne. Et c'est la Corrèze qui s'est montrée la plus civique, avec un taux de participation de 76,8 %, suivie de la Dordogne et du Tarn.

A l'inverse, les zones urbaines affichent des niveaux d'abstention souvent impressionnants. A l'exception d'Arras (23,5 % d'abstentions), la plupart des grandes villes ont peu voté. La palme revient aux quatre circonscriptions de Nice, avec 40,9 % d'abstentions ; si l'on y ajoute 3,8 % de bulletins blancs ou nuls, ce sont près de 45 % des électeurs inscrits qui ont boudé les élections. De même, on dépasse 38 % d'abstentions à Marseille, Tours, Grenoble, Saint-Etienne, Ajaccio ou encore La Seyne-sur-Mer. 37,2 % des électeurs inscrits à Paris n'ont pas jugé opportun d'aller voter, soit près de 4 points de plus qu'en 1993. Quant au département de la Seine-Saint-Denis, dans son ensemble, il n'a voté qu'à 62,7 %.

Cette faible participation est d'autant moins rassurante pour les grands partis de gouvernement (PS, RPR et UDF) que, parmi les suffrages exprimés, 55 % seulement se sont portés sur leurs candidats. L'inflation des candidatures lors de ce premier tour (6 360, soit une moyenne de onze candidats par circonscription, contre neuf en 1993 et cinq en 1988) a probablement contribué à freiner la désaffection des électeurs en élargissant l'offre électorale. Mais elle a indéniablement contribué à disperser les suffrages sur de nombreuses candidatures marginales ou protestataires. Reste à évaluer, pour les candidats restant en lice, la signification précise des abstentions dans leur circonscription. Dans bien des cas, le sort du scrutin dépendra, le 1ᵉʳ juin, de la mobilisation des abstentionnistes du premier tour. C'est dans ce réservoir, à l'évidence, que bon nombre de candidats de la majorité en mauvaise posture peuvent espérer trouver leur salut.

Gérard Courtois

105 triangulaires envisageables en métropole

Une quadrangulaire est même possible dans le Pas-de-Calais

SUR LES 555 circonscriptions métropolitaines, 105 « triangulaires » sont potentiellement envisageables au second tour. En outre, une « quadrangulaire » est également possible.

Outre le candidat arrivé en tête, il fallait à un concurrent, pour se maintenir, avoir obtenu les voix d'au moins 12,5 % des électeurs inscrits.

Sur les 105 cas de triangulaire, 78 mettent en présence un candidat de droite, un candidat de gauche et un candidat du Front national. En 1993, où le FN avait obtenu 12,42 % des voix (contre environ 15 % dimanche 25 mai), il n'y avait eu que 14 triangulaires dans lesquelles étaient présents un candidat du FN.

Ces derniers mois, les responsables de la majorité redoutaient de devoir faire face à 100, voire 150, triangulaires avec le Front national. Jean-Marie Le Pen a répété, dimanche, aux candidats du FN la consigne de se maintenir partout où ils le pourront. On peut donc évaluer à 78 les circonscriptions métropolitaines où les électeurs auront à choisir entre un candidat de la majorité, de la gauche ou du FN, ce qui rend les résultats aléatoires.

Dans la quatorzième circonscription du Pas-de-Calais, la quadrangulaire permet à un candidat PS, un PCF, un divers droite et un FN de se maintenir au second tour. Mais les accords entre le Parti socialiste et le Parti communiste prévoient que le moins bien placé se retire au profit de son concurrent arrivé devant lui. La quadrangulaire du Pas-de-Calais pourrait ainsi devenir une triangulaire.

La concurrence à gauche a produit dix-huit cas de triangulaires possibles. Dans la plupart de ces cas, on ne devrait retrouver, dimanche 1ᵉʳ juin, conformément aux accords de désistement, qu'un seul candidat de gauche face au candidat de droite.

Sans doute de tels accords interviendront-ils également dans les deux cas de figure opposant un candidat socialiste à un candidat du Mouvement des citoyens (MDC), dans l'Aisne (4ᵉ) et dans le Pas-de-Calais (2ᵉ). Reste le cas du candidat des Verts, Alain Lipietz, susceptible de se maintenir face au communiste Claude Billard, successeur de Georges Marchais à Villejuif (Val-de-Marne).

Dans 9 circonscriptions, les triangulaires potentielles sont la conséquence d'une concurrence entre deux candidats de droite. Philippe de Villiers (LDI) risque ainsi de trouver en face de lui un candidat RPR dans la 4ᵉ circonscription de Vendée. Trois primaires sont la conséquence d'une concurrence entre deux UDF (Maine-et-Loire, 5ᵉ ; Morbihan, 1ʳᵉ ; Vendée, 2ᵉ).

Les circonscriptions concernées

● **Soixante-dix-huit triangulaires entre un candidat de droite, un candidat de gauche et un candidat du Front national :** Ain, 2ᵉ. Aisne, 5ᵉ. Ardennes, 1ʳᵉ ; 2ᵉ. Aube, 1ʳᵉ ; 2ᵉ. Bouches-du-Rhône, 1ʳᵉ ; 3ᵉ ; 5ᵉ ; 6ᵉ ; 9ᵉ ; 11ᵉ ; 15ᵉ ; 16ᵉ ; Côte-d'Or, 2ᵉ ; 3ᵉ. Drôme, 4ᵉ. Eure, 4ᵉ ; 5ᵉ. Eure-et-Loir, 2ᵉ ; 3ᵉ. Gard, 1ʳᵉ ; 2ᵉ ; 3ᵉ. Hérault, 1ʳᵉ ; 6ᵉ ; 7ᵉ. Isère, 6ᵉ ; 8ᵉ. Loire, 1ʳᵉ ; 2ᵉ ; 3ᵉ ; 4ᵉ. Marne, 5ᵉ ; Haute-Marne, 2ᵉ. Moselle, 1ʳᵉ ; 2ᵉ ; 4ᵉ ; 6ᵉ ; 8ᵉ. Nord, 7ᵉ ; 8ᵉ ; 10ᵉ. Oise, 1ʳᵉ ; 2ᵉ ; 3ᵉ ; 4ᵉ ; 5ᵉ ; 6ᵉ ; 7ᵉ. Pyrénées-Orientales, 1ʳᵉ ; 2ᵉ. Bas-Rhin, 5ᵉ. Haut-Rhin, 5ᵉ ; 6ᵉ ; 7ᵉ. Rhône, 6ᵉ ; 7ᵉ ; 11ᵉ ; 13ᵉ. Haute-Saône, 2ᵉ. Seine-et-Marne, 4ᵉ ; 5ᵉ ; 6ᵉ. Yvelines, 8ᵉ ; 9ᵉ. Var, 4ᵉ ; 6ᵉ. Vaucluse, 1ʳᵉ ; 2ᵉ ; 4ᵉ. Territoire de Belfort, 2ᵉ. Seine-Saint-Denis, 8ᵉ ; 10ᵉ ; 12ᵉ. Val-d'Oise, 1ʳᵉ ; 7ᵉ ; 9ᵉ.

● **Dix-huit triangulaires entre deux candidats de gauche et un candidat de droite :** Aisne, 4ᵉ. Bouches-du-Rhône, 13ᵉ. Corrèze, 1ʳᵉ. Côtes-d'Armor, 4ᵉ. Dordogne, 3ᵉ ; 4ᵉ. Gard, 4ᵉ. Gironde, 9ᵉ. Nièvre, 2ᵉ. Nord, 22ᵉ. Pas-de-Calais, 2ᵉ. Puy-de-Dôme, 5ᵉ. Seine-Maritime, 6ᵉ ; 11ᵉ. Somme, 1ʳᵉ ; 3ᵉ. Vienne, 2ᵉ. Val-de-Marne, 11ᵉ.

● **Neuf triangulaires entre deux candidats de droite et un candidat de gauche :** Corse-du-Sud, 2ᵉ. Haute-Corse, 2ᵉ. Maine-et-Loire, 4ᵉ ; 5ᵉ. Morbihan, 1ʳᵉ. Tarn, 3ᵉ. Vendée, 2ᵉ ; 4ᵉ. Hauts-de-Seine, 3ᵉ.

● **Une quadrangulaire entre PC, PS, FN et div. D :** Pas-de-Calais, 14ᵉ.

UNE SOIRÉE DANS LES ÉTATS-MAJORS

Ordre du jour de campagne : réserve, modestie, humilité

Les socialistes ont consigne d'éviter tout triomphalisme, et la droite a pour instruction de faire profil bas en attendant Jacques Chirac

UN INSTANT, on a fait semblant. *« On a gagné ! On a gagné ! »*. Les cris ont jailli, presque machinalement. *« Mieux vaut dire ça »*, glisse avec amertume un jeune militant RPR. Non loin d'eux, une dame soupire : *« Ah ! l'enthousiasme de la jeunesse... »*.

Il est 20 heures, au siège parisien de la campagne RPR-UDF, avenue George-V. Très vite, la fougue du groupe de militants est froidement douchée. *« C'est dramatique »*, lâche l'un d'eux, qui se reprend très vite face à la caméra : *« Je ne suis pas inquiet, la majorité des électeurs du FN et même les communistes se reporteront sur le RPR au second tour. »* Son voisin se veut lui aussi rassurant : *« C'est toujours comme ça au premier tour. Rappelle-toi, en 95, pour Chirac, on n'en menait pas large ! »*.

Une nouvelle estimation tombe sur les écrans de télévision. *« Ouh là, là, ça devient franchement mauvais »*, constate un militant champenois. Autour du buffet, même les *tapas* prennent un goût amer. *« Les Français ne savent pas être patients »*, déplore Sébastien, du haut de ses vingt-cinq ans. Les nouvelles locales qui tombent des téléphones portables alimentent le pessimisme. La tente dressée pour l'occasion devient vite trop grande pour les militants et les sympathisants restants.

Les organisateurs passent dans les rangs, inquiets : *« Ne partez surtout pas, Alain Juppé va venir ! »*. Il arrive, justement, entouré de photographes et de gardes du corps. Sa déclaration relance quelques instants l'enthousiasme. *« On va gagner ! »*, hurle un petit groupe. *« On va gagner ! »*, reprennent les autres fidèles. Le premier ministre s'en va, et, avec lui, un peu de foi. *« Bon, c'est mal barré, mais on y va ! »*, résume un militant.

« On a gagné ! on a gagné ! ». Ils ne sont qu'une grosse poignée, mais ils compensent le nombre par le bruit. Ils sont jeunes, et socialistes. Dans le brouhaha qui règne, rue de Vaugirard, au siège du PS, on n'a perçu que l'annonce du score du PC, mais la ferveur des jeunes militants présents n'attend pas. Les caméras tournent, les perches des micros se tendent. Presque chacun a le sien. Hors champ, on analyse plus froidement : *« Il semblerait qu'on puisse l'emporter »*, observe un jeune homme sage.

François Hollande, le porte-parole du PS, arrive en nage et se fraie un chemin pour donner sa première déclaration. Au même moment, sur les écrans de télévision, l'apparition de Michel Rocard soulève une nouvelle vague d'enthousiasme : *« Michel ! Michel ! »*. *« Tiens, revoilà des rocardiens »*, murmure un militant.

Les dirigeants socialistes tardent un peu à venir partager les chips et les cacahuètes. Cloîtrés depuis 19 heures dans les étages, Dominique Strauss-Kahn, Bertrand Delanoë, Jean-Luc Mélenchon, Gérard Le Gall, Jack Lang, Jean-Marie Le Guen, Daniel Vaillant, Claude Estier, François Hollande et Bernard Kouchner, invité en qualité de représentant des radicaux de gauche, mettent au point les interventions sur les plateaux de télévision et les grands thèmes de la campagne du second tour. Lionel Jospin, resté dans sa circonscription de Cintegabelle, est joint au téléphone. Tous se montrent prudents. *« C'est maitenant que les emmerdes commencent ! »*, résume Jean-Christophe Cambadélis, en jugeant la victoire possible. *« On va gagner, mais il ne faut pas le dire »*, renchérit François Hollande.

> « C'est maintenant que les emmerdes commencent ! », résume le socialiste Jean-Christophe Cambadélis, en jugeant la victoire possible. « On va gagner, mais il ne faut pas le dire », renchérit François Hollande

Claude Allègre, l'un des fidèles du premier secrétaire, conseille de patienter encore : *« Dans trois jours, on saura. Ou ce sera un raz de marée pour la gauche, ou ce sera un recul fort »*, observe-t-il, en faisant état de réserves à gauche parmi les abstentionnistes. Il se veut tout de même rassurant et parle de ce qu'il connaît bien : *« Dans les milieux universitaires, un certain nombre d'hommes de gauche se sont abstenus, mais ils sont décidés à nous soutenir au deuxième tour, s'ils voient qu'il y a une chance de victoire. »*

« Super, c'est super ! », s'exclament en chœur, au même moment, Martine Lehideux, vice-présidente du Front national, et Marine Le Pen, une des trois filles du dirigeant d'extrême droite, candidate dans les Yvelines. Les télévisions égrènent leurs estimations : 14,8 % ; 15,3 % ; 14,9 %. Au Paquebot, le siège du Front national à Saint-Cloud, on débouche le champagne. *« C'est nous qui buvons, c'est Jacques Chirac qui trinque ! »*, ironise Jean-Marie Le Pen. Les militants pouffent d'aise. Bruno Gollnisch, délégué général du parti, qui vient de recevoir de bonnes nouvelles de la sa région Rhône-Alpes, tente lui aussi un bon mot : *« Nous assistons à l'effet Cicciolina »*, s'exclame-t-il. Les rires tardent un peu. Il explique : *« C'est la France qui, entre une épouse trop vertueuse et une belle-mère acariâtre, exprime ses désirs dans l'isoloir et vote pour la Cicciolina. »*

Dans les rangs, l'ancien Waffen SS Franz Schönhuber, président du groupuscule Nation Europa Verlag, circule, un badge presse épinglé au revers de son veston. *« J'écris le dernier chapitre d'un livre sur Jean-Marie Le Pen »*, explique-t-il à ceux que sa présence étonne. Deux fillettes, nattes blondes sur robes à smokes, accompagnent leur maman, ravie.

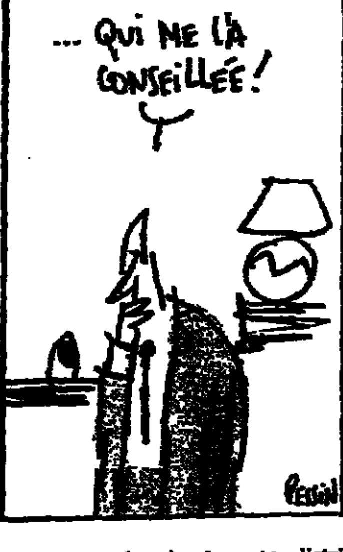
Dans un coin de la pièce, le président du Front national attend que vienne son tour de parole sur les écrans de télévision. Lionel Jospin lui passe devant. Son intervention se prolonge. *« La peste soit des professeurs, ils veulent toujours faire des cours »*, lance Jean-Marie Le Pen à son auditoire. Il ajoute : *« Il est long comme un jour sans Jospin. »* Face à lui, sa femme rit et glisse, admirative : *« C'est le meilleur mot de la journée. »*

Rien ne va plus, à cette heure, au premier étage de *L'Humanité*, rue Jean-Jaurès, à Saint-Denis. L'ambiance est glacée. Pas un militant. Ni champagne ni whisky. Quelques rares journalistes attendent, devant le pupitre et le fond bleu, que Robert Hue vienne faire sa déclaration. Au troisième étage, celui de la rédaction, Arnaud Spire propose sa *« Une »* : *« La droite sanctionnée, la gauche peut gagner »*. Puisqu'on ne peut pas titrer sur la fameuse *« barre »* des 10 % – l'objectif *« symbolique »* que s'était publiquement fixé, la semaine précédente, le secrétaire national, après avoir pris connaissance de quelques excellents sondages –, le titre sauve la mise, et ne mange pas de pain.

A 20 h 30, le secrétaire national paraît enfin. Dans l'ascenseur, seuls Pierre Blotin et Bernard Vasseur, ses fidèles seconds, l'accompagnent. Les autres restent invisibles. Robert Hue, l'air sombre, prend acte de la *« consolidation »* des positions du PC, et appelle au rassemblement des forces de gauche. Le tout ne dure que quelques minutes, il faut céder la place à Lionel Jospin. L'humiliation est totale.







Mais voilà que, tout à coup, de nouveaux chiffres indiquent que le PC aurait franchi la barre des 10 %. Robert Hue retrouve de l'énergie, et modifie un peu son texte : le résultat est *« plus qu'une consolidation »*. Le score est *« très important »*, très *« significatif »*, commente-t-il. *« La prochaine fois, il faudra faire cette soirée ailleurs. Dans un grand hôtel parisien »*, constate Pierre Blotin. Petit à petit, les membres du bureau national, qui étaient restés prudemment invisibles, descendent de leurs étages. *« Même Pierre Zarka est là »*, s'amusent deux journalistes du quotidien communiste, en constatant la brève apparition de leur patron, adversaire reconnu du secrétaire national. Une à deux heures plus tard, le score se dégonfle à nouveau, et franchit à revers la barre symbolique. Trop tard. L'espace d'une soirée électorale, entre apparitions et jeux d'ascenseur, le parti tout entier s'est raconté.

> Au siège de l'UDF, Alain Madelin n'a guère de succès en ironisant, à la cantonade : « Je vous l'avais bien dit que ce n'était pas une dissolution de convenance ! »

La soirée électorale est déjà bien avancée. Sur les plateaux de télévision, on commente. *« Avertissement »*, *« coup de semonce »*, *« désamour »*. Les mots sont déclinés alternativement par chacun des invités de la majorité, sans une fausse note. Ils ont été rodés et distribués quelques instants auparavant, lors d'une réunion à l'hôtel Matignon, qui a rassemblé plusieurs ministres, Dominique Perben, Jean-Claude Gaudin, Eric Raoult, Jean-Pierre Raffarin, François Bayrou, Guy Drut, Jacques Toubon, et Anne-Marie Idrac, ainsi que quelques personnalités de la majorité, dont François Léotard, Nicolas Sarkozy, Jean-François Copé, délégué général du RPR, chargé du projet, et Patrick Stefanini, secrétaire général adjoint du RPR. Les membres de l'UDF s'étaient préalablement rencontrés au siège de leur parti. Alain Madelin n'avait guère eu de succès en ironisant, à la cantonade : *« Je vous l'avais bien dit que ce n'était pas une dissolution de convenance ! »*.

Alain Juppé, de retour de Bordeaux, est arrivé en retard à l'hôtel Matignon. Pendant son absence, un débat plutôt vigoureux a opposé Nicolas Sarkozy à François Bayrou sur la thématique de campagne. L'ancien ministre balladurien plaidait pour plus de *« rupture »*. *« Il faut parler de changement, de gouverner autrement, de donner davantage de liberté »*, a-t-il affirmé. *« Ce serait dévastateur »*, a rétorqué le ministre de l'éducation nationale, partisan, au contraire, d'un maintien du cap.

Jacques Toubon et François Léotard sont venus à sa rescousse. *« Ne brouillons pas le message ! »*, a averti le président de l'UDF, qui en a profité pour mettre en garde, au passage, contre tout changement de stratégie et de discours face au Front national. On évoque aussi l'intervention du président de la République, en la souhaitant la plus tardive possible. Vendredi paraît un bon jour.

L'atmosphère n'est pas très détendue. *Les chiraquiens s'irritent* de voir Nicolas Sarkozy faire mine de prendre les troupes en main et donner des directives. D'autres déplorent qu'il ait fallu attendre ce mauvais premier tour pour qu'enfin le premier ministre daigne les consulter.

L'un d'eux, un peu amer, confie plus tard : *« On va peut-être commencer à faire maintenant une vraie campagne. Comme en 1995. Avant de gouverner autrement, il faudra d'abord écouter autrement. Et pas se contenter de confier la stratégie à quatre ou cinq types qui font des coups de poker. »*

Mais l'heure n'est pas au laisser-aller. Le premier ministre, vêtu d'une chemise *Lacoste*, distribue les slogans. On sort les calepins et on note, scrupuleusement, ce qu'on va devoir aller répéter sur les plateaux de télévision et les ondes : *« C'est un avertissement, pas encore une sanction ; un désamour, pas encore un désaveu. La dispersion est importante. Il faut se mobiliser. »*

> Un ministre, amer : « On va peut-être commencer à faire maintenant une vraie campagne. Comme en 1995. Avant de gouverner autrement, il faudra d'abord écouter autrement. Et pas se contenter de confier la stratégie à quatre ou cinq types qui font des coups de poker »

Consigne est aussi donnée de se montrer humble et modeste, pendant les premiers jours de l'entre-deux-tours. On repart, en se répétant, pour le moral, le mot de Jacques Chirac, au soir du premier tour de l'élection présidentielle. A ses fidèles un peu abattus, celui qui n'était alors que le candidat du RPR avait lancé, serein : *« Un mauvais premier tour fait un bon deuxième tour. »* A l'Elysée, d'ailleurs, on s'affirme à la même heure d'une *« absolue sérénité »*.

Sur les écrans, Alain Juppé vient de terminer sa déclaration. Il est 21 h 30. Quelques instants plus tard, François Léotard, qui l'a écouté du siège de l'UDF, s'engouffre dans sa voiture, en direction de l'avenue George-V. A bord, Simone Veil et son mari, Antoine. La conversation vient naturellement sur le premier ministre. ●●●

Sombre dimanche à trois costumes pour Alain Juppé

PLAIGNONS Alain Juppé ! A entendre son entourage, la vie du candidat de la deuxième circonscription de Bordeaux n'a été, depuis un mois, qu'un calvaire médiatique. Harcelé, bousculé, précédé où qu'il aille d'une marée cliquetante de photographes et de cameramen, comment pouvait-il mener une campagne normale ? Lui qui n'aspirait qu'à la routine du candidat « local », zigzaguant de bistrots en préaux d'école, était sans cesse douloureusement rappelé à ses servitudes de premier ministre. Seule solution : la fuite. On évita donc la presse importune partout où c'était possible, à Bordeaux tout du moins. On mentit – pour la bonne cause –, on esquiva, on alla même jusqu'à diffuser un agenda de campagne tronqué où n'apparaissaient que les prestations dites *« publiques »* – c'est-à-dire télédiffusées –, tout le reste étant considéré comme *« privé »*.

Dimanche étant jour d'élection, *« mais aussi de Fête des mères »*, rappelait-on gravement dans son entourage, la journée fut clairement placée sous le signe du *« privé »*. A Bordeaux, le seul rendez-vous prévu avec la presse était fixé pour 10 h 30, à l'école David-Jonhston, dans la première circonscription, dont le député sortant Jean Valleix (RPR), maire du Bouscat, se représentait. Alain Juppé, n'habitant pas sa propre circonscription – la deuxième –, s'offrait le luxe de voter pour un autre.

Avec vingt-cinq minutes de retard, le chef de la majorité, en chemisette décontractée, entrait dans une minuscule salle de classe un peu décrépite, où il affrontait bravement une extraordinaire forêt d'objectifs, concentrée sur le mur du fond. Pour être homme, on n'en est pas moins premier ministre : il s'étonnait d'avoir à montrer sa carte d'identité. La notoriété ne suffisait-elle pas ? Puis, le geste sobre, il ne prenait qu'un bulletin, celui du candidat de la majorité, avant d'entrer dans l'isoloir.

Suivait la surprise du jour : accompagné de son épouse, Isabelle, il se rendait dans la deuxième circonscription, rue Malleret, afin de voter une seconde fois au nom de... Jacques et de Micheline Chaban-Delmas, qui leur avaient donné procurations. Une formalité savamment « improvisée », dont l'impact électoral ferait son effet au second tour. A la fin du premier acte, M. Juppé repassait chez lui pour se changer et adopter le polo noir seyant au simple citoyen, avant de déjeuner en famille au restaurant de Primrose, le club de tennis de Bordeaux, fief chabaniste. Après une petite sieste, il reprenait, enfin seul, sa tournée des bureaux de vote, ayant réussi à semer la « meute ».

UNE INDESCRIPTIBLE MÊLÉE

C'était pour mieux la retrouver à Paris. Arrivé par avion vers 19 heures, il filait d'abord à l'hôtel Matignon, où il se changeait pour la troisième fois de la journée, cette fois en costume-cravate de premier ministre, et tenait une réunion *« informelle »* avec les dirigeants de la majorité désignés pour les plateaux télévisés. Vite fait, bien fait. François Léotard, Nicolas Sarkozy, François Bayrou, Simone Veil, Jacques Toubon, etc., tombaient d'accord sur le contenu du message à décliner : On a un potentiel de rebond, il y a eu un message, on l'a entendu. Un coup de fil à Jacques Chirac, un à Bordeaux, et il était temps d'affronter à nouveau les fâcheux.

Arrivé au « QG » de campagne, à 21 heures, dans une indescriptible mêlée, M. Juppé ne s'attardait pas parmi ses militants, fort marris de leur contre-performance. L'intervention télévisée, dans la tente réservée aux sympathisants, était calme : On a un potentiel de rebond, il y a eu un message, on l'a entendu, etc. A peine le temps de serrer quelques mains et le Chef se repliait dans son bureau, à l'étage du QG, loin de la base. Histoire de se démaquiller et de faire une causette avec les « huiles » du parti. A 22 heures, il repartait pour Bordeaux.

Après un détour par le plateau de France 3, il retrouvait vers 23 h 30, à la mairie, un dernier carré de fidèles. Un retour discret : il s'engouffrait par une porte latérale et répondait à la sauvette à quelques questions, devant beaucoup moins de caméras que le matin. Ni conférence de presse ni discours, seulement quelques mots glissés au hasard de la foule. Au message national s'ajoutait une touche locale : la campagne avait été « digne », et le score du Front national était au-dessous de 10 %. Pour le second tour, M. Juppé l'a promis, il ira voir sa mère à Hossegor, dans les Landes.

Pierre Cherruau et Véronique Maurus

La moquette verte, les

DIMANCHE 25 MAI, France 2 était « raccord » avec le vote des Français. Pour recevoir les invités à sa soirée électorale, la deuxième chaîne avait déroulé une moquette d'un vert semblable à celui choisi par le Parti socialiste pour illustrer sa campagne.

Un signe prémonitoire suivi d'un couac. A 19 h 30, Jean-Louis Missika, directeur général de BVA, institut de sondages partenaire de France 2 pour ces élections législatives, donne aux invités la primeur du taux d'abstention pour le premier tour : *« 33,5 %. »* *« Un taux qui égale presque le record de 1947 »*, commence à analyser Jean-Louis Missika, avant d'être démenti dans la minute par BVA, qui ramène le nombre d'abstentionnistes à de plus justes proportions.

En coulisses, l'arrivée des hommes politiques prend des allures de rituel. *« Où sont les toilettes ? »*, s'inquiètent, chacune à son tour, les vedettes de la soirée, toutes étiquettes politiques confondues. *« C'est l'angoisse du direct »*, précise, en professionnelle, une maquilleuse désoeuvrée. Nicolas Sarkozy (RPR) et Dominique Strauss-Kahn (PS), premiers en plateau, ouvrent les hostilités.

Hors champ, Anne Sinclair et Cécilia Sarkozy couvent du regard leurs maris respectifs. *« C'est la première fois que je viens à France 2 »*, précise, souriante, la présentatrice de « 7 sur 7 », sur TF 1, épouse de Dominique Strauss-Kahn (PS).

> Corinne Bouygues, présidente de TF 1 Publicité, peste en aparté contre le manque à gagner des soirées électorales

Moins loquace, mais meilleure stratège, Mme Sarkozy se place en face de l'ancien ministre du budget. Elle profite des temps morts, hors caméra, pour lui adresser, du menton, des signes d'encouragement.

Au ballet des hommes politiques



هكذا من الأصل

●●●

Le président de l'UDF l'a trouvé *« excellent »*. *« Que puis-je vous dire d'autre ? Il avait décidé de faire bonne figure »*, ajoute-t-il dans un sourire un peu las. Les passagers tombent d'accord : le signal envoyé par les Français signifie qu'ils veulent être *« gouvernés autrement »*. Autrement, c'est-à-dire par *« une autre équipe »*. Mais qui mettre à la place d'Alain Juppé ? Antoine Veil assure que François Pinault, proche de Jacques Chirac, est convaincu que le seul qui puisse redresser la situation, c'est Edouard Balladur. *« Trop tard*, tranchent en chœur les deux anciens ministres balladuriens, *ce n'est pas ce que les électeurs ont réclamé par leur vote »*.

Une personnalité issue de la société civile, alors ? *« Chirac sortirait un Pompidou ou un Barre ? »* L'hypothèse ne soulève guère d'enthousiasme. Alors que la voiture franchit la Seine, François Léotard lâche, comme pour lui-même : *« Chirac doit être vraiment emmerdé... »*

Les socialistes, observe un de ses interlocuteurs, n'avaient pourtant pas l'air tellement contents à la télé. *« Ils se sont concertés, afin de ne laisser paraître aucun triomphalisme. Ils ont bien joué »*, juge encore le président de l'UDF. Simone Veil spécule : peut-être allons-nous assister en France à une situation à la portugaise, où, à l'issue d'une longue période de cohabitation, *« le pouvoir est définitivement passé du président au premier ministre »*. En tout cas, *« ce sera affreusement difficile »* de redresser la situation d'ici le deuxième tour, conclut François Léotard.

La voiture vient de s'arrêter devant le 40, avenue Georges-V. Déjà, les caméras font face aux trois responsables, qui sourient bravement et s'engouffrent dans l'immeuble. André Santini devise, à l'extérieur, avec quelques journalistes. Le maire d'Issy-les-Moulineaux, préposé aux « formules » de la campagne, affiche sa bonne humeur, malgré ses trois ou quatre points perdus, par rapport à 1993, dans sa circonscription. *« Si ce n'est qu'un coup de semonce, c'est parfaitement récupérable »*, juge-t-il.

Un journaliste de la BBC s'approche. Pour lui, André Santini accepte de recommencer, en anglais, cette fois : *« I'm not so much disappointed. In our electoral system, at the first tour, you choose. At the second, you kill »*, ânonne-t-il, avec un parfait *french accent*.

La nuit est maintenant tombée. Seuls les résultats de Paris restent encore inconnus. Chez Edouard Balladur, dans le 15e arrondissement de Paris, on s'impatiente. A 23 h 30, l'information est enfin confirmée : 49,5 %. *« C'est rageant, on est bons pour le second tour ! Quelle barbe »*, s'exclame un de ses proches. La première déception passée, on se félicite tout de même de ce résultat, largement supérieur à celui des principales personnalités de la majorité, dont la télévision a égrené toute la soirée les ballottages difficiles.

On évoque aussi les souvenirs de l'époque Pompidou. *« En 1967*, rappelle ce proche de l'ancien premier ministre, *Le Canard enchaîné titrait, entre les deux tours :* "Debout les Comores !" *On n'a plus les Comores*, ajoute-t-il, *mais il nous reste quelques départements d'outre-mer... »* L'humour est une vertu qu'on ne partage pas, à cet instant, à l'Hôtel de Ville de Paris. Toute la soirée, Jean Tiberi est resté obstinément cloîtré dans son bureau. Dans la grande salle réservée à la presse, les tableaux d'affichage restent désespérément vides. Aucune personnalité de la majorité ne se hasarde entre les tables. Les rumeurs vont bon train sur la 2e circonscription de la capitale, celle de Monsieur le Maire. Il est 22 h 30 lorsque ce dernier apparaît, les yeux battus, juste le temps d'un petit tour, flanqué de Roger Romani, ministre chargé des relations avec le Parlement et questeur de la Mairie de Paris. Tous deux se refusent au moindre commentaire. Il faudra patienter jusqu'à minuit pour que Jean Tiberi livre son analyse. *« Les résultats de Paris reflètent l'orientation nationale... Le deuxième tour sera déterminant... »*, indique-t-il, sans grande conviction.

> « Chirac sortirait un Pompidou ou un Barre ? »
> Alors que sa voiture franchit la Seine, François Léotard lâche à Simone Veil, comme pour lui-même : « Chirac doit être vraiment emmerdé... »

Un journaliste l'interroge sur un éventuel *« effet Tiberi »*. *« Je ne sais pas pourquoi on dit cela*, rétorque le maire. *Il n'y pas d'affaire de corruption à Paris, pas de détournements de fonds. »* Derrière sa caméra, un technicien sourit. Trop. Jean Tiberi l'interpelle sèchement : *« Puisque vous souriez, qu'avez-vous à dire ? »* L'atmosphère est tendue. Un autre journaliste intervient sur l'hypothèse d'un remplacement de l'actuel maire RPR par Bernard Pons, qui vient de se faire réélire au premier tour dans sa circonscription. *« C'est une plaisanterie, il n'est pas candidat. Et, de toute façon, ce n'est pas le problème »*, s'exclame Jean Tiberi, avant de tourner les talons.

Les derniers résultats tombent au ministère de l'intérieur, qui centralise les informations de toute la France. Deux étudiants de Sciences-Po discutent : *« Honnêtement, je ne peux pas imaginer que la gauche repasse ! »*, dit le premier. *« Toi, tu ne peux peut-être pas. Mais ça ne veut pas dire grand chose ! »*, lui rétorque le second. *« C'est vrai, je suis sans doute un peu borné, mais tout de même... »*, soupire alors Guillaume Debré, fils du ministre de l'intérieur du même nom. Il reprend : *« Mais tu te souviens, en 1967, le premier tour aussi avait été mauvais. » « A vrai dire, je ne me souviens pas bien. On n'était pas né, alors, tu sais... »* observe son ami, en lui souriant gentiment.

Récit du service France

stakhanovistes et Michou

à l'antenne répond celui des invités de la chaîne. Passé le premier moment de surprise à l'énoncé des résultats, à 20 heures, l'indifférence l'emporte sur la passion. Seul Michou, figure de la nuit parisienne, tente de réveiller quelques ardeurs. Militant ou provocateur, Michou ne manque pas d'applaudir frénétiquement à chaque apparition télévisée d'Alain Juppé. Las ! Sa claque ne fait pas d'émule.

Dans les coulisses de TF 1, le programme est minimum. Ce n'est pas la foule des grands jours d'élection présidentielle où l'on voyait, au siège de Boulogne-Billancourt, se presser le gratin des annonceurs. Patrick Le Lay, président de TF 1, et Martin Bouygues, PDG du groupe Bouygues et principal actionnaire de la chaîne, accueillent sobrement les personnalités politiques : Jacques Toubon, Nicolas Sarkozy, Alain Madelin, etc.

Les invités de la soirée passent en coup de vent. Certains, comme François Hollande, Dominique Strauss-Kahn ou Alain Madelin, se montrent plutôt stakhanovistes : juste après leur participation au programme de TF 1, ils enchaînent, sans se démaquiller, sur le plateau de LCI – exceptionnellement installé à côté du studio de la « une » –, avant d'être interviewés, toujours dans l'immeuble de TF 1, au micro de RTL, également installé là pour la circonstance.

Corinne Bouygues, présidente de TF 1 Publicité, peste en aparté contre le manque à gagner des soirées électorales : *« C'est traditionnel. Dans la mesure où TF 1, France 2 et France 3 proposent un programme assez similaire, l'audience est répartie entre les différentes chaînes et favorise généralement la plus faible »*, dit-elle. Toutefois, en constatant l'écart très faible des résultats du scrutin, les équipes de TF 1 se prennent à espérer pour l'audience – et donc pour les recettes publicitaires – que pourrait obtenir le « 20 heures » entre les deux tours.

Résolument chauvine, TF 1 diffuse uniquement ses programmes dans la salle du Club de l'info comme dans le studio 3, où se tiennent les personnalités politiques. Seul Etienne Mougeotte, vice-président directeur général de l'antenne, garde, en coulisse, un œil vigilant sur les débats de France 2 et de France 3.

Guy Dutheil et Nicole Vulser

Lionel Jospin, son « cinéma intérieur » et le « désir de nous »

CINTEGABELLE (Haute-Garonne)
de notre envoyée spéciale

Il a fallu pousser la plante verte, qui se prenait pour la tour de Pise et risquait de lui tomber dessus. Et puis mettre une chaise au bord de la fenêtre, près du poste de télévision. Et puis éteindre les cigarettes, parce que « Lionel » n'aime pas l'odeur du tabac. Voilà, les cameramen auraient ce qu'ils voulaient : saisir le visage de Lionel Jospin au moment précis où il découvrirait sur l'écran le possible dessin de la nouvelle Assemblée nationale.

Qu'attendaient-ils en vérité ? Un sourire, un soupir ? Docile, il s'est assis là où on le lui demandait. La plante verte a décidé qu'elle savait se tenir, et le téléviseur, par miracle, a cessé de diffuser la neige qu'il infligeait jusque là aux militants réunis à la permanence du candidat Jospin. Sylviane, sa femme, imitée par deux ou trois copains, s'est laissée aller à quelques applaudissements.

UNE LONGUE ET PATIENTE RECONQUÊTE

Pas lui. Il n'a pas cillé, pas dit un mot. De la tenue, de la retenue, avant toute chose. Il s'est levé et il est remonté aussitôt dans le petit bureau du premier étage, pour écrire la brève allocution qu'il allait prononcer en direct quelques minutes plus tard depuis la salle des fêtes de Cintegabelle. Qu'avait-il alors en tête, cet homme silencieux, à mi-parcours d'une élection dont ses amis rêvent déjà qu'elle pourrait faire de lui un premier ministre ?

Le matin, il avait quitté, en homme tranquille, son appartement toulousain des bords de la Garonne. Chemise rayée, pas de cravate, sans garde du corps, il avait conduit lui-même sa voiture jusqu'à Cintegabelle, par le chemin des écoliers, préférant les petites routes de campagne aux voies trop rapides. Pour savourer le temps et repousser l'angoisse, il conduisait doucement, comme on ferait trois fois le tour du pâté de maisons avant d'aller passer un examen. Il avait bien fallu se jeter à l'eau, pourtant, et affronter les caméras dressées, les micros, le bataillon de *photographes qui avaient envahi la petite* mairie.

Il avait consciencieusement pris tous les bulletins – sauf celui du Front national – avant de voter à son tour. Un apéro au Gabelois, le café-restaurant du village. Des accolades et des baisers. Un déjeuner – œuf dur et paella – arrosé d'eau rougie, et il était parti sans témoin, *en compagnie du maire, faire la tournée* des bureaux de vote. *« Ça fait passer l'attente »*, dit-il. On parle d'autre chose, du blé dur qui pousse dru et vert tendre, du coup de couteau reçu par le fils d'un élu dans une mauvaise bagarre, du pigeonnier magnifique que l'on devrait aller visiter si l'on avait le temps.

Il tutoie, il appelle chacun par son prénom, il dit des gentillesses. *« Mine de rien, nous, on le sait, qu'il balise »*, dit un de ses amis. *« Il lui faut laver l'affront. »* 1992 : il n'avait gardé son canton que grâce à cinquante-quatre petites voix, miraculeusement sorties du dépouillement des trois cents derniers bulletins. Sans elles, il aurait probablement abandonné *la politique, dit-il aujourd'hui. 1993 :* il avait su, dès le premier tour, qu'il allait être éliminé.

Depuis, ce n'est plus qu'une longue et patiente reconquête. Sur les autres, sur lui-même. Ce qui arrive aujourd'hui le ravit, mais ne le surprend pas. *« C'est à peu près ce que j'avais imaginé dans mon cinéma intérieur. Et cela correspond à ce que j'ai senti pendant la campagne. »* Il avait clairement entendu cette colère sourde qui monte du pays. Ces Français *« trompés, manipulés »*, qui, forcément, allaient leur dire, à ceux qui les gouvernent, ce *qu'ils ont sur le cœur*. Allaient-ils pour autant se tourner, en un mouvement de balancier, vers la gauche ?

Lui, Jospin, avait-il fait ce qu'il fallait pour que le désaveu de 1993 progressivement s'efface ? On peut être déçu par la droite sans pour autant se tourner vers une gauche qui *n'aurait pas regagné son content de crédibilité*. Il savait le *« noyau »* mobilisé, mais que feraient les *« électrons »* ? Et le Front national ?

Aucune des raisons de son enracinement dans la vie politique n'a disparu, même s'il se fait plus discret, et même si ses chefs paraissent divisés. Pensant au résultat de l'élection présidentielle, *qu'aucun sondeur n'avait* prédit, il caressait en secret l'hypothèse que, cette fois-ci, la *« décote de 2 points »* pourrait tourner à son avantage.

« HUIT JOURS, C'EST COURT »

Et puis, qu'avait-il à perdre ? Il s'était dit, avant de connaître les résultats, que, de toute *façon, il aurait le choix entre la « victoire et le succès »*. Ce soir, il était face au succès, indéniable, qui redonne de la joie à ses partisans et de la vie à Cintegabelle. Devant la vieille école rurale, transformée en caisse d'épargne et dont sa permanence occupe une aile, ils sont venus le lui dire. Ils veulent le toucher, l'approcher. Ils se l'arrachent. Et ce doit bien *être un peu grisant quand on sent encore sur* sa peau le souffle froid de l'échec.

Ne pas, pour autant, crier victoire trop tôt. *« Il y a des batailles qui ne sont pas gagnées. »* Au Gabelois, transformé de nouveau en salle de banquet républicain, il dévore le confit de canard, mais, à Toulouse, les militants de la fédération l'attendent encore. *« Les choses sont ouvertes*, leur dit-il. *Nous le disions, l'espérions, mais nous n'en étions pas sûrs. »* Cela ne suffit pas. Il reste, dit-il, à *« créer le désir de nous »*. Et *« huit jours, c'est court. »* Trop court ?

Agathe Logeart

Les communistes confortent leur influence mais butent sur le seuil symbolique des 10 %

Une trentaine de députés communistes pourraient être élus le 1er juin

Avec 9,74 % des *suffrages* exprimés (communistes et apparentés, hors territoires d'outre-mer), le PCF ne fait que flirter avec l'objectif de 10 % assigné par *son* secrétaire national. Les résultats de ce premier tour des législatives n'en témoignent pas moins d'une consolidation de l'électorat communiste et le parti de Robert Hue devrait donc, au final, augmenter sensiblement le nombre de ses élus à l'Assemblée nationale.

QUATRE JOURS avant le dimanche *fatidique du premier tour* des législatives, Robert Hue avait lâché publiquement l'objectif du Parti : 10 % des suffrages. Le secrétaire national du Parti communiste ne voulait pas seulement dépasser les 9,18 % des suffrages réalisés en 1993. Avec ce score à *deux chiffres, le PCF* voulait glisser symboliquement des « petits » partis aux formations charnières, comme le Front national, et justifier du bien-fondé de la « mutation » engagée depuis janvier 1994.

*La « vague » de gauche, di*manche 25 mai, a davantage profité au PS qu'aux communistes. En se contentant de flirter avec son objectif, M. Hue se prive d'une victoire. Le capital de sympathie si souvent invoqué par le secrétaire national ne s'est pas tranformé en adhésion électorale. Les revendications sociales mises en avant à la fin de la campagne (hausse immédiate du SMIC, etc.) n'ont pas su, semble-t-il, fédérer un électorat ouvrier en déclin, tandis que les classes moyennes se montrent rétives. Le PCF n'a pas su non plus récupérer à son profit cet électorat de gauche, déçu du *mitterrandisme* ou *du socialisme*, qui, depuis deux ans, sous le nom de *« mouvement social »*, se dit *« orphelin d'un débouché politique »*.

Les résultats du premier tour n'en témoignent pas moins d'une *« consolidation »* de l'électorat communiste. *Dans ses bastions* traditionnels, le PCF n'a pas trop souffert de la remontée *« mécanique »* du PS, et devrait donc, au final, augmenter sensiblement le nombre de ses députés (24 avant la dissolution, dont 2 apparentés). Dans les terres *où il est bien implanté, le vote utile* à gauche a en effet joué à son profit. Dans l'Allier, Pierre Goldberg, le maire de Montluçon, arrive très largement en tête, avec près de 40 % des suffrages, tandis qu'André Lajoinie, ancien président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, semble en bonne position pour reprendre son siège.

Dans les circonscriptions où le candidat PCF s'était hissé en 1993 au deuxième tour en profitant de l'effondrement des voix socialistes, les pertes sont limitées : à Alfortville (Val-de-Marne), Paul Mercieca, victime du bon score du socialiste René *Rouquet*, ne sera pas au second tour, mais à Echirolles (Isère), Gilbert Biessy, élu en 1993 grâce au très faible score du candidat PS, progresse de 7 points et part favori pour le second tour.

De même, le PCF devrait re*conquérir certaines circonscriptions* perdues par la gauche en 1993. Dans les Hauts-de-Seine, à Nanterre, le sénateur et maire Jacqueline Fraysse (25,90 %), bien qu'arrivée en deuxième position derrière le RPR Christian Dupuy, est bien placée *pour offrir un troisième siège au* PCF, après ceux de Jacques Brunhes (Gennevilliers) et de Janine Jambu (Bagneux), en ballottage favorable. C'est aussi le cas, à Argenteuil (Val-d'Oise), où M. Hue, avec 30,40 % des suffrages, améliore le score de l'ancien maire, Robert Montdargent.

Cette victoire-là est évidemment la plus belle. Elle était indispensable au maire de Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise), qui fera enfin son entrée à l'Assemblée au moment où le très conservateur Rémy Auchedé, député de Noeux-les-Mines (Pas-de-Calais), doit s'incliner, *et que le successeur de Georges* Marchais à Vitry (Val-de-Marne), Claude Billard, améliore le score de l'ancien secrétaire général.

Autre symbole : parmi les nouveaux élus, les refondateurs arriveront la tête haute. A Marseille, Guy *Hermier, leur chef de file, parmi les* mieux placés des candidats communistes (30,34 %) et ses amis – Roger Meï, à Gardanne, Jean Tardito, à Aubagne, René Dutin, le maire de Saint-Estèphe (Dordogne), qui devance de peu le président du conseil *général socialiste*, Bernard *Outin* à Firminy (Loire), François Asensi ou encore Patrick Braouezec à Saint-Denis, qui améliore encore son score avec 34,79 % des voix – ont toutes leurs chances. Jusqu'au second tour, les querelles seront mises sous l'étouffoir, au nom de l'*« union de toutes les forces de gauche, de progrès, écologistes »* pour le second tour. M. Hue ne risque pas d'être mis en cause, mais après, sans nul doute, *« analyses »* et débats recommenceront de plus belle.

Ariane Chemin

Les candidates socialistes améliorent les scores de leurs prédécesseurs

Elles réalisent une moyenne conforme à celle du PS

ÊTRE UNE FEMME ne semble *ni un handicap ni un avantage* en matière électorale : les candidates socialistes ont réalisé un score conforme à la moyenne de leur parti. Il *s'élève* à 23,75 % des suffrages exprimés, sur un total de 117 circonscriptions où le Parti so*cialiste présentait des candidates*. Le score de leurs prédécesseurs avait été de 16,43 %, soit un peu moins que celui de l'ensemble des socialistes (17,55 %), au premier tour des élections de 1993. Au premier tour de 1988, il avait atteint *34,59 %, soit presque autant que la* moyenne nationale du PS (34,76 %).

Odette Grzegrzulka, candidate dans la 2e circonscription de l'Aisne (Saint-Quentin), améliore le score de son prédécesseur, Yves Mennesson, de 20 points. *Elle de*vance Charles Baur (UDF-FD), dé*puté sortant et président du* conseil régional de Picardie. Catherine Trautmann, à Strasbourg, fait presque aussi bien, avec une progression de 19,93 points : elle double le score de Roland Ries, candidat en 1993 contre Harry *Lapp (UDF-PR). Odette Casanova*, qui améliore le score de Gérard Maestracci de 18 points, avec 28,63 % des voix, affrontera au second tour Jean-Marie Le Chevallier (FN), maire de Toulon.

Derrière ce trio de tête, vingt-six candidates améliorent les résultats de leurs précédesseurs de plus de *10 points. Parmi elles figurent* Marie-Line Raynaud, candidate à Cognac, qui talonne Pierre-Rémy Houssin (RPR), président du conseil général de la Charente. Hélène Mignon devance Françoise de Veyrinas (UDF-FD), ancien secrétaire d'Etat du premier gouvernement d'Alain Juppé, dans la cir*conscription de Muret* (Haute-Garonne). Lyne Cohen-Solal, candidate dans la 2e circonscription de Paris, a réussi à mettre Jean Tiberi en ballottage, pour la première fois depuis 1973.

Le gros des troupes (82 candidates) améliore les scores précédents de moins de 10 points. Certaines femmes étaient envoyées *dans* des circonscriptions redoutables, telles Simone Bourges, à Redon (Ille-et-Vilaine) contre Alain Madelin (UDF-PR), ancien ministre des finances, ou Nicole Péri, face à *Alain Lamassoure* (UDF-PR), ministre délégué au *budget, dans* les Pyrénées-Atlantiques (5e). Lucienne Buton, qui a déjà été candidate contre Nicolas Sarkozy (RPR), maire de Neuilly (Hauts-de-Seine), l'a affronté à nouveau sans succès.

Alors que la première cir*conscription* du Morbihan paraissait perdue d'avance pour la gauche, Micheline Rakotonirina arrive en tête devant les prétendants à la succession de Raymond Marcellin (UDF-PR), François Goulard (UDF-PR) et Pierre Pavec *(UDF-FD). Lise Rochowiak-Mo*reau améliore le score de son prédécesseur de près de 8 points dans la deuxième circonscription de la Somme, fief de Gilles de Robien (UDF-PR), maire d'Amiens. Anne Le Moal a imposé un second tour à Edouard Balladur (RPR), dans la 12e circonscription de Paris. Martine *Roure a fait de même* avec Raymond Barre dans le Rhône (4e).

Six candidates font moins bien que leurs prédécesseurs, ce qui ne signifie pas pour autant qu'elles ont démérité : tout en perdant près de 5 points par rapport à Pierre Garmendia, Conchita Lacuey est en tête, devant Jean-Pierre Favroul *(RPR), dans la 4e circonscription de* la Gironde. Hélène Mandroux-Colas ne fait pas mieux que son prédécesseur dans la 4e circonscription de l'Hérault : mais elle était concurrencée par Gérard Saumade, président du conseil général, qui se présentait sous l'étiquette divers gauche. De même, *dans la 5e circonscription du Pas*-de-Calais, Marie-Thérèse Guilbert obtient 11 points de moins que son prédécesseur, Guy Lengagne, qui n'a pas renoncé à se présenter, sans l'investiture du PS.

Nicolas Le Roux et Rafaële Rivais

Le soleil de Mme Trautmann assombri par le score du FN

STRASBOURG
de notre correspondant régional

La journée de dimanche a bien commencé pour Catherine Trautmann, maire de Strasbourg et candidate socialiste dans la 1re circonscription de la capitale alsacienne. Le soleil est déjà haut lorsqu'elle vote, à 8 h 30, avant d'aller faire la tournée des bureaux de vote. L'accueil est le plus souvent chaleureux. Une électrice du centre-ville l'encourage : *« Je tiens les pouces pour vous. »* Dans une école d'un quartier populaire, un vieux monsieur dit en alsacien à son suppléant, Armand Jung : *« Je t'en ai déjà envoyé trois ce matin. »*

Le premier magistrat de Strasbourg est d'autant plus serein que les sondages lui sont très favorables et que cette circonscription lui avait accordé 54 % de ses suffrages aux municipales de 1995. Elle peut déjeuner en famille en toute quiétude. Il est temps, en milieu d'après-midi, d'aller rejoindre le comité de campagne pour pré*parer la soirée électorale*. Les bonnes nouvelles affluent. La participation est plus élevée qu'on ne le pensait, les sondages à la sortie des bureaux de vote semblent confirmer les prévisions sur Strasbourg et, en plus, au niveau natio*nal un bon score se dessine*.

Il est d'ores et déjà question du second tour lorsque est établi le programme des déplacements pour aller soutenir les candidats socialistes en Alsace et dans le reste de la France. *« Il faut cibler sur Chirac et les prendre sur le thème « l'élan est à gauche »*, propose un de ses conseillers. Un autre plaisante sur le portefeuille ministériel qu'elle pourrait obtenir. Catherine Trautmann rit de bon coeur et se replonge dans l'examen des *résultats partiels qui arrivent* des différents bureaux de vote. A *20 heures, les estimations sur* la répartition des voix et des sièges entre gauche et droite s'inscrivent sur les écrans de télévison. Elle semble s'en désintéresser tant elle est absorbée par l'étude des résultats alsaciens.

Son visage s'est assombri. Dans certains quartiers populaires de sa circoncription, le Front national approche les 30 %. Les mauvaises nouvelles *défilent* les unes après les autres. Dans sept des neuf circonscriptions du Bas-Rhin, des représentants du mouvement de Jean-Marie Le Pen affronteront un député de la majorité sortante dimanche prochain.

DU BOULOT POUR LE SECOND TOUR

« C'est effrayant, ils n'ont même pas eu besoin de faire campagne », déplore Catherine Trautmann. Le résultat définitif de sa circoncription arrive. Maigre consolation : le FN recueille 14,01 % des suffrages, soit un score inférieur à la *moyenne nationale. Quoi* qu'il en soit, ce jour de premier tour s'achève moins bien qu'il n'avait commencé. L'avance prise sur Harry Lapp (UDF-PR) est en dessous des prévisions : moins de huit points (39,30 %, contre 31,41 %).

Le maire de Strasbourg ne peut s'offrir le luxe d'être tranquille pour dimanche prochain, même si le député sortant convient qu'au-delà d'un écart de cinq à six points la partie est *« difficilement jouable »* pour lui. Après un dernier micro et une dernière caméra, Catherine Trautmann part enfin rejoindre les militants socialistes dans une brasserie du centre. Sa consigne est simple : *« Il y a encore beaucoup de boulot. »*

Marcel Scotto

Le Front national est en mesure de maintenir ses candidats dans 133 circonscriptions

Jean-Marie Le Pen réclame la démission de Jacques Chirac

Avec 15 % des suffrages exprimés, le Front national confirme le score de Jean-Marie Le Pen à l'élection présidentielle et progresse de plus de deux points par rapport aux élections législatives de 1993. Il peut, s'il le décide, maintenir 133 de ses candidats au second tour, dont 79 dans des triangulaires. Parmi ses zones de plus forte progression figurent l'Est, la Loire, l'Ardèche et la Drôme.

LE FRONT NATIONAL confirme son score obtenu à l'élection présidentielle de 1995 et augmente de plus de deux points celui des élections législatives de 1993, le faisant passer de 12,7 % à 15 % des suffrages exprimés. Parmi les zones en forte progression, l'Est (Alsace, Lorraine, Franche-Comté, Champagne-Ardenne), mais aussi la Loire, l'Ardèche, la Drôme... Les Alpes-Maritimes, la Mayenne et les Pyrénées-Orientales sont, en revanche, en petite régression. Ce résultat faisait à lui seul régner, dimanche soir, une humeur plutôt euphorique au « Paquebot », le siège du parti d'extrême droite, situé à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

Sans attendre la fin des résultats, le secrétaire national aux élections, Jean-François Jalkh, en tirait une première leçon sur la maturité du Front national. *« Cela montre que le parti est bien implanté, qu'il peut à présent exister sans Le Pen »*, a-t-il lancé aux journalistes habituellement friands de prévisions sur « l'après-Le Pen ».

Reste que cette progression ne se manifestera pas forcément par des sièges de député. Rejeté par l'ensemble des partis traditionnels, le FN ne peut pas compter sur des désistements autres qu'individuels. Il peut toutefois bercer quelque espoir dans les circonscriptions où se présentent le maire de Toulon (1re du Var) et l'époux du maire de Vitrolles, le délégué général Bruno Mégret (12e des Bouches-du-Rhône), qui avait pour suppléant le maire de Marignane, Daniel Simonpieri. Dans les deux cas, les représentants du Front national, placés en tête, affronteront des socialistes. Jean-Marie Le Chevalier, qui a obtenu 32,39 % de suffrages, sera opposé à Odette Casanova (26,61 %). Bruno Mégret, qui a augmenté de près de huit points son score de 1993 (35,45 %, contre 27,53 %), retrouvera le député sortant, Henri d'Attilio (31,02). Jacques Bompard, maire FN d'Orange, est en moins bonne position, bien qu'il fasse progresser le FN en le faisant passer de 19,17 % en 1993 à 28,78 %. Il devrait affronter dans une triangulaire le député sortant, Thierry Mariani (29,41 %), et le socialiste Jean-Pierre Lambertin (22,89 %).

Autres circonscriptions jugées favorables par le Front national : la 2e du Var, où Jean-Claude Lunardelli (FN), arrivé en tête, s'opposera au socialiste Robert Gaïa ; Dreux (Eure-et-Loir), où le sort du député sortant, Gérard Hamel (RPR), dépendra du maintien ou non de la gauche. Car, malgré une perte de 4 points par rapport à 1993, Marie-France Stirbois (FN) arrive en tête de ce premier tour devant M. Hamel et Birgitta Hessel (PS). Enfin, à Mantes-La-Jolie (8e circonscription des Yvelines), Marie-Caroline Le Pen pourrait également donner des sueurs froides au député sortant, Pierre Bédier (RPR), si la candidate socialiste Annette Peulvast-Bergeal se maintient.

Cette situation ambiguë d'un Front national à haut niveau en suffrages, *sans traduction évidente* en sièges, a mis une nouvelle fois Jean-Marie Le Pen en rage, dimanche soir. Jean-Yves Le Gallou, secrétaire national aux élus, pointait un système *« bipolaire dans son scrutin et dans les débats alors que la situation se révèle tripolaire »*. L'heure n'était cependant pas à la contestation du mode de scrutin, elle était plutôt à la critique contre le président de la République. M. Le Pen estime qu'*« il a été battu »* et donc qu'*« il devrait se retirer, comme eut la pudeur de le faire le général de Gaulle en 1969 »*.

En fait, le président du Front national se délectait surtout d'une situation qui place son parti en position d'arbitre dans un grand nombre de circonscriptions, alors que la droite est affaiblie. Il en rêvait. A l'issue de ce scrutin, il peut se maintenir dans 133 circonscriptions (contre 101 en 1993). S'il le fait, comme l'a affirmé Jean-Marie Le Pen dimanche soir à Saint-Cloud, il y aura 54 duels (23 avec la gauche et 31 avec la droite). Et, si la gauche ou la droite se maintiennent partout, il pourra y avoir dimanche prochain 79 triangulaires.

Interrogés sur la consigne que le Front national pourrait donner à ses électeurs, Jean-Marie Le Pen et ses lieutenants ont voulu montrer qu'ils souhaitaient prendre leur temps pour analyser la situation circonscription par circonscription. Même si Jean-Marie Le Pen a toujours dit qu'il préférait une *« Assemblée de gauche à une Assemblée de droite »* parce que la gauche ralentirait, selon lui, le processus de l'Europe de Maastricht, un appel au « vote révolutionnaire », à gauche, est improbable. Jean-Marie Le Pen pourrait en revanche dresser une liste des candidats qui emporteraient ou non ses faveurs en fonction de leurs prises de positions sur l'Europe ou vis à vis du Front national.

Christiane Chombeau

Philippe de Villiers peine à créer une force à droite de la droite

LDI est au-dessous de 3 % des voix

DÉFAITS au premier tour, dimanche 25 mai, Philippe de Villiers et ses amis vont-ils subir, pour haute trahison de la majorité, les foudres de la droite parlementaire sortante, au second ? Associé au Centre national des indépendants et paysans (CNIP) d'Olivier d'Ormesson dans La Droite indépendante (LDI), le Mouvement pour la France (MPF) du président du conseil général de Vendée a échoué dans sa tentative de créer un pôle situé à la marge de la coalition RPR-UDF et à la lisière du FN, avec lequel il partage une aversion pour l'Europe de Maastricht et une attirance pour les thèmes familiaux et sécuritaires. Avec seulement 2,8 % des suffrages exprimés, LDI n'a pas réussi à attirer, de façon significative, les voix des électeurs déçus ou désabusés de la majorité.

Elu dès le premier tour, en 1993, dans la 4e circonscription de Vendée, avec 65,99 % des voix – un score amélioré en 1994 par son suppléant, Bruno Retailleau, lors d'une législative partielle en raison d'un cumul de mandats –, M. de Villiers, cette fois, ne recueille « que » 47,44 % des suffrages. Cet *affront se doublera, sans doute*, d'une obligation d'en passer par une triangulaire, dimanche 1er juin, dans l'hypothèse d'un maintien du candidat RPR (18,69 %), qui est légèrement devancé par le candidat commun du PS et des Verts, (20,59 %). Dominique Caillaud, dans la 2e de Vendée, est le seul autre candidat du MPF à pouvoir se maintenir : avec 20,66 %, il devance le candidat UDF-AD (20,14 %), qui est lui-même supplanté par la représentante socialiste (25,28 %).

La situation n'est guère plus brillante pour le CNIP, dont le président, Olivier d'Ormesson, obtient 9,39 % des suffrages dans la 4e circonscription du Val-de-Marne et ne peut se maintenir. Pis, Lucien Brenot, député sortant (apparenté RPR), investi par la majorité et revendiqué par LDI en qualité d'indépendant, est menacé de perdre son siège dans la 3e circonscription de Côte-d'Or : il est devancé par un candidat MDC, Roland Carraz (31,22 %) et réalise à peine plus de 4 points que le représentant du FN (22,63 %), qui peut se maintenir au second tour.

Pour la deuxième fois, donc, M. de Villiers ne parvient pas à concrétiser sa percée des européennes de 1994 (12,33 % des voix). Déjà, il n'avait pu faire fructifier son capital à l'élection présidentielle de 1995 en n'atteignant pas la barre des 5 %. *Deux ans plus tard*, le renfort de M. d'Ormesson ne lui est d'aucun secours : ses 525 candidats n'atteignent même pas 3 % des suffrages. Pour sa défense, M. de Villiers invoque le fait que LDI est *« un mouvement jeune »*, créé le 22 janvier. Mais de toute évidence, la droite indépendante *s'est vu barrer le chemin par le* Front national, selon un principe cher à Jean-Marie Le Pen : les électeurs préfèrent l'original à la copie.

Contrairement au chef de l'extrême droite, dont la résolution est de *« sortir les sortants »*, M. de Villiers se fixe comme objectif de *« faire barrage au socialisme »*. *Même si la consigne de vote n'est* qu'implicite, ses électeurs comprendront qu'ils sont autorisés à voter pour les candidats de la droite. Maastrichtiens ou pas.

Olivier Biffaud

Les militants toulonnais s'habituent au succès

TOULON
de notre correspondant régional

Dans la salle du conseil municipal de Toulon, quelques journalistes s'ennuient à attendre des résultats *qui tombent goutte à goutte. L'ambiance est petite* au nouveau siège du Front national, qui jouxte la mairie : on attend sagement, sandwich en main, et on écoute Jean-Marie Le Pen à la télévision, demandant aux électeurs d'envoyer *« assez de députés pour faire entendre la voix de la France »*. Applaudissements contenus. On se réjouit de la progression frontiste, *mais* on est loin des enthousiasmes récents ; les gros scores ne créent plus, ici, de surprise depuis la prise de la ville, en juin 1995. Ce qu'on attend avec impatience, ce sont les chiffres définitifs, qui diront si les seconds tours des deux circonscriptions de la ville se joueront en « duel » ou en « triangulaire ». Comme l'explique Didier Gestat de Carambé, adjoint au maire et son suppléant à cette législative, les triangulaires seraient plus périlleuses, *car elles fixeraient des voix de droite, permettant* à la gauche de se faufiler.

En cas de duel avec cette gauche renaissante, les espoirs sont bons. *« Après tout, qu'on le veuille ou non,* explique-t-il, *Toulon est une ville droitière. »* Malgré les guerres locales, malgré les incessantes accusations de corruption contre ses chefs, on fait confiance à l'électorat de ce camp. A 22 heures, les deux candidats arrivent. Jean-Claude Lunardelli, le plus ancien militant du Front national dans la ville, rude combattant de la ligne la plus dure, est acclamé et, comme à son habitude, s'en prend à la presse, convoquée par le maire : *« Messieurs les journalistes, je ne vous donnerai pas d'interview, je ne vous donnerai rien. Nous avons gagné sans la presse, comme toujours. »* Les militants sont enchantés : *« Ils ont ce qu'ils méritent, c'est très bien. »*

Jean-Marie Le Chevallier apporte, quelques instants plus tard, les résultats définitifs. Il y aura duel dans les deux circonscriptions. La droite classique s'est tellement effondrée que ses deux porte-parole officiels, Daniel Colin et Louis Colombani, ne franchissent même pas la barre des 12,5 % des inscrits. Les deux candidats d'extrême droite seront donc opposés *à deux socialistes, qui progressent l'un et* l'autre de plus de 10 points par rapport à 1993. Le maire, qui, dans la première circonscription, où il était déjà présent en 1993, progresse de 5 points (de 27 % à 32 %), décrit ainsi la bataille : *« Le socialisme associé au communisme contre la droite nationale et la défense de la France et des Français. »*

ACCENTS JOYEUX AU PS

Les thèmes de second tour seront ceux du premier : contre la corruption de l'ancienne classe politique de droite et contre le communisme, *« qui a fait dans le monde deux cents millions de morts »*. Rien de particulier ne sera fait pour capter les 35 % des trois candidats de droite dans la première circonscription ni les 30 % des trois autres dans la deuxième. *« Il faut laisser les gens face à leur conscience »*, explique M. Gestat de Carambé, et continuer le *« train-train »* militant : *« tractage, marchés, réunions Tupperware »*.

Tout se jouera donc autour de l'électorat de droite, dont les caciques ont subi une défaite historique. Les deux candidats socialistes disent la même *chose dans leur local, où résonnent des accents* joyeux qu'on n'avait plus entendus depuis longtemps. Odette Casanova et Robert Gaïa, grands vainqueurs du soir avec leur fulgurante progression, répètent devant des militants ravis : *« Tous les démocrates savent qu'il faut battre le Front national. »* Et de rappeler des déclarations de Charles Pasqua, venu soutenir M. Colin au premier tour, de Jean-Claude Gaudin, lors des récentes élections partielles, ou de *certains candidats, comme* Marc Bayle, dissident RPR, à la tonalité anti-FN affirmée.

Michel Samson

Une place grandissante dans le paysage de Rhône-Alpes

LYON
de notre correspondant régional

Bruno Gollnisch n'a guère été vu sur les marchés de la treizième circonscription du Rhône. Quelques *réunions dans* les *quartiers*, quelques tracts dans les boîtes aux lettres, la campagne du secrétaire général du Front national a été faite surtout de petites phrases télévisées. Dimanche 25 mai, il a recueilli 28,65 % des voix, soit 4 points de plus qu'en 1993. Cette progression a été contrebalancée par le travail réalisé par Martine David (PS), député sortant, qui a obtenu plus de 30 % des voix, contre moins de 20 % en 1993.

M. Gollnisch ne sera pas député, mais l'ombre du Front national plane sur cette circonscription de la banlieue lyonnaise. A Saint-Priest, ville socialiste, cet universitaire, enseignant à Lyon-III, a réalisé près de 40 % des voix. Triste urbanisme de tours, chômage des jeunes, petite délinquance : le Front national est ici sur le terrain qu'il sait exploiter, celui de la vie qui va mal.

A quelques kilomètres plus au nord, c'est un tout autre paysage, arrondi de collines et de vignes. Pourtant, là aussi, l'extrême droite engrange des voix : Jean-Pierre Barbier, chef d'entreprise de cinquante-deux ans, sera opposé, au second tour, à Bernard Perrut (UDF-PR). Dans ces vignobles, *hors période de vendanges*, les immigrés se comptent sur les doigts de la main. Dans ces villages de pierres, on se parle. Mais le Beaujolais n'est plus la source d'argent des années passées. *Par folie des* grandeurs, les viticulteurs s'étaient laissé enivrer par le succès. Surproduction, vente en chute : la crise est venue, la faute à l'Europe, disent-ils, aux partis qui votent des lois pour réduire le taux maximum *d'alcoolémie ou qui favorisent les* « grands crus ». Alors, puisqu'on ne les écoute plus, ils se retrouvent dans les discours de M. Barbier.

TERRES POPULAIRES

L'autre moitié de cette circonscription du Rhône est urbaine, avec son lot d'ennui au pied des cages d'escalier. Dans les urnes, le mélange a produit 36,70 % des voix pour M. Barbier au second tour de l'élection de 1993.

1993 *encore*, la Loire a perdu de sa splendeur industrielle. Outils et productions inadaptés, usines fermées, des communes entières se paupérisent. Aux législatives, le Front national se fait un lit dans ses friches, aidé par la débandade de la gauche. Sur les sept circonscriptions du département, il participe à quatre *seconds tours*. En 1995, Jean-Marie Le Pen devance tous les autres candidats à la présidentielle. Le scrutin du 25 mai, avec le retour du PC et le PS dans ces terres populaires, a réduit *la voilure de l'extrême droite*, mais celle-ci pèsera sur le second tour.

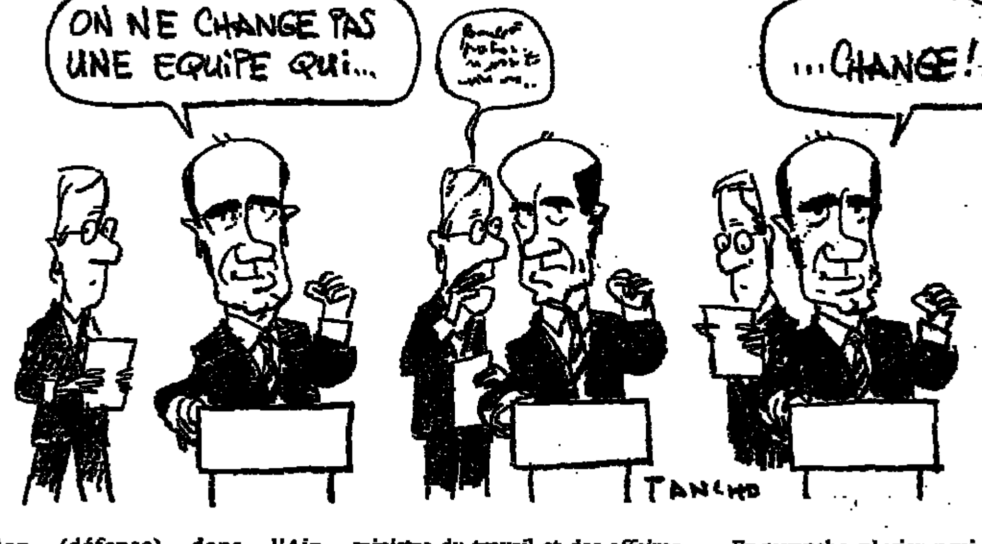
Comme elle pèse dans la vallée de l'Arve, en Haute-Savoie, département longtemps épargné par la fracture sociale, presque protégé *par la riche Suisse voisine. Mais* voilà, l'industrie du décolletage bat de l'aile, d'où chômage et exclusion. Les immigrés sont montrés du doigt, et Dominique Martin, candidat du Front national dans la troisième circonscription, a obtenu presque 25 % des voix. Michel Meylan, le député (UDF) sortant, ne devrait pas être mis en difficulté, mais cette progression l'inquiète. D'élection en élection, le *Front national s'est fait une place* dans le paysage politique de la région Rhône-Alpes.

Bruno Caussé

Les membres du gouvernement d'Alain Juppé n'échappent pas au vote-sanction des électeurs

Seul Bernard Pons a été élu dès le premier tour, à Paris

Outre le premier ministre, Alain Juppé, vingt-cinq des trente-deux membres du gouvernement étaient candidats. Seul Bernard Pons a été élu dès le premier tour à Paris. Si la plupart des membres du gouvernement sont en ballottage favorable, la situation s'annonce en revanche difficile pour Jacques Toubon et très compromise pour Eric Raoult, Jean-Jacques de Peretti et Pierre-André Périssol.



LA MAJORITÉ a été sanctionnée, et de nombreux ministres d'Alain Juppé tout autant. C'est l'un des enseignements du premier tour des élections législatives, qui s'est achevé sur un ballottage du premier ministre à Bordeaux et des membres candidats de son équipe, à l'exception de Bernard Pons, élu au premier tour à Paris. Plusieurs d'entre eux, pourtant, l'avaient emporté dès le premier tour en mars 1993.

Entrés au gouvernement en 1993 ou en 1995, vingt-trois des trente-deux ministres et secrétaires d'Etat ont tenté de reconquérir leur siège à l'Assemblée nationale. Deux autres, Corinne Lepage, ministre de l'environnement, et Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports, se sont lancées, pour la première fois, dans la bataille des législatives.

Les ministres parisiens ont été touchés par le rejet des électeurs. Le ministre de l'équipement et des transports, Bernard Pons (RPR), a bien été réélu au premier tour dans le 17e arrondissement, mais avec 10 points de moins qu'en 1993. Le garde des sceaux, Jacques Toubon (RPR), est très menacé par son adversaire socialiste. Le ministre délégué à l'emploi, Anne-Marie Couderc (RPR), est en ballottage fort difficile face au socialiste Jean-Marie Le Guen, qui gagne 10 points par rapport à l'élection précédente, tandis que Mme Lepage (écologiste) est, elle aussi, en situation plus que délicate.

Plusieurs ministres du gouvernement de M. Juppé, qui avaient été élus dès le premier tour de 1993, sont aujourd'hui en ballottage après avoir cédé beaucoup de terrain, même s'ils ne sont pas menacés : l'UDF-PR Charles Millon (défense) dans l'Ain (– 11 points), le RPR Dominique Perben (fonction publique) en Saône-et-Loire (–13 points), l'UDF-PPDF Hervé de Charette (affaires étrangères) dans le Maine-et-Loire, l'UDF-PR Philippe Vasseur (agriculture) dans le Pas-de-Calais, les RPR Jacques Godfrain (coopération) dans l'Aveyron et François Fillon (poste, télécommunications et espace) dans la Sarthe, l'UDF-FD Philippe Douste-Blazy (culture) dans les Hautes-Pyrénées et l'UDF-PR François d'Aubert (chargé de la recherche) dans la Mayenne.

Le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré (RPR), qui se représente dans l'Eure, perd plus de 12 points par rapport à 1993, et le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou (UDF-FD), près de 7 points dans les Pyrénées-Atlantiques. En Haute-Loire, le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot (UDF-FD), devra, lui aussi, passer par un second tour, dont il est peu coutumier.

Hervé Gaymard (RPR), secrétaire d'Etat à la santé, est en ballottage favorable en Savoie, mais son score (37,23 %) est une contre-performance : Michel Barnier, dont il était le suppléant, avait été élu dès le premier tour en 1988, puis réélu en 1993, avec plus de 60 % des voix.

Anne-Marie Idrac (UDF-FD) fait une entrée remarquée : elle est en ballottage très favorable dans les Yvelines, où elle a éliminé un dissident RPR. Dans le même département, le séguiniste Franck Borotra (industrie) devrait l'emporter, de même que Guy Drut (RPR), ministre de la jeunesse et des sports, en Seine-et-Marne, où il se battra au second tour dans le cadre d'une triangulaire (RPR-PS-FN).

En revanche, plusieurs ministres sont dans une passe très difficile. En Dordogne, le RPR Jean-Jacques de Peretti (outre-mer), un proche de M. Juppé, risque d'être battu par son adversaire socialiste. Dans l'Allier, Pierre-André Périssol (logement), élu de justesse en 1993, a peu de chances de garder le siège au RPR.

Un autre RPR, Eric Raoult (ville et intégration), en Seine-Saint-Denis, reconnaît lui-même n'avoir guère de chances dans la triangulaire qui va l'opposer à un apparenté socialiste et à un candidat du Front national *(lire ci-dessous)*. La situation est également compromise pour Pierre Pasquini (RPR), ministre délégué aux anciens combattants, qui est devancé par un dissident du RPR et un radical socialiste dans sa circonscription de Haute-Corse.

Jean-Michel Bezat

Les Verts devraient avoir des élus à l'Assemblée nationale

Leur stratégie d'alliance se révèle payante

AU SOIR du premier tour, les Verts ont de quoi être satisfaits. Malgré un score national médiocre – 3,63 % des suffrages exprimés –, la stratégie d'alliance avec le Parti socialiste est couronnée de succès, puisque le système de candidature unique leur permet d'espérer envoyer plusieurs de leurs représentants à l'Assemblée nationale. *« C'est un phénomène historique. Plus de vingt candidats Verts seront présents au second tour ! »*, s'est félicité, dimanche 25 mai, Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national des Verts, estimant en outre que, *« sur ces vingt candidats, entre deux et dix peuvent être élus »*. M. Bennahmias disputera d'ailleurs une probable triangulaire à Rosny-sous-Bois, dans la Seine-Saint-Denis, contre Robert Pandraud (RPR) et le candidat du Front national, Martial Bild.

Surtout, à la faveur de ce scrutin, Dominique Voynet, porte-parole des Verts, a réussi son pari, celui d'imposer une force « verte » à gauche et de faire de son mouvement, ainsi placé, le seul vrai représentant de la sensibilité écologiste au plan national. Soutenue par le PS, Mme Voynet fait jeu égal avec Gilbert Barbier, maire de Dole et député UDF-AD sortant du Doubs, en recueillant 31,11 % des suffrages exprimés, alors qu'en mars 1993 elle n'avait pu atteindre le second tour.

Ses alliés d'alors, Antoine Waechter et Brice Lalonde, devenus ses rivaux d'aujourd'hui – le premier étant président du Mouvement écologiste indépendant (MEI), le second de Génération Ecologie (GE) – ont été éliminés dès le premier tour. Candidat à Saint-Malo, en Ille-et-Vilaine, M. Lalonde n'emporte que 7,02 % des suffrages exprimés. Quant à M. Waechter, candidat à Altkirch, dans le Haut-Rhin, il accuse une baisse de 10 points par rapport au scrutin de 1993, avec un score de 7,78 %. Sur le plan national, Génération Ecologie ne représente que 1,72 % des suffrages exprimés. Le MEI, lui, recueille 0,73 %.

« ÉCOLOGIE PROGRESSISTE »

« Les Verts s'imposent comme le parti de l'écologie progressiste, pouvait affirmer dimanche soir Mme Voynet. *A eux seuls, ils font, à un demi-point près, le score qu'ils faisaient en 1993 alors qu'ils étaient associés à Génération Ecologie. Aujourd'hui, tous les petits morceaux d'écologistes éparpillés cumulent leurs scores pour atteindre à peine 2,5 % des voix, ce qui montre bien que le temps des chasseurs de primes est terminé. »*

Parmi les bonnes performances des Verts, Guy Hascoët peut l'emporter à Roubaix, où il est arrivé en tête au premier tour. A Lyon, dans la circonscription laissée vacante par Michel Noir, c'est Gilles Buna, candidat des Verts, qui réalise le meilleur score.

Ecologiste soutenu par le Parti socialiste et les Verts, Noël Mamère, maire de Bègles, près de Bordeaux, et président de Convergence écologie solidarité (CES), est en position de l'emporter dans la troisième circonscription de la Gironde. De même, dans la Drôme, la scientifique et militante antinucléaire Michèle Rivasi (*Le Monde* du 15 mai), candidate à Valence, n'appartenant ni au PS ni aux Verts, mais bénéficiant de leur soutien, est en ballottage favorable.

Si les Verts peuvent constituer, en dehors du système de candidature unique, une petite force d'appoint pour le PS, tel n'est franchement pas le cas de la CAP (Convention pour une alternative progressiste) animée par Charles Fiterman et de l'AREV (Alternative rouge et verte), dont les candidats, présents dans quarante et un départements, ne totalisent, au plan national, que 0,29 % des suffrages. Dans la Haute-Vienne, pourtant bastion des communistes reconstructeurs, la CAP ne parvient pas à se qualifier pour le second tour.

FAIBLE SCORE DES TROTSKISTES

Quant aux trois formations trotskistes – Lutte ouvrière, la Ligue communiste révolutionnaire et le Parti des travailleurs – qui disputaient ce scrutin dans plus d'un tiers des circonscriptions, elles ne recueillent, au total, que 2,15 % des suffrages, dont 1,67 % pour LO. Arlette Laguiller, porte-parole de Lutte ouvrière, améliore son score personnel dans la sixième circonscription de la Seine-Saint-Denis, avec 8,05 % des suffrages, mais elle est éliminée.

Soutenu par le Mouvement des citoyens, Alain Krivine, porte-parole de la LCR, candidat à Saint-Denis, enregistre un résultat qu'il peut considérer comme décevant : il recueille 2,58 % des voix et est même distancé par le candidat Lutte ouvrière. La LCR, qui souhaitait incarner une partie de la gauche sociale, n'y est pas parvenue sur le terrain électoral.

Pourtant, M. Krivine a déclaré dimanche soir que *« Chirac et Juppé sont clairement touchés »* et appelé à *« couler cette majorité repoussée par l'électorat »*. *« Dans toutes les circonscriptions, l'ensemble des composantes de la gauche et de l'écologie doit être rassemblé afin d'enclencher une dynamique et de battre sans appel les représentants de la droite »*, a t-il affirmé.

De son côté, Mme Laguiller a déclaré que sa formation ne *« donnera pas de consigne de vote au second tour »*, mais que ses électeurs ne votent *« ni à droite ni à l'extrême droite »*. *« Tous ces gens qui nous gouvernent depuis quatre ans, on les a assez vus*, a t-elle indiqué. *Malheureusement, nous connaissons la gauche, aussi. Et nous sommes de ceux qui ont dit dans la campagne que Jospin ferait exactement la même politique au service du patronat que Juppé »*, a-t-elle conclu.

Alain Beuve-Méry et Caroline Monnot

Eric Raoult : « Ils pouvaient se choper un ministre, ils ne se sont pas gênés »

UNE « TRIANGULAIRE » ! L'obsession d'Eric Raoult, en ce soir morose de premier tour, est triangulaire. Et voilà qu'il vit un cauchemar triangulaire dans la petite salle de sa mairie du Raincy (Seine-Saint-Denis), enclave cossue en banlieue ouvrière. *« On leur avait dit, aux gens : "Si le FN peut se maintenir, c'est la gauche qui passe." Mais il suffit qu'ils se fassent voler leur autoradio ou que leur femme les plaque pour qu'ils votent FN »*, marmonne-t-il alors que tombent les premiers bons résultats du candidat d'extrême droite, Franck Timmermans, qui le talonne, et surtout du socialiste Alain Calmat, ancien patineur et ministre, qui le distance d'une bonne tête.

Calmat-Raoult-Timmermans, PS-RPR-FN : le triangle fatal flotte sur les urnes. Eric Raoult s'en dit persuadé : le maintien du FN signe arithmétiquement sa propre défaite et la victoire d'Alain Calmat. *« Si j'avais été le seul dans ce cas, je serais passé pour un con*, analyse le ministre délégué à la Ville et à l'intégration. *Mais, à mon avis, je ne serai pas le seul ce soir. »* Maigre consolation. Ses affiches avaient pourtant martelé : *« Votez utile pour gagner au deuxième tour. »* Mais les électeurs de la douzième circonscription de la Seine-Saint-Denis ont mangé la consigne.

Déjà, quand Eric Raoult pénètre, peu après 20 heures, dans le premier bureau de vote du Raincy, situé à l'arrière de la mairie, son sourire semble figé. *« Si Harlem Désir est élu* [à Aulnay-sous-Bois], *prévenez-moi »*, lâche-t-il en guise d'introduction à une soirée où le sourire jaune sera de rigueur. Le briefing de Matignon, au cours duquel le premier ministre a tiré les enseignements des premières estimations nationales devant des ministres et des personnalités de la majorité, est loin de lui avoir rendu son habituel optimisme. *« Pfft !*, siffle-t-il, les paumes levées vers le ciel, en signe d'impuissance. *J'espère au moins être majoritaire sur ma ville. »* Appelé à présider le dépouillement, le ministre plonge, tel un crawleur, les deux bras dans l'urne pour retirer, par poignées, les enveloppes bleues destinées à deux scrutateurs.

« POUR EUX, J'ÉTAIS UN TRAÎTRE »

« Ici, ils vont cogner, prophétise-t-il ensuite, décidément sombre. *Ils pouvaient se choper un ministre, ils ne se sont pas gênés. »* Et de s'indigner d'une *« campagne haineuse »*, ponctuée de faux tracts et de provocations. *« Les colleurs du PS recouvrent nos affiches, mais pas celles du FN*, assure M. Raoult. *On connaît le truc : autrefois, on faisait la même chose avec le PC. »* Dans cette circonscription socialement composite, tous les vents se sont ligués contre le candidat RPR, estime-t-il : les médecins, qui ont préféré voté nul plutôt que de paraître approuver le « plan Juppé » sur la Sécurité sociale, et les ouvriers, partagés entre l'extrême droite et les communistes.

Ce soir, même le premier bureau de vote planté dans un décor de verdure et de pavillons bourgeois, où M. Raoult domine haut la main, n'est pas épargné. *« Bonsoir monsieur le maire ! »*, lance le représentant local de l'extrême droite, histoire de signifier à la cantonade que M. Raoult risque de n'être bientôt plus que le premier magistrat du Raincy. *« Il me nargue*, constate l'intéressé. *Pour eux, j'étais un traître, le ministre des Arabes, tandis que les socialistes me reprochaient de maltraiter des dossiers sociaux. »* Le coup est si rude que le ministre ne peut réprimer un rictus nerveux, vite noyé dans l'ironie : *« Je vais avoir plein de temps pour m'occuper des Raincéens et des Raincéennes... mais moins de pouvoir pour demander des subventions. »*

Une telle soirée électorale aurait-elle été moins mélancolique un an plus tard ? Eric Raoult s'en dit convaincu : *« On aurait eu plus de temps : une campagne, ça s'organise. »*

Philippe Bernard

Elus, réélus, battus et éliminés

● **4 candidats sont élus au premier tour.** Bernard Pons (RPR, Paris), Elie Hoarau (PCR, La Réunion), Michel Buillard (RPR, Polynésie française), Emile Vernaudon (app. RPR, Polynésie française).
9 candidats avaient été élus au premier tour en 1993, et 25 en 1988.

● **8 députés sortants sont réélus.** Alain Marleix (RPR, Cantal), Pierre Méhaignerie (UDF-FD, Ille-et-Vilaine), Jacques Blanc (UDF-PR, Lozère), René André (RPR, Manche), Gilbert Gantier (UDF-PR, Paris), Nicolas Sarkozy (RPR, Hauts-de-Seine), André Thien Ah Koon (div. d., La Réunion), Jacques Lafleur (RPR, Nouvelle-Calédonie).
71 députés sortants avaient été réélus en 1993, et 98 en 1988.

● **1 député sortant est battu.** André-Maurice Pihouée (RPR, La Réunion).

● **19 députés sortants sont éliminés.** Pierre Bachelet (RPR diss., Alpes-Maritimes), Xavier Beck (RPR diss., Alpes-Maritimes), Suzanne Sauvaigo (RPR, Alpes-Maritimes), Bernard Leccia (RPR, Bouches-du-Rhône), Jean de Lipkowski (RPR diss., Charente-Maritime), Gilbert Baumet (MDR, Gard), René Couveinhes (RPR, Hérault), Etienne Garnier (RPR, Loire-Atlantique), Régis Fauchoit (div. g., Nord), François Calvet (UDF-PPDF diss., Pyrénées-Orientales), Alfred Muller (div. g., Bas-Rhin), Marc Fraysse (RPR, Rhône), Gabriel Kaspereit (RPR diss., Paris), Daniel Colin (UDF-PPDF diss., Var), Louis Colombani (UDF-PPDF diss., Var), Georges Gorse (RPR, Hauts-de-Seine), Raoul Béteille (RPR, Seine-Saint-Denis), Jean-Louis Beaumont (UDF-PPDF, Val-de-Marne), Alain Griotteray (UDF-PR diss., Val-de-Marne).
33 députés sortants avaient été battus ou éliminés en 1993, et 27 en 1988.

A Rennes, Edmond Hervé : « Une injustice est en train d'être réparée »

RENNES
de notre correspondante régionale

« Cela change de l'hostilité de 1993 », lâche, soulagé, un membre de l'équipe du maire socialiste de Rennes, Edmond Hervé, qui se bat pour reconquérir le mandat perdu cette année-là. Lorsque parviennent les premiers résultats des communes rurales de la deuxième circonscription d'Ille-et-Vilaine, il devient clair que *« les mouvements de sympathie »* décelés par l'ancien ministre de la santé sur les marchés se sont bien traduits dans les urnes.

Au siège du RPR, les militants sont abasourdis devant les premières estimations des journaux télévisés. Ils ne connaissent pas encore le modeste score de leur champion, le député sortant Yvon Jacob. Lui, qui semblait tendu en allant voter dans la matinée, accuse le coup avant d'affronter les caméras de télévision dans les locaux d'*Ouest-France*, où il croisera son adversaire socialiste, sans que les deux hommes se voient. Sur les ondes locales et régionales, M. Jacob répète, non sans panache mais avec un curieux calcul, que le second tour *« se jouera à cinq cents voix près »*, comme il l'avait *« toujours prédit »*.

UN DUEL « TRÈS CLAIR »

En fait, le député vient de perdre deux points par rapport à 1993, tandis qu'Edmond Hervé en a gagné dix. La droite rennaise est restée bouder sur les plages de Dinard, confie M. Jacob. Pour l'heure, même avec les maigres voix du dissident UDF, Stéphane Jambois, le compte n'y est pas. Les rumeurs sur M. Jambois, un conseiller général de trente-trois ans, sont devenues assourdissantes à l'approche du scrutin. *« C'est une torpille de l'UDF »*, dit-on à gauche. *« C'est un coup du service de presse de la ville de Rennes »*, lance le candidat RPR. Le second tour s'annonce vif.

Le premier n'avait pas été de tout repos. M. Jacob, qui rêvait d'emporter la municipalité en 1995, s'est plaint d'avoir vu la vitrine de sa permanence brisée. Au cours de ses nombreuses réunions publiques, il ne s'est pas privé de rappeler l'affaire du sang contaminé et les conclusions judiciaires sévères à l'égard de l'ancien ministre de la santé. Sur la fin, il a à nouveau fustigé le futur métro rennais, désormais bien engagé. Nul doute qu'il s'en servira pour tenter de récupérer des voix écologistes, opposées au projet.

« Rendez-vous sur nos ondes pour un duel avec votre adversaire ! », conclut le journaliste de Radio-France Armorique. *« Je le souhaite »*, rétorque Edmond Hervé, sans ciller. « Duel » ou débat, de toute façon, l'élection s'annonce comme un affrontement *« très clair »*, estime l'interviewé. D'un côté, un pur RPR, de l'autre, un socialiste qui revendique son engagement à gauche. Quant aux Verts, M. Hervé se dit sûr que les accords nationaux seront respectés. Visitant la moindre commune de la circonscription, il a martelé le même message sur l'emploi : pour les 35 heures – de règle pour les employés municipaux – et pour l'investissement public – c'est le pari qu'a fait le district rennais sous son impulsion.

Toujours circonspect, le maire n'est sorti de sa réserve, dimanche, qu'après 22 heures, une fois imprégné des résultats de tous les bureaux de vote. Le moment est à savourer avec les militants. Pas au point de sabler le champagne : il n'est pas encore temps et ce n'est pas son genre. L'homme reprend vite une expression grave : *« C'est une date importante, eu égard à mon échec de 1993 et à ma réélection à l'hôtel de ville de 1995. Une injustice est en train d'être réparée. »*

Martine [illegible]

هكذا من الأصل

Les résultats du premier tour des élections législatives sont présentés par régions. Ceux de l'Ile-de-France commencent en p. 10, ceux des autres régions *se trouvent dans* le second cahier. Pour chaque région sont indiqués le nombre de sièges à pourvoir et le score obtenu au premier tour par les neuf candidats à l'élection présidentielle *de 1995. Au sein de* chaque région, les départements sont classés par ordre alphabétique. Pour chaque département, après le nombre de sièges à pourvoir, nous présentons, le cas échéant, les candidats élus ou réélus dès le premier tour, le nom des députés sortants, en mentionnant ceux qui ne *se représentent pas ou* qui se représentent comme suppléant. Pour chaque circonscription, les résultats sont *suivis*, le cas échéant, du rappel des résultats d'élections législatives partielles depuis mars 1993, du premier tour des élections législatives du 21 mars 1993, et des résultats du premier tour de l'élection présidentielle du 23 avril 1995.

SOMMAIRE

Les résultats des autres régions et de l'outre-mer se trouvent dans le second cahier à partir de la page 30.

La gauche est en passe de retrouver sa place en Ile-de-France

Le PS et le PC enregistrent de fortes progressions en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne

LA GAUCHE devrait reprendre pied dans les départements d'Ile-de-France, où elle avait perdu toute représentation à *l'Assemblée nationale* lors des élections de 1993. Les socialistes avaient ainsi été éliminés *des Hauts-de-Seine, des Yvelines*, du Val-d'Oise et de la Seine-et-Marne, au profit de la droite, et surtout du *RPR*, qui avait fourni à l'ensemble de la région (Paris compris) cinquante-cinq de ses quatre-vingt-dix-neuf députés.

A l'issue du premier tour des législatives anticipées, le PS est en position de reprendre plusieurs sièges. La droite est partout en recul, de 1,8 point dans les Hauts-de-Seine à 6 points dans le Val-d'Oise et la Seine-et-Marne. Ce dernier département illustre *parfaitement* un possible rééquilibrage. Le parti de Lionel Jospin semble en mesure de reprendre trois *anciens bastions* (les 7e, 8e et 9e circonscriptions, celles de Claye-Souilly, Torcy et Brie-Comte-Robert). Il se montre menaçant pour Jean-François Copé, porte-parole électoral du RPR, à Meaux-Nord (6e), et pour Christian Jacob (RPR), à Provins, confrontés à des triangulaires où le Front national sera présent. Le ministre de la jeunesse et des sports, Guy Drut (RPR), *dans le même cas de figure*, dispose d'une avance qui devrait lui permettre de conserver son siège. Paradoxalement, à Melun-Nord, le seul député sortant de gauche, le chevènementiste Pierre Carassus, pourrait perdre son siège au profit du candidat RPR Yves Jego, qui le devance de plus de trois points.

La situation du Val-d'Oise, qui s'était donné neuf députés de droite en 1993, *est comparable. Seul* Jean-Pierre Delalande (RPR) paraît assuré de retrouver son siège, tandis que les poids lourds de la gauche, Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste, et Dominique Strauss-Kahn, ancien ministre socialiste de l'industrie et du commerce extérieur, maire de Sarcelles depuis 1995, semblent avoir partie gagnée. Les deux *figures de proue du rocardisme* val-d'oisien, Manuel Valls, secrétaire départemental du PS, et Isabelle Massin (divers gauche), ancien maire de Cergy, ne sont pas parvenus à *s'imposer*, le *premier* face à Robert Hue, la seconde face à la candidate officielle du PS, Dominique *Gillot*, en passe d'être *élue* à condition de bénéficier d'un bon report de voix.

Dans les Yvelines, où la droite perd 4,7 points par rapport à 1993, les deux circonscriptions qui avaient basculé à droite en 1993 pourraient se retrouver en rose à l'issue du second tour. La tâche de Catherine Tasca, ancien secrétaire d'Etat socialiste chargé de la communication, devrait être facilitée, face au sortant Jean-Michel Fourgous (RPR), par le bon score du candidat *communiste*, Michel Espinat, *bien* implanté à Trappes. Dans la 7e circonscription, Jean-Paul Huchon, à condition de réunir toutes les voix de gauche, pourrait reprendre le siège que Pierre Cardo (UDF-PR) avait ravi à Michel Rocard.

VOTE « LÉGITIMISTE »

Le PS peut espérer revenir en force dans l'Essonne, autrefois le département le plus rose de la grande couronne. Plusieurs députés RPR sortants sont en très mauvaise *posture*, à *l'image de l'ancien ministre* séguiniste, Jean de Boisbue, face à Yves Tavernier (PS), évincé en 1993. Marie-Noëlle Lienemann devrait, de la même manière, détrôner Jean Marsaudon (RPR). Jean-Marc Salinier (PS), qui avait succédé à Michel Pelchat (UDF-PR) lors d'une partielle consécutive à l'élection de ce dernier au Sénat, a confirmé son résultat face au *patron de la fédération* RPR, Pierre Lasbordes. Le duel qui oppose le jeune député balladurien Georges Tron à son prédécesseur socialiste, Thierry Mandon, s'annonce très serré. En revanche, le numéro trois de l'UDF, Pierre-André Wiltzer, est en ballottage favorable face au jeune maire socialiste de Longjumeau, Philippe Schmit.

Paradoxalement, dans ce *département secoué par une succession* d'affaires politico-financières, touchant surtout le RPR et l'UDF, mais aussi la gauche, le seul député de droite assuré de retrouver son siège est Franck Marlin. L'ancien directeur de cabinet et successeur à l'As*semblée nationale de* Xavier Dugoin (RPR), président du conseil général, dans la 2e circonscription, a toutes les chances *d'être réélu* face *au* candidat FN, qui, sans avoir franchi le seuil de 12,5 % des inscrits, est arrivé en deuxième position et peut donc se maintenir. Pourtant, le député sortant est, comme M. Dugoin, mis en examen pour des affaires touchant au conseil général.

Dans les Hauts-de-Seine, en dépit d'un gain de 11,5 % d'électeurs par rapport à 1993, la gauche ne paraît *en mesure de gagner que* deux sièges, un au profit du maire communiste de Nanterre, Jacqueline Fraysse, *qui devance* le député RPR sortant Christian Dupuy, l'autre, plus difficilement, au profit de Catherine Lalumière (PRS), arrivée en tête devant le maire RPR de Levallois-Perret, Olivier de Chazeaux, affaibli par la candidature dissidente – et infructueuse – d'Isabelle Balkany *(lire ci-dessous)*.

Dans ses deux fiefs franciliens que sont la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, la gauche reprend respectivement 14,2 points et 11,9 points par rapport à 1993. Le Parti communiste devrait conserver ses positions fortes, et le Parti socialiste améliorer les siennes : Bruno Le Roux, successeur de Gilbert Bonnemaison à Epinay-sur-Seine, est *favori d'un duel qui l'oppose* à un candidat frontiste.

ILE-DE-FRANCE

(99 sièges)

Prés. 1995 : Chirac, 25,15 ; Jospin, 23,31 ; Balladur, 16,25 ; Le Pen, 14,09 ; Hue, 8,73 ; Laguiller, 5,24 ; de Villiers, 3,55 ; Voynet, 3,45 ; Cheminade, 0,22.

Pontoise — Val-d'Oise — Paris — Versailles — Yvelines — Seine-et-Marne — Evry — Melun — Essonne

Ce recul de la droite en Ile-de-France a été fatal aux dissidents. Vieux caciques de la droite francilienne ou jeunes espoirs piaffant d'impatience, ils étaient nombreux à *se présenter devant* les électeurs sans l'investiture de la majorité. Mal leur en a pris. De façon générale, les *primaires « sauvages »* ont en effet tourné largement à l'avantage des candidats officiels de la majorité sortante.

Mme BALKANY ÉLIMINÉE

Les plus âgés des députés sortants ont subi de plein fouet les effets de ce vote « légitimiste ». Alain Griotteray (UDF-PR), soixante-quatorze ans, est éliminé dès le premier *tour dans* sa *circonscription* de Charenton (Val-de-Marne), où il est distancé par le maire (UDF-PR) de Maisons-Alfort, Michel Herbillon. Confronté à trois autres candidats de droite, Georges Gorse, quatre-vingt-deux ans, député sortant RPR, est privé lui aussi du droit de se présenter au second tour, éliminé à Boulogne-Billancourt (9e circonscription des Hauts-de-Seine), *alors que, depuis* 1967, il était toujours élu au premier tour. Dans ce cas, il ne s'agit pas tout à fait d'un vote « *légitimiste* », puisqu'aucun de ses adversaires de droite n'avait obtenu l'investiture officielle de la majorité.

Autre député sortant atteint par la limite d'âge – soixante-quinze ans – qu'avait initialement fixée le RPR, Jacques Baumel (RPR), soixante-*dix-neuf ans, qui se* représentait dans la 7e circonscription des Hauts-de-Seine, a connu un meilleur sort, puisque le maire de Rueil-Malmaison n'a manqué son élection au premier tour que de 45 voix. Symbole de la dissidence, puisqu'il avait à deux reprises refusé de voter la *confiance au gouvernement*, Jean-Louis Beaumont (UDF-PPDF), soixante et onze ans, député sortant de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), qui affrontait Henri Plagnol (UDF-FD), candidat investi par la majorité, a été facilement éliminé dès le premier tour.

D'autres candidats dissidents, plus jeunes, ne sont pas parvenus à franchir le cap du premier tour. A Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), c'est le cas d'Isabelle Balkany, qui a échoué dans sa tentative de garder la circonscription de son mari, *Patrick Balkany*. C'est le maire RPR de Levallois-Perret, Olivier de Chazeaux, *qui affrontera au second* tour l'ancien ministre Catherine Lalumière (PRS). A Clamart, le député sortant UDF-FD Jean-Pierre Foucher a éliminé le dissident RPR Philippe Pemezec.

Dans la 3e circonscription des Yvelines, le secrétaire d'Etat aux transports, Anne-Marie Idrac (UDF-FD), se trouve en ballottage favorable après avoir éliminé le RPR dis*sident Philippe* Brillault, maire du Chesnay, pourtant soutenu plus ou moins discrètement par les responsables chiraquiens du département. *A contrario*, dans la 3e circonscription des Hauts-de-Seine le député sortant UDF-PR Jean-Yves Haby a été devancé, au premier tour, par le candidat dissident RPR Jacques Kossowski, maire de Courbevoie.

A gauche, où elles étaient moins nombreuses, les candidatures dissidentes ne semblent pas avoir connu davantage de succès : l'ancien maire socialiste de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), qui se présentait dans la 2e circonscription du Val-d'Oise sous l'étiquette « divers gauche », contre la candidate officielle du PS, Dominique Gillot, a ainsi été éliminée dès le premier tour.

Jean-Baptiste de Montvalon et Pascale Sauvage

La droite pourrait perdre six sièges à Paris

LA DROITE enregistre à Paris un recul de 6,5 points de pourcentage par rapport à 1993, tandis que la gauche bénéficie d'une progression de 14,7 points. *« Paris, comme toujours, a la même orientation qu'au plan national »*, en a conclu Jean *Tiberi, lors d'une rapide* apparition dans les salons de l'hôtel de ville, en fin de soirée. Il n'empêche que, malgré *les dénégations* de l'intéressé, il y a bien eu un « effet Tiberi » sur les résultats, au moins dans la deuxième circonscription, où, pour la première fois depuis 1973, le maire de Paris est en ballottage, voire en réelle difficulté.

En fait, six circonscriptions, en plus des deux que la gauche détient actuellement, pourraient basculer à l'issue du second tour. Habituée à des scores *fracassants* au premier tour, la droite a dû se rassurer, dimanche soir, avec la réélection de deux de ses parlementaires des beaux quartiers : Bernard Pons (RPR), crédité de 53,62 % des suffrages dans le 17e arrondissement, et Gilbert Gantier (UDF-PR), qui dépasse les 60 % dans les terres voisines du 16e. Trois ministres, rien de moins, sont en ballottage. La cause semble *déjà* perdue pour deux d'entre eux, ou plutôt deux d'entre elles, puisqu'il s'agit *d'Anne-Marie Couderc (RPR)*, devancée par le socialiste Jean-Marie Le Guen dans le 13e arrondissement, et de Corinne *Lepage*, ministre de l'environnement, menée au score par Patrick Bloche (PS) dans l'ancienne circonscription d'Alain Devaquet (RPR), à cheval sur les 11e et 12e arrondissements. Jacques Toubon, en dépit d'une chute de 10 points par rapport aux premiers tours de 1993 et de 1988, peut espérer sauver son siège face à Serge Blisko (PS), en progression de 9 points par rapport à 1993.

Dans le nord-est de la ville, où la gauche avait progressé aux élections municipales, Didier Bariani (UDF-Rad) est condamné à l'échec par Véronique Carrion (PS), qui dispose d'un réservoir de voix à gauche suffisant pour combler son retard de deux points sur le député sortant. Les candidats RPR ne sont pas mieux lotis. Le « parachuté » Patrick Stéfanini, secrétaire général adjoint du RPR, devance d'à peine plus d'un point Christophe Caresche (PS), adjoint de Daniel Vaillant à la mairie du 18e. Autre profil, même punition, le « localier » Michel Bulté (RPR), adjoint de Jean Tiberi, accuse deux points de retard *sur Jean-Christophe* Cambadélis (PS) dans le 19e.

Enfin, dans le 10e arrondissement, Claude-Gérard Marcus (RPR), député sortant, et Tony Dreyfus (PS), qui lui avait ravi la mairie d'arrondissement en 1995, sont au coude à coude. La gauche est persuadée avoir partie gagnée, la droite affirme que rien n'est joué, M. Dreyfus se garde de tout triomphalisme.

Deux circonscriptions, annoncées comme difficiles pour la droite, font figure de lots de consolation. Dans la première, Laurent Dominati (UDF-PR) tire son épingle du jeu, avec six points d'avance sur sa rivale socialiste, Dominique Bertinotti. De son côté, Françoise de Panafieu (RPR) devance de près de dix points Annick Lepetit (PS), non sans susciter un certain étonnement de la part de ses amis de la majorité. Ailleurs, *les candidats investis par le RPR et* l'UDF peuvent envisager le second tour sereinement, étant, au pire, confrontés à des candidatures dissidentes... de droite. Dans le 14e arrondissement, Nicole Catala (RPR) est en ballottage favorable. Dans le 15e, Edouard Balladur et René Galy-Dejean ont été épargnés par la floraison de primaires « sauvages », que favorisent des élections anticipées. Quelques voix leur ont manqué pour une réélection dès le premier tour.

Non *loin de là, dans le sud du* 16e arrondissement, Claude Goasguen (UDF-FD) s'est aisément défait du député sortant, Georges Mesmin, privé d'investiture en raison, officiellement, d'une proximité de pensée trop flagrante avec l'extrême droite. Jean-Philippe Hubin, ancien du RPR, qui s'était, pour cette élection, rallié à la bannière de la Droite indépendante de Philippe de Villiers, n'a pu que gêner aux entournures Martine Aurillac (RPR), qui, sans lui, aurait été élue dès le premier tour. D'ailleurs, à Paris comme ailleurs, la « dissidence » n'a guère payé. Si M. Mesmin *franchit* le seuil de 12,5 % des inscrits, qui lui permet de se maintenir au second tour, il n'en va pas *de même pour Gabriel Kaspereit* (RPR diss.), condamné à assister au duel qui va opposer Pierre Lellouche *(RPR)* à *Jacques Bravo* (PS) dans les 8e et 9e arrondissements.

Dans le 12e, Jean-Pierre Bechter *(RPR diss.)* arrive en troisième position derrière le député sortant, Jean de Gaulle (RPR), lui-même précédé par la plus jeune des candidates socialistes de Paris, Sandrine Mazetier. *« C'est le deuxième tour qui est déterminant. (...) Ce qu'il faut, c'est mobiliser les Parisiennes et les Parisiens de la majorité »*, tente de convaincre M. Tiberi, lui même en chute libre dans son fief du Quartier latin.

P. S.

Ballottage difficile pour Jean Tiberi

***« Ce n'est pas dramatique (...), je fais confiance aux électrices et électeurs de ma circonscription »*, commente Jean Tiberi, en chute vertigineuse de 20 points par rapport à ses scores de 1988 et 1993. Le maire de Paris a subi une sanction personnelle dans les 5e et 6e arrondissements, avec la baisse la plus forte de la droite parisienne *(lire page 17)*. Il compte moins de 6 points d'avance sur Lyne Cohen-Solal (PS), et il lui faudra un report intégral des voix du Front national et de celles recueillies par Jean-Jacques Walter (divers droite) *pour rivaliser avec une gauche* éparpillée au premier tour. Sera-t-il rallier à sa cause l'électorat de droite, *auquel il a lancé*, dimanche 25 mai, un appel à la mobilisation ? Mme Cohen-Solal estime que *« le rejet de la majorité est particulièrement important dans la circonscription de M. Tiberi »* et que le second tour est *« ouvert »*.**

PARIS (21)

Réélu : Gilbert Gantier, UDF-PR (15e).
Élu : Bernard Pons, RPR (16e).

Sortants : Laurent Dominati, UDF-PR ; *Jean Tiberi, RPR* ; Martine Aurillac, RPR, devenue député après l'entrée au gouvernement de Michel Roussin, RPR ; Gabriel Kaspereit, RPR ; Claude-Gérard Marcus, RPR ; Georges Sarre, MDC ; *Alain Devaquet, RPR, n.s.r.p.* ; *Jean de Gaulle, RPR* ; Patrick Trémège, UDF-PPDF, suppléant d'Anne-Marie Couderc, RPR, nommée au gouvernement le 18 mai 1995, se *représente comme suppléant de* Mme Couderc ; Lionel Assouad, RPR, suppléant de Jacques Toubon, RPR, depuis l'élection législative partielle des 10 et 17 septembre 1995, se représente comme suppléant de M. Toubon ; *Nicole* Catala, RPR ; Edouard Balladur, RPR, réélu le 24 septembre 1995, après son départ du gouvernement ; René Galy-Dejean, RPR ; Georges Mesmin, UDF ; Gilbert Gantier, UDF-PR ; Pierre Rémond, RPR, suppléant de Bernard *Pons, RPR, nommé au gouvernement* le 18 mai 1995, se représente comme suppléant de M. Pons ; Roland Coche, RPR, suppléant de Françoise de Panafieu, RPR, nommée au gouvernement le 18 mai 1995, se représente comme suppléant de Mme de Panafieu ; Yves Verwaerde, UDF-PR, *suppléant* d'Alain Juppé, RPR, nommé au gouvernement le 30 mars 1993, n.s.r.p. ; Daniel Vaillant, PS, élu le 6 février 1994, après la démission d'office de Jean-Pierre Pierre-Bloch, *UDF-AD* ; *Jacques Féron, app. RPR, n.s.r.p.* ; Didier Bariani, UDF-rad.

1re - 1er, 2e, 3e et 4e arrondissements
I., 56 071 ; V., 34 818 ; A., 37,90
B. et N., 952 ; E., 33 866.

Ball. : Laurent Dominati, UDF-PR, d.s., 12 049 (35,57) ; Dominique Bertinotti, PS, c.g., 10 010 (29,55) ; Joëlle Lombard, FN, *2 816 (8,31) ; Sylvie Nicolier, PC, 1 890* (5,58) ; Yves Contassot, Verts, adj. m. du 3e arr., 1 650 (4,87) ; Emmanuel Lardeux, LDI-MPF, 828 (2,44) ; Josette Recan, LO, 720 (2,12) ; Patrick Renaudot, MDC, c.m. du 4e arr., 575 (1,69) ; Gilles Rey, GE, 539 (1,59) ; François Simon, CAP, 471 (1,39) ; *Catherine Samary, LCR, 339 (1,00)* ; Xavier Ha Duong Minh, EC, 302 (0,89) ; Sylvie Barbara, 4J, 276 (0,81) ; Jean-Luc Dumesnil, MEI, 247 (0,72) ; Claude Reichman, PPL, c.m. du 2e arr., 185 (0,54) ; Gabriel Lagouge, NE, 179 (0,52) ; Brigitte Giovanetti, IR, 138 (0,40) ; Jean-Michel *Goustour, MDR, 130 (0,38)* ; Michel-Xavier Combe, div., 126 (0,37) ; Dominique Amaudiès, PT, 112 (0,33) ; Alain Clary, div., 104 (0,30) ; Michel Gorlier, div., 77 (0,22) ; Pascal Macrez, PH, 69 (0,20) ; Rainer Wunenburger, PRS diss., 32 (0,09) ; Michèle Vitré, div., 2 (0,00).

Lég. 1993 : A., 35,13. Dominati, UDF-PR, 15 877 (43,12) ; Bertinotti, PS, 6 571 (17,84) ; *Lalonde, GE, 6 293 (17,09) ; Devedjian, FN,* 3 256 (8,84) ; Goenvic, PC, 1 877 (5,09) ; Motchane, MDC, 660 (1,79) ; Cornut, SEGA, 404 (1,09) ; Arnaudies, PT, 305 (0,82) ; *Massalsky,* LCR, 300 (0,81) ; Ribardière, NE, 261 (0,70) ; Garbarz, UED, 206 (0,55) ; Herckel, div. d., 199 (0,54) ; Goustour, MDR, 179 (0,48) ; Devaux, div., 123 (0,33) ; Tarpin, PLN, 93 (0,25) ; Millal, *France Plus, 87 (0,23)* ; Lagouge, *div., 67* (0,18) ; Cassens, MD, 62 (0,16).
Prés. 1995 : A., 28,14. Chirac, 13 222 (31,92) ; Jospin, 12 646 (30,53) ; *Balladur, 5 473 (13,21)* ; Le Pen, 3 186 (7,69) ; Laguiller, 2 145 (5,17) ; Voynet, 1 859 (4,48) ; Hue, 1 847 (4,46) ; de Villiers, 943 (2,27) ; Cheminade, 94 (0,22).

2e - 5e et partie du 6e arr.
I., 57 871 ; V., 38 005 ; A., 34,32
B. et N., 1 171 ; E., 36 834.

Ball. : Jean Tiberi, RPR, d.s., a.min., m. de Paris, 12 326 (33,46) ; Lyne Cohen-Solal, PS, 10 293 (27,94) ; Jacques Mary, FN, 2 629 (7,13) ; Yves Frémion, Verts, 1 811 (4,91) ; Jean-Jacques Walter, PPL, 1 684 (4,57) ; Martine Farner, PC, 1 351 (3,66) ; *Frédérique Pierre, LDI-MPF, 1 261 (3,42)* ; Corinne Barrière, div. g., 898 (2,43) ; Pierre Jolivet, EC, 707 (1,91) ; Jean-Pierre Dalmas, LO, 697 (1,89) ; Marie-Françoise Bechtel, MDC, 604 (1,63) ; Edouard Bonhomme, div., 369 (1,00) ; Pierre-François Divier, div. g., 319 (0,86) ; Jérôme Ballarin, 4J, 316 (0,85) ; Jean-Jacques Boislaroussie, AREV, 307 (0,83) ; Anne Carpentier, *div. g., 299 (0,81) ; Frédéric Budzyk, MEI,* 216 (0,58) ; Herbert Axelrad, MDR, 165 (0,44) ; Michel Tsorbazoglou, div., 124 (0,33) ; Bernard Raquin, GE, 120 (0,32) ; Françoise Champetier de Ribes, div. d., 95 (0,25) ; *Sylviane Buchner, IR, 70 (0,19)* ; Maurice Migeon, div., 60 (0,16) ; Romain Cazaumayou, PH, 47 (0,12) ; Laurent Gurgui, PLN, 33 (0,08) ; Alexandre Fur, div., 14 (0,03) ; Benoît Brasilier, div., 13 (0,03) ; *Guylenn Deschamps, div., 5 (0,01)* ; Christian Lançon, div., 1 (0,00).

Lég. 1993 : A., 29,12. Tiberi, RPR, 21 342 (53,66) ; Chauvet, PS, 6 882 (17,30) ; Labrousse, GE, 3 602 (9,05) ; Lacheret, FN, 2 571 (6,46) ; Tournadre, PC, 1 489 (3,74) ; Espagnol, MDC, 731 (1,83) ; Dupont, div., 722 (1,81) ; Dalmas, LO, 643 (1,61) ; Talles, NE, 357 (0,89) ; Lemaître, RDRP, 335 (0,84) ; Mariaud, MDR, 286 (0,71) ; Sarrot, div., 270 (0,67) ; Luccioni, UED, 155 (0,39) ; Sabatier, div., 148 (0,37) ; Cheminade, NS, 130 (0,32) ; Guillou, AP, 78 (0,19) ; Gurgui, PLN, 28 (0,07).
Prés. 1995 : A., 24,88. Chirac, 14 912 (34,38) ; Jospin, 12 347 (28,47) ; Balladur, 7 313 (16,86) ; Le Pen, 2 661 (6,13) ; Laguiller, 1 799 (4,14) ; Voynet, 1 652 (3,81) ; Hue, 1 465 (3,37) ; de Villiers, 1 139 (2,62) ; Cheminade, 76 (0,17).

3e - Partie des 6e et 7e arr.
I., 46 290 ; V., 29 120 ; A., 37,09
B. et N., 671 ; E., 28 449.

Ball. : Martine Aurillac, RPR, d.s., m. du septième arrond., 12 568 (44,17) ; Anne Kalch, PS, 5 356 (18,82) ; Jean-Philippe Hubin, LDI-CNIP, c.g., 3 829 (13,45) ; Loïc Le Henand, FN, *2 518 (8,85)* ; *Luc-Laurent* Salvador, Verts, 881 (3,09) ; Noëlle Mansoux, PC, *830 (2,91)* ; Raymond Pictet, GE, 530 (1,86) ; Sylvie Longuet, LO, 447 (1,57) ; Stéphanie Doligez, MEI, 401 (1,40) ; Françoise Bernard, PPL, 374 (1,31) ; Florence Prevoteau, 4J, 252 (0,88) ; Bernard Perier, *PNR, 122 (0,42) ; Geneviève Petres, div.,* 103 (0,36) ; Emmanuel Grosset, div., 87 (0,30) ; Christiane Regnier, MDR, 71 (0,24) ; Daniel Mahy, PRS diss., 29 (0,10) ; Laurent Prodeau, div., 26 (0,09) ; Michel Deslandes, PH, 25 (0,08).

Lég. 1993 : A., 31,88. Roussin, RPR, 19 076 (60,08) ; Morell, PS, 4 372 (13,77) ; Le Hénand, FN, 2 861 (9,01) ; Boyer, GE, 2 495 (7,85) ; Borvo, PC, 926 (2,91) ; Duthell de la Rochère, MDC, 522 (1,64) ; Beauquier, div. d., 480 (1,51) ; Esmenard, NE, 329 (1,03) ; Mann, *MDR, 262 (0,82) ; Goldstein, div., 184 (0,58)* ; Papillon, AP, 100 (0,31) ; Couturier, PLN, 71 (0,22) ; Fontaine, MD, 72 (0,22).
Prés. 1995 : A., 25,65. Chirac, 12 818 (37,02) ; Balladur, 8 502 (24,55) ; Jospin, 6 987 (20,18) ; Le Pen, 2 527 (7,29) ; de Villiers, 1 193 (3,44) ; Laguiller, 902 (2,60) ; Voynet, 881 (2,54) ; Hue, 753 (2,17) ; Cheminade, 57 (0,16).

4e - 8e et 9e arrondissements
I., 52 590 ; V., 31 941 ; A., 39,26
B. et N., 789 ; E., 31 152.

Ball. : Pierre Lellouche, RPR, d.s. de la 8e circ. du Val-d'Oise, c.m. de Cannes, 9 816 (31,51) ; Jacques Bravo, PS, c. de Pa*ris, 6 856 (22,00) ; Gabriel Kaspereit, RPR* diss., d.s., a.min., m. du 9e arrond., 5 317 (17,06) ; Eliane Dumont, FN, 3 065 (9,83) ; Jacques Daguenet, PC, 1 332 (4,27) ; Joseph Finkelstajn, Verts, 804 (2,58) ; Bruno North, LDI-CNIP, 755 (2,42) ; Franck Bensussan, LO, 589 (1,89) ; Danielle Deriaz, *GE, 587 (1,88) ; Jean-Claude Chatriot, div.,* 500 (1,60) ; Frédéric Faure, MEI, 402 (1,29) ; Malik Nguyen Va Ho, EC, 254 (0,81) ; Olivia Droin, 4J, 247 (0,79) ; Constance Mathieu, PPL, 238 (0,76) ; Françoise Boyvineau, MDR, 128 (0,41) ; Christian Gros, div., 120 (0,38) ; Daniel Pontier, PNR, 56 *(0,17) ; Samir El Jiries,* div., 39 (0,12) ; Emmanuel Ouamou, div., 25 (0,08) ; Alexandre Gonzales, div., 11 (0,03) ; François Giorgi, PH, 11 (0,03).

Lég. 1993 : A., *35,87*. Kaspereit, RPR, 19 143 (56,08) ; Bravo, PS, 5 589 (16,37) ; Dumont, FN, 3 726 (10,91) ; Butel, GE, 2 835 (8,30) ; Daguenet, PC, 1 112 (3,25) ; Boulnier, *LO, 552* (1,61) ; Naim, NE, 430 (1,26) ; Ninaca, UED, 253 (0,74) ; Cohen, PLN, 148 (0,43) ; Mercante, div. d., 143 (0,41) ; Ouamou, MDR, 111 (0,32) ; Dorchies, div., 93 (0,27).
Prés. 1995 : A., *28,84*. Chirac, 14 083 (36,96) ; Jospin, 8 338 (21,88) ; Balladur, 7 347 (19,28) ; Le Pen, 3 338 (8,76) ; Laguiller, 1 520 (3,99) ; Voynet, 1 140 *(2,99)* ; de Villiers, 1 131 (2,96) ; Hue, 1 115 (2,92) ; Cheminade, 82 (0,21).

5e - 10e arrondissements
I., 40 597 ; V., 24 917 ; A., 38,62
B. et N., 667 ; E., 24 250.

Ball. : Claude-Gérard Marcus, RPR, d.s., c.g., 7 534 (31,06) ; Tony Dreyfus, PS, sén., a.min., m. du 10e arr., 7 197 (29,67) ; Fran*çoise Monestier, FN*, 2 822 (11,63) ; Dominique Léonard, PC, 1 610 (6,63) ; Véronique Dubarry, Verts, 1 308 (5,39) ; Chantal Cauquil, LO, 743 (3,06) ; Sylvie Scherer, CAP, 518 (2,13) ; Bernard Ques*son, LDI-CNIP, 463 (1,90)* ; Jean-Marc Maldonado, MDC, adj. m. du 10e arr., 453 (1,86) ; Dorine Barbey, GE, 437 (1,80) ; Pierre Larrouturou, 4J, 352 (1,45) ; Michel Payoux, EC, 142 (0,58) ; Hélène Mariner, *div., 115 (0,47) ; Khaldoum Hamade, MEI,* 109 (0,44) ; Pascal Picco, PT, 109 (0,44) ; Christine Chauvin, IR, 103 (0,42) ; Arnaud Hautbois, PNR, 100 (0,41) ; Dominique Boussac, PH, 64 (0,26) ; Patrick Schemla, MDR, 63 (0,25) ; Thierry Vincent, *PPL, 8* (0,03).

Lég. 1993 : A., 36,73. *Marcus, RPR, 10 913* (41,71) ; Dreyfus, PS, 4 922 (18,81) ; Monestier, FN, 3 456 (13,20) ; Ferreira, Verts, 2 550 (9,74) ; Lhostis, PC, 1 911 (7,30) ; Cauquil, LO, 652 (2,49) ; Manaranche, MDC, 496 (1,89) ; Naim, NE, 342 (1,30) ; Faure, UED, 242 (0,92) ; Rubin, MDR, 231 (0,88) ; Segaud, RDRP, 196 (0,74) ; Schor, div. d., 174 (0,66) ; Ravier, MD, 78 (0,29).
Prés. 1995 : A., 29,36. Jospin, 8 958 (30,01) ; Chirac, 8 695 (29,13) ; Balladur, 3 480 (11,65) ; Le Pen, 3 086 (10,33) ; Laguiller, 1 828 (6,12) ; Hue, 1 667 (5,58) ; Voynet, 1 356 (4,54) ; de Villiers, 707 (2,36) ; Cheminade, 70 (0,23).

6e - Parties des 11e et 20e arr.
I., 57 319 ; V., 34 671 ; A., 39,51
B. et N., 993 ; E., 33 678.

Ball. : Georges Sarre, MDC, d.s., a.min., m. du 11e arr., 12 648 (37,55) ; Arlette Braquy, UDF-rad., c.g., 7 843 (23,28) ; Max Dantès, FN, 3 785 (11,23) ; Catherine Gegout, PC, 2 954 (8,77) ; Martine Billard, Verts, c.g., 1 950 (5,79) ; Philippe Julien, LO, 1 063 (3,15) ; Michel Charneau, LDI-CNIP, 699 (2,07) ; Jeanne Bongiardino, *GE, 675 (2,00) ; Laurent Darracq, EC, 535* (1,58) ; Henri Merme, AREV, 401 (1,19) ; André Fontaine, 4J, 382 (1,13) ; Evelyne George, MEI, 261 (0,77) ; François Rosel, PT, 178 (0,52) ; Alain Ducq, PH, 121 (0,35) ; Sylvie Foucault, MDR, 104 (0,30) ; Jacques Marie de Chastenay, PPL, 79 (0,23).

Lég. 1993 : A., 36,14. Cuillé, RPR, 12 058 (34,63) ; Sarre, PS, 9 298 (26,70) ; Philippe, FN, 4 381 (12,58) ; Simonet, GE, 3 372 (9,68) ; Delpature, PC, 2 546 (7,31) ; Julien, LO, 891 (2,55) ; Artaud, NE, 596 (1,71) ; Galland, SEGA, 547 *(1,57) ; Chaudy, RDRP, 403 (1,15) ; Julien,* UED, 286 (0,82) ; Diquet, MDR, 199 (0,57) ; Goisier-Clemenceau, AP, 129 (0,37) ; Ducret, MD, 114 (0,32).
Prés. 1995 : A., 27,96. Jospin, 13 246 (32,30) ; Chirac, 10 809 (26,35) ; Balladur, 4 301 (10,48) ; Le Pen, 4 266 (10,40) ; Laguiller, 2 778 (6,77) ; Hue, 2 704 (6,59) ; Voynet, 1 998 (4,87) ; de Villiers, 796 (1,94) ; Cheminade, 110 (0,26).

7e - Parties des 11e et 12e arr.
I., 57 053 ; V., 35 076 : A., 38,52
B. et N., 1 013 ; E., 34 063.

Ball. : *Patrick Bloche, PS, c.m. de Paris,* 10 909 (32,02) ; Corinne Lepage, écol., min., adj. m. de Cabourg, 10 288 (30,20) ; Alain-Christian Fragny, FN, 3 510 (10,30) ; Jean-Robert Franco, PC, 2 486 (7,29) ; Christian Colas, Verts, 1 311 (3,84) ; Annick Marsault, LO, 1 144 (3,35) ; Cécile Sil*houette, CAP, c.m. de Paris, 1 133 (3,32)* ; Thierry Magne, LDI-MPF, 708 (2,07) ; Carole Hardoin, GE, 615 (1,80) ; Michelle Orengo, EC, 415 (1,21) ; Charles Gaudin, 4J, 380 (1,11) ; Alain Tardif, MEI, 298 (0,87) ; Lionel Choucha, div. d., 219 (0,64) ; Patricia Mahot, IR, 174 (0,51) ; Elsa Pasco, div., 170 (0,49) ; Françoise Rolland, PNR, 148 (0,43) ; Sylvène Baroche, PH, 103 (0,30) ; *Jean-Marc Ebel, PLN, 32 (0,09)* ; Laurence Deguel, PPL, 20 (0,05).

Lég. 1993 *: A., 34,77. Devaquet, RPR, 15 279* (42,65) ; Bloche, PS, 7 499 (20,93) ; Poulain, FN, 4 083 (11,39) ; Aznar, GE, 3 284 (9,16) ; Doriath, PC, 2 394 (6,68) ; *Silhouette, MDC, 959* (2,67) ; Marsault, LO, 816 (2,27) ; Heitz, NE, 524 (1,46) ; Johnstone, RDRP, 327 (0,91) ; Aynaud, MDR, 286 (0,79) ; Bourdin, UED, 195 (0,54) ; Delbecq, MD, 110 (0,30) ; Grellier, PLN, 66 (0,18).
Prés. 1995 : A., 27,84. Jospin, 12 688 (30,66) ; Chirac, 11 873 (28,69) ; Balladur, 5 202 (12,57) ; *Le Pen, 3 723 (8,99) ; Hue, 2 532 (6,11) ; Laguil*ler, 2 465 (5,95) ; Voynet, 1 942 (4,69) ; de Villiers, 872 (2,10) ; Cheminade, 85 (0,20).

8e - Partie du 12e arrondissement
I., 63 379 ; V., 40 818 ; A., 35,59
B. et N., 1 187 ; E., 39 631.

Ball. : Sandrine Mazetier, PS, c.m. du 12e arr., 10 247 (25,85) ; Jean de Gaulle, RPR, d.s., 9 285 (23,42) ; Jean-Pierre Bechter, RPR diss., a.d., adj. m. du 12e arr., 6 497 (16,39) ; Stéphane Téot, FN, 4 134 (10,43) ; *José Espinosa, PC, 2 288* (5,77) ; Christophe Najdowski, Verts, 1 577 (3,97) ; Gérard Chauvin, LO, 954 (2,40) ; Pascale de Lausun, LDI-MPF, 851 (2,14) ; Gisèle Sebag, MDC, 681 (1,71) ; *Philippe Abramowicz, GE, 461 (1,16)* ; Thierry Jaccaud, MEI, 447 (1,12) ; Boris Darceaux, CAP, 329 (0,83) ; Christel Pesme, LCR, 325 (0,82) ; Olivier Durand, div., 313 (0,78) ; Véronique Dandrel-Gagey, *4J, 310 (0,78) ; René Thévenot, EC,* 265 (0,66) ; Jean-Marc Brockly, NE, 169 (0,42) ; Hélène Delecourt, PH, 114 (0,28) ; Patrice Métreau, PT, 98 (0,24) ; Jean-Marc Taboulet, PPL, 90 (0,22) ; Raymond Stoesser, *PNR, 69 (0,17)* ; Bernard Cendrier, PRS diss., 67 (0,16) ; Georges Maltret, MDR, 60 (0,15).

Lég. 1993 : A., 32,14. De Gaulle, RPR, 19 408 (46,59) ; Chevaillier, PS, 7 261 (17,43) ; Richard, FN, 4 574 (10,98) ; Breteau, Verts, 4 309 (10,34) ; Espinosa, PC, 2 209 (5,30) ; Duthell, NE, 918 (2,20) ; Chauvin, LO, 759 (1,82) ; Sebag, MDC, 744 (1,78) ; Alazla, MDR, 576 (1,38) ; Jomeau, div. d., 524 (1,25) ; Grond, *LCR, 320 (0,76) ; Munsch, PLN, 51 (0,12).*
Prés. 1995 : A., 25,58. Chirac, 15 094 (31,68) ; Jospin, 12 774 (26,81) ; Balladur, 7 168 (15,04) ; *Le Pen, 4 589 (9,63)* ; Laguiller, 2 422 (5,08) ; Hue, 2 375 (4,98) ; Voynet, 1 824 (3,82) ; de Villiers, 1 302 (2,73) ; Cheminade, 84 (0,17).

9e - Partie du 13e arrondissement
I., 53 889 ; V., 34 530 ; A., 35,92
B. et N., 1 131 ; E., 33 399.

Ball. : Jean-Marie Le Guen, PS, a.d., c.m. de Paris, 11 158 (33,40) ; Anne-Marie Couderc, RPR, min., a.d., adj. m. de Paris, 10 433 (31,23) ; Pierre Champouillon, FN, 3 549 (10,62) ; Martine Marchand, PC, 2 661 (7,96) ; Hervé Dufour, Verts, 1 231 (3,68) ; Charline Joliveau, LO, 1 076 (3,22) ; Chantal Merchadou, *GE, 585 (1,75)* ; Joëlle Gérinier, LDI-CNIP, 479 (1,43) ; Irina Revue, EC, 418 (1,25) ; Delphine Petit, LCR, 374 (1,11) ; Serge Sidoroff, MEI, 362 (1,08) ; Jean-François Pelissier, AREV, 351 (1,05) ; *Jacques Borensztejn, PT, 242* (0,72) ; Patrick Sinègre, PH, 124 (0,37) ; Anny Kierzkowski, div., 123 (0,36) ; Jean-Paul Bernardi, PNR, 104 (0,31) ; Roger Kinsonnier, MDR, 73 (0,21) ; Gabriel Onesto, PPL, 56 (0,16).

Lég. 1993 : A., 32,62. Couderc, RPR, 13 434 (39,65) ; Le Guen, PS, 7 852 (23,17) ; Fourcin, FN, 3 484 (10,28) ; Moreau, PC, 3 021 (8,91) ; *Porchez, GE, 2 855 (8,42)* ; Duthell, NE, 531 (1,56) ; Joliveau, LO, 528 (1,55) ; Pellissier, SEGA, 496 (1,46) ; Panagiotopoulos, RDRP, 425 (1,25) ; *Borensztejn, PT, 306 (0,90)* ; Donzel, UED, 222 (0,65) ; Blanchot, LCR, 190 (0,56) ; Walfard, MDR, 173 (0,51) ; Debord, ext. g., 134 (0,39) ; Fluchon, MD, 86 (0,25) ; Buresi, PLN, 79 (0,23) ; Bourne, AP, 65 (0,19).
Prés. 1995 : A., 26,29. Jospin, 11 973 (30,44) ; Chirac, 11 618 (29,54) ; Balladur, 4 410 (11,21) ; Le Pen, 3 856 (9,80) ; *Hue, 2 811 (7,14)* ; Laguiller, 2 246 (5,71) ; *Voynet, 1 563 (3,97)* ; de Villiers, 778 (1,97) ; Cheminade, 75 (0,19).

10e - Parties des 13e et 14e arr.
I., 59 834 ; V., 39 189 ; A., 34,50
B. et N., 1 144 ; E., 38 045.

Ball. : Jacques Toubon, RPR, min., a.d., *m. du 13e arr., 13 305 (34,97)* ; Serge Blisko, PS, a.d., c.m. de Paris, 11 334 (29,79) ; Yves de Quemper, FN, 3 375 (8,87) ; Daniel Vaubaillon, PC, c.m. du 13e arr., 2 414 (6,34) ; Françoise Steller, Verts, 1 817 (4,77) ; Monique Leborgne, LO, 1 081 (2,84) ; Philippe Cuignache-Gallois, LDI-MPF, 785 (2,06) ; Franck Laval, GE, *719* (1,88) ; Nicole Morichaud, MDC, c.r., 680 (1,78) ; François Doucet, EC, 449 (1,18) ; Isabelle Timsit, 4J, 387 (1,01) ; Béatrice Bloch, AREV, 382 (1,00) ; Jean-François Segard, MEI, 333 (0,87) ; Margaret Bussinger, LCR, 315 (0,82) ; Jean-Luc Bianquis, div., 154 (0,40) ; Laurence Lenglet, IR, 152 (0,39) ; Didier Lecerf, PNR, 109 *(0,28) ; Gérard Loubier, div., 93 (0,24)* ; Gilles Pasquier, PRS diss., 49 (0,12) ; Antoinette Di Ruzza, PH, 44 (0,11) ; Marie-Luce Iovane-Chesneau, MDR, 43 (0,11) ; Eric Bournonville, PPL, 25 (0,06).

10 septembre 1995 : A., 70,91. Jacques Toubon, RPR, 7 397 (42,06) ; Serge Blisko, PS, 5 320 (30,25) ; Bertrand Robert, FN, 1 741 (9,90) ; Gisèle Moreau, PC, 1 153 (6,55) ; Danièle Graignic, écol., 876 (4,98) ; Jean-François Pellissier, écol., 509 (2,89) ; Chantal Cauquil, LO, 318 (1,80) ; Nicole Morichaud, MDC, 249 (1,41) ; Guy Dorchies, div., 20 (0,11) ; Bernard Guegan, div., 0 (0,00).
Lég. 1993 : A., 31,07. Toubon, RPR, 17 759 *(44,92) ; Blisko, PS, 8 182 (20,69) ; Brossault,* Verts, 4 134 (10,45) ; Martinez, FN, 3 496 (8,84) ; Vaubaillon, PC, 2 436 (6,16) ; Salomon, *MDC, 900 (2,27) ; Leborgne, LO, 831 (2,10)* ; Minnaert, SEGA, 678 (1,71) ; Yde, NE, 572 (1,44) ; Giraud, MDR, 237 (0,59) ; Blanquis, MD, 182 *(0,46) ; Puynège-Buresi, PLN, 127* (0,32).
Prés. 1995 : A., 26,03. Jospin, 14 040 (31,75) ; Chirac, 12 533 (28,34) ; Balladur, 6 660 (15,06) ; Le Pen, 3 492 (7,89) ; Hue, 2 428 (5,49) ; Laguiller, 2 142 (4,84) ; Voynet, 1 802 (4,07) ; de Villiers, 1 046 (2,36) ; Cheminade, 73 (0,16).

11e - Partie du 14e arrondissement
I., 55 116 ; V., 35 652 ; A., 35,31
B. et N., 984 ; E., 34 668.

Ball. : Nicole Catala, RPR, d.s., adj. m. de Paris, 11 874 (34,25) ; Pierre Castagnou, PS, c. de Paris, *9 842 (28,38) ; Bertrand* Robert, FN, 3 763 (10,85) ; Maurice Lassalle, PC, 2 308 (6,64) ; Claire Le Strat, Verts, 1 828 (5,27) ; Danièle Graignic, div., 995 (2,87) ; Patrick Marcireau, LO, 896 (2,58) ; Olivier Morice, LDI-CNIP, 764 (2,20) ; Marinette Bache, MDC, c.m. de Paris, 583 (1,68) ; *Stéphanie Chauvin,* LCR, 353 (1,01) ; Alain Koutoujansky, 4J, 317 (0,91) ; Jean-Claude Kobrynski, EC, 275 (0,79) ; Marie Baudry, NE, 248 (0,71) ; Marc Jutier, MEI, 234 (0,67) ; Carlos Pieroni, *PT, 135 (0,38)* ; *Catherine Roblin,* MDR, 122 (0,35) ; Thérèse Néroud, PH, 81 (0,23) ; Yves-Nicolas Armani, PLN, 37 (0,10) ; Marc Chauve, PPL, 18 (0,05).

Lég. 1993 *: A., 33,22.* Catala, RPR, 15 683 (44,00) ; Castagnou, PS, 7 301 (20,48) ; Robert, FN, 3 920 (11,00) ; Vidal, Verts, 3 674 (10,31) ; *Lassalle, PC, 2 274 (6,38)* ; Colafrancesco, MDC, 816 (2,29) ; Elbaz, NE, 570 (1,60) ; Alfiala, RDRP, 432 (1,21) ; Charier, LCR, 419 (1,17) ; Bosselut, MD, 195 (0,54) ; Robert, MDR, 135 (0,37) ; Armani, PLN, 107 (0,30) ; Lecerf, AP, 110 (0,30).
Prés. 1995 : A., 27,33. Chirac, 12 163 (29,85) ; Jospin, 11 999 (29,45) ; Balladur, 5 920 (14,53) ; Le Pen, 3 705 (9,09) ; Laguiller, 2 214 (5,43) ; Hue, 2 169 (5,32) ; Voynet, 1 601 (3,92) ; de Villiers, 895 (2,19) ; Cheminade, 78 (0,19).

12e - Partie du 15e arrondissement
I., 63 147 ; V., 39 951 ; A., 36,73
B. et N., 1 091 ; E., 38 860.

Ball. : Edouard Balladur, RPR, d.s., a.pr. min., 19 175 (49,34) ; Anne Le Moal, PS, 8 467 (21,78) ; Raphaële Dor, FN, 3 283 *(8,44) ; Emmanuelle Falsanini,* Verts, 1 282 (3,29) ; Raymonde Contensous, PC, c.m. du 15e arr., 1 265 (3,25) ; Isabelle Deschard, LDI-MPF, 977 (2,51) ; Madeleine Lacroix, LO, 775 (1,99) ; Jean-Romain Fabrikant, div., 745 (1,91) ; Patrick Farbiaz, EC, 678 (1,74) ; Dominique Deroche, *GE, 583 (1,50) ; Jean-Ma*rie Breton, MEI, 449 (1,15) ; Jérôme-Michel Gagey, 4J, 270 (0,69) ; Laurence Fesquet, LCR, 250 (0,64) ; Michel Thizon, div., 182 (0,46) ; Stéphane Tilloy, div., 116 (0,29) ; Chantal Le Roux, MDR, 111 (0,28) ; Patrick Ségur, PRS diss., 95 (0,24) ; Jorge Montes-de Ola, AREV, *67 (0,17) ; Hervé* Andres, PH, 50 (0,12) ; Corinne Gilles, PLN, 25 (0,06) ; Alexandre Maidanatz, PPL, 15 (0,03).

17 septembre 1995 : A., 67,09. Edouard Balladur, RPR, 12 477 (59,09) ; Laurence Dumont, PS, 4 650 (22,02) ; Alexis Petraud, FN, 1 723 (8,16) ; *Dominique Ewald, écol., 496 (2,34)* ; Raymonde Contensous, PCF, 397 (1,88) ; Marie-Madeleine Lacroix, LO, 346 (1,63) ; Michel Bressaud, écol., 252 (1,19) ; Pierre Alleaume, MDC, 243 (1,15) ; Stéphane Tilloy, roy., 218 (1,03) ; Michel Delmas, div. d., 185 (0,87) ; Frédéric Parrat, div. g., 87 (0,41) ; Gérard Laporte, div. d., 38 (0,18) ; Myriam Dibundu-Bordreuil, *div. d., 0 (0,00) ; Bernard Guegan, div., 0 (0,00).*
Lég. 1993 : A., 31,68. Balladur, RPR, 24 478 (57,99) ; Fleutiaux, PS, 7 077 (16,76) ; Milloz, FN, 3 634 (8,61) ; Lecoq, GE, 3 376 (7,99) ; Contensous, PC, 1 234 (2,92) ; Boulier, MDC, 558 (1,32) ; Mayer, NE, 549 (1,30) ; Lacroix, LO, 548 (1,29) ; Llzop, UED, 241 (0,57) ; Levesque, MDR, 185 (0,43) ; Robel, PT, 163 (0,38) ; Legendre, *PLN, 83 (0,19) ; Alexandre, div., 78* (0,18).
Prés. 1995 : A., 25,72. Chirac, 15 371 (32,65) ; Balladur, 11 301 (24,01) ; Jospin, 10 705 (22,74) ; Le Pen, 3 542 (7,52) ; Laguiller, 1 807 (3,83) ; de Villiers, 1 436 (3,05) ; Hue, 1 432 (3,04) ; Voynet, 1 396 (2,96) ; Cheminade, 78 (0,16).

13e - Partie du 15e arrondissement
I., 66 588 ; V., 41 897 ; A., 37,08
B. et N., 1 187 ; E., 40 710.

Ball. : René Galy-Dejean, RPR, d.s., m. du 15e arr., 18 452 (45,32) ; Gilles Alayrac, PRS, 8 217 (20,18) ; Georges Péan, FN, 4 106 (10,08) ; Antoine Leborgne, PC, 1 761 (4,32) ; Joël Chenais, Verts, 1 415 (3,47) ; Laure Schneiter, MEI, 1 298 (3,18) ; Nicolas Gandy, LDI-CNIP, 1 222 (3,00) ; Claire Maury, LO, 918 (2,25) ; Lucien Jallamion, MDC, c.m. du 15e arr., 748 (1,83) ; Juliette Agrimont, *GE, 707 (1,73)* ; *Laurence* Ruimy, LCR, 487 (1,19) ; Françoise Lindecker, *4J, 449 (1,10)* ; Laurence Martory, EC, 207 (0,50) ; Jean-Philippe Baron, div., 159 (0,39) ; Jean-Pierre Fitoussi, PT, 145 (0,35) ; Laurence Grégoire, MDR, 123 (0,30) ; Raphaël Chertier, PH, 120 (0,29) ; *Michel Delmas, PRS diss., 107 (0,26)* ; Simone Durand, div., 48 (0,11) ; Axel Gerson, PPL, 21 (0,05).

Lég. 1993 : A., 31,62. Galy-Dejean, RPR, 24 066 (54,04) ; Mossé, MRG, 7 418 (16,65) ; Schneiter, Verts, *4 816 (10,81) ; Péan, FN, 4 442 (9,97)* ; Gauvrit, PC, 2 190 (4,91) ; Mayer, NE, 917 (2,05) ; Axelrad, MDR, 494 (1,10) ; Gelot, PLN, 184 (0,41) ; Schuyer, *div. d., 4 (0,00).*
Prés. 1995 : A., 26,01. Chirac, 16 325 (32,86) ; Jospin, 11 728 (23,61) ; Balladur, 10 421 (20,98) ; Le Pen, 4 102 (8,25) ; Laguiller, 2 102 (4,23) ; Hue, 1 911 (3,84) ; Voynet, 1 558 (3,13) ; de Villiers, 1 444 (2,90) ; Cheminade, 80 (0,16).

14e - Partie du 16e arrondissement
I., 48 432 ; V., 30 616 ; A., 36,78
B. et N., 774 ; E., 29 842.

Ball. : Claude Goasguen, UDF-FD, a.min., a.d., adj. m. de Paris, 12 163 (40,75) ; Georges Mesmin, UDF-AD diss., d.s., 6 201 (20,77) ; Jean-Yves Mano, PS, c.m. de Paris, 4 144 (13,88) ; Jacques Lafay, FN, 2 965 *(9,93) ; Marie-Thérèse Junot,* LDI-CNIP, c.m. de Paris, 1 543 (5,17) ; Philippe Nieto, Verts, 736 (2,46) ; Denise Garnier, PC, 561 (1,87) ; Ronald Rémy, GE, 497 (1,66) ; Jean-Richard Sulzer, MDR, 374 (1,25) ; François Deltour, 4J, 264 (0,88) ; Isabelle Waechter, MEI, 256 *(0,85) ; Serge Rader, div., 80 (0,26)* ; Jean Clément, PLN, 58 (0,19).

Lég. 1993 : A., 30,43. Mesmin, UDF, 22 136 (66,46) ; Lafay, FN, 3 872 (11,62) ; Mano, PS, 3 175 (9,53) ; Brunswick, GE, 2 389 (7,17) ; Crémieux, *PC, 616 (1,84) ; Régnier, MDR,* 322 (0,96) ; Hily, NE, 268 (0,80) ; Muraz, UDI, 269 (0,80) ; Lathourakis, UED, 119 (0,35) ; Clermont, MD, 96 (0,28) ; Hubert, PLN, 45 (0,13).
Prés. 1995 : A., 23,51. Chirac, 15 296 (41,12) ; Balladur, 10 528 (28,30) ; Jospin, 5 219 (14,03) ; Le Pen, 2 814 (7,56) ; de Villiers, 1 376 (3,70) ; Laguiller, 739 (1,98) ; Voynet, 596 (1,60) ; Hue, *567 (1,52) ; Cheminade, 56 (0,15).*

15e - Partie du 16e arrondissement
I., 41 449 ; V., 24 791 ; A., 40,18
B. et N., 611 ; E., 24 180.

Réélu : Gilbert Gantier, *UDF-PR*, 14 542 (60,14).

Bariza Khiari, PS, 2 602 (10,76) ; Patrick Brocard, FN, 2 598 (10,74) ; Patrick Formey de Saint Louvent, LDI-MPF, 1 306 (5,40) ; Jean-Christophe Mounicq, PPL, 1 216 (5,02) ; Pascale Girard, Verts, 375 (1,55) ; Isabelle Baudoin, GE, 360 (1,48) ; Bernard Diment, PC, 342 (1,41) ; Cathy Bouvet, *MDR, 283 (1,17)* ; Bernard Picot, 4J, 219 (0,90) ; Ethery Pagava, MEI, 188 (0,77) ; Nicolas Rizler, EC, 118 (0,48) ; François Cloud, PLN, 31 (0,12).

Lég. 1993 : A., 33,16. Gantier, UDF-PR, 19 794 (71,67) ; Brocard, FN, 3 008 (10,89) ; Pourtaud, PS, 2 233 (8,08) ; Gombert, GE, 1 481 (5,36) ; *Diment, PC, 355 (1,28) ; Sherrer, NE, 205* (0,74) ; Malka, MDR, 175 (0,63) ; Molina, ADUA, 115 (0,41) ; Blériot, UED, 112 (0,40) ; Zanotti, MD, 76 (0,27) ; *Cloud, PLN, 61 (0,22).*
Prés. 1995 : A., 24,91. Chirac, 13 852 (44,77) ; Balladur, 8 958 (28,95) ; Jospin, 3 513 (11,35) ; Le Pen, 2 308 (7,46) ; de Villiers, 1 091 (3,52) ; Laguiller, 486 (1,57) ; Voynet, 382 (1,23) ; Hue, 315 (1,01) ; Cheminade, 34 (0,11).

16e - Partie du 17e arrondissement
I., 52 196 ; V., 33 026 ; A., 36,72
B. et N., 942 ; E., 32 084.

Élu : Bernard Pons, RPR, min., a.d., c.m. de Paris, 17 206 (53,62).

Elizabeth Larrieu, PS, 5 276 (16,44) ; Danièle Lançon, FN, 3 325 (10,36) ; Alexandre Varaut, LDI-MPF, 1 924 (5,99) ; Martine Auber, Verts, 1 175 (3,66) ; Geneviève Jollet, PC, 740 (2,30) ; Gérard Charnoz, GE, 621 (1,93) ; Pascal Demangeot, LO, 514 (1,60) ; Pascale Durel, 4J, 348 (1,08) ; Antoine Delacour, *MEI, 335 (1,04)* ; Marie-Annelle Monod-Broca, PPL, 291 (0,90) ; Maurice Rubin, MDR, 190 (0,59) ; Eric Bleuven, div., 100 (0,31) ; Gérard Laporte, PLN, 38 (0,11) ; Valérie Martin, PH, 1 (0,00).

Lég. 1993 : A., 31,70. Pons, RPR, 22 545 (63,13) ; Gonneau, PS, 4 224 (11,83) ; Le Pen, FN, 3 963 (11,09) ; Marandon, GE, 2 768 (7,75) ; Malier, PC, 823 (2,30) ; Franquenouille, NE, 418 (1,17) ; Jolivet, MDR, 372 (1,04) ; Bayle, UED, 326 (0,91) ; Souillot, MD, 111 (0,31) ; Laporte, PLN,

Abréviations et sigles

MANDATS
a.d. : ancien député.
adj.m. : adjoint au maire.
a.m. : ancien ministre.
a.prés. de la Rép. : ancien président de la République.
a.pr. min. : ancien premier ministre.
c.m. : conseiller municipal.
c.g. : conseiller général.
c.r. : conseiller régional.
d.e. : député européen.
d.s. : député sortant.
m. : maire.
min. : ministre.
p.r.c. g. : président de conseil général.
p.r.c. r. : président de conseil régional.
sén. : sénateur.
s. d'E. : secrétaire d'Etat.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MAI ET JUIN 1997
4J : Union pour la semaine de 4 jours, de Pierre Larrouturou.
AREV : Alliance rouge et verte.
aut. : autonomistes.
CAP : Convention pour une alternative progressiste.
CPNT : Chasse, pêche, nature, traditions.
div. : divers (*inclassables, ni* de droite ni de gauche).
div.d. : divers droite.
div.g. : divers gauche.
EC : Ecologie citoyenne (regroupement des mouvements de Noël Mamère et d'Yves Pietrasanta)
écol. : divers écologistes.
ext.d. : extrême droite.
ext.g. : extrême gauche.
FN : Front national.
GE : Génération écologie, de Brice Lalonde.
IR : Initiative républicaine.
ind. : indépendantistes.
LDI-CNIP : La droite indépendante-Centre national des indépendants et paysans, d'Olivier d'Ormesson.
LDI-MPF : La droite indépendante-Mouvement pour la France, de Philippe de Villiers.
LCR : Ligue communiste révolutionnaire.
LO : Lutte ouvrière.
MDC : Mouvement des citoyens.
MDR : Mouvement des réformateurs, de Jean-Pierre Soisson.
MEI : Mouvement écologiste indépendant, d'Antoine Waechter.
nat. : nationalistes.
NE : Les Nouveaux Ecologistes.
PC : Parti communiste.
PCG : Parti communiste de Guadeloupe.
PCM : Parti communiste de Martinique.
PCR : Parti communiste réunionnais.
PH : Parti humaniste.
PLN : Parti de la loi naturelle.
PNR : Parti national républicain.
PPDG : Parti progressiste démocratique guadeloupéen.
PPL : Parti pour la liberté, de Claude Reichman.
PPM : Parti progressiste martiniquais.
PRS : Parti radical-socialiste.
PS : Parti socialiste.
PSG : Parti socialiste guyanais.
PT : Parti des travailleurs.
Rég. : régionalistes.
RPR : Rassemblement pour la République.
UDF : Union pour la démocratie française.
UDF-AD : adhérents directs de l'UDF.
UDF-FD : Force démocrate.
UDF-PPDF : Parti populaire pour la démocratie française.
UDF-PR : Parti républicain.
UDF-rad. : Parti radical.
Verts.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1993
ADFP : Alliance des Français pour le progrès.
ADUA : Association des usagers de l'administration et des services publics.
ANC : Accolta naziunale Corsa (nationalistes corses).
AP : Alliance populaire.
CN : Corsica nazione (nationalistes corses).
DCF : Démocratie chrétienne française.
EE : Entente des écologistes (Verts et GE).
FLNKS : Front de libération nationale kanak et socialiste.
Maj.p. : Majorité présidentielle.
MD : Mouvement des démocrates.
MPA : Mouvement pour l'autodétermination.
MRG : Mouvement des radicaux de gauche.
NAR : Nouvelle Action royaliste.
NS : Nouvelle Solidarité.
RDRP : Rassemblement des démocrates *et républicains de progrès.*
RLB : Ras le bol.
SEGA : Solidarité écologie gauche alternative.
UDB : Union démocratique bretonne.
UDF-CDS : Centre des démocrates sociaux (devenu Force démocrate).
UDF-P et R : Clubs perspectives et réalités (devenus PPDF).
UDF-PSD : Parti social-démocrate (a fusionné avec FD).
UDI : Union des indépendants.
UED : Union écologie démocratie.
UPF : Union pour la France.

– La mention « app. » signale les candidats qui sont proches d'un parti sans y adhérer.
– La mention « diss. » signale les candidats qui n'ont pas l'investiture de leur parti, qui en ont été exclus, ou qui s'en sont mis « en congé ».

هكذا من الأصل

90 (0,25) ; Mesa, AP, 67 (0,18).
Prés. 1995 : A., 25,67. Chirac, 16 090 (40,57) ; Balladur, 9 590 (24,18) ; Jospin, 6 581 (16,59) ; Le Pen, 3 263 (8,22) ; de Villiers, 1 380 (3,48) ; Laguiller, 1 089 (2,74) ; Voynet, 830 (2,09) ; Hue, 770 (1,94) ; Cheminade, 66 (0,16).

17e - Parties des 17e et 18e arr.
I., 50 341 ; V., 30 691 ; A., 39,03
B. et N., 970 ; E., 29 721.

Ball. : Françoise de Panafieu, RPR, a.min., adj. m. de Paris, 10 217 (34,37); *Annick Lepetit, PS, 7 380 (24,83)*; Jean-Pierre Reveau, FN, 4 153 (13,97); Michel Rizzi, PC, c.m. du 18e arr., 1 816 (6,11); Xavier Knowles, Verts, c.m. du 17e arr., 1 061 (3,56); Jean-Louis Nuel, LO, 919 (3,09); Thierry Bergeras, LDI-MPF, 867 (2,91); Jacques Douai, MEI, 482 (1,62); Jean-Luc Gonneau, MDC, c.m. du 17e arr., 469 (1,57); Louis Bériot, GE, 460 (1,54); Daniel Fellous, EC, 393 (1,32); Chantal Chatelain, LCR, 341 (1,14); Léonor Manent, 4J, 292 (0,98); André Bensoussan, MDR, 186 (0,62); Omar Bouraba, ext. g., 167 (0,56); Jacqueline Trinquet, PT, 139 (0,46); Aurore Cabuzel, PNR, 108 (0,36); Adnan Alnajen-Azzam, div., 94 (0,31); Valérie Macrez, PH, 92 (0,30); Yves Laulan, PPL, 84 (0,28); Jean-Alain d'Avray, div., 1 (0,00).

Lég. 1993 : A., 36,41. De Panafieu, RPR, 14 401 (44,62) ; Davant, PS, 5 608 (17,37) ; Reveau, FN, 4 708 (14,59) ; Knowles, Verts, 3 272 (10,14) ; Dambreville, PC, 1 830 (5,67) ; Largler-Giraud, NE, 874 (2,70) ; Nuel, LO, 688 (2,13) ; Juillard, MDR, 327 (1,01) ; Lamotte, LCR, 312 (0,96) ; Guérard des Lauriers, MD, 152 (0,47) ; Camoin, AP, 97 (0,30).
Prés. 1995 : A., 28,31. Chirac, 11 122 (29,87) ; Jospin, 9 571 (25,70) ; Balladur, 5 244 (14,08) ; *Le Pen, 4 600 (12,35) ; Laguiller, 2 200 (5,90)* ; Hue, 2 073 (5,56) ; Voynet, 1 364 (3,66) ; de Villiers, 961 (2,58) ; Cheminade, 96 (0,25).

18e - Partie du 18e arrondissement
I., 49 289 ; V., 31 440 ; A., 36,21
B. et N., 905 ; E., 30 535.

Ball. : Patrick Stéfanini, RPR, 8 735 (28,60); Christophe Caresche, PS, c.r., adj. m. du 18e arr., 8 352 (27,35); Xavier Schleiter, FN, 3 871 (12,67); Isabelle Mayer, PC, 2 113 (6,91); Anne Le Strat, Verts, 2 058 (6,73); Bruneau Chauvierre, div. d., 1 124 (3,68); Jean-Marie Benito, LO, 836 (2,73); Arnaud Folch, LDI-CNIP, 671 (2,19); Christian Boulmier, MDC, 447 (1,46); Patricia Osganian, CAP, 384 (1,25); Marie-Claude Drevet, LCR, 312 (1,02); Stéphane Poli, MEI, 306 (1,00); Ricardo Uztarroz, EC, 291 (0,95); Eva Sas, 4J, 252 (0,82); Naïma Abassi, GE, 241 (0,78); Roland Hélie, PNR, 141 (0,46); Pierre Abadie, div., 131 (0,42); Clothilde Elie, IR, 97 (0,31); Odile Thévenot, PH, 81 (0,26); Jérôme Pousse, div., 80 (0,26); François Thomine-Desmazures, PPL, 9 (0,02); Gilbert Lecavelier, ext. d., 3 (0,00).

Lég. 1993 : A., 35,76. Juppé, RPR, 14 788 (43,71) ; Caresche, PS, 6 028 (17,81) ; Lehideux, FN, 4 459 (13,18) ; Dumesnil, Verts, 3 704 (10,94) ; Wlos, PC, 2 077 (6,13) ; Benito, LO, 801 (2,36) ; Engelbert, NE, 737 (2,17) ; Casanova, MDC, 657 (1,94) ; Abadie, MDR, 260 (0,76) ; Skrzypczak, MD, 208 (0,61) ; Vuillard, AP, 112 (0,33).
Prés. 1995 : A., 27,17. Chirac, 10 647 (28,15) ; Jospin, 10 636 (28,12) ; Balladur, 4 902 (12,96) ; Le Pen, 4 412 (11,66) ; Laguiller, 2 364 (6,25) ; Hue, 2 071 (5,47) ; Voynet, 1 778 (4,70) ; de Villiers, 922 (2,43) ; Cheminade, 89 (0,23).

19e - Parties des 18e et 19e arr.
I., 40 955 ; V., 25 087 ; A., 38,74
B. et N., 783 ; E., 24 304.

Ball. : Daniel Vaillant, PS, d.s., m. du 18e arr., 8 025 (33,01); Jean-Pierre Pierre-Bloch, UDF-PPDF, a.d., c.m. de Paris, 6 435 (26,47); Patrick de Blignières, FN, c.m. du 18e arr., 3 596 (14,79); Turoman Michel, PC, c.m. de Paris, 1 805 (7,42); Jean-François Blet, Verts, c.m. de Paris, 1 195 (4,91); Annie Souchon, LO, 989 (4,06); Patrick Maire, LDI-CNIP, 376 (1,54); Gabriel Pictet, GE, 338 (1,39); Sarah Baruk, EC, 309 (1,27); Raymond Delord, div., 257 (1,05); Agnès Memin, AREV, 210 (0,86); Christiane Liboudan, NE, 194 (0,79); Stéphanie Stein, 4J, 183 (0,75); Marie-Claude Schidlower, PT, 134 (0,55); Henri Morel-Maroger, MEI, 127 (0,52); Pierre-Yann Dieuaide, PH, 73 (0,30); Alain Piller, MDR, 44 (0,18); Thierry Telphon, PPL, 13 (0,05); Corinne Taïeb-Haddad, div., 1 (0,00).

Lég. 1993 : A., 38,29. Pierre-Bloch, UDF-PSD, 8 703 (34,87) ; Vaillant, PS, 5 483 (21,97) ; Le Barbier de Blignières, FN, 3 604 (14,44) ; Germa, GE, 2 317 (9,28) ; Marchioni, PC, 1 794 (7,18) ; Girard, ext. d., 888 (3,55) ; Souchon, LO, 618 (2,47) ; Malvoisin, NE, 576 (2,30) ; Cretet, LCR, 282 (1,13) ; Sourcis, UED, 233 (0,93) ; Patout, div. d., 195 (0,78) ; André, MD, 136 (0,54) ; Clary, MDR, 127 (0,50).
Prés. 1995 : A., 27,90. *Jospin, 9 053 (29,63)* ; Chirac, 8 563 (28,03) ; Le Pen, 3 952 (12,93) ; Balladur, 2 976 (9,74) ; Hue, 2 083 (6,81) ; Laguiller, 1 973 (6,45) ; Voynet, 1 300 (4,25) ; de Villiers, 560 (1,83) ; Cheminade, 89 (0,29).

20e - Partie du 19e arrondissement
I., 57 409 ; V., 35 983 ; A., 37,32
B. et N., 1 066 ; E., 34 917.

Ball. : Jean-Christophe Cambadélis, PS, c.m. de Paris, *adj. m. du 19e arr., 10 565* (30,25); Michel Bulté, RPR, c.r., adj. m. de Paris, 9 867 (28,25); Xavier Voute, FN, 4 539 (12,99); Martine Durlach, PC, c.m. de Paris, 3 037 (8,69); Catherine Garros, Verts, c.m. du 19e arr., 1 622 (4,64); Daniel Lacroix, LDI-MPF, 1 064 (3,04); Marina Podgorny, LO, 988 (2,82); Jean-Marc Brulé, CAP, 545 (1,56); Manuel Dieudonné, MDC, 502 (1,43); Bernard Krouck, GE, 466 (1,33); Pascale Berthault, LCR, 360 (1,03); Valérie Sandrossian, EC, 297 (0,85); Laurent Bardon, 4J, 240 (0,68); Christine Dalmasso, MEI, 231 (0,66); Philippe Thireau, PRS diss., 199 (0,56); Jacques Puaux, PT, 172 (0,49); Jean-Luc Gérard, PH, 72 (0,20); Etienne Dabeedin, MDR, 50 (0,14); Antoine Lagaisse, PLN, 46 (0,13); André Epron, div., 41 (0,11); Jean-Marc Arrigault, PPL, 14 (0,04).

30 janvier 1994 : A., 69,13. Daniel Vaillant, PS, 4 191 (38,20) ; Anne-Marie Pierre-Bloch, UDF-PSD, 3 968 (31,44) ; Patrice de Blignières, FN, 1 840 (14,57) ; Mireille Marchioni, PC, 943 (7,47) ; *Louis Girard, ext. d., 475 (3,76)* ; Bernadette Léonard-Deligny, Verts, 264 (2,09) ; Dominique Martin-Ferrari, GE, 256 (2,02) ; Arnaud Folch, ext. d., 221 (1,75) ; Philippe Créter, LCR, 181 (1,43) ; Adnam Alnojem Azzam, div., 125 (0,99) ; Pierre Abadie, div., 72 (0,57) ; Alain-Serge Clary, MDR, 49 (0,38) ; José-Philippe Marquis, div. g., 36 (0,28).
Lég. 1993 : A., 34,89. Féron, UPF, 13 390 (37,91) ; Cambadélis, PS, 7 763 (21,98) ; Voute, FN, 5 036 (14,26) ; Desessard, Verts, 3 384 (9,58) ; Durlach, PC, 2 963 (8,39) ; *Dumoritet*, NE, 651 (1,84) ; Grandin, LO, 650 (1,84) ; Berthault, LCR, 331 (0,93) ; Jacquemin, PT, 267 (0,75) ; Chauvenet, SEGA, 233 (0,66) ; Wolfsohn, UED, 234 (0,66) ; Dabeedin, MDR, 195 (0,55) ; Ragot, MD, 147 (0,41) ; Anselme, PLN, 71 (0,20).
Prés. 1995 : A., 27,46. Chirac, 12 453 (29,49) ; Jospin, 12 083 (28,62) ; Le Pen, 4 817 (11,41) ; Balladur, 4 618 (10,93) ; Hue, 3 021 (7,15) ; Laguiller, 2 547 (6,03) ; Voynet, 1 689 (4,00) ; de Villiers, 911 (2,15) ; Cheminade, 80 (0,18).

21e - Partie du 20e arrondissement
I., 66 049 ; V., 41 355 ; A., 37,38
B. et N., 1 269 ; E., 40 086.

Ball. : Didier Bariani, UDF-rad., d.s., c.m. du 20e arr., 11 827 (29,50); Véronique Carrion-Bastok, PS, adj. m. du 20e arr., 11 009 (27,46); Martine Lehideux, FN, c.r., c.m. du 20e arr., 5 352 (13,35); Pierre Mansat, PC, c.m. de Paris, 3 521 (8,78); Denis Baupin, Verts, c.m. du 20e arr., 1 980 (4,93); Jean-Yves Autexier, MDC, a.d., c.m. de Paris, 1 210 (3,01); Nadine Pinochet, LO, 1 172 (2,92); Daniel Bernard, LDI-CNIP, 664 (1,65); Françoise Jeantelot, GE, 620 (1,54); Anne Delacquis, CAP, 497 (1,23); Dorothée Dauce, LCR, 397 (0,99); Brice Mallie, 4J, 338 (0,84); Stephen Guattari, EC, 270 (0,67); Roland Lamaison, div., 220 (0,54); Nicole Bernard, PT, 220 (0,54); Jean-Claude Barat, MEI, 152 (0,37); Eloi Leticee, MDR, 120 (0,29); Mitsimu Watanabe, PNR, 117 (0,29); Jean-Edouard Raphose, IR, 116 (0,28); Véronique Uchlinger, PH, 87 (0,21); Alain Quirot, PRS diss., 77 (0,19); Antoine Pezot, div., 61 (0,15); Christophe Benesse, div., 43 (0,10); Jean-Claude Senal, PPL, 16 (0,03).

Lég. 1993 : A., 34,94. Bariani, UDF-rad., 16 285 (39,13) ; Charzat, PS, 9 005 (21,64) ; Fraysse, FN, 5 662 (13,60) ; Marange, Verts, 4 286 (10,30) ; Malberg, PC, 3 229 (7,76) ; Nicole, LO, 850 (2,04) ; Bensaïd, LCR, 632 (1,51) ; Ventalon, NE, 598 (1,43) ; Caze, RDRP, 435 (1,04) ; Hassouni, MDR, 299 (0,71) ; Piemontese, UED, 194 (0,46) ; Lagaisse, PLN, 134 (0,32).
Prés. 1995 : A., 25,99. Jospin, 14 169 (29,11) ; Chirac, 13 739 (28,23) ; Le Pen, 5 670 (11,65) ; Balladur, 5 555 (11,41) ; Hue, 3 360 (6,90) ; Laguiller, 2 925 (6,01) ; Voynet, 2 097 (4,30) ; de Villiers, 1 040 (2,13) ; Cheminade, 106 (0,21).

ESSONNE (10)

■ En Essonne, les affaires ont bénéficié au FN. *Dans l'ancienne circonscription* de Xavier Dugoin, président RPR du conseil général, mis en examen dans l'affaire *du rapport commandé à Xavière Tiberi*, le député sortant Franck Marlin (RPR), maire d'Etampes, également mis *en examen, affrontera le candidat du* FN, dimanche 1er juin. Hubert de Mesmay n'a pourtant pas atteint les 12,5 % des inscrits nécessaires pour se maintenir au second tour, mais, arrivant en deuxième position derrière M. Marlin, il peut rester en lice. La candidate socialiste, devancée de cent quatre-vingts voix par le FN, a été handicapée par la présence de nombreuses petites listes et par la campagne menée contre elle par les Verts. La circonscription leur avait en effet été réservée dans le cadre des accords nationaux, et ce malgré l'opposition de la fédération socialiste.
Parmi les socialistes sortants, Jacques Guyard, maire d'Evry, devrait retrouver son siège sans problème, comme Julien Dray, qui réédite son score de 1988. Michel Berson, élu dès le premier tour en 1993, est légèrement en retrait face au candidat RPR, Nicolas Dupont-Aignan, maire d'Yerres. Les électeurs du FN feront pencher la balance. Entre Georges Tron (RPR) et son concurrent Thierry Mandon (PS), comme entre l'ancien secrétaire d'Etat Jean de Boishue (RPR) et Yves Tavernier (PS), la partie sera serrée. *Pierre-André Wiltzer*, numéro trois de l'UDF et patron des adhérents directs, est en ballottage favorable face au maire so*cialiste de Longjumeau, Philippe Schmit.*
Sortants : Jacques Guyard, PS ; Franck Marlin, RPR, élu député le 10 décembre 1995, en remplacement de Xavier Dugoin, RPR, élu sénateur ; Geneviève Colot, RPR, suppléante de Jean de Boishue, RPR, nommé au gouvernement le 18 mai 1995, se représente comme suppléante de M. de Boishue ; Pierre-André Wiltzer, UDF-AD ; Jean-Marc Salinier, PS, élu député le 10 décembre 1995, en remplacement de Michel Pelchat, UDF-PR, élu sénateur ; Odile Moirin, RPR ; Jean Marsaudon, RPR ; Michel Berson, PS ; Georges Tron, RPR ; Julien Dray, PS.

1re - Corbeil-Essonnes
I., 60 223 ; V., 38 656 ; A., 35,81
B. et N., 1 523 ; E., 37 133.

Ball. : Jacques Guyard, PS, d.s., a.min., m. d'Evry, 10 429 (28,08); François Zambrovski, *UDF-PR*, adj. m. de Corbeil, 7 802 (21,01); Jacques Olivier, FN, c.r., 7 159 (19,27); Bruno Piriou, PC, 3 977 (10,71); *Jacques Picard, Verts, c.m. de* Corbeil, 2 177 (5,86); Maurice Riou, LDI-MPF, adj. m. de Bondoufle, 1 344 (3,61); Yves Thoraval, LO, 1 067 (2,87); Joël Roret, GE, adj. m. de Corbeil, 765 (2,06); Armelle Branit, 4J, 529 (1,42); Nadine Pisson, NE, 488 (1,31); Michèle Fédérak, LCR, 472 (1,27); Daniel Fievet, MEI, 401 (1,07); Colette Lacote, PT, 292 (0,78); Hervé Martenot, IR, 201 (0,54); Christian Lauzin, PLN, 30 (0,08).

Lég. 1993 : A., 39,35. Marcille, RPR, 10 490 (28,36) ; Guyard, PS, 7 429 (20,08) ; Olivier, FN, 5 963 (16,12) ; Lesage, PC, 4 642 (12,55) ; *Gramunt, Verts, 3 536 (9,56)* ; *Bouffard, RDRP*, 935 (2,52) ; Dominguez, div. d., 779 (2,10) ; Fraoui, France Plus, 751 (2,03) ; Aspé, div., 675 (1,82) ; Thoraval, LO, 546 (1,47) ; Heber-Suffrin, UED, 441 (1,19) ; Vallot, PT, 315 (0,85) ; Fichou, LCR, 275 (0,74) ; Chaillet, UDI, 210 (0,56).
Prés. 1995 : A., 23,28. Jospin, 11 978 (26,27) ; Chirac, 9 470 (20,77) ; Le Pen, 6 990 (15,33) ; Balladur, 5 989 (13,13) ; Hue, 4 575 (10,03) ; Laguiller, 3 022 (6,62) ; Voynet, 1 871 (4,10) ; de Villiers, 1 598 (3,50) ; *Cheminade, 94 (0,20)*.

2e - Etampes
I., 71 857 ; V., 49 367 ; A., 31,29
B. et N., 2 541 ; E., 46 826.

Ball. : Franck Marlin, RPR, d.s., m. d'Etampes, 14 670 (31,32); Hubert De Mesmay, FN, c.m. de Mennecy, 8 660 (18,49); Elisabeth Doussain, PS diss., c.m. de Mennecy, 8 480 (18,10); Gérard Lefranc, PC, c.r., 5 571 (11,89); Alain Coste, Verts, c.m. de Ballancourt, 2 363 (5,04); Marie-Claire Guilleraut, LDI-MPF, 1 781 (3,80); Béatrice Wauquier, GE, 1 381 (2,94); Dominique Bazinet, LO, 1 276 (2,72); Pierre Mourot, NE, 872 (1,86); Pierre Guilloton, MDC, adj. m. d'Itteville, 706 (1,50); Vincent Lévy, 4J, 464 (0,99); Michel Mayen, PT, 312 (0,66); Jean-*Claude Ramos, IR, a.d., 190 (0,40)*; Michel Hervois, div. g., 100 (0,21).

3 octobre 1995 : A., 57,08. Franck Marlin, RPR diss., 8 009 (26,85) ; Elisabeth Doussain, PS, 5 483 (18,38) ; Hubert de Mesmay, FN, 5 334 (17,88) ; Jean-Jacques Boussaingault, RPR, 5 212 (17,47) ; Gérard Lefranc, PCF, 4 396 (14,74) ; Josette Rannou, Verts, 763 (2,55) ; Dominique Bazinet, LO, 623 (2,08).
Lég. 1993 : A., 28,58. Dugoin, RPR, 20 729 (43,42) ; *de Mesmay, FN, 8 222 (17,22)* ; Lefranc, PC, 5 631 (11,79) ; Girard, PS, 5 347 (11,20) ; Coste, Verts, 5 043 (10,56) ; Mourot, NE, 1 567 (3,28) ; Bazinet, LO, 1 053 (2,20) ; Rabhy, France Plus, 149 (0,31).
Prés. 1995 : A., 20,59. Chirac, 13 139 (23,36) ; Jospin, 10 945 (19,46) ; Le Pen, 9 901 (17,60) ; *Balladur, 9 245 (16,44) ; Hue, 4 871 (8,66)* ; Laguiller, 3 125 (5,55) ; de Villiers, 2 817 (5,01) ; Voynet, 2 043 (3,63) ; Cheminade, 141 (0,25).

3e - Arpajon
I., 81 784 ; V., 56 493 ; A., 30,92
B. et N., 2 707 ; E., 53 786.

Ball. : Jean De Boishue, RPR, a.min., a.d., c.g., m. de Brétigny, 15 229 (28,31); Yves Tavernier, PS, a.d., c.g., m. de Dourdan, 14 822 (27,55); François Salanié, FN, 8 517 (15,83); Philippe Camo, PC, c.m. de Brétigny, 4 387 (8,15); Gérard Deletraz, LDI-MPF, 1 830 (3,40); Sylvie Lironcourt, LO, 1 793 (3,33); Christophe Lepage, MDC, c.m. de Saint-Chéron, 1 732 (3,22); Thierry Berichvili, CAP, 1 619 (3,01); Ali Akim, GE, 1 388 (2,58); Renaud Sicard, MEI, 923 (1,71); Yannick Dabrowski, 4J, 786 (1,46); Jeanne Bordelet, LCR, 528 (0,98); Jean-Pierre Vialle, IR, 232 (0,43).

Lég. 1993 : A., 28,88. De Boishue, RPR, 20 341 (37,83) ; Tavernier, PS, 11 120 (20,68) ; Jazarguer, FN, 7 314 (13,60) ; Chalot, Verts, 5 211 (9,69) ; Saint-Etienne, PC, 4 892 (9,10) ; Dor, *RDRP, 1 355 (2,52) ; Lironcourt, LO, 1 244* (2,31) ; Huet, NE, 976 (1,81) ; Derain, UED, 668 (1,24) ; Havet, CNI, 639 (1,18).
Prés. 1995 : A., 21,10. Chirac, 14 593 (23,06) ; Jospin, 14 413 (22,77) ; Balladur, 9 917 (15,67) ; Le Pen, 8 983 (14,19) ; Hue, 6 016 (9,50) ; Laguiller, 3 835 (6,06) ; de Villiers, 2 862 (4,52) ; Voynet, 2 484 (3,92) ; Cheminade, 170 (0,26).

4e - Longjumeau
I., 71 973 ; V., 49 719 ; A., 30,91
B. et N., 2 226 ; E., 47 493.

Ball. : Pierre-André Wiltzer, UDF-AD, d.s., c.r., c.m. de Longjumeau, 13 461 (28,34); Philippe Schmit, PS, m. de Longjumeau, 11 465 (24,14); Gilles Mabire, FN, c.m. de Montlhéry, 6 434 (13,54); Gérard Nevers, LDI-MPF, c.r., c.g., m. de Villebon-, 3 849 (8,10); Sylvie Mayer, PC, 3 216 (6,77); Roland Mérieux, CAP, c.m. de Sainte-Geneviève, 1 742 (3,66); Paul Loridant, MDC, sén., m. de Les Ulis, 1 685 (3,54); Vincenzo De Matteis, GE, 1 531 (3,22); *Michel Turmel, LO, 1 415 (2,97)*; Michel Mombrun, EC, c.r., c.m. d'Epinay-sur-Orge, 1 351 (2,84); Eric Richard, 4J, 723 (1,52); *Alain Veysset, PT, 349 (0,73)*; Maryvonne Senet, IR, c.m. de Lisses, 271 (0,57); Michel Tambla, PH, 1 (0,00).

Lég. 1993 : A., 29,90. *Wiltzer, UDF, 18 654* (40,28) ; Cochard, PS, 7 065 (15,25) ; Aurand, FN, 6 905 (14,91) ; Mombrun, GE, 4 941 (10,67) ; Freychet, PC, 3 299 (7,12) ; Touquoy-Morichaud, MDC, 1 897 (4,09) ; Veronneau, NE, 1 364 (2,94) ; Friess, RDRP, 1 245 (2,68) ; Turmel, LO, 930 (2,00).
Prés. 1995 : A., 22,91. Jospin, 13 278 (24,33) ; Chirac, 12 871 (23,58) ; Balladur, 8 615 (15,78) ; Le Pen, 7 291 (13,36) ; Hue, 4 445 (8,14) ; Laguiller, 3 345 (6,12) ; de Villiers, 2 316 (4,24) ; *Voynet, 2 296 (4,20)* ; Cheminade, 118 (0,21).

5e - Orsay
I., 61 581 ; V., 42 061 ; A., 31,69
B. et N., 1 491 ; E., 40 570.

Ball. : Pierre Labordes, RPR, c.r., adj. m. de Gif-sur-Yvette, 13 534 (33,35); Jean-Marc Salinier, PS, d.s., c.g., adj. m. des Ulis, 12 357 (30,45); Jean Lyssandre, FN, c.m. de Les Ulis, 3 834 (9,45); Dominique Crozat, PC, 2 702 (6,66); Anne D'Espinos de la Caillerie, GE, 1 673 (4,12); Claude Thomas-Colombier, AREV, c.m. d'Orsay, *1 663 (4,09); Vincent Pédoïa, LDI-MPF*, c.m. de Massy, 1 375 (3,38); Nicole Poupinot, LO, 1 136 (2,80); François Silva, 4J, *825 (2,03); Pierre Lemans, MEI, 720* (1,77); David Bodet, LCR, 407 (1,00); Georges Bachellerie, PT, 285 (0,70); Philippe Couturier, PLN, 59 (0,14).

3 décembre 1995 : A., 62,17. Marie-Hélène Aubry, UDF-PR, 8 136 (35,70) ; Jean-Marc Salinier, PS, 7 374 (32,36) ; Olivier Kuberski, FN, 2 578 (11,31) ; Daniel Gouttefarde, PCF, 1 696 (7,44) ; Jean Darvenne, MDC, 1 395 (6,12) ; Claude Thomas-Collombier, AREV, 1 103 (4,84) ; Nicole Poupinot, LO, 502 (2,20).
Lég. 1993 : A., 28,27. Pelchat, *UDF-PR*, 16 458 (39,54) ; Loridant, PS, 8 462 (20,33) ; Le Scornet, GE, 5 039 (12,10) ; Carmagnol, FN, 3 595 (8,63) ; Gouttefarde, PC, 2 138 (5,13) ; Rougé, écol., 1 915 (4,60) ; Mouret, div. d., 1 362 (3,27) ; Mogue, RDRP, 806 (1,93) ; Poupinot, LO, 639 (1,53) ; Gaspalou, UED, 601 (1,44) ; Loizenant, SEGA, 603 (1,44).
Prés. 1995 : A., 22,96. Jospin, 13 139 (28,29) ; Chirac, 11 208 (24,13) ; Balladur, 8 259 (17,78) ; Le Pen, 4 106 (8,84) ; Hue, 3 084 (6,64) ; Laguiller, *2 633 (5,67) ; Voynet, 2 231 (4,80) ; de Villiers*, 1 657 (3,56) ; Cheminade, 123 (0,26).

6e - Massy
I., 67 629 ; V., 45 424 ; A., 32,83
B. et N., 2 198 ; E., 43 226.

Ball. : Odile Moirin, RPR, d.s., c.g., 12 180 (28,17); François Lamy, PS, c.r., c.m. de Palaiseau, 12 074 (27,93); Roger Douce, FN, 5 926 (13,70); Serge Guichard, PC, c.m. de Palaiseau, 3 810 (8,81); Guy Bonneau, Verts, c.m. de Massy, 2 358 (5,45); Didier Leboiteux, LDI-MPF, 1 348 (3,11); Jacques Mazars, LO, 1 213 (2,80); Josiane Rouland, GE, 1 137 (2,63); Monique Duboué, MDC, c.m. de Palaiseau, 913 (2,11); *Stéphane Pocrain, EC, 832 (1,92)*; Pierre Roux, 4J, 643 (1,48); Anne Duceux, LCR, 502 (1,16); Jacques Sauterey, PT, 290 (0,67).

Lég. 1993 : A., 31,75. Moirin, RPR, 9 087 (20,43) ; Germon, PS, 9 013 (20,26) ; Delahaye, *UDF-PR, 7 169 (16,11) ; Douce, FN, 5 661* (12,72) ; Dahan-Dalmedico, GE, 4 629 (10,40) ; Mayer, PC, 3 771 (8,47) ; Chappon, RDRP, 1 143 (2,57) ; Molines, NE, 1 071 (2,40) ; Mazars, LO, 883 (1,98) ; Bizet, UED, 577 (1,29) ; Lorigny, PT, 550 (1,23) ; Calone, MDR, 510 (1,14) ; Veneny, UDI, 414 (0,93).
Prés. 1995 : A., 25,22. Jospin, 13 873 (27,14) ; Chirac, 11 341 (22,19) ; Balladur, 7 756 (15,17) ; Le Pen, 6 418 (12,55) ; Hue, 4 725 (9,24) ; Laguiller, 3 144 (6,15) ; Voynet, 2 016 (3,94) ; de Villiers, 1 697 (3,32) ; Cheminade, 138 (0,27).

7e - Viry-Châtillon
I., 67 734 ; V., 45 014 ; A., 33,54
B. et N., 1 728 ; E., 43 286.

Ball. : Marie-Noëlle Lienemann, PS, a.min., a.d., m. d'Athis-Mons, *13 158* (30,39); Jean Marsaudon, RPR, d.s., m. de Savigny-sur-Orge, 12 981 (29,98); Pascal-*Michel Delmas, FN, c.r., 7 292 (16,84)*; Jean-Michel Leterrier, PC, adj. m. de Juvisy, 3 363 (7,76); Jean-Jacques Campini, *LO, 1 220 (2,81); Jacques Adotto, LDI-*MPF, 1 171 (2,70); François Bénétin, GE, 1 097 (2,53); Alain Roch, AREV, adj. m. de *Juvisy, 1 020 (2,35); Philippe Le Pont*, MEI, c.r., 703 (1,62); Nicolas Revel, div., 566 (1,30); Laurent Guedj, 4J, 428 (0,98); *Jean Estivill, IR, 266 (0,61); Renée Drou*gard, PPL, 21 (0,04).

Lég. 1993 : A., 31,43. Marsaudon, RPR, 16 801 (37,60) ; *Lienemann, PS, 10 064 (22,52)* ; Delmas, FN, 6 548 (14,65) ; Bockelandt, PC, 3 343 (7,48) ; Le Pont, Verts, 2 686 (6,01) ; Prost, RDRP, 1 347 (3,01) ; Morelle, MDR, 872 (1,95) ; Campini, LO, 738 (1,65) ; Geneste, div. g., 684 (1,53) ; *Langin, UDI, 651 (1,45) ; Mokart, UED*, 566 (1,26) ; Pastumaz, div. g., 228 (0,51) ; Le Goff, AP, 149 (0,33).
Prés. 1995 : A., 23,88. Jospin, 12 076 (23,66) ; Chirac, 11 579 (22,69) ; Le Pen, 8 338 (16,33) ; Balladur, 7 904 (15,48) ; Hue, 4 593 (9,00) ; Laguiller, 2 853 (5,59) ; de Villiers, 1 844 (3,61) ; Voynet, 1 746 (3,42) ; Cheminade, 99 (0,19).

8e - Brunoy
I., 68 224 ; V., 45 000 ; A., 34,04
B. et N., 1 556 ; E., 43 444.

Ball. : Nicolas Dupont-Aignan, RPR, m. de Yerres, 13 099 (30,15); Michel Berson, *PS, d.s., c.g., m. de Crosne, 12 395 (28,53)*; Patrick Mignon, FN, 6 634 (15,27); Lucien Lagrange, PC, c.g., m. de Savigny-sur-*Orge, 3 982 (9,16); Dominique Chemla*, Verts, c.m. de Brunoy, 1 799 (4,14); Ghyslaine Degrave, GE, 1 216 (2,79); Joël Brossat, LO, 1 191 (2,74); Catherine Merceron, LDI-MPF, 1 124 (2,58); Jean-Marc Marty, MEI, 560 (1,28); Cécile Lucas, 4J, 451 (1,03); Pierrick Roulette, LCR, 366 (0,84); José Amar, div. g., 331 (0,76); Patrice Finel, IR, c.m. de Vigneux-sur-Seine, 296 (0,68).

Lég. 1993 : A., 33,29. Josse, RPR, 9 509 (21,17) ; Berson, PS, 8 438 (18,78) ; Deschanel, FN, 5 922 (13,18) ; Béteille, RPR diss., 5 242 (11,67) ; Hardouin, GE, 4 273 (9,51) ; Lagrange, PC, 4 265 (9,49) ; Guiraudou, UDF-CDS, 3 377 (7,51) ; Weber, NE, 999 (2,22) ; Daussy-Sève, UED, 950 (2,11) ; Van Aderwelt, div. g., 847 (1,88) ; Brossat, LO, 758 (1,68) ; Gruselle, UDI, 332 (0,73).
Prés. 1995 : A., 25,92. Jospin, 12 304 (24,19) ; *Chirac, 11 718 (23,04) ; Balladur, 7 654 (15,05)* ; Le Pen, 7 474 (14,69) ; Hue, 4 576 (8,99) ; Laguiller, 3 170 (6,23) ; de Villiers, 1 976 (3,88) ; Voynet, 1 870 (3,67) ; Cheminade, 109 (0,21).

9e - Draveil
I., 67 449 ; V., 44 726 ; A., 33,68
B. et N., 1 565 ; E., 43 161.

Ball. : Georges Tron, RPR, d.s., m. de Draveil, 13 022 (30,17); Thierry Mandon, PS, a.d., c.g., m. de Ris-Orangis, 11 818 (27,38); Sophie Lespagnon, FN, c.r., c.m. de Ris-Orangis, 7 280 (16,86); Michel Soubiran, PC, c.m. de Draveil, 3 492 (8,09); Didier Chastanet, Verts, 2 040 (4,72); Michel Crémey, LO, 1 349 (3,12); *Marcel Ribes, LDI-MPF*, adj. m. de Brétigny sur Orge, 1 289 (2,98); Jacques Laïk, GE, 1 208 (2,79); Joëlle Penochet, MEI, *716 (1,65)*; Benoît Vienot, *4J, 583 (1,35)*; Jérôme Poudrille, IR, 364 (0,84).

Lég. 1993 : A., 31,19. Tron, RPR, 16 684 (37,77) ; Mandon, PS, 10 093 (22,85) ; Lespagnon, FN, 6 621 (14,99) ; Perrin, PC, 3 934 (8,90) ; Smolar, GE, 3 330 (7,54) ; Mickno, NE, 718 (1,62) ; Rouge, écol., 704 (1,59) ; Cremey, LO, 694 (1,57) ; Casalongua, RDRP, 693 (1,56) ; Guyot, div., 420 (0,95) ; Adonaï, UDI, 276 (0,62).
Prés. 1995 : A., 23,99. Chirac, 11 772 (23,17) ; Jospin, 11 755 (23,13) ; Balladur, 8 472 (16,67) ; Le Pen, 7 556 (14,87) ; Hue, 4 178 (8,22) ; Laguiller, 3 049 (6,00) ; de Villiers, 1 972 (3,88) ; Voynet, 1 940 (3,81) ; Cheminade, 113 (0,22).

10e - Morsang-sur-Orge
I., 55 746 ; V., 36 238 ; A., 34,99
B. et N., 1 549 ; E., 34 689.

Ball. : Julien Dray, PS, d.s., *10 549 (30,41)*; Antoine Charrin, UDF-PR, c.g., c.m. de Morsang-sur-Orge, 7 839 (22,59); Claude Vasquez, PC, c.g., m. de *Grigny*, 5 957 (17,17); Michel De Rostolan, FN, a.d., c.m. de Saint-Michel-sur-Orge, 5 854 (16,87); Gérard Pociecka, AREV, c.m. de Morsang-sur-Orge, 1 292 (3,72); Roland Hautin, LO, 1 046 (3,01); Thierry Claudel, LDI-MPF, 1 027 (2,96); Marie-Hélène Larrouturou, 4J, 420 (1,21); Daniel Schapira, PT, 213 (0,61); Véronique Jaillette, PLN, 172 (0,49); Patrick Zind, IR, 122 (0,35); Serge Petipermon, MDR, 115 (0,33); Youssouf Chotia, div., 83 (0,23).

Lég. 1993 : A., 33,14. Charrin, UDF-PR, 8 369 (23,37) ; Dray, PS, 6 707 (18,73) ; Vasquez, PC, 6 052 (16,90) ; de Rostolan, FN, 5 539 (15,47) ; Bertry, RPR diss., 3 113 (8,69) ; Roret, GE, 2 944 (8,22) ; Ripoll, RDRP, 987 (2,75) ; Hautin, LO, 670 (1,87) ; Saroyan, écol., 452 (1,26) ; Pocielka, SEGA, 362 (1,01) ; Cinquin, MD, 253 (0,70) ; Lascary, UDI, 192 (0,53) ; Ulanowska, MDR, 165 (0,46).
Prés. 1995 : A., 23,91. Jospin, 9 849 (23,35) ; Chirac, 8 940 (21,19) ; Le Pen, 6 427 (15,24) ; Balladur, 5 777 (13,69) ; Hue, 5 553 (13,16) ; Laguiller, 2 561 (6,07) ; Voynet, 1 555 (3,68) ; de Villiers, 1 422 (3,37) ; Cheminade, 89 (0,21).

HAUTS-DE-SEINE (13)

Réélu : Nicolas Sarkozy, RPR (6e).

■ Nicolas Sarkozy (RPR) est le seul à retrouver son siège dès le premier tour, même s'il perd près de 9 points par rapport à 1993. A Garches, Jacques Baumel est en ballottage pour 45 voix. A Boulogne-Billancourt, le sortant Georges Gorse (RPR), âgé de quatre-vingt-deux ans, élu au premier tour depuis 1967, qui avait face à lui un UDF et deux dissidents RPR, est éliminé. André Santini (UDF-*FD) à Issy-les-Moulineaux (10e circonscription)*, Jean-Jacques Guillet (RPR) à Meudon (8e), Frantz Taittinger (RPR) à *Asnières-Colombes-Sud (2e)*, Patrick Devedjian (RPR) à Antony-Sceaux (13e) et les communistes Jacques Brunhes à Co*lombes-Nord (1re) et Janine Jambu* à Bagneux (11e) sont en ballottage favorable.
A Clichy-Levallois, où la radicale-socia*liste Catherine Lalumière est arrivée en* tête devant le maire RPR de Levallois-Perret, Olivier de Chazeaux, les voix du *FN feront la différence. Isabelle Balkany* n'a pu franchir le premier tour. A Nanterre-Suresnes, le maire RPR de Su*resnes, Christian Dupuy, est devancé par* le sénateur communiste, Jacqueline Fraysse, maire de Nanterre. Dans la

هكذا من الأصل

12e circonscription, Châtillon, où le sortant Jean-Pierre Foucher, UDF-FD, avait contre lui le maire RPR du Plessis-Robinson, Philippe Pemezec, le socialiste Pascal Buchet, maire de Fontenay-aux-Roses, est arrivé en tête. L'attitude du FN sera déterminante. Une seule triangulaire, à Courbevoie, opposera le sortant Jean-Yves Haby, UDF-PR, au maire RPR de la ville, Jacques Kossowski, arrivé en tête, et au socialiste Renaud La Heurte.

Sortants : *Jacques Brunhes, PC* ; Frantz Taittinger, RPR ; Jean-Yves Haby, *UDF-PR* ; *Christian Dupuy, RPR* ; Patrick Balkany, RPR, n.s.r.p. ; Nicolas Sarkozy, *RPR, réélu le 24 septembre 1995*, après son départ du gouvernement ; Jacques Baumel, RPR ; Jean-Jacques Guillet, RPR ; Georges Gorse, RPR ; André Santini, UDF-FD ; Janine Jambu, PC ; Jean-Pierre Foucher, UDF-FD ; Patrick Devedjian, RPR.

1re - Colombes Nord

I., 56 986 ; V., 34 961 ; A., 38,64
B. et N., 1 018 ; E., 33 943.

Ball. : Jacques Brunhes, PC, d.s., m. de *Gennevilliers*, 11 554 (34,03) ; Jean-Yves Le Gallou, FN, d.e., c.r., c.m. de Colombes, 7 200 (21,21) ; Alain Robert, RPR, c.m. de Bagneux, 5 637 (16,60) ; Maurice Lobry, PS, adj. m. de Colombes, 4 921 (14,49) ; Alain Rouat, Verts, 1 379 (4,06) ; Michel Breton, LO, 958 (2,82) ; Jean-Jacques Druyer, div., 556 (1,63) ; Richard Merra, CAP, 537 (1,58) ; Philippe Mussat, LCR, 310 (0,91) ; Arnaud Leclercq, 4J, 263 (0,77) ; Gérard Orget, ext. d., 235 (0,69) ; Sylvain Michon, PT, 229 (0,67) ; Henri Hamon, div. d., 164 (0,48).

Lég. 1993 : A., 35,72. Brunhes, PC, 11 658 (32,76) ; Prévot, UDF, 7 761 (21,81) ; Le Gallou, FN, 6 857 (19,26) ; Léopold, PS, 2 625 (7,37) ; Guicharousse, Verts, 2 464 (6,92) ; Prévot, ext. d., 1 202 (3,37) ; Fauconnier, NE, 1 041 (2,92) ; Ranaivoson, écol., 578 (1,62) ; Breton, LO, 552 (1,55) ; *Mas, DCF, 384 (1,07) ; Mourre*, PT, 270 (0,75) ; Mussat, ext. g., 193 (0,54).
Prés. 1995 : A., 27,74. Jospin, 10 038 (24,52) ; Chirac, 7 252 (17,72) ; Le Pen, 7 164 (17,50) ; Hue, 6 972 (17,03) ; Balladur, 4 429 (10,82) ; Laguiller, 2 564 (6,26) ; Voynet, 1 306 (3,19) ; de Villiers, 1 113 (2,72) ; Cheminade, 87 (0,21).

2e - Asnières, Colombes Sud

I., 54 757 ; V., 34 917 ; A., 36,23
B. et N., 1 151 ; E., 33 766.

Ball. : Frantz Taittinger, RPR, d.s., m. d'Asnières, *11 968 (35,44) ; Dominique* Frager, EC, c.r., adj. m. de Colombes, 7 505 (22,22) ; Hubert Massol, FN, c.m. d'Asnières, 5 850 (17,32) ; Catherine Laigle, PC, c.m. de Colombes, 2 508 (7,42) ; Alain Houzel, GE, 1 448 (4,28) ; Alain Debionne, LDI-CNIP, 939 (2,78) ; Jean-Paul Macé, LO, 917 (2,71) ; Olivier Chazoule, RPR diss., 885 (2,62) ; Cyrille Dechenoix, div. d., 649 (1,92) ; Jean-Marc Pigault, LCR, 567 (1,67) ; Guillaume Pons, 4J, 442 (1,30) ; Philippe Moal, PH, 57 (0,16) ; Georges Renaud, PPL, 31 (0,09).

Lég. 1993 : A., 31,29. Tranchant, RPR, 10 468 (28,33) ; Taittinger, div. d., 6 650 (18,00) ; Massol, FN, 6 254 (16,93) ; Laneret, PS, 4 664 (12,62) ; Frager, GE, 3 272 (8,85) ; Le Guernevé, PC, 2 553 (6,91) ; *Monel, NE, 1 027 (2,78)* ; Macé, LO, 574 (1,55) ; Matet, UED, 473 (1,28) ; Pomeranz, MDC, 462 (1,25) ; Vidal, CNI, 422 (1,14) ; Pirod, NS, 119 (0,32).
Prés. 1995 : A., 26,03. Chirac, 10 728 (25,94) ; *Jospin, 9 077 (21,95)* ; Balladur, 8 071 (19,51) ; Le Pen, 6 034 (14,59) ; Hue, 2 471 (5,97) ; Laguiller, 2 082 (5,03) ; de Villiers, 1 441 (3,48) ; Voynet, 1 370 (3,31) ; Cheminade, 80 (0,19).

3e - Courbevoie

I., 64 487 ; V., 41 528 ; A., 35,60
B. et N., 1 245 ; E., 40 283.

Ball. : Jacques Kossowski, RPR diss., m. de Courbevoie, 10 001 (24,82) ; Jean-Yves Haby, UDF-PR, d.s., c.m. de Courbevoie, 8 686 (21,56) ; Renaud Laheurte, PS, c.m. de Courbevoie, 8 523 (21,15) ; Christian Perez, FN, 5 320 (13,20) ; Béatrice Galicier, PC, 1 863 (4,62) ; Corinne Leroy-Burel, Verts, 1 737 (4,31) ; Anne-Marie Schwartz, LO, 1 077 (2,67) ; Laurent Poultier du Mesnil, LDI-MPF, c.m. de Courbevoie, 1 064 (2,64) ; Amirouche Laidi, GE, 855 (2,12) ; Christophe Le Ret, 4J, 577 (1,43) ; Jean-Marc Denjean-Navaille, CAP, 430 (1,06) ; Roger Habans, PNR, 113 (0,28) ; Gildas Rondepierre, PPL, 36 (0,08) ; Jean-Christophe Merrheim, PH, 1 (0,00).

Lég. 1993 : A., 29,38. Haby, UDF-PR, 20 327 (47,56) ; Roussel, PS, 6 836 (15,99) ; Perez, FN, 6 483 (15,16) ; Brigand, GE, 4 318 (10,10) ; Massou, PC, 2 165 (5,06) ; *Morin, NE, 951 (2,22)* ; Marsault, LO, 718 (1,68) ; Cousin, écol., 537 (1,25) ; Poyer, PLN, 208 (0,48) ; Edmondson, NS, 196 (0,45).
Prés. 1995 : A., 24,01. Chirac, 13 680 (28,27) ; *Jospin, 10 536 (21,78)* ; Balladur, 10 245 (21,17) ; Le Pen, 5 871 (12,13) ; Hue, 2 320 (4,79) ; Laguiller, 2 268 (4,68) ; de Villiers, 1 758 (3,63) ; Voynet, 1 591 (3,28) ; Cheminade, 106 (0,21).

4e - Nanterre

I., 59 514 ; V., 38 503 ; A., 35,30
B. et N., 1 208 ; E., 37 295.

Ball. : Christian Dupuy, RPR, d.s., m. de Suresne, 10 793 (28,93) ; Jacqueline Fraysse, PC, sén., m. de Nanterre, 9 661 (25,90) ; Marie-Laure Meyer, PS, adj. m. de Nanterre, 6 249 (16,75) ; Michel Schmidt, FN, c.m. de Nanterre, 5 211 (13,97) ; Michel Monnot, EC, 1 441 (3,86) ; Philippe Marsault, *LO*, 739 (1,98) ; Bruno Georges, LDI-MPF, 663 (1,77) ; André Cassou, *MDC, adj. m. de Nanterre*, 512 (1,37) ; Touati Ferhat, GE, c.m. de Nanterre, 484 (1,29) ; Stéphane Schaub, 4J, 352 (0,94) ; Nicole Kersuzan, NE, 318 (0,85) ; Christian Demercastel, Verts, 241 (0,64) ; Romain Treppoz, LCR, 162 (0,43) ; Olivier Gardent, PT, 152 (0,40) ; Marguerite Edorh-Lawson, MDR, 114 (0,30) ; Agnès Katz, IR, 103 (0,27) ; François Thibault, div. d., 100 (0,26).

Lég. 1993 : A., 30,26. Dupuy, RPR, 14 645 (36,57) ; Fraysse-Cazalis, PC, 8 526 (21,29) ; Sapin, PS, 6 680 (16,68) ; Debaille, FN, 4 724 (11,79) ; Demercastel, Verts, 3 192 (7,97) ; Kersuzan, NE, 1 159 (2,89) ; Schwartz, LO, 512 (1,27) ; Amell, UDI, 372 (0,92) ; Allain, PT, 231 (0,57).
Prés. 1995 : A., 25,41. Jospin, 11 212 (24,93) ; Chirac, 9 622 (21,40) ; Hue, 6 434 (14,31) ; Balladur, 6 349 (14,12) ; Le Pen, 6 006 (13,35) ; Laguiller, 2 368 (5,26) ; Voynet, 1 546 (3,43) ; de Villiers, 1 286 (2,86) ; Cheminade, 138 (0,30).

5e - Levallois-Perret

I., 52 005 ; V., 33 749 ; A., 35,10
B. et N., 1 136 ; E., 32 613.

Ball. : Catherine Lalumière, PRS, a.min., d.e., a.d., *7 521 (23,06)* ; Olivier de Chazeaux, RPR, m. de Levallois, 7 247 (22,22) ; Alain Gallais, FN, c.m. de Clichy, 4 718 (14,46) ; Isabelle Balkany, RPR diss., c.g., 4 399 (13,48) ; Michel Limousin, PC, adj. m. de Clichy, 2 209 (6,77) ; Catherine Alfarroba, EC, c.r., adj. m. de Clichy, 1 819 (5,57) ; Brigitte Flahaut, LDI-CNIP, adj. m. de Levallois, 1 242 (3,80) ; Alain Fournier, Verts, 847 (2,59) ; Marie-Christine Desmoulin, GE, 816 (2,50) ; Richard Percevault, LO, 713 (2,18) ; Laurence Lamy, 4J, 322 (0,98) ; Jean-Jacques Semoun, div. d., *264 (0,80) ; Mireille Court, LCR*, 232 (0,71) ; Luc Benoît, PT, 166 (0,50) ; Henri Zaslavsky, IR, 98 (0,30).

Lég. 1993 : A., 31,91. Balkany, RPR, 14 129 *(40,77)* ; Catoire, PS, 6 777 (19,55) ; Gallais, FN, 4 360 (12,58) ; Schmaus, PC, 2 652 (7,65) ; Duprez, GE, 2 440 (7,04) ; Luneau, Verts diss., 652 (1,88) ; Vivant, CNI, 599 (1,72) ; Crémieux, SEGA, 559 (1,61) ; Percevault, LO, 499 (1,44) ; *Willing, NE, 483 (1,39)* ; Yadan, MD, 391 (1,12) ; Le Cail, écol., 364 (1,05) ; Conversy, écol., 336 (0,97) ; Lefebvre, UDI, 230 (0,66) ; Dutheil, PT, 179 (0,51).
Prés. 1995 : A., 25,29. Chirac, 10 801 (27,20) ; Jospin, 9 596 (24,17) ; Balladur, 6 955 (17,52) ; Le Pen, 5 065 (12,75) ; Hue, 2 756 (6,94) ; Laguiller, 2 032 (5,11) ; Voynet, 1 232 (3,10) ; de Villiers, 1 177 (2,96) ; Cheminade, 84 (0,21).

6e - Neuilly-sur-Seine

I., 59 898 ; V., 38 692 ; A., 35,40
B. et N., 1 207 ; E., 37 485.

Réélu : Nicolas Sarkozy, RPR, a.min., m. de Neuilly, 21 077 (56,22).

Lucienne Buton, PS, c.m. de Neuilly, 5 225 (13,93) ; Bruno-Xavier Ligonie, FN, c.m. de Puteaux, 4 573 (12,19) ; Françoise Ansart de Lessan, LDI-MPF, 1 513 (4,03) ; Bernard de Gironde, GE, 1 408 (3,75) ; Joël Benard, PC, c.m. de Puteaux, 1 114 (2,97) ; Danièle Cassette, LO, 663 (1,76) ; Sophie Rochas, MDR, 547 (1,45) ; Patricia Laurent, div., 538 (1,43) ; Catherine Sas, 4J, 490 (1,30) ; Gilbert Ribes, PPL, 180 (0,48) ; Georges Vidal, *PT*, 153 *(0,40)* ; Olivier Flumian, PH, 3 (0,00) ; Jean-Michel Granger, div., *1 (0,00)*.

17 septembre 1995 : A., 63,52. Nicolas Sarkozy, RPR, 13 057 (60,44) ; Marie-Caroline *Le* Pen, FN, 3 536 (16,36) ; Gérard Avril, RPR diss., 2 089 (9,67) ; *Etienne Kling*, PS, 1 739 (8,05) ; Nadine Garcia-Acebedo, PCF, 716 (3,31) ; Jean-Claude Garault, LO, 466 (2,15) ; Jean-Michel Granger, div., 0 (0,00).
Lég. 1993 : A., 28,39. Sarkozy, RPR, 26 594 *(64,89)* ; Le Pen, FN, 4 920 (12,00) ; Gourevitch, PS, 3 741 (9,12) ; Abecassis, GE, 2 674 (6,52) ; Garcia, PC, 1 267 (3,09) ; Blanchard, NE, 705 (1,72) ; Dachez, UED, 584 (1,42) ; Joubert, *UDI*, 493 (1,20).
Prés. 1995 : A., 23,23. Chirac, 16 685 (36,67) ; Balladur, 12 414 (27,28) ; Jospin, 6 732 (14,79) ; Le Pen, 4 598 (10,10) ; de Villiers, 1 551 (3,40) ; Laguiller, 1 351 (2,97) ; Hue, 1 199 (2,63) ; Voynet, 892 (1,96) ; Cheminade, 72 (0,15).

7e - Garches, Rueil-Malmaison

I., 74 946 ; V., 49 293 ; A., 34,22
B. et N., 1 804 ; E., 47 489.

Ball. : Jacques Baumel, RPR, d.s., a.min., m. de Rueil-Malmaison, 23 699 (49,90) ; Christiane Maulion, *PS, 9 310 (19,60)* ; Christian Maréchal, FN, c.m. de Saint-Cloud, *5 505 (11,59)* ; Jean-Raymond Pacouret, PC, c.m. de Rueil-Malmaison, 2 082 (4,38) ; Yves Lagache, Verts, *1 357 (2,85)* ; Roger Tron, LDI-CNIP, 1 345 *(2,83) ; Stéphanie Mortimore*, 4J, 971 (2,04) ; Jean Giroud, MDC, c.m. de Rueil-Malmaison, *835* (1,75) ; Maurice Cagnier, GE, 782 (1,64) ; Jeanine Mugnier, EC, 693 (1,45) ; Dominique Cabot, NE, 360 (0,75) ; Paul Peyriller, div., 306 (0,64) ; Pierre Driout, div. d., 216 (0,45) ; Jean-Gabriel Sujevic, PPL, 28 (0,05).

Lég. 1993 : A., 29,77. Baumel, RPR, 27 262 (55,25) ; Darbel, PS, 6 827 (13,83) ; Burq, GE, 5 398 (10,94) ; Maréchal, FN, 5 030 (10,19) ; Pacouret, PC, 2 249 (4,55) ; Gensanne, NE, 1 138 (2,30) ; Tron, DCF, 997 (2,02) ; Wagner, MD, 230 (0,46) ; Michaely, AP, 204 (0,41).
Prés. 1995 : A., 24,80. Chirac, 16 695 (30,12) ; *Balladur, 12 750 (23,00) ; Jospin, 11 256 (20,31)* ; Le Pen, 5 896 (10,64) ; Hue, 2 444 (4,41) ; de Villiers, 2 316 (4,17) ; Laguiller, 2 268 (4,09) ; Voynet, 1 691 (3,05) ; Cheminade, 100 (0,18).

8e - Meudon

I., 63 945 ; V., 43 023 ; A., 32,71
B. et N., 1 540 ; E., 41 483.

Ball. : Jean-Jacques Guillet, RPR, d.s., c.r., adj. m. de Sèvres, 16 697 (40,25) ; Jean Levain, PRS, m. de Chaville, 9 844 (23,73) ; Sophie Brissaud, FN, c.r., 5 007 (12,07) ; Bernard Jasserand, PC, c.m. de Meudon, 3 058 (7,37) ; Annie-Paule Mulleris-Konopnicki, Verts, 2 432 (5,86) ; Silian Journe, LDI-CNIP, c.m. de Sèvres, 1 796 (4,32) ; Caroline Ballot-Lena, GE, 1 340 (3,23) ; Léon-Christophe Etilé, 4J, 687 (1,65) ; Eddy Amsallem, écol., 600 (1,44) ; Isabelle Markovitch, PPL, 22 (0,05).

Lég. 1993 : A., 29,08. Guillet, RPR, 13 867 (31,17) ; Wolf, UDF-PSD, 9 308 (20,92) ; Boy, MRG, 7 006 (15,75) ; Brissaud, FN, 4 564 (10,26) ; Konopnicki, GE, 4 341 (9,76) ; Jasserand, PC, 2 532 (5,69) ; Grégoire, NE, 554 (1,24) ; Suchier, écol., 485 (1,09) ; Marguerites, RDRP, 476 (1,07) ; Godicheau, CNI, 397 (0,89) ; *Fievet, MDC, 388 (0,87) ; Laurent-Amsallem*, UED, 356 (0,80) ; Nicolas, PLN, 201 (0,45).
Prés. 1995 : A., 23,80. Chirac, 13 395 (27,49) ; Jospin, 11 635 (23,87) ; Balladur, 10 991 (22,55) ; Le Pen, 4 422 (9,07) ; Hue, 2 515 (5,16) ; Laguiller, 2 100 (4,31) ; de Villiers, *1 873 (3,84)* ; Voynet, 1 676 (3,44) ; Cheminade, 119 (0,24).

9e - Boulogne-Billancourt

I., 53 287 ; V., 34 387 ; A., 35,46
B. et N., 950 ; E., 33 437.

Ball. : Pierre-Christophe Baguet, UDF-FD, adj. m. de Boulogne-Billancourt, 9 399 (28,10) ; Pierre Gaborit, PS, c.m. de Boulogne-Billancourt, 6 367 (19,04) ; Georges Gorse, RPR, d.s., a.min., 4 795 (14,34) ; Olivier Pichon, FN, c.r., c.m. de Garches, 3 405 (10,18) ; Gérard Askinazi, RPR, 1 842 (5,50) ; Christine Bruneau, LDI-MPF, adj. m. de Boulogne-Billancourt, 1 687 (5,04) ; Jean-Pierre Quilgars, PC, c.m. de Boulogne-Billancourt, 1 128 (3,37) ; Francis Choisel, RPR, c.g., 1 086 (3,24) ; Marie-Françoise Duthu, Verts, 1 000 (2,99) ; Axelle Janssen, GE, *602 (1,80)* ; Jean-Pierre Maurice, LO, 561 (1,67) ; Florence Deluz-Martineau, div., *359 (1,07) ; Marc Hunsinger, div., 309* (0,92) ; Bruno Ricard, NE, 228 (0,68) ; Joseph Castagnetti, *MEI, 147 (0,43)* ; Albert Herszkowicz, LCR, 147 (0,43) ; Catherine Tripon, *MDR*, 134 *(0,40) ; Roger Bensadoun*, IR, 123 (0,36) ; Roland Poignant de *Fontenioux*, PPL, 118 (0,35).

Lég. 1993 : A., 32,49. Gorse, RPR, 19 715 (56,49) ; Gaborit, PS, 5 150 (14,75) ; Allard, FN, 3 878 (11,11) ; Fradin, Verts, 2 913 (8,34) ; *Créange, PC, 1 630 (4,67) ; Ricard, NE, 502* (1,43) ; Pucheu, div. d., 373 (1,06) ; Garbarz, écol., 319 (0,91) ; Poyet, div. d., 227 (0,65) ; Lafferrière, LCR, 191 (0,54).
Prés. 1995 : A., 24,44. Chirac, 13 489 (33,76) ; *Balladur, 9 553 (23,90) ; Jospin, 7 782 (19,47)* ; Le Pen, 3 699 (9,25) ; Hue, 1 529 (3,82) ; de Villiers, 1 451 (3,63) ; Laguiller, 1 349 (3,37) ; Voynet, 1 045 (2,61) ; Cheminade, 59 (0,14).

10e - Issy-les-Moulineaux

I., 54 607 ; V., 35 587 ; A., 34,83
B. et N., 1 040 ; E., 34 547.

Ball. : André Santini, UDF-FD, d.s., a.min., m. de Issy-les-Moulineaux, 14 427 (41,76) ; Guy Janvier, PS, m. de Vanves, 8 258 (23,90) ; Axel Loustau, FN, 3 711 (10,74) ; Thierry Le Roy, MDC, c.m. d'Issy-les-Moulineaux, 2 210 (6,39) ; Didier Hervo, Verts, 1 645 (4,76) ; Françoise Brunet, LO, 878 (2,54) ; Ginette Bertrand, GE, 805 (2,33) ; Xavier Daujon, LDI-MPF, 740 (2,14) ; *Frédéric Janvier, div.*, 652 (1,88) ; Raymond Deniau, CAP, 448 (1,29) ; *Cyril Wellenstein, 4J, 397 (1,14)* ; Philippe Cretet, LCR, 193 (0,55) ; Isabelle Vidal, PT, . . , 182 (0,52) ; Valérie Bellaire, *PH*, 1 (0,00).

Lég. 1993 : A., 31,31. Santini, *UDF-PSD*, 17 513 (49,44) ; Biton, PS, 5 386 (15,20) ; Dorlin, FN, 3 793 (10,70) ; *Hervo*, Verts, 3 143 (8,87) ; Vasseur, PC, 2 454 (6,92) ; Deniau, SEGA, 1 039 (2,93) ; Walle, NE, 620 (1,75) ; Rieupet, LO, 530 (1,49) ; Peynaud, RDRP, 479 (1,35) ; *Lardoux*, NS, 237 (0,66) ; Kermin, PT, 224 (0,63).
Prés. 1995 : A., 24,68. Jospin, 10 436 (26,23) ; Chirac, 10 275 (25,82) ; Balladur, 7 172 (18,02) ; Le Pen, 4 225 (10,62) ; Hue, 2 868 (7,20) ; Laguiller, 2 001 (5,03) ; Voynet, 1 491 (3,74) ; de Villiers, 1 207 (3,03) ; Cheminade, 110 (0,27).

11e - Bagneux

I., 61 383 ; V., 38 824 ; A., 36,75
B. et N., 1 100 ; E., 37 724.

Ball. : Janine Jambu, PC, d.s., m. de Bagneux, 11 223 (29,75) ; Jean-Loup Metton, UDF-PR, m. de Montrouge, *9 506 (25,19)* ; Philippe Bassinet, PS, a.d., c.r., c.m. de Montrouge, 7 322 *(19,40) ; Raoul Raketitch*, FN, 4 621 (12,24) ; Patrick Fages, écol., *1 211* (3,21) ; *Roger Ragot*, GE, 972 (2,57) ; Louis Pirois, LO, 965 (2,55) ; Roland Baudry d'Asson, LDI-MPF, 707 (1,87) ; Jérôme Batifol, 4J, 350 (0,92) ; Michèle *Garo-Gillet*, LCR, 240 (0,63) ; Yves Bourdin, PT, 178 (0,47) ; Brigitte Bourges, EC, 176 (0,46) ; Anne-Marie Deiss, PH, 173 (0,45) ; Françoise Sabatié, IR, 58 (0,15) ; Robert Prunier, PPL, 22 (0,05).

Lég. 1993 : A., 35,14. Robert, RPR, 12 729 *(32,11) ; Jambu, PC, 9 037 (22,79)* ; Bassinet, PS, 6 604 (16,66) ; Raketitch, FN, 4 225 (10,65) ; Macherey, GE, 3 629 (9,15) ; N'Guyen, NE, 834 (2,10) ; Bonelli, *MDR, 618* (1,55) ; Pirois, LO, 567 (1,43) ; Bertinelli, div., 401 (1,01) ; Afonso, écol., 333 (0,84) ; Bourdin, ext. g., *245 (0,61)* ; Le Corguille, LCR, 192 (0,48) ; Poussier, div. g., 156 (0,39) ; Ayoob, ext. d., 68 (0,17).
Prés. 1995 : A., 26,94. Jospin, 11 267 (25,38) ; Chirac, 9 207 (20,74) ; Hue, 7 423 (16,72) ; Balladur, 6 049 (13,63) ; Le Pen, 5 113 (11,52) ; Laguiller, 2 391 (5,38) ; Voynet, 1 616 (3,64) ; de Villiers, 1 222 (2,75) ; *Cheminade, 89* (0,20).

12e - Châtillon

I., 74 627 ; V., 50 573 ; A., 32,23
B. et N., 1 425 ; E., 49 148.

Ball. : Pascal Buchet, PS, c.g., m. de Fontenay-aux-*Roses*, *13 780 (28,03)* ; Jean-Pierre Foucher, UDF-FD, d.s., m. de Clamart, 11 607 (23,61) ; Philippe Pemezec, RPR diss., c.g., m. du Plessis-Robinson, *8 748 (17,79)* ; Alain Le Berre, FN, *c.m.* de Clamart, 5 550 (11,29) ; Gaston Peyronneau, PC, c.m. de Clamart, 3 642 (7,41) ; Simon Scrive, Verts, 1 993 (4,05) ; Robert *Larcher, LO, 1 240 (2,52) ; Philippe Germa*, GE, 1 235 (2,51) ; Nicolas Breitburd, 4J, 568 (1,15) ; *Hervé Lecomte*, LCR, 287 (0,58) ; Danielle Iltis, PT, 271 (0,55) ; Alain *Grielen, div., 181 (0,36) ; Denis Morillière*, PH, 25 (0,05) ; Claude Garrec, PPL, 21 *(0,04)*.

Lég. 1993 : A., 31,51. Foucher, UDF-CDS, 21 788 (44,07) ; Buchet, PS, 8 780 (17,76) ; Le Berre, FN, 5 843 (11,81) ; Domas, Verts, 4 424 *(8,94) ; Buffet, PC, 4 264 (8,62)* ; Larcher, LO, 894 (1,80) ; Mourier, NE, 821 (1,66) ; Grielen, MD, 712 (1,44) ; Dung, RDRP, 548 (1,10) ; Legoeuil, MDC, 524 (1,06) ; Coutat, SEGA, 454 (0,91) ; Burgaud, écol., 386 (0,78).
Prés. 1995 : A., 25,50. Jospin, 14 186 (25,62) ; Chirac, 13 332 (24,08) ; Balladur, 9 623 (17,38) ; Le Pen, 6 489 (11,72) ; Hue, 4 863 (8,78) ; Laguiller, 2 906 (5,25) ; Voynet, 1 940 (3,50) ; de Villiers, 1 887 (3,40) ; Cheminade, 130 (0,23).

13e - Antony, Sceaux

I., 81 386 ; V., 54 528 ; A., 33,00
B. et N., 1 764 ; E., 52 764.

Ball. : Patrick Devedjian, RPR, d.s., m. d'Antony, 19 497 (36,95) ; Jean-François Merle, PS, 13 112 (24,85) ; Annick Martin, FN, 5 862 (11,10) ; Anne-Marie Geslain, PC, c.m. d'Anthony, 3 621 (6,86) ; Gérard Peurière, Verts, 2 307 (4,37) ; Alain Rivière, LDI-MPF, 1 680 (3,18) ; Jean-Marie Laval, GE, 1 401 (2,65) ; Louis Orban, LO, 1 330 (2,52) ; Jean-Pierre Lettron, MDC, 1 114 (2,11) ; Yves Sexer, 4J, 938 (1,77) ; Simone Schneiter, MEI, 884 (1,67) ; Hervé Le Net, PPL, 504 (0,95) ; Agnès Parlange, PT, 252 (0,47) ; Virginie Ansquer, div., 221 (0,41) ; Ingrid Roman, PH, 41 (0,07).

Lég. 1993 : A., 29,96. Devedjian, RPR, 24 968 *(45,99)* ; Merle, *PS, 10 562 (19,45)* ; Gazzola, FN, 6 142 (11,31) ; Rosner, GE, 5 657 (10,42) ; Aubry, PC, 4 589 (8,45) ; Lefrère, NE, 1 271 (2,34) ; Caillault, RDRP, 1 091 (2,01).
Prés. 1995 : A., 25,36. Jospin, 15 745 (26,14) ; Chirac, 15 450 (25,65) ; Balladur, 11 806 (19,60) ; Le Pen, 5 876 (9,75) ; Hue, 3 965 (6,58) ; Laguiller, 2 848 (4,72) ; Voynet, 2 320 (3,85) ; *de Villiers*, 2 063 (3,42) ; Cheminade, 158 (0,26).

SEINE-ET-MARNE (9)

■ La droite marque un net recul en Seine-et-Marne, où même l'inamovible Didier Julia (RPR) devra livrer un second tour à Fontainebleau. A Meaux-Sud, le ministre le plus populaire du gouvernement, Guy Drut (RPR), n'obtient lui-aussi qu'un score relativement médiocre. Il devrait néanmoins s'imposer facilement au second tour devant la socialiste Marie Richard et le candidat du FN Didier Coquard. Le jeune maire de Meaux et porte-parole du RPR, Jean-François Copé, est, en revanche, menacé dans une triangulaire dont la candidate socialiste Nicole Bricq pourrait sortir victorieuse grâce à un bon report des voix communistes. Le FN, qui progresse partout, est cependant éliminé dans six circonscriptions sur neuf, du fait de la forte abstention. Il ne sera présent au second tour qu'à Provins, Meaux-Sud et Meaux-Nord. Le seul député sortant de gauche, Pierre Carassus (MDC), est pratiquement condamné face au maire de Montereau-Fault-Yonne, Yves Jego (RPR). Le PS est, en revanche, pratiquement assuré de reprendre ses bastions que constituaient naguère la 7e circonscription, Claye-Souilly, la 8e, Torcy, et la 9e, Brie-Comte-

هكذا من الأصل

Robert. Le département retrouverait alors un équilibre politique comparable à celui d'avant 1993, plus conforme à sa sociologie.

Sortants: *Jean-Claude Mignon, RPR*; Didier Julia, RPR; Pierre Carassus, MDC, élu le 10 décembre 1995, en remplacement de *Jean-Jacques Hyest*, UDF-FD, élu sénateur; Christian Jacob, RPR, élu le 10 décembre 1995, en *remplacement d'Alain Peyrefitte, RPR*, élu sénateur; Jean-François Copé, RPR, suppléant de Guy Drut, RPR, nommé au *gouvernement le 18 mai 1995*, se représente dans la 6e circonscription; Pierre Quillet, RPR, n.s.r.p.; Charles *Cova, RPR*; *Gérard Jeffray, UDF-PR*; Jean-Pierre Cognat, RPR.

1re - Melun Sud
I., 79 368; V., 50 599; A., 36,24
B. et N., 1 783; E., 48 816.

Ball.: Jean-Claude Mignon, RPR, d.s., m. de Dammarie-lès-Lys, 16 571 (33,94); Jean-Louis Mouton, PS, c.g., m. de Savigny-le-Temple, 11 657 (23,87); Gérard Christment, FN, 7 195 (14,73); Lionel Walker, div. g., c.g., m. de Saint-Fargeau-Ponthierry, 3 082 (6,31); Karine Jarry, PC, 2 978 (6,10); Jean-François Zimmer, Verts, 1 855 (3,79); Daniel Lioubowny, LO, 1 449 (2,96); Michel Isabelle, GE, 1 165 (2,38); Paul Trousseau, LDI-MPF, 1 085 (2,22); *Frédéric Mathey, div. g.*, 899 (1,84); Jean-Jacques Beyssi, EC, 586 (1,20); Jean-Luc Bonnet, PRS diss., 154 (0,31); *Daniel Chalons, MDR*, 132 (0,27); Jean Debost, PPL, 8 (0,01).

Lég. 1993 : A., 32,51. Mignon, RPR, 22 147 (44,02); Mouton, PS, 7 578 (15,06); David, FN, 7 492 (14,89); Lefebvre, GE, 5 542 (11,01); Civit, PC, 2 887 (5,73); Lapa, NE, 1 578 (3,13); Menant, div., 1 331 (2,64); Lioubowny, LO, 905 (1,79); Lhemann, UDI, 572 (1,13); Gerberon, RDRP, 272 (0,54).
Prés. 1995 : A., 25,76. Jospin, 13 473 (23,14); Chirac, 13 386 (23,00); Balladur, 9 346 (16,05); Le Pen, 9 272 (15,93); Hue, 4 460 (7,66); Laguiller, 3 302 (5,67); de Villiers, 2 627 (4,51); Voynet, 2 193 (3,76); Cheminade, 141 (0,24).

2e - Fontainebleau
I., 69 739; V., 46 857; A., 32,81
B. et N., 1 763; E., 45 094.

Ball.: Didier Julia, RPR, d.s., c.r., 17 671 (39,18); Nelly Renaud-Touchard, PS, 9 088 (20,15); Gérard Louis, FN, c.m. de Poligny, 7 872 (17,45); Liliane Canille, PC, 2 663 (5,90); Philippe Mouche, Verts, 1 924 (4,26); Frédéric Fournier, LDI-MPF, 1 542 (3,41); Marie-Adelaïde Doublet, LO, 1 276 (2,82); Emmanuel Mignon, GE, 1 192 (2,64); Pierre Prieur, MDC, 654 (1,45); Bernard Montagnon, div. d., 624 (1,38); Michel Risacher, PT, 363 (0,80); Pierre-Alexandre Dissat, div. g., 225 (0,49).

Lég. 1993 : A., 30,22. Julia, RPR, 24 104 (51,68); Louis, FN, 6 968 (14,94); Deysson, PS, 5 629 (12,07); Mouche, Verts, 4 186 (8,97); Canille, PC, 2 420 (5,18); Ernst, NE, 938 (2,01); Doublet, LO, 891 (1,91); *Bezard, RDRP, 849 (1,82)*; Legeron, MDC, 651 (1,39); Speelmann, LCR, 1 (0,00).
Prés. 1995 : A., 22,29. Chirac, 12 558 (23,26); Balladur, 10 459 (19,37); Jospin, 10 422 (19,30); Le Pen, 9 409 (17,43); Hue, 3 352 (6,21); de Villiers, 3 063 (5,67); Laguiller, 2 673 (4,95); Voynet, 1 899 (3,51); *Cheminade, 144 (0,26)*.

3e - Melun Nord
I., 69 745; V., 45 860; A., 34,24
B. et N., 1 938; E., 43 922.

Ball.: Yves Jego, RPR, m. de Montereau-faut-Yonne, 13 397 (30,50); Pierre Carassus, MDC, d.s., m. de Vaux-le-Pénil, 12 022 (27,37); Jean-François Jalkh, FN, a.d., c.r., c.m. de Meaux, 8 466 (19,27); Stéphane Mathieu, ext. d., 2 866 (6,52); Frédéric Castello, LO, 1 521 (3,46); Dominique Beneteau, ext. d., 1 488 (3,38); Hélène Lienhardt, EC, c.r., 1 358 (3,09); *Marie-Claude De Marcos, GE*, 1 321 (3,00); Denis Jullemier, LDI-MPF, 1 139 (2,59); Philippe Lassiaz-Delaumes, PNR, 344 *(0,78)*.

3 décembre 1995 : A., *63,27*. Pierre Carassus, MDC, *6 871* (27,23); Grégory Prost, FN, 5 598 (22,19); Richard Brun, UDF-RPR, 3 990 (15,81); Patrick Septiers, div. d., 3 913 (15,51); José Ruiz, PCF, 3 291 (13,04); Frédéric Costello, LO, *678 (2,68)*; *Michel Martinez, div. d.*, 520 (2,06); Williams Mallol, div. d., 363 (1,43); Yves Jego, RPR, 3 (0,01).
Lég. 1993 : A., 33,49. Hyest, UDF-CDS, 17 938 (41,07); Prost, FN, 7 712 (17,65); Vincent, PS, 5 484 (12,55); Ruiz, PC, 4 218 (9,65); Cheslet-Montvoisin, Verts, 4 174 (9,55); Noirmain, NE, 1 652 (3,78); Castello, LO, 924 (2,11); Aucouturier, PT, 667 (1,52); Quinquis, UDI, 512 (1,17); Salhi, France Plus, 229 (0,52); Domenech, RDRP, 165 (0,37).
Prés. 1995 : A., 24,16. Jospin, 11 001 (20,87); Chirac, 10 916 (20,71); Le Pen, 10 123 (19,21); Balladur, 8 818 (16,73); Hue, 4 614 (8,75); Laguiller, 2 783 (5,28); *de Villiers, 2 540 (4,82)*; Voynet, 1 760 (3,34); Cheminade, 140 (0,26).

4e - Provins
I., 72 190; V., 48 659; A., 32,59
B. et N., 2 349; E., 46 310.

Ball.: Christian Jacob, *RPR*, d.s., d.e., 14 003 (30,23); Jacques Gérard, FN, 10 576 (22,83); Dominique Binet, PS, *10 049 (21,69)*; Yves Rouveyre, PC, adj. m. de Nangis, 4 378 (9,45); Jacques Durrande, LDI-MPF, 1 884 (4,06); François Bouygnes, *GE, 1 668 (3,60)*; Didier Sambourg, div., 1 186 (2,56); Françoise Cottin, PT, 1 171 (2,52); Philippe Acloque, EC, 798 *(1,72)*; *Frédéric Paquin, PRS diss.*, c.m. de Cessoy-en-Montois, 459 (0,99); Manuel-Benjamin Goncalves, PH, 138 (0,29).

3 décembre 1995 : A., *59,56*. Christian Jacob, RPR, *7 747 (27,22)*; Jacques Gérard, FN, 6 999 (24,59); Dominique Binet, PS, 5 190 (18,23); *Claude Pasquier, PC*, 4 530 (15,91); *Jacques Ballot*, div. d., 2 671 (9,38); Laurence Viguet, LO, 679 (2,38); Joël Savry, Verts, 644 (2,26).
Lég. 1993 : A., 30,39. Peyrefitte, RPR, 21 996 (46,82); Gérard, FN, 8 366 (17,80); Darrilulat, PS, 6 752 (14,37); Jérôme, PC, 4 057 (8,63); Savry, Verts, 3 776 (8,03); Amato, NE, 2 031 (4,32).
Prés. 1995 : A., 21,62. Chirac, 12 424 (22,24); Le Pen, 11 490 (20,57); Jospin, 10 026 (17,94); Balladur, 9 499 (17,00); Hue, 4 629 (8,28); de Villiers, 3 396 (6,08); Laguiller, 2 677 (4,79); Voynet, 1 543 (2,76); Cheminade, 174 (0,31).

5e - Meaux Sud
I., 74 151; V., 49 600; A., 33,10
B. et N., 2 068; E., 47 532.

Ball.: Guy Drut, RPR, min., a.d., m. de Coulommiers, 15 828 (33,29); Marie Richard, PS, 11 725 (24,66); Didier Coquard, FN, c.m. de Meaux, 9 777 (20,56); Jean-Jacques Jego, PC, m. de Quincy-Voisins, 3 702 (7,78); Patrice André, LO, 1 360 (2,86); Jean-Marc Bost, LDI-CNIP, 1 350 (2,84); Michel Lambert, GE, 1 027 (2,16); François-Michel Lambert, EC, 689 (1,44); Gérard Pierrot, écol., 554 (1,16); Laurent Tribouillard, PT, 471 (0,99); Camille Garbell, MEI, 418 (0,87); Daniel Troublé, PRS diss., 217 (0,45); Patrick Besson, IR, 211 (0,44); Antoine de Kerdrel, PPL, 177 (0,37); *Christophe Pindon, div. g.*, 26 (0,05).

Lég. 1993 : A., 31,75. Drut, RPR, 21 403 (45,76); Jaggi, FN, 7 811 (16,70); Chefd'hôtel, PS, 5 825 (12,45); Jego, PC, 3 715 (7,94); Munnier, Verts, 3 441 (7,35); Guyot, NE, 1 326 (2,83); André, *LO, 908 (1,94)*; *Klerzkowski, RDRP, 858 (1,83)*; Tribouillard, PT, 795 (1,70); Quirot, UDI, 684 (1,46); Le Grall, LCR, 2 (0,00).
Prés. 1995 : A., 23,30. Chirac, 12 900 (22,90); Le Pen, 11 569 (20,54); Jospin, 10 775 (19,13); Balladur, 9 106 (16,16); Hue, 4 221 (7,49); Laguiller, 3 094 (5,49); de Villiers, 2 697 (4,78); Voynet, 1 796 (3,18); Cheminade, 167 (0,29).

6e - Meaux Nord
I., 70 116; V., 47 220; A., 32,65
B. et N., 1 858; E., 45 362.

Ball.: Jean-François Copé, RPR, d.s. de la 5e circ., m. de Meaux, 13 028 (28,72); Nicole Bricq, PS, 10 339 (22,79); Marie-*Christine Arnautu, FN*, 9 800 (21,60); Jean-Pierre Bontoux, PC, c.g., m. de Mitry-Mory, 6 716 (14,80); Alexandre Figour, *GE*, 2 592 (5,71); Georges *Millot*, LO, 1 571 (3,46); Bernard Chalumeau, LDI-MPF, 1 109 (2,44); Khoudir Khaldi, PRS diss., 207 (0,45).

Lég. 1993 : A., 32,86. Quillet, RPR, 12 249 (27,92); Jalkh, FN, 8 234 (18,76); Lion, PS, 6 829 (15,56); Bontoux, PC, 4 580 (10,43); Meutey, UDF-rad., 4 329 (9,86); Chabason, GE, 3 086 (7,03); Michel, RDRP, 1 390 (3,16); Alvarado, NE, 1 150 (2,62); Millot, LO, 916 (2,08); Lebouller, UED, 588 (1,34); Naudin, UDI, 521 (1,18).
Prés. 1995 : A., 23,94. Chirac, *11 477 (21,79)*; Le Pen, 11 238 (21,33); Jospin, 10 923 (20,73); Balladur, 7 042 (13,37); Hue, 5 083 (9,65); Laguiller, 3 043 (5,77); de Villiers, 2 171 (4,12); Voynet, 1 547 (2,93); Cheminade, 145 (0,27).

7e - Claye-Souilly
I., 77 582; V., 49 375; A., 36,35
B. et N., 1 761; E., 47 614.

Ball.: Jean-Paul Planchou, PS, a.d., m. de Chelles, 13 822 (29,02); Charles Cova, RPR, d.s., 13 794 (28,97); Pierre-Jean Prillard, FN, c.r., c.m. de Vaires-sur-Marne, 9 514 (19,98); Serge Goutmann, PC, adj. m. de Chelles, 3 891 (8,17); Daniel de Beckers, GE, 1 652 (3,46); Jacques Beuneche, LO, 1 541 (3,23); Auguste Victoria, EC, 1 309 (2,74); Georges Berthu, LDI-MPF, d.e., 1 190 (2,49); Patrice Romain, MEI, 585 (1,22); Raphaël Dargent, PNR, 315 (0,66); Marie-Christine Dupeyrat, PH, 1 (0,00).

Lég. 1993 : A., 34,27. Cova, RPR, 18 137 (37,78); Prillard, FN, 8 480 (17,66); Planchou, PS, 8 462 (17,63); de Beckers, GE, 4 090 (8,52); Goutmann, PC, 3 961 (8,25); Billard, RDRP, 1 321 (2,75); Piboux, NE, 1 104 (2,30); Beunèche, LO, 878 (1,82); Simon, UDI, 739 (1,54); Saoud, UED, 334 (0,69); Roussel, div. d., 296 (0,61); Tétevuide, AP, 197 (0,41).
Prés. 1995 : A., 26,62. Chirac, 13 127 (23,19); Jospin, 12 433 (21,97); Le Pen, 10 501 (18,55); Balladur, 8 293 (14,65); Hue, 5 128 (9,06); Laguiller, 3 036 (5,36); de Villiers, 2 162 (3,82); Voynet, 1 784 (3,15); Cheminade, 121 (0,21).

8e - Torcy
I., 83 753; V., 53 154; A., 36,53
B. et N., 2 172; E., 50 982.

Ball.: Gérard Jeffray, UDF-PR, d.s., c.m. de Torcy, 12 728 (24,96); Daniel Vachez, PS, c.g., m. de Noisiel, 12 418 (24,35); Claude Heintz, FN, c.m. de Roissy-en-Brie, 8 196 (16,07); Daniel Brunel, PC, c.r., adj. m. de Torcy, 4 380 (8,59); Jean-Pierre Fourré, MDC, a.d., c.r., 4 160 (8,15); Alain Rist, Verts, c.r., 1 966 (3,85); Thierry Omnès, LDI-MPF, c.m. de Torcy, 1 555 (3,05); Christiane Duprey, LO, 1 519 (2,97); Elisabeth Correia, GE, 1 098 (2,15); Fabrice David, NE, 724 (1,42); Michel Carbonel, 4J, 598 (1,17); Bernard Bienne, EC, 583 (1,14); Abdelkrim Sarouli, div., 375 (0,73); Eric Sorokine, PT, 361 (0,70); Brigitte Hallais, IR, 230 (0,45); Daniel Enselme, PLN, 91 (0,17).

Lég. 1993 : A., 34,97. Jeffray, UDF-PR, 12 153 *(25,34)*; *Fourré, PS, 9 777 (20,38)*; *Varenne*, FN, 7 207 (15,03); Rist, Verts, 5 511 (11,49); Buriet, RPR diss., 4 851 (10,11); Brunel, PC, 3 695 (7,70); Marès, RDRP, 1 141 (2,37); Le Bourhis, NE, 1 069 (2,22); Duprey, LO, 786 (1,63); Bonato, UED, 484 (1,00); Sorokine, PS diss., 391 (0,81); Lahournère, UDI, 368 (0,76); *Tarost, PT, 367 (0,76)*; Serougne, PLN, 152 (0,31).
Prés. 1995 : A., 26,40. Jospin, 14 957 (24,91); Chirac, 14 538 (24,22); Le Pen, 9 245 (15,40); Balladur, 7 788 (12,97); *Hue, 5 220 (8,69)*; Laguiller, 3 705 (6,17); Voynet, 2 336 (3,89); de Villiers, 2 102 (3,50); Cheminade, 135 (0,22).

9e - Brie-Comte-Robert
I., 86 688; V., 56 263; A., 35,09
B. et N., 2 592; E., 53 671.

Ball.: Jacques Heuclin, PS, a.d., c.r., m. de Pontault-Combault, 16 495 (30,73); Jean-Pierre Cognat, RPR, d.s., c.g., c.m. de Pontault-Combault, 14 299 (26,64); Jean-Christophe Collette, FN, c.m. de Le-Mée-sur-Seine, 9 303 (17,33); Martial Gélinat, PC, adj. m. de Lieusaint, 3 399 (6,33); Guy Mouney, LO, 1 943 (3,62); Georges Aimé, LDI-MPF, 1 693 (3,15); Karima Benharrat, Verts, 1 556 (2,89); Fabrice Martinez, GE, 1 449 (2,69); Jean Calvet, EC, adj. m. de Pontault-Combault, 1 221 (2,27); Guy Marchand, div., 1 202 (2,23); Boris Fedorovsky, MEI, 383 (0,71); Daniel Le Goff, PNR, 373 (0,69); Sophie Bouju, IR, 355 (0,66).

Lég. 1993 : A., 32,51. Cognat, RPR, 11 410 (21,72); Heuclin, PS, 10 788 (20,54); Collette, FN, 8 841 (16,83); Mollard, UDF-CDS, 8 070 *(15,36)*; *Calvet, GE, 5 724 (10,89)*; *Sovy, PC*, 3 541 (6,74); Moschetti, NE, 1 868 (3,55); Mouney, LO, 1 176 (2,23); Raye, RDRP, 392 (0,74); Hassen, UDI, 381 (0,72); Ebel, PLN, 281 (0,53); Daste, div., 50 (0,09).
Prés. 1995 : A., 24,52. Chirac, 14 859 (23,12); Jospin, 14 497 (22,56); Le Pen, 11 100 (17,27); *Balladur, 9 137 (14,22)*; *Hue, 5 367 (8,35)*; Laguiller, 3 940 (6,13); de Villiers, 2 884 (4,48); Voynet, 2 337 (3,63); Cheminade, 130 (0,20).

SEINE-SAINT-DENIS (13)

■ La gauche est bien placée pour conserver au deuxième tour ses neuf *circonscriptions (6 PC, 3 PS) sur les treize* de la Seine-Saint-Denis. Arrivés en tête, les députés sortants communistes ou *soutenus par le PC, Patrick Braouezec*, Muguette Jacquaint, Jean-Claude Gayssot, Jean-Pierre Brard, François Asensi, *devraient être réélus face aux candidats* du Front national. Aussi opposée à un candidat du FN, Marie-George Buffet (PC) *a de grandes chances de succéder au* député communiste sortant Louis Pierna, qui ne se représentait pas. Grand perdant *des législatives de 1993, avec trois circonscriptions* enlevées par le RPR, le Parti socialiste apparaît bien placé pour *reconquérir avec Bruno Le Roux, maire* d'Epinay-sur-Seine, la circonscription de la ville. En ballottage favorable, l'ancien *ministre Véronique Neiertz et Claude* Bartolone devraient retrouver leur siège. En fort recul, les trois députés RPR sortants *affronteront, dans une triangulaire*, les candidats de la gauche et du FN. La bataille s'annonce très difficile pour le mi*nistre de la ville et de l'intégration, Eric* Raoult, maire (RPR) du Raincy, opposé à l'ancien ministre Alain Calmat, maire ap*parenté socialiste de Livry-Gargan, arrivé* en tête avec 740 voix d'avance, et à Franck Timmermans (FN). La situation *est aussi délicate pour l'ancien ministre* Robert Pandraud. Il doit affronter le candidat des Verts, Jean-Luc Bennahmias, *qui, soutenu par le PS et les radicaux*, est arrivé en deuxième position, distancé de 1 031 voix, ainsi que le candidat du FN, *Martial Bild, qui a obtenu près de 21 %* des voix.

Sortants: Raoul Béteille, RPR; Patrick *Braouzec, PC*; *Muguette Jacquaint, PC*; Louis Pierna, PC, n.s.r.p.; Jean-Claude Gayssot, PC; Claude Bartolone, PS; *Jean-Pierre Brard, app. PC*; Robert Pandraud, RPR; Véronique Neiertz, PS; Jean-Claude Abrioux, RPR; François Asensi, *PC*; *Pierre Bernard, div. d.*, suppléant d'Eric Raoult, nommé au gouvernement le 18 mai 1995, n.s.r.p.; *Michel Pajon, PS, élu le 25 février 1996*, en remplacement de Christian Demuynck, RPR, élu sénateur.

1re - Epinay-sur-Seine
I., 45 937; V., 28 518; A., 37,91
B. et N., 840; E., 27 678.

Ball.: Bruno Le Roux, PS, c.g., m. d'Epinay-sur-Seine, 7 691 (27,78); François-Xavier Sidos, FN, c.m. d'Epinay-sur-Seine, 5 471 (19,76); Jacqueline Dambreville, PC, c.m. de Saint-Ouen, 5 152 (18,61); Raoul Béteille, RPR, d.s., c.m. d'Epinay-sur-Seine, 5 032 (18,18); Michel Bourgain, Verts, adj. m. de l'Ile-Saint-Denis, 1 211 (4,37); Serge Le Baic'h, LO, 850 (3,07); Clotilde Théret, GE, 835 (3,01); Hervé Chevreau, LDI-MPF, c.m. d'Epinay-sur-Seine, 549 (1,98); Bernard Pérégo, MDC, adj. m. de Saint-Ouen, 455 (1,64); Marc Dumez, PT, 192 (0,69); Pascale Oster, PH, 116 (0,41); Emmanuel Raymond, *MDR, 75 (0,27)*; Tuan Raban, PNR, 49 (0,17).

Lég. 1993 : A., 38,13. Béteille, UPF, 7 972 *(26,96)*; *Andros, PC, 5 613 (18,98)*; Pauty, FN, 5 555 (18,79); Bonnemaison, PS, 5 188 (17,55); Bourgain, Verts, 2 548 (8,61); Fournier, NE, 811 (2,74); Le Baic'h, LO, 711 (2,40); Suire, UDI, 617 (2,08); Magne, UED, 396 (1,34); Hélie, AP, 151 (0,51).
Prés. 1995 : A., 28,87. Jospin, 8 389 (24,54); Chirac, 6 348 (18,57); Le Pen, 6 199 (18,13); Hue, 5 388 (15,76); Balladur, 3 726 (10,90); Laguiller, 2 084 (6,09); Voynet, 1 071 (3,13); de Villiers, 896 (2,62); Cheminade, 82 (0,24).

2e - Saint-Denis Nord
I., 47 870; V., 28 636; A., 40,17
B. et N., 883; E., 27 753.

Ball.: Patrick Braouezec, PC, d.s., m. de Saint-Denis, 9 654 (34,78); Pierre Pauty, FN, c.m. de Saint-Denis, 6 278 (22,62); Georges Sali, PS, adj. m. de Saint-Denis, 4 134 (14,89); Gérard Delattre, UDF-PR, c.m. de Saint-Denis, 3 251 (11,71); Michèle Zémor, Verts, c.r., adj. m. de Saint-Denis, 1 656 (5,96); Idilio Valdénébro, LO, 786 (2,83); Alain Krivine, LCR, 715 (2,57); *Alain Attal, LDI-MPF*, 486 (1,75); Béatrice Arondel, 4J, 248 (0,89); Pierre De*planque, PNR, c.m. de Pierrefitte*, 235 (0,84); Claudine Chevreau, PT, 228 (0,82); Denis Dégé, PH, 82 (0,29).

Lég. 1993 : A., 38,22. Braouzec, PC, 8 359 (29,08); Timmermans, FN, 6 456 (22,46); Delattre, UDF-PR, 5 770 (20,07); Weber, PS, 3 094 (10,76); Boudjemia, GE, 1 532 (5,33); *Mancini, NE, 656 (2,28)*; *Lombard, UED, 571* (1,98); Valdenebro, LO, 482 (1,67); Delsart, SEGA, 461 (1,60); Bensimon, LCR, 403 (1,40); Chevreau, PT, 293 (1,02); Lesein, AP, 238 (0,82); Bramoullé, CNI, 230 (0,80); Hamoudi, France Plus, 194 (0,67).
Prés. 1995 : A., 29,08. Jospin, 8 454 (24,93); Le Pen, 6 594 (19,45); Hue, 6 466 (19,07); Chirac, 5 298 (15,62); Balladur, 3 147 (9,28); Laguiller, 2 058 (6,07); Voynet, 1 035 (3,05); de Villiers, 770 (2,27); Cheminade, 78 (0,23).

3e - Aubervilliers
I., 44 785; V., 27 709; A., 38,12
B. et N., 903; E., 26 806.

Ball.: Muguette Jacquaint, PC, d.s., c.g., adj. m. de La Courneuve, 7 735 (28,85); Guilbert Hainaut, FN, 5 837 (21,77); Jacques Salvator, PS, adj. m. d'Aubervilliers, 4 841 (18,05); Frédéric Gailland, UDF-FD, m. du Bourget, 4 793 (17,88); Sylvain Ros, Verts, adj. m. d'Aubervilliers, 1 083 (4,04); Michel Jouannin, LO, 895 (3,33); Claude Patin, LDI-MPF, 466 (1,73); *Antonio Diaz-Florian, GE*, 395 (1,47); Laurent Zamitsky, IR, c.m. d'Aubervilliers, 259 (0,96); Moïse Maatouk, *MEI, 183 (0,68)*; Liliane Cordova, *AREV*, 148 (0,55); Alain Lascary, MDR, 106 (0,39); Philippe Dupinet, PH, 65 (0,24).

Lég. 1993 : A., 40,06. Jacquaint, PC, 8 517 (29,31); Gailland, UDF-CDS, 6 667 (22,94); Fiquet, FN, 5 733 (19,73); Salvator, PS, 2 817 (9,69); Kedadouche, GE, 1 634 (5,62); Lacolley, NE, 970 (3,33); Taysse, SEGA, 816 (2,80); Jouannin, LO, 539 (1,85); Fouquet, AP, 476 (1,63); Fricheteau, UED, 360 (1,23); Ketterer, CNI, 263 *(0,90)*; *Clause, PT, 261 (0,89)*.
Prés. 1995 : A., 30,91. Jospin, 7 473 (22,43); Le Pen, 6 445 (19,34); Hue, 6 389 (19,17); Chirac, 6 000 (18,01); Balladur, 3 262 (9,79); Laguiller, 1 947 (5,84); Voynet, 882 (2,64); de Villiers, 812 (2,43); Cheminade, 102 (0,30).

4e - Le Blanc-Mesnil
I., 43 294; V., 26 512; A., 38,76
B. et N., 872; E., 25 640.

Ball.: Marie-Georges Buffet, PC, c.m. du Plessis-Robinson, 7 055 (27,51); Yves Baudouin, FN, c.r., c.m. du Blanc-Mesnil, 5 891 (22,97); André Veyssière, RPR, m. de Dugny, 4 802 (18,72); Alain Ramos, PS, adj. m. du Blanc-Mesnil, 4 734 (18,46); Jean-Yves Souben, Verts, adj. m. du Blanc-Mesnil, 904 (3,52); Philippe Gaillard, LO, 723 (2,81); Gilbert Auslander, LDI-MPF, 389 (1,51); Salomon Sabbah, GE, 374 (1,45); Sylviane Lassarre, MEI, 255 (0,99); Ramon Cobo, PT, 218 (0,85); Bernard Le Masson, 4J, 170 (0,66); Jean-Yves Ramassamy, MDR, 124 (0,48); Angèles Ségura, PH, 1 (0,00).

Lég. 1993 : A., 35,66. Pierna, PC, 7 827 (28,71); Veyssière, RPR, 7 424 (27,23); Beaudouin, FN, 5 016 (18,40); Fuchs, PS, 2 772 (10,17); Benkemoun, Verts, 1 615 (5,92); Ficher, NE, 794 (2,91); Gaillard, LO, 463 (1,69); Demare, AP, 431 (1,58); Gapin, UED, 367 (1,34); Ramassary, *UDI, 256 (0,93)*; *Ciejka, PT, 198 (0,72)*; Surmonne, LCR, 92 (0,33).
Prés. 1995 : A., 28,10. Jospin, 6 717 (21,53); Le Pen, 6 438 (20,64); Hue, 6 076 (19,48); Chirac, 5 468 (17,53); Balladur, 3 232 (10,36); Laguiller, 1 618 (5,18); de Villiers, 831 (2,66); Voynet, 729 (2,33); Cheminade, 82 (0,26).

5e - Bobigny
I., 51 383; V., 32 220; A., 37,29
B. et N., 973; E., 31 247.

Ball.: Jean-Claude Gayssot, PC, d.s., m. de Drancy, 10 960 (35,07); Michel Personnaz, FN, c.m. de Drancy, 7 146 (22,86); Jean-Christophe Lagarde, *UDF-FD*, c.m. de Drancy, 5 759 (18,43); Eliane Emsalem, PS, adj. m. de Bobigny, 3 688 (11,80); *Patrick Benkemoun*, Verts, *c.m. de Dugny*, 902 (2,88); Alain Roulaud, LO, 885 (2,83); Eric Barthomeuf, MEI, 383 (1,22); *Franck Contat, CAP, 335 (1,07)*; *Catherine* Fanjour, LCR, 334 (1,06); Jean Giacalone, LDI-CNIP, 316 (1,01); Alain Millard, PT, 289 (0,92); *Bérénice Dely, 4J, 199 (0,63)*; Damian Yurkievich, MDR, 51 (0,16).

Lég. 1993 : A., 37,27. Gayssot, PC, 11 724 (35,81); Personnaz, FN, 6 723 (20,53); Lagarde, UDF-CDS, 6 704 (20,48); Lacan, PS, 2 770 (8,46); Hache, GE, 2 084 (6,36); Hodgkinson, NE, 855 (2,61); Roulaud, LO, 604 (1,84); Lapers, *UED*, 486 (1,48); Gimié, *UDI*, 230 (0,70); Trapet, DCF, 228 (0,69); Berrou, LCR, 194 (0,59); Corroyer, AP, 132 (0,40).
Prés. 1995 : A., 28,34. Hue, 8 037 (21,36); Jospin, 7 942 (21,11); Le Pen, 7 745 (20,59); Chirac, 5 979 (15,89); Balladur, 3 711 (9,86); Laguiller, 2 123 (5,64); de Villiers, 1 006 (2,67); *Voynet, 996 (2,64)*; *Cheminade, 75 (0,19)*.

6e - Pantin
I., 54 763; V., 34 329; A., 37,31
B. et N., 973; E., 33 356.

Ball.: Claude Bartolone, PS, d.s., m. du Pré-Saint-Gervais, 8 998 (26,97); Jean-Jack Salles, UDF-FD, a.d., c.r., m. des Lilas, 6 772 (20,30); Samuel Bellanger, FN, 5 653 (16,94); Jacques Isabet, PC, m. de Pantin, 5 254 (15,75); Arlette Laguiller, LO, c.m. de Les Lilas, 2 686 (8,05); Pierre Mathon, Verts, 1 309 (3,92); Dominique Monier, GE, 729 (2,18); Bernard Lombardo, LCR, 705 (2,11); Marie-Hélène Mazillier-Bernard, LDI-CNIP, 526 (1,57); Alain Fillion, PT, 215 (0,64); Benjamin Azuélos, 4J, 176 (0,52); Bernard Chappellier, EC, 118 (0,35); Gérald Sfez, div. d., 85 (0,25); Kléber Martigne, MDR, 72 (0,21); Jean-Michel Morel, PH, 58 (0,17).

Lég. 1993 : A., 35,99. Salles, UDF-CDS, 10 093 (28,51); Bartolone, PS, 6 981 (19,72); Besnard, FN, 5 847 (16,52); Mongeau, PC, 5 733 (16,19); Archimbaud, Verts, 3 259 (9,20); Laguiller, LO, 1 385 (3,91); *Bernard, NE, 750 (2,11)*; *Philippot*, CNI, 350 (0,98); Walch, UED, 295 (0,83); Brunet, div. d., 235 (0,66); Raymond, UDI, 218 (0,61); Sfez, div. d., 136 (0,38); Moussit, AP, 111 (0,31).
Prés. 1995 : A., 27,95. Jospin, 10 650 (26,34); Chirac, 8 242 (20,39); Le Pen, 6 361 (15,73); Hue, 5 476 (13,54); Balladur, 4 509 (11,15); Laguiller, 2 625 (6,49); Voynet, 1 516 (3,75); de Villiers, 958 (2,37); *Cheminade, 84 (0,20)*.

7e - Montreuil
I., 47 497; V., 27 876; A., 41,30
B. et N., 901; E., 26 975.

Ball.: Jean-Pierre Brard, CAP, d.s., m. de Montreuil, 9 203 (34,11); Serge Balassi, FN, c.m. de Montreuil, 4 500 (16,68); Marie-Paule Airaud, PS, adj. m. de Montreuil, 4 128 (15,30); Max Guyon, UDF-AD, c.m. de Montreuil, 4 020 (14,90); Marianne Blanc, Verts, c.m. de Montreuil, 1 261 (4,67); Germaine Bauer, LO, 943 (3,49); Wanda Facon, GE, 763 (2,82); Sophie Zafari, LCR, 469 (1,73); René Hauchard, LDI-CNIP, 463 (1,71); Nicole Frezouls, MEI, 440 (1,63); *Philippe* Dehay, div., 250 (0,92); Daniel Gluckstein, PT, 235 (0,87); Marianne Perreau-*Saussine, 4J, 233 (0,86)*; *Philippe Bariol*, PH, 67 (0,24).

Lég. 1993 : A., 35,11. Gaulin, RPR, 8 332 *(29,36)*; *Brard, PC, 8 237 (29,03)*; Balassi, FN, 4 031 (14,20); Bazin, Verts, 2 641 (9,30); Cholley, PS, 2 589 (9,12); Zafari, LCR, 498 (1,75); Bauer, LO, 487 (1,71); Sacre, NE, 410 (1,44); Béteille, RDRP, 329 (1,16); Fournier, AP, 278 (0,98); Livieri, UED, 194 (0,68); Keiser, PT, 188 (0,66); Fatoux, écol., 104 (0,36); Raynaud, *PLN, 56 (0,19)*.
Prés. 1995 : A., 27,33. Jospin, 8 359 (25,24); Chirac, 5 880 (17,75); Hue, 5 452 (16,46); Le Pen, 5 023 (15,16); Balladur, 3 664 (11,06); Laguiller, 2 291 (6,91); Voynet, 1 584 (4,78); de Villiers, 799 (2,41); Cheminade, 62 (0,18).

8e - Rosny-sous-Bois
I., 57 935; V., 36 593; A., 36,83
B. et N., 1 526; E., 35 067.

Ball.: *Robert Pandraud, RPR, d.s.*, a.min., c.r., 10 510 (29,97); Jean-Luc Bennahmias, Verts, adj. m. de Noisy-le-*Grand, 9 479 (27,03)*; *Martial Bild, FN*, c.r., c.m. de Rosny-sous-Bois, 7 362 (20,99); Emmanuel Espanol, MDC, 1 756 *(5,00)*; *Jean-Marie Lenoir*, LO, 1 477 (4,21); Christian Bruys, LDI-MPF, c.m. de Villemomble, 1 456 (4,15); Olivier Phi*lippe, MEI, 1 204 (3,43)*; *Jean-Claude* Pruski, CAP, 909 (2,59); Muriel Binn, 4J, 536 (1,52); Jean Salagnac, PT, 324 (0,92); *Delphine Joly, PH, 51 (0,14)*; *Daniel Car*leschi, PC, 3 (0,00).

Lég. 1993 : A., 34,34. Pandraud, RPR, 16 041 *(42,88)*; *Bild, FN, 6 830 (18,25)*; *Dauriac*, MRG, 5 319 (14,21); Pruski, GE, 3 006 (8,03); Meyer, PC, 2 744 (7,33); Coutard, MDC, 816 (2,18); Lenoir, LO, 709 (1,89); Lambert, RDRP, 677 (1,81); Guillaume, NE, 473 (1,26); Chevreux, écol., 464 (1,24); Barboni, UED, 330 (0,88).
Prés. 1995 : A., 26,27. Chirac, 10 798 (25,26); Jospin, 9 095 (21,27); Le Pen, 7 789 (18,22); Balladur, 6 532 (15,28); Hue, 3 372 (7,88); Laguiller, 2 299 (5,37); de Villiers, 1 507 (3,52); Voynet, 1 265 (2,95); Cheminade, 90 (0,21).

هكذا من الإصل

9e - Bondy

L., 52 601; V., 33 562; A., 36,19
B. et N., 1 106; E., 32 456.

Ball. : Véronique Neiertz, PS, d.s., a.min., c.g., 9 281 (28,59); *Gilles Barial, FN, c.m. de Romainville*, 7 163 (22,06); Jean-Louis Mons, PC, c.g., m. de Noisy-le-Sec, 6 064 (18,68); Georgia Vincent, UDF-PR, 5 477 (16,87); Jean-Louis Gaillard, LO, 1 133 (3,49); Ricardo Coronado, EC, 903 (2,78); Wilfrid Falkenburg, MEI, 689 (2,12); Gérard Couffignal, LDI-MPF, 627 (1,93); Jean-Michel Nicolle, 4J, 297 (0,91); Françoise Lamontagne, LCR, 273 (0,84); Marie-José Serre, PT, 224 (0,69); Hervé Colas, IR, 128 (0,39); Marie-Laurence Chanut, PH, 106 (0,32); Myriam Dibundu, div., 91 (0,28).

Lég. 1993 : A., 37,08. Calais, UDF-P et R, 7 918 (23,41) ; Neiertz, PS, 6 976 (20,63) ; Barial, FN, 6 709 (19,84) ; Mons, PC, 6 274 (18,55) ; Martory, GE, 2 180 (6,44) ; Guillaume, NE, 1 124 (3,32) ; Gaillard, LO, 751 (2,22) ; Sageloly, div. d., 717 (2,12) ; Magne, UED, 457 (1,35) ; Noizillier, AP, 359 (1,06) ; Descostes, UDI, 346 (1,02).

Prés. 1995 : A., 28,31. Jospin, 9 644 (24,70) ; Le Pen, 7 504 (19,22) ; Chirac, 6 996 (17,92) ; Hue, 6 100 (15,62) ; Balladur, 4 171 (10,68) ; Laguiller, 2 289 (5,86) ; Voynet, 1 178 (3,01) ; de Villiers, 1 046 (2,68) ; Cheminade, 106 (0,27).

10e - Aulnay-sous-Bois

L., 47 173; V., 30 504; A., 35,33
B. et N., 1 074; E., 29 430.

Ball. : Jean-Claude Abrioux, RPR, d.s., m. d'Aulnay-sous-Bois, 8 862 (30,11); Philippe Milliau, FN, c.r., 6 309 (21,43); Harlem Désir, PS, 6 285 (21,35); Bernard Labbé, PC, c.m. d'Aulnay-sous-Bois, 3 796 (12,89); Paolo Marquès de Figueiredo Queiroz, GE, 1 082 (3,67); Yves Guillemot, LO, 852 (2,89); Daniel Jacob, LDI-MPF, 702 (2,38); Chantal Nanche, CAP, 498 (1,69); Isabelle Bouriaud, 4J, 260 (0,88); Guy Viarengo, PNR, 203 (0,68); Nicolas Voisin, LCR, 187 (0,63); Louis-Marie Pelaez, div. g., 173 (0,58); Gérard Dizazzo, PT, 171 (0,58); Najim Ouihia, PH, 50 (0,16).

Lég. 1993 : A., 36,95. Abrioux, RPR, 8 587 (28,85) ; Roset, FN, 6 104 (20,50) ; Delhy, PS, 4 272 (14,35) ; Labbé, PC, 3 687 (12,38) ; Ambrosini, GE, 2 363 (7,93) ; Orif, div. d., 1 497 (5,03) ; Coulardeau, NE, 781 (2,62) ; Palaez, maj. p., 632 (2,12) ; Bellenger, UED, 471 (1,58) ; Guillemot, LO, 455 (1,52) ; Canovas, SEGA, 437 (1,46) ; Legat, AP, 273 (0,91) ; Nepveu, PT, 205 (0,68).

Prés. 1995 : A., 25,83. Jospin, 7 934 (22,83) ; Chirac, 7 579 (21,81) ; Le Pen, 6 880 (19,80) ; Balladur, 4 947 (14,24) ; Hue, 3 447 (9,92) ; Laguiller, 1 761 (5,06) ; de Villiers, 1 098 (3,16) ; Voynet, 1 025 (2,95) ; Cheminade, 69 (0,19).

11e - Sevran

L., 53 993; V., 34 758; A., 35,62
B. et N., 1 261; E., 33 497.

Ball. : François Asensi, PC, d.s., m. de Tremblay-en-France, 10 897 (32,53); Roger Holeindre, FN, a.d., c.r., c.m. de Sevran, 7 349 (21,93); Jacques Oudot, RPR, a.d., c.g., m. de Sevran, 6 691 (19,97); André Touati, PS, adj. m. de Villepinte, 3 781 (11,28); Jean-François Baillon, Verts, c.r., c.m. de Sevran, 1 325 (3,95); Sandra Rosendale, LO, 856 (2,55); Omar Bettahar, div., 509 (1,51); Claudine Clavie, LDI-CNIP, 451 (1,34); Daniel Garcette, GE, 386 (1,15); Maurice Le Calvez, MEI, c.m. de Tremblay-en-France, 363 (1,08); Christian Darceaux, CAP, 334 (0,99); Micheline Guillemette, PT, 247 (0,73); Muriel Raichman, EC, 213 (0,63); Marianne Auzeau, PH, 56 (0,16); Fabrice Béaur, ext. d., 39 (0,11).

Lég. 1993 : A., 34,82. Asensi, PC, 9 976 (30,17) ; Oudot, RPR, 8 166 (24,70) ; Holeindre, FN, 5 986 (18,10) ; Mejsak, PS, 2 453 (7,42) ; Baillon, GE, 1 994 (6,03) ; Petit, ext. d., 1 096 (3,31) ; Fanchtein, ext. d., 778 (2,35) ; Meyer, NE, 552 (1,67) ; Pahour, RDRP, 505 (1,52) ; Descarpentries, CNI, 428 (1,29) ; Rosendale, LO, 429 (1,29) ; Magne, UED, 285 (0,86) ; Ducret, écol., 241 (0,72) ; Rodony, UDI, 172 (0,52).

Prés. 1995 : A., 26,42. Jospin, 8 950 (22,80) ; Le Pen, 8 094 (20,62) ; Chirac, 7 858 (20,02) ; Hue, 5 142 (13,10) ; Balladur, 4 404 (11,22) ; Laguiller, 2 255 (5,74) ; de Villiers, 1 252 (3,19) ; Voynet, 1 193 (3,04) ; Cheminade, 91 (0,23).

12e - Le Raincy

L., 56 821; V., 37 431; A., 34,12
B. et N., 1 243; E., 36 188.

Ball. : Alain Calmat, app. PS, a.min., a.d., c.r., m. de Livry-Gargan, 10 582 (29,24); Eric Raoult, RPR, min., a.d., c.r., m. du Raincy, 9 842 (27,19); Franck Timmermans, FN, c.r., 7 981 (22,05); Henriette Zoughébi, PC, 2 421 (6,69); Xavier Lemoine, LDI-MPF, 980 (2,70); Patrick Pennetier, LO, 869 (2,40); René Magne, EC, c.r., adj. m. de Villepinte, 782 (2,16); Bruno Walther, GE, 684 (1,89); Christian Ouvry, ext. d., 410 (1,13); Alain Billon, MDC, 339 (0,93); Monique Le Calvez, MEI, 305 (0,84); Carole Paplorey, 4J, 211 (0,58); Anne-Clémence Valentin, div., 193 (0,53); Francis Jolivet, PT, 146 (0,40); Simon Dielna, div. g., 126 (0,34); Jean Gambardella, div. d., 120 (0,33); Réjane Beyrand, PNR, 97 (0,26); Alain Lebettre, PRS diss., 71 (0,19); René Seibel, AREV, 29 (0,08).

Lég. 1993 : A., 33,36. Raoult, RPR, 13 671 (36,90) ; Péréa, FN, 7 185 (19,39) ; Popelin, PS, 5 476 (14,78) ; Terquem, GE, 2 743 (7,40) ; Klein, PC, 2 503 (6,75) ; Probert, div. g., 1 096 (2,95) ; Nougaret, NE, 874 (2,35) ; Guilbaud, div. d., 837 (2,25) ; Pennetier, LO, 568 (1,53) ; Hauchard, écol., 440 (1,18) ; Depelley, MDC, 400 (1,08) ; Magne, UED, 377 (1,01) ; Cognet, UDI, 332 (0,89) ; Fanchtein, AP, 291 (0,78) ; René, div., 134 (0,36) ; Sabado, LCR, 120 (0,32).

Prés. 1995 : A., 25,09. Chirac, 9 748 (23,05) ; Le Pen, 8 917 (21,09) ; Jospin, 8 864 (20,96) ; Balladur, 6 224 (14,72) ; Hue, 3 428 (8,10) ; Laguiller, 2 170 (5,13) ; de Villiers, 1 543 (3,65) ; Voynet, 1 283 (3,03) ; Cheminade, 100 (0,23).

13e - Noisy-le-Grand

L., 60 144; V., 37 815; A., 37,12
B. et N., 1 271; E., 36 544.

Ball. : Michel Pajon, PS, d.s., m. de Noisy-le-Grand, 11 276 (30,85); Michel Champion, RPR, m. de Gournay-sur-Marne, 8 545 (23,38); Michel Paulin, FN, c.m. de Noisy-le-Grand, 6 421 (17,57); Michel Tavet, PC, adj. m. de Neuilly-sur-Marne, 3 236 (8,85); Christian Feuillet, Verts, c.r., c.m. de Neuilly-Plaisance, 1 719 (4,70); Liliane Allain, LO, 1 088 (2,97); Antoine Pontone, UDF-PR diss., c.m. de Noisy-le-Grand, 887 (2,42); Daniel Cloarec, GE, 865 (2,36); Franck Caffin, LDI-MPF, 713 (1,95); Jean Dubois, 4J, 403 (1,10); Guénolaine Charier, LCR, 347 (0,94); Yolande Falkenburg, MEI, 340 (0,93); Christian Gaudray, IR, c.m. de Noisy-le-Grand, 252 (0,68); Serge Bavarin, MDR, 209 (0,57); Guy Betfort, PT, 186 (0,50); Thierry Abid, PH, 57 (0,15).

18 février 1996 : A., 70,42. Michel Pajon, PS, 5 764 (33,25) ; Claude Pernès, UDF-rad., 4 276 (24,67) ; Michel Paulin, FN, 3 412 (19,68) ; Michel Tavet, PC, 1 769 (10,20) ; Jean-Luc Bennahamias, Verts, 535 (3,08) ; Pascal Boutter, LO, 402 (2,32) ; Serge Epinard, MDC, 353 (2,03) ; Jean-Claude Pottiez, MPF, 298 (1,71) ; Thierry Ouvrard, ext. d., 287 (1,65) ; Joël Juvigny, Rad., 235 (1,35).

Lég. 1993 : A., 32,43. Demuynck, RPR, 10 544 (28,30) ; Mahéas, PS, 7 782 (20,88) ; Paulin, FN, 5 701 (15,30) ; Richard, RPR diss., 4 304 (11,55) ; Bennahmias, Verts, 3 157 (8,47) ; Coulbault, PC, 2 616 (7,02) ; Alain, LO, 598 (1,60) ; Cartier, RDRP, 592 (1,58) ; Charat, div. g., 581 (1,56) ; Gérard, NE, 480 (1,28) ; Battini, UED, 462 (1,24) ; Gené, SEGA, 316 (0,84) ; Vitré, AP, 122 (0,32).

Prés. 1995 : A., 25,41. Jospin, 11 096 (25,38) ; Chirac, 10 435 (23,87) ; Le Pen, 7 187 (16,44) ; Balladur, 5 729 (13,10) ; Hue, 3 622 (8,28) ; Laguiller, 2 588 (5,92) ; Voynet, 1 557 (3,56) ; de Villiers, 1 404 (3,21) ; Cheminade, 97 (0,22).

VAL-DE-MARNE (12)

■ Le scrutin semble marqué par l'échec de deux caciques du département : Alain Griotteray (UDF-PR) et Jean-Louis Beaumont (UDF-PPDF). Alain Griotteray, qui n'avait pas obtenu l'investiture officielle, est largement distancé par le jeune maire (UDF-PR) de Maisons-Alfort, Michel Herbillon. N'ayant pas atteint la barre des 12,5 % d'inscrits, il ne pourra même pas figurer au second tour. Quant à Jean-Louis Beaumont, qui briguait son troisième mandat de député, il est devancé par Henri Plagnol (UDF-FD), qui, lui, avait obtenu l'investiture officielle. La majorité ne devrait pas regretter cet allié encombrant qui n'avait pas voté la confiance au gouvernement lors du vote sur le plan de protection sociale.

Trois députés RPR paraissent menacés : Gilles Carrez, qui affrontera au second tour le communiste Jean-Louis Bargero ; Richard Dell'Agnola, qui se retrouvera face au socialiste Patrick Sève ; et Michel Giraud, qui n'est pas à l'abri d'une mauvaise surprise face au communiste Louis Bayeurte. Dans ces trois circonscriptions, le FN jouera le rôle d'arbitre. En revanche, le siège de Roland Nungesser (RPR) devrait revenir au maire de Joinville, Pierre Aubry (RPR).

A gauche, les députés sortants Roger-Gérard Schwarzenberg (PRS) et Laurent Cathala (PS) ne semblent pas menacés. Quant à René Rouquet (PS), qui avait été battu en 1993 par le communiste Paul Mercieca, il devrait retrouver l'Assemblée nationale.

Sortants : Jean-Louis Beaumont, UDF-PPDF ; Laurent Cathala, PS ; Roger-Gérard Schwartzenberg, PRS ; Jean-Jacques Jegou, UDF-FD ; Gilles Carrez, RPR ; Michel Giraud, RPR, réélu le 25 juin 1995, après son départ du gouvernement, le décès de Robert-André Vivien, RPR, et la démission du suppléant de celui-ci ; Roland Nungesser, RPR, n.s.r.p. ; Alain Griotteray, UDF-PR ; Paul Mercieca, PC ; Jean-Claude Lefort, PC ; Georges Marchais, PC, n.s.r.p. ; Richard Dell'Agnola, RPR.

1re - Créteil Nord

L., 50 929; V., 34 243; A., 32,76
B. et N., 1 235; E., 33 008.

Ball. : Henri Plagnol, UDF-FD, c.g., c.m. de Saint-Maur-des-Fossés, 8 986 (27,22); Michèle Sabban, PS, 6 910 (20,93); Jean-Louis Beaumont, UDF-PPDF diss., d.s., m. de Saint-Maur-des-Fossés, 5 302 (16,06); Thierry Bouzard, FN, 4 286 (12,98); Patrick Douet, PC, 3 235 (9,80); Thierry Debas, GE, 834 (2,52); Michel Gineste, écol., 804 (2,43); Daniel Gendre, LO, 793 (2,40); Robert Coenen, NE, 427 (1,29); Clémentine Portier, 4J, 387 (1,17); Stéphanie Treillet, LCR, 332 (1,00); Jacques Heurtault, MDR, 310 (0,93); Jean-Jacques Mitterrand, IR, 257 (0,77); Daniel Pantobe, div. g., 133 (0,40); Anita Sole, PH, 12 (0,03).

Lég. 1993 : A., 31,59. Beaumont, UPF, 14 992 (43,45) ; Maurin, PS, 4 757 (13,79) ; Le Scornec, FN, 4 365 (12,65) ; Ywanne, PC, 3 333 (9,66) ; Devisme, GE, 3 169 (9,18) ; Bidet, div. d., 2 045 (5,92) ; Batail, NE, 768 (2,22) ; Gendre, LO, 480 (1,39) ; Nicol, UED, 300 (0,87) ; Pantobe, MDR, 288 (0,83).

Prés. 1995 : A., 23,46. Chirac, 10 989 (28,06) ; Jospin, 8 327 (21,26) ; Balladur, 7 094 (18,11) ; Le Pen, 5 174 (13,21) ; Hue, 3 080 (7,86) ; Laguiller, 1 700 (4,34) ; de Villiers, 1 483 (3,78) ; Voynet, 1 237 (3,15) ; Cheminade, 69 (0,17).

2e - Créteil Ouest, Sud

L., 58 699; V., 37 797; A., 35,60
B. et N., 1 192; E., 36 605.

Ball. : Laurent Cathala, PS, d.s., a.min., m. de Créteil, 11 497 (31,40); Marie-Michelle Bataille, RPR, c.r., c.m. de Créteil, 7 072 (19,31); Daniel Davisse, PC, 5 644 (15,41); Bruno Serignat, FN, 5 306 (14,49); Gaston Viens, CAP, c.g., m. d'Orly, 1 848 (5,04); Catherine Calmet Reberioux, Verts, adj. m. de Créteil, 1 262 (3,44); Christian Lecat, LO, 966 (2,63); François de Lacoste, LDI-MPF, 679 (1,85); Eric De Bué, GE, 527 (1,43); Frédéric Quoniam-Barré, MEI, 412 (1,12); Bernard Deville, 4J, 339 (0,92); Louise Ben-Mami, NE, 285 (0,77); Louis-Marie Barnier, LCR, 252 (0,68); André Freixanet, IR, 210 (0,57); Jean-Pierre Barrois, PT, 182 (0,49); Pascale Basier, PH, 124 (0,33).

Lég. 1993 : A., 35,92. Cathala, PS, 9 785 (26,12) ; Bataille, RPR, 9 742 (26,00) ; Luc, PC, 5 443 (14,53) ; Sérignat, FN, 4 972 (13,27) ; Calmet, Verts, 3 435 (9,17) ; Viens, SEGA, 2 388 (6,37) ; Renaud, UED, 590 (1,57) ; Lecat, LO, 532 (1,42) ; Damien, PT, 301 (0,80) ; Mac Dougall, UDI, 268 (0,71).

Prés. 1995 : A., 24,56. Jospin, 12 849 (29,01) ; Chirac, 9 377 (21,17) ; Le Pen, 6 070 (13,70) ; Hue, 5 609 (12,66) ; Balladur, 4 952 (11,18) ; Laguiller, 2 716 (6,13) ; Voynet, 1 510 (3,40) ; de Villiers, 1 104 (2,49) ; Cheminade, 104 (0,23).

3e - Villeneuve-Saint-Georges

L., 62 991; V., 41 826; A., 33,60
B. et N., 1 467; E., 40 359.

Ball. : Roger-Gérard Schwartzenberg, PRS, d.s., a.min., c.m. de Villeleuve-Saint-Georges, 11 683 (28,94); Christine Chauvet, UDF-PR, a.min., 9 897 (24,52); *Christian Le Scornec, FN*, 6 765 (16,76); Michel Herry, PC, m. de Villeneuve-le-Roi, 6 180 (15,31); Philippe Gaudin, GE, 1 531 (3,79); Jean-Claude Montgénie, LDI-MPF, 1 190 (2,94); Bernard Benyacar, LO, 884 (2,19); Sylvain Maresia, MEI, 541 (1,34); Françoise De Meyer, 4J, 481 (1,19); Claude Nava, IR, c.m. de Boissy-Saint-Léger, 329 (0,81); Jean Chagny, écol., 328 (0,81); Catherine Durbise, PT, 328 (0,81); Daniel Dayot, AREV, 222 (0,55).

Lég. 1993 : A., 31,44. Schwartzenberg, MRG, 7 856 (18,87) ; Savy, RPR, 7 666 (18,41) ; Poirier, UDF-CDS, 7 339 (17,63) ; Herry, PC, 6 259 (15,03) ; Vinel, FN, 5 949 (14,29) ; Girault, Verts, 3 952 (9,49) ; Lequesne, NE, 801 (1,92) ; Kerloc'h, écol., 619 (1,48) ; Geindreau, LO, 526 (1,26) ; Popoff, div. d., 352 (0,84) ; Bousch, PT, 303 (0,72).

Prés. 1995 : A., 24,13. Chirac, 10 755 (22,26) ; Jospin, 10 669 (22,08) ; Le Pen, 7 670 (15,87) ; Balladur, 6 892 (14,26) ; Hue, 6 248 (12,93) ; Laguiller, 2 579 (5,33) ; de Villiers, 1 845 (3,81) ; Voynet, 1 540 (3,18) ; Cheminade, 112 (0,23).

4e - Villiers-sur-Marne

L., 61 688; V., 41 974; A., 31,95
B. et N., 1 535; E., 40 439.

Ball. : Jean-Jacques Jegou, UDF-FD, d.s., m. de (le) Plessis-Trévise, 11 575 (28,62); Michèle Ville, PS, c.m. de Sucy-en-Brie, 9 795 (24,22); Lydia Schenardi, FN, 6 415 (15,86); Olivier Lefèvre d'Ormesson, LDI-CNIP, c.g., m. d'Ormesson-sur-Marne, 3 797 (9,38); Jean-Jacques Hédouin, PC, c.m. de Villiers-sur-Marne, 2 872 (7,10); Gilles Desseignes, Verts, 1 585 (3,91); Georges Spido, GE, 1 560 (3,85); Daniel Demarque, LO, 1 099 (2,71); Eliane Simon, MEI, 699 (1,72); Xavier Rousseau, 4J, 527 (1,30); Roger Guillemot, IR, 260 (0,64); Fernando Servo-Batista, LCR, 232 (0,57); Robert Wagner, PPL, 23 (0,05).

Lég. 1993 : A., 29,77. Jegou, UDF-CDS, 8 314 (20,14) ; Schenardi, FN, 6 022 (14,58) ; Fornanille, div. d., 5 730 (13,88) ; Delaporte, PS, 5 606 (13,58) ; Lefèvre d'Ormesson, CNI, 5 360 (12,98) ; Desseigne, GE, 4 118 (9,97) ; Hédouin, PC, 3 156 (7,64) ; Comet, NE, 1 187 (2,87) ; Dayan, écol., 1 083 (2,62) ; Garguilo, MDR, 365 (0,88) ; Adam, LCR, 340 (0,82).

Prés. 1995 : A., 22,19. Chirac, 12 575 (26,35) ; Jospin, 10 610 (22,23) ; Balladur, 7 915 (16,58) ; Le Pen, 6 973 (14,61) ; Hue, 3 652 (7,65) ; Laguiller, 2 413 (5,05) ; de Villiers, 1 761 (3,69) ; Voynet, 1 724 (3,61) ; Cheminade, 96 (0,20).

5e - Champigny-sur-Marne Centre, Est

L., 55 382; V., 36 784; A., 33,58
B. et N., 1 213; E., 35 571.

Ball. : Gilles Carrez, RPR, d.s., m. du Perreux-sur-Marne, 11 467 (32,23); Jean-Louis Bargero, PC, c.g., m. de Champigny-sur-Marne, 7 385 (20,76); Evelyne Picard, PS, 6 727 (18,91); Roland Favre, FN, c.m. de Sucy, 5 225 (14,68); Christian Daniault, LDI-MPF, 1 053 (2,96); Gilles Kasic, GE, 1 038 (2,91); Véronique Hunaut, LO, 976 (2,74); Marie-Josée Deloire, MEI, 900 (2,53); Frédéric Fernandez, 4J, 369 (1,03); Christian Lamotte, LCR, 192 (0,53); Raymond Gène, AREV, 123 (0,34); Serge Giuleri, PH, 116 (0,32).

Lég. 1993 : A., 34,02. Giraud, RPR, 15 971 (43,19) ; Bargero, PC, 7 021 (18,98) ; Schenardi, FN, 5 051 (13,66) ; Emorine, PS, 3 868 (10,46) ; Raabe, Verts, 3 430 (9,27) ; Michelier, NE, 808 (2,18) ; Mandelkern, MDC, 606 (1,63) ; Curie, LCR, 222 (0,60).

Prés. 1995 : A., 24,59. Chirac, 10 235 (24,51) ; Jospin, 8 679 (20,78) ; Balladur, 6 653 (15,93) ; Le Pen, 5 756 (13,78) ; Hue, 5 596 (13,40) ; Laguiller, 1 923 (4,60) ; de Villiers, 1 463 (3,50) ; Voynet, 1 369 (3,27) ; Cheminade, 75 (0,18).

6e - Fontenay-sous-Bois, Vincennes

L., 70 139; V., 44 700; A., 36,26
B. et N., 1 344; E., 43 356.

Ball. : Michel Giraud, RPR, d.s., a.min., pr. c.r., 15 121 (34,87); Louis Bayeurte, PC, c.g., m. de Fontenay-sous-Bois, 8 625 (19,89); Michel Morzière, PS, adj. m. de Fontenay-sous-Bois, 7 173 (16,54); Régine Mousson, FN, 5 203 (12,00); Michèle Perrigueux-Carré, Verts, c.m. de Fontenay-sous-Bois, 1 893 (4,36); Jean-Pierre Duchiron, LDI-MPF, 1 304 (3,00); Stéphane Pellier, GE, 914 (2,10); Jacques Decoupy, LO, 909 (2,09); Hervé Poirier, MDC, c.m. de Fontenay-sous-Bois, 535 (1,23); Patrick Chotel, 4J, 485 (1,11); Bernard Georges, div., 424 (0,97); François Feld, MEI, 405 (0,93); Philippe Allais, LCR, 212 (0,48); Isabelle Mery, PH, 72 (0,16); Christophe Menard, PLN, 58 (0,13); Marc-Antoine Thuret, PPL, 23 (0,05).

18 juin 1995 : A., 50,85. Michel Giraud, RPR, 16 293 (46,75) ; Louis Bayeurte, PC, 8 244 (23,65) ; Michel Vergnaud, PS, 4 999 (14,34) ; Paul Simier, FN, 3 329 (9,55) ; Michel Carré, Verts, 1 477 (4,23) ; Jean-François Collet, MDC, 508 (1,45).

Lég. 1993 : A., 32,62. Vivien, RPR, 20 508 (43,75) ; Bayeurte, PC, 7 957 (16,97) ; Sulter, PS, 5 808 (12,39) ; Simier, FN, 5 665 (12,08) ; Carré, Verts, 4 493 (9,58) ; Martinie, div. d., 885 (1,88) ; Stambouli, SEGA, 773 (1,64) ; Froidier, NE, 621 (1,32) ; Lassiaz-Delaunes, AP, 162 (0,34).

Prés. 1995 : A., 26,18. Chirac, 13 824 (26,60) ; Jospin, 11 880 (22,85) ; Balladur, 9 534 (18,34) ; Le Pen, 6 030 (11,60) ; Hue, 4 630 (8,90) ; Laguiller, 2 410 (4,63) ; Voynet, 1 878 (3,61) ; de Villiers, 1 689 (3,25) ; Cheminade, 95 (0,18).

7e - Champigny-sur-Marne Ouest

L., 52 130; V., 35 038; A., 32,78
B. et N., 1 155; E., 33 883.

Ball. : Pierre Aubry, RPR, c.g., m. de Joinville-le-Pont, 6 801 (20,07); Anne-Marie Marty, PS, 6 571 (19,39); Jacques Martin, RPR diss., c.g., 4 777 (14,09); Eric Fornal, FN, 4 074 (12,02); Christian Favier, PC, c.g., c.m. de Champigny-sur-Marne, 3 342 (9,86); Estelle Debaecker, div. d., m. de Nogent-sur-Marne, 3 139 (9,26); Loïc Le Guénédal, Verts, 1 321 (3,89); Philippe Desmoulins-Lebeault, LDI-MPF, 934 (2,75); Serge Franceschina, LO, 777 (2,29); Philippe Paillas, GE, 732 (2,16); Michel Laval, MEI, 671 (1,98); Véronique Daurensan, 4J, 411 (1,21); Jean-Claude Denis, PT, c.m. de Saint-Maur-des-Fossés, 223 (0,65); Didier Héraud, PNR, 110 (0,32).

Lég. 1993 : A., 31,09. Nungesser, RPR, 16 807 (47,10) ; Besnard, PS, 4 631 (12,97) ; Luciani, FN, 4 580 (12,83) ; Le Guénédal, GE, 3 755 (10,52) ; Poussy, PC, 3 427 (9,60) ; Laval, Verts diss., 1 016 (2,84) ; Bracco, NE, 841 (2,35) ; Audin, PT, 478 (1,34) ; Maujol, AP, 145 (0,40).

Prés. 1995 : A., 23,69. Chirac, 11 126 (27,66) ; Jospin, 8 430 (20,96) ; Balladur, 7 603 (18,90) ; Le Pen, 4 877 (12,12) ; Hue, 3 196 (7,94) ; Laguiller, 1 914 (4,75) ; de Villiers, 1 563 (3,88) ; Voynet, 1 398 (3,47) ; Cheminade, 108 (0,26).

8e - Maisons-Alfort

L., 53 278; V., 35 924; A., 32,57
B. et N., 1 169; E., 34 755.

Ball. : Michel Herbillon, UDF-PR, c.g., m. de Maisons-Alfort, 9 126 (26,25); Raymond Riquier, PS, c.m. de Maisons-Alfort, 7 620 (21,92); Alain Griotteray, UDF-PR diss., d.s., m. de Charenton-le-Pont, 6 552 (18,85); Philippe Olivier, FN, c.r., c.m. de Maisons-Alfort, 5 183 (14,91); Fabienne Bruneau, PC, 1 659 (4,77); Hélène Fanartzis, Verts, c.m. de Maisons-Alfort, 1 611 (4,63); Annie Rieupet, LO, 889 (2,55); Jean-Luc Gourgeon, MDC, 560 (1,61); Gérard Mathieu, MEI, 497 (1,43); Claire Danel, 4J, 349 (1,00); Bahia Idjouadienne, EC, 314 (0,90); Michel Spagnol, LCR, 237 (0,68); Muriel Deslandes, PH, 148 (0,42); Brice Espallargas, div., 10 (0,02).

Lég. 1993 : A., 31,38. Griotteray, UDF-PR, 16 018 (45,40) ; Olivier, FN, 5 655 (16,03) ; Riquier, PS, 5 278 (14,96) ; Bich, GE, 3 647 (10,34) ; Streiff, PC, 2 074 (5,88) ; Marchioro, NE, 1 111 (3,15) ; Demarque, LO, 671 (1,90) ; Mallet, div., 582 (1,65) ; Roger, LCR, 225 (0,63).

Prés. 1995 : A., 24,53. Chirac, 10 496 (26,16) ; Jospin, 9 398 (23,42) ; Balladur, 6 925 (17,26) ; Le Pen, 5 631 (14,00) ; Hue, 2 617 (6,52) ; Laguiller, 2 201 (5,48) ; Voynet, 1 393 (3,47) ; de Villiers, 1 375 (3,42) ; Cheminade, 76 (0,18).

9e - Vitry-sur-Seine Est, Ouest

L., 45 452; V., 29 876; A., 34,26
B. et N., 891; E., 28 985.

Ball. : René Rouquet, PS, sén., a.d., m. d'Alfortville, 8 830 (30,46); Paul Mercieca, PC, d.s., c.m. de Vitry-sur-Seine, 7 131 (24,60); Fernand Saal, UDF-rad., c.m. de Vitry-sur-Seine, 4 607 (15,89); Jean-Louis Desbordes, FN, 4 354 (15,02); Christian Brett, Verts, 819 (2,82); Raymond Gabet, LO, 751 (2,59); Fabrice Haccoun, GE, 602 (2,07); Philippe Bertet, LDI-MPF, 463 (1,59); Fatma Vichy, MEI, 253 (0,87); Pedro Carrasquedo, ext. g., 240 (0,82); Bernard Moll, LCR, 202 (0,69); Daniel Monaury, écol., 190 (0,65); Pierre Fedick, 4J, 175 (0,60); Pierre Vercruysse, PT, 162 (0,55); Abdelmoutaki Terrada, div. g., 134 (0,46); Philippe Le Duigou, PH, 72 (0,24).

Lég. 1993 : A., 32,72. Mercieca, PC, 7 069 (23,18) ; Rouquet, PS, 6 744 (22,11) ; Saal, UDF-rad., 6 395 (20,97) ; Auriat, FN, 4 043 (13,25) ; Tricaud, GE, 2 199 (7,21) ; Franceschi, div. g., 1 605 (5,26) ; Arnaud, NE, 827 (2,71) ; Plaza, Verts diss., 556 (1,82) ; Franceschina, LO, 413 (1,35) ; Philippon, UDI, 246 (0,80) ; Ducas-Poupardin, LCR, 210 (0,68) ; Vercruysse, PT, 187 (0,61).

Prés. 1995 : A., 24,45. Jospin, 9 137 (26,66) ; Chirac, 6 397 (18,66) ; Hue, 6 053 (17,66) ; Le Pen, 4 874 (14,22) ; Balladur, 3 942 (11,50) ; Laguiller, 1 929 (5,62) ; Voynet, 1 044 (3,04) ; de Villiers, 808 (2,35) ; Cheminade, 84 (0,24).

10e - Vitry-sur-Seine Nord

L., 54 073; V., 34 807; A., 35,62
B. et N., 1 058; E., 33 749.

Ball. : Jean-Claude Lefort, PC, d.s., 10 921 (32,35); Patrick Zaregradsky, PS, adj. m. de Vitry, 6 011 (17,81); Annie Le Franc, UDF-PR, 5 811 (17,21); Marcel Laprévotte, FN, 4 504 (13,34); Chantal Duchêne, CAP, c.m. d'Ivry, 1 597 (4,73); Danielle Riche, LO, 1 234 (3,65); Michèle Abramowicz, GE, 954 (2,82); Guy de Montis, LDI-MPF, 614 (1,81); Frédéric Brand, MEI, 529 (1,56); Mounir Moussaoui, div. g., 524 (1,55); Carine Barbier, LCR, 481 (1,42); Renaud Vaschalde, 4J, 323 (0,95); Sylvie Rwayane, IR, 140 (0,41); Eric Basier, PH, 68 (0,20); Pierre Gallien, PPL, 38 (0,11).

Lég. 1993 : A., 31,62. Lefort, PC, 12 925 (35,34) ; Tanguy, RPR, 8 615 (23,55) ; Laurent, PS, 4 600 (12,57) ; Anthonioz, FN, 4 380 (11,97) ; Deléage, Verts, 3 982 (10,88) ; Gaillourdet, NE, 863 (2,36) ; Riche, LO, 776 (2,12) ; Lepeuve, PT, 430 (1,17).

Prés. 1995 : A., 25,59. Hue, 11 152 (27,28) ; Jospin, 9 344 (22,86) ; Chirac, 7 043 (17,23) ; Le Pen, 4 685 (11,46) ; Balladur, 4 028 (9,85) ; Laguiller, 2 246 (5,49) ; Voynet, 1 394 (3,41) ; de Villiers, 876 (2,14) ; Cheminade, 107 (0,26).

11e - Villejuif

L., 52 074; V., 33 451; A., 35,76
B. et N., 899; E., 32 552.

Ball. : Claude Billard, PC, sén., c.m. de Villejuif, 9 900 (30,41); Daniel Richard, RPR, c.m. de Villejuif, 6 745 (20,72); Alain Lipietz, Verts, c.m. de Villejuif, 6 675 (20,50); Michel Duverger, FN, 4 150 (12,74); Thierry Bonhoure, MDC, c.m. d'Arcueil, 1 074 (3,29); Denis Guillard, LO, 977 (3,00); Carole Teyssedre, GE, 747 (2,29); Maryvonne Gaudry, LDI-MPF, 600 (1,84); Yvette Buhr, MEI, 450 (1,38); Jean-Yves Follezou, div., 430 (1,32); Sandrine Ghiotto, LCR, 409 (1,25); Bernard Jeanteur, 4J, 241 (0,74); Jean-Claude Mondot, écol., c.m. de Bonneuil-sur-Marne, 150 (0,46); Anne Daumas, GE, 4 (0,01).

Lég. 1993 : A., 32,48. Richard, RPR, 9 748 (27,88) ; Marchais, PC, 9 714 (27,78) ; Geismar, PS, 4 979 (14,24) ; Lipietz, Verts, 4 414 (12,62) ; Desbordes, FN, 4 034 (11,53) ; Guillard, LO, 778 (2,22) ; Bohufer, NE, 762 (2,18) ; Durupt, UED, 531 (1,51).

Prés. 1995 : A., 25,55. Jospin, 9 939 (25,30) ; Hue, 8 341 (21,23) ; Chirac, 6 871 (17,49) ; Le Pen, 4 768 (12,14) ; Balladur, 4 531 (11,53) ; Laguiller, 2 296 (5,84) ; Voynet, 1 472 (3,74) ; de Villiers, 988 (2,51) ; Cheminade, 66 (0,16).

12e - L'Haÿ-les-Roses

L., 53 755; V., 39 511; A., 26,49
B. et N., 1 332; E., 38 179.

Ball. : Richard Dell'Agnola, RPR, d.s., m. de Thiais, 11 751 (30,77); Patrick Sève, PS, a.d., c.g., m. de L'Haÿ-les-Roses, 11 042 (28,92); Jean-Claude Denolle, FN, c.m. de Thiais, 5 190 (13,59); Jacqueline Grymonprez, PC, adj. m. de Chevilly-Larue, 4 480 (11,73); Pascal Boutet, LO, 1 438 (3,76); Nicolas Jordan, GE, 1 163 (3,04); Marc Bourgeois, écol., adj. m. de Fresnes, 981 (2,56); Bernard Boucrot, LDI-MPF, c.m. de Thiais, 867 (2,27); Marie-Odile Bretagnol, MEI, 695 (1,82); Nadia Benque, 4J, 498 (1,30); Charles Raynaud, PLN, 74 (0,19).

Lég. 1993 : A., 30,67. Dell'Agnola, RPR, 14 755 (38,10) ; Sève, PS, 8 024 (20,72) ; Petit, FN, 4 858 (12,54) ; Picq, PC, 3 639 (9,39) ; Hemu, GE, 3 556 (9,18) ; Boutet, LO, 793 (2,04) ; Frouin, SEGA, 793 (2,04) ; Gillet, MDR, 780 (2,01) ; Tougne, NE, 778 (2,00) ; Menant, UED, 715 (1,84) ; Ladame, div., 27 (0,07) ; Banfi, div., 4 (0,01).

Prés. 1995 : A., 24,89. Jospin, 11 780 (26,70) ; Chirac, 10 108 (22,91) ; Balladur, 6 419 (14,55) ; Le Pen, 5 744 (13,02) ; Hue, 4 309 (9,76) ; Laguiller, 2 553 (5,78) ; Voynet, 1 672 (3,79) ; de Villiers, 1 422 (3,22) ; Cheminade, 100 (0,22).

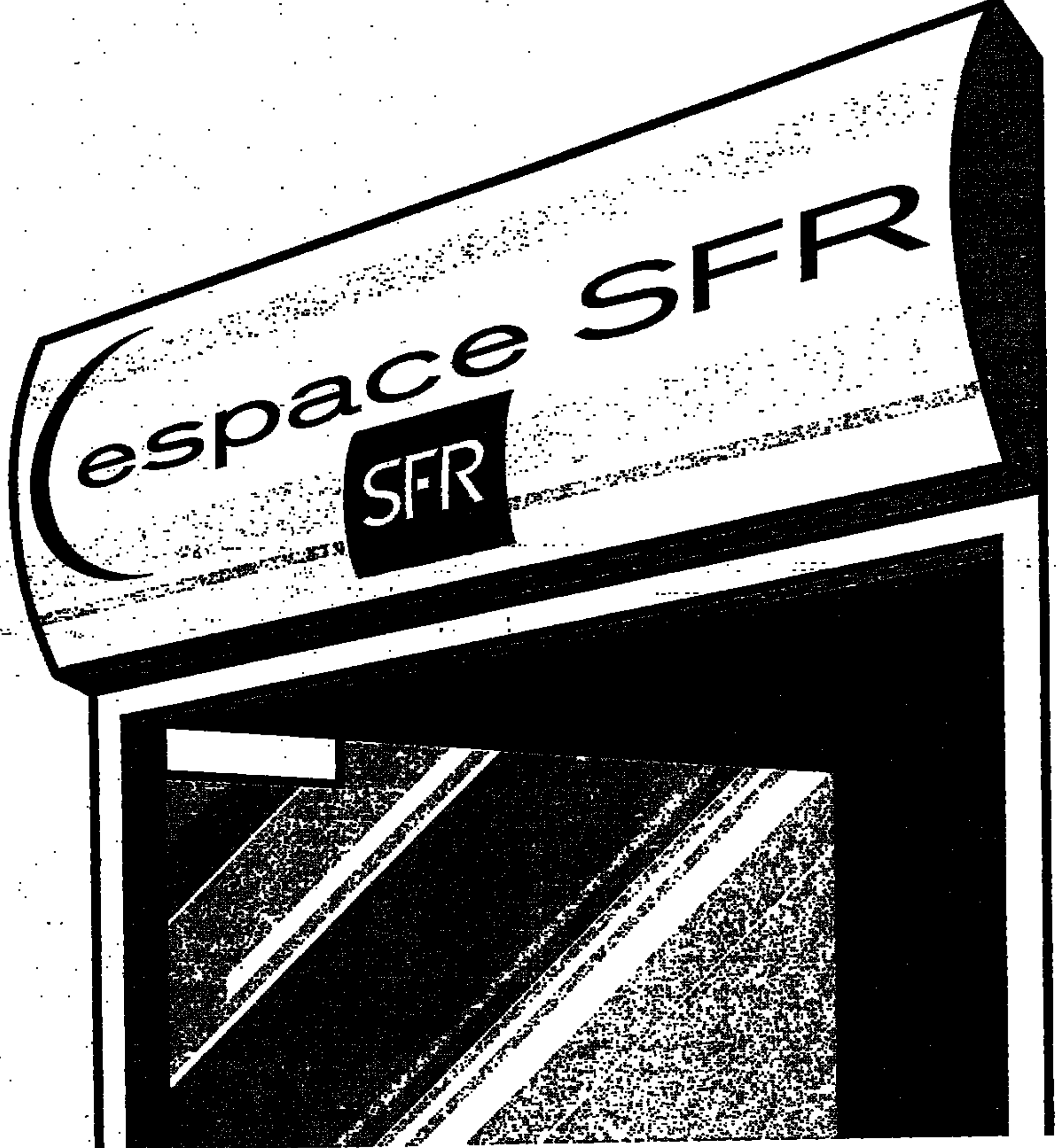
VAL-D'OISE (9)

■ Sur neuf députés RPR-UDF élus en 1993, un seul est quasiment sûr de retrouver son siège : Jean-Pierre Delalande (RPR), dans la circonscription d'Enghien-les-Bains. Dominique Strauss-Kahn (PS) à Sarcelles-Nord-Est et Robert Hue, secrétaire national du PC, à Argenteuil, sont eux aussi assurés de l'emporter. Dans cette circonscription, le député sortant Georges Mothron n'atteint pas la barre des 12,5 % d'inscrits permettant de se maintenir au second tour, auquel il peut toutefois participer grâce à sa deuxième position. La grande surprise

هكذا من الأمل

(Publicité)

Ici, quand on parle de téléphone mobile, on sait de quoi on parle.



Les Spécialistes du Monde Sans Fil.

Espace SFR est un réseau national de 250 spécialistes de la téléphonie mobile, proches de vous. Dans votre **Espace SFR**, nous prenons le temps d'écouter vos questions et de vous aider à y voir plus clair. Vous y trouvez le choix le plus complet de matériel et les prix les plus compétitifs. Enfin, dans votre **Espace SFR** nous vous assistons avant, pendant et après l'achat de votre mobile, et ce dans n'importe quel **Espace SFR** de France. Pour connaître l'adresse de l'**Espace SFR** le plus proche de chez vous, appelez gratuitement le **0800 031 032**.

Espace SFR vous garantit l'écoute et le conseil de spécialistes du téléphone mobile.

reste le mauvais score de Manuel Valls, secrétaire départemental du PS, devancé par le PC, le RPR et le FN, aussi bien dans l'ensemble de la circonscription qu'à Argenteuil, où il est adjoint au maire. A Pontoise, Jean-Pierre Bequet (PS) paraît bien placé pour retrouver son siège. A *Sarcelles-Sud-Ouest, le candidat des* Verts soutenu par le PS, Yves Cochet, talonne le sortant Raymond Lamontagne (RPR). Dans la circonscription de Cergy, la tentative d'Isabelle Massin (div. g.) de revenir sur la scène politique après s'être démise en 1996 de son mandat de maire de la ville n'a pas abouti. *Le FN réalise un* score plus élevé que la moyenne nationale : de 16,47 % à Cergy à 21,38 % à Goussainville.

Sortants : Philippe Houillon, UDF-PR ; Christian Gourmelen, UDF-PR, n.s.r.p. ; Jean Bardet, RPR ; Francis Delattre, UDF-PR ; Georges Mothron, RPR ; Jean-Pierre Delalande, RPR ; Raymond *Lamontagne, RPR ; Pierre Lellouche,* RPR, se représente dans la 4e circonscription de Paris ; Marcel Porcher, RPR.

1re - Pontoise
I., 68 491 ; V., 47 261 ; A., 30,99
B. et N., 2 049 ; E., 45 212.

Ball. : Philippe Houillon, UDF-PR, d.s., 13 577 (30,02); Jean-Pierre Bequet, PS, a.d., m. d'Auvers-sur-Oise, 11 268 (24,92); Marie-Thérèse Philippe, FN, c.m. de Pontoise, *9 281 (20,52)*; Evelyne Gilibert, PC, 3 755 (8,30); Pascal Tourbe, Verts, adj. m. *de Commeny*, 2 109 (4,66); Albert Michaud, LDI-MPF, c.m. d'Ennery, 1 199 (2,65); Jean-Guy Sayous, GE, 1 047 (2,31); Sylviane Farjon, NE, 829 (1,83); Jean Mennecier, PT, 826 (1,82); Xavier Lombard, 4J, 657 (1,45); Michel Nodin, IR, 268 (0,59); Dominique Ameye, div. g., 248 (0,54); Maurice Massengo-Tiasse, MDR, 148 (0,32).

Lég. 1993 : A., 29,61. Houillon, UDF-PR, 15 086 (33,55) ; Philippe, FN, 8 217 (18,27) ; Muller, PS, 6 430 (14,30) ; Tourbe, GE, 4 655 (10,35) ; Lebastard, PC, 4 056 (9,02) ; Saussez, RPR diss., 2 408 (5,35) ; Boisnard, NE, 1 538 (3,42) ; *Mennessier, PT, 964 (2,14) ; Lopez, DCF, 616* (1,37) ; Rauscher, MD, 498 (1,10) ; Debrosse, RDRP, 348 (0,77) ; Berry, div. d., 140 (0,31).
Prés. 1995 : A., 21,80. Chirac, 11 231 (21,10) ; Jospin, 10 755 (20,21) ; Le Pen, 10 240 (19,24) ; *Balladur, 8 740 (16,42)* ; Hue, 4 838 (9,09) ; Laguiller, 2 908 (5,46) ; de Villiers, 2 494 (4,68) ; Voynet, 1 877 (3,52) ; Cheminade, 134 (0,25).

2e - Cergy
I., 93 080 ; V., 62 379 ; A., 32,98
B. et N., 2 322 ; E., 60 057.

Ball. : Régis Humbert, UDF-PR, c.g., m. de Presles, 16 109 (26,82); Dominique Gillot, PS, c.g., m. d'Eragny-sur-Oise, 12 607 *(20,99); Jean-Pierre Emie, FN, 10 275* (17,10); Isabelle Massin, div. g., 7 927 (13,19); Laurent *Dumond*, PC, c.r., 3 426 (5,70); Marc Denis, Verts, 1 894 (3,15); Christian Brison, LO, 1 564 (2,60); Jean-Michel Bertrand, LDI-MPF, 1 372 (2,28); Sandra Iaconelli, GE, 1 066 (1,80); Françoise Hug, NE, 681 (1,13); Jean-Pierre Reyal, MDC, 619 (1,03); Christian Schmit, 4J, 605 (1,00); Jonathan Cohen, div., 527 (0,87); Catherine Jegou, LCR, 431 (0,71); Philippe Goudeau, écol., 402 (0,66); Norbert Trichard, PT, 336 (0,55); Christian Rivoal, *MDR, 192 (0,31); Béatrice Mallebranche-Chabot*, div., 4 (0,00).

Lég. 1993 : A., 30,66. Gourmelen, UDF-PR, 21 007 (36,21) ; Richard, PS, 12 899 (22,23) ; George, FN, 9 287 (16,01) ; Desoeuvre, GE, 6 505 (11,21) ; Dumond, PC, 3 137 (5,40) ; Fleury, NE, 2 535 (4,37) ; Palacio, LO, 1 019 *(1,75) ; Trichard, PT, 632 (1,08) ; Boufflet, CNI*, 520 (0,89) ; Rippe, LCR, 468 (0,80).
Prés. 1995 : A., 22,95. Jospin, 16 937 (24,14) ; Chirac, 15 462 (22,04) ; Le Pen, 11 576 (16,50) ; Balladur, 10 296 (14,67) ; Hue, 6 037 (8,60) ; *Laguiller, 4 194 (5,97) ; Voynet, 2 751 (3,92) ; de* Villiers, 2 719 (3,87) ; Cheminade, 179 (0,25).

3e - Taverny
I., 72 797 ; V., 48 860 ; A., 32,88
B. et N., 2 244 ; E., 46 616.

Ball. : Jean Bardet, RPR, d.s., 13 549 (29,06); Maurice Boscavert, PS, c.g., m. de Taverny, 11 635 (24,95); Jean Cuignache, FN, c.m. de Beauchamp, 8 097 (17,36); Odile Cantin, PC, adj. m. de Montigny-lès-Cormeilles, 5 630 (12,07); Daniel Vasseure, Verts, 1 679 (3,60); Annick Lemoine, LDI-MPF, c.m. de Deuil-le-Barre, 1 401 *(3,00); Raymond Tavernier*, LO, 1 356 (2,90); Eric Denne, GE, 1 130 (2,42); *Christian René*, NE, 716 (1,53); Claude Guedj, 4J, 618 (1,32); Evelyne Morel, PT, 385 (0,82); Gilles Chrétien, div., 211 (0,45); Emmanuel Elalouf, div. g., 169 (0,36); Pierre Busnel, PPL, 40 (0,08).

Lég. 1993 : A., 31,30. Bardet, RPR, 11 660 *(24,54) ; Galland, UDF-rad., 8 116 (17,08) ; Be*quet, PS, 7 397 (15,57) ; Cuignache, FN, 7 366 (15,50) ; Hue, PC, 5 768 (12,14) ; Siméoni, Verts, 5 055 (10,64) ; Pieroni, NE, 903 (1,90) ; *La*dame, RDRP, 665 (1,40) ; Roy, UED, 310 (0,65) ; Delaval, AP, 265 (0,55).
Prés. 1995 : A., 24,40. Chirac, 11 631 (21,28) ; Jospin, 10 815 (19,79) ; Balladur, 8 786 (16,08) ; *Le Pen, 8 544 (15,63)* ; Hue, 8 190 (14,99) ; Laguiller, 2 629 (4,81) ; de Villiers, 2 153 (3,94) ; Voynet, 1 778 (3,25) ; Cheminade, 108 (0,19).

4e - Franconville
I., 69 026 ; V., 44 790 ; A., 35,11
B. et N., 1 667 ; E., 43 123.

Ball. : Francis Delattre, UDF-PR, d.s., m. de Franconville, *11 071 (25,67)*; François Gayet, PRS, m. de Saint-Leu-la-Forêt, 10 689 (24,78); Jean-Pierre Guidon, FN, 7 497 (17,38); Rosita Jaouen, PC, 3 398 (7,87); Jean-Christophe Poulet, Verts, 1 823 (4,22); Christophe Quarez, div. d., 1 637 (3,79); Daniel Blaise, GE, 1 482 (3,43); Daniel Michel, *LDI-MPF, 1 407* (3,26); Jean-Claude Bon, LO, 1 181 (2,73); Jean-François *Simeoni, MEI, c.g., 1 049* (2,43); Brice Guigno, div. d., 584 (1,35); Jean-Claude Vitran, 4J, 492 (1,14); Jean Poussin, MDC, 469 (1,08); Aline Courbaron, PT, 271 (0,62); Benoît Frappe, PLN, 70 (0,16); Régine Baroche, PH, 3 (0,00).

Lég. 1993 : A., 32,24. Delattre, UDF-PR, 17 178 (38,41) ; Guidon, FN, *6 668 (14,91)* ; Gayet, *GE*, 5 703 (12,75) ; Charmeux, MRG, 5 132 (11,47) ; Jaouen, PC, 2 746 (6,14) ; David, UED, 1 492 (3,33) ; Romani, RPR diss., 1 252 (2,80) ; Réa, CNI, 1 169 (2,61) ; Quinqueton, MDC, 822 (1,83) ; *Bon, LO, 791 (1,76)* ; Guyon, RDRP, 773 (1,72) ; Gaudot, NE, 711 (1,59) ; Frappé, PLN, 166 (0,37) ; Bettini, AP, 118 (0,26).
Prés. 1995 : A., 25,98. Chirac, 11 774 (23,29) ; Jospin, 11 035 (21,83) ; Balladur, 8 509 (16,83) ; Le Pen, 8 116 (16,06) ; Hue, 4 336 (8,58) ; Laguiller, 2 727 (5,39) ; de Villiers, 2 142 (4,23) ; Voynet, 1 787 (3,53) ; Cheminade, 111 (0,22).

5e - Argenteuil
I., 59 030 ; V., 38 562 ; A., 34,67
B. et N., 1 132 ; E., 37 430.

Ball. : Robert Hue, PC, c.g., m. de Montigny-lès-Cormeilles, *11 377 (30,39)*; Georges Mothron, RPR, d.s., c.m. d'Ar*genteuil, 7 376 (19,70); Michel Bischoff*, FN, c.m. d'Argenteuil, 6 971 (18,62); Manuel Valls, PS, c.r., adj. m. d'Argenteuil, 6 484 (17,32); Patrice Crunil, LO, 1 020 (2,72); Louis Girard, ext. d., 968 (2,58); Emmanuel Thieblemont, GE, 830 (2,21); Michel Alborghetti, NE, 822 (2,19); Guy Blondeau, LDI-MPF, 475 (1,26); Jean-Claude Mamet, LCR, 367 (0,98); Daniel Moranges, MEI, *331 (0,88)*; Daniel Frigara, PT, 211 (0,56); Roland Dupin, PNR, *114 (0,30)*; Pierre Malet, MDR, 84 (0,22).

Lég. 1993 : A., 35,07. Mothron, RPR, 9 455 (24,99) ; Montdargent, PC, 9 247 (24,44) ; Bischoff, FN, 7 305 (19,30) ; Valls, PS, 4 517 (11,94) ; Chancel, Verts, 2 946 (7,78) ; Crunil, *LO, 917 (2,42) ; Pieroni, NE, 713 (1,88) ; Amou*rette, CNI, 710 (1,87) ; Midoux, RDRP, 660 (1,74) ; Richard, Verts diss., 533 (1,40) ; Frigara, PT, 378 (0,99) ; Assouline, LCR, 249 (0,65) ; Malet, MDR, 202 (0,53).
Prés. 1995 : A., 25,40. Jospin, 9 796 (22,18) ; Hue, 8 293 (18,78) ; Le Pen, 8 243 (18,67) ; Chirac, 7 229 (16,37) ; Balladur, 5 219 (11,82) ; Laguiller, 2 614 (5,92) ; de Villiers, 1 340 (3,03) ; Voynet, 1 323 (2,99) ; Cheminade, 93 (0,21).

6e - Enghien-les-Bains
I., 64 963 ; V., 42 083 ; A., 35,22
B. et N., 1 507 ; E., 40 576.

Ball. : Jean-Pierre Delalande, RPR, d.s., m. de *Deuil-la-Barre, 13 961 (34,40)*; Delphine Mayrargue, PS, 9 317 (22,96); Jean-*Michel Dubois*, FN, *c.r., c.m. d'Enghein-*les-Bains, 7 480 (18,43); Josiane Jeantils, PC, c.m. de Sannois, 3 012 (7,42); Jean-François Patingre, Verts, 1 740 (4,28); Patrick Tharreau, LDI-MPF, 1 255 (3,09); Yves Cottençon, LO, 1 132 (2,78); Jean-Louis Charbit, GE, 1 009 (2,48); Sylvie Barrière, MDC, 695 (1,71); Jean-Pierre Bertres, MEI, 466 (1,14); Monique Jacobs, PNR, 234 (0,57); Pierre Doyen, div. g., 222 (0,54); Nicole Mercery, PPL, 53 (0,13).

Lég. 1993 : A., 32,37. Delalande, RPR, 17 748 (42,01) ; Dubois, FN, 7 347 (17,39) ; Ballestracci, PS, 6 448 (15,26) ; Perrier, Verts, 4 000 (9,46) ; Raymond, PC, 3 073 (7,27) ; Le Denmat, CNI, 1 300 (3,07) ; Lansardière, NE, 977 *(2,31) ; Landouch, RDRP, 775 (1,83) ; Touzé, AP*, 321 (0,76) ; Valente, UDI, 142 (0,33) ; Fetting, PLN, 115 (0,27).
Prés. 1995 : A., 25,88. Chirac, 11 896 (24,61) ; Jospin, 10 529 (21,78) ; Balladur, 8 369 (17,31) ; *Le Pen, 7 882 (16,30) ; Hue, 3 791 (7,84) ; La*guiller, 2 372 (4,90) ; de Villiers, 1 865 (3,85) ; Voynet, 1 537 (3,18) ; Cheminade, 97 (0,20).

7e - Sarcelles Sud-Ouest
I., 72 166 ; V., 48 196 ; A., 33,21
B. et N., 1 828 ; E., 46 368.

Ball. : Raymond Lamontagne, RPR, d.s., 13 044 (28,13); Yves Cochet, Verts, 12 526 (27,01); Dominique Joly, FN, 9 023 (19,45); Serge Durand, PC, c.m. de Domont, 3 582 (7,72); Françoise Paris, GE, 1 981 (4,27); Albert Magarian, LDI-CNIP, c.r., 1 722 (3,71); *François Delobelle, LO*, 1 574 (3,39); Michel Lacoux, MDC, adj. m. de Bouffémont, 1 489 (3,21); Francis George, MEI, 751 (1,61); Philippe Lavaud, PNR, 361 (0,77); Joby Valente-Dersion, MDR, 289 (0,62); Gérard Gehan, PPL, 26 (0,05).

Lég. 1993 : A., 32,47. Lamontagne, RPR, 13 385 (28,29) ; Lecuir, PS, 8 478 (17,92) ; Gampert, FN, *7 634 (16,13) ; Froment-Meurice, UDF-*CDS, 6 821 (14,41) ; Petiteau, Verts, 4 307 (9,10) ; Duvot, PC, 3 158 (6,67) ; de Waele, NE, 1 084 (2,29) ; Lepidi, CNI, 769 (1,62) ; Ollier, RDRP, 606 (1,28) ; Patroix, AP, 407 (0,86) ; Giuliani, LCR, 386 (0,81) ; Ramsamy, UDI, 275 (0,58).
Prés. 1995 : A., 24,27. Chirac, 13 591 (24,88) ; *Jospin, 12 841 (23,50) ; Le Pen, 9 306 (17,03)* ; Balladur, 8 115 (14,85) ; Hue, 4 132 (7,56) ; Laguiller, 2 741 (5,01) ; de Villiers, 1 956 (3,58) ; Voynet, 1 809 (3,31) ; Cheminade, 136 (0,24).

8e - Sarcelles Nord-Est
I., 45 826 ; V., 28 564 ; A., 37,66
B. et N., 1 110 ; E., 27 454.

Ball. : Dominique Strauss-Kahn, PS, m. de Sarcelles, 10 055 (36,62); Michel Montaldo, RPR, c.g., adj. m. de Garges-lès-Gonnesse, 5 749 (20,94); Jean-Luc Vazeilles, FN, c.m. de Villiers-le-Bel, 5 517 (20,09); Lucette Lebeau, PC, c.m. de Garges-lès-Gonesse, 2 711 (9,87); Jean-Pierre Gellée, GE, 687 (2,50); Raymond Strub, *LDI-MPF, 570 (2,07)*; Mohamed El Marbati, LO, 530 (1,93); Virginie Cohen, NE, 519 (1,89); Bruno Giulani, LCR, 231 (0,84); René Herbez, MEI, 207 (0,75); Anne-Cécile Mevel, 4J, 201 (0,73); Roger Anglo, MDR, 184 (0,67); Dominique Blondel, AREV, 171 (0,62); Stephan Lesoeur, div. g., 106 (0,38); Nathalie Douay, PH, 15 (0,05); Sébastien Lesoeur, div. g., 1 (0,00).

Lég. 1993 : A., 37,12. Lellouche, RPR, 7 831 (27,70) ; Strauss-Kahn, PS, 6 087 (21,53) ; Girod, FN, 5 226 (18,48) ; Cukierman, PC, 3 850 *(13,62) ; Merguy, GE, 1 533 (5,42) ; Corre*, UDF-PR, 1 528 (5,40) ; Gaudot, NE, 908 (3,21) ; Blondel, SEGA, 486 (1,71) ; El Marbati, LO, 388 (1,37) ; Anglo, UDI, 277 (0,98) ; Lavaud, AP, 154 (0,54).
Prés. 1995 : A., 26,31. Jospin, 8 723 (25,74) ; Chirac, 7 820 (23,08) ; Le Pen, 6 230 (18,38) ; Balladur, 4 030 (11,89) ; Hue, 3 653 (10,78) ; Laguiller, 1 656 (4,88) ; de Villiers, 904 (2,66) ; Voynet, 773 (2,28) ; Cheminade, 90 (0,26).

9e - Goussainville
I., 56 136 ; V., 37 547 ; A., 33,11
B. et N., 1 485 ; E., 36 062.

Ball. : Marcel Porcher, RPR, d.s., c.m. de Gonesse, 9 063 (25,13); Jean-Pierre Blazy, PS, m. de Gonesse, 8 912 (24,71); Yves de Coatgoureden, FN, c.r., c.m. de Sarcelles, 8 029 (22,26); Michel Toumazet, PC, c.g., m. de Goussainville, 5 443 (15,09); Jérome Carey, LO, 1 170 (3,24); André Korchia, GE, 972 (2,69); Daniel Toussaint, LDI-MPF, 831 (2,30); Albert Lapeyre, NE, 782 (2,16); *Bertrand Sicard, MEI*, 328 (0,90); Didier Mandarino, PNR, 208 *(0,57); Raphael Jean-Etienne, MDR*, 175 (0,48); Claude Jeannin, div., 149 (0,41).

Lég. 1993 : A., 31,93. Porcher, *RPR, 8 382* (23,30) ; Cottinet, FN, 6 390 (17,76) ; Coffineau, PS, 5 285 (14,69) ; Hermanville, RPR diss., 4 292 (11,93) ; Toumazet, PC, 4 173 (11,60) ; Cantal-Dupart, GE, 2 993 (8,32) ; Tessier, ext. d., *1 508 (4,19) ; Manovelli, NE, 1 479* (4,11) ; Carey, LO, 588 (1,63) ; Girard, RDRP, 343 (0,95) ; Bousquet, LCR, 206 (0,57) ; Manca, MDR, 189 (0,52) ; Beuchard, AP, 146 (0,40) ; Gauer, ext. g., 1 (0,00).
Prés. 1995 : A., 23,57. Jospin, 9 120 (21,42) ; Chirac, 9 079 (21,32) ; Le Pen, 8 966 (21,05) ; Balladur, 5 278 (12,39) ; Hue, 4 908 (11,52) ; Laguiller, 2 410 (5,66) ; de Villiers, 1 520 (3,57) ; Voynet, 1 187 (2,78) ; Cheminade, 110 (0,25).

YVELINES (12)

■ *Dans la 8e circonscription, Mantes-la-*Jolie, Marie-Caroline Le Pen progresse de *5 points par rapport* au résultat obtenu par le FN au premier tour de mars 1993 et se place en tête devant le député sortant Pierre Bédier (RPR) et la socialiste Annette Peulvast-Bergeal. Cette dernière, qui améliore nettement les résultats obtenus par le PS en 1993, est face à un dilemme : se maintenir au nom de l'espoir légitime de pouvoir l'emporter grâce aux *reports de voix du PC mais au risque de* faire trébucher le maire de Mantes-la-Jolie avec lequel elle coopère localement. Dans les deux autres circonscriptions qui, avec la huitième, avaient basculé à droite lors des précédentes législatives, Jean-Michel Fourgous (RPR), député sortant de la 11e, Trappes, est très menacé par l'ancien ministre (PS) Catherine Tasca *qui devrait bénéficier de l'apport* important des voix du PC. Dans la 7e circonscription, Conflans-Sainte-Honorine, Jean-Paul Huchon (PS), en réunissant toutes les voix de gauche, pourrait reprendre le siège que Pierre Cardo (UDF-PR) avait ravi à Michel Rocard. Dans la 3e circonscription, Le Chesnay, Anne-Marie Idrac (UDF-FD), secrétaire d'Etat *aux transports, qui se présentait pour la* première fois à une élection législative, est en ballottage très favorable après avoir éliminé le RPR dissident Philippe Brillault, maire du Chesnay. Dans la 6e circonscription, Saint-Germain-en-Laye, Michel Péricard, président du *groupe RPR de l'Assemblée nationale,* député constamment réélu depuis 1978 au premier tour, se trouve pour la première fois en ballottage.

Sortants : Etienne Pinte, RPR ; André Damien, UDF-FD, suppléant de Franck Borotra, RPR, depuis une élection *partielle, le 26 mars 1996, n.s.r.p.* ; Paul-Louis Tenaillon, UDF-FD, n.s.r.p. ; Pierre Lequillier, UDF-PPDF ; Jacques Myard, RPR ; Michel Péricard, RPR ; Pierre Cardo, UDF-PR ; Pierre Bédier, RPR ; Henri Cuq, RPR ; Christine Boutin, UDF-FD ; Jean-Michel Fourgous, RPR ; *Jacques Masdeu-Arus, RPR.*

1re - Versailles Nord
I., 83 178 ; V., 55 489 ; A., 33,28
B. et N., 1 734 ; E., 53 755.

Ball. : Etienne Pinte, RPR, d.s., m. de Versailles, 21 833 (40,61); Anne-Marie Doux, PS, adj. m. de Guyancourt, 12 033 (22,38); Jean-Philippe Lemaire, FN, c.m. de Viroflay, 6 241 (11,61); Maud de Lesquen, LDI-MPF, *2 898* (5,39); Joëlle Leroy, PC, 2 531 (4,70); Julie Calemard, div., 2 349 (4,36); *Djamal* Yalaoui, Verts, c.m. de Guyancourt, 2 134 (3,96); Jean-Pierre Blanchelande, GE, c.r., c.m. de Rambouillet, 1 467 (2,72); Michel Bock, CAP, adj. m. de Guyancourt, 1 077 (2,00); Marianne Selz, 4J, 1 050 (1,95); Florent Marsouin, div., 104 (0,19); André Large, PPL, 32 (0,05); Yannick Lang, div., 6 (0,01).

Lég. 1993 : A., 27,69. Pinte, RPR, 27 236 *(49,03)* ; Nadaus, PS, 9 079 (16,34) ; Atoch, FN, 6 107 (10,99) ; Allafort, GE, 5 316 (9,57) ; Leroy, PC, 2 224 (4,00) ; Vassel de Fautereau, CNI, 1 672 (3,01) ; Bock, SEGA, 1 291 (2,32) ; Coignard, NE, 949 (1,70) ; Mandales, RDRP, 884 (1,59) ; Chaumier, UDI, 789 (1,42).
Prés. 1995 : A., 23,08. Chirac, 17 082 (27,27) ; Balladur, 14 721 (23,50) ; Jospin, 13 449 (21,47) ; *Le Pen, 6 252 (9,98) ; de Villiers, 3 043 (4,85)* ; Hue, 2 966 (4,73) ; Laguiller, 2 766 (4,41) ; Voynet, 2 224 (3,55) ; Cheminade, 127 (0,20).

2e - Versailles Sud
I., 72 246 ; V., 48 648 ; A., 32,66
B. et N., 1 969 ; E., 46 679.

Ball. : Franck Borotra, RPR, min., a.d., pr. c.g., 18 555 (39,75); Jacques Lollioz, PS, m. de Magny-les-Hameaux, 10 440 (22,36); Philippe Colombani, FN, c.r., 5 896 (12,63); Antoine Casanova, PC, c.m. de Versailles, *2 464 (5,27); François Scha*fer, Verts, 2 407 (5,15); Dominique Julien-*Labruyère, GE, c.r., 2 127 (4,55); Jean-Gé*rard Gabriau, LDI-MPF, 2 049 (4,38); Isabelle Siksik, 4J, 1 013 (2,17); Claude Biver, MDC, 571 (1,22); Ludovic Frau, div. g., 516 (1,10); Gérard Reix, PT, 348 (0,74); Claire Chinsy, IR, 293 (0,62).

18 février 1996 : A., 70,93. Franck Borotra, *RPR, 7 809 (38,20) ; Jacques Lollioz, PS, 4 723* (23,10) ; Philippe Colombani, FN, 3 096 (15,14) ; Antoine Casanova, PC, 1 123 (5,49) ; Antoine Trani, div. d., 1 110 (5,43) ; Pierre Berdin, écol., 1 003 (4,90) ; Rémy Ronald, écol., *479 (2,34) ; Marie-Elisabeth Morel, div., 473* (2,31) ; Pascal Alessandri, LO, 358 (1,75) ; Patrice Delarue, div. d., 232 (1,13) ; Gérard Loubier, div. g., 35 (0,17).
Lég. 1993 : A., 28,86. Borotra, RPR, 24 282 *(49,94) ; Gribe, PS, 7 400 (15,22) ; Julien-La*bruyère, GE, 6 558 (13,48) ; de Coat Gourden, FN, 5 816 (11,96) ; Huet, PC, 2 714 (5,58) ; Garcia, NE, 1 254 (2,57) ; Cordet, RDRP, 596 (1,22).
Prés. 1995 : A., 22,83. Chirac, 16 005 (29,11) ; *Jospin, 11 812 (21,48) ; Balladur, 11 188 (20,35)* ; Le Pen, 5 927 (10,78) ; Hue, 2 873 (5,22) ; de Villiers, 2 569 (4,67) ; Laguiller, 2 492 (4,53) ; Voynet, 1 978 (3,59) ; Cheminade, 134 (0,24).

3e - Le Chesnay
I., 65 492 ; V., 43 811 ; A., 33,10
B. et N., 1 245 ; E., 42 566.

Ball. : Anne-Marie Idrac, UDF-FD, s.E., 15 145 (35,58); Michèle Valladon, PS, adj. m. de Villepreux, *8 163 (19,17)*; Philippe Brillault, RPR diss., m. du Chesnay, 7 728 *(18,15); Pierre-Yves Pinchaux*, FN, 4 161 (9,77); Stéphane Buffetaut, LDI-MPF, adj. m. de Versailles, 1 604 (3,76); Françoise Amosse, PC, 1 449 (3,40); Christophe de Bue, GE, 1 305 (3,06); Jacques Desmoineaux, div., 848 (1,99); Gilles Mancel, MEI, 823 (1,93); Gérard Jonis, 4J, 695 (1,63); Yves Bugeaud, PPL, 390 (0,91); Elisabeth Barget, IR, 255 (0,59).

Lég. 1993 : A., 31,23. Tenaillon, UDF-CDS, *18 774 (41,83) ; Brillault, RPR diss., 7 393* (16,47) ; Valladon, PS, 5 676 (12,64) ; Delmas, FN, 4 334 (9,65) ; Gabarian-Moreau, GE, 3 943 (8,78) ; Leclerc, PC, 1 240 (2,76) ; Servat, NE, 819 (1,82) ; Desmoineaux, div., 626 (1,39) ; *Caux, div., 605 (1,34) ; Chaudron, CNI, 532* (1,18) ; Boulat, UDI, 470 (1,04) ; Rudloff, RDRP, 460 (1,02).
Prés. 1995 : A., 24,72. Chirac, 16 736 (34,02) ; Balladur, 12 086 (24,57) ; Jospin, 8 929 (18,15) ; *Le Pen, 4 393 (8,93)* ; de Villiers, 2 182 (4,43) ; Laguiller, 1 766 (3,59) ; Hue, 1 607 (3,26) ; Voynet, 1 400 (2,84) ; Cheminade, 84 (0,17).

4e - Houilles
I., 67 854 ; V., 44 620 ; A., 34,24
B. et N., 1 437 ; E., 43 183.

Ball. : Pierre Lequillier, UDF-PPDF, d.s., c.g., m. de Louveciennes, *18 973 (43,93)*; Jean-Pierre Mottura, PS, c.m. de Marly-le-Roi, *9 081 (21,02); Hubert Cottin, FN*, 5 301 (12,27); Claude Boivin, PC, c.m. de Houilles, 2 521 (5,83); Janick Giroux, Verts, c.r., 1 934 (4,47); Ghislain de Compreignac, LDI-MPF, 1 665 (3,85); Jean-Louis Ajzenberg, LO, 1 058 (2,45); Rémy Mojika, MEI, 955 (2,21); Xavier Jacquey, 4J, 864 (2,00); Bernard Fehringer, NE, 561 (1,29); Yves Foulard, IR, 270 (0,62).

Lég. 1993 : A., 30,46. Lequillier, UDF-PR, 23 141 (50,73) ; Mail-Leroux, PS, *6 439* (14,11) ; Cottin, FN, 5 777 (12,66) ; Giroux, Verts, 4 700 (10,30) ; Seleskovitch, PC, 3 018 (6,61) ; Fehringer, NE, *968 (2,12) ; Hoel, RDRP, 812 (1,78) ; Balleydier*, LO, 754 (1,65).
Prés. 1995 : A., 23,89. Chirac, 13 761 (27,06) ; Balladur, 11 100 (21,83) ; Jospin, 10 746 (21,13) ; Le Pen, 6 073 (11,94) ; Hue, 2 766 (5,44) ; Laguiller, 2 266 (4,45) ; de Villiers, 2 175 (4,27) ; Voynet, 1 847 (3,63) ; Cheminade, 104 (0,20).

5e - Sartrouville
I., 64 140 ; V., 42 736 ; A., 33,37
B. et N., 1 542 ; E., 41 194.

Ball. : Jacques Myard, RPR, d.s., m. de Maisons-Laffitte, 15 395 (37,37); Michel *Scarbonchi, PRS, d.e.*, c.m. de Montesson, 7 574 (18,38); Martine Giraud, FN, 6 457 (15,67); Jean-Pierre Alexandre, PC, 2 836 (6,88); Saadia Sahali, Verts, c.m. de Sartrouville, 2 383 (5,78); Patrick Guérard, GE, 1 402 (3,40); *Albert Eizenfisz*, div., 900 (2,18); Pascal Quenot, LO, 821 (1,99); *Philippe Lavaud, UDF diss.*, 695 (1,68); Etienne Stein, 4J, 627 (1,52); Francis Laurin, div., 521 (1,26); Jacques Kleinbauer, div., 411 (0,99); Marie-Laure Tudoux, LCR, 400 (0,97); Joseph Karbas, div., 396 (0,96); Sylvie Prost, *PT, 219* (0,53); Philippe Schwartz, IR, 157 (0,38).

Lég. 1993 : *A., 31,43. Myard, RPR, 11 540* (26,61) ; Wetzel, UDF-CDS, 10 334 (23,83) ; Mouchard, PS, 5 472 (12,62) ; Lacaillon, FN, 5 426 (12,51) ; Sahali, Verts, 3 023 (6,97) ; Bascoulergue, PC, 2 643 (6,09) ; Langlumé, UDF-rad. diss., 1 453 (3,35) ; Pellion, écol., 897 (2,06) ; Chebaut-Capdeville, MD, 589 (1,35) ; Bouffard, RDRP, 572 (1,31) ; Quenot, LO, 545 *(1,25) ; Castelain, NE, 502 (1,15) ; Imbert, PT*, 358 (0,82).
Prés. 1995 : A., 24,09. Chirac, 12 849 (26,28) ; Balladur, 10 405 (21,28) ; Jospin, 10 110 (20,68) ; Le Pen, 6 386 (13,06) ; Hue, 3 158 (6,46) ; de Villiers, 2 216 (4,53) ; Laguiller, 2 099 (4,29) ; Voynet, 1 559 (3,18) ; Cheminade, 100 (0,20).

6e - Saint-Germain-en-Laye
I., 55 362 ; V., 36 905 ; A., 33,33
B. et N., 1 336 ; E., 35 569.

Ball. : Michel Péricard, RPR, d.s., m. de Saint-Germain-en-Laye, 14 969 (42,08); Jean Laurent, *PS*, c.m. de Saint-Germain-en-Laye, 6 593 (18,53); Jacques Lecaillon, FN, c.m. *des Mureaux*, 4 310 (12,11); Pierre Soulat, PC, m. de Achères, 3 586 (10,08); Olivier Podvin, LDI-CNIP, 1 694 (4,76); Nicole Frydman, Verts, c.m. de Saint-Germain-en-Laye, 1 450 (4,07); Fulvia Dorosz, GE, 861 (2,42); Jean-Henri Michan, 4J, 785 (2,20); Jean-Claude Hamon, *LO, 754* (2,11); Bernard Christophe, EC, 567 (1,59).

Lég. 1993 : A., 31,80. Péricard, RPR, 19 894 (53,40) ; Laurent, PS, 4 743 (12,73) ; Martinet, FN, 3 976 *(10,67)* ; Séry, GE, 3 043 (8,16) ; Soulat, PC, 2 759 (7,40) ; Voisin, CNI, 1 034 (2,77) ; Barroe, NE, 843 (2,26) ; Hamon, LO, 505 (1,35) ; *Honnin, RDRP*, 458 (1,22).
Prés. 1995 : A., 24,33. Chirac, 12 055 (29,04) ; Balladur, 9 504 (22,89) ; Jospin, 8 310 (20,01) ; *Le Pen, 4 533 (10,92) ; Hue, 2 131 (5,13) ; La*guiller, 1 782 (4,29) ; de Villiers, 1 780 (4,28) ; Voynet, 1 311 (3,15) ; Cheminade, 104 (0,25).

7e - Conflans-Sainte-Honorine
I., 66 864 ; V., 45 387 ; A., 32,12
B. et N., 1 628 ; E., 43 759.

Ball. : Pierre Cardo, UDF-PR, d.s., c.g., m. de Chanteloup-les-Vignes, 14 257 (32,58); Jean-Paul Huchon, PS, m. de Conflans-Sainte-Honorine, 12 448 (28,44); Myriam Baeckeroot, FN, c.r., c.m. de Conflans-Sainte-Honorine, *7 747 (17,70)*; Bernard Minguy, PC, adj. m. de Conflans-Sainte-*Honorine, 2 236 (5,10); Lucien Ferrier*, Verts, c.m. de Chanteloup-les-Vignes, 1 634 (3,73); Guy *Bélier*, LO, 1 244 *(2,84)*; François Jalenques, LDI-MPF, 1 175 (2,68); Philippe Martin, GE, 783 (1,78); Nicole Mioso, 4J, 646 (1,47); Philippe Fourchon, NE, 553 (1,26); Alain Jouanet, MDC, 448 (1,02); Jean-Max Séry, EC, c.m. d'Achères, 383 (0,87); Guy Cousin, MDR, 163 (0,37); Ginette Frau, PRS diss., 42 (0,09).

Lég. 1993 : A., 29,98. Cardo, UDF-PR, 17 107 (38,43) ; Rocard, PS, 12 093 (27,16) ; Baeckeroot, FN, 6 821 (15,32) ; Le Saux, GE, 2 816 (6,32) ; Minguy, PC, 2 019 (4,53) ; Fourchon, NE, 872 (1,95) ; Simon, RDRP, 772 (1,73) ; *Bélier, LO, 586 (1,31) ; André, Verts diss.*, 582 (1,30) ; Michiels, CNI, 443 (0,99) ; Duhameeuw, MD, 261 (0,58) ; Jeannot, France Plus, 138 (0,31).
Prés. 1995 : A., 23,51. Jospin, 11 742 (23,07) ; *Chirac, 11 507 (22,61) ; Balladur, 8 733 (17,16)* ; Le Pen, 8 132 (15,98) ; Hue, 3 599 (7,07) ; Laguiller, 2 920 (5,73) ; de Villiers, 2 190 (4,30) ; Voynet, 1 936 (3,80) ; Cheminade, 119 (0,23).

8e - Mantes-la-Jolie
I., 58 079 ; V., 40 612 ; A., 30,07
B. et N., 1 301 ; E., 39 311.

Ball. : Marie-Caroline Le Pen, FN, c.r., 11 197 (28,48); Pierre Bédier, RPR, d.s., m. de *Mantes-la-Jolie*, 10 372 (26,38); Annette Peulvast-Bergeal, PS, c.r., m. de *Mantes-la-Ville, 9 656 (24,56); Jacques* Saint-Amaux, PC, m. de Limay, 3 853 *(9,80)*; Bernard Moscodier, *GE*, adj. m. de Mantes-la-Jolie, 1 745 (4,43); Daniel Benard, LO, 880 (2,23); Mohamed Bamou, div., 463 (1,17); Christophe Dupin, PNR, 376 (0,95); Isabelle Berthier, 4J, 342 (0,86); Jack Lefebvre, PT, 288 (0,73); Richard Gerbandi, IR, 139 (0,35).

Lég. 1993 : A., 33,53. Bédier, RPR, 11 454 (30,04) ; d'André, FN, 8 938 (23,44) ; Schreiner, PS, *6 825* (17,90) ; Godin, PC, 3 330 (8,73) ; Colin, Verts, 2 117 (5,55) ; Ancelot, CNI, 1 421 (3,72) ; Savegnano, NE, 1 193 (3,12) ; Gasnot, RDRP, 703 (1,84) ; Benhaim, div. d., 652 (1,71) ; Bénard, LO, 593 (1,55) ; Martin, PT, 565 (1,48) ; Lardé, div. g., 221 (0,58) ; Millo, AP, 113 (0,29).
Prés. 1995 : A., 21,07. Le Pen, 10 279 (22,54) ; Jospin, 10 030 (22,00) ; Chirac, 9 083 (19,92) ; *Balladur, 6 436 (14,11) ; Hue, 4 121 (9,04)* ; Laguiller, 2 511 (5,50) ; de Villiers, 1 720 (3,77) ; Voynet, 1 280 (2,80) ; Cheminade, 125 (0,27).

9e - Aubergenville
I., 74 598 ; V., 52 350 ; A., 29,82
B. et N., 1 967 ; E., 50 383.

Ball. : Henri Cuq, RPR, d.s., c.g., 16 609 (32,96); Michel Bayvet, FN, c.r., c.m. de Versailles, 11 893 (23,60); Jean-Alain *Roitsseau, PS*, adj. m. des Mureaux, 9 870 (19,58); Joseph Tréhel, PC, c.r., adj. m. des Mureaux, 3 621 (7,18); Jean-Pierre Delhaye, *MEI, 2 028 (4,02)*; Albert Bischerour, EC, 1 526 (3,02); Alain Luguet, LO, *1 479 (2,93)*; Anne Le Marcis, *LDI-MPF*, 1 283 (2,54); Bernadette de Mesmay, 4J, 668 (1,32); Jean Delarue, PT, 481 (0,95); Romuald Levesque, MDC, 406 (0,80); Michel Cordon, div., 313 (0,62); Régis Bouhours, PNR, 206 (0,40).

Lég. 1993 : A., 29,50. Cuq, RPR, 21 598 (43,17) ; Bayvet, FN, 9 840 (19,67) ; Rousseau, PS, 6 473 (12,94) ; Boyer, GE, 4 239 (8,47) ; Tréhel, PC, *3 078 (6,15) ; Marguerite, NE*, 1 952 (3,90) ; Guidez, RDRP, 930 (1,85) ; Luguet, LO, 916 (1,83) ; Delarue, PT, 711 (1,42) ; Huillery, AP, 285 (0,57).
Prés. 1995 : A., 20,73. Chirac, 13 643 (23,04) ; Le Pen, 12 313 (20,79) ; Jospin, 11 653 (19,68) ; Balladur, 9 747 (16,46) ; Hue, 4 198 (7,09) ; Laguiller, 3 039 (5,13) ; de Villiers, 2 676 (4,52) ; Voynet, *1 816 (3,06) ; Cheminade*, 125 (0,21).

10e - Rambouillet
I., 89 369 ; V., 61 694 ; A., 30,96
B. et N., 2 766 ; E., 58 928.

Ball. : Christine Boutin, UDF-FD, d.s., c.g., adj. m. de Rambouillet, 16 867 (28,62); Anny Poursinoff, Verts, c.r., *14 290 (24,24); Jacques Michel*, FN, *c.m.* de Rambouillet, 8 311 (14,10); Henri Pailleux, RPR diss., *c.g.*, m. de Coignières, 8 179 (13,87); Christian Beaumanoir, PC, adj. m. de Maurepas, 4 783 (8,11); Michel Haye, MEI, adj. m. de Maurepas, 3 615 (6,13); Jean-Louis Desvaud, 4J, 1 354 (2,29); Anne-Lise Melquiond, EC, 1 139 (1,93); Max Rieu, div. g., 390 (0,66).

Lég. 1993 : A., 28,41. Boutin, UDF-CDS, 28 135 (47,30) ; Beaugendre, PS, 9 617 (16,16) ; Michel, FN, 8 888 (14,94) ; Sindou-Faurie, Verts, 6 738 (11,32) ; Beaumanoir, PC, 3 754 (6,31) ; Verdière, *RDRP*, 1 413 (2,37) ; Auger, NE, 935 (1,57).
Prés. 1995 : A., 20,71. Chirac, 17 905 (25,62) ; Jospin, 15 091 (21,59) ; *Balladur, 13 144 (18,80)* ; Le Pen, 9 019 (12,90) ; Hue, 4 368 (6,25) ; Laguiller, 3 820 (5,46) ; de Villiers, 3 659 (5,23) ; Voynet, 2 686 (3,84) ; Cheminade, 196 (0,28).

11e - Trappes
I., 52 197 ; V., 34 060 ; A., 34,74
B. et N., 1 217 ; E., 32 843.

Ball. : Jean-Michel Fourgous, RPR, *d.s.*, m. d'Elancourt, 10 337 (31,47); Catherine Tasca, PS, a.min., *8 047* (24,50); Michel Espinat, PC, c.g., adj. m. de Trappes, 5 114 (15,57); Didier de Beaulieu, FN, 4 258 (12,96); Brigitte Ivars, GE, adj. m. d'Elancourt, 1 236 (3,76); Christine Egasse, LO, 964 (2,93); Francis Dubarry, EC, 674 (2,05); Michel Nacou, LDI-MPF, 586 (1,78); Pascal Peiffert, div., 497 (1,51); Brigitte Rueff, 4J, 437 (1,33); Didier Mailnovsky, *LCR, 288 (0,87); Guy Decharte*, div. g., 151 (0,45); Francis Vincenti, AREV, 139 *(0,42); Michel Laurent, div., 72 (0,21)*; Philippe Nivet, PPL, 42 (0,12); Michel Finck, UDF diss., 1 (0,00).

Lég. 1993 : A., 31,59. Malandain, PS, 6 639 (20,15) ; Fourgous, *RPR diss., 5 547 (16,83)* ; Cayet, UDF-PR, 5 363 (16,27) ; Gilissen, FN, 4 227 (12,83) ; Hoffmann, PC, 3 545 (10,76) ; About, UDF-PSD diss., 2 521 (7,65) ; Désir, GE, 2 254 (6,84) ; Moulin, NE, 871 (2,64) ; Lauron, *LO, 594 (1,80)* ; Prost, *RDRP*, 523 (1,58) ; Marquis, div. d., 275 (0,83) ; Cazal, AP, 175 (0,53) ; Zamoun, France Plus, 168 (0,51) ; Copède, div. d., 121 (0,36) ; Thirouin, LCR, 121 (0,36).
Prés. 1995 : A., 23,74. Jospin, 9 645 (24,77) ; *Chirac, 8 419 (21,62) ; Balladur, 6 092 (15,64)* ; Le Pen, 5 130 (13,17) ; Hue, 4 409 (11,32) ; Laguiller, 2 353 (6,04) ; Voynet, 1 410 (3,62) ; de Villiers, 1 359 (3,49) ; Cheminade, 116 (0,29).

12e - Poissy
I., 64 556 ; V., 42 633 ; A., 33,95
B. et N., 1 619 ; E., 41 014.

Ball. : Jacques Masdeu-Arus, RPR, d.s., m. de Poissy, 13 913 (33,92); Marie-France Ladet, PS, c.m. de Plaisir, 8 704 (21,22); Jean-Claude Varanne, FN, c.r., c.m. de Mantes-la-Ville, 6 466 (15,76); Janine Thomas-Florès, PC, m. des Clayes-sous-Bois, 3 791 (9,24); Alain Dorange, Verts, adj. m. de Clayes-sous-bois, 2 303 (5,61); Christophe Bellenge, LDI-MPF, 1 200 (2,92); Eléonore Gabarain, GE, 1 079 (2,63); Elie Abadie, LO, 1 034 (2,52); *Jean-Jacques Mercier, EC, adj. m. de Plai*sir, 892 (2,17); Frédéric Poutet, 4J, 588 (1,43); Bernard Huet, *div. g.*, adj. m. de Clayes-sous-bois, 496 (1,20); Joao Dos Santos Silva, MDC, 290 (0,70); Sylvie Carreau, PNR, 223 (0,54); Claude Lobjoit, PPL, 35 (0,08).

Lég. 1993 : A., 30,65. Masdeu-Arus, RPR, 18 447 (44,57) ; *Trentarossi, PS, 6 383* (15,42) ; Varanne, FN, 5 799 (14,01) ; Dandonneau, Verts, 4 036 (9,75) ; Thomas-Flores, PC, 2 978 (7,19) ; Louvet, NE, 1 654 (3,99) ; Debrosse, RDRP, 801 (1,93) ; Abadie, LO, 676 (1,63) ; Pivan, MDC, 615 (1,48).
Prés. 1995 : A., 23,10. Chirac, 12 198 (24,95) ; Jospin, 11 186 (22,88) ; Balladur, 8 451 (17,29) ; *Le Pen, 7 219 (14,76) ; Hue, 3 353 (6,86)* ; Laguiller, 2 618 (5,35) ; de Villiers, 1 991 (4,07) ; Voynet, 1 738 (3,55) ; Cheminade, 124 (0,25).

Les résultats des autres départements se trouvent dans le second cahier.

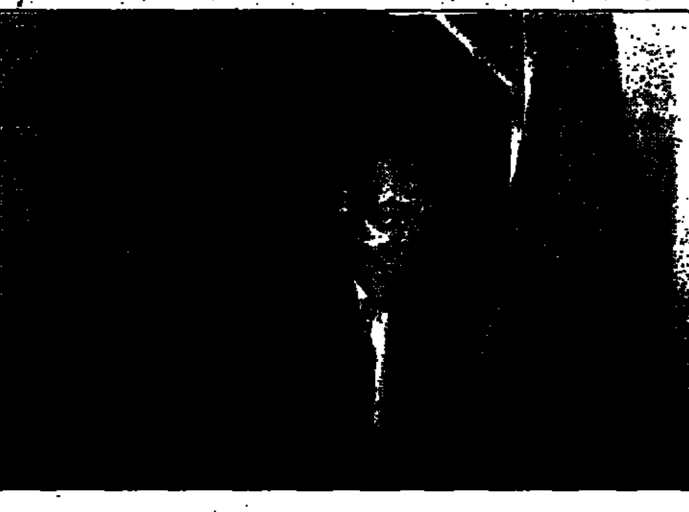




هكذا من الإهمال

Le rude dimanche de Jean Tiberi







Au cœur de Paris, en son village natal, le maire de la capitale était comme « dans ses meubles ». Contesté, mis en ballottage, il y a vécu une bien difficile journée. Récit

ICI, on vient voter avec l'essai *Voltaire, le conquérant* dans la poche, après une promenade au jardin du Luxembourg. Les enfants sont gentils. *« Non, Damien, laisse maman dans l'isoloir, la loi l'interdit ! »*. Pour d'autres, l'après-midi dans la maison de Fontainebleau a été écourtée. *« Il fallait voter, non ? Tiberi, c'est* too much », sanctionne une femme élégante de la place du Panthéon. C'est vrai. Comme le redoute préventivement la « garde des mamies » du Ve arrondissement de Paris, fidèles soutiens dans *« l'épreuve »* que traversent Jean et Xavière Tiberi : *« La place du Panthéon, ça peut aussi voter socialiste, vous savez »*.

Le matin, Victurnienne, 90 ans, se dépêche d'aller à la messe : *« C'est pas bien gentil ce qu'ils font à notre maire. Il est bon, pourtant. Il me donne des chocolats à Noël, il en donne à toutes ses administrées comme moi »*. Le bureau de vote de la mairie du Ve est installé dans la salle du Souvenir. A gauche des assesseurs, on peut y lire une citation de Victor Hugo : *« Servir la patrie est la moitié du devoir. Servir l'humanité est l'autre moitié »*.

Au-dessus des isoloirs, sur le vaste mur, plane une terre brûlée, des arbres cassés, le visage décomposé d'une mère recueillant son fils tombé sur le champ de bataille. L'employée du bureau de vote est une militante de *« rien du tout »*. Simplement, elle connaît tout le monde ici, salue de nombreux électeurs par leur nom.

« Ma fille vous adorait quand vous lui faisiez classe », dit-elle à un professeur. *« Oh ! quels ravissants enfants ! »*, s'exclame-t-elle devant une famille. *« Cher monsieur, comme je suis attristée »*, confie-t-elle à un monsieur âgé. *« J'aimais beaucoup son épouse qui vient de décéder*, précise-t-elle, en aparté. *Elle était habillée de façon superbe, des bijoux de qualité. Souvent on s'asseyait, on restait discuter »*. Après chaque mot de bienvenue, la dame ne manque pas d'indiquer sur le même ton qu'il *« faut prendre au minimum deux bulletins différents »* avant d'entrer dans l'isoloir.

La femme d'un garde républicain est en colère. *« On voit bien que nous, on ne compte pas. Comment dire ? Ils ont toujours l'air gentils, en fait ils nous méprisent »*, dit-elle en parlant de *« cette droite en général »*. Rémy, sémiologue, et Odile, dont les trois enfants sont au lycée Henri IV, ont été *« blessés »* par l'affaire des HLM : *« Il était reconnu comme un bon maire, mais, là, ça nous a laissés sans voix. Nous connaissons des couples avec enfants qui attendent depuis des années une attribution de logement »*.

Edmée, écrivain, se met à l'écart pour raconter comment *« ici, on fait constamment sentir les choses »*. *« Quand j'ai voulu inscrire ma fille à la crèche, j'ai reçu un coup de téléphone à 20 heures chez moi pour me signaler que mon mari, alsacien, n'avait pas fait son changement d'inscription sur les listes électorales. Ils n'en disent jamais davantage. »*

IL y a comme un léger murmure de révolte sur ces visages hâlés, un frémissement sur les costumes en lin. *« Qui aurait pu imaginer que l'alternance, l'appel d'air viendrait de nous ? »*, répètent les médecins, les pilotes de ligne, les graphistes et autres universitaires, plus près de Tony Blair que de la lutte des classes. Les autres électeurs restent silencieux devant l'alignement de vingt-six candidatures différentes dont SOS Papa, SOS Syndics, Edouard Bonhomme *« médecin généraliste »*, quelques sectes, beaucoup d'écologistes et un polytechnicien de 29 ans qui veut croire en la modernité européenne, sans oublier la candidature de la *« Majorité dans l'honneur »*, de Jean-Jacques Walter et son suppléant, le professeur Georges Mathé.

A l'extérieur, deux lycéennes prennent des notes devant les panneaux d'affichage. *« Notre prof nous a demandé de déceler qui se situe à gauche, qui est à droite, on est bien embêtées »* disent-elles. Un militant du Front national leur conseille : *« Méfiez-vous de tout ce qu'on peut vous dire à l'école, méfiez-vous de tout le monde, même de vous-même »*. Elles le regardent, les yeux ébahis.

Le maire de Paris fait son entrée peu avant 13 heures. L'élu avance, le sourire timide, s'empare d'un seul bulletin et réalise dans l'isoloir qu'il a oublié l'enveloppe. *« Ah ! il fait frais ici ! »*, dit-il en sortant. *« J'attends tranquillement »*, poursuit-il en s'engouffrant dans sa voiture. Xavière Tiberi et sa fille Hélène viendront voter à 13 h 40, au moment creux de la journée, sans commentaire.

Sur les marches de la mairie, l'épouse du maire s'enquiert de l'état de santé d'un passant qui, entouré de pompiers, tremble, le visage blême, répétant qu'il est saisi *« d'une crise d'angoisse »*. Puis les deux femmes montent à bord d'une Mini Cooper. Un employé municipal prend soin de fermer la portière.

Christian Lançon, ancien employé à la mairie de Paris, auteur du livre *Une taupe chez Chirac*, lui aussi candidat, a refusé de livrer ses bulletins aux électeurs. *« Pas question de participer à cette mascarade, mon panneau est relégué à l'écart »*, dit-il en accusant les librairies du quartier de boycotter son livre. Le candidat de Génération Ecologie, Bernard Raquin, par ailleurs membre de l'étrange *« Mouvement sociétal »*, a quelques difficultés à faire coucher sur procès-verbal l'absence de ses bulletins dans les bureaux de vote. *« Y en a ras le bol des magouilles ! Faut-il considérer que cette circonscription doit être rattaché à la Corse ou au Zaïre ? »*, clame-t-il en compagnie du candidat anti-énarque qui titube. *« Calmez-vous, ce n'est pas une manif, ici »* tente de convaincre le président du bureau.

A 20 heures, les groupes se forment dans le hall de la mairie. *« Je vous présente ma petite vendeuse qui est restée dans l'ancienne boutique »* dit un commerçant. *« On ne se rend pas compte à quel point Jean et Xavière sont tellement implantés qu'ils font partie des meubles. C'est vrai qu'ici ils ont su garder le Ve comme un village, c'est propre et fleuri, il n'y a pas de délinquance*, dit un enseignant, électeur socialiste. *Je l'ai sanctionné, mais je peux pas en dire du mal. Il est tombé, comme nous, amoureux du Quartier Latin quand il était étudiant. »*

A 22 h 35, les premiers résultats donnent un écart très faible entre le maire de Paris et la candidate socialiste Lyne Cohen-Solal. Très discrets pendant la journée, les supporters tibéristes ont le visage défait. *« Aujourd'hui, ce pays est le produit de l'action des médias*, s'indigne une agrégée de philosophie. *La France était un pays digne. Il est en train de perdre tout sens de la mesure. On n'attaque pas une femme dans l'intention de faire tomber son mari. On n'attaque pas un maire pour faire chuter un président de la République. »*

« En province, on parle de notre maire comme d'un monstre, c'est incroyable », s'indigne une autre. *« Tiberi, c'est fini ! Tiberi, en prison ! »*, crient les militants du Mouvement des jeunes socialistes. *« Le Ve, c'est Tiberi »* répondent les militants du RPR qui, en jouant des coudes, finissent par expulser leurs adversaires en dehors du hall.

« La mairie appartient à tout le monde, elle nous appartient, on a gagné, ouvrez la salle des fêtes ! », s'emportent les électeurs de la gauche, hésitant entre la colère et la joie de fêter la surprise devant le Panthéon. Les yeux brillants, Lyne Cohen-Solal se fraye un passage sous les insultes des partisans du maire de Paris. Elle semble heureuse, s'arrête devant un vieux monsieur, à l'allure modeste, qui s'égosille de colère. Elle veut lui tendre la main. Il refuse. Puis on ouvre la salle des fêtes à 23 h 10 et les deux groupes s'apaisent.

DES notables de la mairie discutent entre eux : *« Les Français sont des veaux, ils ne savent pas ce qu'ils veulent »*. D'autres, plus jeunes, regrettent que *« la droite ait encore des complexes aujourd'hui, elle n'ose pas »*. Certains ne comprennent toujours pas *« l'acharnement »* contre le maire de Paris. *« Dès l'instant où vous êtes élus, vous êtes suspect c'est tout de même inquiétant pour la démocratie »*, ose avancer un universitaire.

Du côté de la gauche, on n'en revient pas. Les électeurs affluent et voudrait voir et entendre *« Sa Seigneurie »* commenter les résultats. Le maire de Paris se tient retranché dans un bureau. Au premier rang, les tibéristes se serrent les coudes. *« Vous ne pouvez pas savoir combien cet homme est sensible, attentif... Moi, atteinte, d'un cancer, je me retrouvais en train de perdre boulot, RMI, appartement. Je suis allée le voir, et en trois jours il a débloqué ma situation. Il m'a même retrouvé un emploi »*, dit une femme en pleurs. *« Au temps des socialistes, on était évalués comme des biftecks »*.

A 0 h 30, le maire du Ve arrondissement, Jean-Charles Bardon, apparaît sur le podium pour annoncer les résultats : une avance de seulement 5 points pour Jean Tiberi sur la candidate du PS, qui peut espérer un report des autres voix de gauche. Le maire de Paris est presque dissimulé sur le côté de la salle. Xavière Tiberi ose s'avancer. Elle frappe dans ses mains, crie *« Tiberi, Tiberi ! »* avec les *« mamies »* des premiers rangs. Lyne Cohen-Solal savoure les derniers instants place du Panthéon. Les jeunes crient : *« Elle est vraiment phénoménale ! »*. Et, elle, elle dit : *« C'est gagnable. Le mouvement est avec nous »*.

Dominique Le Guilledoux

Reportage photo : Patrick Artinian/Contact.

n dans le monde
ance maltraitée

هكذا من الأصل

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le doute et la justice

S'IL fallait une nouvelle preuve de la nécessité de réformer la cour d'assises, le procès de la Josacine empoisonnée vient de l'apporter. Malgré les doutes apparus jour après jour lors de l'audience, malgré la fragilité des témoignages et les incertitudes des experts, Jean-Marc Deperrois a été reconnu coupable de l'empoisonnement, le 11 juin 1994, de la petite Emilie Tanay et condamné à vingt ans de réclusion criminelle. Au cours de son réquisitoire, l'avocat général n'a pourtant jamais pu apporter la preuve de sa culpabilité : reconnaissant qu'il n'avait à sa disposition *« ni aveu, ni témoins, ni preuves formelles »*, il a simplement fait état d'un *« faisceau de présomptions graves, concordantes et accablantes »*.

Une fois de plus, le doute n'a donc pas bénéficié à l'accusé. Et une fois de plus, la sentence est sans appel. Au nom de la souveraineté populaire, les décisions des cours d'assises ne peuvent en effet être réexaminées sur le fond. Jean-Marc Deperrois n'a donc plus qu'un espoir : qu'un vice de procédure soit venu vicier les débats devant les jurés de Seine-Maritime, ce qui lui permettrait de nourrir un pourvoi en cassation. Toute l'absurdité du système est là : un justiciable condamné pour un petit délit, voire une contravention, peut faire appel alors qu'un homme qui vient de se voir infliger une lourde peine par une cour d'assises en est réduit à chercher une anomalie juridique pour que son dossier soit rouvert.

Né avec la Révolution, le dogme de l'infaillibilité du jury populaire paraît aujourd'hui totalement désuet. Il est contraire à la Convention européenne des droits de l'homme de 1950, qui précise que *« toute personne déclarée coupable d'une infraction pénale par un tribunal a le droit de faire examiner par une juridiction supérieure la déclaration de culpabilité ou la condamnation »*. Il justifie en outre la notion d'« intime conviction », qui ouvre la voie à d'éventuelles erreurs judiciaires : au nom de ce principe formalisé en 1791 par Merlin de Douai, les jurés ne sont pas tenus de motiver leurs décisions par une argumentation rationnelle. Au terme de leur délibéré, ils se contentent de répondre par oui ou par non à la question de la culpabilité.

Lancé en 1995, le projet de réforme de la cour d'assises de Jacques Toubon visait à mettre fin à ces anomalies en créant une procédure d'appel et en imposant une obligation de motivation aux jurés. Il était en cours de discussion au Parlement lorsque Jacques Chirac a annoncé la dissolution de l'Assemblée nationale. Le verdict de Rouen justifie, s'il en était besoin, que cette réforme soit d'urgence remise en chantier. Personne ne doit être condamné à une lourde peine en ignorant les motifs de sa condamnation. Tout accusé doit avoir droit à une seconde chance en appel.

Une justice qui ne s'attarde pas sur les doutes et les incertitudes prend le risque d'être injuste. Le doute, rappelait Ernest Renan, est *« un hommage que l'on rend à la vérité »*.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les fêtes de Pentecôte

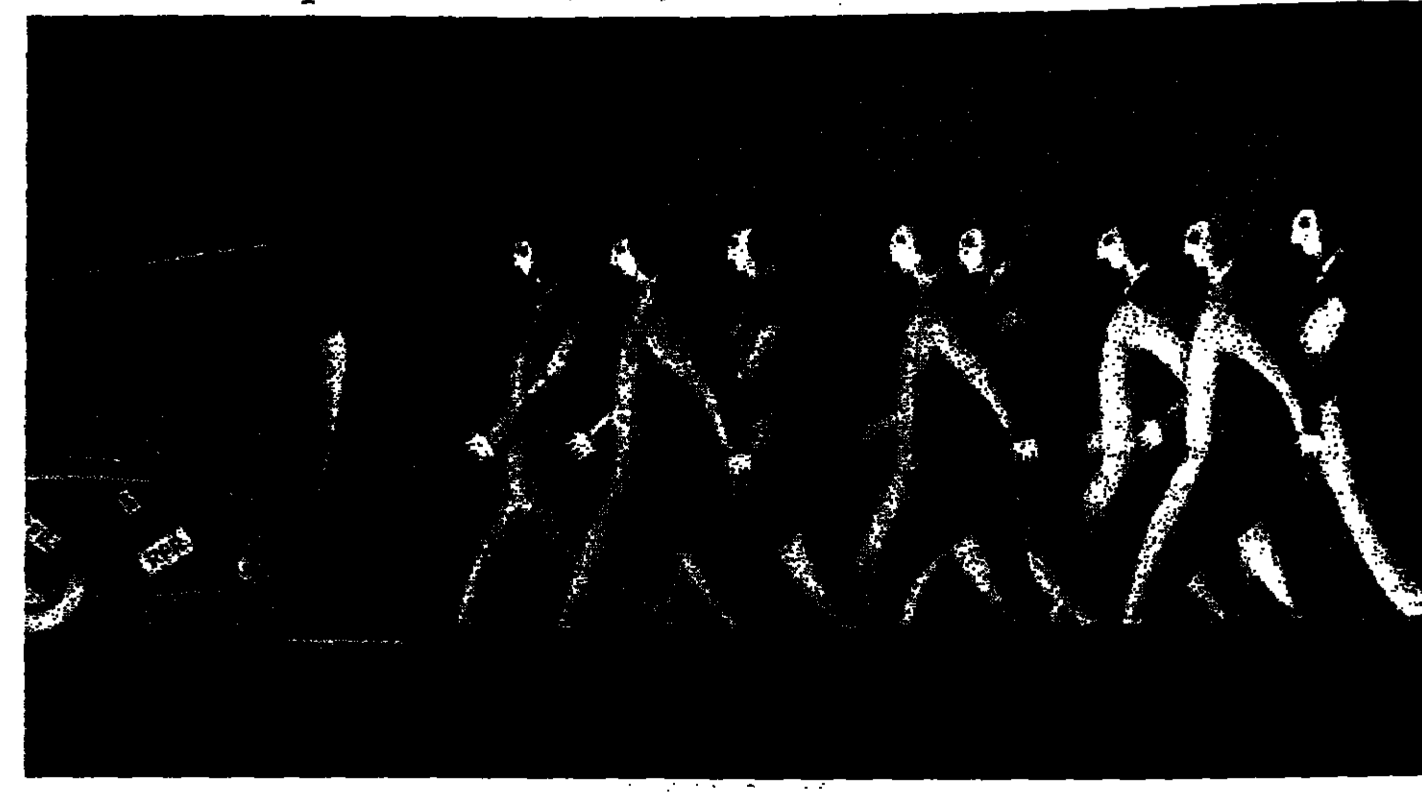
RUES désertes, chaussées parcourues par de rares véhicules, rideaux paresseusement tirés sur les magasins, tel est l'aspect général de Paris pendant ces fêtes de Pentecôte. Toute l'activité paraît s'être réfugiée sur les boulevards, où, tout l'après-midi d'hier, cortèges familiaux et endimanchés déambulèrent avec lenteur, se bousculèrent un peu aux terrasses des cafés, firent patiemment le siège des cinémas.

Des Parisiens matinaux – au nombre d'environ 350 000, nous a-t-on dit à la SNCF – s'étaient rués dans les gares vers ces pimpantes banlieues auxquelles on ne demande qu'une illusion de campagne, un peu d'herbe où s'allonger, des fleurs qu'on ramène fièrement le soir par le dernier métro. Des couples pédalant, des automobilistes chargés de famille et de paquets, s'étaient élancés de leur côté sur la grand-route sous un soleil qui n'était déjà plus printanier. Mais les amateurs de pique-nique bon marché n'ont pas manqué de rendre visite comme d'habitude à ces villégiatures essentiellement parisiennes que sont le bois de Boulogne et le bois de Vincennes.

La foule ne fut pas moins dense à la Foire de Paris, dont ces fêtes de Pentecôte marqueront les dernières journées. Mais les élégances se retrouvèrent à Longchamp. Les plus belles voitures... Les toilettes dernier cri... Ces modes qui seront de demain. Des cars tout neufs déversaient, comme au bon vieux temps, la foule des touristes ramassés à travers Paris. Beaucoup de Parisiens, désirant s'évader quelques heures, se sont retrouvés à la gare Saint-Lazare où les trains partaient bondés dans la direction de Saint-Germain et de Versailles.

(27 mai 1947.)

Mobilisation *par Mario Debaene*



Un scrutin boomerang

Suite de la première page

Le ressort institutionnel qu'a fait jouer le président de la République en usant du droit que lui réserve l'article 12 de la Constitution n'a pas produit l'effet escompté. Plus précisément, il s'est révélé à double détente : l'avantage qu'il donnait, au départ, à la majorité sortante s'est, dans un second temps, retourné contre elle.

L'affaiblissement de la coalition RPR-UDF, qui totalise un peu moins de 30 % des voix, n'est pas seulement dû aux « dissidences » qui l'ont affectée. Au demeurant, ces scissions individuelles ou – dans le cas des candidatures présentées par Philippe de Villiers et le CNIP sous le signe La droite indépendante (LDI) – collectives sont, elles aussi, révélatrices de la désaffection que subissent les deux grands partis conservateurs. Rien ne leur garantit que tous les électeurs qui ont refusé de voter pour eux au premier tour se raviseront au second. Du moins ne suffira-t-il probablement pas, pour les en convaincre, d'appeler à l'union de la droite en pointant du doigt le danger de gauche.

La droite, largement souhaitée par les Français en 1993 et confirmée en 1995, apparaît aujourd'hui effilochée. Une partie de ses électeurs se sont abstenus. D'autres ont choisi d'exprimer leur mécontentement vis-à-vis du pouvoir en votant pour des hérétiques. D'autres encore ont préféré le Front national, qui, avec plus de 15 % des voix, obtient son meilleur résultat à des élections législatives. Toulon, où les deux sortants UDF sont éliminés dès le premier tour au profit de l'extrême droite, est un cas-limite : Patrick Stefanini, secrétaire général adjoint du RPR, avait eu raison de dire que l'UDF *« creusait sa propre tombe »* en maintenant deux députés liés à la gestion de l'équipe municipale sanctionnée en 1995. Il reste que, dans une vingtaine de circonscriptions, le second tour verra s'affronter la gauche et l'extrême droite, la droite républicaine ayant purement et simplement disparu.

Ailleurs, dans près de quatre-vingts cas, des « triangulaires » – le Front national étant en mesure de concurrencer jusqu'au bout la gauche et la droite – priveront la majorité sortante d'une réserve de voix qui, dans le passé, lui étaient majoritairement acquises. Là où l'extrême droite ne peut pas se maintenir, la proportion de ses électeurs qui se déplaceront une seconde fois et qui le feront pour donner leurs suffrages au représentant de la majorité sortante est pour le moins incertaine. Le bureau politique du parti, qui devait se réunir lundi pour arrêter sa position, allait connaître un débat tendu entre Bruno Mégret, qui cherche à se rendre indispensable à la droite, et le lepénisme « pur et dur », qui entretient le rêve de la « grande alternance ». Nombre de candidats de la majorité sortante seront attentifs à l'issue de ce débat, dont leur sort dépend.

En pariant sur l'absence de crédit de la gauche, la droite au pouvoir a tenté le diable. C'est sa propre crédibilité qui est aujourd'hui mise en doute, par la volonté des électeurs, tandis qu'une gauche inédite peut envisager son retour aux responsabilités bien plus tôt qu'elle ne l'avait imaginé. Les urnes ont opéré la métamorphose – qui semblait bien improbable – d'un PS inégalement renouvelé, d'un PCF à la « mutation » encore floue, d'un Mouvement des citoyens suspect de monomanie anti-maastrichtienne et de Verts en transhumance entre l'utopie et un réalisme électoral de mauvais aloi.

LE DÉSIR D'ALTERNANCE

Cette construction improbable a pris, par l'alchimie des urnes, la figure d'une gauche que ne fédère aucun dogme et qui parvient à réunir avec l'héritage des années de gouvernement socialiste des sensibilités qui se sont formées ou durcies en opposition à la façon dont le PS avait exercé le pouvoir. Cet assemblage produit un effet de renouvellement qui a suffisamment séduit les électeurs de gauche pour les mobiliser en plus grand nombre que ceux de la droite. Pour autant, la réussite de cette renaissance accélérée ne doit pas masquer que, tous courants confondus, la gauche reste minoritaire.

En ayant voulu priver les Français de la possibilité de l'alternance, M. Chirac en a ravivé le désir. La sanction qu'il redoutait pour mars 1998 a été simplement avancée d'un an et, peut-être, aggravée du mécontentement suscité par sa manœuvre. L'expression des électeurs est, sur ce point, parfaitement claire. Il reste à leur proposer une réponse qui corresponde aux attentes qu'ils ont manifestées par leur vote.

Le président de la République est tenu, pour ce qui lui revient, de rechercher une alternative au sein de la droite, dont le chef de campagne, Alain Juppé, se trouve disqualifié par les résultats du premier tour, par sa propre mise en difficulté dans la circonscription qu'il vise à Bordeaux, par l'incertitude générale qui plane sur ses ministres, à l'exception du seul Bernard Pons, réélu à Paris. Or, la multiplicité des offres de service complique la tâche de M. Chirac. Ira-t-il vers le libéralisme prôné concurremment par Edouard Balladur et par Alain Madelin ? Penchera-t-il plutôt pour le gaullisme populaire que veut toujours incarner Charles Pasqua ? Se laissera-t-il, enfin, tenter par le dirigisme social que prêche Philippe Séguin ?

Par un retournement ironique, c'est aujourd'hui M. Chirac qui risque d'être pris de court par la difficulté d'arbitrer au sein de cette majorité contrariée. Lionel Jospin dipose, lui, de l'avantage de faire la course en tête et d'avoir une longueur d'avance dans l'expression d'une inspiration, sinon d'un projet, mais il doit lui aussi interpréter sans erreur ce vote complexe. Ses amis lui en laisseront-ils le loisir ?

Patrick Jarreau

La leçon faite à Jacques Chirac

Suite de la première page

Il devra choisir l'une ou l'autre et sortir d'une gestion confiée et confinée à un petit groupe d'hommes qui n'étaient pas représentatifs de l'ensemble de la droite parlementaire. Il devra considérer qu'ayant été élu, selon ses propres termes, pour réduire *« la fracture sociale »*, il gagnerait à s'y atteler vraiment.

En deuxième lieu, on ne joue pas avec la cohabitation. Jacques Chirac a en effet commis l'erreur de mettre au cœur de la campagne électorale ce cas de figure institutionnel, pour tenter de le conjurer. Ce faisant, il a lui-même crédibilisé la perspective d'une victoire de la gauche. En même temps qu'il a contrarié le sentiment profond des Français qui ont gardé un bon souvenir de la deuxième cohabitation, celle que François Mitterrand et Edouard Balladur ont conduite de concert. Non seulement la cohabitation ne serait pas un drame, non seulement elle n'empêcherait pas la France de parler *« d'une seule voix »* sur la scène internationale, mais elle conviendrait probablement à une majorité de Français, convaincus d'être mieux garantis lorsque le jeu des pouvoirs est équilibré.

Enfin, on ne joue pas avec l'extrême droite. Depuis plusieurs années, les responsables de la droite semblaient avoir persuadé l'opinion de la responsabilité de la gauche dans la montée du Front national, responsabilité résumée d'un mot : *« laxisme »*. La gauche s'était ralliée à un consensus répressif sur la question qui paraissait constituer le fonds de commerce du lepénisme, l'immigration. C'est au nom de cette logique que la droite a cru bon d'ajouter une loi Debré aux lois Pasqua, tandis que Lionel Jospin dénonçait *« l'angélisme »* du *Monde*. Le résultat est le niveau d'influence électorale le plus élevé pour l'extrême droite jamais atteint dans un scrutin législatif. Il est surtout un Front national en position charnière : ce mouvement, dont il faut rappeler ici que l'existence fait tache sur la démocratie française, a toute chance d'être, le 1er juin, le facteur-clé d'une éventuelle alternance.

Si victoire de la droite il y a, elle le devra au bon report des voix de l'extrême droite ; si victoire de la gauche il y a, elle le devra au nombre des « triangulaires » que l'extrême droite a pu imposer. Ainsi, à trop ouvrir les frontières entre les thèses du néofascisme français et celles de la droite, à trop concéder à celui-là sur le chapitre des libertés, fût-ce les libertés des étrangers, on légitime le vote extrémiste. A vouloir s'en prendre aux « belles âmes », selon l'expression de Jacques Chirac, lesquelles sont naturellement réputées irresponsables, et en leur opposant une *realpolitik* sur le dos des immigrés, on fait le lit du racisme, et l'on ne résout en rien la souffrance des banlieues. Au fait, M. Chirac se souvient-il qu'il avait promis un *« plan Marshall »* pour les quartiers et les villes en grande difficulté ? En la matière, les proclamations contre le racisme et l'antisémitisme, dont il faut créditer Alain Juppé, ne suffisent pas : il faut tenir ferme sur ses propres valeurs et mobiliser l'opinion, comme a su le faire une Catherine Trautmann à Strasbourg, plutôt que de concéder à l'air du temps.

Ces trois erreurs obligent aujourd'hui le chef de l'Etat à dramatiser une situation qu'il a lui-même créée, et probablement à rechercher soit du côté de Philippe Séguin, soit du côté d'Edouard Balladur, une solution qui lui évite le désaveu du pays. Mais quoi qu'il arrive, le vainqueur du second tour est déjà connu : il s'agit du peuple français lui-même. Menacé de se voir privé d'une campagne digne de ce nom, d'un vrai débat et, pour les cinq ans qui viennent, de tout contre-pouvoir, ce peuple vient de se placer dans un rapport de forces favorable. En effet, la majorité sortante est déjà durement touchée, presque sanctionnée ; la majorité nouvelle sera, selon toute vraisemblance, étroite et devra donc composer avec l'opposition et avec l'opinion. Celle-ci vient donc d'infliger une nouvelle défaite au parti du cynisme.

Dans ces colonnes, nous avions souhaité, à la veille du premier tour, un vrai changement : social, démocratique et moral. Cet ordre du jour est plus que jamais justifié. Il est naturellement possible de peser les mérites des programmes. A cette aune-là, celui de Lionel Jospin souffre de solides invraisemblances (création de sept cent mille emplois, durée du travail réduite sans perte de salaire) ; mais il paraît plus proche des préoccupations immédiates des Français, de ceux du moins qui peuplent la classe moyenne et qui souffrent de la dégradation de leurs conditions de vie, de leur pouvoir d'achat, et de l'étroitesse des perspectives offertes à leurs enfants. A ceux-là, il est plus que temps de faire un signe significatif. A l'opposé, le programme d'Alain Juppé a le mérite de prendre acte de la réalité des finances publiques et du marché mondial dans lequel les Français se devront tôt ou tard de se projeter.

Mais ni les uns ni les autres n'ont à ce stade apporté une réponse satisfaisante au seul problème de fond qui vaille, véritable défi à tous les dirigeants européens : comment concilier la lutte contre l'exclusion et la mondialisation ? Comment apporter la preuve qu'une monnaie forte n'est pas un obstacle à un combat efficace contre le chômage ?

Restent la vie en commun, le ciment d'une société, l'air que l'on respire : de ce point de vue, l'équilibre des pouvoirs vaut mieux que leur confiscation par un seul parti. Sur ce chapitre, l'héritage du mitterrandisme étant récusé, l'avantage doit aller à la gauche.

J.-M. C.



PRÉSIDENTIELLE Les Iraniens ont massivement élu un nouveau président de la République connu pour ses vues modérées : Mohamad Khatami, ancien ministre de la culture, a balayé son rival Ali Akbar Nategh Nouri, le président du Parlement, pourtant soutenu par le puissant appareil religieux et politique conservateur du pays. M. Nategh Nouri s'est dit disposé à coopérer avec le nouveau président. ● LA PRESSE, pratiquement toutes tendances confondues, a judicieusement vu en la victoire de M. Khatami un appel pressant aux réformes. La radio d'État a salué en lui le *« président de tous les Iraniens »*. ● LES ÉTATS-UNIS, qui cherchaient à faire appliquer envers l'Iran et l'Irak une politique de *« double endiguement »*, ont légèrement infléchi leur attitude, affirmant qu'ils observeraient avec attention l'évolution de la situation en Iran.

La victoire de M. Khatami traduit le désir d'ouverture des Iraniens

Le candidat modéré à la succession de M. Rafsandjani a été élu avec 69 % des suffrages, balayant son rival soutenu par la droite conservatrice. Ali Khamenei, le Guide suprême de la République islamique, devra tenir compte de ce net rejet de la politique du gouvernement

EN ÉLISANT Mohamad Khatami à la présidence de la République, les Iraniens ont transformé le scrutin présidentiel en référendum sur la politique actuelle de l'Etat iranien. Et c'est par un « non » très net qu'ils ont répondu. Selon les résultats officiels publiés samedi 24 mai, M. Khatami l'a emporté avec 20,07 millions de voix, ce qui représente 69 % d'un électorat évalué à plus de 32 millions d'électeurs. Son principal rival, le président du Parlement, Ali Akbar Nategh Nouri, pourtant parti favori dans la course à la présidence, n'a rassemblé que 7,24 millions de suffrages. Le taux de participation n'avait pas encore été rendu public lundi. Le Guide de la République islamique, c'est-à-dire son autorité suprême, s'est contenté de se féliciter de *« la participation massive de la population »*, qu'il a qualifiée d'*« événement historique »*.

L'événement n'est pas si *« historique »* que cela puisque le président sortant, Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, lors de son accession à la première magistrature en 1989, avait recueilli 94,5 % des voix, avec une participation de 70 % des électeurs. A la différence de 1989, c'est une véritable volonté populaire et un clivage au sein même des factions qui ont porté M. Khatami à la présidence de la République, alors qu'en 1989 c'était une entente au sommet entre les trois principaux personnages de l'Etat iranien, dont M. Rafsandjani lui-même, qui avait fait élire ce dernier.

LAME DE FOND

M. Khatami *« représente la société civile et les aspirations de la nouvelle génération, qui réclame des réponses adéquates aux problèmes de l'Iran »*, explique Machallah Chams El Waizine, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Keyan*, revue philosophique qui représente les intellectuels islamistes réformistes, joint au téléphone. *« La nouvelle génération ne voyait pas en M. Nategh Nouri, ni en aucun autre représentant de la droite conservatrice, le porte-parole adéquat de ses revendications. M. Khatami a aussi bénéficié d'une réaction de rejet du candidat* [M. Nategh Nouri] *soutenu par tous les appareils de l'Etat »*, ajoute-t-il. Si l'on y ajoute que le président élu bénéficiait de l'appui de *« courants politiques de l'opposition* [à l'intérieur du régime] *exclus du pouvoir »* et de celui des réformistes dits *« reconstructeurs »*, groupés autour du président sortant, Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, on comprend pourquoi c'est une véritable lame de fond qui l'a porté au pouvoir.

L'avenir dira si, comme le pense M. Chams, *« le message délivré par le scrutin présidentiel transformera le discours et le comportement politique, culturel, voire religieux en Iran »*. M. Nategh Nouri s'est empressé, avant même que les résultats définitifs du scrutin soient connus et au vu de l'écart qui le séparait de son rival, de reconnaître sa défaite et de faire savoir à ce dernier qu'il coopérerait avec lui dans l'intérêt de l'Iran.

Quelque 200 députés, sur les 270 que compte un Parlement à majorité conservatrice, se sont aussi empressés de signifier au nouvel élu qu'ils étaient *« totalement prêts à* [l'] *aider et à coopérer »* avec lui *« pour faire des progrès immenses sur la voie de la construction, de la justice sociale et à réaliser les autres exigences de la nation iranienne »*. Même le séminaire ultra-conservateur des écoles de théologie de la ville de Qom a envoyé un message de félicitations au président élu : expression d'une *« réconciliation nationale au sein même de l'opinion publique »*, comme le pensent les plus optimistes, ou réaction à chaud d'un appareil politique et religieux pris de court par les résultats, et qui attend son heure ?

M. Na.

Le contraire d'un dogmatique

FILS DE RELIGIEUX, Mohamad Khatami est *seyyed*, c'est-à-dire qu'il appartient à la lignée du Prophète. Agé de cinquante-quatre ans et père de trois enfants, il a occupé pendant onze ans – de 1982 à 1992 – le poste de ministre de la culture et de l'orientation islamique, fonction sensible entre toutes puisque son titulaire doit faire respecter les principes de la « révolution » dans des domaines aussi sensibles que l'art et la littérature. C'est pour avoir relâché le contrôle sur les livres, les magazines et le cinéma qu'il s'était attiré les foudres des puristes de l'islam en 1992. Il avait alors été forcé de démissionner.

M. Khatami a présenté sa candidature à la présidence en tant qu'indépendant, mais il a fait ses armes dans le giron de la gauche islamiste. Pour l'avoir connu alors qu'il était lui-même membre de la rédaction de l'hebdomadaire *Keyhan*, au sein duquel M. Khatami était représentant du Guide, M. Chams affirme que le président élu n'a jamais été un *« dogmatique »*.

« Il sait écouter et tenir compte de l'avis des autres, et cette ouverture est en quelque sorte génétique puisque son père, Rouhollah Khatami, était très apprécié pour son ouverture d'esprit », indique-t-il. Détenteur d'un magistère en études religieuses de l'université d'Ispahan, M. Khatami est aussi, dit pudiquement M. Chams, *« élégant dans son allure et dans sa mise »*.

Devenu, après sa démission, directeur de la Bibliothèque nationale et conseiller du président Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, il a refait surface à l'occasion de l'élection présidentielle, mais n'a posé sa candidature qu'après avoir reçu l'assentiment du Guide de la République islamique, Ali Khamenei. Alors que son principal concurrent, le président du Parlement, Ali Akbar Nategh Nouri, bénéficiait de facto, avant même l'ouverture de la campagne officielle, de la publicité de ses activités en tant que président du Parlement, il a réussi à réunir sur sa personne l'écrasante majorité des suffrages.

M. Na.

COMMENTAIRE

ANCRER LE CHANGEMENT

Le peuple iranien a voulu et il a pu. Il a porté à la première magistrature, malgré le poids de l'appareil d'Etat, un homme qui lui paraît représenter ses aspirations présentes et à venir.

Davantage Mikhaïl Gorbatchev que Lech Walesa, Mohamad Khatami n'est pas porteur d'un projet politique et économique de rechange : *il fait partie intégrante d'un régime au sein duquel les forces de progrès sont en équilibre instable. C'est aux Iraniens d'abord* de stabiliser la victoire de leur candidat – qui est en fait « leur » victoire –, en continuant de faire entendre leur voix. C'est une condition indispensable, même si elle n'est pas suffisante, pour que le nouveau président puisse tenir ses promesses dans un contexte économique et politique difficile.

Les voisins de l'Iran et les pays occidentaux, notamment les Etats-Unis, peuvent contribuer à transformer ce changement d'homme en véritable tendance : en relâchant quelque peu la pression sur un Etat démonisé à l'extrême, et en optant pour une forme de dialogue exigeant, en lieu et place du langage trop fréquent des menaces et de l'exclusion.

Les premières réactions sont plutôt encourageantes. Les Etats-Unis *disent vouloir « observer soigneusement la situation »* et ne pas être hostiles à un régime islamique. Les dirigeants des pays arabes du Golfe ont félicité le président élu. Certains Etats européens n'ont pas caché leur satisfaction.

M. Khatami devra lui aussi mettre de l'huile dans les rouages : *en faisant de l'ouverture aux* autres l'un des principes fondamentaux de sa politique étrangère, en renonçant à une rhétorique « révolutionnaire » qui fait peur, et en confirmant dans les faits sa volonté de respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales. A chaud, les conservateurs *« vaincus »* ont admis leur échec. *Il est difficile d'imaginer qu'ils déclareront forfait.* C'est dire que la tâche du nouvel élu sera pour le moins difficile.

Mouna Naïm

En s'emparant de Mazar-i-Charif, les talibans deviennent les maîtres de l'Afghanistan

LES TALIBANS contrôlent désormais la *quasi-totalité de l'Afghanistan* : en s'emparant, samedi 24 mai, de la ville de Mazar-i-Charif, « capitale » d'une coalition du Nord qui résistait encore à leur inexorable avance, les « étudiants-séminaristes » viennent, de facto, de gagner la guerre.

Leur offensive, commencée il y a deux ans et demi dans le Sud afghan avec une poignée d'hommes, culmine aujourd'hui, après force ralliements de chefs locaux et retournements de veste de dernière heure, avec la chute du bastion du général nordiste Abdul Rashid Dostom, un ancien chef de milice communiste devenu « seigneur de la guerre » de l'Afghanistan islamiste depuis la chute de l'ancien *régime pro-soviétique*, en 1992.

En quelques jours, après le lancement d'une attaque sur plusieurs fronts des « étudiants » dans le centre et le nord de l'Afghanistan, le chef ouzbek, qui s'est réfugié en Turquie, a perdu le contrôle des provinces de Faryab, Jozjan, Sar-i-Pol, Balkh, Samangan et Badghis.

Et les régions de Kunduz et Baghlan, *qui étaient contrôlées par les* fondamentalistes du Hezb-e-Islami, sont à leur tour « tombées », c'est-à-dire que leurs chefs se sont ralliés aux talibans.

La victoire de ces derniers est en effet symbolique de la façon dont ils ont réussi à s'imposer sur la scène afghane : depuis le début, ces « étudiants » en théologie issus *des écoles coraniques afghanes* et pakistanaises ont accumulé les succès en parvenant à se gagner le concours de nombreux chefs de guerre écœurés des conflits fratricides qui opposent, dans l'Afghanistan postcommuniste, les factions islamistes de l'ancienne résistance antisoviétique.

DÉFAITE ANNONCÉE

La défection du général Abdul Malik, un ancien bras droit de Dostom, ainsi que celles d'autres officiers supérieurs d'une armée qui avait pourtant la réputation d'être la mieux équipée du pays, a ainsi permis aux talibans de l'emporter.

Sur l'autre front, au centre du pays, dans la province du Hazaradjat, où les talibans ont lancé une offensive contre les combattants chiites du parti Wahdat (pro-iranien), les « étudiants » paraissent, à court terme, également assurés de l'emporter face à une faction désormais complètement isolée.

Quant à la troisième composante du « front » anti-talibans, *celle du commandant Ahmed* Shah Massoud et de l'ancien président Burhanuddin Rabbani, son sort paraît, lui aussi, scellé : l'ex-ministre de la défense du gouvernement de Kaboul, renversé en septembre 1996 par les talibans, risque d'être pris au piège dans son réduit de la vallée du Panshir, où il s'est réfugié après y avoir été *repoussé en début* d'année par les milices intégristes.

Ahmed Shah Massoud, qui contrôle encore les provinces de Takhar et de Badakshan et dispose d'armement lourd, de munitions et d'une quinzaine de milliers de combattants aguerris, aura cependant fort à faire pour résister aux talibans et autres ralliés aiguillonnés par une puissante dynamique de victoire. Comme pour confirmer une défaite annoncée, le président Rabbani a d'ailleurs préféré laisser Massoud livré à lui-même et s'enfuir en Iran.

INQUIÉTUDE EN RUSSIE

Les talibans n'ont donc eu aucune difficulté à entrer dans Mazar-i-Charif, où les *« dissidents » de* l'armée de Dostom leur avaient préparé le terrain. En fait, ce sont les hommes du général félon Abdul Malik, dont les véhicules ont aussitôt arboré les fanions blancs à l'emblème des talibans, qui se sont emparés de cette grosse ville située au sud de la grande plaine de l'Asie centrale.

Mazar-i-Charif symbolisait le dernier îlot de « libéralisme » dans un Afghanistan où les talibans ont imposé ce qui est devenu aujourd'hui le régime musulman le plus dur de l'ensemble du monde arabo-islamique. Le général Dostom, blanchi sous le harnais du régime communiste, *était certes tout* sauf un démocrate mais son « royaume » était resté, sur le plan des mœurs et de la vie quotidienne, l'ultime bastion d'un islam modéré. « Mazar » a donc dû, elle aussi, se plier immédiatement aux commandements des « étudiants » : aucune femme sans le *burqua*, le long voile afghan avec une fenêtre grillagée pour les yeux, n'était visible dans les rues par ailleurs pratiquement désertes de la ville, où les vainqueurs ont fêté bruyamment leur victoire en tirant vers le ciel des rafales de fusils mitrailleurs.

Les talibans ont aussitôt déclaré que la charia sera imposée et que les contrevenants seront *« punis »*. La victoire militaire des talibans se double d'un premier succès diplomatique : le Pakistan, depuis longtemps soupçonné d'avoir apporté un fort soutien aux « étudiants », a reconnu officiellement, dimanche, leur gouvernement. La progression des ultra-orthodoxes alarme en revanche la Russie et les pays d'Asie centrale : le ministre des affaires étrangères russes, Evgueni Primakov, a prévenu que, si les miliciens intégristes s'avisaient de pénétrer dans l'une des nations de la CEI, « [elle réagirait] *collectivement et de façon très dure »*.

Le ministre des affaires étrangères du Tadjikistan, frontalier de l'Afghanistan et où Moscou entretient quelque 25 000 gardes-frontières, a cependant déclaré que son pays dispose des *« moyens nécessaires pour repousser toute tentative armée sur son territoire »*. Le président tadjik, Emomali Rakhmanov, a, par ailleurs, convoqué dimanche les chefs des forces armées pour faire le point de la situation.

Bruno Philip

M. Kabila repousse à deux ans l'organisation d'élections au Congo (ex-Zaïre)

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Les habitants de Kinshasa qui possèdent un téléviseur sont rassurés. Laurent-Désiré Kabila existe. Ils l'ont vu à deux reprises dimanche 25 mai, au journal télévisé de la mi-journée et dans l'édition du soir. Le président de la République démocratique du Congo est apparu visitant l'hôpital Mama-Yemo (rebaptisé hôpital général du Congo-Kabila), en compagnie du ministre des affaires étrangères, Bizima Karaha, mais aussi – et c'est plus logique – du ministre de la santé, le Dr Jean-Baptiste Sondji, chirurgien de profession, qui s'est dépensé sans compter pendant des années pour maintenir un minimum d'activité dans cet hôpital qui fut, jadis, un modèle pour l'Afrique.

Vêtu de son éternelle tenue saharienne, M. Kabila est arrivé entouré d'une solide escorte qui a maintenu malades et personnels à distance. C'est au cours de cette visite qu'il a rompu, au micro de CNN, le silence dans lequel il se confinait depuis une semaine, en annonçant que des élections seraient organisées après une période de deux ans. M. Karaha, de son côté, avait estimé, vendredi soir, que le pays avait besoin de ce délai minimum.

Dans un salon de l'Hôtel Intercontinental, le ministre des affaires étrangères a longuement expliqué que deux forces régissent le monde : *« les réactionnaires et les progressistes »*. A partir de cette évidence, il a conclu qu'il ne pouvait y avoir de *« clash »* entre l'Alliance et l'opposition de M. Tshisekedi puisque aussi bien *« il s'agit de deux forces progressistes »* et que *« deux forces progressistes ne se combattent pas »*.

Il n'en reste pas moins que l'Union démocratique pour le progrès social (UDPS) d'Etienne Tshisekedi a adopté une position radicale vis-à-vis des nouvelles autorités. Les militants de l'UDPS annoncent des journées « ville-morte » et des manifestations de grande ampleur, réclamant la reconnaissance d'Etienne Tshisekedi comme premier ministre et le départ des Rwandais, qu'ils jugent omniprésents dans les structures de l'Alliance.

COUPS DE FEU EN L'AIR

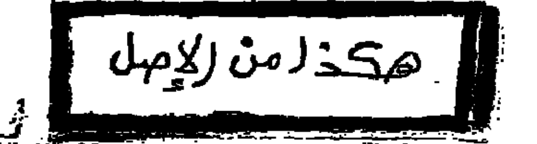
Des manifestations spontanées *avaient été dispersées vendredi au* centre-ville. Mais un millier de jeunes se présentant comme des « étudiants » ont de nouveau manifesté samedi. Partis des campus, de Matonge et de Victoire (des quartiers populaires), ils ont emprunté l'avenue du 24-Novembre, scandant *« Le Congo aux Congolais »*, *« Libérons Kabila des Rwandais »* et chantant *« Kabila, assassin du Congo ! Il a vendu notre pays aux Rwandais ! »*. Ils se dirigeaient vers le centre-ville lorsqu'ils ont été dispersés par des *coups de feu tirés en l'air devant* Notre-Dame.

Deux cents d'entre eux ont malgré tout réussi à gagner le carrefour Mandela. Des soldats de l'Alliance leur ont alors barré la route. Mains sur la tête, ils ont été tenus en joue avant d'être arrêtés et conduits dans des camions vers le camp militaire Colonel-Kokolo. Les soldats ont arraché les films et les cassettes des photographes et des équipes de télévision.

Un peu plus tôt, non loin de là, quelques dizaines de personnes ont manifesté en faveur de Laurent-Désiré Kabila, *« le libérateur du Congo »*.

Derrière Lambert Mende, autrefois proche d'Etienne Tshisekedi, *président du Comité de défense ci*vile et d'accueil de l'Alliance, une organisation opportunément créée avant la prise de Kinshasa, ils ont marché, accompagnés d'une fanfare et des nombreux enfants qui traînent habituellement dans les *rues. Ils n'ont pas été inquiétés par* les militaires.

Frédéric Fritscher



Bill Clinton est attendu à Paris pour signer l'Acte fondateur des relations OTAN-Russie

L'extension de l'Alliance atlantique à l'Est ne fait pas l'unanimité aux Etats-Unis

Bill Clinton entame cette semaine une tournée européenne. Il sera à Paris, mardi 27 mai, pour signer l'Acte fondateur qui doit régir les relations futures entre l'OTAN et la Russie ; puis à La Haye, pour une commémoration du 50e anniversaire du plan Marshall et un sommet euro-américain ; et enfin à Londres, jeudi, où il rencontrera le nouveau chef du gouvernement britannique, le travailliste Tony Blair.

WASHINGTON
de notre correspondant

Dans les trois capitales, Bill Clinton présentera sa *« vision stratégique »* de l'Europe, dont les conseillers de la Maison Blanche assurent qu'elle constitue le grand dessein diplomatique du 42e président des Etats-Unis. Unifier l'Europe de l'après-guerre froide grâce à l'élargissement de l'OTAN : un tel enjeu diplomatique n'est pas exempt de considérations politiques intérieures, et la signature de l'Acte permet à M. Clinton de montrer aux « libéraux » du Parti démocrate que l'extension de l'Alliance est compatible avec la préservation des relations russo-américaines. Aux conservateurs du Parti républicain, le chef de l'exécutif prouve sa détermination à résister aux pressions de Moscou.

Enfin, vis-à-vis des quelque vingt millions d'Américains dont les « racines » se situent en Europe centrale et de l'Est, Bill Clinton respecte une promesse électorale. Même s'il est prématuré de parier sur des relations harmonieuses entre l'OTAN et la Russie, rares sont ceux qui contestent au chef de la Maison Blanche un succès diplomatique. L'Acte fondateur qui sera signé à Paris, précise Zbigniew Brzezinski, ancien conseiller pour la sécurité nationale du président Carter, rend justice aux efforts de tous les hommes qui, depuis deux ans, affirment que l'élargissement de l'OTAN, en fermant la porte aux ambitions « impériales » de Moscou, *« renforce les chances de la démocratie en Russie »*.

Sandy Berger, qui occupe les mêmes fonctions auprès de Bill Clinton, estime que cet *« objectif stratégique historique et fondamental »* vise à effacer définitivement le rideau de fer qui divisait le continent du temps de la guerre froide. Pourtant, les sceptiques ne manquent pas : en se rapprochant des frontières russes, l'OTAN provoque dangereusement une Russie trop vite considérée comme durablement affaiblie, tout en établissant une nouvelle ligne de démarcation en Europe. Mais l'*« ancienne ligne,* se demande M. Brzezinski, *était-elle préférable ? »*.

Depuis que Bill Clinton, en janvier 1994, a affirmé que la question n'était pas de savoir « si » l'OTAN s'élargirait à l'Est, mais bien « quand » elle le ferait, le débat national sur une question qui engage l'avenir des Etats-Unis n'a pas vraiment commencé. Par une série de déplacements dans l'« Amérique profonde », Madeleine Albright s'efforce de faire mieux comprendre à ses concitoyens les enjeux de politique étrangère. Le secrétaire d'Etat insiste sur le *« paradoxe fructueux »* de l'élargissement de l'OTAN : en étendant les garanties de sécurité de l'Alliance atlantique, explique-t-elle, *« nous réduisons les chances de voir nos troupes de nouveau appelées à combattre en Europe »*.

Strobe Talbott, secrétaire d'Etat adjoint, souligne qu'en associant la Russie à l'élargissement de l'OTAN, Washington s'efforce de ne pas répéter les erreurs faites à la fin de la première et de la seconde guerre mondiale : un traité de Versailles *« punitif »* à l'égard de l'Allemagne, un traité de Yalta *« permissif »* envers l'Union soviétique. Pourtant, dans une Amérique qui s'inquiète vite lorsque ses soldats sont envoyés à l'étranger défendre une cause dont elle ne comprend pas toujours l'incidence sur son propre destin, la nécessité d'*« ancrer »* la présence des Etats-Unis en Europe n'apparaît pas évidente.

Jusqu'à présent, seule une poignée d'opposants, activement soutenus par le *New York Times*, se sont exprimés. George Kennan, l'ancien diplomate et historien de renom, tempête contre l'*« erreur la plus fatale »* de la diplomatie américaine depuis la fin de la guerre froide, et prédit que l'élargissement de l'OTAN va *« enflammer les tendances nationalistes, anti-occidentales et militaristes de l'opinion russe »*. D'autres experts s'inquiètent des *« nombreuses carottes »* offertes par Washington à Boris Eltsine, pour prix d'un compromis OTAN-Russie : entre autres, une demi-place au sein du G 7 (le groupe des pays les plus industrialisés qui, le 20 juin, deviendra le G 8, à l'occasion du sommet de Denver), une assistance économique et financière accrue, l'assurance de ne pas déployer d'armes nucléaires sur les territoires des nouveaux Etats membres de l'OTAN, des concessions s'agissant du traité sur les forces conventionnelles en Europe (CFE) ; enfin et surtout, des engagements sur le désarmement stratégique qui avantagent Moscou. Pour désamorcer ces critiques, les conseillers présidentiels se sont efforcés de dissiper toute ambiguïté à propos du *« Conseil conjoint »* prévu par l'Acte fondateur.

L'administration américaine soupçonne fort Boris Eltsine d'avoir entretenu l'ambiguïté – pour des raisons de politique intérieure –, s'agissant du *« droit de veto »* russe. Pendant que Washington s'efforce de relativiser l'influence future de Moscou au sein d'une nouvelle institution de l'Alliance atlantique, les responsables russes martèlent que l'élargissement de l'OTAN rendra *« pratiquement impossible »* la ratification par la Douma du traité sur le désarmement nucléaire Start-2.

Or il s'agit d'un thème sensible aux Etats-Unis : une telle perspective, qui reviendrait peu ou prou à conserver en l'état les arsenaux nucléaires de la guerre froide, constituerait un sérieux revers pour Bill Clinton. La question du désarmement nucléaire sera donc au centre du débat de ratification organisé au Sénat, qui se prononcera à la majorité des deux tiers. En principe, l'administration Clinton ne devrait pas rencontrer de difficultés majeures. Les responsables du Parti républicain y sont favorables, et Bill Clinton compte sur certains d'entre eux, comme le sénateur Richard Lugar, pour se livrer à un travail de persuasion auprès des indécis. *« Je crois qu'il y a maintenant une maturité politique en Amérique,* souligne Zbigniew Brzezinski : *selon les sondages, 62 % des Américains sont favorables à l'élargissement de l'OTAN, et 67 % estiment qu'il faudrait soutenir la Pologne si elle était envahie par la Russie. »*

Mais le débat ne fait que commencer, et toutes les cartes n'ont pas été dévoilées. Les adversaires de l'élargissement entendent ainsi exploiter la question du coût de l'élargissement, qui fait l'objet d'estimations très différentes entre la Maison Blanche et le Congrès. De même, l'application de l'article 5 du traité de l'Atlantique nord obligeant les Etats-Unis (comme tout autre membre de l'OTAN) à intervenir en cas d'attaque contre l'un des nouveaux membres est loin de faire l'unanimité.

Laurent Zecchini

Il y a cinquante ans, le plan Marshall

Le 50e anniversaire du plan Marshall sera célébré, mercredi 28 mai, par les chefs d'Etat et de gouvernement des 55 pays membres de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), parmi lesquels *le président américain Bill Clinton.*

Le voyage du président américain en Europe commence en fait, symboliquement, lundi 26 mai, au cimetière militaire d'Arlington, par une cérémonie à la mémoire de George Marshall, l'ancien général qui a donné son nom au plan de reconstruction de l'Europe après la seconde guerre mondiale. Et *le 31 mai, à l'académie militaire de West Point,* M. Clinton expliquera aux Américains pourquoi leur pays, comme il y a cinquante ans, doit s'engager aux côtés de l'Europe. Ce discours fera écho à celui prononcé, le 5 juin 1947, par George Marshall. La politique des Etats-Unis, avait alors souligné l'ancien secrétaire à la défense, n'est *« dirigée contre aucun pays ni doctrine, mais contre la faim, la pauvreté, le désespoir et le chaos ».* – *(Corresp.)*

La police chilienne traque la Colonia Dignidad

SANTIAGO
correspondance

La justice et la police chiliennes recherchent activement Paul Schaefer, un ancien sergent de la Wehrmacht accusé d'avoir commis des abus sexuels sur des mineurs qui fréquentaient *une école faisant partie des « œuvres »* de la Colonia Dignidad. Cette organisation, située à quelque 300 kilomètres au sud de Santiago, est souvent considérée comme une secte néonazie, et a déjà fait parler d'elle à plusieurs reprises.

Pendant les années du régime militaire, la Dina (la police secrète) avait profité de la complicité des colons, qui auraient fait, selon l'expression d'un des responsables présents sur les lieux, une véritable *« sous-traitance de l'horreur »*. Paul Schaefer, qui n'a pas été vu depuis plusieurs mois et qui doit faire face à vingt-six procès ouverts contre lui, serait caché dans l'un des abris souterrains d'un domaine qui s'étend sur plus de 13 000 hectares. Il est venu s'installer au Chili en 1961, en compagnie de ses adeptes, après avoir été *poursuivi dans son pays pour des accusations* semblables à celles qui pèsent aujourd'hui sur lui.

Les cinq avocats de Paul Schaefer ont renoncé à continuer à s'occuper de sa défense, à la suite de son refus systématique de se présenter devant la justice. Son porte-parole, le docteur Harmut Hopp, a simplement declaré que Paul Schaefer *« ne se mettrait pas entre les mains d'une police qui cherche à l'éliminer »*. A la mi-mai, des amis de l'*« oncle permanent »*, comme le surnomme ses adeptes, avaient roué de coups une équipe de télévision allemande. L'équipe était conduite par le journaliste Gero Gemballa, auteur d'un livre publié il y a dix ans sous le titre *Colonia Dignidad, un camp allemand au Chili.* Dans son ouvrage, l'auteur dénonçait les abus sexuels commis *par Paul Schaefer ainsi que le trafic d'armes* effectué par les membres de l'organisation.

Les autorités chiliennes ont été jusqu'ici impuissantes pour mettre un terme aux activités de la Colonie. En 1991, le gouvernement de Patricio Aylwin avait mis dans l'illégalité la « société de bienfaisance Colonia Dignidad ». Mais celle-ci s'était empressée de transférer ses biens à des organismes de façade, ou à des amis de Paul Schaefer.

Eduardo Olivares

Les manifestations antigouvernementales se multiplient en Argentine

BUENOS AIRES
correspondance

Le cocktail est devenu explosif, depuis maintenant un mois, en Argentine : chômage record et pauvreté croissante d'une part, et de l'autre une corruption mettant en cause des hauts fonctionnaires qui bénéficient d'une totale impunité. En quelques jours, la colère latente s'est répandue comme une tache d'huile dans tout le pays. Routes coupées, manifestants munis de lance-pierres affrontant des gendarmes vêtus de véritables armures. Les mêmes scènes de violence se répètent de la Terre de Feu jusqu'au nord-ouest andin en passant par Cordoba, entre Rios et la province de Buenos Aires. Les affrontements entre les manifestants et la police ont fait un mort et plus de trois cents blessés, la semaine dernière.

« Nous n'avons rien à perdre car nous avons tout perdu : travail, éducation, santé et dignité. » Ce commentaire d'un ancien travailleur d'une sucrerie de Jujuy, dans le nord-ouest du pays, fait écho au désespoir des maîtres licenciés de Neuquen (Patagonie) ou des marchands ambulants brutalement chassés des rues de La Plata, la capitale de la province de Buenos Aires.

L'Etat, autrefois omniprésent, s'est désengagé depuis 1992 avec l'application du modèle libéral. Conséquence : un réajustement brutal dans les économies régionales, des budgets d'éducation et de la santé insuffisants ou mal gérés et des privatisations tous azimuts laissant sans travail des milliers de personnes, qui n'ont pratiquement aucune possibilité de trouver un autre emploi. Dans ce contexte, les scandales de corruption mettant en cause des hommes du pouvoir et qui portent sur des millions de dollars contrastent dramatiquement avec les problèmes de survie de la majorité des citoyens.

Oscillant entre des négociations à court terme pour colmater les revendications et une répression brutale et inédite depuis le retour de la démocratie en 1983, le gouvernement de Carlos Menem semble débordé par des explosions sociales.

PERTE DE CONFIANCE

Le chef de l'Etat et ses ministres préfèrent nier la réalité et discutent même les statistiques officielles sur le chômage et la pauvreté. Ils invoquent l'action d'*« agitateurs politiques »* et *« d'éléments subversifs »*, mais ces arguments, qui rappellent aux Argentins un passé encore proche, du temps de la dictature (1976-1983), ne résistent pas aux images diffusées chaque jour par la télévision, pas plus qu'à la réalité des taux de chômage, qui atteignent près de 50 % de la main-d'œuvre active dans certaines régions.

Depuis huit ans au pouvoir, après sa brillante réélection en 1995, M. Menem bénéficiait jusqu'à présent d'une certaine crédibilité grâce aux bons résultats macroéconomiques du pays et d'un attachement populaire au parti péroniste au pouvoir, facilité par ailleurs par l'absence d'une opposition forte. Reniant ses promesses électorales aux accents populistes, M. Menem avait même réussi à capter le soutien des classes aisées. Aujourd'hui pourtant, les critiques pleuvent de toutes parts. La Confédération générale du travail (CGT) s'est déclarée en *« état d'alerte »*, l'Eglise catholique dénonce *« l'insensibilité sociale »* et *« l'absence de dialogue »*, et les hommes d'affaires critiquent *« la passivité officielle »* face à l'ampleur des problèmes sociaux.

Ce n'est pas seulement le chômage qui est sur la sellette, mais aussi la corruption et la perte de confiance dans les institutions fondamentales de la démocratie comme la justice et la police.

Christine Legrand

Coup d'Etat militaire en Sierra Leone

FREETOWN. Un groupe de militaires a pris le pouvoir, dimanche 25 mai, à Freetown, la capitale de la Sierra Leone, forçant le président Ahmed Tejan Kabbah – démocratiquement élu en mars 1996 – à fuir vers la Guinée en hélicoptère. Toute la journée, les rues de Freetown ont résonné de tirs d'armes automatiques et d'artillerie légère, mortiers et roquettes. Il y aurait plusieurs blessés, et des bâtiments publics ont été touchés. Il s'agit du troisième coup d'Etat en Sierra Leone depuis 1992. L'année précédente, le déclenchement de la rébellion du Front révolutionnaire uni (RUF) avait plongé ce petit pays d'Afrique de l'Ouest dans une guerre civile qui a fait à ce jour plus de dix mille morts et déplacé près de la moitié des quatre millions et demi d'habitants. En novembre 1996, la signature d'un accord entre le gouvernement civil et le RUF avait mis un terme à la guerre, mais, sur le terrain, des centaines de Sierra-Léonais, civils pour la plupart, ont continué à être victimes de combats sporadiques.

Un porte-parole des putschistes – le caporal Gborie – a lu à la radio plusieurs communiqués tout au long de la journée. Les militaires ont successivement annoncé la libération de tous leurs collègues emprisonnés, la prise des différents centres de pouvoir (présidence, Parlement...) et l'instauration d'un couvre-feu de 18 heures à 6 heures. Se déclarant « déçus » par le régime civil, ils ont demandé le retour en Sierra Leone du sergent Solomon saj Musa, qui fut le président d'une précédente Junte, mais aussi celui du chef rebelle Foday Sankoh, qui se trouve actuellement au Nigeria. – *(Corresp.)*

Plus de 130 victimes dans un incendie en Indonésie

BANJARMASIN. *Plus de cent trente morts,* tel est le bilan provisoire de l'incendie d'un centre commercial à Banjarmasin, chef-lieu de la province indonésienne de Kalimantan-Sud (sur l'île de Bornéo). Selon la police, à la suite d'affrontements électoraux dans cette ville de Kalimantan, des pillards se sont retrouvés piégés dans le centre commercial en feu alors que des renforts militaires patrouillaient la ville, vendredi 23 mai, dernier jour de la campagne pour les élections générales du 29 mai.

Quatre autres personnes ont été tuées pendant ces émeutes, au cours desquelles l'incendie d'un temple protestant s'est propagé à des centaines d'habitations en bois. Le QG local du Golkar, parti progouvernemental, a également été incendié, et plusieurs églises ont été pillées. Des échauffourées entre partisans du Golkar et du PPP (Parti du développement uni) ont été à l'origine des violences qui se sont propagées rapidement ; les forces de sécurité locales attendaient des renforts de troupes qui, venus de Java par avion, ont rétabli l'ordre dans la nuit de vendredi à samedi. La police a arrêté 181 pillards. – *(Reuter.)*

La Ligue du Nord italienne organise un référendum

ROME. *« Voulez-vous que la Padanie devienne une République fédérale, indépendante et souveraine ? »* Telle est la question à laquelle était censés répondre vingt-deux millions d'électeurs potentiels du nord de l'Italie, dimanche 25 mai. Ce référendum était organisé par La Ligue du Nord d'Umberto Bossi afin d'appuyer son mouvement en faveur de la sécession. 13 000 tentes ont été installées sur les places publiques dans la presque-totalité des villes et des villages. Cette consultation n'a évidemment aucune valeur légale. Romano Prodi, président du conseil, l'a qualifiée de *« peu sérieuse »*, et le Vatican a condamné ce *« référendum absurde »*. Les résultats devaient être connus lundi dans l'après-midi. D'ores et déjà, Umberto Bossi parle de succès. Le 15 septembre 1996, la marche le long du Pô jusqu'à Venise en faveur de l'indépendance de la Padanie avait été un échec retentissant. – *(Corresp.)*

EUROPE

■ **POLOGNE : les électeurs ont approuvé leur nouvelle Constitution,** lors du référendum organisé dimanche 25 mai, selon les premières estimations communiquées par la télévision publique polonaise. 56,8 % des votants ont dit *« oui »* à la nouvelle loi fondamentale et 43,2 % *« non »*. La participation a atteint 39,8 %. – *(AFP.)*

■ **SLOVAQUIE : le référendum sur l'adhésion à l'OTAN,** qui s'est déroulé dans la confusion, vendredi 23 et samedi 24 mai, s'est soldé par un fiasco. Seulement 9,8 % des inscrits se sont rendus aux urnes et 55 % d'entre eux se sont prononcés contre l'entrée du pays dans l'Alliance. Le retrait de la question sur l'élection au suffrage universel direct du président et les disputes entre le gouvernement et l'opposition pendant le scrutin ont dissuadé les Slovaques d'aller voter. Alors que le premier ministre, Vladimir Meciar, a rendu responsables l'opposition et le président Michal Kovac, son ennemi personnel, de l'échec de la consultation, ces derniers accusent le chef du gouvernement d'avoir enfreint l'Etat de droit et *« compromis la dernière chance d'intégrer l'OTAN »*. Ce résultat risque de renforcer l'isolement de M. Meciar, qui a réussi à liguer contre lui l'opposition en voie de former un bloc électoral pour le battre aux élections législatives à l'automne 1998. – *(Corresp.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ÉGYPTE/ISRAËL : les autorités israéliennes ont assuré,** dimanche soir 25 mai, qu'un sommet entre le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, et le président égyptien, Hosni Moubarak, qui était aléatoire, aurait bien lieu mardi. D'après le secrétaire général du gouvernement israélien, David Naveh, *« ce sera un premier pas vers un aplanissement des divergences entre les différentes parties, entre nous et les Palestiniens »*. – *(Reuter.)*

■ **Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat,** a ordonné la formation d'une commission spéciale chargée d'examiner les irrégularités financières de son gouvernement qui portent sur 236 millions de dollars (1,3 milliard de francs), ont indiqué, dimanche 25 mai, des sources officielles. Ces abus impliquant la plupart des ministères ont été révélés dans un rapport publié par un journal palestinien et confirmés par le chef du comité de contrôle de l'Autorité palestinienne, Jarar El Kidwa. – *(AFP.)*

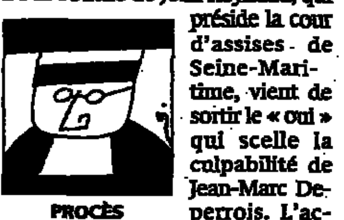
JUSTICE L'avocat de Jean-Marc Deperrois, Charles Libman, a annoncé, dimanche 25 mai, son intention de se pourvoir en cassation après la *condamnation* de son client à vingt ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Seine-Maritime. M. Deperrois a été reconnu coupable du meurtre d'Emilie Tanay, neuf ans, décédée le 11 juin 1994 après avoir absorbé de la Josacine empoisonnée. ● LA COUR n'a pas tenu compte des nombreux doutes apparus à l'audience. Dans son réquisitoire, l'avocat général a reconnu qu'il n'y avait *« ni aveu, ni témoins, ni preuves formelles »*, mais *« une série de présomptions graves, concordantes et accablantes »*. ● CETTE AFFAIRE pose une nouvelle fois le problème de l'intime conviction, pierre angulaire de la cour d'assises. Un projet de réforme était examiné par le Parlement avant la dissolution. *(Lire aussi notre éditorial page 18.)*

La condamnation de Jean-Marc Deperrois soulève colère et amertume

En lui infligeant une peine de vingt ans de réclusion criminelle, la cour d'assises n'a pas tenu compte des nombreux doutes apparus à l'audience. Dénonçant une « erreur judiciaire », l'avocat de l'accusé a annoncé son intention de se pourvoir en cassation

ROUEN
de notre envoyé spécial

Soudain, un cri viscéral, une déferlante de colère. Le public se lève. De la bouche de Jean Reynaud, qui préside la cour d'assises de Seine-Maritime, vient de sortir le « oui » qui scelle la culpabilité de Jean-Marc Deperrois. L'accusé ferme les yeux, vacille, gémit, puis tombe à terre sous le poids de sa condamnation à vingt années de réclusion criminelle. Deux gardes le soustraient de son box avant de l'allonger un peu plus loin. La houle vociférante – sa famille, ses amis – prennent à partie les magistrats et les jurés : *« salopards ! »*, *« imbéciles ! »*, *« vous le porterez toute votre vie ! »*. Six policiers s'interposent tandis que s'abattent, incessantes, la rage et l'amertume.



PROCÈS

Fabrice, vingt-deux ans, le fils aîné du condamné, brandit son poing droit à la face des juges. Sa grand-mère est prise d'un malaise. L'incompréhension se lit dans les yeux des conseils de Jean-Marc Deperrois, Marie-Josée Trinité-Confiant, Valérie Sorano et Charles Libman. Alors que trois semaines d'audience n'ont semé que du doute, un invraisemblable écheveau de doutes, neuf femmes et trois hommes proclament une certitude, leur intime conviction. Leur délibéré n'a pas duré quatre heures. En l'absence du condamné, le président Reynaud suspend l'audience. Les avocats, le public et les jurés demeurent à leur place. A la droite du président, deux d'entre eux sourient avec indécence. Pour ceux qui sont attachés à ce que le doute bénéficie toujours à l'accusé, le verdict, sans appel, est insoutenable.

Une dizaine de minutes plus tard, Jean-Marc Deperrois réapparaît, pantin livide soutenu par trois gardes, regard hagard, bouche ouverte, col de chemise déboutonné. Exorbités, ses yeux vides s'égarent en direction du président. Jean Reynaud lui indique qu'il est également condamné à dix ans d'interdiction des droits civiques, civils et de famille. Il lui précise que, conformément à la loi, il a cinq jours pour se pourvoir en cassation.

Dans la cour, sur les marches du palais, où l'on parle de comité de soutien, la rumeur gronde et s'amplifie : *« Justice pourrie ! »* Toujours vacillant, le condamné peine à trouver le regard de sa femme, Anne-Marie, et de ses enfants. Dans un murmure, il réaffirme qu'il est innocent. Puis on l'emmène, tandis que les jurés quittent la salle sous les quolibets et les injures. Un médecin atteste que Jean-Marc Deperrois n'est pas en état de suivre l'audience civile, où la famille Tanay envisage maintenant de demander un million de francs de dommages-intérêts.

« LE SPECTRE DE L'ERREUR »

Sans démonstration probante de culpabilité, l'avocat général, Marc Gaubert, avait, dans la matinée, requis vingt-cinq années de réclusion en demandant aux jurés de balayer *« le spectre répugnant de l'erreur judiciaire »*. Opposant sans cesse à Jean-Marc Deperrois la douleur d'un drame auquel il affirme être totalement étranger, le représentant du ministère public s'était hasardé à accuser *« au nom des malheurs que nous partageons »*. Il avait reconnu qu'il n'y avait ni aveu, ni témoins, ni preuves formelles, mais seulement *« une série de présomptions graves, concordantes et accablantes »*.

En réponse, près de cinq heures durant, l'avocat de Jean-Marc Deperrois, Charles Libman, avait tenté de mettre en garde les jurés contre une *« erreur »*. Analysant point par point le dossier et relevant ses invraisemblances, il avait rappelé que l'accusation n'avait jamais expliqué comment, concrètement, Jean-Marc Deperrois aurait procédé, le 11 juin 1994, entre 16 h 45 et 17 heures, pour verser du cyanure dans le flacon de Josacine. Il avait rappelé l'importance du témoignage du docteur Vue, qui suggère que le médicament a été empoisonné bien avant d'être consommé au domicile des époux Tocqueville. *« Vingt-cinq ans pour un quart d'heure*, s'était-il exclamé, en plaidant l'acquittement. *On ne fait pas un coupable avec une construction intellectuelle majeure. »*

Puis, face aux juges, avant l'attente, Jean-Marc Deperrois avait déclaré, la voix nouée : *« Devant vous, je redis que je suis innocent. Je n'ai jamais, jamais de ma vie, attenté à la vie de la petite Emilie. Jamais, jamais je n'ai pensé tuer quelqu'un. J'ai toujours mis ma vie au service des autres. Le papa et la maman d'Emilie ne sont pas là* (regardant le banc de la partie civile, vide)... *Vous savez, la petite Emilie, elle me donne la main. Mais moi, je ne suis pas responsable de sa mort. Je crois en Dieu, et il sait. »*

Jean-Michel Dumay

Un faisceau de doutes et d'interrogations

LES TROIS SEMAINES d'audience du procès de Jean-Marc Deperrois ont révélé de multiples failles et zones d'ombre.

● **L'invraisemblance de l'acte.** Placé sous le signe de la méprise – Jean-Marc Deperrois aurait empoisonné le flacon de Josacine préparé pour la petite Emilie Tanay en croyant qu'il était destiné au mari de Sylvie Tocqueville, avec laquelle il avait eu une liaison éphémère –, le geste reproché se serait produit en l'espace d'un quart d'heure, le samedi 11 juin 1994, au milieu d'activités où l'accusé est apparu à ses interlocuteurs comme *« détendu »* et jovial. Le lendemain, il officie tout à fait normalement au bureau de vote de la mairie de Gruchet lorsqu'il apprend le décès de la petite Emilie. Invoquer tout à la fois la *« confusion des sens »*, qui aurait engendré la méprise sur le médicament et la « froideur » de l'homme supposé *« calculateur »* apparaît contradictoire.

● **Le mobile de M. Deperrois.** Pierre angulaire de l'accusation, la thèse de la tentative de crime passionnel visant à supprimer Jean-Michel Tocqueville n'emporte guère la conviction. De la nature de la relation amoureuse entre Jean-Marc Deperrois et Sylvie Tocqueville, l'accusation a extirpé *« deux baisers »* et *« quelques caresses »* dans la foulée d'une rupture qu'ils fixent à début mars pour déduire que M. Deperrois était en proie à une *« passion désorganisatrice »*.

● **Les déclarations de Corine Tanay.** Négligée au début de l'enquête, la déposition du médecin traitant de la famille de la petite Emilie, le docteur Sylvain Vue, a jeté un doute majeur dès le début du procès. Ce praticien, dont la famille Tanay n'a curieusement cessé de vouloir minimiser l'importance, voire un temps de nier sa qualité de médecin traitant, alors qu'il était bien le destinataire des comptes rendus d'hospitalisation d'Emilie en cette qualité, affirme que Corine Tanay lui a indiqué, deux jours après le drame, le 13 juin 1994, et quelques heures avant que les gendarmes ne se saisissent de l'affaire, qu'elle avait remarqué une odeur particulière, un précipité, une petite effervescence, lors de la préparation du médicament.

> La thèse de la tentative de crime passionnel visant à supprimer Jean-Michel Tocqueville n'emporte guère la conviction

Ce témoignage, dont la sincérité n'a pas été remise en cause par l'accusation, est de nature à innocenter Jean-Marc Deperrois, puisqu'il suggère que le médicament a été empoisonné ou vicié avant son transport chez les époux Tocqueville, à Gruchet-le-Valasse. Il contredit les déclarations de Corine Tanay, qui, si ce que le docteur Vue rapporte est exact, n'aurait pas dit la vérité aux enquêteurs lors de son premier contact avec les gendarmes. *« Hantés par l'affaire Grégory »*, selon plusieurs témoins, ceux-ci n'ont jamais remis en cause les propos de la mère d'Emilie, de même qu'ils ont toujours admis que la bouteille d'eau remise par la mère à l'hôpital, au médecin-réanimateur, le 13 juin, avait servi à préparer le médicament. Par ailleurs, il ressort de l'audience qu'alors qu'elle se montrait affirmative devant les personnels de l'hôpital du Havre sur le bon sertissage du flacon de Josacine administré à sa fille Mme Tanay a déclaré aux enquêteurs qu'elle ne se souvenait plus si elle avait entendu le « clic » de garantie.

A l'époque, le docteur Vue avait émis l'hypothèse d'un accident ménager, d'une confusion sur le « solvant » – théoriquement de l'eau – ayant servi à préparer la Josacine. Des témoins ont rappelé que le cyanure était utilisé comme produit dératisant et que certains habitants l'utilisaient encore à la campagne. Samedi 24, lors de sa plaidoirie, l'avocat de Jean-Marc Deperrois, Charles Libman, a émis l'hypothèse que la petite Emilie aurait pu préparer elle-même son médicament et se tromper entre deux bouteilles semblables. Aucune perquisition n'a été effectuée au domicile des Tanay dans les six jours qui ont suivi le drame.

● **Les expertises.** Présentée comme l'un des points marquants de l'accusation, la comparabilité des cyanures commercialisés aux alentours de la période à laquelle Jean-Marc Deperrois s'est fourni en cyanure de sodium pour les besoins de son entreprise et celle du cyanure contenu dans la Josacine empoisonnée paraît sujette à caution. Certains taux de concentration des impuretés censées « signer » le produit affichent des marges d'erreur de 20 %. Prudent, un expert, le commandant Roland Molinaro, s'est d'ailleurs montré réservé sur la qualification d'*« empreinte digitale »* suggérée par le président Reynaud.

Enfin, passée rapidement sous silence par l'accusation, l'impossibilité matérielle, pour les experts, de recréer la coagulation et la colorisation obtenues dans la Josacine empoisonnée à base d'une solution de cyanure froide (à moins d'être artificiellement vieillie, ce qui a paru peu vraisemblable) constitue un élément de poids pour faire douter de la réalité du geste reproché à Jean-Marc Deperrois.

J.-M. D.

Les enquêtes de la gendarmerie

TOUT SPÉCIALISTE des enquêtes criminelles sait que la quasi-totalité des dossiers sont résolus dans les quarante-huit heures suivant la découverte de l'infraction et que le succès des enquêteurs repose largement sur la qualité de leurs constatations immédiates. Dans l'affaire de la Josacine empoisonnée, beaucoup ont reproché aux gendarmes d'avoir imparfaitement démarré leur enquête : les premières constatations se sont limitées à l'appartement où le corps de l'enfant se trouvait tandis que le lieu de préparation du médicament était négligé. Les gendarmes de la brigade de recherches du Havre ont cependant des circonstances atténuantes : ils agissaient dans le cours d'une simple enquête pour *« recherche des causes de la mort »* diligentée par le parquet. Alerté par le corps médical, le procureur attendra plusieurs jours avant d'ouvrir une information judiciaire pour *« empoisonnement »* confiée à la section de recherches de Rouen.

Il serait aventureux de tirer argument de cette affaire pour avancer qu'en matière judiciaire la police nationale – en charge des zones urbaines – serait « meilleure » que la gendarmerie, qui couvre les zones rurales et périurbaines. L'échec cuisant de l'affaire Grégory a conduit la gendarmerie à adopter un schéma directeur sur cinq ans destiné à améliorer ses prestations en matière de police judiciaire. Qu'il s'agisse de l'information des directeurs d'enquête et des techniciens chargés des constatations criminelles – deux mille d'entre eux ont été formés en 1995 – ou du développement des moyens d'investigations techniques et scientifiques – notamment avec la modernisation de l'institut des recherches criminelles de Rosny-sous-Bois –, les progrès sont indéniables.

Les missions de police judiciaire constituent à présent environ 40 % des activités accomplies par les gendarmes. Le climat de vive concurrence avec la police, qui avait marqué la dernière décennie, s'est nettement apaisé sous l'influence d'une série d'aménagements institutionnels qui ont amélioré la coordination entre police et gendarmerie. L'an passé, la gendarmerie a constaté 27 % du total des crimes et délits enregistrés dans toute la France. En comparaison avec le taux d'élucidation des crimes et délits par la police (22 %), la gendarmerie n'a pas à rougir de son pourcentage : 53 % de l'ensemble des crimes et délits, 98 % du total des atteintes aux personnes. Cette comparaison est cependant très relative puisque les infractions constatées relèvent de types de criminalité et de délinquance aux caractéristiques bien distinctes selon qu'ils sont commis en zone urbaine ou rurale.

Eric Inciyan

Les limites de l'intime conviction

ANALYSE

Plusieurs décisions récentes soulignent l'urgence d'une réforme

« LA LOI ne demande pas compte aux juges des moyens par lesquels ils se sont convaincus, elle ne leur prescrit pas de règles desquelles ils doivent faire particulièrement dépendre la plénitude et la suffisance d'une preuve. Elle leur prescrit de s'interroger eux-mêmes dans le silence et le recueillement et de chercher, dans la sincérité de leur conscience, quelles impressions ont faites sur leur raison les preuves rapportées contre l'accusé et les moyens de sa défense. La loi ne leur fait que cette seule question qui renferme toute la mesure de leur devoir : avez-vous une intime conviction ? » Contenu dans le code de procédure pénale, cet avertissement est lu aux jurés par le président juste avant que la cour d'assises se retire pour délibérer. La loi impose que le texte soit affiché dans la salle des délibérations *« en gros caractères, dans le lieu le plus apparent »*.

Vade-mecum du juré, ce texte, qui est une version raccourcie d'un article du code du 3 brumaire an IV, est la pierre angulaire de la cour d'assises. Rédigé dans le langage utilisé en 1792 par Merlin de Douai, cette sorte de « mode d'emploi » de la démarche qui doit conduire à la décision souffre d'un manque de clarté qu'un lyrisme insolite dans le domaine judiciaire n'arrive pas à compenser.

A l'époque, il s'agissait de marquer une rupture avec la justice de l'Ancien Régime, où le juge, uniquement professionnel, se déterminait en appréciant la valeur arithmétique des *« preuves légales »*. Deux témoins oculaires constituaient ainsi une *« preuve pleine »*, qui devenait une *« semi-pleine »* si le rang social des témoins paraissait insuffisant ou si le témoignage était unique. Voltaire avait d'ailleurs ironisé férocement sur ce système complexe qui ne laissait aucune place au raisonnement.

En créant la cour d'assises, les constituants, qui souhaitaient donner la justice au peuple, ont remplacé les *« preuves légales »* par les *« preuves morales »* en institutionnalisant le principe de l'intime conviction. Dans l'enthousiasme du moment, ils ont inscrit dans la loi la notion d'*« impressions »* sans en mesurer les conséquences. En 1898, dans *La Cour d'assises*, Jean Cruppi écrivait déjà : *« L'art de choisir, de débrouiller, de réagir au moyen de son intelligence, de son expérience, après que les impressions ont été subies, cet art, qui est tout l'art du juge, est étranger au jury. La loi ne cherche pas à le lui apprendre, ne lui conseille pas de s'y essayer. »*

UNE PROCÉDURE D'APPEL

Les Français ont mis plus de deux siècles pour s'apercevoir que l'intime conviction des jurés populaires n'est pas un principe indiscutable. En 1995, Jacques Toubon, ministre de la justice, annonce un projet de réforme instituant une juridiction d'appel pour les décisions criminelles qui a été voté, en janvier, par l'Assemblée nationale. Il prévoit l'instauration d'un tribunal criminel départemental, composé de trois magistrats professionnels et de cinq jurés dont les jugements pourront être remis en cause par une cour d'assises composée, comme aujourd'hui, de trois magistrats et de neuf jurés. Les décisions devront être motivées selon des formes qui ont été remaniées par le Sénat.

L'Assemblée a cependant été dissoute avant de pouvoir examiner, en deuxième lecture, un projet dont la mise en vigueur a été reportée à 1999 pour des raisons budgétaires. L'émotion soulevée par plusieurs décisions récentes de cours d'assises semble pourtant souligner l'urgence de la mise en place d'une procédure d'appel. Malgré la constatation, dans une foule de colloques, de l'incontestable influence des magistrats sur les jurés, rien n'a en outre été fait pour tenter de rétablir un équilibre au sein de la cour.

Pour de nombreux juristes, le mal doit également être traité en amont. Comme dans l'Ancien Régime, l'instruction tisse en effet la trame d'un procès bien avant que l'audience s'ouvre : souvent, les débats sont le miroir d'une enquête réalisée par le juge d'instruction dans des conditions qui méritent une réforme. Face à un dossier insuffisant, faut-il se contenter de dire qu'il s'agit d'une *« affaire d'intime conviction »* en se déchargeant sur les jurés dans un procès où la longueur des débats compense les lacunes de l'enquête ? Bien avant l'audience, l'instruction devrait laisser le moins de place possible aux fameuses *« impressions »*.

Maurice Peyrot

DÉPÊCHES

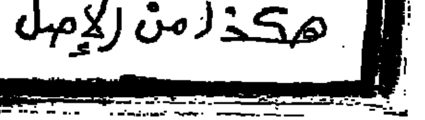
■ **JUSTICE : Francis Heaulme a été condamné**, samedi 24 mai, à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises du Var, pour l'enlèvement et le meurtre, en avril 1989, d'un enfant de nationalité belge de dix ans, Joris Viville, près de Port-Grimaud (Var). La peine a été assortie d'une période de sûreté de vingt-deux ans. Francis Heaulme a déjà été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, en septembre 1995, par la cour d'assises de la Moselle et à vingt ans de réclusion criminelle, en 1994, par la cour d'assises du Finistère.

■ **CORSE : trois attentats presque simultanés ont visé**, dimanche 25 mai, les directions départementales de l'équipement (DDE) d'Ajaccio et de Bastia, ainsi qu'un local de France Télécom à Porticcio (Corse-du-Sud). L'attentat le plus spectaculaire a touché la DDE de Bastia, située dans un bâtiment administratif des quartiers ouest de la ville, où tout un étage s'est effondré à l'intérieur de l'immeuble.

■ **SIDA : près de 5 500 personnes à Paris, 2 000 à Montpellier, plusieurs centaines à Strasbourg et à Toulouse ont participé**, samedi 24 mai, aux *« marches pour la vie »*, manifestations de solidarité envers les malades du sida organisées par l'association Aides.

■ **MEURTRES : deux personnes ont été tuées** à coups de chevrotine et deux autres blessées, dont une grièvement, dimanche 25 mai à Gassin, près de Saint-Tropez (Var), par un homme de soixante-quatre ans au cours d'un règlement de comptes familial. Le meurtrier n'avait pas été retrouvé dimanche en fin de soirée.

■ **CARTE SCOLAIRE : un millier de personnes ont manifesté à Saint-Etienne (Loire)**, samedi 24 mai, pour protester contre la carte scolaire, qui prévoit quarante suppressions de postes d'enseignant pour la prochaine rentrée. Les manifestants défilaient à l'appel de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) et de syndicats d'enseignants (SE-FEN, Snuipp-FSU, SGEN-CFDT, CGT).



A Marseille, deux mille personnes demandent la libération d'un sociologue italien

Incarcéré depuis février, Salvatore Condro est sous le coup d'une demande d'extradition

Salvatore Condro, un sociologue italien qui vit à Marseille depuis trente-cinq ans, est incarcéré depuis le 7 février. La justice italienne, qui demande son extradition, l'accuse d'appartenir à une organisation révolutionnaire et d'avoir participé à un attentat à Rome, en 1989. Un comité de soutien a réuni deux mille signatures. Ses proches proposent au procureur général d'Aix-en-Provence de prendre la place de Condro en prison.

MARSEILLE
de notre correspondant

Les amis de Salvatore Condro, un sociologue italien placé depuis le 7 février sous écrou extraditionnel à la maison d'arrêt de Luynes (Bouches-du-Rhône), proposent de prendre sa place en cellule. Dans une lettre ouverte, le comité de soutien indique au procureur général de la cour d'appel d'Aix-en-Provence le nom des dix premiers volontaires *« prêts à le remplacer en prison par roulement de cinq jours »*. Cette offre, dont les signataires reconnaissent le *« caractère inattendu »*, est présentée comme *« une garantie d'une valeur plus haute que n'importe quelle caution financière »*.

Le 6 février, Salvatore Condro, âgé de quarante-quatre ans, est interpellé à son domicile de Marseille, où il vit depuis trente-cinq ans. Une demande d'extradition a été présentée par un juge du tribunal de Rome, Claudio D'Angelo, qui est en charge d'un dossier de terrorisme dans lequel sont impliqués vingt-neuf membres présumés de l'Organisation révolutionnaire anarchiste insurrectionnelle (ORAI). Selon la justice italienne, Salvatore Condro serait un membre influent de ce groupe qui s'est illustré dans les années 80 dans des attentats contre des bâtiments publics et de violentes prises d'otages.

Incarcéré, Salvatore Condro a attendu deux mois avant de rencontrer un magistrat français et quarante jours pour prendre connaissance du détail des charges retenues contre lui. Interrogé le 10 avril par un avocat général, il a contesté son appartenance à une quelconque organisation anarchiste. La justice italienne lui reproche d'avoir pris part à un attentat manqué dans un parking romain, le 24 août 1989. Ce jour-là, un poseur de bombe, Luigi Blasi, est mort alors qu'il amorçait un engin explosif destiné, selon l'accusation, à tuer une patrouille de policiers.

Ce sont les déclarations d'un délinquant, Fabio Sforza, qui, en novembre 1995, ont conduit les enquêteurs vers le sociologue. Fabio Sforza leur a déclaré avoir dérobé et remis à Luigi Blasi l'un des véhicules utilisés dans l'attentat. Il aurait entendu un membre de l'ORAI aujourd'hui détenu à Libourne évoquer la présence d'un *« Français »* sur les lieux de l'attentat. Le seul élément d'identification concerne le fait que ce Français serait propriétaire d'un appartement au 20 via Chentogatti. Il s'agit d'un studio acquis, le 19 septembre 1989, par Salvatore Condro afin d'étendre en Italie l'activité de son agence marseillaise de développement et d'études sociales. Le sociologue ne l'a jamais utilisé avant de le mettre en location.

A Marseille, l'arrestation du sociologue a provoqué un élan de solidarité et la création d'un comité de soutien présidé par le cinéaste Robert Guédiguian. Parmi les deux mille signataires de l'appel demandant sa libération figurent de nombreux universitaires et artistes. Pour eux, le terroriste dont le portrait a été dressé par la justice italienne n'a rien à voir avec la personne joviale de celui qu'ils désignent du diminutif de *« Salva »*.

A Marseille, Salvatore Condro est connu pour ses activités de journaliste, au début des années 80, puis pour les études qu'il a menées dans le cadre d'un projet de réabilitation des cités dans les quartiers difficiles de la ville. Il est présenté comme *« un sociologue reconnu pour son expertise de la situation marseillaise »*. Dans le populaire quartier de l'Estaque, où sa famille, originaire de Calabre, s'est installée en 1961, il a participé à la création d'une crèche parentale. *« Il n'a rien d'un terroriste »*, affirme l'universitaire Robert Vuarin, l'un des animateurs de son comité de soutien.

> Des volontaires de son comité de soutien sont « prêts à le remplacer en prison par roulement de cinq jours »

Depuis son interpellation, ses amis tentent de réunir des éléments à décharge. Du dossier italien, ils ont extrait la déposition de Namsetchi Mojdech, l'amie du numéro deux de l'ORAI, Carlo Tesseri. Cette repentie décrit avec précision l'organisation et le rôle de chacun mais *« le nom de Salvatore Condro n'y apparaît pas une fois »*, assure le défenseur du sociologue, Christian Bruschi.

Attestation à l'appui, Salvatore Condro soutient que le 24 août 1989, le jour de l'attentat manqué à Rome, il accompagnait chez un médecin sa mère atteinte de la maladie d'Alzheimer. Le 5 juin, devant la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, qui est chargée de rendre un avis sur son extradition, Christian Bruschi plaidera que son client est *« immergé dans la vie marseillaise et présente des garanties de représentation exceptionnelle pouvant motiver sa libération »*.

Paradoxalement, c'est dans la jeunesse marseillaise de Salvatore Condro que le parquet de Rome puise une charge supplémentaire contre lui. Sur les bancs de la faculté d'Aix-en-Provence, où il a suivi, dans les années 70, ses études de sociologie et d'ethnologie, il a croisé Gilbert Minassian. Quelques années plus tard, ce dernier sera impliqué dans des actions menées pour le compte du Mouvement national arménien, un groupe dissident de l'Asala. Aujourd'hui en fuite, Gilbert Minassian a été condamné par la cour d'assises d'Aix-en-Provence pour l'attaque d'un fourgon postal, en 1984, dans la région marseillaise. Dans un document transmis par le parquet de Rome à la justice française, il est fait état d'une similitude entre le système de mise à feu d'une bombe posée par l'ORAI et celui d'explosifs utilisés au début des années 80 par les terroristes de l'Asala en Europe.

Salvatore Condro ne nie pas son amitié ancienne avec Gilbert Minassian, mais il dénonce l'*« amalgame »* fait par le parquet de Rome. Pour sa part, le comité de soutien s'insurge contre l'*« acharnement de la justice italienne »*.

Luc Leroux

L'annonce précipitée faite aux jeunes par MM. Drut et Périssol

Le dispositif d'aide au logement reste flou

CE MARDI 20 MAI, Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports, est venu à Moulins soutenir son collègue du gouvernement, Pierre-André Périssol, ministre délégué au logement et député sortant (RPR) de la 1re circonscription de l'Allier. Visite des équipements sportifs de la ville conquise par M. Périssol en 1995 et poignées de main aux commerçants : programme classique...

Les deux ministres en ont néanmoins profité pour s'offrir un petit effet d'annonce : la mise en place d'une aide nouvelle financée sur les crédits du « 1 % logement », destinée à favoriser l'accès au logement des jeunes. Réservée aux jeunes en recherche d'emploi ou salariés sous contrat à durée déterminée, elle consiste *« en l'octroi d'une caution garantissant au propriétaire le paiement du loyer »* ainsi qu'en *« une avance remboursable permettant de faire face au paiement des deux mois de loyer du dépôt de garantie »*.

Dispositif alléchant... mais qui est encore loin d'être bouclé. Surpris par la rapidité des deux ministres, les responsables de l'Union économique et sociale pour le logement (UESL), qui regroupe 200 collecteurs du « 1 % » – la contribution des employeurs à l'effort de construction –, restent en effet forts prudents. *« Les modalités de mise en œuvre du dispositif ne sont pas arrêtées »*, reconnaissent-ils. Il reste, notamment, à définir la tranche d'âge qui sera concernée et les biais par lesquels ces jeunes, en particulier ceux qui ne sont pas encore salariés, pourront avoir accès au dispositif...

Si elle se concrétisait, cette mesure serait la traduction d'un point parmi d'autres d'une convention signée, le 14 mai, entre l'Etat et l'UESL, qui s'engage à dégager des *« aides prioritaires »* pour les populations ayant des difficultés d'accès ou de maintien dans le logement. Cette initative du « 1 % logement » s'inscrit, plus largement, dans une réforme structurelle engagée en septembre 1996. Les comités interprofessionnels du logement (CIL), qui investissent environ 13 milliards de francs par an dans le logement social et les prêts aux salariés, sont depuis des années dans le collimateur du ministère des finances, qui les ponctionne régulièrement.

AUCUNE GARANTIE

En 1996, les collecteurs ont accepté, contraints et forcés, une contribution exceptionnelle de 7 milliards de francs pour 1997, reconductible en 1998, qui est destinée à financer la bonification des prêts à taux zéro. Ils ont obtenu, en échange, des assurances sur la pérennité du système. En décembre 1996, le Parlement adoptait une loi créant l'UESL, dont l'objectif est de rationaliser la gestion des CIL et de réduire, notamment, leur frais de fonctionnement, qui représentent chaque année 2 milliards de francs sur les 6,3 milliards collectés.

La convention signée le 14 mai est une première mise en musique de cette réforme. Mais rien ne lui garantit un quelconque avenir au-delà du 1er juin. Tout à leur désir d'œuvrer, en pleine campagne électorale, pour l'*« émancipation légitime de la jeunesse »*, MM. Drut et Périssol ont feint de l'oublier.

Christine Garin

CARNET

NOMINATION

COUR DES COMPTES

Guy Berger a été nommé président de chambre à la Cour des comptes par le conseil des ministres du mercredi 21 mai, sur proposition du ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis. Il devrait diriger la deuxième chambre (défense, technologies de pointe, France Télécom), en remplacement de Pierre Lelong, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

[Né le 15 juillet 1937 à Paris, Guy Berger entre à la Cour des comptes à sa sortie de l'ENA (1963). Il est conseiller technique de Robert Galley, ministre des postes et télécommunications (juin 1969-juillet 1972), ministre des transports (septembre 1972-avril 1973), et ministre des armées (avril 1973-mai 1974). Il est nommé directeur adjoint à la BNP (octobre 1974), puis directeur adjoint de CIT-Alcatel (1980). Il réintègre la Cour des comptes (1983), avant de devenir conseiller au ministère des PTT (mai 1984-avril 1986), puis nommé directeur du cabinet de Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille (avril 1986-mai 1988). Guy Berger fait retour ensuite à la Cour des comptes, où il devient conseiller-maître. Il est nommé délégué interministériel aux professions libérales (août 1993-septembre 1996) et préside, depuis février 1996, l'Association des anciens élèves de l'ENA.]

OFFICE DES MIGRATIONS INTERNATIONALES

André Nutte, inspecteur général des affaires sociales, a été nommé directeur de l'Office des migrations internationales, lors du conseil des ministres du mercredi 21 mai, sur proposition d'Eric Raoult, ministre délégué à la ville et à l'intégration.

[Né le 1er octobre 1943 à Roubaix (Nord), André Nutte est ingénieur de l'Ecole nationale supérieure des arts et des industries textiles de Roubaix. Inspecteur du travail en janvier 1969, il a été délégué à la sécurité du travail au ministère du travail (1977-1983), directeur départemental du travail et de l'emploi des Yvelines (1983-1984) puis directeur régional des Pays de la Loire (1985-1986), adjoint au chef du service des études et de la statistique au ministère des affaires sociales (1986-1988), sous-directeur à la délégation à l'emploi (1988-1992), directeur régional du travail et de l'emploi d'Ile-de-France (1992-1993). André Nutte a été conseiller technique aux cabinets d'Hubert Germain, ministre des postes et télécommunications (1972-1974), de Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche (1974-1977), de Michel Giraud, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (1993-1994). Depuis juin 1994, il est inspecteur général des affaires sociales.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 23 mai sont publiés :

● **Formation professionnelle** : un décret portant création du Haut-Comité de la formation professionnelle, chargé de développer les échanges entre l'éducation nationale et ses partenaires ainsi que d'animer une réflexion prospective sur l'articulation entre le système éducatif et le monde économique ; un décret portant création du comité consultatif de l'enseignement professionnel.

● **Environnement** : un décret relatif à la classification des déchets dangereux, qui sont énumérés en annexe.

● **Culture** : la liste des immeubles inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques de 1925 à 1970 (Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne).

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Sorin ABELES,

le 21 mai 1997.

Les obsèques ont eu lieu à Paris, dans la plus stricte intimité.

De la part de
Florin et Claude Abeles,
son frère et sa belle-sœur,
Leurs enfants et petits-enfants,
Et de Cella Minart,
sa cousine.

196, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.

– Mme Roger Clausse, née Camille Babouot,
son épouse,

M. et Mme André Schlienger,
Mme Jacqueline Jacobs, née Clausse,
M. et Mme Jean-Pierre Clausse
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Schlienger,
M. et Mme Pierre-Emmanuel Debertrand
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Jacobs
et leurs enfants,
M. et Mme Yann Clausse
et leur fille.
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Les familles Boucher, Babouot, Bruneau, Leyravaud, Magnier.
Ses parents, alliés et amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Roger CLAUSSE,
ingénieur général honoraire
de la météorologie,

survenu le 21 mai 1997, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, a été célébrée le 24 mai, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Jacques-Dulud,
92200 *Neuilly-sur-Seine.*

– Le président-directeur général,
Ses anciens collègues,
Et le personnel de Météo-France,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Roger CLAUSSE,
ingénieur général honoraire
de la météorologie,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de l'Aéronautique,
médaille d'honneur
de la jeunesse et des sports.

– Bernard et Bernadette de Mesmay,
ses parents,
Margaux de Mesmay,
sa fille,
Et Aneta Skulska,
Jean-Eric, Olivier, Dominique, Jérôme et Benoît,
Ses frères,
Leurs femmes et leurs enfants,

font part du décès de

Laurent de MESMAY,

survenu en Avignon, le 20 mai 1997.

32, rue Joseph-Bertrand,
78220 Viroflay.
12, avenue A.-de-Pontmartin,
30133 Les Angles.

– Mme Raphaël-Léonard Touze,
Le médecin en chef Jean Etienne Touze,
Son épouse,
Jean Raphaël, Jérôme, Mélanie,
ses enfants,
M. Philippe Touze,
Son épouse,
Nicolas, Raphaëlle,
ses enfants,
Mme Véronique Touze,
M. et Mme Adrien Touze,
Mme *Jacqueline Dureisseix,*
M. et Mme Jacques Pimpin
et leur fille Mathilde,
Mme Denise Touze,
Le docteur Roger Martin,
Son épouse,
Mme Jeanne Selosse
et sa *famille,*

ont la tristesse de faire part du décès de

Raphaël-Léonard TOUZE,
ministre plénipotentiaire,
ancien ambassadeur,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
médaillé de la Résistance,

survenu à *Marseille*, le 23 mai 1997.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Smarves, près Poitiers (Vienne).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

105, avenue Campagne-Berger, Clio B.
13009 Marseille.

– Loïc et Olivier Delcros,
ses fils,
René et Josette Turbat,
ses parents,
Jean-Claude Morera,
son compagnon,
Apolline,
sa petite-fille,
Jean et Anne Baruch
et leurs enfants,
Bruno et Christine Turbat
et leurs enfants,
Patrice et Marie Turbat
et leurs enfants,
ses frères, sœur, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Joëlle TURBAT,

survenu le 20 mai 1997, dans sa cinquante-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 28 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Médard, Paris-5e.

Le dépôt de l'urne aura lieu le même jour, à 15 h 45, au columbarium du Père-Lachaise.

– La présidente,
Et les membres du IVe Groupe, Organisation psychanalytique de langue française,
ont la tristesse d'annoncer le décès de leur collègue et amie,

Joëlle TURBAT,

survenu le 20 mai 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 28 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Médard, Paris-5e.

Le dépôt de l'urne aura lieu le même jour, à 15 h 45, *au columbarium du Père-Lachaise.*

Anniversaires de décès

– Il y a un an,

Edmond BELLAHSEN

nous quittait.

Nous le portons toujours dans notre cœur.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Sadri Bensmail : **« Vers une interprétation de la ville coloniale : du culte de la cité à la métropole exportée ».**
4 et 11 juin, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Maria-Letizia Cravetto : ***« Der Wegwerfmensch :* l'homme jetable. Formes et représentations de l'exclusion ».**
28 mai, 20 heures-22 heures, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Richard Shusterman : **« L'art populaire : questions, théories, enjeux ».**
3 et 5 juin, 20 heures-22 heures, amphi B, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Michael Wetzel : **« Esthétique et politique : Forme-Formation-Bildung de Goethe à Beuys ».**
28 et 30 mai, 20 heures-22 heures, amphi B, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Dans le cadre du séminaire de B. Correa, S. Douailler, E. Lecerf, G. Navet, E. Tassin et P. Vermeren **« Les dialogues philosophiques »**, conférence de S. Michaud, F. Denegri et F. Carvaillo : **« Les pérégrinations philosophiques de Flora Tristan ».**
3 juin, 18 h 30-21 heures, maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris.

Georges Navet : **« Rhétorique, imagination et « mondo civile » chez G.B. Vico ».**
29 mai et 5 juin, 18 heures-20 heures, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

TÉLÉCOMMUNICATIONS Les taux d'équipement dans le téléphone restent très faibles en Europe centrale et de l'Est. Combler ce retard est une priorité, mais nécessite des investissements trop importants pour les capitaux locaux. ● PRIVATISATIONS et introduction de la concurrence sont à l'ordre du jour dans ces pays où le marché des télécommunications est encore dominé par des entreprises d'Etat. ● LA POLOGNE veut vendre 25 % du capital de son opérateur téléphonique national fin 1998. La Roumanie a annoncé sa volonté de privatiser le sien, et la Slovaquie y songe sérieusement. ● LES PERSPECTIVES de développement sont alléchantes et attirent aussi bien les groupes américains que France Télécom ou Deutsche Telekom. Mais, échaudés par plusieurs expériences malencontreuses, ces opérateurs veulent être sûrs que les règles du jeu seront transparentes.

Les pays d'Europe de l'Est veulent combler leur retard dans le téléphone

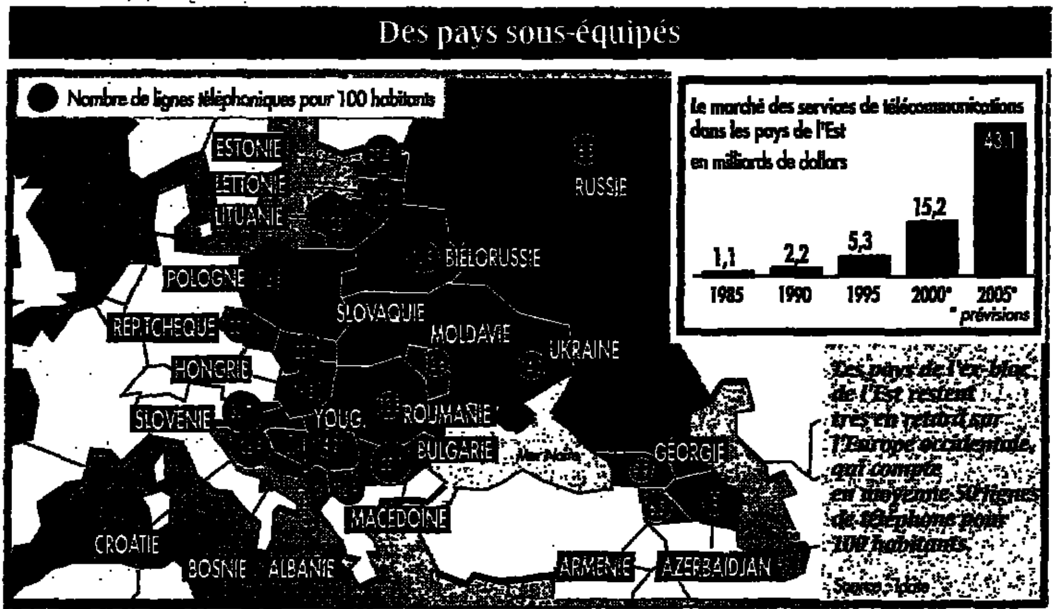
Pour rattraper le niveau d'équipement de l'Occident, les anciens satellites de l'URSS doivent effectuer des investissements considérables. Pour les financer, la Pologne, la Roumanie et la Slovaquie vont ouvrir leur marché à des opérateurs étrangers

AU TROISIÈME TRIMESTRE 1998, la Pologne mettra en Bourse 25 % du capital de son opérateur téléphonique, Telekomunikacja Polska (TPSA) et ouvrira, plus tard, son capital à un partenaire. La décision a été annoncée le 14 mai. En Roumanie, la régie nationale RomTelecom devrait être transformée en société commerciale, avant d'ouvrir son capital à un partenaire stratégique. L'objectif du gouvernement, qui a annoncé le principe de cette privatisation en janvier, serait de la mener à bien entre mi-1998 et fin 1998. L'ouverture du capital à un partenaire stratégique pourrait également devenir rapidement d'actualité pour l'opérateur téléphonique slovaque.

Toutes ces opérations intéressent les grands noms mondiaux du téléphone. Les marchés polonais, roumain et slovaque offrent de fortes perspectives de développement. Tout comme ceux des pays d'Europe centrale et de l'est en général, car les réseaux téléphoniques y sont largement sous-développés. *« On compte 15 lignes pour 100 habitants en moyenne dans le téléphone fixe et 0,5 % de la population abonnée au téléphone mobile, contre respectivement 50 lignes pour 100 habitants et 10 % d'abonnés mobiles en Europe occidentale »*, explique Jean-Jacques Damlamian, directeur de la branche développement de France Télécom.

ABSENCE DE SAVOIR-FAIRE

Ce retard tient pour une large part au manque de moyens financiers des opérateurs. Rattraper le niveau d'équipement occidental *« suppose d'investir 1 500 dollars par ligne, soit 135 milliards de dollars sur dix ans »*, explique M. Damlamian, pour qui un tel investissement ne peut être envisagé qu'avec un niveau de recettes annuel de 320 dollars par ligne, *« ce qui paraît difficile dans beaucoup de ces pays, à l'exception de la Hongrie, de la Pologne, de la Slovénie et de la République tchèque ». « Ce n'est pas seulement l'argent qui manque, mais aussi le savoir-faire, notamment de management »*, considère Dana Lajciakova, journaliste de l'hebdomadaire économique slovaque *Trend*.



L'appel aux investisseurs privés et étrangers est resté limité. La Hongrie, la République tchèque, la Lettonie, l'Estonie ont privatisé partiellement leurs opérateurs. Hongrie, Pologne et République tchèque ont également introduit des concurrents face à leurs opérateurs publics dans le téléphone local. Mais les *« marchés et opérateurs de l'Est restent majoritairement contrôlés par les Etats »*, relève Didier Pouillot, responsable du département des analyses industrielles à l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe.

« Le seul vecteur de pénétration de ces marchés a été le téléphone mobile », explique M. Damlamian. Plusieurs des pays de l'ex-bloc de l'Est ont autorisé la concurrence dans ce secteur et accueilli des opérateurs étrangers. Avec succès. *« Fin 1996, on comptait 1,35 million d'abonnés au téléphone mobile, contre 570 000 fin 1995 »*, note M. Damlamian. *« Le mobile a été utilisé pour pallier les carences du téléphone fixe »*, développe M. Pouillot. En Slovaquie, il faut six mois à un an pour obtenir une ligne, alors que la Roumanie compte une liste d'attente de 1,5 million de personnes pour le raccordement au téléphone fixe.

A terme, le téléphone fixe devrait suivre le même mouvement que le téléphone mobile. *« Les pays qui veulent rejoindre l'Union européenne devront ouvrir leurs marchés »*, indique Daniel Martin, de la banque d'affaires britannique BZW. La Roumanie et la Slovaquie se sont engagées à mettre fin au monopole de leurs opérateurs publics nationaux sur le transport de la voix début 2003. La Pologne parle de 1999 et la Hongrie de 2001.

Privatisations et libéralisation vont-elles provoquer une ruée des opérateurs occidentaux ? *« Cela dépendra des conditions »*, répond M. Damlamian. La transparence des opérations et les règles du jeu concurrentiel seront attentivement examinées. Car, pour nombre d'opérateurs, il n'est pas question de rééditer certaines expériences malencontreuses. *« A la faveur de changements politiques, des engagements pris n'ont pas toujours été respectés »*, explique M. Damlamian.

L'évolution en cours pourrait contribuer à rééquilibrer le poids des différents acteurs occidentaux sur ces marchés de l'Est. Car, actuellement, c'est l'allemand Deutsche Telekom qui prédomine, devant les opérateurs américains pris dans leur ensemble. *« Ils ont été soutenus par leurs diplomaties, ce qui n'a pas été le cas pour la France »*, déplore M. Damlamian. France Télécom, dont une candidature sur RomTelecom serait jugée avec bienveillance par le gouvernement roumain, estime avoir une carte à jouer.

Philippe Le Cœur

France Télécom pousse ses pions à Bucarest et à Bratislava

D'ICI QUELQUES JOURS, France Télécom saura s'il est retenu par le gouvernement moldave pour installer et exploiter un réseau de téléphonie mobile dans le petit pays qui jouxte la Roumanie. L'exploitant français compléterait ainsi un développement dans les pays d'Europe centrale et orientale amorcé en 1991 avec la Pologne. Dans ce pays, où il cogère la société Centertel avec l'opérateur public polonais TPSA, France Télécom dispose de 160 000 abonnés au téléphone mobile.

En 1996, France Télécom a étendu sa présence en décrochant en Slovaquie et en Roumanie des licences de téléphonie mobile. En Slovaquie, Globtel, la société dont le groupe français est le premier actionnaire avec 35 % du capital à travers sa filiale France Télécom Mobiles International (FTMI), a ouvert son service le 15 janvier. Elle revendique déjà 22 500 clients, pour un objectif initial de 23 500 fin 1997.

En Roumanie, où l'ouverture de son service interviendra le 6 juin, la société MobilRom, dont FTMI contrôle 51 % du capital, compte déjà 3 000 préréservations à Bucarest. L'objectif de 10 000 abonnés fin 1997 a été porté à 25 000, la cible pour 2006 étant de 700 000 abonnés.

France Télécom, qui, fin 1996, avait investi 200 millions de dollars (plus d'1 milliard de francs) en Europe centrale et de l'Est, essentiellement au travers du téléphone mobile, ne désespère pas de devenir aussi un acteur du téléphone fixe classique. Candidat malheureux aux privatisations des opérateurs hongrois et tchèque, le groupe envisage de se porter candidat à celles des exploitants roumains et slovaques, si la volonté de leurs gouvernements respectifs de procéder à de telles opérations se confirme.

En Roumanie, Michel Bon, le président de France Télécom, a reçu, jeudi 22 mai, l'assurance du premier ministre, Victor Ciorbea, que la candidature du groupe serait accueillie avec bienveillance.

Ph. L. C.

Les banques japonaises commencent à apercevoir le bout du tunnel

Neuf des dix principaux établissements de l'archipel ont renoué avec les bénéfices au cours de leur dernier exercice

L'EXERCICE 1996-1997, qui s'est traditionnellement conclu fin mars, a sans doute marqué un tournant dans la grande crise que traverse le système bancaire japonais depuis l'éclatement, au début des années 1990, de la bulle spéculative immobilière et boursière. Le plus dur semble aujourd'hui passé et le grand malade est devenu un convalescent. Pour preuve, l'an dernier neuf des dix grandes banques commerciales japonaises ont renoué avec les bénéfices.

La performance d'ensemble du secteur a été assombrie par l'annonce, vendredi 23 mai, des pertes de Dai-Ichi Kangyo Bank, le jour même où ses dirigeants étaient contraints à la démission par un nouveau scandale. Dai-Ichi avait été l'an dernier l'une des rares grandes banques à ne pas provisionner massivement ses encours douteux. Elle était ainsi restée bénéficiaire, alors que la plupart de ses concurrentes (sept sur dix) affichaient des pertes.

Si les performances financières se redressent, les scandales se suivent et se ressemblent. L'année fiscale 1995-1996 s'était terminée sur le scandale de la banque Daiwa, lorsque les transactions illégales d'un des ses traders à New York avaient provoqué des pertes considérables. Cette année, c'est au tour de la Dai-Ichi d'être montrée du doigt pour des prêts sans garantie sérieuse à un sokaiya – un maître chanteur professionnel. Symptomatiques de la collusion entre la pègre et les milieux d'affaires à la fin des années 80, les déboires de la Dai-Ichi Kangyo ont le mérite de raffermir Tokyo dans sa détermination à se reconstruire une respectabilité internationale en matière financière.

La bonne nouvelle, c'est que la troisième banque japonaise est la seule a annoncer des pertes avant impôts de 350 milliards de yens (17 milliards de francs). Son ratio de fonds propres s'élève à 8,75 %, juste au-dessus des 8 % requis par la Banque des règlements internationaux pour pouvoir opérer à l'étranger. Et encore, pour atteindre ce seuil des 8 %, les banques japonaises sont très avantagées par la législation nippone qui les autorise à comptabiliser dans leur capital les profits latents de leur portefeuille boursier : 770 milliards de yens dans le cas de la Dai-Ichi et près de 6 000 milliards de yens pour le groupe des Dix.

> Symptomatiques de la collusion entre la pègre et les milieux d'affaires à la fin des années 80, les déboires de la Dai-Ichi Kangyo ont le mérite de raffermir Tokyo dans sa détermination à se reconstruire une respectabilité internationale en matière financière

A l'autre extrémité de l'échelle, la banque Tokyo-Mitsubishi, la première du monde, clôt le premier exercice de son histoire (après la fusion de la Bank of Tokyo et de la Mitsubishi Bank en avril 1996) avec des bénéfices avant impôts de 95 milliards de yens. Les dix banques affichent des bénéfices bruts combinés de tout juste 2,3 milliards de yens (90 millions de francs). L'an dernier, les pertes atteignaient près de 1 500 milliards de yens (70 milliards de francs).

Les mauvaises créances dont font état les dix grandes banques dans leur bilan en date de mars 1997 s'élèvent dorénavant à 10 121 milliards de yens, 18 % de moins que l'an dernier. Auxquels s'ajoutent les 1 711 milliards de yens de créances douteuses détenues sur les *non-bank*. Les grandes banques auront épongé pour près de 3 300 milliards de yens en 1996, deux fois moins toutefois que l'année précédente. Ce qui fait dire aux analystes qu'à ce rythme l'assainissement du secteur financier nippon risque de prendre encore du temps.

Avantagées par des taux d'intérêt extrêmement bas (0,5 % depuis septembre 1995), les banques japonaises vont devoir faire face à une hausse probable des taux au deuxième semestre de l'année 1997, la Banque du Japon devant refléter par ce geste la reprise économique. En outre, malgré une chute de 16 % des valeurs boursières au cours de l'année 1996, *« les banques ont largement eu recours à leurs soi-disant actifs cachés* [la réalisation de valeurs boursières comptabilisées à des cours inférieurs au marché] *pour se procurer les fonds nécessaires à l'épuration de leurs mauvaises créances »*, explique Katsuhito Sasajima, analyste financier au Nikko Research Center.

A l'aube du big-bang de 2001, la grande modernisation financière programmée par le premier ministre, Ryutaro Hashimoto, sur le modèle de celle de la City londonienne en 1986 est au centre des débats. La déréglementation et la montée en puissance d'acteurs étrangers devraient accélérer les restructurations, qui sont pour l'instant restées très limitées si l'on considère l'éclatement du secteur. Dernière en date, la fusion de la Hokkaido Takushoku, la plus petite des dix banques commerciales, avec la banque régionale d'Hokkaido a pour l'instant évité à ces deux institutions de connaître le pire. Objet de spéculations depuis plusieurs années, une fusion prochaine entre les banques Sumitomo et Daiwa n'est pas à écarter. Mais quels que soient les cas de figure, les grandes banques sont solidaires de l'ensemble du système financier : les faillites à répétition des organismes de crédit non bancaire (dont les *jusen* spécialisées dans le crédit immobilier) et plus récemment la déconfiture de la Nippon Credit Bank, troisième banque de crédit à long terme, sont autant de fardeaux dont les banques ne peuvent se délester.

Les remous qui ne manqueront pas d'agiter les sept banques de gestion de patrimoine – un secteur dont on prédit depuis longtemps qu'il devrait faire l'objet de regroupements – seront peut-être la prochaine étape. Enfin, le décloisonnement des activités financières implique des consolidations dans d'autres branches d'activités : les dix grandes maisons de titres, dont neuf ont fini l'exercice 1996-1997 dans le rouge, se préparent à des années mouvementées.

Alors, à l'image des démissions en bloc de dirigeants consécutives à l'affaire Daiwa, et plus récemment Nomura, les grandes banques tentent de se remettre en question. Dai-Ichi change de direction sous la pression, et Sumitomo a annoncé vendredi un remaniement spontané cette fois de son état-major : Yoshifumi Nishikawa, un des vice-présidents de cinquante-huit ans, a été nommé président en remplacement de Toshio Morikawa, promu président d'honneur. Il s'agit d'*« instiller du sang neuf pour se préparer aux réformes financières »*, ont expliqué les officiels de la banque.

Brice Pedroletti

Les principaux résultats pour l'exercice 1996-1997

Bénéfices et pertes consolidés avant impôts des principales banques japonaises, en yens (100 yens = 4,93 francs).
- **Tokyo-Mitsubishi :** + 95 milliards (n'existait pas l'an dernier).
- **Fuji :** + 75,4 milliards (contre – 455,8 milliards l'année précédente).
- **Sumitomo :** + 60,1 milliards (contre + 28,9 milliards).
- **Sanwa :** + 56,3 milliards (contre – 220,1 milliards).
- **Sakura :** + 50,4 milliards (contre – 323,7 milliards).
- **Tokai :** + 41,4 milliards (contre – 247,5 milliards).
- **Asahi :** + 24 milliards (contre – 162,2 milliards).
- **Hokkaido :** – 0,2 milliard (après – 200,9 milliards).
- **Daiwa :** – 5,9 milliards (après – 56,6 milliards).
- **Dai Ichi :** – 350 milliards (contre + 20,2 milliards).

هكذا من الأصل

SPORT Avec vingt-quatre représentants – hommes et femmes confondus – au premier tour des Internationaux de France, qui devaient débuter, lundi 26 mai, le tennis espagnol espère bien briller à nouveau sur la terre battue du stade Roland-Garros, à Paris. ● CES BONS RÉSULTATS sur cette surface sont le fruit du travail du Real Club de Barcelone, institution bientôt centenaire. ● QUATRE des dix-huit qualifiés pour le simple messieurs sont espagnols, parmi eux le Catalan Salvador Navarro, vingt ans, pur produit de cette école barcelonaise. ● A LA VEILLE de l'ouverture du tournoi, l'équipe d'Espagne a dominé les Australiens (3-0), dimanche 25 mai, à Düsseldorf (Allemagne) en finale de la *Coupe du monde*. ● UN RECORD, celui du service le plus rapide, a été amélioré lors de cette épreuve par l'Australien Mark Philipoussis, qui a atteint 229 km/h.

La réussite du tennis espagnol fleurit sur la terre battue de Barcelone

Dix-huit joueurs ibériques, dont quatre qualifiés, ont pris place dans le tableau du simple messieurs des Internationaux de France. Huit des dix meilleurs du pays s'entraînent au Real Club, un cadre bientôt centenaire de la cité catalane

BARCELONE
de notre envoyée spéciale

Au loin, Barcelone vit. Le vent apporte quelques notes grêles de la fête foraine du Tibidabo. La rumeur du port et des rues s'accroche dans un chêne centenaire. Dans ce quartier peu à peu rattrapé par l'urbanisme, le Real Club est un refuge, ses arbres dressés comme un refus poli au temps. Là, des femmes jouent des doubles langoureux, cuisiniers et serveurs préparent le service du midi, la piscine est pleine, le gymnase aussi.


ROLAND-GARROS

Fondé en 1899, un mois avant le fameux Barça, le Real Club de Barcelone vit sa vie tranquille. Il compte 2 380 membres dont 1 900 jouent au tennis, soit 108 membres par court.

La terre n'est pas meilleure qu'ailleurs, elle est sans doute un peu plus riche. Comme disent les présidents barcelonais depuis toujours, les bons joueurs appellent les bons joueurs. Ici, il y a le calme, le luxe et la promesse d'un entraînement en toute quiétude. *Le tennis se cultive comme* une vigne précieuse, et l'esprit de famille est mitonné comme un plat rare. Perdus dans le monde aseptisé et cruel du tennis, les membres les plus prestigieux aiment se retrouver au club pour s'y reposer entre les tournois en jouant avec les honorables membres ou en visitant les hôpitaux alentour.

Le Real Club de Barcelone a été fondé en 1899 par des Anglais et des Suisses amateurs de tennis. Un mois plus tard, quelques fondateurs du Real imaginaient le Barça. *Juan Maria Tintoré Turull*, président du club, a le succès agréable. *« Ce club est devenu une pépinière parce que nous avons pris des risques et, surtout, parce que nous avons cru au tennis. »* Il se souvient du trophée du comte de Godo, lancé au début des années 50. *« Un mécène fantastique, qui payait les déficits sans ciller »*, se souvient le président.

Puis le coup de génie. En 1975, alors que le tennis entame sa mue professionnelle, bien peu lui accordent un avenir européen.

JOUER SANS VOYAGER

« Nous avons pensé le plus simple possible, explique Juan *Maria Tintoré Turull*, alors à la fédération espagnole. *Nous avons demandé d'avoir des épreuves internationales en Espagne pour permettre aux Espagnols de joueur chez eux, sans voyager. »*

Sur le moment, le désir semble osé. Très vite et dès l'année suivante, le calendrier des tournois devenus professionnels est plein à craquer. Aujourd'hui, outre le tournoi de Barcelone pour les hommes et celui de Madrid, justement placé à la veille de Roland-Garros, pour les femmes, l'Espagne accueille neuf épreuves satellites, l'idéal pour l'apprentissage des jeunes.

L'Espagne, fort bien représentée dans le nouvel ordre mondial, ouvre des écoles de tennis. La Catalogne est amoureuse du jeu et cultive ses courts. Aujourd'hui, il en existe 3 500 dans la seule ville de Barcelone. Dans cette province, bien trop heureuse de faire la nique à la capitale, se trouve l'académie Bruguera. Située à 20 kilomètres de Barcelone, *elle est dirigée par* Luis Bruguera, le père de Sergi Bruguera, double vainqueur de Roland-Garros en 1993 et 1994. Il y a aussi le superbe site de *Vall'd'Hebron, construit pour les* Jeux olympiques de 1992, aujourd'hui propriété de la fédération catalane.

Le Real Club de Barcelone, tranquille et chic, attire les ambitieux. Carlos Moya est venu ici à quatorze ans, venant des Asturies, pauvres en courts. La famille Sanchez – Arantxa et ses frères – y a trouvé un asile. Conchita Martinez, de retour d'un séjour plus que pénible en Allemagne, a retrouvé sa terre. Elle ne rate jamais, dit-on, une escale à Barcelone pour retrouver la chaleur du Real. *Bien sûr*, ces membres prestigieux sont plus que demandés pour les *championnats interclubs* par équipes.

Sinon, on a recours aux produits locaux. L'école de tennis accueille 400 joueurs et joueuses. Ils peuvent rester jusqu'à seize ans et doivent être enfants ou petits-enfants d'un membre du club. Ils apprennent avec la bonne trentaine de professeurs de tennis : *« Il faut leur donner la possibilité de pouvoir devenir de nouveaux membres du club*, dit le président du Real. *L'important, aujourd'hui, est de leur trouver de la place où jouer. »* D'où des négociations *constantes pour étendre* le domaine de la très chère terre battue.

Au fait, pourquoi est-elle si appréciée par les joueurs espagnols ? *« Parce que c'est plus agréable*, dit Juan Maria Tintoré Turull. *En Espagne, une surface dure conjuguée au climat serait encore plus terrible pour l'organisme. »* Au Real Club, la terre est reine. *S'il y avait* un peu plus de terrain, Juan Maria Tintoré Turull ferait bien construire des courts en dur, pour favoriser une polyvalence espagnole dont les jeunes membres *sont également* les adeptes. Le gazon ? Un seul court détonne dans les carrés *cultivés à la brique pilée*, celui en herbe. En herbe ? Eh oui, en herbe, mais synthétique. A Barcelone, il n'a aucun succès. Mais personne n'a oublié que Conchita Martinez a emporté le tournoi de Wimbledon en 1994. Alors...

Bénédicte Mathieu

Sept titres

Quatre Espagnols ont emporté sept titres aux Internationaux de France de tennis :
● **Trois hommes**
Manuel Santana (1961, 1964)
Andrès Gimeno (1972)
Sergi Bruguera (1993, 1994)
● ***Une femme***
Aranxta Sanchez-Vicario (1989, 1994)

Il faut s'avancer un peu, vers le fond, pour s'apercevoir qu'ici le tennis n'est pas seulement un loisir chic. *Sur* un court au mur couvert de lierre, deux juniors s'entraînent âprement pour *Roland-Garros pendant que* des ouvriers peaufinent la terre battue en les plaisantant.

Le Real Club est la pépinière du tennis espagnol. Parmi ses membres, huit des dix meilleurs joueurs nationaux, qui figurent parmi les cent premiers mondiaux chez les hommes. Des noms ? Carlos Moya, Albert Costa, Alberto Berasategui ou Carlos *Costa, et chez les dames* Arantxa Sanchez-Vicario et Conchita Martinez. C'est dire.

Coupe du monde : l'« invincible armada »

L'Espagne a remporté, dimanche 25 mai, à Düsseldorf (Allemagne), sa quatrième Coupe du monde par équipes en finale contre l'Australie (3-0). Avec ce quatrième succès, l'Espagne rejoint *les Etats-Unis au palmarès des pays victorieux de la Coupe* du monde par équipes, dont c'était la 20e édition, dotée de 1,9 million de dollars.

***Une nouvelle fois, l'armada espagnole a démontré que la terre* battue était sa surface de prédilection. Malgré le missile délivré pour enlever le premier set par le colosse australien Philippoussis (1,94 m et 92 kg) avec une première balle de service dont la vitesse a été mesurée à 229 km/h (nouveau « record », il détenait déjà l'ancien avec 228,5 km/h), c'est Albert Costa qui s'est imposé par 3-6, 7-6 (7/3), 7-6 (9/7). Felix Mantilla a battu Mark Woodforde 7-5, 6-2. Francisco Roig-Tomas Carbonnel ont écarté Todd Woodbridge-*Mark Philipoussis* 6-3, 7-5.**

Qualifié : Salvador Navarro, jeune, Catalan, inconnu, ambitieux

À SA SORTIE du lointain court n° 19 dimanche 25 mai, Salvador Navarro est « harponné » par une jeune femme. Elle lui demande son âge, sa taille, son poids, sa ville de résidence, les prénoms de ses parents ou ses *hobbies*. Salvador Navarro répond, amusé. *La* demoiselle appartient à la Fédération internationale de tennis. Elle court donner les infor*mations aux rédacteurs du guide des joueurs* publié, dimanche, à Roland-Garros.

Salvador Navarro, vingt ans, 1,80 mètre et 73 kilogrammes, vivant à Barcelone, vient de se qualifier dans le tableau final des Internationaux de France de tennis en battant un Néerlandais, Rogier Wassen. Trois autres Espagnols plus connus y sont parvenus – Jordi Burillo, Albert Portas, Alberto Martin – portant à dix-huit le nombre des joueurs ibériques dans le tableau masculin... dont cinq têtes de série.

Autour de Salvador, la communauté se congratule. Le père d'Alex Corretja lui envoie une bourrade dans le dos, Alberto Berasategui sourit. Comme Albert Portas, affilié à l'Académie de M. Bruguera père, et Jordi Burillo, membre du Real Club de Barcelone, Salvador est un produit du tennis catalan. Il est couvé par la fédération catalane de tennis et joue souvent au Real Club de Barcelone. Il y est très demandé lors des matches inter-clubs par *équipe*.

« UNE ÉMULATION EXCEPTIONNELLE »

Sur le circuit, son palmarès est presque neuf. Une victoire en simple et une victoire en double dans un tournoi satellite, *« en Espagne »*, précise-t-il, en 1997, un premier tour au challenger de Prague, et c'est tout. Les joueurs espagnols ne sont pas précoces, mais font d'excellents champions sur terre battue.

Salvador ne pourra faillir à son destin. Son revers *lifté est celui* d'un pur « limeur » de fond du court, son coup droit, celui d'un attaquant, toujours fond du court. *« J'ai quand même été élevé sur terre battue »*, dit-il. Mais Salvador appartient à une génération trop souvent confrontée aux surfaces synthétiques pour hésiter à monter au filet derrière un service claqué bien à plat.

Wimbledon ? Comme pour tout Espagnol, l'idée de jouer sur gazon l'amuse. Oui, Salvador tentera de rentrer dans le tableau des qua*lifications. Son ambition pour cette année est* de rentrer dans les cent meilleurs joueurs mondiaux. Pour ne plus avoir à passer ces qualifications usantes et difficiles.

Pourquoi le tennis espagnol se porte-t-il si bien ? *« Parce que nous sommes bons,* dit-il. *Et plus nous sommes nombreux, plus nous avons de chances de nous mesurer entre nous, et puis, le match fini, de nous entraîner ensemble en Catalogne. L'émulation est exceptionnelle. »* Au premier tour, Salvador Navarro rencontrera... un compatriote, *Marco Aurelio* Gorriz.

B. M.

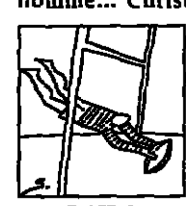
Plus de 51 millions de francs en jeu

Plus de 51 millions de francs seront distribués aux participants des Internationaux de France de tennis 1997 dans les différents tableaux (les juniors ne recevant pas de prix en espèces) :
● ***simple messieurs :*** 20 212 400 F ; bourse du vainqueur : 3 668 000 F ;
● ***simple dames :*** 17 666 600 F ; bourse du vainqueur : 3 450 000 F ;
● **double messieurs :** 6 724 000 F ; bourse de l'équipe victorieuse : 1 508 000 F ;
● **double dames :** 4 993 000 F ; bourse de l'équipe victorieuse : 1 182 400 F ;
● ***double mixte :*** 1 646 200 F ; bourse de l'équipe victorieuse : 330 000 F.

Toulouse, vainqueur d'Agen, met son titre en jeu contre Bourgoin, tombeur de Montferrand

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Deylaud, encore Deylaud, toujours Deylaud, l'étrange bonhomme... Christophe Deylaud n'est pas tout *à fait un* joueur de rugby comme les autres. Sous le maillot rouge et noir de Toulouse, il s'évertue à ne pas perdre, à *repousser chaque* samedi de phase finale un peu plus loin l'ombre grise de la dé*faite. Tant pis si cela se joue* à l'économie, voire à la lésine, tant pis s'il faut effacer toute trace de flamboyance, et laisser pousser les fleurs vénéneuses d'une fati*gante rigueur sur tous* les terrains de France.


RUGBY

Cette année plus que nulle autre, le demi d'ouverture du Stade toulousain collectionne les courtes victoires, arrachées à l'aide d'un invraisemblable drop ou d'un méchant coup de pied expédié entre les barres quand on *ne l'attend plus. Lorsque tout* va mal, que le rugby rouge et noir titube, il est toujours là, dernier recours auquel l'on recourt sans cesse.

Samedi 24 mai, à Bordeaux, il a inscrit 18 des 23 points de son équipe, une nouvelle fois grand *maître d'œuvre du néoréalisme* toulousain. C'était pour se retrancher aussitôt derrière une modestie érigée en barrière devant les curieux. Le joueur refuse de s'arroger les victoires, comme s'il était gênant de s'avouer grand patron de l'armada rouge et noir. *L'ouvreur toulousain est plus* habile à parler des autres.

Et il n'a pas oublié les critiques émises à son encontre. A l'époque douloureuse de l'équipe de France de Pierre Berbizier, il avait même un moment décidé de se taire, de vivre son rugby en secret. *« La réussite de l'équipe n'est pas la mienne, assurait encore* Christophe Deylaud dans les vestiaires du parc Lescure. *Ce sont les avants qui ont retrouvé cette conquête, ce sont les trois-quarts qui ont défendu comme des taureaux. Moi, je n'ai fait que concrétiser par du jeu au pied. »*

QUATRIÈME FINALE DE RANG

Car Toulouse a battu Agen. *Toulouse disputera, samedi* 31 mai, contre Bourgoin, sa quatrième finale consécutive du championnat de France, avec l'espoir de renouer encore avec un *titre acquis et conservé depuis* 1994. Montferrand, Castres et Brive ont déjà dû rendre les armes. Outrageante série, qui n'a d'équivalente que celle de l'AS Béziers des années 70 ! Ou alors il faut remonter jusqu'à la préhistoire de l'épreuve, à une époque *où les parents de Christophe Dey*laud, et de tous ses coéquipiers, n'étaient pas nés. Il faut fouiller fiévreusement dans les archives, aller piocher dans les clichés sépia *qui* racontent les grandes heures du duel parisien, Racing-Club de France-Stade français, au tournant du siècle dernier et à l'âge d'un rugby balbutiant. Ou encore les exploits de la « Vierge rouge », la première grande équipe stadiste, la référence des années 20 avec ses quatre titres consécutifs.

Le Stade toulousain de Deylaud se glisse dans l'habit d'un lointain successeur. Il défie lui aussi la mémoire. Il se joue des phases finales, à l'instar de son illustre *ancêtre du stade des Ponts*-Jumeaux, comme si, de toute éternité, le couperet de l'élimination ne pouvait abattre que la tête et les espoirs des autres.

Après tout, peut-être que Toulouse gagne pour l'histoire du Stade, pour un avenir lointain où ne demeureront que l'affolante sécheresse du palmarès, la vertigineuse envolée des chiffres, et des *boucliers de Brennus soulevés* dans le ciel du Parc des Princes.

Qui se rappellera alors de la misère d'un triste match conclu par une énième victoire contre Agen ? Qui se souviendra de cette entêtante fascination pour la défense, de cette furia du plaquage et de la destruction de l'adversaire ? Qui dira cette affligeante abstinence offensive, le reniement programmé de tous les plaisirs de l'attaque au profit d'une gestion millimétrée du jeu et des occasions d'inscrire le moindre point ?

JUSTE L'ESSENTIEL

L'ennui est sans doute réservé au présent. Aucun risque, aucune tentative d'essai construit, et la fantaisie tenue en laisse. Au parc Lescure de Bordeaux, les Toulou*sains ont poussé jusqu'à* l'extrême cette redondante logique, bien aidés par un florilège de maladresses des joueurs agenais. Ceux-ci n'arrivaient à rien, et ceux-là les empêchaient de tout. Le talent était mis entre parenthèses, victime de la peur des uns, de la volontaire réserve des autres.

L'essai sans âme marqué par Toulouse illustrait trop *bien* une saison où les champions de France se sont repliés sur des valeurs *minimales* et les *bénéfices* d'une culture tactique sans égale. Il résumait avec éclat les faiblesses de la partie.

Le match était presque terminé et Agen revenu à deux points. Aux confins de leurs 22 mètres, les Agenais s'embarquaient dans *l'une de ces ultimes offensives qui* sonnent comme un quitte ou double. La maladresse d'un trois-quarts, une mauvaise passe de plus, une erreur de trop, permettaient l'interception, puis l'essai de Nicolas Martin. Les Toulousains ont d'ores et déjà rempli *l'objectif que* leur avaient fixé les dirigeants : se qualifier pour la Coupe d'Europe.

Si l'essentiel *est fait, dans* les vestiaires du parc Lescure, les joueurs ne cachaient pas leur désir d'un nouveau titre. Affaire de reconnaissance. *« Ça me tient à cœur que Deylaud puisse se saisir du bouclier au Parc »*, témoignait Didier Lacroix, le troisième ligne. La méthode du rugby *minimum* suffira-t-elle à renverser Bourgoin ? Les Toulousains ont encore quelques jours pour réfléchir à la question.

Pascal Ceaux

Revanche et critique

Des années de frustration ont pris fin pour Bourgoin. En battant Montferrand (21-17) samedi 24 mai, à Béziers, les Isérois ont pris une revanche sur les désillusions qui les avaient toujours fait chuter – comme en 1995, en demi-finale – avant le dernier match pour gagner le bouclier de Brennus. *Les Berjalliens* ont réussi vingt premières minutes exceptionnelles, étouffant dans le jeu d'avants les Auvergnats – autres « maudits » de la phase finale – et les bousculant dans les phases offensives.

Mais cette demi-finale, jouée devant un stade qui n'était pas entièrement plein, malgré la présence d'une forte claque iséroise, a été l'occasion d'une critique. Séraphin Berthier, président de la Commission nationale du rugby élite (CNRE), a en effet qualifié de *« débile »* le fait *d'être obligé de faire disputer les deux demi-finales* du championnat de France le samedi pour cause de retransmission télévisée. Il a déclaré vouloir tout mettre en œuvre pour *« engager des discussions et renégocier les contrats signés avec les télévisions »* au sujet des matches de championnat.

هكذا من الأصل

Le football français reste à niveau malgré le départ de nombreuses vedettes

L'intérêt d'un public un peu plus nombreux s'est maintenu jusqu'à la fin du championnat

Une Ligue des champions ouverte au deuxième du championnat, la relégation des quatre derniers, la victoire à trois points, ont assuré le spectacle durant la saison 1996-97. Du coup, le public s'est rendu plus nombreux au stade. Et si la moyenne de 13 000 spectateurs ne permet pas à la compétition de rivaliser avec ses grands homologues européens, elle démontre que notre football a su résister à l'évasion de ses valeurs.

LE CHAMPIONNAT de France de football aurait été moins bon cette saison ; c'est en tout cas ce que Rolland Courbis, qui ne tombe pas de la dernière promotion d'un centre de formation, affirme. « *Ceux qui n'ont pas vu que le niveau avait baissé doivent s'acheter une canne blanche* », déclarait récemment l'entraîneur de Bordeaux.

ANALYSE

La France garde le meilleur rapport qualité-prix du continent

Mais voilà, le parcours de son équipe cette saison démontrerait plutôt le contraire. Les Girondins n'ont pas atteint la finale de la Coupe de l'UEFA, mais, au moins, ils se sont qualifiés pour la prochaine édition de la compétition : seizièmes à la fin du dernier championnat (avec 44 buts inscrits), ils ont terminé quatrièmes celui qui vient de s'achever (avec 59 buts). Ils ont fourni aux spectateurs du parc Lescure une qualité de jeu plus constante, leur parcours étant ponctué de fabuleux moments comme contre Paris-Saint-Germain (5-3) ou Marseille (4-0).

Les Girondins, version modifiée 1996-97, avaient pourtant perdu Zinedine Zidane, Christophe Dugarry, Bixente Lizarazu ou Richard Witschge. Mais ils ont révélé Ibrahim Ba et ressuscité Jean-Pierre Papin. Apparemment décimé, Bordeaux est parvenu à se maintenir à flot, à l'image du championnat cette saison.

La compétition nationale avait perdu une cinquantaine de ses meilleurs joueurs avant l'entame. Comment allait-elle survivre à cette hémorragie ? Les statistiques valent ce qu'elles valent pour jauger le plaisir. Mais quelques données chiffrées permettent d'étalonner la qualité du championnat qui s'achève.

En moyenne, 2,30 buts ont été inscrits par match. C'est moins que dans les autres grands championnats (2,94 en Allemagne ; 2,72 en Espagne, 2,6 en Italie, 2,55 en Angleterre) mais pratiquement autant que lors des saisons précédentes (2,47 buts en 1994-95 ; 2,28 buts en 1995-96). Ce n'est certes pas là du football champagne : l'ordinaire du championnat a parfois ressemblé à ce Nice-Guingamp, en finale de Coupe de France (remportée par les Niçois), où les équipes refusèrent de se livrer. Mais, les équipes se retrouvant bien vite toutes concernées soit par une qualification européenne, soit par la relégation, voire par les deux, la course aux trois points de la victoire a débridé le jeu. Les dernières journées ont ainsi été parmi les plus prolifiques.

Au bout du compte, le public aura donc eu sa dose, ni plus ni moins. La preuve, il est venu au stade. Les données définitives seront fournies ultérieurement par la Ligue nationale de football (LNF), mais les premières estimations font état de 300 000 spectateurs supplémentaires au cours des 38 journées. *Lens*, Bordeaux ou *Marseille* ont pourtant dû contingenter les entrées, en raison de la réfection de leur stade avant la Coupe du monde. La moyenne, 13 000 personnes par match, fera sourire Allemands, Anglais, Italiens et Espagnols, qui oscillent, eux, autour de 30 000. Mais les speakers de stade, qui hurlaient au début des matches le sempiternel « *Supporteurs, êtes-vous là ?* », auront tout de même trouvé un honorable écho.

EMPÊCHER LA FUITE DES JEUNES

« Quand j'examine, ce n'est pas terrible. Quand je compare, ce n'est pas si mal. » Ce pourrait être la conclusion de cette saison. Avec un finaliste en Coupe des coupes, un demi-finaliste en Coupe de l'UEFA et un quart de finaliste en Ligue des champions, les hérauts du football national ont été systématiquement un cran en dessous de leurs prédécesseurs immédiats (un vainqueur en Coupe des coupes, un finaliste en Coupe de l'UEFA et un demi-finaliste en Ligue des champions). Mais sur une plus longue période le parcours global mérite une mention honorable. Notre pays risque de rétrograder *d'une place au classement* UEFA la saison prochaine (en raison du retour « naturel » de l'Allemagne), mais reste dans le tiercé continental.

Le football français n'a donc pas à rougir de la comparaison et peut sans doute se targuer de présenter le meilleur rapport qualité-prix. Il possède cet extraordinaire vivier de deux millions de licenciés qui alimente sans faiblir l'élite.

Les centres de formation se font livrer directement des terrains de banlieue de pleins contingents d'espoirs. Jusque-là, ils avaient tendance à en profiter sans vergogne, absous par une législation nationale qui n'offrait pratiquement aucun droit aux aspirants footballeurs. La fuite précoce, et sans contrepartie financière, de certains enfants de l'arrêt Bosman les force aujourd'hui à plus d'égards. Après Lyon et Auxerre, Nantes a ainsi fait signer de substantiels contrats professionnels à ses meilleurs apprentis. L'alerte a été chaude, mais il semble bien que la France soit parvenue à protéger ses centres de formation du pillage.

En fait, il aura manqué à cette saison un rien de lustre. Faute de vedettes, le championnat de France continue à passer pour mineur et ennuyeux, ce que la dernière journée dément formellement. Point d'« effet Ronaldo », ici, pour titiller la curiosité de ceux qui ne vont pas au stade. Le football recèle toujours cette part d'irrationnel qu'illustre à merveille feu la carrière d'Eric Cantona. *Le championnat de France* reste bon : il ne parvient toujours pas à faire rêver.

Benoît Hopquin

Le championnat de France de football de D1

38e journée

Rennes-Bastia	1-3
Auxerre-Nice	3-1
Metz-Lille	1-0
Le Havre-Bordeaux	1-2
Lyon-Marseille	3-0
Paris SG-Strasbourg	2-1
Lens-Caen	0-0
Cannes-Nancy	0-1
Monaco-Nantes	2-1
Montpellier-Guingamp	1-0

Les [illegible]

		[illegible]	[illegible]
1	Nantes	0	55
2	Auxerre	1	40
3	Paris SG	1	61
18	Bastia	6	101
19	Nice	7	70
20	Marseille	11	75

	Points	J	G	N	P	Diff.	Clt	[illegible]
1. Monaco	79	[illegible]	23	[illegible]	5	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2. Paris SG	67	38	18	[illegible]	7	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3. Nantes	64	[illegible]	16	[illegible]	[illegible]	[illegible]	⇩	[illegible]
4. Bordeaux	63	[illegible]	16	[illegible]	7	[illegible]	=	[illegible]
5. Metz	62	[illegible]	17	[illegible]	10	[illegible]	⇧	[illegible]
6. Auxerre	61	38	17	[illegible]	11	[illegible]	⇧	[illegible]
7. Bastia	61	38	17	[illegible]	11	[illegible]	⇧	[illegible]
8. Lyon	60	[illegible]	16	[illegible]	10	[illegible]	⇧	[illegible]
9. Strasbourg	60	[illegible]	19	[illegible]	16	[illegible]	⇩	[illegible]
10. Montpellier	51	[illegible]	12	[illegible]	11	[illegible]	⇧	[illegible]
11. Marseille	49	[illegible]	12	[illegible]	13	[illegible]	⇩	[illegible]
12. Guingamp	46	[illegible]	11	[illegible]	14	[illegible]	=	[illegible]
13. Lens	45	[illegible]	12	[illegible]	17	[illegible]	=	[illegible]
14. Le Havre	43	[illegible]	10	[illegible]	15	[illegible]	=	[illegible]
15. Cannes	41	[illegible]	9	[illegible]	15	[illegible]	=	[illegible]
16. Rennes	40	[illegible]	10	[illegible]	18	[illegible]	=	[illegible]
17. Caen	37	[illegible]	7	[illegible]	15	[illegible]	=	[illegible]
18. Nancy	37	[illegible]	9	[illegible]	19	[illegible]	⇧	[illegible]
19. Lille	35	[illegible]	8	[illegible]	19	[illegible]	⇩	[illegible]
20. Nice	23	[illegible]	5	[illegible]	25	[illegible]	=	[illegible]

Les buteurs

1. Guivarc'h (Rennes) — 22 buts
2. N'Doram (Nantes) — 21 buts
3. Anderson (Monaco) — 19 buts
   Caveglia (Lyon) — 19 buts
   Zitelli (Strasbourg) — 19 buts

Les attaques

1. Monaco — 69 buts
2. Nantes — 61 buts
3. Bordeaux — 59 buts
   Lyon — 59 buts

Les défenses

1. Monaco — 30 buts
   Metz — 30 buts
2. Paris SG — 31 buts

Les qualifiés... Ligue des champions : Monaco et Paris SG / Coupe de l'UEFA : Nantes, Bordeaux, Metz et Strasbourg / Coupe des coupes : Nice / Coupe Intertoto : Auxerre, Bastia, Lyon et Montpellier.

Olivier Panis et Jean Alesi sur le podium du GP d'Espagne

JACQUES VILLENEUVE a remporté son troisième Grand Prix de formule 1 de la saison 1997, dimanche 25 mai à Barcelone. Parti en pole position sur *sa Williams-Renault, le pilote canadien a conservé* son avantage pendant toute la course et, malgré des pneus Goodyear très dégradés, il a pu finir la course en n'observant que deux arrêts aux stands, alors que les Allemands Michael Schumacher (Ferrari) et Heinz-Harald Frentzen (Williams-Renault) ont été contraints de s'arrêter trois fois. Chaussée de pneus Bridgestone plus résistants, la Prost-Mugen-Honda d'Olivier Panis a pu suivre un rythme très élevé pendant une grande partie de la course, ce qui lui a permis de remonter de la douzième place sur la grille de départ à la deuxième à l'arrivée, *juste devant l'autre pilote français, Jean Alesi, sur Benetton-Re*nault. Grâce à ce résultat, le meilleur obtenu par la jeune écurie Prost, Olivier Panis est désormais troisième au championnat du monde des pilotes. Devant lui, Jacques Villeneuve a ravi la première place à Michael Schumacher.

■ **Jacques Villeneuve pourrait être sanctionné** par la Fédération internationale de l'automobile à la suite de très vives critiques contre le règlement du championnat 1998 publiées, lundi 26 mai, dans l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*. – (*AFP*.)

■ ***Le Finlandais Tommi Makinen a remporté**, samedi 24 mai, le ral*lye d'Argentine, 7e épreuve du championnat du monde. Didier Auriol a pris la cinquième place.

DÉPÊCHES

■ **HANDBALL : l'équipe de France a battu la Suède** (29-26), vice-championne olympique, dimanche 25 mai, dans la première phase du championnat du monde disputé à Kumamoto, au Japon. Les Français, qui terminent à la première place de leur groupe, affronteront mardi 26 mai le Japon en huitième de finale. – (*AFP*.)

■ **CYCLISME : l'Italien Marco Pantani a abandonné dans le Giro,** à la suite d'une chute dans la 8e étape remportée par le Russe Dimitri Konichev, samedi 24 mai. La course est toujours dominée par le Russe Pavel Tonkov. – (*AFP*.)

■ **NATATION : l'Allemande Sandra Volker a amélioré le record du monde du 50 m dos,** en 29 sec, samedi 24 mai, à Monaco. L'ancien record était de 29 sec 05/100.

■ **LOTO : les tirages nº 42** effectués samedi 24 mai ont donné les résultats suivants :

● **premier tirage** : 8, 30, 31, 38, 42, 49 ; n complémentaire : 21. Les rapports sont, pour cinq bons numéros et le complémentaire, de 179 675 F, pour cinq numéros : 10 235 F, pour quatre numéros : 194 F, pour trois numéros : 18 F.

● ***second tirage** : 3, 18, 19, 20, 35, 39 ; n complémentaire : 41. Les rap*ports sont, pour cinq bons numéros et le complémentaire, de 104 920 F, cinq numéros : 9 050 F, quatre numéros : 176 F, trois numéros : 17 F.

Le Paris-Saint-Germain obtient, sur le fil, son billet pour la Ligue des champions

SAMEDI 24 MAI, à l'occasion de la dernière journée de championnat de première division, les amateurs d'émotions fortes ont été servis. Alors que le champion de France était connu depuis longtemps, ainsi que les quatre équipes condamnées à la relégation, la grande interrogation concernait la deuxième place du *classement*, celle qui permet de disputer la Ligue des champions. Autrement dit, la plus prestigieuse – et la plus lucrative – des trois compétitions européennes. A noter que le règlement prévoit un tour préliminaire pour les équipes classées deuxièmes de leur championnat et que, en cas d'élimination, elles disputeront la Coupe de l'UEFA.



FOOTBALL

Cette fameuse deuxième place se jouait donc entre le FC Nantes et le Paris-Saint-Germain, à égalité de points avant cette 38e et dernière journée, le club nantais bénéficiant néanmoins d'une meilleure différence de but.

Pendant la majeure partie d'une soirée palpitante, les joueurs de Jean-Claude Suaudeau ont cru en leur bonne étoile. Restant sur une série de trente matches consécutifs sans défaite, ils affrontaient l'AS Monaco au stade Louis-II. Dès la 5e minute, le futur Marseillais Claude Makélélé ouvrait le score en faveur des visiteurs, alors qu'au Parc des Princes, devant 40 000 spectateurs, les joueurs parisiens se lançaient à l'assaut du but strasbourgeois. Plus le temps passait, plus la nervosité s'installait sur le banc de touche du PSG. Dans la tribune d'honneur du Parc, Michel Denisot se tenait au courant des événements monégasques.

LES NANTAIS À L'ATTAQUE

Dès le début de la seconde période, coup de théâtre à Paris : sur un contre, Olivier Dacourt trompait Bernard Lama (50e minute). A cet instant, la Ligue des champions semblait bien loin pour le PSG. Mais, à la 63e minute, un terrible coup franc, signé Paul Le Guen, lui permettait d'égaliser. Un quart d'heure plus tard, au stade Louis-II, l'Ecossais John Collins égalisait pour l'AS Monaco. *L'espoir revenait dans le camp pa*risien, mais les Nantais, grâce à leur différence de buts, étaient toujours qualifiés en Ligue des champions. Coup de théâtre à la 87e minute du match Monaco-Nantes : le jeune attaquant nantais Le Roux inscrivait un but, annulé pour un hors-jeu douteux. Dans la minute suivante, au Parc des Princes, un tir violent de Vincent Guérin donnait l'avantage au PSG.

Cette fois, c'étaient les Parisiens qui détenaient le billet pour la Ligue des champions. Une nouvelle confirmée quelques secondes plus tard, lorsque le Brésilien Sonny Anderson inscrivit à la dernière seconde de jeu le but vainqueur de Monaco, face à une équipe nantaise dont tous les joueurs, y compris le gardien Mickaël Landreau, étaient montés à l'attaque. Au Parc, ce fut la folie. A voir les Denisot, Brochand, Ricardo et autres Bats tomber dans les bras les uns des autres, on aurait pu croire que le PSG venait de remporter la Coupe d'Europe. Souvent décevants cette saison, ayant raté leurs deux objectifs – garder la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe et remporter le championnat –, les Parisiens venaient de sauver un peu plus que l'honneur. La saison prochaine, grâce aux matches de *Ligue des champions, les caisses seront remplies*, et les tribunes aussi. Cela valait bien une fête.

Al. C.

MOTS CROISÉS PROBLÈME Nº 97107

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II								■			
III					■						
IV						■					
V								■			
VI		■					■			■	
VII				■				■			
VIII							■				
IX			■						■		
X					■						
XI											

HORIZONTALEMENT

I. Basse période pour les affaires. – II. Dépasse les bornes dans les affaires. Suit les grandes affaires aux Etats-Unis. – III. Etonna. Partagée entre missiles et naturisme. – IV. Peut entamer le contrat. De drôles de bonshommes verts passent sur son quai. – V. Fonctionnent comme des égouts. Apporte du neuf. – VI. N'ont rien de neuf. Article. – VII. Evite le blocage. De graves problèmes dans les rapports. Rayée de la carte depuis 1990. – VIII. Vit à nos dépens. Fixe le prix de la durée. – IX. Personnel. La meilleure vient de chez Fidel. Vient de chez Mao. – X. Peut choquer. Vilaines par habitude. – XI. Préparée pour durer encore longtemps.

VERTICALEMENT

1. Donne fière allure si ce n'est pas de la gonflette. – 2. Le prix du cinéma. Essence très légère. – 3. Nous mettra sur la paille. Conjonction. – 4. Tirés pour effacer. En main mais désorganisé. – 5. Voyelles. Juste avant de bouillir. – 6. Savoureux dans le propos. Fit une nouvelle colonie. – 7. Palmiers. Sépare l'écu. – 8. Evite le doublage. Protégé des dieux. – 9. Préparera pour la reproduction. En piste. – 10. Consacrée. Suivie de loin. – 11. Ne fait pas preuve d'un grand libéralisme.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU Nº 97106

HORIZONTALEMENT

I. Bas. Ignorant. – II. Lion. Référer. – III. Aliénés. Cuva. – IV. Nerval. Armai. – V. Ce. Riantes. – VI. Consola. Fr. – VII. Blase. Latrie. – VIII. Erne. Visions. – IX. Cadenas. Fois. – X. Saisines. Fée.

VERTICALEMENT

1. Blancs-becs. – 2. Ailée. Lraa (râla). – 3. Soir. Candi. – 4. Névrosées. – 5. Naine. Ni. – 6. Grêlas. Van. – 7. Nés. Nolisé. – 8. Of. Atlas. – 9. Récréatif. – 10. Arums. Roof. – 11. Neva. Finie. – 12. Traîtresse.

AFFAIRE DE LOGIQUE PROBLÈME Nº 19

Une fuite de robinet

LE ROBINET fuit, à raison d'un litre et demi par 24 heures.

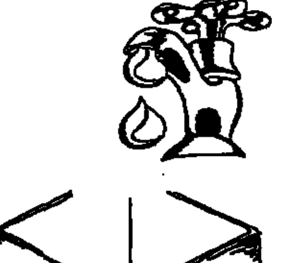
En attendant le plombier, vous placez sous la fuite un vieux bidon en métal cubique de 30 cm d'arête, ouvert sur le dessus.

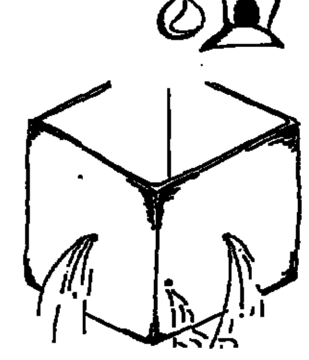
Seulement, voilà, la rouille y a fait exactement trois trous, au centre de trois faces, le fond et deux parois contiguës.

Vous inclinez le récipient de manière à recueillir le maximum d'eau et oubliez l'incident (vous oubliez de vider la boîte).

Dans quel délai le plombier doit-il arriver pour vous éviter l'inondation ?

Solution dans *Le Monde* du 3 juin.



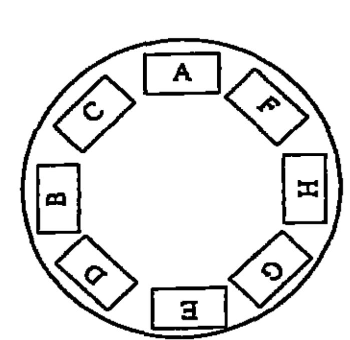


Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1997

Solution du problème nº 18 paru dans *Le Monde* du 20 mai.

« A la symétrie près » :

On part d'Héléna et de Gunther *pour construire de proche en* proche la disposition.

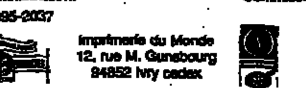


Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu.

Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique.
Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de Scrabble.
Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge.
Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art.
Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex





Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

MUSIQUES Avec le Womad anglais, le festival Musiques métisses d'Angoulême, qui s'ouvre le mardi 27 mai, est l'un des lieux majeurs du développemet de la *world music* de qualité en Europe. ● OBJETS de curiosité, lieux de militantisme tiers-mondiste, les musiques urbaines du monde terminent aujourd'hui de digérer les apports coloniaux. ● LA CHANTEUSE traditionnelle *colombienne* Toto La Momposina, le bluesman malien Ali Farka Touré, le *song-writer* camerounais Henri *Kidongué, organisent* chacun à leur manière un trafic musical à plusieurs sens de circulation, où la différence a cédé le passage à l'intégration. ● SAXOPHONISTE, compositeur, Steve Coleman *combine* à sa culture du jazz le funk, le hip-hop, les rythmes et les mélodies de l'Orient ou de l'Afrique, *attentif à l'aspect spirituel* de certaines traditions artistiques.

Angoulême, observatoire des mélodies et des rythmes du monde

Le festival Musiques métisses commence, mardi 27 mai, dans la cité des Charentes. Ce grand rendez-vous annuel de la « world music » a longtemps fait figure de précurseur. Il reflète aujourd'hui les tendances du marché, sans exotisme ni voyeurisme

QUAND Ali Farka Touré, agriculteur des bords du fleuve Niger, bluesman africain, nous parle de ses bœufs et chante les légendes peules en plaquant des accords à la John Lee Hooker, il veut dire que son pays, le Mali, appartient au même ordre économique mondial que le nôtre.

Quand Toto la Momposina, Colombienne des rives du rio Magdalena, essaie de convaincre des vertus des plantes médicinales sur fond de tambours ou de fanfares, elle, l'indigène, renvoie l'Occident à sa mauvaise conscience. Le tout forme un cake musical bien fruité. Les musiques de la différence, naguère appelées world-music, circulent aujourd'hui comme l'information et les images : en bouquets, en aller-retour zappeurs. La vision purement exotique et voyeuse, digne héritière de *La Biguine à Bango*, de Charles Trenet (1938), échoit désormais aux fabricants de tubes et de danses estivales (cette année, on note le Camerounais Wes, électrifié par TF 1).

Le Festival d'Angoulême, d'abord festival de jazz, puis de musiques métisses, fut pionnier en matière de découverte de la musique africaine, notamment celle des ghettos sud-africains. Aujourd'hui, l'exercice a trouvé ses limites. Après un dernier effort pour aller puiser dans les trésors encore méconnus des musiques modernes malgaches, Musiques métisses suit la courbe du panorama mondial : retour en force de Cuba, et affirmation du brassage européen des cultures, aidée au passage par les restrictions budgétaires et la non-générosité des compagnies aériennes. Si les Cubains invités à Angoulême (La Familia Valera Miranda, Compay Segundo, l'Orquestra Aragon) vivent toujours dans l'île, les jeunes du groupe Sawt-el-Atlas habitent Blois, Cheb Mami, Salif Keita, So Kalméry ou Henri Dikongué ailleurs en France, et l'Orchestre national de Barbès, en banlieue parisienne. Le manager de Toto la Momposina est londonien, sa maison de disque, MTM, colombienne, mais le dernier album de la chanteuse est diffusé par le label de la maison de la culture d'Amiens, Label Bleu, dont la collection « world », Indigo, est réalisée en collaboration avec le directeur de Musiques métisses, Christian Mousset. Ce sont eux, les artistes *enracinés-déracinés*, qui défendent les couleurs de la musique venue d'ailleurs, comme naguère l'Américaine Joséphine Baker avait représenté l'Afrique au Bal nègre de la rue Blomet.

La *world-music* a mis longtemps à se délivrer de la panoplie coloniale héritée du début du siècle, façon *Les Mormons et les Papous*, de Georgius (« *Vive les mormons, vive les Papous, qui prennent la vie par le bon bout, tous ces gars-là sont polygames, bigames, trigames et hectogames, ils ont des femmes plein leurs salons, autant que de fauteuils ou de guéridons, vive les mormons, vive les Papous, ça, c'est des durs, c'est pas des mous* », chantait-il en 1934 sur fond de cornet à piston). Cette vision érotico-coquine a été troublée par l'idée de la lutte pour la démocratie et la reconnaissance du tiers-monde (les innombrables hymnes à Mandela, le politiquement correct et le musicalement pur). Naïf africain, révolutionnaire sud-américain, tsigane pleurnicheur, algérien filou, les clichés sont allés cependant bon train sous couvert d'émancipation des cultures.

Pendant ce temps, Ali Farka Touré, depuis le dispensaire de Nïafounké où il était infirmier, écoutait Johnny Hallyday et James Taylor, avant de partir en mission de collectage à travers l'Afrique de l'Ouest avec le grand historien Amadou Ambaté Ba, puis d'acheter sa première guitare électrique en Bulgarie, où il avait été invité à un festival d'art populaire. Comme tout Africain, il admire l'Orquestra Aragon, des salseros cubains, qui, pour une raison obscure, sont des stars sur le continent noir.

En 1985, Henri Dikongué, jeune Camerounais originaire de Douala, aborde la France, à Besançon, pour y étudier le droit. Converti à la musique par son oncle, Etienne Kotto, leader d'un orchestre de variétés à Yaoundé, puis par la chorale de la paroisse de la Briqueterie, c'est à l'université de Besançon qu'il apprend des bribes de zoulou, au contact d'étudiants sud-africains. C'est là qu'il écoute pour la première fois Gilberto Gil, Djavan, James Taylor, Claude Nougaro, de la salsa et de la country. Le Cameroun est alors dirigé d'une main de fer par Paul Biya. La France est un creuset d'intégration, qui rejettera Dikongué, alors qu'il passe de la faculté de droit de Besançon à l'Ecole normale de musique du XVIIe arrondissement de Paris. L'administration française veut le renvoyer dans la tourmente de son pays, pour qu'il y formule une nouvelle demande de visa. Henri Dikongué vit avec une Française, dont il a un enfant : il ira jusqu'au Conseil d'Etat, avant d'obtenir *in extremis* une carte de résident « *grâce à la sortie en 1995 de mon premier album,* Wa, *et des articles de presse qui l'ont salué alors* ». Les musiciens sont des citoyens ordinaires, *mais leur libre circulation* est une condition sine qua non de leur survie. Dikongué a accumulé de la révolte, il s'est, dit-il, « *durci* ». Il a écrit des ballades intimistes, à la façon des conteurs et des troubadours des villages camerounais, où la hargne, la nostalgie de l'exil, le rejet du racisme ordinaire, sont enveloppés d'une douceur scandée à la guitare.

Toto la Mompesina, la cinquantaine épanouie, est une des plus grandes chanteuses traditionnelles de Colombie. Elle a découvert Paris par ses couloirs de métro, les marchés aux puces et les trottoirs où elle plantait le décor sud-américain toujours en vogue au début des années 70. Le ministère du tourisme colombien lui avait payé le voyage, mais à son arrivée elle n'avait pas, dit-elle « *cinq centimes en poche* ». Elle est restée cinq ans en France, sillonnant l'Europe, jusqu'à Moscou, chantant en 1982 devant le roi et la reine de Suède, lors de la cérémonie de remise du prix Nobel de littérature attribué à son compatriote et ami Gabriel Garcia Marquez. Les ethnomusicologues s'occupaient de sa carrière, ses poches étaient vides. Elle tomba malade. Et dans son réduit parisien elle croyait plus que jamais aux forces de la nature. Elle repartit sur son île, Mompos, plantée au milieu du fleuve Magdalena, qui se jette dans la mer des Caraïbes, à Barranquilla.

A l'heure de la globalisation économique, l'idée révolutionnaire s'est émoussée, Mandela est président de la République, et la France n'en a toujours pas fini avec sa mauvaise conscience coloniale. Toto la Momposina, qui n'ignore rien des vertus de la verveine et de la passiflore, de la coca mâchée ou du cannabis réduit en emplâtre, n'a de cesse d'exprimer la liberté de la nature, des grands arbres qui pourraient se perdre aussi vite que l'habitude des tambours *hembras*. Elle dit que, chez elle, la lune se lève encore sur la mer au moment où se couche le soleil. Que la sérénité est alors inégalable, et le sacré toujours présent. C'est en réalité une vision d'urgence, moins patinée, moins gaillarde, que celle de René Koval invitant, en 1934, « *son petit bourgeon d'amour* », Pauline Carton, à gazouiller sans sourciller « *sous les palétuviers roses* ».

Véronique Mortaigne

La salsa de la terre

Au début des années 90, Toto la Momposina avait été recrutée par le Womad et le label RealWorld, créé par le chanteur Peter Gabriel, pour mettre un peu de salsa-merengue dans le catalogue mondialiste du maître du moulin de Bath. Loin de la curiosité ethnique qui caractérise parfois les productions anglo-saxonnes, *Carmelina*, paru en France, souligne les héritages et leurs prolongements. Le grand-père de Toto était cordonnier, mais aussi grand joueur de mandole. Il a transmis à sa petite-fille l'idée des croisements – africains, espagnols, indigènes, caribéens –, fondatrice de l'identité colombienne. Aux tambours sorciers et à la subtile flûte *gaita*, taillée dans le bambou ou le bois de cactus, au bec fait d'une hampe de canard, la chanteuse activiste et féministe a ajouté la guitare, le piston et la trompette. La sauce, la *salsa*, a pris de jolis noms, le *bolero-son*, la *guaracha-rumba*, le *bullerengue*, etc. Au pays de Pablo Escobar et de la cumbia, « *je suis*, dit Toto, *une trafiquante de musique* ».

L'écoute plurielle de Steve Coleman

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Depuis deux jours, Sophia Wong, manager et assistante infatigable se démêle avec l'administration américaine pour faire valider les visas de travail de deux musiciens cubains que Steve Coleman a fait venir à Brooklyn, l'un des quartiers de New York. Au studio Systems Two, le saxophoniste enregistre avec un big band de cuivres et d'anches, des percussionnistes, un quatuor à cordes et Five Elements, son groupe le plus régulier depuis 1981. Les deux percussionnistes sommeillent avant de refaire une prise. Ils sont là, jouent, encore légalement inexistants.

Pas facile de venir travailler aux Etats-Unis pour des musiciens « aliens », étrangers. Avec beaucoup de patience, des dizaines de formulaires et quelques dollars, Sophia Wong a obtenu les visas. « *Pour aller à Cuba, ça n'avait pas été vraiment facile non plus* », dit juste Coleman, absorbé dans son travail. En février 1996, il avait fallu soulever des montagnes pour enregistrer au Studio Egrem, avec des Cubains, et participer au Festival de jazz de La Havane. Un point partout.

On est fin avril. Dans quelques jours, Steve Coleman, Five Elements, des membres d'AfroCuba de Matanzas, la formation rencontrée sur l'île castriste en février 1996, iront à Saint-Louis du Sénégal, puis à Dakar. Des répétitions sont prévues avec des Africains, un studio sans grands moyens permettra de garder une trace. Juste après, il y a une tournée en Europe ; Suisse, Espagne, Italie, Allemagne, Pays-Bas – au fameux club Paradiso, à Amsterdam –, France ; quelques jours à New York, en juin, et l'Europe à nouveau, en juillet. En 1996, les différents orchestres de Steve Coleman ont donné plus de deux cents concerts et organisé des stages à Palo Alto, San Francisco et Oakland. L'Europe lui est fidèle, les Etats-Unis commencent à accepter ce musicien qui n'a pas choisi de rentrer dans le rang des dizaines de clones du néo-bop. Ses concerts dépassent aisément les durées réglementaires. Steve Coleman a de la musique à jouer et à écrire sans cesse.

JAZZ, AFRIQUE, ORIENT

Avant d'entrer en studio, le saxophoniste s'est mis en retraite, « *pour réfléchir, faire le point* ». Injoignable durant plusieurs semaines, il a relu des ouvrages sur l'Egypte ancienne – un sujet qui le passionne –, sur les fonctionnements mystiques de certaines sociétés. La musique de Coleman passe par le jazz – il pourrait raconter Ellington, tous les maîtres, durant des heures –, le blues, et le rhythm'n'blues de sa ville natale, Chicago (il est né le 20 septembre 1956), le funk – il a beaucoup écouté Maceo Parker, le saxophoniste de la section de cuivres de James Brown ; elle passe aussi avec de plus en plus d'évidence par l'Afrique, l'Orient. « *Mais je ne joue pas de la* world music. *Quand je suis avec AfroCuba, ce n'est pas du latin jazz ; à Dakar, ce n'est pas de l'afro jazz. C'est une collaboration, menée d'une manière créative, avec des musiciens qui sont restés reliés à une tradition philosophique et musicale.* »

Ce rapport à un certain état spirituel dicte ses plus récents projets. Il existait aussi dans sa rencontre réussie avec le hip-hop au sein de Metrics – l'une des rares associations abouties à ce point, qui doit beaucoup aux chanteurs Sub-Z, Kokayi et Black Indian. Il a enregistré des improvisations sur fond de cycles rythmiques avec un chanteur arabe, une joueuse de koto (un instrument à cordes japonais), un percussionniste indien... AfroCuba ne sert pas à plaquer des rythmes cubains sur des solos ; sa rencontre avec les percussions du Sénégal – dont des musiciens qui jouent avec le pianiste McCoy Tyner – n'a rien du recours exotique à une couleur locale.

Lorqu'il en parle, il évoque son désir de rendre par la musique les structures de l'Univers, autant que les sentiments que l'ordre du monde peut susciter. « *Je suis musicien. Je m'exprime par la musique qui permet de transcrire des sentiments, des idées, ce que je suis.* » Rien d'ésotérique ici ou de fumeux. Juste une histoire d'imagination et de créativité qui passe par l'écoute du monde.

Sylvain Siclier

★ ***The Sign and the Seal* avec AfroCuba, 1 CD RCA Victor-BMG 74321407272 ; *Steve Coleman's Music Live in Paris*, un coffret de 3 CD RCA Victor-BMG 74321316912.**

Programme

● **28 mai.** Ymako Teatri (Côte-d'Ivoire), Tambours de Brazza (Congo) à 18 heures ; Claude Barthélémy Quartet (France) à 20 heures ; Horizon (Guadeloupe), Sawt el-Atlas (France-Maroc) à 22 heures. Concerts gratuits.

● **29 mai.** Jeff Sicard Big Band, Trio Freboeuf/Souriau/Beausset (France), Steve Coleman Five Elements et AfroCuba (Etats-Unis/Cuba) à 20 heures ; El Meya (Algérie), Kan'Nida (Guadeloupe) à 22 heures.

● **30 mai.** « Nuit du Maghreb » avec Abdelli, Cheb Mami (Algérie), *Orchestre national de Barbès* (Maghreb/France) à 20 heures ; Dédé Saint-Prix (Martinique), Sally Nyolo (Cameroun) à 22 heures.

● **31 mai.** René Lacaille, Trio Tambour (Réunion), D'Gary, Feo Gasy (Madagascar), à 14 heures ; « Fièvre Latine » avec Compay Segundo y sus Muchachos (Cuba), Toto la Momposina (Colombie), Tito Puente Latin Jazz Ensemble (Porto Rico/Etats-Unis) à 20 heures ; Orquestra Aragon (Cuba) à 22 heures.

● **1er juin.** Dina Tavares (Brésil), So Kalmery (Zaïre), Henri Dikongue (Cameroun), La Familia Valera Miranda (Cuba), à 14 heures ; « Voix du Mali » avec Rokiah Traoré, Ali Farka Touré, Salif Keita, à 20 heures ; Fenoamby (Madagascar), Mandinka (Afrique/Japon) à 22 heures.

● **Renseignements.** Musiques métisses, Angoulême 16, île de Bourgines. De 60 F à 120 F. Tél. : 05-45-69-79-19.

هكذا من الأصل

LUNDI 26 MAI

TF 1

21.15

UNE EX PAS POSSIBLE
Téléfilm de Patrick Jamain, avec Bernard Giraudeau (105 min). 8801713
Un scénariste d'émissions enfantines, alcoolique, est abandonné par sa femme. Il rencontre une comédienne.

23.00

MODE DE VIE
Magazine présenté par Béatrice Schönberg. Le bonheur est aussi ailleurs (110 min). 7188510
0.50 F1 magazine. Magazine. Grand Prix d'Espagne (35 min). 9722821
1.25 Football. Magazine. Présentation de la finale de la Ligue des champions.
2.00 et 2.40, 3.15 TF1 nuit. 2.10 Cas de divorce. Série. Ruchet contre Ruchet. 2.50 et 4.25, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 3.25 Les Défis de l'océan. Documentaire. Les travailleurs de la mer. 4.55 Musique (15 min).

France 2

20.55

▶ UN CŒUR INNOCENT
Téléfilm de David Attwood [1 et 2/2] (195 min). 21212423
Dans l'Angleterre du XVIIIe siècle, une petite fille est, dès la naissance, séparée de sa mère qui purge une peine dans la sinistre prison de Newgate. Elevée par des gitans, Molly Flanders finit par s'enfuir et est recueillie par le maire de la ville de Colchester, vieux puritain et père de deux fils attirés par celle qui est devenue une bien jolie jeune fille...
0.15 Journal, Météo.
0.35 Côté court 2.
0.40 Le Cercle de minuit. Le réveil du bouddhisme. Invités : Mathieu Ricard, Bruno Etienne, le lama Tcheuky, Roger-Pol Droit. (70 min). 7000992
1.55 Roland-Garros. Résumé du jour. 2.50 D'un soleil à l'autre (rediff.). 3.20 Un rêve d'enfants. Documentaire. 3.45 Piliers du rêve. Documentaire. 4.05 Bolivie. Documentaire. [1 et 2/2] (85 min).

France 3

20.55

LA CAGE AUX FOLLES 2
Film d'Edouard Molinaro, avec Michel Serrault (1980, 105 min). 2083317
Les situations du scénario écrit par Francis Veber virent à l'absurde.
22.40 Journal, Météo.

23.35

UNE FAMILLE EN DANGER
Téléfilm de Rod Hardy, avec John Ritter (95 min). 4950171
La bonne entente qui régnait entre un homme et son ex-épouse après leur divorce se délite après que la jeune femme eut fait la connaissance d'un homme apparemment charmant...
1.10 Lignes de mire. Magazine (rediff., 55 min). 4731973
2.05 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartock, confidences pour piano. 2.15 La Grande Aventure de James Onedin. Le combat (60 min).

Arte

20.45

BLOW UP ■ ■
Film de Michelangelo Antonioni, avec Vanessa Redgrave, Sarah Miles, David Hemmings (1966, v.o., 105 min). 500805
Pour ce film – son premier tourné hors d'Italie –, Antonioni reçut en 1967 le Grand Prix du Festival de Cannes qu'il aurait dû avoir en 1960, pour le langage novateur de L'Avventura.
22.30 Kinorama. Magazine.

22.40

MARIA CANDELARIA ■ ■ ■
Film d'Emilio Fernandez, avec Dolores Del Rio, Pedro Armendariz (1944, N., v.o., 100 min). 5286442
Un sujet de mélodrame traité en tragédie par des images rappelant le cinéma du Soviétique S.M. Eisenstein.
0.20 ▶ Court circuit : Spécial Annecy. Courts métrages d'animation : Quest, de Thomas Stellmach ; Une bonne Journée, de Matthias Bruhn ; La Fin du monde en quatre saisons, de Paul Driesen ; Le roman de mon âme, de Solweig von Kleist ; Casting, de Guido Manuli (50 min). 8458080
1.10 Orfeu Negro ■ ■ Film de Marcel Camus, avec Breno Mello (1959, rediff., 110 min). 5220060

M 6

20.45

LA MAISON AUX ESPRITS ■
Film O de Bille August, avec Meryl Streep, Jeremy Irons (1993, 150 min). 1721220
Cette saga familiale sur trois générations est tirée d'un roman à succès d'Isabel Allende.

23.15

L'ŒIL PUBLIC ■ ■
Film O de Howard Franklin, avec Joe Pesci, Barbara Hershey (1992, 105 min). 3932794
Le vieux combat du bien et du mal dans l'atmosphère retrouvée des « films noirs » d'autrefois. Mais le justicier est un photographe.
1.00 Jazz 6. Magazine Aldo Romano (55 min). 7619824
1.55 Best of France Gall. 3.55 Fréquenstar. Estelle Hallyday (rediff.). 4.40 Fan de (rediff.). 5.05 Turbo (rediff., 30 min).

Canal +

20.35

ASTÉRIX ET LES INDIENS
Film d'animation de Gerhard Hahn (1994, 75 min). 960501
Jules César a fait enlever le druide Panoramix. Astérix et Obélix partent à sa recherche en bateau...
21.50 Flash d'information.

22.15

PERSONNE NE PARLERA DE NOUS QUAND NOUS SERONS MORTES ■ ■
Film d'Agustin Diaz Yanes, avec Victoria Abril (1995, v.o., 104 min). 308907
0.00 Un divan à New York ■ ■ Film de C. Akerman (1995, v.o., 105 min). 9989280
1.45 Mon homme ■ Film de B. Blier (1995, ◆, 97 min). 6999468

Radio

France-Culture
20.30 Le Grand Débat. Le clonage : un saut dans l'inconnu ? [2/2].
21.30 Fiction. L'Epervière, de Balbuzard.
22.40 Toit ouvrant.
0.05 Du jour au lendemain. Jacques Bonnet (Lorenzo Lotto). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff).

France-Musique
20.00 Concert. Donné le 8 février, au Conservatoire d'Art dramatique de Paris, Marc-André Hamelin, piano ; Œuvres de Beethoven, Liszt, Herz, Czerny, Chopin, Thalberg, Dussek, Mascheles.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Pärt.
23.07 Entre les lignes.
0.00 La Rose des vents. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Madame de Staël.
22.45 Les Soirées... (suite). Œuvres de Paganini, Chopin, Scriabine, Suk, Sarasate, Bach. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5
20.00 Thalassa (France 3 du 23/5/97).
21.00 Enjeux - Le Point.
22.00 Journal (France 2).
23.00 La Mort de Mario Ricci ■ Film de Claude Goretta (1982, 90 min). 20269713

Planète
20.35 ▶ Les Femmes-machines.
21.30 Les Sons Devouassoud.
22.25 Maloya Dousman.
23.20 Vert marine, histoires de plancton.
23.50 La Fayette nous voilà !

Animaux
21.00 Le Monde sauvage.
21.30 Flipper le dauphin.
22.00 Le Monde de la nature.
23.00 Mors aux dents. Après une bonne course.

Paris Première
20.00 et 0.20 20 h Paris Première. Invité : Jean-Louis Aubert.
21.00 Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel ■ Film de Laurence Ferreira-Barbosa (1993, 105 min). 71550572
22.45 Le J.T.S. Magazine.
23.15 Des'Ree – Misty Oldland. Concert enregistré en 1994 (65 min). 65392775

France Supervision
20.30 Un violon sur le toit ■ ■ Film de Norman Jewison (1971, 130 min). 74454713
22.40 Cybervision. Magazine.
23.35 Le Requiem de Fauré. Concert Enregistré au Festival d'art sacré de Dax (75 min). 87725133

Ciné Cinéfil
20.30 Au petit bonheur ■ Film de Marcel L'Herbier (1954, N., 95 min). 5898978
22.05 Le Fruit défendu ■ Film de Henri Verneuil (1952, N., 105 min). 31035539

Ciné Cinémas
20.30 Les Morfalous ■ Film d'Henri Verneuil (1983, 105 min). 5894152
22.15 La Dernière Flèche ■ Film de Joseph M. Newman (1952, v.o., 80 min). 7618084
23.35 La Communion solennelle ■ ■ ■ Film de René Féret (1976, 105 min). 94722713

Festival
20.05 La Baby-sitter. Trésor en chasse.
20.30 Napoléon ■ ■ Film de Sacha Guitry (1954, 210 min). 80945862

Série Club
20.45 Les Charmes de l'été. Feuilleton [5/5].
21.45 et 1.30 Rancune tenace.
23.00 Two. Un jeu pervers.
23.45 Lou Grant. Le refus de la vérité.

Canal Jimmy
20.35 Souvenir. Picadilly Show.
21.25 New York Police Blues. Casse et cassettes.
22.15 Easy Rider ■ Film de Dennis Hopper (1969, 90 min). 85945317

Disney Channel
20.10 Barberousse, bec de givre. Téléfilm (90 min). 1716085
21.40 Santo Bugito.
22.05 La Rédac.
22.35 Sinbad.
23.00 Planète Disney (50 min).

Téva
20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Le Paradis absolument. Téléfilm de Patrick Volson, avec Christophe Malavoy (105 min). 505242336
22.40 Murphy Brown. Cours de journalisme.
23.00 Téva débat. Magazine.

Eurosport
11.00 et 23.00 Tennis. En direct. Internationaux de France (1er tour), à Roland-Garros (420 min). 88251046
18.50 Football. En direct. Festival espoirs de Toulon (Groupe B) : Maroc-Mexique (2e période).
19.45 Football. En direct. Festival espoirs de Toulon (Groupe B) : France-Croatie (135 min). 8321688
22.00 Eurogoals. Magazine.

Voyage
19.55 et 23.25 Chronique Polac.
20.00 et 23.30 Suivez le guide. Magazine.
22.00 Itinéraire d'un gourmet. Magazine.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

Muzzik
20.00 Une leçon particulière de musique avec Marek Janowski. De Michel Follin.
21.00 Tarare. Opéra d'Antonio Salieri. Enregistré au festival de Schwetzingen. Solistes : Howard Crook, Jean-Pierre Lafont (190 min). 521228084
0.10 Salsa Meets Latin Jazz. Concert enregistré au Festival de Jazz de Montreux en 1996 (60 min). 504807195
1.10 Le Journal de Muzzik. Magazine.

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 1.15 No Comment. 23.45 Odéon.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

MARDI 27 MAI

TF 1
16.30 Dingue de toi. Série. Merci patron !
17.05 Melrose Place. Feuilleton. Jalousie.
18.00 Sous le soleil. Série. Affaires de famille.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Tiercé.

20.45

L'ALPAGUEUR ■
Film de Philippe Labro, avec Jean-Paul Belmondo, Bruno Cremer (1976, 105 min). 221447
Un ancien chasseur de fauves devenu chasseur de primes est chargé de traquer le criminel le plus dangereux de France.

22.30

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (110 min). 7781283
0.20 et 1.00, 2.40 TF 1 nuit.
0.35 Reportages. Magazine. Colombie : la guerre des mères (25 min). 6104480
Apartado, située au nord de la Colombie, est l'une des villes les plus violentes au monde.
1.30 Moussorgsky - Rachmaninov. Concert. 2.50 L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau. Documentaire. 4.20 et 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 4.50 Musique. Concert (20 min).

France 2
14.50 Tennis. En direct. Internationaux de France (265 min). 34365027
19.25 et 3.20 Studio Gabriel. Invité : Elie Kakou.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Invité : Lionel Jospin, Image du jour : Roland-Garros, A cheval !, Météo.

21.10

OCTOPUSSY ■
Film de John Glen, (1983, 135 min). 4818973
Trucages, gadgets... On se divertit et Roger Moore (James Bond) est, ici, en forme.
23.20 Les Films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

23.35

LE MESSAGER DE LA MORT
Film de Jack Lee Thompson, avec Charles Bronson (1988, 90 min). 9359843
Les femmes et les enfants d'une famille de mormons sont abattus par un tueur masqué. Un journaliste enquête dans la communauté.
1.05 Au bout du compte.
1.10 Journal, Météo.
1.30 Côté court 2. Magazine. 1.35 Le Cercle de minuit. Magazine. Cinéma. 3.00 Roland-Garros. Magazine. Résumé du jour. 3.55 Nomades à la verticale. Documentaire. 4.20 Safari Namibie. Documentaire. 5.00 Chip et Charly. Touristes à gogo (35 min).

France 3
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.47 et 1.35 Un livre, un jour. *Deux étés*, d'E. Orsenna.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport. En direct.
20.38 Côté court. En direct.

20.55

QUESTIONS POUR UN CHAMPION
Jeu présenté par Julien Lepers. Spécial Grandes Ecoles (105 min). 2050089
22.40 Journal, Météo.
23.15 Campagne officielle pour les élections législatives.

23.40

▶ VU DE PRÈS
Documentaire d'Alain Schlick. *Les enfants de la musique* (55 min). 268718
0.35 Cinéma étoiles. Magazine présenté par Christian Nève et Claire Germouty (30 min). 2082577
1.05 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok, confidences pour piano (5 min). 44180515
1.40 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. L'enfer des glaces (55 min).

La Cinquième
17.50 Planète blanche. Le vaisseau de glace. 18.25 Le Monde des animaux. Les tunnels d'Undara.

Arte
19.00 Ivanhoé. Série. [22/30] Le gentil bouffon.
19.30 7 1/2. Les accords Russie - OTAN.
20.00 Archimède. Magazine. Sortir d'un traumatisme ; L'homme et l'animal : de l'éthique ; (30 min). 3805
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : BRENT SPAR AND CO
La mer du Nord, le pétrole et la ferraille. Documentaire de Detlev Cordts (1997, 50 min). 9986283
La mer du Nord compte plus de quatre cents plates-formes de forage. Que deviendront ces gigantesques structures ultrapolluantes le jour où elles seront mises hors service ?

21.35

SOIRÉE THÉMATIQUE : LES MUSÉES, LA MÉMOIRE DU MONDE
21.40 Le Musée imaginaire. Documentaire (30 min). 239737
22.10 Le Magazine du musée (70 min). 8242283
23.20 Le Modèle du monde. Le collectionneur, un créateur, documentaire d'Eva Maek-Gérard (30 min). 2877388
23.50 L'Ordre des choses. Le Muséum national d'histoire naturelle, documentaire d'Eva Maek-Gérard (35 min). 4179350
0.25 Blow Up ■ ■ Film de Michelangelo Antonioni (1966, v.o., rediff., 105 min). 5221577
2.10 L'Architecture visionnaire de Frank O. Gehry. (rediff., 35 min). 65586022

M 6
17.30 La Légende de la cité perdue. Série.
18.05 Highlander. Série. La pierre de Scone.
19.00 Caraïbes Offshore. Les pirates des Caraïbes.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 E = M 6 junior. Magazine. Les insectes.

20.50

LOÏS ET CLARK
LES NOUVELLES AVENTURES DE SUPERMAN. Série, avec Dean Cain (110 min). 90128282
La société contre Loïs Lane [2/2].
Bob et Carol et Loïs et Clark.

22.40

URGENCE DANS LA JUNGLE
Téléfilm de Larry Shaw, avec Lindsay Wagner (100 min). 5251756
Quatre infirmières débutantes prennent en main la survie de quatre passagers d'un petit avion qui vient de s'écraser.
0.20 *Deux flics à Miami.* Série O. Chacun ses problèmes.
1.10 Best of.
2.20 Fréquenstar. Magazine. Clémentine Célarié (rediff.). 3.10 Hot forme. Magazine (rediff.). 3.35 Jazz 6. Magazine (rediff.). 4.25 Mister Biz. Magazine (rediff.). 4.50 Fan de. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +
17.50 Les Simpson.
18.15 ▶ Surprises Annecy.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.20 Cyberflash. Magazine.
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Nick Hornby, Pascal Elbé, Aude Thirion ; Helmet.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

L'ILE AUX PIRATES ■
Film de Renny Harlin, avec Geena Davis, Matthew Modine (1995, 120 min). 438911
Un clin d'œil aux films de pirates hollywoodiens.
22.35 Flash d'information.
22.40 ▶ Surprises Annecy.

22.45

CHACUN CHERCHE SON CHAT ■
Film de Cédric Klapisch (1996, 87 min). 881089
Pour les vacances, une jeune maquilleuse charge une vieille voisine de garder son chat. Quand elle revient, l'animal a disparu.
0.15 La Seconda Volta ■ ■ Film de Mimmo Calopresti (1995, v.o., 75 min). 6960886
1.30 Zorro le vengeur. Film de Joaquin Luis Romero Marchent (1962, 93 min). 3009157

Radio

France-Culture
20.30 Archipel science. Les grands mammifères plio-pléistocènes.
21.32 Grand angle. (rediff.). L'illettrisme.
22.40 Nuits magnétiques. Palestine-Israël, chemins parcourus [1/2].
0.05 Du jour au lendemain. Loup Verlet, responsable d'édition, (*Résister Collectif Adret*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique
20.00 Concert. Donné le 4 octobre 1996, à la maison de la Radio de Sarrebruck, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. George Pehlivanian : Variations pour orchestre op. 30, de Webern ; Par-delà, de Levinas ; Poème pour Mi, de Messiaen, Françoise Pollet, soprano.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Dusapin, Campo.
23.07 Atout Chœur.
0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Ponce, Davies, Brouwer. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 7 janvier, Salle Gaveau. Récital de Philippe Bianconi, piano. Klavierstücke D 946, de Schubert ; Fantaisies op. 116, de Brahms ; Œuvres de Liszt : La Lugubre Gondole nº 2 ; St François de Paule marchant sur les flots ; Gaspard de la nuit, de Ravel.
22.40 Les Soirées...(suite). Œuvres de Bruckner, Schubert. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5
20.00 Envoyé spécial (France 2 du 22/5/97).
21.30 Perfecto. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture (France 2 du 23/5/97).
23.45 Viva. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète
20.10 Des hommes dans la tourmente. [3/32]. Salk versus Polio, la fin d'un virus.
20.35 Vol au-dessus des mers. [8/11]. Tomcat, le félin des mers.
21.25 De Dallas à Dallas. [2/2]. Nous avions un rêve.
22.20 Avant que tu t'en ailles.
23.15 ▶ Les Femmes-machines.
0.15 Les Sons Devouassoud (60 min).

Animaux
20.30 Faune ibérique. Le dernier lynx.
21.00 Le Monde sauvage. Sa majesté l'aigle d'or.
21.30 La Vie des zoos. Horsing Around.
22.00 En liberté. Herrag, la mouette.
23.00 Fauna. Le mille bâtisseur.
23.30 Animaux sauvages. Les roussettes.
0.00 Le Monde sauvage. Les mouflons (30 min).

Paris Première
20.00 et 0.05 20 h Paris Première. Invité : André Rousselet.
21.00 Le Gai Savoir. Magazine.
21.55 Le J.T.S. Magazine.
22.30 Stella ■ ■ Film de Laurent Heynemann (1983, 95 min). 69874669

France Supervision
20.45 Youssou N'Dour. Concert (90 min). 27854350
22.15 Autour de Minuit ■ ■ Film de Bertrand Tavernier (1986, 130 min). 69514027
0.25 Jim Harrison, entre chien et loup. De Georges Luneau.

Ciné Cinéfil
20.30 Le Trésor maudit. Film de Mario Sequi (1951, N., 85 min). 57892805
21.55 Mon cow-boy adoré ■ Film de George Marshall (1950, N., 90 min). 6182824

Ciné Cinémas
20.30 Le Grand Embouteillage ■ ■ Film de Luigi Comencini (1978, 110 min). 3888027
22.20 Point Break ■ Film de Kathryn Bigelow (1991, v.o., 120 min). 88314911

Festival
20.30 Retour au château. Téléfilm de Charles Sturridge et Michael Lindsay-Hogg [4/6] avec Jeremy Irons (105 min). 38078008
22.15 Séparément vôtre. Téléfilm de Michel Boisrond, avec Sabine Haudepin (90 min). 40179008
23.45 La Baby-sitter. L'Immaculée confection (25 min).

Série Club
19.50 Les Années coup de cœur. Mauvaise nouvelle.
20.15 L'Ile aux naufragés. Topsy Turvy.
20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Buck Rogers. Bon anniversaire, Buck.
21.35 et 1.30 Rancune tenace.
22.30 Alfred Hitchcock présente. L'ange gardien.
23.00 Les Charmes de l'été. Feuilleton [5/5].
23.50 Lou Grant. Incendie criminel.
0.40 Alias le Baron. Un aussi long voyage (50 min).

Voyage
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Itinéraire d'un gourmet.
22.30 L'Heure de partir.

Canal Jimmy
21.00 Spin City. Un après-midi de chien.
21.25 Le Fugitif. Le jugement.
22.15 Portrait. Magazine.
22.25 Dancing in the Street. De David Espar. [7/10]. Hang Onto Yourself.
23.25 *Star Trek :* la nouvelle génération. La zone neutre (v.o.).

Disney Channel
19.30 Dinosaures. Les Dino : La fin.
20.10 Notre-Dame de Paris ■ Film de Jean Delannoy (1956, 120 min). 8337718
22.10 Thunder Alley.
22.35 Les Histoires secrètes d'Enid Blyton. Le secret de Killimooin.
23.05 Opération Mozart. La danseuse de Séville.
23.35 Zorro. La mission secrète de Garcia (25 min).

Téva
20.25 Téva mode. Magazine.
20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Péché d'innocence. Téléfilm d'Arthur Allan Seidelman avec Bill Bixby (95 min). 505208992
22.30 Murphy Brown.
23.00 Téva débat. Magazine.
0.00 Téva spectacle (90 min).

Eurosport
11.00 et 23.00 Tennis. En direct. Internationaux de France (1er tour), à Roland-Garros (435 min). 93737911
18.50 Football. En direct. Festival espoirs de Toulon (Groupe A) : Ecosse - Etats-Unis (2e période).
20.00 Football. En direct. Festival espoirs de Toulon (Groupe A) : République tchèque - Portugal (120 min). 606824
22.00 World Cup Legends. Magazine (120 min). 838379
0.00 Equitation. Coupe des nations. 3e manche. A Rome.
1.00 In Extrêm'gliss. Magazine (30 min).

Muzzik
21.00 Penderecki dirige Penderecki. Concert enregistré à l'Alte Oper de Francfort (75 min). 507019282
22.15 Penderecki dirige Chostakovitch. Concert. La Sinfonietta de Cracovie est placée sous la direction de Krzysztof Penderecki (35 min). 500738008
22.50 Les Instantanés de la danse. Magazine.
23.05 Jazz at the Smithsonian. "Tribute to Sidney Bechet" (65 min). 503698805

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Cinéma. 0.45 Visa. 1.45 Style.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9
20.30 Garde à vue. Film de Claude Miller (1981, 90 min). Avec Lino Ventura. *Policier.*
22.00 La Foire des ténèbres. Film de Jack Clayton (1983, 95 min). Avec Jason Robards. *Fantastique.*
23.35 *Non coupable.* Film d'Henri Decoin (1947, N., 95 min). Avec Michel Simon. *Drame.*

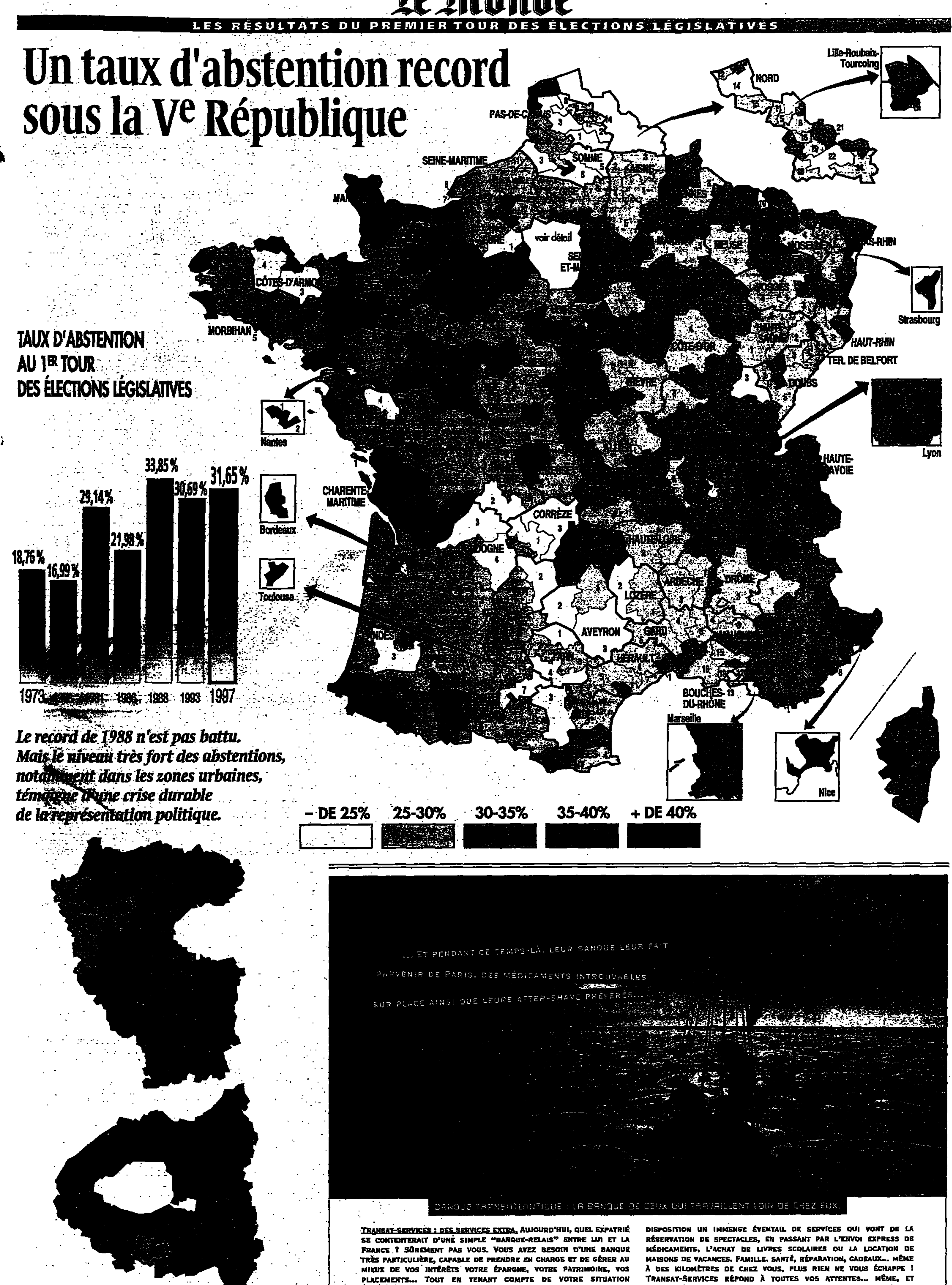
TMC
20.35 Les quatre mousquetaires : On l'appelait Milady. Film de Richard Lester (1974, 110 min). Avec Oliver Reed. *Aventures.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من الأصل

(Publicité)

هكذا من الأصل



Le Monde

LES RÉSULTATS DU PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Un taux d'abstention record sous la Ve République

TAUX D'ABSTENTION AU 1ER TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

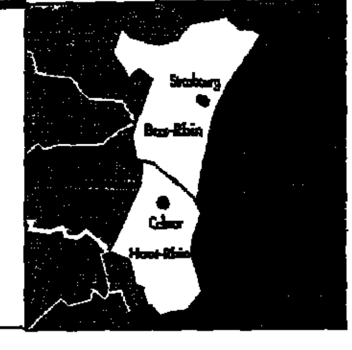
Le record de 1988 n'est pas battu. Mais le niveau très fort des abstentions, notamment dans les zones urbaines, témoigne d'une crise durable de la représentation politique.

Sommaire

RÉGIONS

DÉPARTEMENTS

ALSACE
(16 sièges)



Prés. 1995 : Le Pen, 25,41 ; Balladur, 24,53 ; Jospin, 16,87 ; Chirac, 16,67 ; Laguiller, 4,90 ; de Villiers, 4,33 ; Voynet, 3,83 ; Hue, 3,15 ; Cheminade, 0,32.

La coalition RPR-UDF, qui avait jusqu'à présent la haute main sur la région, enregistre un recul sensible de ses positions dans la quasi-totalité des circonscriptions, ce dont le PS pourrait tirer parti. Le maire socialiste de Strasbourg, Catherine Trautmann, est ainsi en ballottage très favorable, *tandis que celui de Mulhouse*, Jean-Marie Bockel, devance largement le député sortant de la majorité.
***Le FN réalise des scores très supérieurs à la moyenne nationale*, culminant à plus de 26,8 % des voix dans la 5e circonscription du Haut-Rhin, *Mulhouse-Est, Ouest et Sud. Il est en position* de se maintenir dans quatre circonscriptions sur sept et dans sept sur les neuf du Bas-Rhin.**

BAS-RHIN (9)

■ La coalition UDF-RPR subit une forte *érosion* : aucun candidat n'est élu au premier tour. Situation sans précédent dans *le Bas-Rhin sous la Ve République. Parmi* les sortants, Alfred Muller (div. g.) à *Strasbourg-3 ne pourra être présent* au second tour. Le FN améliore nettement ses résultats de 1993 *et s'approche des* scores de Jean-Marie Le Pen au premier *tour de la présidentielle de 1995. Dans* la 7e circonscription, Yvon Blot (FN) réussit son pari de mettre en ballottage le président du conseil régional d'Alsace, l'ancien ministre *Adrien Zeller (UDF-FD)* dans son fief de Saverne. Le FN peut se maintenir au deuxième tour dans sept des neuf circonscriptions. Catherine Trautmann, maire (PS) de Strasbourg, est en ballottage favorable. En revanche, la partie n'est pas jouée pour son adjoint, Jean-Claude Petitdemange, opposé au sortant UDF Marc Reymann. Les écologistes, quant à eux, souffrent de leurs divisions.
A Valff, près d'Obernai, où la municipalité a dû être réquisitionnée pour organiser le scrutin, trente-quatre électeurs seulement se sont déplacés sur neuf cent quatre-vingt-cinq. Par ce geste, ils veulent justifier leur demande d'implan*tation d'une pharmacie.*
Sortants : Harry Lapp, UDF-PR ; Marc Reymann, *UDF-FD ; Alfred Muller*, div. g. ; Yves Bur, UDF-FD, élu le 25 juin *1995*, en remplacement d'André *Durr*, RPR, déchu de plein droit de son mandat par le Conseil constitutionnel ; Germain Gengenwin, UDF-FD ; Alain Ferry, MDR ; Adrien Zeller, UDF-FD ; François Loos, UDF-rad. ; Bernard Schreiner, RPR.

1re - Strasbourg Centre
I., 48 268 ; V., 31 026 ; A., 35,72
B. et N., 799 ; E., 30 227.

Ball. : Catherine Trautmann, PS, a.min., d.e., m. de Strasbourg, 11 880 (39,30); Harry Lapp, UDF-PR, d.s., c.g., c.m. de Strasbourg, 9 493 (31,40); Jean-Pierre Riegert, FN, c.m. de Strasbourg, 4 236 (14,01); Marie-Dominique Dreyssé, Verts, 1 008 (3,33); *Jean Paillot, LDI-MPF*, 701 (2,31); Claude Kugler, LO, 684 (2,26); *Liliane Huder, PC, 578 (1,91); Hugues Geiger*, MEI, c.r., 493 (1,63); Daniel Plotkin, *GE, 370 (1,22); Yvelise Sciard, 4J, 259* (0,85); Antonio Gomez, LCR, 241 (0,79); *Didier Webanck*, NE, 237 (0,78); Bernadette Pichois, PLN, 47 (0,15).

Lég. 1993 : A., 38,26. Koehl, UDF-CDS, 6 708 (22,72) ; Lapp, UDF diss., 5 884 (19,93) ; Ries, PS, 5 719 (19,37) ; Buchmann, Verts, 4 353 (14,74) ; Feuerbach, FN, 3 249 (11,00) ; Cordonnier, rég., 1 264 (4,28) ; Junique, NE, 869 (2,94) ; Gebuhrer, PC, 758 (2,56) ; Gomez, *LCR, 382 (1,29) ; Dupaix, CNI, 201 (0,68) ; Pi*choix, PLN, 131 (0,44).
Prés. 1995 : A., 23,91. Jospin, 9 786 (25,78) ; Balladur, 8 783 (23,14) ; Chirac, 7 432 (19,58) ; Le Pen, 5 980 (15,75) ; Laguiller, 1 856 (4,89) ; Voynet, 1 739 (4,58) ; Hue, 1 178 (3,10) ; de Villiers, 1 089 (2,86) ; Cheminade, 108 (0,28).

2e - Strasbourg Sud
I., 49 151 ; V., 30 642 ; A., 37,65
B. et N., 1 047 ; E., 29 595.

Ball. : Marc Reymann, UDF-FD, d.s., c.m. de Strasbourg, 8 343 (28,19); Jean-Claude Petitdemange, PS, adj. m. de Strasbourg, 8 077 (27,29); Jean-Louis Wehr, FN, c.m. de Strasbourg, 6 059 (20,47); Laurent Fritz, Verts, 1 155 (3,90); Chantal Spieler, ext. d., 1 110 (3,75); Jean-Baptiste Metz, PC, 988 (3,33); Daniel Rouillon, LO, 975 (3,29); Jacques Koutoujansky, LDI-MPF, 578 (1,95); Jean-Louis Amann, MEI, 421 (1,42); Renco Moretti, GE, 412 (1,39); Jean-Claude Meyer, LCR, 409 (1,38); Jean Sattler, NE, 408 (1,37); Laurence Chevet, 4J, 349 (1,17); Dominique Gerber, IR, 258 (0,87); Heidi Piron, PLN, 53 (0,17).

Lég. 1993 : A., 40,24. Reymann, UDF-CDS, 10 473 (36,08) ; Schmitt, PS, 4 789 (16,50) ; Blot, FN, 4 382 (15,09) ; Mœglen, GE, 3 934 (13,55) ; Spieler, ext. d., 2 252 (7,76) ; Rémy, NE, 1 237 (4,26) ; Metz, PC, 983 (3,38) ; Rouil*lon, LO, 576 (1,98) ; de Morant, CNI*, 243 (0,83) ; Denis, PLN, 152 (0,52).
Prés. 1995 : A., 24,72. Jospin, 8 997 (23,66) ; Le Pen, 8 415 (22,13) ; Balladur, 8 274 (21,75) ; Chirac, 6 159 (16,19) ; Laguiller, 2 044 (5,37) ; Voynet, 1 551 (4,07) ; Hue, 1 342 (3,52) ; de Villiers, 1 121 (2,94) ; Cheminade, 122 (0,32).

3e - Strasbourg Nord
I., 62 191 ; V., 37 928 ; A., 39,01
B. et N., 1 255 ; E., 36 673.

Ball. : André Schneider, RPR, m. d'Hoenheim, 8 586 (23,41); Stéphane Bourhis, FN, c.m. d'Hoenheim, 8 310 (22,65); Guy Desportes, PS, c.m. de Schiltigheim, 6 551 (17,86); Alfred Muller, div. g., d.s., m. de Schiltigheim, 6 311 (17,20); Jean-Marie Brom, Verts, 1 269 (3,46); Marc Baader, PC, 1 068 (2,91); Pascale Zomer, GE, 1 056 *(2,87); Marc-Jean Baud-Berthier, LO*, 918 (2,50); Etienne Stoffel, LDI-MPF, 909 *(2,47); Mohamed Ennacer-Latreche, div.*, 338 (0,92); Michel Jacquey, 4J, 313 (0,85); Christine Kling-Moreau, *MDC, 278* (0,75); Guy Heintz, IR, 217 (0,59); Marc Verschuren, *PT*, 192 *(0,52)*; Damien Bresse, EC, 182 (0,49); Alain Greitzer, div., 175 (0,47).

Lég. 1993 : A., 39,31. Muller, ADFP, 8 825 (24,27) ; Grossmann, RPR, 6 762 (18,60) ; *Klein-Mosser, UDF-CDS, 6 346 (17,45) ; Krie*ger, FN, 6 078 (16,71) ; Brom, Verts, 3 131 (8,61) ; Wodli, rég., 1 221 (3,35) ; Ritt, NE, 1 156 (3,18) ; Dupuy, PC, 1 039 (2,85) ; Thomas, MDC, 751 (2,06) ; *Girard, LO, 470 (1,29)* ; Schmitt, PT, 243 (0,66) ; Lavergne, PLN, 135 (0,37) ; *Grenier, NS, 134 (0,36) ; Hoermann,* div., 63 (0,17).
Prés. 1995 : A., 26,18. Le Pen, 11 656 (25,10) ; Jospin, 10 198 (21,96) ; Balladur, 9 951 (21,43) ; Chirac, 7 188 (15,48) ; Laguiller, 2 378 (5,12) ; Hue, 1 735 (3,73) ; Voynet, 1 724 (3,71) ; de Villiers, 1 472 (3,17) ; Cheminade, 121 (0,26).

4e - Illkirch-Graffenstaden
I., 100 411 ; V., 65 504 ; A., 34,76
B. et N., 2 951 ; E., 62 553.

Ball. : Yves Bur, UDF-FD, d.s., c.g., m. de Lingolsheim, 21 847 (34,92); Georges-Pierre Noth, FN, c.m. d'Illkirch-Graffenstaden, 13 905 (22,22); Jean-Marie Beutel, PS, m. d'Ostwald, 11 714 (18,72); André Stoeffler, LDI-MPF, c.r., m. d'Holtzheim, 3 750 (5,99); Karl Goschescheck, EC, 2 353 (3,76); Jean-Yves Sohm, ext. d., 2 163 (3,45); Roland Robert, LO, 1 804 (2,88); Denis Maurer, MEI, 1 623 (2,59); Christian Biberian, PC, 1 132 (1,80); Sabine Traballoni, GE, 1 108 (1,77); Henri-Pierre Bapst, NE, 999 (1,59); Jacques Fernique, Verts, 155 (0,24).

18 juin 1995 : A., 53,76. Yves Bur, UDF-CDS, 18 829 (41,85) ; Georges-Pierre Noth, N.C., 7 333 (16,30) ; Bernard Kriger, PS, 7 033 (15,63) ; André Stoeffler, RPR, 6 143 (13,65) ; Denis Maurer, MEI, 2 314 (5,14) ; Roland Robert, LO, 912 (2,02) ; Christine Kling-Moreau, MDC, 672 (1,49) ; Thierry Goschescheck, aut., 569 (1,26) ; *José Hamm, PC, 555 (1,23) ; Roger* Heller, div., 413 (0,91) ; Didier Barthelme, div., 209 (0,46).
Lég. 1993 : A., 35,68. Durr, RPR, 25 820 (43,64) ; Noth, FN, 8 944 (15,11) ; Maurer, Verts, 7 516 (12,70) ; Bigot, PS, 7 081 (11,96) ; Sohm, rég., 4 574 (7,73) ; Fromont, NE, 3 065 (5,18) ; *Hamm, PC, 1 031 (1,74)* ; Dodane, *LO*, 893 (1,50) ; Piron, PLN, 239 (0,40).
Prés. 1995 : A., 19,92. Le Pen, 19 785 (25,29) ; Balladur, 18 974 (24,25) ; Chirac, 13 583 (17,36) ; Jospin, 13 428 (17,16) ; Laguiller, 3 770 (4,81) ; de Villiers, 3 175 (4,05) ; Voynet, 3 090 (3,95) ; Hue, 2 181 (2,78) ; Cheminade, 239 (0,30).

5e - Sélestat
I., 87 107 ; V., 58 576 ; A., 32,75
B. et N., 4 180 ; E., 54 396.

Ball. : *Germain Gengenwin, UDF-FD*, d.s., c.r., m. de Schaeffersheim, 20 412 (37,52); Christian Cotelle, FN, 12 426 (22,84); Jean-Jacques Renaudet, PS, c.g., adj. m. de Sélestat, 12 221 (22,46); Jean-Claude Moog, Verts, 2 464 (4,52); Joseph Schaal, LDI-MPF, 1 995 (3,66); Bernard Wessang, GE, 1 912 (3,51); André Hemmerlé, PC, 1 164 (2,13); Catherine Gamet, MEI, 976 (1,79); François Waag, rég., 826 (1,51).

Lég. 1993 : A., 30,38. Gengenwin, UDF-CDS, 24 986 (45,02) ; Estève, PS, 14 573 (26,26) ; Co*telle, FN, 7 683 (13,84) ; Gueidan, Verts, 4 567* (8,23) ; Kauffmann, NE, 2 862 (5,15) ; Guillen, PC, 820 (1,47).
Prés. 1995 : A., 19,36. Le Pen, 18 031 (26,89) ; Balladur, 17 709 (26,41) ; Chirac, 10 691 (15,94) ; Jospin, 9 626 (14,35) ; de Villiers, 3 324 (4,95) ; Laguiller, 3 235 (4,82) ; Voynet, 2 463 (3,67) ; Hue, 1 737 (2,59) ; Cheminade, 234 (0,34).

6e - Molsheim
I., 69 836 ; V., 48 907 ; A., 29,96
B. et N., 2 784 ; E., 46 123.

Ball. : Alain Ferry, MDR, d.s., 20 933 (45,38); Marlène Heng, FN, 8 993 (19,49); Robert Boehm, *PS*, 5 398 (11,70); Alice Morel, div., m. de Bellefosse, 3 719 (8,06); Mireille Metz, Verts, 1 864 (4,04); Jacques Stoll, ext. d., 1 699 (3,68); Jean-Paul Fabacher, PC, 1 317 (2,85); Benoît Staenzel, LDI-MPF, 1 281 (2,77); Frederico Traballoni, GE, 919 (1,99).

Lég. 1993 : A., 29,98. Caro, UDF-CDS, 17 327 (38,65) ; Ferry, div., 11 486 (25,62) ; Morel, GE, 6 661 (14,85) ; Schweickart, FN, 6 367 (14,20) ; Renault, NE, 1 615 (3,60) ; Fabacher, PC, 1 373 (3,06).
Prés. 1995 : A., 18,57. Le Pen, 14 783 (26,91) ; *Balladur, 13 732 (25,00)* ; Chirac, 8 903 (16,21) ; Jospin, 8 177 (14,88) ; Laguiller, 2 675 (4,87) ; de Villiers, 2 522 (4,59) ; Voynet, 2 084 (3,79) ; Hue, 1 867 (3,40) ; Cheminade, 175 (0,31).

7e - Saverne
I., 75 379 ; V., 55 771 ; A., 28,66
B. et N., 3 951 ; E., 49 820.

Ball. : Adrien Zeller, UDF-FD, d.s., pr. c.r., m. de Saverne, 22 603 (45,36); Yvan Blot, FN, d.e., c.r., c.m. de Strasbourg, 12 574 (25,23); Michel Jotz, EC, 4 864 (9,76); Serge Bloch, MDC, 2 872 (5,76); Thierry Girard, PC, 1 508 (3,02); Pascal Dupaix, LDI-CNIP, 1 474 (2,95); Nathalie Cacheux, NE, 1 133 (2,27); Jeanne Traballoni, GE, 1 041 (2,08); *Gérard Perals, MEI*, 924 (1,85); *Hugues* Stoeckel, Verts, c.r., 827 (1,65).

Lég. 1993 : A., 29,67. Zeller, UDF-CDS, 26 085 (53,35) ; Wees, FN, 9 666 (19,76) ; Stoeckel, Verts, 5 519 (11,28) ; Weil, PS, 3 806 (7,78) ; Hisler, NE, 2 876 (5,88) ; Dudt, PC, 942 (1,92).
Prés. 1995 : A., 17,98. Le Pen, 17 229 (28,80) ; Balladur, 15 663 (26,18) ; Chirac, 9 396 (15,70) ; Jospin, 7 701 (12,87) ; de Villiers, 2 916 (4,87) ; Laguiller, 2 877 (4,81) ; Voynet, 2 316 (3,87) ; Hue, 1 508 (2,52) ; Cheminade, 210 (0,35).

8e - Wissembourg
I., 65 216 ; V., 44 928 ; A., 31,10
B. et N., 3 084 ; E., 41 844.

Ball. : François Loos, UDF-rad., d.s., c.r., 19 498 (46,59); Joël Killy, FN, *8 440* (20,17); Gilbert Liehn, PS, 6 576 (15,71); *Guy Hémonet, Verts, 2 790 (6,66)*; Albert Rauscher, ext. d., 2 185 (5,22); Fédéric Le*maire, LDI-MPF, 771 (1,84); Nadia* Roudy, PC, 638 (1,52); Bruno Wolff, EC, 522 (1,24); *Pierre Lagas, écol., 424 (1,01).*

Lég. 1993 : A., 29,16. Bertrand, RPR, 16 033 (36,80) ; Loos, UDF-rad., 11 588 (26,59) ; Hémonet, Verts, 4 950 (11,36) ; Martig, FN, 4 634 (10,63) ; *Liehn, PS, 3 812 (8,75) ; Fischer, NE,* 2 068 (4,74) ; Bardot, PC, 482 (1,10).
Prés. 1995 : A., 19,51. Le Pen, 14 005 (27,53) ; Balladur, 13 511 (26,56) ; Chirac, 8 418 (16,55) ; Jospin, 6 796 (13,36) ; de Villiers, 2 835 (5,57) ; Laguiller, 2 197 (4,32) ; Voynet, 1 804 (3,54) ; Hue, 1 106 (2,17) ; Cheminade, 190 (0,37).

9e - Haguenau
I., 92 069 ; V., 63 345 ; A., 31,19
B. et N., 3 873 ; E., 59 472.

Ball. : Bernard Schreiner, RPR, d.s., m. de Brumath, 20 937 (35,20); François Schultz, FN, c.r., c.m. d'Haguenau, 14 298 (24,04); Marie-Christine *Riedlin, PS*, 9 776 (16,43); Robert Spieler, ext. d., a.d., c.r., c.m. de Strasbourg, 4 006 (6,73); Robert Rombourg, LDI-MPF, 1 895 (3,18); Michel Schmitt, EC, 1 864 (3,13); Pierre Luchessa, LO, 1 762 (2,96); André Krauth, NE, 1 400 (2,35); Hervé Begeot, MEI, 1 389 (2,33); Fabien Cnapelynck, GE, 1 183 (1,98); Roger Colas, PC, 852 (1,43); Jean-Yves Vermont, PPL, 110 (0,18).

Lég. 1993 : A., 33,72. Schreiner, RPR, 30 263 *(54,19) ; Geiger, GE, 9 550 (17,10)* ; Ulkmann-Jousselin, FN, 8 549 (15,30) ; Schmitt, rég., *4 789 (8,57)* ; Colas, PC, 1 511 (2,70) ; Romburg, MD, 1 181 (2,11).
Prés. 1995 : A., 18,96. Le Pen, 20 664 (28,67) ; Balladur, 18 357 (25,47) ; Chirac, 12 276 (17,03) ; Jospin, 9 782 (13,57) ; de Villiers, 3 271 (4,53) ; Laguiller, 3 195 (4,43) ; Voynet, 2 520 (3,49) ; Hue, 1 775 (2,46) ; Cheminade, 219 (0,30).

HAUT-RHIN (7)

■ *L'érosion* des voix de droite est manifeste dans l'ensemble du département, où tous les députés sortants appartiennent à l'actuelle majorité. On constate, certes, une progression des scores du PS, mais aussi une poussée du FN. On était particulièrement attentif à la bataille pour la 5e circonscription, Mulhouse Est, Ouest et Sud, qui oppose le député sortant, Joseph Klifa (RPR), au maire de Mulhouse, Jean-Marie Bockel (PS), et au candidat du FN, Gérard Freulet. Lors des élections municipales de *1995*, Jean-Marie Bockel avait eu besoin de l'appui de Joseph Klifa pour empêcher le FN de prendre *la mairie de Mulhouse*. Dans cette circonscription, Jean-Marie Bockel arrive en tête (29,42 %), devant Gérard Freulet (26,81 %), qui lui-même devance Joseph Klifa (21,95 %). Le second *tour verra* donc une triangulaire très disputée. Autre circonscription symbolique de la *régression* de la majorité : la troisième, Altkirch-Thann, où le sortant, *Jean-Luc Reitzer (RPR)*, facilement élu au premier tour en 1993, est mis en ballottage. *Antoine Waechter*, qui se présentait dans cette circonscription, où il réside, obtient un *résultat décevant* en arrivant en quatrième position, avec 7,78 % des voix, loin derrière *le FN Patrick Binder* (17,50 %).
Sortants : Gilbert Meyer, RPR ; Jean-Paul Fuchs, UDF-FD ; Jean-Luc Reitzer, RPR ; Jean *Ueberschlag, RPR* ; Joseph Klifa, UDF-FD ; Jean-Jacques Weber, UDF-FD ; Michel Habig, RPR.

1re - Colmar
I., 64 178 ; V., 43 195 ; A., 32,69
B. et N., 2 250 ; E., 40 945.

Ball. : Gilbert Meyer, RPR, d.s., m. de Colmar, 15 686 (38,30); Serge Rosenblieh, PS, c.m. de Colmar, 9 788 (23,90); René Becker, FN, *c.r.*, *c.m.* de Colmar, 7 235 (17,67); Michel Breuzard, GE, 1 831 *(4,47); Guy Waehren, Verts, 1 798 (4,39)*; Alphonse Peter, UDF diss., 1 549 (3,78); Christian Rousset, *LO*, *1 221 (2,98)*; Simone Huck-Bargmann, LDI-MPF, 1 037 (2,53); *Gil Michel, PC, 800 (1,95).*
Lég. 1993 : A., 30,09. Meyer, RPR, 16 959 (41,67) ; *Gerrer, UDF-CDS, 6 849 (16,82)* ; Waehren, Verts, 6 125 (15,05) ; Becker, FN, 5 439 (13,36) ; Rosenblieh, PS, 4 530 (11,13) ; Mariage, PC, 796 (1,95).
Prés. 1995 : A., 20,76. Balladur, 12 208 (25,14) ; Le Pen, 11 126 (22,91) ; Chirac, 9 069 (18,68) ; Jospin, 8 291 (17,07) ; Laguiller, 2 410 (4,96) ; de Villiers, 1 959 (4,03) ; Voynet, 1 872 (3,85) ; Hue, 1 446 (2,97) ; Cheminade, 164 (0,33).

2e - Kayserberg
I., 68 158 ; V., 47 314 ; A., 30,58
B. et N., 2 953 ; E., 44 361.

Ball. : Jean-Paul Fuchs, UDF-FD, d.s., d.e., c.m. de Colmar, 10 808 (24,36); Marc Dumoulin, div., 8 158 (18,39); Christian Fricker, FN, 8 092 (18,24); Henri Stoll, *Verts, m. de Kaysersberg, 7 025 (15,83)*; Christine Mayer-Barthet, div. g., d.e., c.m. de Colmar, 5 551 (12,51); Anne Zimmerlin, LO, 1 845 (4,15); Patrice Ammusieaux, *GE, 1 544 (3,48); Guy Buecher*, PC, 1 338 (3,01).
Lég. 1993 : A., 30,83. Fuchs, UDF-CDS, 17 362 (39,63) ; Barthet, GE, 7 519 (17,16) ; Dick, FN, *4 879 (11,13) ; Speitel, div. d.,* 4 788 (10,93) ; Cattin, CNI, 4 015 (9,16) ; Bory, PS, 3 020 *(6,89)* ; Kapp, MD, 1 228 (2,80) ; Buecher, PC, 990 (2,26).
Prés. 1995 : A., 18,72. Balladur, 14 840 (27,64) ; Le Pen, 12 174 (22,67) ; Chirac, 9 126 (16,99) ; Jospin, 7 871 (14,66) ; de Villiers, 2 825 (5,26) ; Laguiller, 2 555 (4,75) ; Voynet, 2 448 (4,56) ; Hue, 1 680 (3,12) ; Cheminade, 169 (0,31).

3e - Altkirch, Thann
I., 74 259 ; V., 53 560 ; A., 27,87
B. et N., 2 896 ; E., 50 664.

Ball. : Jean-Luc Reitzer, RPR, d.s., c.g., m. d'Altkirch, 23 622 (46,62); Michel Habib, PS, c.g., adj. m. de Thann, 9 041 (17,84); Patrick Binder, FN, 8 871 (17,50); Antoine *Waechter, MEI*, c.r., 3 942 (7,78); Christiane Rolandez, LO, 1 325 (2,61); Joseph *Simeoni*, PC, 1 192 (2,35); *Irène Boigeol*, div., 927 (1,82); Joseph Rolland, LDI-*MPF, 878 (1,73); Martin Hell*, rég., *866* (1,70).
Lég. 1993 : A., 27,89. Reitzer, RPR, 31 350 (63,26) ; Lehning, Verts, 6 372 (12,85) ; Thévenot, *FN, 5 654 (11,41) ; Maurer, PS, 4 030* (8,13) ; Canard, LO, 1 132 (2,28) ; Siméoni, PC, *1 013 (2,04).*
Prés. 1995 : A., 17,32. Balladur, 16 077 (27,17) ; Le Pen, 14 496 (24,49) ; Chirac, 9 934 (16,78) ;

Abréviations et sigles

LES RÉSULTATS du premier tour des élections législatives sont présentés par région. L'Ile-de-France figure dans le premier cahier du journal, les autres régions dans ce second cahier. Pour chaque région sont indiqués le nombre de sièges à pourvoir et le score obtenu au premier tour par les neuf candidats à l'élection présidentielle de 1995. Au sein de chaque région, les départements sont classés par ordre alphabétique.

Pour chaque département, après le nombre de sièges à pourvoir, nous présentons, le cas échéant, les candidats élus ou réélus dès le premier tour, le nom des députés sortants, en mentionnant ceux qui ne se représentent pas ou qui se représentent comme suppléant.

Pour chaque circonscription, les résultats sont suivis, le cas échéant, du rappel des résultats d'élections législatives partielles depuis mars 1993, du premier tour des élections législatives du 21 mars 1993, et des résultats du premier tour de l'élection présidentielle du 23 avril 1995.

MANDATS
a.d. : ancien député.
adj.m. : adjoint au maire.
a.m. : ancien ministre.
a.prés. de la Rép. : ancien président de la République.
a.pr. min. : ancien premier ministre.
c.m. : conseiller municipal.
c.g. : conseiller général.
c.r. : conseiller régional.
d.e. : député européen.
d.s. : député sortant.
m. : maire.
min. : ministre.
pr.c.g. : président de conseil général.
pr.c.r. : président de conseil régional.
sén. : sénateur.
s.d'E. : secrétaire d'Etat.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MAI ET JUIN 1997
4J : Union pour la semaine de 4 jours, de Pierre Larrouturou.
AREV : Alliance rouge et verte.
aut. : autonomistes.
CAP : Convention pour une alternative progressiste.
CPNT : Chasse, pêche, nature, traditions.
div. : divers (inclassables, ni de droite ni de gauche).
div.d. : divers droite.
div.g. : divers gauche.
EC : Ecologie citoyenne (regroupement des mouvements de Noël Mamère et *d'Yves Pietrasanta*)
écol. : divers écologistes.
ext.d. : extrême droite.
ext.g. : extrême gauche.
FN : Front national.
GE : Génération écologie, de Brice Lalonde.
IR : Initiative républicaine.
ind. : indépendantistes.
LDI-CNIP : La droite indépendante-Centre national des indépendants et paysans, d'Olivier d'Ormesson.
LDI-MPF : La droite indépendante-Mouvement pour la France, de Philippe de Villiers.
LCR : Ligue communiste révolutionnaire.
LO : Lutte ouvrière.
MDC : Mouvement des citoyens.
MDR : Mouvement des réformateurs, de Jean-Pierre Soisson.
MEI : Mouvement écologiste indépendant, d'Antoine Waechter.
nat. : nationalistes.
NE : Les Nouveaux Écologistes.
PC : Parti communiste.
PCG : Parti communiste de Guadeloupe.
PCM : Parti communiste de Martinique.
PCR : Parti communiste réunionnais.
PH : Parti humaniste.
PLN : Parti de la loi naturelle.
PNR : Parti national républicain.
PPDG : Parti progressiste démocratique guadeloupéen.
PPL : Parti pour la liberté, de Claude Reichman.
PPM : Parti progressiste martiniquais.
PRS : Parti radical-socialiste.
PS : Parti socialiste.
PSG : Parti socialiste guyanais.
PT : Parti des travailleurs.
Rég. : régionalistes.
RPR : Rassemblement pour la République.
UDF : Union pour la démocratie française.
UDF-AD : adhérents directs de l'UDF.
UDF-FD : Force démocrate.
UDF-PPDF : Parti populaire pour la démocratie française.
UDF-PR : Parti républicain.
UDF-rad. : Parti radical.
Verts.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1993
ADFP : Alliance des Français pour le progrès.
ADUA : Association des usagers de l'ad*ministration et des services publics.*
ANC : Accolta naziunale Corsa (nationalistes corses).
AP : Alliance populaire.
CN : Corsica naziune (nationalistes corses).
DCF : Démocratie chrétienne française.
EE : Entente des écologistes (Verts et GE).
FLNKS : Front de libération nationale kanak et socialiste.
Maj. p. : Majorité présidentielle.
MD : Mouvement des démocrates.
MPA : Mouvement pour l'autodétermination.
MRG : Mouvement des radicaux de gauche.
NAR : Nouvelle Action Royaliste.
NS : Nouvelle Solidarité.
RDRP : Rassemblement des démocrates et républicains de progrès.
RLB : Ras le bol.
SEGA : Solidarité écologie gauche alternative.
UDB : Union démocratique bretonne.
UDF-CDS : Centre des démocrates sociaux (devenu Force démocrate).
UDF-P et R : Clubs perspectives et réalités (devenus PPDF).
UDF-PSD : Parti social-démocrate (a fusionné avec FD).
UDI : Union des indépendants.
UED : Union écologie démocratie.
UPF : Union pour la France.

– La mention « app. » signale les candidats *qui sont proches d'un parti sans y* adhérer.
– *La mention « diss. » signale les candi*dats qui n'ont pas l'investiture de leur parti, qui en ont été exclus, ou qui s'en sont mis « en congé ».

Jospin, 8 493 (14,35); de Villiers, 2 940 (4,96); Laguiller, 2 838 (4,79); Voynet, 2 302 (3,89); Hue, 1 887 (3,18); Cheminade, 205 (0,34).

4e - Huningue
L, 65 185; V., 43 037; A., 33,97
B. et N., 2 159; E., 40 878.

Ball. : Jean Ueberschlag, RPR, d.s., m. de Saint-Louis, 15 353 (37,55); Pascal Tresch, FN, 6 621 (16,19); Monique Wiederkehr, PS, 6 163 (15,07); *Jean-Luc Johaneck, div.,* 4 746 (11,61); Hubert Schneider, rég., 1 729 (4,22); Jean-Michel Agrimont, GE, 1 402 (3,42); Ralph Wicky, MEI, 1 391 (3,40); Marie-Noëlle Weber-Kopp, LDI-MPF, 1 255 (3,07); Patrice Ciuti, LO, 920 (2,25); Michel Labarre, PC, 798 (1,95); Maria Wagner, div., 500 (1,22).

Lég. 1993 : A., 34,28. Ueberschlag, RPR, 18 944 (47,16); Yung, FN, 4 625 (11,51); Forestier, Verts, 4 356 (10,84); Delbarre, PS, 3 678 (9,15); Simon, MD, 3 268 (8,13); Schneider, ext. d., 3 065 (7,63); Freynet, NE, 1 553 (3,86); Loux, PC, 677 (1,68).
Prés. 1995 : A., 20,92. Balladur, 13 364 (26,60); Le Pen, 11 568 (23,03); Chirac, 9 157 (18,23); Jospin, 7 800 (15,53); de Villiers, 2 445 (4,86); *Laguiller, 2 363 (4,70);* Voynet, 1 941 (3,86); Hue, 1 425 (2,83); Cheminade, 161 (0,32).

5e - Mulhouse Est, Ouest, Sud
L, 51 334; V., 32 901; A., 35,90
B. et N., 1 303; E., 31 598.

Ball. : Jean-Marie Bockel, PS, a.min., a.d., *c.g., m. de Mulhouse, 9 298 (29,42); Gé*rard Freulet, FN, a.d., c.r., c.m. de Mulhouse, 8 472 (26,81); Joseph Klifa, UDF-FD, d.s., *6 938 (21,95); Robert Ar*naud, div. d., c.m. de Mulhouse, 1 514 (4,79); Gilbert Caristan-Lentin, GE, 1 085 (3,43); Robert Hoppe, MEI, 920 (2,91); Françoise Ruch, LO, 897 (2,83); Auguste Bechler, PC, 667 (2,11); Claude Vuillard, LDI-MPF, 565 (1,78); Eric Schweitzer, MDR, 447 (1,41); Abdelkader Djenad, div., 286 (0,90); Jean-Marie Vigouret, MDC, c.m. de Mulhouse, 281 (0,88); Walter Anstett, div. d., 228 (0,72).

Lég. 1993 : A., 35,23. Klifa, UDF-PSD, 9 315 (28,63); Bockel, PS, 7 732 (23,76); Freulet, FN, 6 921 (21,27); Muller, Verts, 3 257 (10,01); Sekula, UDF-rad. diss., 1 136 (3,49); Antoine, NE, 1 135 (3,48); Frey, RLB, 1 116 (3,43); Bechler, *PC, 597 (1,83); Anstett, div. d., 469 (1,44);* Rolandez, LO, 424 (1,30); Holler, div. g., 312 (0,95); Me Mougamadou, PLN, 121 (0,37).
Prés. 1995 : A., 23,73. Le Pen, 9 684 (24,41); Balladur, 9 269 (23,37); Jospin, 7 856 (19,80); Chirac, 6 697 (16,88); Laguiller, 1 965 (4,95); Voynet, 1 418 (3,57); Hue, 1 337 (3,37); de Villiers, 1 329 (3,35); Cheminade, 106 (0,26).

6e - Mulhouse Nord
L, 68 470; V., 45 408; A., 33,68
B. et N., 2 038; E., 43 370.

Ball. : Jean-Jacques Weber, UDF-FD, d.s., pr. c.g., m. de Sausheim, 13 082 (30,16); Joseph Spiegel, PS, c.r., c.g., m. de Kingersheim, 12 474 (28,76); *Aldo Zasio, FN,* c.m. de Mulhouse, 9 936 (22,90); Serge Becq, GE, 1 267 (2,92); Yann Flory, MEI, 1 216 (2,80); Jean Kaspar, div. g., 1 151 (2,65); Eric Morel, PC, 1 071 (2,46); Jean-Marie Pheulpin, LO, 1 053 (2,42); Sylvie Manchon, LDI-MPF, 801 (1,84); Charasdine Lamouchi, div., 664 (1,53); Jean-Claude Vinel, div., c.m. de Kingersheim, 371 (0,85); Daniel Lander, MDC, c.m. de Mulhouse, 284 (0,65).

Lég. 1993 : A., 33,44. Weber, UDF-CDS, 18 394 (43,01); Thévenot, FN, 7 736 (18,09); Duffau, div. g., 6 942 (16,23); Winterhalter, SEGA, 3 686 (8,61); Lyons, NE, 2 237 (5,23); Spiegel, PS, 1 702 (3,98); Muth, PC, 1 161 (2,71); Pheulpin, LO, 906 (2,11).
Prés. 1995 : A., 21,75. Le Pen, 14 994 (28,54); Jospin, 10 351 (19,70); Balladur, 10 186 (19,39); Chirac, 8 099 (15,42); Laguiller, 2 825 (5,37); *Hue, 2 311 (4,40); de Villiers, 1 885 (3,58);* Voynet, 1 717 (3,26); Cheminade, 152 (0,28).

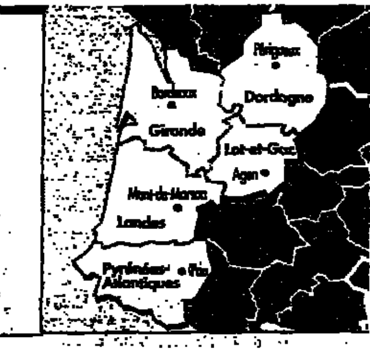
7e - Cernay
L, 66 482; V., 46 601; A., 29,90
B. et N., 2 417; E., 44 184.

Ball. : Jean-Pierre Baeumler, PS, a.d., c.r., m. de Thann, 12 380 (28,01); Michel Habig, RPR, d.s., c.g., m. d'Ensisheim, 12 158 (27,51); Jean-Marie Schneider, FN, c.m. de Cernay, 10 013 (22,66); Jacques Muller, Verts, c.m. de Wattwiller, 2 411 (5,45); Jacques Cordonnier, rég., c.r., 1 844 (4,17); Judith Siboni, div., 1 636 (3,70); Aimé Sense, LO, 1 530 (3,46); Aimé Muré, PC, 1 362 (3,08); Jean-Jacques Gonneau, LDI-MPF, 850 (1,92).

Lég. 1993 : A., 30,10. Habig, RPR, 12 619 (30,15); Baeumler, PS, 9 642 (23,04); Schneider, FN, 7 163 (17,11); Waechter, Verts, 7 158 (17,10); Lourdel, PC, 1 380 (3,29); Sanjuan, div. d., 1 331 (3,18); Sense, LO, 1 115 (2,66); *Triponel, CNI, 759 (1,81); Loup, NE, 682 (1,63).*
Prés. 1995 : A., 19,28. Le Pen, 14 058 (27,31); Balladur, 10 167 (19,75); Jospin, 10 050 (19,52); Chirac, 7 331 (14,24); Laguiller, 3 024 (5,87); Hue, 2 571 (4,99); de Villiers, 2 147 (4,17); Voynet, 1 945 (3,77); Cheminade, 175 (0,34).

AQUITAINE

(27 sièges)



Prés. 1995 : Jospin, 26,90 ; Chirac, 21,42 ; Balladur, 17,69 ; Le Pen, 11,25 ; Hue, 9,42 ; *Laguiller, 5,31 ; de Villiers, 4,69 ; Voynet,* 3,04 ; Cheminade, 0,28.

La majorité sortante – qui, depuis 1993 détenait vingt-trois des vingt-sept sièges aquitains –, et singulièrement le RPR, enregistre une érosion sensible, qui se combine à une forte poussée de la gauche. La poursuite de ces deux phénomènes pourrait entraîner une inversion du rapport de forces dans une région qui compte plusieurs ministres, dont le chef du gouvernement, Alain Juppé, en ballottage délicat à Bordeaux. François Bayrou et Alain Lamassoure, dans les Pyrénées-Atlantiques, sont dans une situation plus enviable que Jean-Jacques de Perretti en Dordogne, sérieusement menacé par un candidat communiste. Le PS pourrait conquérir entièrement les Landes et gagner plusieurs sièges en Gironde.

DORDOGNE (4)

■ *Après la vague bleue de 1993, la Dordogne a retrouvé son profil traditionnel, et redonné l'avantage à la gauche. Les quatre députés sortants RPR sont en effet en ballottage difficile.* La surprise vient sans conteste du véritable vote-sanction enregistré par le ministre de l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti, situation qui rappelle celle de Roland Dumas (PS) en 1993. En Nord-Dordogne, si Frédéric de Saint-Sernin retrouve au second tour le communiste René Dutin, le rapport de forces a changé, notamment en raison du score important réalisé cette fois par le socialiste Bernard Cazeau, devenu en 1994 président du conseil général. A Bergerac, le RPR Daniel Garrigue affrontera Michel Suchod, le secrétaire général du Mouvement des citoyens, qui espère retrouver son siège perdu en 1993. Enfin, le duel s'annonce très serré dans la 1re circonscription, Périgueux, où le PS enregistre son meilleur *résultat départemental.*

Sortants : François Roussel, RPR ; *Daniel Garrigue, RPR ;* Frédéric de Saint-Sernin, RPR ; Dominique Bousquet, suppléant de Jean-Jacques de Peretti, *nommé au gouvernement* le 18 mai 1995, se représente comme suppléant de M. de Peretti.

1re - Périgueux
L, 71 525; V., 52 900; A., 26,03
B. et N., 2 842; E., 50 058.

Ball. : François Roussel, RPR, d.s., m. de Neuvic, 17 141 (34,24); Michel Dasseux, PS, c.g., m. de Coulounieix-Chamiers, 15 908 (31,77); Annick Le Goff, PC, 7 825 (15,63); Michel Courtois, FN, c.r., c.m. de Villars, 4 377 (8,74); Claude Labetaa, Verts, 1 521 (3,03); Jean-Michel Jullien, GE, 1 501 (2,99); Jean-Michel Jardry, LDI-CNIP, 997 (1,99); Yves Crespin, 4J, 788 (1,57).

Lég. 1993 : A., 26,69. Roussel, RPR, 21 563 (43,08); Bioulac, PS, 10 761 (21,50); Salon, PC, 6 917 (13,82); Merchadou, GE, 3 390 (6,77); Ricard, FN, 3 262 (6,51); Jardry, UDF-PR diss., 1 715 (3,42); Cabirol, NE, 1 374 (2,74); Chasseriaud, MDC, 1 066 (2,13).
Prés. 1995 : A., 18,08. Jospin, 14 944 (25,94); Chirac, 13 392 (23,25); Hue, 8 852 (15,36); Balladur, 8 616 (14,95); Le Pen, 4 926 (8,55); Laguiller, 2 508 (4,35); de Villiers, 2 494 (4,33); Voynet, 1 719 (2,98); Cheminade, 150 (0,26).

2e - Bergerac
L, 77 053; V., 55 052; A., 28,55
B. et N., 3 417; E., 51 635.

Ball. : Daniel Garrigue, RPR, d.s., m. de Bergerac, 16 102 (31,18); Michel Suchod, MDC, a.d., 9 468 (18,33); Christiane Doré, PS, 7 978 (15,45); Léon-Pierre Durin, FN, 6 811 (13,19); Michel Bourgeois, PS diss., c.g., 6 014 (11,64); Roger Morand-Monteil, *LDI-MPF, 1 970 (3,81);* Patrick Cozza, MEI, 1 592 (3,08); François Pontalier, rég., 920 (1,78); Claude Garello, 4J, 780 (1,51).

Lég. 1993 : A., 27,60. Trayssac, UDF, 12 729 (24,61); Garrigue, RPR diss., 7 446 (14,39); Suchod, MDC, 6 978 (13,49); Boisvert, PS, 4 879 (9,43); *Sapir, PC, 4 548 (8,79);* Baconnet, FN, 4 375 (8,45); Goustat, CPNT, 4 272 (8,25); Lade, Verts, 3 438 (6,64); Clamens, div., 1 137 (2,19); Cozet, LO, 884 (1,70); Le Guen, NE, 716 (1,38); *Roux, AP, 321 (0,62).*
Prés. 1995 : A., 17,91. Jospin, 15 085 (24,95); Chirac, 13 224 (21,87); Balladur, 9 789 (16,19); Le Pen, 6 987 (11,55); Hue, 6 663 (11,02); de Villiers, 3 582 (5,92); Laguiller, 3 002 (4,96); Voynet, 1 938 (3,20); Cheminade, 176 (0,29).

3e - Nontron
L, 70 957; V., 56 080; A., 20,96
B. et N., 3 174; E., 52 906.

Ball. : Frédéric de Saint-Sernin, RPR, d.s., c.g., adj. m. de Nontron, 18 377 (34,73); René Dutin, PC, c.g., m. de Saint-Estèphe, 13 976 (26,41); Bernard Cazeau, PS, pr. c.g., c.r., m. de Ribérac, 13 455 (25,43); Gérard Lebrun, FN, 3 573 (6,75); Jean-Louis Chanseau, GE, 2 157 (4,07); Robert Rigaud, LDI-MPF, 1 291 (2,44); Gilles Lemonnier, PPL, 77 (0,14).

Lég. 1993 : A., 22,14. De Saint-Sernin, RPR, 18 323 (34,40); Dutin, PC, 12 983 (24,37); Cazeau, PS, 9 136 (17,15); Laviale, UDF-rad., 5 425 (10,18); Courtois, FN, 3 171 (5,95); Vidal, GE, 2 579 (4,84); Le Guay, MDC, 1 066 (2,00); Feymendy, NE, 576 (1,08).
Prés. 1995 : A., 15,52. *Chirac,* 16 104 (27,31); Jospin, 14 002 (23,75); Hue, 9 326 (15,82); Balladur, 7 831 (13,28); Le Pen, 4 408 (7,47); de Villiers, 3 184 (5,40); Laguiller, 2 352 (3,99); Voynet, 1 345 (2,62); Cheminade, 197 (0,33).

4e - Sarlat-la-Canéda
L, 80 289; V., 61 187; A., 23,79
B. et N., 3 488; E., 57 699.

Ball. : Jean-Jacques de Peretti, RPR, min., c.g., m. de Sarlat, 19 186 (33,25); Germinal Peiro, PS, c.g., m. de Castelnaud-la-Chapelle, 16 914 (29,31); Jacques Auzou, PC, c.g., m. de Boulazac, 11 953 (20,71); Gérard de Lesquen, FN, 4 736 (8,20); Philippe d'Eaubonne, GE, 1 429 (2,47); Alain Armagnac, Verts, 1 416 (2,45); Ludovic Garreau, LDI-MPF, c.m. de Montpon-Menestrol, 1 284 (2,22); Franck Desdemaines-Hugon, MEI, 781 (1,35).

Lég. 1993 : A., 23,84. De Peretti, RPR, 24 879 (43,32); *Dumas, PS,* 12 956 (22,56); Delmon, PC, 9 901 (17,24); Daurlac, GE, 3 773 (6,57); de Lesquen du Plessis Casso, FN, 3 561 (6,20); Labroue, MRG diss., 1 172 (2,04); Delezay, *MDC, 778 (1,35); David, NE, 400 (0,69).*
Prés. 1995 : A., 16,15. Chirac, 18 988 (28,88); Jospin, 16 780 (25,52); Hue, 9 512 (14,47); Balladur, 7 444 (11,32); Le Pen, 4 947 (7,52); de Villiers, 3 092 (4,70); Laguiller, 2 758 (4,19); Voynet, 2 011 (3,06); Cheminade, 196 (0,29).

GIRONDE (11)

■ Les socialistes reviennent en force en Gironde : cinq des six sièges conquis par *la droite en 1993 sont en ballottage défa*vorable pour les sortants. La situation est incertaine à Bordeaux-Centre où se présente *Alain Juppé,* qui obtient un score relativement faible face à Gilles Savary (PS) et ne pourra l'emporter qu'avec l'appoint des voix *du FN. Si le RPR Jean Val*leix a une bonne chance de retrouver son siège au Bouscat, le maire de Bègles, *Noël Mamère (Ecologie citoyenne),* avec le soutient du PS, devrait vaincre son adversaire RPR, à condition de bénéficier des voix des communistes avec qui il entretient des relations difficiles. A Cenon, une circonscription traditionnellement de gauche, le score de Conchita Lacuey (PS) est médiocre comparé à celui qu'avait obtenu, en 1993, le député sortant, Pierre Garmendia (PS). Mme Lacuey devrait l'emporter grâce aux voix du socialiste dissident Jean-Pierre Soubie.
Le maire PS de Mérignac, Michel Sainte-Marie, devrait battre facilement l'UDF Pierre Favre. A Blanquefort, l'élection s'annonce plus que difficile pour le député sortant Xavier Pintat (UDF-PR). Comme à Arcachon, où François Deluga (PS) se mesure au sortant Robert Cazalet (UDF-PR), et à Langon où le RPR Philippe Dubourg aura du mal à conserver son siège face à Odette Trupin. A Libourne, Gilbert Mitterrand (PS), le fils de l'ancien président de la République, devrait retrouver son siège perdu en 1993. A Blaye le jeune député Daniel Picotin (UDF-rad.) risque de rendre sa place à Bernard Madrelle (PS), présent dans la circonscription depuis 1978.

Sortants : Jean Valleix, RPR ; Jacques Chaban-Delmas, RPR, n.r.s.p. ; Jean-Claude Barran, RPR, devenu député le 3 septembre 1993, en remplacement de Gérard Castagnera, RPR, décédé ; Pierre Garmendia, PS, n.s.r.p. ; Xavier Pintat, UDF-PR ; Pierre Favre, UDF-PR ; Pierre Ducout, PS ; Robert Cazalet, UDF-PR ; Philippe Dubourg, RPR ; Jean-Claude Bireau, RPR ; Daniel Picotin, UDF-rad.

1re - Bordeaux Nord
L, 69 953; V., 46 981; A., 32,83
B. et N., 1 897; E., 45 084.

Ball. : Jean Valleix, RPR, d.s., m. du Bouscat, 16 950 (37,59); Béatrice Desaigues, PS, 11 725 (26,00); Jacques Colombier, FN, c.r., c.m. de Bordeaux, 5 095 (11,30); Vincent Maurin, PC, 3 048 (6,76); Stéphane de Bentzmann, LDI-MPF, c.m. du Bouscat, 1 746 (3,87); Valérie Le Goff, Verts, 1 138 (2,52); Denis Lacoste, LO, 881 (1,95); Daniel Fedou, div. d., 815 (1,80); Chantal Ballias, GE, 700 (1,55); Gérard Albouy, 4J, 691 (1,53); Jean-Jacques Rabeisen, MEI, adj. m. de Bruges, 562 (1,24); François Fournier, MDC, 557 (1,23); Micheline Garuz, NE, 429 (0,95); Catherine Durin, LCR, 417 (0,92); Claudine Copin, LO diss., 243 (0,53); Marie-Line Touya, PLN, 87 (0,19).

Lég. 1993 : A., 33,12. Valleix, RPR, 21 042 (46,89); Dusseau, PS, 8 226 (18,33); Colombier, FN, 5 457 (12,16); Duchêne, Verts, 4 883 (10,88); Maurin, PC, 2 814 (6,27); Garuz, NE, *1 119 (2,49); Lacoste, LO, 1 073 (2,39); Girard,* PLN, 261 (0,58).
Prés. 1995 : A., 21,14. Jospin, 13 404 (24,25); Chirac, 13 005 (23,53); Balladur, 12 096 (21,88); Le Pen, 5 989 (10,83); Hue, 3 619 (6,54); Laguiller, 2 903 (5,25); de Villiers, 2 447 (4,42); Voynet, 1 681 (3,04); Cheminade, 117 (0,21).

2e - Bordeaux Centre
L, 50 659; V., 32 483; A., 35,87
B. et N., 962; E., 31 521.

Ball. : Alain Juppé, RPR, pr. min., m. de Bordeaux, 12 158 (38,57); Gilles Savary, PS, c.m. de Bordeaux, 8 827 (28,00); Pierre Sirgue, FN, a.d., c.m. de Bordeaux, 3 196 (10,13); Claude Mellier, PC, c.m. de Bordeaux, 1 866 (5,91); Dominique Prost, Verts, c.r., 1 175 (3,72); Corinne Benand, GE, 1 029 (3,26); René Picard, LDI-MPF, 970 (3,07); Grégoire Théry, div., 618 (1,96); Richard Zeboulon, div., 531 (1,68); Bernard Couturier, LCR, 529 (1,67); Jean-Michel Gautheron, 4J, 365 (1,15); José Darroquy, div., 114 (0,36); Jacques Delmas, rég., 90 (0,28); Philippe Dubern, div. d., 31 (0,09); Serge Diaz, PLN, 22 (0,06).

Lég. 1993 : A., 37,68. Chaban-Delmas, RPR, 12 861 (41,66); Sirgue, FN, 3 927 (12,72); Jault, PS diss., 3 885 (12,58); Hurmic, GE, 3 287 (10,65); Fédou, div. d., 1 818 (5,89); Mellier, PC, 1 787 (5,79); Tournier, MRG, 1 426 (4,62); Guérini, écol., 692 (2,24); Roche, UED, 671 (2,17); Couturier, ext. g., 426 (1,38); Sinck, PLN, 85 (0,27).
Prés. 1995 : A., 23,77. Jospin, 10 102 (25,67); Chirac, 9 259 (23,53); Balladur, 8 481 (21,55); *Le Pen, 3 834 (9,74);* Laguiller, 2 264 (5,75); Hue, 2 109 (5,36); de Villiers, 1 639 (4,16); Voynet, 1 570 (3,99); Cheminade, 88 (0,22).

3e - Bordeaux Sud
L, 63 175; V., 43 156; A., 31,68
B. et N., 1 602; E., 41 554.

Ball. : Noël Mamère, EC, d.e., m. de Bègles, 14 131 (34,00); Jean-Claude Barran, RPR, d.s., c.g., 10 380 (24,97); Jean-Jacques Paris, PC, c.g., c.m. de Bègles, 6 892 (16,58); Henri Lastrade, FN, 4 266 (10,26); Philippe Coat, GE, 1 022 (2,45); *Solange Texier, LO, 987 (2,37); Elzéar de* Sabran-Ponteves, LDI-CNIP, 835 (2,00); François Joly, MDC, 785 (1,88); Mathieu Boye, *4J, 765 (1,84); Marie-Claude* Noël, MEI, 696 (1,67); Monique Nicolas, LCR, 533 (1,28); Gérard Barthélémy, LO diss., *262 (0,63).*

Lég. 1993 : A., 32,46. Castagnera, RPR, 13 602 (33,30); Barrande, PS, 7 444 (18,22); Mamère, *GE, 7 232 (17,70); Guilhamet, PC, 5 518* (13,51); Lestrade, FN, 3 886 (9,51); Coycaut, NE, 841 (2,05); Barthélemy, LO, 774 (1,89); Boutareaud, PT, 454 (1,11); Wendzinski, UED, 422 (1,03); Nicolas, ext. g., 314 (0,76); Georget, MD, 231 (0,56); Assante, PLN, 114 (0,27); Verdière, div. d., 6 (0,01).
Prés. 1995 : A., 21,64. Jospin, 15 023 (30,19); Chirac, 8 278 (16,64); Balladur, 7 994 (16,06); Hue, 6 093 (12,24); Le Pen, 5 463 (10,98); Laguiller, 3 260 (6,55); Voynet, 1 848 (3,71); de Villiers, 1 656 (3,32); Cheminade, 134 (0,26).

4e - Cenon
L, 72 638; V., 50 849; A., 29,99
B. et N., 2 141; E., 48 708.

Ball. : Conchita Lacuey, PS, adj. m. de *Floirac, 12 588 (25,84); Jean-Pierre Fa*vroul, RPR, m. de Bouliac, 9 213 (18,91); Jean-Pierre Soubie, PS diss., m. de *Tresses, 7 485 (15,36); Michel Munier, FN,* c.m. de Cenon, 7 200 (14,78); Didier Iglesias, PC, adj. m. de Floirac, 5 106 (10,48); *Aline Bathélémy, LO, 1 215 (2,49);* Renaud Gabaude, LDI-MPF, 1 202 (2,46); Pascal Scazza, Verts, 1 123 (2,30); Gilles *Fernandez, GE, 1 036 (2,12); Dominique* Petit, 4J, 663 (1,36); Maurice Mainhagu, LCR, 547 (1,12); Franck Poitou, MEI, 539 (1,10); Pascal Teillet, PT, 461 (0,94); Francis Dubuc, LO diss., 330 (0,67).

Lég. 1993 : A., 31,61. Garmendia, PS, 14 639 *(32,45); Favroul, RPR, 12 260 (27,18); Munier,* FN, 6 192 (13,72); Iglesias, PC, 4 387 (9,72); Le Bars, Verts, 3 764 (8,34); Brugère, LO, 1 279 (2,83); Radi, UED, 778 (1,72); Legrand, NE, 648 (1,43); Rauzier, rég., 586 (1,29); Gavoille, div., 569 (1,26).
Prés. 1995 : A., 19,90. Jospin, 17 693 (30,73); Le Pen, 9 142 (15,88); Chirac, 8 930 (15,51); Balladur, 7 281 (12,64); Hue, 6 678 (11,60); Laguiller, 3 985 (6,92); de Villiers, 2 118 (3,67); Voynet, 1 615 (2,80); Cheminade, 127 (0,22).

5e - Blanquefort
L, 79 675; V., 56 289; A., 29,35
B. et N., 2 767; E., 53 522.

Ball. : Pierre Brana, PS, a.d., c.g., m. d'Eysines, 18 024 (33,67); Xavier Pintat, UDF-PR, d.s., c.g., m. de Soulac-sur-mer, 16 846 (31,47); Jean-Philippe Lavalette, FN, 7 898 (14,75); Conchita Cimbron, PC, c.m. de *Pauillac, 4 071 (7,60); Annie Gail*lat, Verts, 1 503 (2,80); Monique Toulet-Bayti, 4J, 966 (1,80); Christian Grimbert, *LO diss., 955 (1,78); Jean-Pierre Baillargé,* MDC, 869 (1,62); Régis di Giulio, LDI-CNIP, 842 (1,57); Stéphane Saubusse, *MEI, 726 (1,35); Lionel Mostolat, NE, 677* (1,26); Christian Joubert, PRS, 145 (0,27).

Lég. 1993 : A., 29,39. Pintat, UDF-PR, 19 113 *(36,81); Brana, PS, 11 334 (21,83);* Sabarot, CPNT, 7 173 (13,81); Lavalette, FN, 5 174 (9,96); Cimbron, PC, 3 098 (5,96); Lapère, GE, 2 999 (5,77); Mostolat, NE, 1 626 (3,13); Grimbert, LO, 1 401 (2,69).
Prés. 1995 : A., 19,86. Jospin, 16 257 (26,01); Chirac, 11 421 (18,27); Balladur, 11 089 (17,74); Le Pen, 9 633 (15,41); Hue, 5 065 (8,10); Laguiller, 3 770 (6,03); de Villiers, 3 413 (5,46); Voynet, 1 660 (2,65); Cheminade, 187 (0,29).

6e - Mérignac
L, 74 142; V., 51 771; A., 30,17
B. et N., 2 209; E., 49 562.

Ball. : *Michel Sainte-Marie, PS,* a.d., m. de Mérignac, 18 415 (37,15); Pierre Favre, UDF-PR, d.s., c.g., m. de Saint-Jean-d'Illac, 14 834 (29,93); François-Régis Taveau, FN, c.r., c.m. de Mérignac, 5 186 (10,46); Denis Lacoste, PC, adj. m. de Mérignac, 3 598 (7,25); Xavier Svalm, Verts, 1 595 (3,21); Stéphane Lacaze, GE, 1 468 (2,96); Nelly Malaty, LO, 1 429 (2,88); Jean-Georges Meyniac, LDI-CNIP, c.c., 943 (1,90); Philippe Ori, 4J, 940 (1,89); Stéphane Leclair, MDC, 581 (1,17); Guy Lafon, LO diss., 316 (0,63); Alain Rocher, IR, c.m. de Saint-Médard-en-Jalle, 195 (0,39); Thierry Le Floch, PLN, 62 (0,12).

Lég. 1993 : A., 28,43. Favre, UDF-PR, 16 341 (34,19); Sainte-Marie, PS, 15 812 (33,09); Taveau, FN, 5 114 (10,70); Prost, GE, 4 049 (8,47); Proudhom, PC, 2 706 (5,66); Lajouveigne, NE, 1 106 (2,31); Malaty, LO, 979 (2,04); Thévenon, div., 533 (1,11); Vergé, PT, 458 (0,95); Jacquet, AP, 447 (0,93); Le Floch, PLN, 237 (0,49).
Prés. 1995 : A., 18,66. Jospin, 17 175 (28,99); Chirac, 12 053 (20,34); Balladur, 10 227 (17,26); Le Pen, 6 837 (11,54); Hue, 4 520 (7,63); Laguiller, 3 811 (6,43); de Villiers, 2 413 (4,07); Voynet, 2 048 (3,45); Cheminade, 153 (0,25).

7e - Pessac
L, 83 589; V., 58 643; A., 29,84
B. et N., 2 446; E., 56 197.

Ball. : Pierre Ducout, PS, d.s., c.g., m. de Cestas, 23 219 (41,31); Michel Dufranc, RPR, c.r., m. de La Brède, 14 883 (26,48); Maurice Le Gentil, FN, 5 647 (10,04); Bernard Allemandou, PC, c.m. de Pessac, 4 328 (7,70); Jean-Pierre Dufour, Verts, c.r., 1 946 (3,46); Jean-Pierre Durand, LO, 1 479 (2,63); François Roche, 4J, 1 062 (1,88); Maurice Weber-Holtzsherer, LDI-CNIP, 1 061 (1,88); Marie-Pascale Seailles, GE, 961 (1,71); Geneviève Andueza, MEI, c.r., 863 (1,53); Philippe Brugère, LO diss., 552 (0,98); Roland Caubet, MDR, 196 (0,34).

Lég. 1993 : A., 30,32. Letamendia, UDF-CDS, 16 672 (31,39); Ducout, PS, 15 772 (29,69); Le Gentil, FN, 5 091 (9,58); Dufour, Verts, 5 030 (9,47); Gomez, PC, 3 563 (6,70); Dufranc, *CPNT, 3 044 (5,73);* Lafon, LO, 1 390 (2,61); Haye, UED, 1 207 (2,27); Aoustin, NE, 1 107 (2,08); Thollier, PLN, 219 (0,41); Lamoine, div., 12 (0,02); Laden, div. d., 4 (0,00).
Prés. 1995 : A., 19,28. Jospin, 19 810 (30,21); Chirac, 12 636 (19,27); Balladur, 10 616 (16,19); Le Pen, 7 178 (10,94); Hue, 5 573 (8,50); Laguiller, 4 686 (7,14); de Villiers, 2 504 (3,82); Voynet, 2 396 (3,65); Cheminade, 159 (0,24).

8e - Arcachon
L, 91 571; V., 64 989; A., 29,02
B. et N., 2 969; E., 62 020.

Ball. : François Deluga, PS, m. du Teich, 20 505 (33,06); Robert Cazalet, UDF-PR, d.s., c.g., 15 355 (24,75); Claude Espied, UDF-PPDF diss., c.r., 8 612 (13,88); Colette Monier, FN, 7 796 (12,57); Pierre Cleaz, PC, c.m. d'Arcachon, 4 021 (6,48); Jack Hennequin, LDI-CNIP, 1 939 (3,12); Michel Daverat, Verts, 1 189 (1,91); Jean-Jacky Magné, GE, 1 084 (1,74); Claude Pommier, 4J, 768 (1,23); Jean-Pierre Brieux, MEI, 638 (1,02); Jean-Pierre Ferrard, PLN, 113 (0,18).

Lég. 1993 : A., 29,35. Cazalet, UDF-PR, 21 820 (36,47); Acot-Mirande, PS, 10 548 (17,63); Seinlary, CPNT, 6 588 (11,01); Gamelin, FN, 6 047 (10,10); Espied, CNI, 5 314 (8,88); Falguière, GE, 3 514 (5,87); Cléaz, PC, 3 432 (5,73); Porras, NE, 1 342 (2,24); Page, UDF diss., 941 (1,57); Touya, PLN, 284 (0,47).
Prés. 1995 : A., 19,13. Jospin, 18 212 (24,94); Chirac, 15 567 (21,32); Balladur, 15 053 (20,62); Le Pen, 9 507 (13,02); Hue, 5 069 (6,94); de Villiers, 3 876 (5,31); Laguiller, 3 675 (5,03); Voynet, 1 846 (2,52); Cheminade, 192 (0,26).

9e - Langon
L, 86 512; V., 63 550; A., 26,54
B. et N., 3 093; E., 60 457.

Ball. : Philippe Dubourg, RPR, d.s., c.g., m. d'Illats, 17 782 (29,41); Odette Trupin, PS, 16 073 (26,58); Pierre Augey, PC, c.r., m. de Fargues, 10 861 (17,96); Alain de Peretti, FN, c.r., c.m. de Langon, 7 945 (13,14); Dominique Hoffmann, Verts, 1 664 (2,75); Claire Laguérie, LDI-MPF, 1 449 (2,39); Pierre Seguin, GE, 991 (1,63); Jean-Luc Beaumon, MDC, 986 (1,63); Françoise Cittone, MEI, 862 (1,42); Gilles Hutzler, 4J, 826 (1,36); Jacques Margalef, IR, 476 (0,78); Etienne Merop, div., 425 (0,70); Arlette Villattes, PLN, 117 (0,19).

Lég. 1993 : A., 27,94. Dubourg, RPR, 19 910 (33,83); Castagnet, PS, 12 941 (21,99); Augey, PC, 7 956 (13,52); de Peretti, FN, 6 286 (10,68); Magenties, CPNT, 3 735 (6,34); Orives, GE, 3 302 (5,61); Théron, CNI, 2 407 (4,09); Bordier, NE, 1 378 (2,34); Fleurançeau, AP, 373 (0,63); Georget, MD, 281 (0,47); Villattes, PLN, 272 (0,46).
Prés. 1995 : A., 17,66. Jospin, 19 492 (27,88); Chirac, 12 897 (18,44); Balladur, 11 711 (16,75); Le Pen, 9 155 (13,09); Hue, 7 008 (10,02); Laguiller, 3 916 (5,60); de Villiers, 3 539 (5,06); Voynet, 1 970 (2,81); Cheminade, 223 (0,31).

10e - Libourne
L, 72 200; V., 52 079; A., 27,86
B. et N., 2 616; E., 49 463.

Ball. : Gilbert Mitterrand, PS, a.d., m. de Libourne, 19 592 (39,60); Jean-Claude Bireau, RPR, d.s., c.g., m. de Sablons, 15 300 (30,93); Jacques Labégorre, FN, c.r., c.m. de Libourne, 6 979 (14,10); Annie Namin, PC, m. des Billaux, 3 471 (7,01); Joël Rousset, Verts, 1 376 (2,78); Marie-Thérèse Roberti, MEI, 1 331 (2,69); Philippe Garello, 4J, 858 (1,73); Jean-Claude Bossuet, div., 556 (1,12).

Lég. 1993 : A., 28,68. Bireau, RPR, 16 261 (33,48); Mitterrand, PS, 13 731 (28,27); Labegorre, FN, 4 885 (10,06); Arcaraz, PC, 2 767 (5,69); Préaud, div. d., 2 612 (5,37); Chausset, Verts, 2 377 (4,89); Dupuy, CPNT, 2 206 (4,54); Ladreyt, div. d., 1 450 (2,98); Brau, NE, 1 030 (2,12); Roberti, écol., 917 (1,88); Demarcq, div. d., 239 (0,49); Bellocq, div., 83 (0,17); Fernandez, div., 2 (0,00).
Prés. 1995 : A., 19,07. Jospin, 15 721 (27,41); Chirac, 11 949 (20,83); Balladur, 10 087 (17,58); Le Pen, 7 862 (13,70); Hue, 4 360 (7,60); de Villiers, 2 898 (5,05); Laguiller, 2 872 (5,00); Voynet, 1 449 (2,52); Cheminade, 151 (0,26).

11e - Blaye
L, 71 593; V., 52 526; A., 26,63
B. et N., 2 731; E., 49 795.

Ball. : Bernard Madrelle, PS, a.d., c.g., m. de Blaye, 18 830 (37,81); Daniel Picotin, UDF-rad., d.s., c.g., m. de Saint-Ciers-sur-Gironde, 15 166 (30,45); Christian Roche, FN, 6 280 (12,61); Denis Baldès, PC, c.m. de Blaye, 4 138 (8,31); Marie-Hélène Massé, Verts, 1 751 (3,51); Jean-Nicolas Sagaspe, LDI-MPF, 955 (1,91); Serge Brindet, div., 732 (1,47); Philippe Vallart, 4J, 729 (1,46); Frédéric Richou, PNR, 244 (0,49).

Lég. 1993 : A., 28,22. Picotin, UDF-rad., 18 191 (37,70); Madrelle, PS, 14 254 (29,54); Fontaine, FN, 4 349 (9,01); Bergeon, CPNT, 3 953 (8,19); Baldès, PC, 2 823 (5,85); Verret, Verts, 2 572 (5,33); Bousquet, NE, 1 386 (2,87); Charruey, div. d., 717 (1,48).
Prés. 1995 : A., 19,06. Jospin, 16 161 (28,38); Chirac, 10 031 (17,61); Balladur, 9 911 (17,40); Le Pen, 8 012 (14,07); Hue, 4 668 (8,19); Laguiller, 3 289 (5,77); de Villiers, 3 269 (5,74); Voynet, 1 388 (2,43); Cheminade, 216 (0,37).

LANDES (3)

■ La gauche est bien placée pour reprendre les deux circonscriptions qu'elle avait perdues en 1993, Dax et Mont-de-Marsan. Dans la 3e circonscription, Saint-Sever, *Henri Emmanuelli (PS),* ancien ministre, ancien président de l'Assemblée nationale, augmente son score de mars 1993 de plus de 5 points, malgré la présence de huit candidats. Dans la 2e circonscription, Dax, Henri Lalanne (député sortant UDF) est en danger devant le conseiller général de Saint-Vincent-de-Tyrosse et maire de Capbreton, Jean-Pierre Dufau (PS). Dans la 1re circonscription, Mont-de-Marsan, le député sortant, Louis Lauga (RPR), est aussi en ballottage défavorable. Le second tour se jouera en grande partie sur le canton de Parentis-en-Born, où le FN pourrait arbitrer le débat.

Sortants : Louis Lauga, RPR ; Henri Lalanne, UDF-PR ; Henri Emmanuelli, PS, réélu le 19 septembre 1993, après avoir démissionné à la suite de sa mise en examen dans l'affaire URBA.

1re - Mont-de-Marsan
L, 79 098; V., 57 393; A., 27,44
B. et N., 3 058; E., 54 335.

Ball. : *Alain Vidalies, PS, adj. m.* de Mont-de-Marsan, 21 435 (39,44); Louis Lauga, RPR, d.s., 18 417 (33,89); Jean-Paul Paroutand, FN, 5 199 (9,56); *Bernadette* Curculosse, PC, c.m. de Mont-de-Marsan, 4 521 (8,32); Marie-Claire Dupouy, EC, adj. m. de Saint-Pierre-du-Mont, 2 781 (5,11); Guy Bertrand, LDI-CNIP, 1 982 (3,64).

Lég. 1993 : A., 27,23. Lauga, RPR, 22 649 (41,63); Vidalies, PS, 18 772 (34,50); Favrel, FN, 4 909 (9,02); Curculosse, PC, 3 565 (6,55); Carité, Verts, 2 698 (4,96); Courtade, NE, 1 244 (2,28); Gallato, div. d., 561 (1,03).
Prés. 1995 : A., 18,19. Jospin, 19 764 (31,08); Chirac, 13 971 (21,97); Balladur, 11 373 (17,88); *Le Pen, 6 565 (10,32); Hue, 4 786 (7,52);* Laguiller, 2 792 (4,39); de Villiers, 2 770 (4,35); Voynet, 1 392 (2,18); Cheminade, 169 (0,26).

2e - Dax
L, 86 750; V., 61 621; A., 28,96
B. et N., 3 418; E., 58 203.

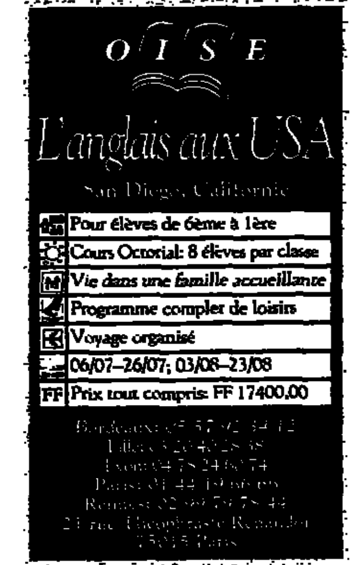
Ball. : *Jean-Pierre Dufau, PS, c.r., c.g., m.* de Capbreton, 21 135 (36,31); Henri Lalanne, UDF-PR, d.s., c.r., 19 558 (33,60); Pierrette Fontenas, PC, c.g., m. de Tarnos, 7 952 (13,66); France Prenat, FN, 5 397 (9,27); Bernard Lauga, Verts, c.m. *de Dax, 3 075 (5,28); Christine Heraud,* LO diss., 1 086 (1,86).

Lég. 1993 : A., 28,25. Lalanne, UDF-PR, 23 119 (40,70); Dufau, PS, 17 357 (30,56); Fontenas, PC, 6 375 (11,22); Prenat, FN, 4 772 (8,40); Papon, GE, 3 345 (5,88); Cassagne, NE, 1 828 (3,21).
Prés. 1995 : A., 18,56. Jospin, 20 666 (30,13); Chirac, 14 300 (20,85); Balladur, 12 436 (18,13); Hue, 6 950 (10,13); Le Pen, 6 311 (9,20); Laguiller, 3 280 (4,78); de Villiers, 2 768 (4,03); Voynet, 1 674 (2,44); Cheminade, 186 (0,27).

3e - Saint-Sever
L, 76 529; V., 59 566; A., 22,16
B. et N., 3 415; E., 56 151.

Ball. : Henri Emmanuelli, PS, d.s., a.min., pr. c.g., 25 943 (46,20); *Pierre Dufourcq,* UDF-rad., c.g., m. de Grenade-sur-Adour, 16 444 (29,28); Yves Lahoun, PC, 6 003 (10,69); Hélène Rochefort, FN, 3 434 (6,11); Jacques Papon, EC, 1 637 (2,91); Michèle Robbe, LDI-MPF, 1 425 (2,53); Rosemarie Le Maire, 4J, 811 (1,44); Paul Lemoine, div. d., 454 (0,80).

19 septembre 1993 : A., 40,91. Henri Emmanuelli, PS, 21 928 (50,21); Jacques de Guénin, UPF-UDF-PR, 16 102 (36,87); André Lafitte, PC, 4 337 (9,93); Martine Lécuyer, FN, 1 298 (2,97).
Lég. 1993 : A., 22,47. Emmanuelli, PS, 23 172 (40,99); de Guénin, UDF, 20 647 (36,52); Lafitte, PC, 5 989 (10,59); Lécuyer, FN, 3 188 (5,64); Lauga, Verts, 2 500 (4,42); Thuillier, *NE, 1 037 (1,82).*
Prés. 1995 : A., 15,06. Jospin, 22 168 (34,81); Chirac, 13 201 (20,72); Balladur, 10 490 (16,47); Hue, 6 924 (10,87); Le Pen, 4 549 (7,14); de Villiers, 2 690 (4,22); Laguiller, 2 222 (3,48); Voynet, 1 274 (2,00); Cheminade, 165 (0,25).



LOT-ET-GARONNE (3)

■ Trois duels serrés s'annoncent entre les députés sortants de la majorité RPR-UDF et les candidats du PS, notamment à Marmande, où Georges Richard (RPR) est en situation délicate face à Gérard Gouzes (PS), ancien président de la commission des lois de l'Assemblée nationale. A Agen, Eddy Marsan (conseiller régional FN) n'a pu atteindre la barre des 12,5 % des inscrits, mais son parti a réalisé des scores supérieurs à ceux de 1993, notamment en Agenais et dans la vallée du Lot (plus de 20 % des voix à Sainte-Livrade). Michel Gonelle (maire RPR dissident de Villeneuve-sur-Lot), qui était pourtant arrivé, il y a quatre ans, en tête des onze candidats au premier tour, devra s'effacer.
Sortants : *Paul Chollet, UDF-FD; Georges Richard, RPR; Daniel Soulage, UDF-FD.*

1re - Agen
L, 76 274; V., 54 921; A., 27,99
B. et N., 3 097; E., 51 824.

Ball. : Alain Veyret, PS, c.g., c.m. d'Agen, 15 695 (30,28); Paul Chollet, UDF-FD, d.s., m. d'Agen, 15 019 (28,98); Eddy Marsan, FN, c.r., c.m. d'Agen, 8 819 (17,01); Marcel Vindis, PC, c.m. de Bon-Encontre, 4 817 (9,29); Isabelle Delgado, div., 2 193 (4,23); Philippe Camou, EC, 2 001 (3,86); Patrick Pouzelgues, LDI-MPF, c.m. d'Agen, 1 599 (3,08); Rose-Marie Schmitt, Verts, adj. m. de Bon-Encontre, 733 (1,41); Gérard Charollois, MEI, 606 (1,16); Eric Touati, div. d., 342 (0,65).

Lég. 1993 : A., 28,43. Chollet, UDF, 20 570 (40,80); Auradou, PS, 9 673 (19,18); Marsan, FN, 8 242 (16,35); Delpont, PC, 5 286 (10,48); Orenstein, Verts, 4 805 (9,53); Peyre, NE, 1 834 (3,63).
Prés. 1995 : A., 18,08. Jospin, 14 724 (24,03); Chirac, 12 173 (19,86); Balladur, 10 538 (17,20); Le Pen, 9 161 (14,95); Hue, 5 918 (9,66); de Villiers, 3 407 (5,56); Laguiller, 3 176 (5,18); Voynet, 1 994 (3,25); Cheminade, 174 (0,28).

2e - Marmande
L, 73 468; V., 54 608; A., 25,67
B. et N., 3 864; E., 50 744.

Ball. : Gérard Gouzes, PS, a.d., c.g., m. de Marmande, 15 355 (30,25); Georges Richard, RPR, d.s., c.r., m. de Miramont, 14 142 (27,86); Georges Clément, FN, c.m. d'Agen, 7 638 (15,05); Jean Querbes, PC, c.r., c.m. de Tonneins, 7 316 (14,41); François Jay, LDI-MPF, 2 322 (4,57); Pierre Salane, Verts, 2 005 (3,95); Rose-Marie Mathevet, NE, 1 281 (2,52); Christian Sage, MEI, 685 (1,34).

Lég. 1993 : A., 25,41. Richard, RPR, 20 288 (39,21); Gouzes, PS, 12 095 (23,37); Querbes, PC, 7 164 (13,84); Bertrand, FN, 5 946 (11,49); Camou, GE, 3 091 (5,97); Mathevet, NE, 1 662 (3,21); Ufferte, LO, 1 490 (2,88).
Prés. 1995 : A., 16,44. Jospin, 13 480 (22,38); Chirac, 11 566 (19,20); Balladur, 9 571 (15,89); Le Pen, 8 710 (14,46); Hue, 8 020 (13,31); de Villiers, 4 011 (6,66); Laguiller, 3 122 (5,18); Voynet, 1 555 (2,58); Cheminade, 189 (0,31).

3e - Villeneuve-sur-Lot
L, 71 480; V., 51 536; A., 27,90
B. et N., 2 852; E., 48 684.

Ball. : Jérôme Cahuzac, PS, 13 437 (27,60); Daniel Soulage, UDF-FD, d.s., c.g., m. de Monflanquin, 11 036 (22,66); Michel Gonelle, RPR diss., a.d., m. de Villeneuve-sur-Lot, 7 522 (15,45); Jacques Laporte, FN, 7 226 (14,84); André Garrigue, PC, c.m. de Villeneuve, 3 238 (6,65); Georges Mabilon, Verts, 2 183 (4,48); Ignace Garay, LCR, 1 325 (2,72); Thierry Delrieu, LDI-MPF, 1 282 (2,63); René Chambon, MDC, 765 (1,57); Boussad Azni, div., 492 (1,01); Zohra Jammes-Tamazount, div., 178 (0,36).

Lég. 1993 : A., 29,66. Gonelle, RPR, 11 609 (23,96); Soulage, UDF, 9 442 (19,49); Donon, PS, 7 598 (15,68); Peltier, FN, 5 415 (11,17); Garrigue, PC, 3 341 (6,89); Carpentier, div., 3 104 (6,40); Dubarry, GE, 2 561 (5,28); Dupuet, RPR diss., 2 425 (5,00); Lesca, NE, 1 351 (2,78); Garay, LCR, 964 (1,99); Delbreil, div., 634 (1,30).
Prés. 1995 : A., 18,79. Jospin, 13 663 (23,85); Chirac, 12 352 (21,57); Balladur, 9 268 (16,18); Le Pen, 8 474 (14,79); Hue, 5 072 (8,85); de Villiers, 3 813 (6,65); Laguiller, 2 610 (4,55); Voynet, 1 835 (3,20); Cheminade, 179 (0,31).

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (6)

■ La gauche peut espérer reprendre la 1re circonscription de Pau-Centre-Nord-et-Ouest, où Martine Lignières-Cassou, conseiller général PS et premier adjoint au maire de Pau, devance le député sortant Jean Gougy, RPR. Le total des voix de gauche y est supérieur à celui de la droite parlementaire. Le recul des candidats RPR-UDF est aussi manifeste dans les deux autres circonscriptions béarnaises : André Labarrère, le sortant PS, devance largement son adversaire à Jurançon ; à Pau-Est-et-Sud le socialiste Georges Labazée progresse de 10 points par rapport à 1993 face à François Bayrou, UDF-FD, ministre de l'éducation nationale. Habitué à être élu au premier tour, même en 1981, Michel Inchauspé, RPR, est cette fois en ballottage. Alain Lamassoure, UDF-PR, ministre délégué au budget et porte-parole du gouvernement, perd dix points en quatre ans. La perte est moins sensible pour Michèle Alliot-Marie, RPR, sur la côte basque, dans la 6e circonscription, Biarritz-Hendaye.
Sortants : Jean Gougy, RPR ; Pierre Laguilhon, RPR, suppléant de François Bayrou, UDF-FD, nommé au gouvernement le 30 mars 1993, se représente comme suppléant de M. Bayrou ; André Labarrère, PS ; Michel Inchauspé, RPR ; Jean Grenet, RPR, suppléant d'Alain Lamassoure, UDF-PR, nommé au gouvernement le 30 mars 1993, se représente comme suppléant de M. Lamassoure ; Michèle Alliot-Marie, RPR, réélue le 17 septembre 1995 après son départ du gouvernement.

1re - Pau Centre, Nord, Ouest
L, 62 654; V., 42 089; A., 32,82
B. et N., 2 077; E., 40 012.

Ball. : Martine Lignières-Cassou, PS, c.g., adj. m. de Pau, 13 491 (33,71); Jean Gougy, RPR, d.s., c.g., 13 281 (33,19); Jacques Henriot, FN, c.m. de Pau, 4 670 (11,67); Hélène Lerou, PC, 2 578 (6,44); Frédéric Pic, EC, 1 403 (3,50); Jean-Rémy Delyfer, LDI-MPF, 1 287 (3,21); Elisabeth Belaubre, Verts, 901 (2,25); Isabelle Ufferte, LO diss., 704 (1,75); Jean-Marc Bornet, 4J, 667 (1,66); Jacques Mauhourat, MEI, 596 (1,48); Guy Dumont, MDC, 434 (1,08).

Lég. 1993 : A., 31,75. Gougy, RPR, 17 064 (43,51); Majesté, PS, 8 824 (22,50); Esposito, FN, 4 331 (11,04); Laclau-Lacrouts, GE, 3 123 (7,96); Ferrer, PC, 2 062 (5,25); Monedi, div. d., 1 587 (4,04); Maysounave, NE, 1 185 (3,02); Ruscassie, LCR, 658 (1,67); Halary, UDI, 298 (0,76); Kientz, PLN, 82 (0,20).
Prés. 1995 : A., 21,72. Jospin, 13 045 (27,47); Chirac, 9 704 (20,44); Balladur, 9 543 (20,10); Le Pen, 5 859 (12,34); Hue, 2 934 (6,18); Laguiller, 2 735 (5,76); de Villiers, 1 865 (3,92); Voynet, 1 685 (3,54); Cheminade, 105 (0,22).

2e - Pau Est, Sud
L, 64 685; V., 46 379; A., 28,30
B. et N., 2 566; E., 43 813.

Ball. : François Bayrou, UDF-FD, min., pr. c.g., 17 365 (39,63); Georges Labazée, PS, c.r., c.g., m. de Beuste, 14 321 (32,68); Jean-Henri Fourcade, FN, 4 656 (10,62); Guy Carassus, PC, 2 906 (6,63); Nicole Juyoux-Pavillon, Verts, 2 290 (5,22); Georgette Boisson, LDI-MPF, 1 203 (2,74); Yves-Luc Boullis, MEI, 1 072 (2,44).

Lég. 1993 : A., 27,63. Bayrou, UDF-CDS, 20 111 (46,48); Labazée, PS, 9 890 (22,85); Henriot, FN, 3 699 (8,55); Cantet, div. d., 3 246 (7,50); Trely, Verts, 2 719 (6,28); Marian, PC, 2 325 (5,37); Diot, NE, 1 122 (2,59); Cazaux, PLN, 153 (0,35).
Prés. 1995 : A., 18,27. Jospin, 13 778 (26,82); Chirac, 11 082 (21,57); Balladur, 10 850 (21,12); Le Pen, 5 728 (11,15); Hue, 3 337 (6,49); Laguiller, 2 562 (4,98); de Villiers, 2 049 (3,98); Voynet, 1 837 (3,57); Cheminade, 137 (0,26).

3e - Jurançon
L, 74 291; V., 53 770; A., 27,62
B. et N., 3 015; E., 50 755.

Ball. : André Labarrère, PS, d.s., a.min., m. de Pau, 21 759 (42,87); Lucien Basse-Cathalinat, app. RPR, c.g., m. de Salies-de-Béarn, 15 093 (29,73); Alexis Arette-Hourquet, FN, c.r., 4 835 (9,52); Murielle Estoueigt, PC, 3 656 (7,20); Marcel Mignot, LDI-MPF, 1 146 (2,25); Jean-Michel de Proyart, EC, 1 142 (2,25); Philippe Dubois, CAP, 1 088 (2,14); Marie-Pierre Mauhourat, MEI, 1 053 (2,07); Pierre Ribette, 4J, 983 (1,93).

Lég. 1993 : A., 27,47. Basse-Cathalinat, UPF-CNI, 19 969 (38,85); Labarrère, PS, 19 023 (37,01); Arette-Hourquet, FN, 4 507 (8,77); Cazetien, PC, 3 641 (7,08); Deproyat, GE, 2 760 (5,37); Dietz, NE, 1 300 (2,53); Kientz, PLN, 192 (0,37).
Prés. 1995 : A., 18,36. Jospin, 18 039 (30,29); Chirac, 12 173 (20,44); Balladur, 11 087 (18,61); Le Pen, 5 966 (10,01); Hue, 4 339 (7,28); Laguiller, 3 382 (5,68); de Villiers, 2 486 (4,17); Voynet, 1 905 (3,19); Cheminade, 169 (0,28).

4e - Oloron-Sainte-Marie
L, 78 199; V., 54 720; A., 30,02
B. et N., 3 465; E., 51 255.

Ball. : Michel Inchauspé, RPR, d.s., a.min., c.g., 21 709 (42,35); François Maitia, PS, c.r., m. d'Ispoure, 13 885 (27,09); Jean-Louis Demay, PC, 4 544 (8,86); Joanes Goyenetche, nat., m. d'Orsance, 3 410 (6,65); Thierry Labaquère, FN, 3 231 (6,30); Bernard Moure, Verts, 1 251 (2,44); Michèle Esquérré, LDI-MPF, 1 250 (2,43); Laurent Perrier, GE, 883 (1,72); Arlette Patie, NE, 549 (1,07); Txomin Peillen, rég., 543 (1,05).

Lég. 1993 : A., 27,91. Inchauspé, RPR, 27 356 (50,32); Bidart, PS, 7 975 (14,67); Cazaurang, CPNT, 5 766 (10,60); Martin, PC, 4 118 (7,57); Aumague, nat., 3 049 (5,60); Labaquère, FN, 2 551 (4,69); Langlade, Verts, 2 372 (4,36); Vela, NE, 983 (1,80); Halle, PLN, 193 (0,35).
Prés. 1995 : A., 19,08. Chirac, 17 601 (28,32); Jospin, 14 439 (23,23); Balladur, 12 971 (20,87); Hue, 4 743 (7,63); Le Pen, 4 165 (6,70); Laguiller, 3 049 (4,90); Voynet, 2 520 (4,05); de Villiers, 2 442 (3,92); Cheminade, 217 (0,34).

5e - Anglet, Bayonne
L, 72 075; V., 47 286; A., 34,59
B. et N., 2 460; E., 44 826.

Ball. : Alain Lamassoure, UDF-PR, min., adj. m. d'Anglet, 16 654 (37,15); Nicole Pery, PS, d.e., c.m. de Bayonne, 12 941 (28,86); Henri Rupert, FN, 4 034 (8,99); Maurice Garcia, PC, c.m. de Boucau, 3 698 (8,24); Jean Lissar, Verts, 2 225 (4,96); Jacques Cherquefosse, nat., 1 189 (2,65); Serge Linval, LDI-MPF, 1 023 (2,28); Jean Pagola, rég., 877 (1,95); Jean-Claude Paul-Dejean, MDC, 738 (1,64); Alain Da Silva, CAP, 502 (1,11); Claude Rousset, LO diss., 474 (1,05); Luc Lestrade, PT, 471 (1,05).

10 septembre 1995 : A., 66,96. Alain Lamassoure, UDF-PR, 11 066 (48,03); Jean-Pierre Vergnolle, PS, 5 098 (22,12); Maurice Garcia, PCF, 2 064 (8,95); Henri Rupert, FN, 1 583 (6,87); François Trunet, MPF, 1 034 (4,48); Dominique Peillen, rég., 839 (3,64); Pascal Lafont, MDC, 791 (3,43); Daniel Martet, LO, 563 (2,44).
Lég. 1993 : A., 31,63. Lamassoure, UDF-PR, 21 528 (47,01); Pery, PS, 9 757 (21,31); Rupert, FN, 3 732 (8,15); Lissar, Verts, 3 324 (7,26); Desez, PC, 3 232 (7,05); Berger, nat., 1 356 (2,96); Chenu, NE, 1 200 (2,62); Martet, LO, 908 (1,98); Peillen, SEGA, 607 (1,32); Beall, PLN, 143 (0,31).
Prés. 1995 : A., 21,79. Jospin, 13 712 (25,12); Chirac, 11 934 (21,86); Balladur, 11 767 (21,55); Le Pen, 5 121 (9,38); Hue, 4 703 (8,61); Laguiller, 3 165 (5,79); de Villiers, 2 045 (3,74); Voynet, 2 006 (3,67); Cheminade, 130 (0,23).

6e - Biarritz, Hendaye
L, 77 804; V., 50 507; A., 35,08
B. et N., 2 792; E., 47 715.

Ball. : Michèle Alliot-Marie, RPR, d.s., a.min., d.e., m. de Saint-Jean-de-Luz, 18 996 (39,81); Raphaël Lassallette, PS, c.g., m. de Hendaye, 11 778 (24,68); Hélyett Ginoux, FN, 4 161 (8,72); Richard Irazusta, nat., 3 151 (6,60); Marie-Carmen Ponce-Nazabal, PC, c.m. de Hendaye, 2 910 (6,09); Claire Noblia, nat., 2 127 (4,45); Yves Desplat, LDI-MPF, 1 859 (3,89); Bernard Alaman, MEI, 1 766 (3,70); Hervé Sarda, MDC, c.m. de Hendaye, 967 (2,02).

10 septembre 1995 : A., 64,95. Michèle Alliot-Marie, RPR, 15 137 (57,37); Jean-Paul Madrid, PS, 5 137 (19,47); Richard Irazusta, nat., 2 109 (7,99); Helyett Ginoux, FN, 1 939 (7,34); Marie-Carmen Ponce-Nazabal, PC, 1 302 (4,93); Isabelle Ufferte, LO, 759 (2,87).
Lég. 1993 : A., 31,29. Alliot-Marie, RPR, 21 753 (43,27); Lassallette, PS, 7 797 (15,51); Badiola, UDF-CDS diss., 5 990 (11,91); Ginoux, FN, 3 647 (7,25); Veunac, GE, 3 179 (6,32); Irazusta, nat., 2 528 (5,02); Ponce, PC, 2 277 (4,52); Flamant, NE, 1 315 (2,61); Gaborieau, div., 952 (1,89); Pagola, SEGA, 833 (1,65).
Prés. 1995 : A., 22,03. Chirac, 14 452 (24,57); Balladur, 14 437 (24,54); Jospin, 12 438 (21,14); Le Pen, 5 261 (8,94); Laguiller, 3 749 (6,37); Hue, 3 650 (6,20); de Villiers, 2 439 (4,14); Voynet, 2 223 (3,77); Cheminade, 169 (0,28).

AUVERGNE
(14 sièges)

Prés. 1995 : Chirac, 24,77 ; Jospin, 23,09 ; Balladur, 16,93 ; Le Pen, 11,35 ; Hue, 10,36 ; Laguiller, 5,73 ; de Villiers, 4,41 ; Voynet, 3,07 ; Cheminade, 0,30.

La gauche renoue avec son histoire. **Dans l'Allier, le PC est en passe de retrouver ses deux circonscriptions fétiches. A droite, Pierre-André Périssol (RPR), ministre du logement, est sévèrement accroché par le socialiste François Colcombet, qui pourra compter sur le bon score du PC, et le maire de Vichy, Claude Malhuret (UDF), est lui aussi en difficulté face à un candidat radical-socialiste. Dans le Puy-de-Dôme, ce sont les socialistes qui sont en position de force et qui peuvent espérer remporter cinq des six circonscriptions, la dernière devant rester, après ballottage à Valéry Giscard d'Estaing (UDF). Le Cantal et la Haute-Loire restent acquis à la droite.**

ALLIER (4)

■ L'Allier réaffirme son ancrage à gauche en plaçant, dans ses quatre circonscriptions, deux communistes et deux socialiste et radical-socialiste en position éligible. La surprise vient de Moulins où le ministre délégué au logement, Pierre-André Périssol (RPR), est en difficulté. Le socialiste François Colcombet tente de retrouver son siège perdu en 1993 et pourra compter sur l'électorat du communiste Jean-Claude Mairal. André Lajoinie (PC) devance à Saint-Pourçain le sortant Bernard Coulon (UDF-PR). Il peut espérer reprendre un siège qu'il a détenu de 1978 à 1993, en s'appuyant sur la tradition d'un communisme rural qui se manifeste une nouvelle fois dans les urnes. A Vichy, Claude Malhuret (UDF-PR) précède de peu le candidat du Parti radical-socialiste, qui, en raison du poids de l'électorat FN, dispose de réelles chances. Enfin, à Montluçon, le maire Pierre Goldberg (PC) confirme l'implantation communiste et un fort crédit personnel.
Sortants : Guy Canard, RPR, suppléant de Pierre-André Périssol, RPR, nommé au gouvernement le 18 mai 1995, se représente comme suppléant de M. Périssol ; Jean Gravier, UDF-PPDF ; *Bernard Coulon, UDF-PR ; Claude* Malhuret, UDF-PR.

1re - Moulins
L, 58 253; V., 41 394; A., 28,94
B. et N., 2 121; E., 39 273.

Ball. : Pierre-André Périssol, RPR, min., m. de Moulins, 14 077 (35,84); François Colcombet, PS, a.d., 12 712 (32,36); Jean-Claude Mairal, PC, c.r., c.g., m. de Moulins, 6 620 (16,85); Georges Dufour, FN, 3 435 (8,74); Odile Debeaud-Laforest, Verts, 1 487 (3,78); Martine Talon, LDI-MPF, 942 (2,39).

Lég. 1993 : A., 31,14. Périssol, RPR, 10 882 (28,45); Colcombet, PS, 10 451 (27,32); Mairal, PC, 5 417 (14,16); Chiroux, UDF-PR, 5 104 (13,34); de Salvert, FN, 3 092 (8,08); Bréant, GE, 2 345 (6,13); Barakat, NE, 955 (2,49).
Prés. 1995 : A., 20,27. Jospin, 11 230 (24,75); Chirac, 10 160 (22,40); Balladur, 8 020 (17,68); Hue, 6 130 (13,51); Le Pen, 4 613 (10,17); de Villiers, 2 000 (4,40); Laguiller, 1 867 (4,11); Voynet, 1 210 (2,66); Cheminade, 128 (0,28).

2e - Montluçon
L, 66 818; V., 45 857; A., 31,37
B. et N., 2 698; E., 43 159.

Ball. : Pierre Goldberg, PC, a.d., m. de Montluçon, 17 180 (39,80); Jean Gravier, UDF-PPDF, d.s., c.g., m. de Villebret, 10 766 (24,94); Ginette Goux, PS, 7 096 (16,44); Lucette Vuarchex, FN, 3 879 (8,98); André Gérinier, LDI-CNIP, 1 640 (3,79); Jacques Missonnier, Verts, 1 477 (3,42); Monique Guillaumin, écol., 1 121 (2,59).

Lég. 1993 : A., 30,51. Gravier, UDF, 15 282 (34,08); Goldberg, PC, 14 211 (31,69); Pozzoli, PS, 5 586 (12,45); Mac Clenihan, FN, 3 341 (7,45); Flouzat, GE, 2 857 (6,37); Paquet, CPNT, 1 394 (3,10); Guillaumin, NE, 1 300 (2,89); Lachaise, PT, 871 (1,94).
Prés. 1995 : A., 20,85. Jospin, 12 160 (23,29); Chirac, 10 774 (20,64); Hue, 9 873 (18,91); Balladur, 7 694 (14,74); Le Pen, 5 067 (9,70); Laguiller, 2 968 (5,68); de Villiers, 2 114 (4,05); Voynet, 1 421 (2,72); Cheminade, 127 (0,24).

3e - Gannat-Saint-Pourçain
L, 70 131; V., 51 494; A., 26,57
B. et N., 2 742; E., 48 752.

Ball. : André Lajoinie, PC, a.d., c.r., 15 882 (32,57); Bernard Coulon, UDF-PR, d.s., c.g., m. de Saint-Pourçain-sur-Sioule, 15 599 (31,99); Jean Mallot, PS, 7 804 (16,00); Alain Compagnon, FN, 4 559 (9,35); Danièle Moury, Verts, 2 135 (4,37); François de Vaulx, LDI-MPF, 1 637 (3,35); Jacques Bernard, GE, 1 136 (2,33).

Lég. 1993 : A., 27,38. Coulon, UDF-PR, 18 762 (37,90); Lajoinie, PC, 17 317 (34,98); Mallot, ADFP, 4 788 (9,67); Mayadoux, FN, 3 670 (7,41); Durant, Verts, 2 674 (5,40); Sousa-Lopes, NE, 1 182 (2,38); Chabuel, CNI, 1 105 (2,23).
Prés. 1995 : A., 17,83. Chirac, 12 212 (21,49); Jospin, 11 510 (20,25); Hue, 11 085 (19,50); Balladur, 9 145 (16,09); Le Pen, 5 448 (9,58); de Villiers, 3 166 (5,57); Laguiller, 2 441 (4,29); Voynet, 1 651 (2,90); Cheminade, 169 (0,29).

4e - Vichy
L, 63 116; V., 42 828; A., 32,14
B. et N., 2 629; E., 40 199.

Ball. : Claude Malhuret, UDF-PR, d.s., a.min., m. de Vichy, 11 506 (28,62); Gérard Charasse, PRS, 11 222 (27,91); Jacques Mayadoux, FN, c.r., 6 484 (16,12); René Bardet, PC, 6 176 (15,36); Jean Quilleret, Verts, 2 669 (6,63); Jean-Luc Debrabant, LDI-MPF, 2 142 (5,32).

Lég. 1993 : A., 32,50. Malhuret, UDF-PR, 16 158 (39,41); Charasse, MRG, 7 108 (17,33); Bardet, PC, 5 904 (14,40); Gosp, FN, 5 466 (13,33); Boaziz-Rossi, Verts, 2 389 (5,82); Wirth, div. d., 1 576 (3,84); Mathias, NE, 1 343 (3,27); Szibura, MDC, 456 (1,11); Muler, CNI, 431 (1,05); Aunac-Robertjot, UDI, 165 (0,40).
Prés. 1995 : A., 20,19. Chirac, 11 044 (22,19); Jospin, 10 290 (20,67); Balladur, 9 396 (18,88); Le Pen, 7 800 (15,67); Hue, 4 872 (9,79); Laguiller, 2 487 (4,99); de Villiers, 2 370 (4,76); Voynet, 1 372 (2,75); Cheminade, 133 (0,26).

CANTAL (2)

Réélu : Alain Marleix, RPR (2e).

■ Dans son fief, la majorité perd du terrain par rapport à la gauche, alors que le FN double son capital. La lutte sera serrée au deuxième tour dans la 1re circonscription à Aurillac, où le député UDF sortant, Yves Coussain, se retrouve en position de ballottage défavorable. Le bénéficiaire de cet affaissement est le socialiste René Souchon, ancien maire d'Aurillac, dont le principal adversaire sera paradoxalement l'actuel maire de la ville, Yvon Bec (div. g.), qui soutenait un candidat divers gauche. M. Souchon devra trouver un terrain d'entente avec ses adversaires de gauche pour espérer être élu. Au vu de leurs relations actuelles, ce pari est loin d'être tenu.
Sortants : Yves Coussain, UDF-PPDF ; Alain Marleix, RPR.

1re - Aurillac
L, 63 163; V., 43 439; A., 31,22
B. et N., 1 657; E., 41 782.

Ball. : Yves Coussain, UDF-PPDF, d.s., c.g., c.m. d'Arpajon, 15 435 (36,94); René Souchon, PS, a.min., a.d., c.g., c.m. d'Aurillac, 13 808 (33,04); Michel Georgelin, div. g., 5 089 (12,17); Paul Bardot, FN, 2 430 (5,81); Jean-Pierre Roume, PC, 2 286 (5,47); Louis Brugère, RPR diss., c.m. du 13e arr. de Paris, 886 (2,12); Roger Gahery, LDI-MPF, 747 (1,78); Jean Bazelle, PT, 569 (1,36); Raymond Squizzato, MDC, c.m. d'Aurillac, 532 (1,27).

Lég. 1993 : A., 26,44. Coussain, UDF, 14 918 (33,42); Souchon, PS, 10 024 (22,46); Brunet-Fuster, RPR diss., 8 125 (18,20); Bec, PS diss., 5 246 (11,75); Cousin, PC, 2 785 (6,24); Bardot, FN, 1 548 (3,46); Rocher, Verts, 1 114 (2,49); Morgo, GE, 871 (1,95).
Prés. 1995 : A., 17,81. Chirac, 18 119 (35,44); Jospin, 12 596 (24,64); Balladur, 7 362 (14,40); Hue, 4 049 (7,92); Le Pen, 3 622 (7,08); Laguiller, 2 325 (4,54); de Villiers, 1 710 (3,34); Voynet, 1 182 (2,31); Cheminade, 154 (0,30).

2e - Saint-Flour
L, 60 585; V., 42 187; A., 30,36
B. et N., 2 537; E., 39 650.

Réélu : Alain Marleix, RPR, c.g., m. de Massiac, 22 123 (55,79).

Marc Petitjean, PRS, 9 916 (25,00); Marinette Audrerie, PC, c.m. de Mauriac, 3 100 (7,81); Alice Bruge, FN, 2 788 (7,03); Jean-Pierre Marchand, LDI-MPF, 1 361 (3,43); Pascal Contejean, div. d., 362 (0,91).

Lég. 1993 : A., 30,92. Marleix, RPR, 26 478 (64,91); Petitjean, MD, 4 414 (10,82); Teffier, PS, 3 303 (8,09); Brugue, FN, 2 354 (5,77); Roume, PC, 2 210 (5,41); Feuillas, Verts, 2 028 (4,97).
Prés. 1995 : A., 19,40. Chirac, 22 729 (46,81); Jospin, 8 368 (17,23); Balladur, 6 684 (13,76); Le Pen, 3 470 (7,14); Hue, 2 767 (5,69); Laguiller, 1 787 (3,68); de Villiers, 1 680 (3,46); Voynet, 879 (1,81); Cheminade, 185 (0,38).

HAUTE-LOIRE (2)

■ Pour la première fois depuis 1978, les deux députés représentants de la droite dans le département sont contraints à un second tour. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, élu depuis 1973, et Jean Proriol, élu depuis 1978 et bras droit de Valéry Giscard d'Estaing au conseil régional, réalisent des scores tout à fait inhabituels pour eux. Ils devront donc affronter tous les deux un candidat socialiste dimanche 1er juin, mais apparemment sans risques. L'effet national, favorable à la gauche, a joué plus fortement que de coutume dans le département en modifiant les équations locales et en remettant en cause, aux dépens de la droite, les facteurs personnels.
Sortants : Serge Monnier, UDF-FD, suppléant de Jacques Barrot, UDF-FD, nommé au gouvernement le 18 mai 1995, se représente comme suppléant de M. Barrot ; Jean Proriol, UDF-PR.

1re - Le Puy Est
L, 81 044; V., 59 330; A., 26,79
B. et N., 4 664; E., 54 666.

Ball. : Jacques Barrot, UDF-FD, min., pr. c.g., m. d'Yssingeaux, 21 632 (39,57); Jean-Paul Thivel, PS, m. de Lantriac, 13 238 (24,21); Thierry Odier-Cenat de L'Herme, FN, 9 575 (17,51); Bernard Bouet, PC, c.m. de Monistrol-sur-Loire, 3 180 (5,81); Michèle Faure, Verts, c.r., 3 052 (5,58); Bruno Favre, LDI-MPF, 2 161 (3,95); Annick Hugon, MEI, 1 330 (2,43); Alain Friedel, div., 498 (0,91).

Lég. 1993 : A., 26,67. Barrot, UDF-CDS, 28 057 (50,90); Fayard, FN, 7 240 (13,13); Casanova, PS, 5 608 (10,17); Ouillon, UDI, 5 409 (9,81); Faure, Verts, 3 521 (6,38); Béal, PC, 2 556 (4,63); Peyronnet-Masson, UED, 1 421 (2,57); Grelaud, NE, 1 302 (2,36).
Prés. 1995 : A., 17,78. Balladur, 13 400 (20,69); Chirac, 13 158 (20,31); Le Pen, 12 536 (19,35); Jospin, 12 261 (18,93); Hue, 3 891 (6,00); de Villiers, 3 628 (5,60); Laguiller, 3 429 (5,29); Voynet, 2 277 (3,51); Cheminade, 181 (0,27).

2e - Le Puy Ouest
L, 77 209; V., 54 526; A., 29,37
B. et N., 4 055; E., 50 471.

Ball. : Jean Proriol, UDF-PR, d.s., c.r., m. de Beauzac, 21 171 (41,94); André Roure, PS, m. d'Espaly, 14 616 (28,95); Hélène Le Guezennec, FN, 5 300 (10,50); Evelyne Valentin, PC, 3 926 (7,77); Pierre Pommarel, Verts, 3 635 (7,20); Serge-Pierre Mondani, LDI-MPF, 1 823 (3,61).

Lég. 1993 : A., 29,02. Proriol, UDF-PR, 29 632 (57,40); Fraquier, PS, 7 130 (13,81); Brossier, GE, 4 698 (9,10); Ract, FN, 4 167 (8,07); Roux, PC, 3 077 (5,96); Vacheron, LCR, 1 499 (2,90); Giroir, NE, 1 417 (2,74).
Prés. 1995 : A., 19,33. Chirac, 15 685 (25,69); Jospin, 13 267 (21,73); Balladur, 11 488 (18,81); Le Pen, 7 344 (12,03); Hue, 4 497 (7,36); Laguiller, 3 438 (5,63); de Villiers, 3 194 (5,23); Voynet, 1 907 (3,12); Cheminade, 229 (0,37).

PUY-DE-DÔME (6)

■ Après le grand chelem réalisé en 1993, la droite UDF-RPR est en très mauvaise posture. Le simple jeu de l'arithmétique donne comme plus que probable la victoire des candidats socialistes dans les 1re, 2e, 4e, 5e et 6e circonscriptions. Deux d'entre eux, Maurice Adevah-Poeuf, dans la cinquième, Thiers, et Jean Michel, qui entend bien regagner la sixième, Riom, ne manqueront pas de trouver quelques raisons d'espérer au vu des scores réalisés par les candidats communistes. A Thiers, André Chassaigne recueille plus de 20 % des suffrages exprimés, et à Riom Guy Brunet s'adjuge 14,67 % des voix. A cette vague s'ajoute le ballottage, bien qu'il lui soit favorable, de Valéry Giscard d'Estaing dans la 3e circonscription, Chamalières. Une première pour l'ancien président de la République, qui détient cette circonscription depuis 1956 et qui a dû compter avec un divers droite.
Sortants : Michel Fanget, UDF-AD ; Michel Cartaud, UDF-PPDF ; Valéry Giscard d'Estaing, UDF ; Pierre Pascallon, RPR ; Jean-Marc Chartoire, UDF-AD ; Gérard Boche, UDF-PR.

1re - Clermont-Ferrand Nord
L, 57 557; V., 37 464; A., 34,90
B. et N., 1 895; E., 35 569.

Ball. : Odile Saugues, PS, c.g., adj. m. de Clermont-Ferrand, 12 412 (34,89); Michel Fanget, UDF-AD, d.s., c.m. de Clermont-Ferrand, 10 083 (28,34); Abel Poitrineau, FN, c.r., 3 976 (11,17); Danièle Martin, PC, c.m. de Clermont-Ferrand, 2 648 (7,44); Yves Leycuras, Verts, c.m. de Clermont-Ferrand, 1 557 (4,37); Daniel Séguy, LO, 1 104 (3,10); Alain Laffont, LCR, c.m. de Clermont-Ferrand, 969 (2,72); Thierry Jacouton, LDI-MPF, 800 (2,24); Michel Despalle, GE, 608 (1,70); Gisèle Naudier, MEI, 555 (1,56); Monique Bonnet, MDC, c.m. de Clermont-Ferrand, 435 (1,22); Daniel Beaufils, PT, 252 (0,70); Marie Vacheron, div., 131 (0,36); Florent Delannay, PH, 39 (0,10).

Lég. 1993 : A., 30,02. Pourchon, PS, 8 985 (24,05); Fanget, UDF, 8 730 (23,36); Hortefeux, RPR, 6 162 (16,49); Poitrineau, FN, 3 554 (9,51); Despalle, GE, 3 013 (8,06); Laybros, PC, 2 606 (6,97); Fleury, NE, 1 409 (3,77); Chomilier, div. d., 1 245 (3,33); Laffont, LCR, 869 (2,32); Séguy, LO, 786 (2,10).
Prés. 1995 : A., 19,37. Jospin, 12 528 (27,46); Chirac, 8 792 (19,27); Balladur, 7 484 (16,40); Le Pen, 5 560 (12,19); Hue, 4 439 (9,73); Laguiller, 3 584 (7,85); Voynet, 1 627 (3,56); de Villiers, 1 481 (3,24); Cheminade, 115 (0,25).

2e - Clermont-Ferrand Sud
L, 68 540; V., 47 069; A., 31,32
B. et N., 2 526; E., 44 543.

Ball. : Alain Neri, PS, a.d., c.g., m. de Beauregard-L'Evêque, 16 734 (37,56); Michel Cartaud, UDF-PPDF, d.s., c.g., m. de Pont-du-Château, 11 990 (26,91); Maxime Royer, FN, 4 398 (9,87); Nicole Taque, PC, 3 532 (7,92); Thierry Carvana, Verts, 2 075 (4,65); Josiane Mainville, LO, 1 571 (3,52); Jean-Pierre Testi, GE, c.m. de Pont-du-Château, 1 417 (3,18); Roger Lombardi, LDI-MPF, 1 195 (2,68); Jacques Leroux, 4J, 675 (1,51); Dominique Stéphan, LCR, 485 (1,08); Philippe Lecat, PT, 302 (0,67); Pierre Cunat, div., 169 (0,37).

Lég. 1993 : A., 28,49. Cartaud, UDF-PR, 17 959 (39,84); Néri, PS, 12 569 (27,88); Charbonnier, Verts, 4 003 (8,88); Guilbert, FN, 3 869 (8,58); Virgoulay, PC, 3 088 (6,85); Jacquelin, NE, 1 678 (3,72); Mainville, LO, 968 (2,14); Aunac, UDI, 512 (1,13); Van Rasbourgh, PT, 426 (0,94).
Prés. 1995 : A., 17,77. Jospin, 14 718 (26,95); Chirac, 11 264 (20,63); Balladur, 8 634 (15,81); Le Pen, 6 145 (11,25); Hue, 5 274 (9,66); Laguiller, 4 260 (7,80); de Villiers, 2 086 (3,82); Voynet, 2 073 (3,79); Cheminade, 144 (0,26).

3e - Chamalières
L, 68 857; V., 47 378; A., 31,19
B. et N., 2 517; E., 44 861.

Ball. : Valéry Giscard d'Estaing, UDF, d.s., a.pr. Rép., pr. c.r., 15 542 (34,64); Danielle Auroi, Verts, adj. m. de Clermont-Ferrand, 13 208 (29,44); Serge Teillot, div. d., m. de La Bourboule, 5 089 (11,34); Claude Jaffrès, FN, c.r., 3 420 (7,62); Michel Dugay, PC, 2 894 (6,45); Marc-Antoine Sabatier, LDI-MPF, 1 517 (3,38); Michel Lavigne, GE, 1 175 (2,61); Claude Bernard, MEI, 925 (2,06); Jean-Marc Miguet, MDC, 843 (1,87); Annie Roucher, div., 248 (0,55).

Lég. 1993 : A., 27,41. Giscard d'Estaing, UDF-PR, 25 228 (54,75); Bardot, PS, 7 598 (16,49); Saumureau, Verts, 4 240 (9,20); Jaffrès, FN, 3 887 (8,43); Vigier, PC, 2 509 (5,44); Baverel, NE, 1 520 (3,29); Miguet, MDC, 1 089 (2,36).
Prés. 1995 : A., 18,28. Chirac, 15 729 (28,46); Jospin, 12 754 (23,08); Balladur, 10 921 (19,76); Le Pen, 4 561 (8,25); Hue, 3 590 (6,49); Laguiller, 3 296 (5,96); de Villiers, 2 255 (4,08); Voynet, 2 012 (3,64); Cheminade, 135 (0,24).

4e - Issoire
L, 69 657; V., 49 201; A., 29,36
B. et N., 3 059; E., 46 142.

Ball. : Jean-Paul Bacquet, PS, m. de Coudes, 16 892 (36,60); Pierre Pascallon, RPR, d.s., c.g., m. d'Issoire, 14 639 (31,72); Frédéric Souchal, PC, 4 251 (9,21); Thierry Maillard, FN, 3 654 (7,91); Hervé Mantelet, Verts, 1 710 (3,70); Annick Mignon, LDI-MPF, 1 163 (2,52); Raymond Puertas, GE, 927 (2,00); Patrick Goyeau, LCR, 858 (1,85); Jean-Pierre Upellini, div., 760 (1,64); Jean-Pierre Chaise, 4J, 649 (1,40); Alain Sirol, MEI, 639 (1,38).

Lég. 1993 : A., 29,50. Pascallon, RPR, 18 518 (40,52); Bacquet, PS, 8 153 (17,84); Lavédrine, PS diss., 5 118 (11,20); Cuerq, PC, 4 034 (8,82); Mantelet, Verts, 3 315 (7,25); Wilwertz, FN, 3 223 (7,05); Parmantier, NE, 1 695 (3,70); Kindt, div., 1 344 (2,94); Bonnet, LCR, 297 (0,65); Aufrère, MRG, 1 (0,00).
Prés. 1995 : A., 18,21. Jospin, 14 468 (26,02); Chirac, 13 110 (23,57); Balladur, 8 354 (15,02); Hue, 5 809 (10,44); Le Pen, 5 419 (9,74); Laguiller, 3 926 (7,06); de Villiers, 2 320 (4,17); Voynet, 2 007 (3,61); Cheminade, 190 (0,34).

5e - Thiers
L, 64 229; V., 44 397; A., 30,87
B. et N., 2 821; E., 41 576.

Ball. : Jean-Marc Chartoire, UDF-AD, d.s., c.g., 12 213 (29,37); Maurice Adevah-Poeuf, PS, a.d., m. de Thiers, 11 585 (27,86); André Chassaigne, PC, c.g., m. de Saint-Amand-Roche-Savine, 8 403 (20,21); Jacques Chanet, FN, 4 954 (11,91); Claude Dufour, LO, 1 199 (2,88); Hubert Constancias, MEI, 1 178 (2,83); Claude Bonnot, LDI-MPF, 988 (2,37); Jean-Luc Vincent, GE, 869 (2,09); Patrick Chanier, div., 187 (0,44).

Lég. 1993 : A., 28,81. Chartoire, UDF, 18 255 (41,92); Adevah-Poeuf, PS, 10 809 (24,82); Chassaigne, PC, 5 820 (13,36); Chanet, FN, 4 051 (9,30); Mérat, GE, 2 341 (5,37); Granet, NE, 1 271 (2,91); Dufour, LO, 1 000 (2,29).
Prés. 1995 : A., 19,64. Jospin, 12 558 (24,85); Chirac, 9 287 (18,38); Balladur, 9 212 (18,23); Le Pen, 6 949 (13,75); Hue, 5 283 (10,45); Laguiller, 3 075 (6,08); de Villiers, 2 478 (4,90); Voynet, 1 499 (2,96); Cheminade, 183 (0,36).

6e - Riom
L, 81 721; V., 57 180; A., 30,03
B. et N., 3 762; E., 53 418.

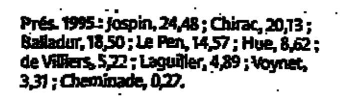
Ball. : Gérard Boche, UDF-PR, d.s., c.g., 17 117 (32,04); Jean Michel, PS, m. de Lapeyrouse, 16 221 (30,36); Guy Brunet, PC, c.g., m. de Ménat, 7 837 (14,67); Michel Dufresne, FN, 5 370 (10,05); Agnès Mollon, Verts, c.m. de Riom, 1 951 (3,65); Elizabeth Montfort, LDI-MPF, c.m. de Riom, 1 863 (3,48); Françoise Joet, MEI, 1 714 (3,20); Philippe Archer, 4J, 1 057 (1,97); Antonio De Olivera, div., 288 (0,53).

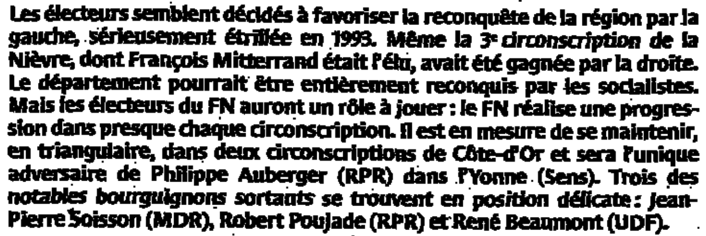
Lég. 1993 : A., 27,64. Boche, UDF-PR, 23 289 (42,04); Vacant, PS, 16 449 (29,69); Letalenet, FN, 4 693 (8,47); Jacob, PC, 4 478 (8,08); Gourvès, GE, 3 415 (6,16); Héraud, NE, 1 580 (2,85); Breugnot, SEGA, 1 002 (1,80); Vergne, LCR, 485 (0,87).
Prés. 1995 : A., 17,64. Jospin, 16 056 (24,41); Chirac, 15 408 (23,43); Balladur, 10 373 (15,77); Le Pen, 7 385 (11,23); Hue, 6 867 (10,44); Laguiller, 4 497 (6,83); de Villiers, 2 867 (4,36); Voynet, 2 102 (3,19); Cheminade, 206 (0,31).

هكذا من الأصل

BOURGOGNE
(17 sièges)




Prés. 1995 : Jospin, 24,48 ; Chirac, 20,13 ; Balladur, 18,50 ; Le Pen, 14,57 ; Hue, 8,62 ; de Villiers, 5,22 ; Laguiller, 4,89 ; Voynet, 3,31 ; Cheminade, 0,27.


Les électeurs semblent décidés à favoriser la reconquête de la région par la gauche, sérieusement étrillée en 1993. *Même la 3e circonscription de la* Nièvre, dont François Mitterrand était l'élu, avait été gagnée par la droite. Le département pourrait être entièrement reconquis par les socialistes. Mais les électeurs du FN auront un rôle à jouer : le FN réalise une progression dans presque chaque circonscription. Il est en mesure de se maintenir, en triangulaire, dans deux circonscriptions de Côte-d'Or et sera l'unique adversaire de Philippe Auberger (RPR) dans l'Yonne (Sens). Trois des *notables bourguignons sortants* se trouvent en position délicate : Jean-Pierre Soisson (MDR), Robert Poujade (RPR) et René Beaumont (UDF).

CÔTE-D'OR (5)

■ *Le maire RPR de Dijon, Robert Poujade*, habitué à l'emporter au premier tour, devra revenir devant les électeurs pour un duel avec le chef de file socialiste de l'opposition municipale, François Rebsamen. Le rocardien François Patriat (à Beaune) et le chevènementiste Roland Carraz (à Chenôve) devraient retrouver leurs sièges, perdus en 1993. A Beaune, le leader du FN en Bourgogne, Pierre Jaboulet-Vercherre, *ne parvient pas* à se maintenir au second tour. La partie sera plus serrée dans la 3e circonscription, où est candidat Roland Carraz, le FN provoquant l'une des deux triangulaires du département : son candidat, Charles Cavin, y gagne près de 10 points, doublant presque son score à Chenôve. Mais la surprise vient de la circonscription (Dijon-I, III et VIII) du président du conseil général, le RPR Louis de Broissia. Le bon résultat obtenu par la candidate FN, Liliane Floiras, inconnue jusqu'à ces dernières semaines, offre l'occasion de la seconde triangulaire du département.

Sortants : Robert Poujade, RPR ; Louis de Broissia, RPR ; Lucien Brenot, app. RPR-CNIP ; François Sauvadet, UDF-PR ; Alain Suguenot, RPR.

1re - Dijon V, VI, VII
L, 62 342; V., 42 046; A., 32,55
B. et N., 1 589; E., 40 457.

Ball. : Robert Poujade, RPR, d.s., a.min., m. de Dijon, 11 847 (29,28); François Rebsamen, PS, c.r., c.m. de Dijon, 10 476 (25,89); François Thiériot, FN, c.m. de Fontaine-lès-Dijon, 6 212 (15,35); Yves Japiot, div. d., c.r., c.m. de Dijon, 3 111 (7,68); Christine Dumesin, Verts, 1 894 (4,68); Véronique Thyébault, LDI-MPF, 1 587 (3,92); Christiane Porteret, PC, c.m. de Dijon, 1 540 (3,80); Paul Zylberberg, GE, 865 (2,13); Christian Coste, LO, 787 (1,94); Jean-Patrick Masson, MEI, 475 (1,17); Bruno Vantorre, 4J, 440 (1,08); Philippe Péchoux, CAP, 343 (0,84); Jean-Claude Cinquin, LCR, 327 (0,80); Christian Georget, div., 304 (0,75); René Carrage, PT, 249 (0,61).

Lég. 1993 : A., 30,78. Poujade, RPR, 20 201 (50,72) ; Rebsamen, PS, 7 109 (17,85) ; Coussin, FN, 4 317 (10,84) ; Masson, Verts, 4 108 (10,31) ; Pinon, PC, 1 426 (3,58) ; Freynet, NE, 1 141 (2,86) ; Cusey, LO, 534 (1,34) ; Hollinger, LCR, 527 (1,32) ; Berthier, PT, 458 (1,15) ; Larue, div., 4 (0,01).
Prés. 1995 : A., 19,03. Jospin, 11 862 (23,67) ; Chirac, 11 544 (23,04) ; Balladur, 10 598 (21,15) ; Le Pen, 6 721 (13,41) ; Laguiller, 2 560 (5,11) ; Hue, 2 373 (4,73) ; Voynet, 2 239 (4,46) ; de Villiers, 2 085 (4,16) ; Cheminade, 117 (0,23).

2e - Dijon I, III, VIII
L, 56 587; V., 38 061; A., 32,73
B. et N., 1 711; E., 36 350.

Ball. : Louis de Broissia, RPR, d.s., pr. c.g., adj. m. de Montigny-sur-Vingeanne, 12 282 (33,78); Colette Popard, PS, c.m. de Dijon, 9 210 (25,33); Liliane Floiras, FN, 7 168 (19,71); Michel Julien, PC, c.m. de Dijon, 1 878 (5,16); Philippe Colas, div., c.m. d'Auxerre, 1 220 (3,35); Michel Pipon, Verts, 1 041 (2,86); Jacqueline Lambert, LO, 887 (2,44); Anne Maben, GE, 728 (2,00); Jean-Louis Virat, 4J, 442 (1,21); Alain Caignol, écol., c.r., 431 (1,18); Pierre Campagnac, LCR, 422 (1,16); Marie-Christine Delebarre, MEI, 365 (1,00); Geoffroy Bertholle, CAP, 276 (0,75).

Lég. 1993 : A., 33,44. De Broissia, RPR, 16 742 (47,18) ; Popard, PS, 6 353 (17,90) ; Bergerot, FN, 4 738 (13,35) ; Gillot, GE, 3 356 (9,45) ; Bardot, PC, 2 155 (6,07) ; Pesucelle, NE, 1 277 (3,59) ; Lambert, LO, 859 (2,42).
Prés. 1995 : A., 20,25. Jospin, 10 664 (23,73) ; Chirac, 9 301 (20,70) ; Balladur, 8 523 (18,97) ; Le Pen, 7 198 (16,00) ; Hue, 2 715 (6,04) ; Laguiller, 2 324 (5,17) ; de Villiers, 2 237 (4,98) ; Voynet, 1 872 (4,16) ; Cheminade, 95 (0,21).

3e - Chenôve, Dijon II, IV
L, 61 164; V., 41 581; A., 32,01
B. et N., 1 909; E., 39 672.

Ball. : Roland Carraz, MDC, a.min., a.d., m. de Chenôve, 12 389 (31,22); Lucien Brenot, LDI-CNIP, d.s., m. de Chevigny-Saint-Sauveur, 10 636 (26,80); Charles Cavin, FN, c.r., c.m. de Chenôve, 8 980 (22,63); Isabelle de Almeida, PC, c.m. de Quétigny, 2 488 (6,27); Patrick Saunié, Verts, 2 167 (5,46); Alexandre Jurado, MEI, 997 (2,51); Monique Niang, LO, 964 (2,42); Danièle Patinet, LCR, 580 (1,46); Alain Bony, PT, 471 (1,18).

Lég. 1993 : A., 34,26. Brenot, UPF-CNI, 14 070 (37,73) ; Carraz, PS, 11 076 (29,70) ; Cavin, FN, 4 821 (12,93) ; Jurado, Verts, 2 884 (7,73) ; Yanelli, PC, 1 917 (5,14) ; Blanc, NE, 1 448 (3,88) ; Niang, LO, 572 (1,53) ; Bony, PT, 495 (1,32).
Prés. 1995 : A., 19,94. Jospin, 13 068 (27,13) ; Chirac, 8 738 (18,14) ; Le Pen, 8 604 (17,86) ; Balladur, 7 546 (15,67) ; Hue, 3 591 (7,45) ; Laguiller, 2 656 (5,51) ; Voynet, 2 005 (4,16) ; de Villiers, 1 848 (3,83) ; Cheminade, 97 (0,20).

4e - Montbard
L, 67 108; V., 47 332; A., 29,46
B. et N., 2 269; E., 45 063.

Ball. : François Sauvadet, UDF-PR, d.s., m. de Vitteaux, 18 013 (39,97); Michel Neugnot, PS, c.r., c.g., m. de Semur-en-Auxois, 11 859 (26,31); Jean-Pierre Pellan, FN, 7 034 (15,60); Robert Fourgeux, PC, c.m. de Montbard, 2 854 (6,33); Bruno Diano, Verts, m. de Crépand, 1 689 (3,74); Christian Marchet, LO, 1 258 (2,79); Angelo Diano, div. g., 1 029 (2,28); Odette Kencker, MEI, 871 (1,93); Thierry Desanti, LCR, 456 (1,01).

Lég. 1993 : A., 32,22. Sauvadet, UDF-PR, 19 120 (44,36) ; Hory, MRG, 6 643 (15,41) ; Hansberque, FN, 5 211 (12,09) ; Garcia, PC, 3 535 (8,20) ; Lazzaroti, GE, 2 695 (6,25) ; Diano, div., 2 273 (5,27) ; Grabski, NE, 1 401 (3,25) ; Jurvellier, div., 1 120 (2,59) ; Bouton, LO, 1 103 (2,55).
Prés. 1995 : A., 19,71. Jospin, 12 019 (22,47) ; Chirac, 11 259 (21,04) ; Balladur, 10 297 (19,25) ; Le Pen, 8 094 (15,13) ; Hue, 3 693 (6,90) ; de Villiers, 3 317 (6,20) ; Laguiller, 2 736 (5,11) ; Voynet, 1 927 (3,60) ; Cheminade, 147 (0,27).

5e - Beaune
L, 74 536; V., 51 629; A., 30,73
B. et N., 2 431; E., 49 198.

Ball. : François Patriat, PS, a.d., c.g., m. de Chailly-sur-Armençon, 16 351 (33,23); *Alain Suguenot, RPR, d.s., m. de Beaune*, 13 551 (27,54); Pierre Jaboulet-Vercherre, FN, c.r., c.m. de Beaune, 8 926 (18,14); Jean Guerret, PC, 2 209 (4,49); Jean-Maurice de Truchis, LDI-MPF, 1 843 (3,74); Jean-Jacques Bernard, Verts, c.m. de Talant, 1 731 (3,51); Jean-Noël Couzon, div. d., c.g., 1 553 (3,15); Régis Mayet, LO, 1 148 (2,33); Nathalie Malka, LCR, 974 (1,97); Max Chaudron, MEI, 912 (1,85).

Lég. 1993 : A., 32,63. Suguenot, RPR, 19 625 (41,40) ; Patriat, PS, 13 947 (29,42) ; Jaboulet-Vercherre, FN, 6 455 (13,61) ; Bouchard, Verts, 2 784 (5,87) ; Davillard, PC, 2 163 (4,56) ; Lefebvre, NE, 1 487 (3,13) ; Mazuer, MD, 539 (1,13) ; Charbonnier, AP, 402 (0,84).
Prés. 1995 : A., 19,67. Jospin, 12 857 (21,86) ; Chirac, 12 697 (21,59) ; Balladur, 10 979 (18,67) ; Le Pen, 9 858 (16,76) ; de Villiers, 3 760 (6,39) ; Hue, 3 510 (5,97) ; Laguiller, 2 842 (4,83) ; Voynet, 2 116 (3,59) ; Cheminade, 172 (0,29).

NIÈVRE (3)

■ Le PS est en position de récupérer les trois sièges du département. Dans la 2e circonscription, Cosne-Cours-sur-Loire, Gaëtan Gorce devrait pouvoir compter sur l'excellent score réalisé par le *communiste* André Périnaud pour s'imposer face au sortant, Didier Béguin (UDF-PPDF). Même scénario pour le jeune maire de Lormes, qui devance Simone Rignault (RPR) dans la cité mitterrandienne de Château-Chinon, perdue de peu en 1993 par le président du conseil général, Bernard Bardin. Dans la 1re circonscription, Nevers, le député sortant et maire de Nevers, Didier Bouland, réalise, sur sa commune, un meilleur score qu'aux élections municipales de 1995 et fait mieux que Pierre Bérégovoy en 1993.

Sortants : Didier Boulaud, PS, devenu député le 1er mai 1993, après le décès de Pierre Bérégovoy, PS ; Didier Béguin, UDF-PPDF ; Simone Rignault, RPR.

1re - Nevers
L, 55 499; V., 38 001; A., 31,52
B. et N., 1 726; E., 36 275.

Ball. : Didier Boulaud, PS, d.s., m. de Nevers, 14 819 (40,85); Constantin Sollogoub, UDF-AD, 8 450 (23,29); Jean-Marc Bily, FN, 4 101 (11,30); Daniel Surieu, PC, c.m. de Nevers, 3 825 (10,54); Geneviève Lemoine, LO, c.m. de Nevers, 1 260 (3,47); Alain Nicolas, Verts, 1 046 (2,88); Jean-Michel Boizot, LDI-MPF, 858 (2,36); Stéphane Berscheid, NE, 726 (2,00); Bruno Franchini, div. g., 521 (1,43); Jean-François Daguin, MEI, c.r., 444 (1,22); Jean-Michel Fréguin, IR, 225 (0,62).

Lég. 1993 : A., 30,93. Bérégovoy, PS, 12 755 (34,33) ; Rostein, RPR, 12 739 (34,29) ; Surieu, PC, 3 713 (9,99) ; Bily, FN, 2 985 (8,03) ; Rochard, GE, 1 949 (5,24) ; Valignat, NE, 1 276 (3,43) ; Dupuis, LO, 944 (2,54) ; Warnant, div. g., 571 (1,53) ; Bertheau, div., 212 (0,57).
Prés. 1995 : A., 20,35. Jospin, 13 990 (32,19) ; Chirac, 7 548 (17,37) ; Balladur, 6 882 (15,83) ; Hue, 5 140 (11,82) ; Le Pen, 4 822 (11,09) ; Laguiller, 2 135 (4,91) ; de Villiers, 1 616 (3,71) ; Voynet, 1 212 (2,78) ; Cheminade, 107 (0,24).

2e - Cosne-Cours-sur-Loire
L, 58 749; V., 41 808; A., 28,83
B. et N., 2 107; E., 39 701.

Ball. : Gaëtan Gorce, PS, c.m. de Cosne-Cours-sur-Loire, 11 094 (27,94); Didier Béguin, UDF-PPDF, d.s., m. de Cosne-Cours-sur-Loire, 9 892 (24,91); André Périnaud, PC, c.g., m. de Varennes-Vauzelles, 8 965 (22,58); Robert Bouter, FN, 4 958 (12,48); *Jean-Luc Dreumont, Verts*, adj. m. de La Charité-sur-Loire, 1 161 (2,92); Martine Mazoyer, LDI-MPF, 1 042 (2,62); François-Xavier Lalaison, GE, 653 (1,64); Michel Girand, div. g., 606 (1,52); Lionel Duployez, NE, 553 (1,39); Jacques Chougny, MDC, 445 (1,12); Luc Maillard, div., 332 (0,83).

Lég. 1993 : A., 31,26. Béguin, UDF-PR, 12 434 (32,50) ; Mignard, PS, 8 070 (21,09) ; Périnaud, PC, 7 570 (19,78) ; Bouter, FN, 4 726 (12,35) ; Daguin, Verts, 2 500 (6,53) ; Duployez, NE, 1 822 (4,76) ; Brazy, div. d., 1 135 (2,96).
Prés. 1995 : A., 20,12. Jospin, 12 340 (26,53) ; Chirac, 7 730 (16,62) ; Balladur, 7 480 (16,08) ; Hue, 7 164 (15,40) ; Le Pen, 6 316 (13,58) ; Laguiller, 2 150 (4,62) ; de Villiers, 1 938 (4,16) ; Voynet, 1 255 (2,69) ; Cheminade, 131 (0,28).

3e - Clamecy, Decize
L, 56 125; V., 40 535; A., 27,77
B. et N., 2 208; E., 38 327.

Ball. : *Christian Paul, PS, c.g.*, m. de Lormes, 14 690 (38,32); Simone Rignault, RPR, d.s., c.g., m. de Saint-Honoré-les-Bains, 13 033 (34,00); Cèdre Cadéna, PC, adj. m. de Clamecy, 5 348 (13,95); Régis de la Croix-Vaubois, FN, c.r., 4 121 (10,75); Olivier de Geffrier, LDI-CNIP, 1 135 (2,96).

Lég. 1993 : A., 30,84. Rignault, RPR, 14 310 (37,81) ; Bardin, PS, 12 169 (32,15) ; Cadéna, PC, 3 995 (10,55) ; Guyenot, FN, 3 271 (8,64) ; Donadoni, Verts, 1 860 (4,91) ; Olivier, NE, 1 032 (2,72) ; Croenne, CPNT, 807 (2,13) ; Huck, div., 399 (1,05).
Prés. 1995 : A., 20,17. Jospin, 14 010 (31,55) ; Chirac, 8 959 (20,18) ; Balladur, 6 880 (15,49) ; Le Pen, 4 821 (10,86) ; Hue, 4 687 (10,55) ; de Villiers, 2 109 (4,75) ; Laguiller, 1 741 (3,92) ; Voynet, 1 055 (2,37) ; Cheminade, 131 (0,29).

SAÔNE-ET-LOIRE (6)

■ Trois députés sur six, tous de droite, avaient été élus au premier tour en 1993. Cette fois, ni Jean-Marc Nesme (UDF), maire de Paray-le-Monial, ni René Beaumont (UDF), président du conseil général, ni Dominique Perben (RPR), ministre de la fonction publique, n'ont réédité leur exploit d'il y a quatre ans. La plus grosse surprise s'est produite dans *la* 6e circonscription, Chalon-sur-Saône-Sud, où le sortant, M. Beaumont, n'est pas, pour la première fois depuis 1988, en tête du premier tour et se retrouve en ballottage très difficile. Il est vrai qu'il n'avait jamais eu à affronter un candidat aussi *« dangereux »* dans sa circonscription depuis le remodelage de celle-ci en 1988. Son adversaire d'aujourd'hui, Arnaud Montebourg (PS), avocat parisien mais natif du pays, a mené une campagne très dure sur le thème de la lutte contre la corruption, en se saisissant des récents rapports de la chambre régionale des comptes, qui critiquait la gestion du président du conseil général.

Sortants : Gérard Voisin, UDF-PR ; Jean-Marc Nesme, UDF-PPDF ; Jean-Paul Anciaux, RPR ; Didier Mathus, PS ; André Gentien, *RPR*, suppléant de Dominique Perben, RPR, nommé au gouvernement le 30 mars 1993, se représente comme suppléant de M. Perben ; René Beaumont, UDF-PR.

1re - Mâcon
L, 60 385; V., 39 855; A., 33,99
B. et N., 2 591; E., 37 264.

Ball. : Gérard Voisin, UDF-PR, d.s., c.g., m. de Charnay-lès-Mâcon, 14 529 (38,98); Michel-Antoine Rognard, PS, c.r., m. de Mâcon, 9 133 (24,50); Maurice Martin, FN, 5 105 (13,69); Chantal Bathias, PC, adj. m. de Macon, 2 615 (7,01); Jean-Pierre Bonnin, EC, adj. m. de Mâcon, 2 224 (5,96); Nathalie Denne, GE, 1 384 (3,71); René Boudier, LO, 918 (2,46); Jérôme Caltran, 4J, 742 (1,99); Françoise Mitterrand, IR, 614 (1,64).

Lég. 1993 : A., 33,71. Voisin, UDF-PR, 11 023 (29,03) ; Couturier, RPR, 10 250 (26,99) ; Joubert, PS, 6 149 (16,19) ; Martin, FN, 3 638 (9,58) ; Pagès, Verts, 2 985 (7,86) ; Bathias, PC, 2 703 (7,11) ; Peulson, NE, 1 015 (2,67) ; Pfat, UDI, 207 (0,54).
Prés. 1995 : A., 21,62. Jospin, 10 913 (23,37) ; Balladur, 10 035 (21,49) ; Chirac, 8 963 (19,19) ; Le Pen, 6 774 (14,51) ; Hue, 3 445 (7,37) ; de Villiers, 2 657 (5,69) ; Laguiller, 2 064 (4,42) ; Voynet, 1 714 (3,67) ; Cheminade, 119 (0,25).

2e - Paray-le-Monial
L, 63 966; V., 44 720; A., 30,08
B. et N., 3 106; E., 41 614.

Ball. : *Jean-Marc Nesme, UDF-PPDF*, d.s., c.r., m. de Paray-le-Monial, 15 444 (37,11); Jacques Rebillard, PRS, c.g., c.m. de Montceaux-l'Etoile, 12 446 (29,90); Michel Aufranc, FN, 4 166 (10,01); Hubert Louis, PC, adj. m. de Bourbon-Lancy, 3 690 (8,86); Christian Duclos, LDI-MPF, 1 953 (4,69); Maïté Aymes, Verts, c.r., 1 504 (3,61); Alain Bailly, div. g., 1 477 (3,54); Jacques Mitaine, MDC, c.g., 934 (2,24).

Lég. 1993 : A., 31,15. Nesme, UDF-PR, 23 233 (55,63) ; Cottin, PS, 7 690 (18,41) ; Cantat, PC, 3 535 (8,46) ; de Kegel, FN, 3 103 (7,43) ; Dautriche, Verts, 1 993 (4,77) ; Jacqueline, NE, 1 240 (2,97) ; Frizot, UDI, 963 (2,30).
Prés. 1995 : A., 20,62. Jospin, 11 477 (23,23) ; Chirac, 10 815 (21,89) ; Balladur, 9 983 (20,21) ; Le Pen, 5 482 (11,10) ; Hue, 4 189 (8,48) ; de Villiers, 3 443 (6,97) ; Laguiller, 2 437 (4,93) ; Voynet, 1 408 (2,85) ; Cheminade, 152 (0,30).

3e - Autun, Le Creusot
L, 67 842; V., 47 752; A., 29,61
B. et N., 3 068; E., 44 684.

Ball. : André Billardon, PS, a.min., a.d., m. du Creusot, 17 017 (38,08); Jean-Paul Anciaux, RPR, d.s., c.m. d'Autun, 13 622 (30,48); Eugène Terret, FN, 5 911 (13,22); Michèle Rodier, PC, adj. m. de Chagny, 3 456 (7,73); Alexis Vachon, GE, 1 595 (3,56); Nuria Matusinski, LO, 1 049 (2,34); Joël Talon, LDI-MPF, 954 (2,13); Xavier Paillard, 4J, 657 (1,47); Liliane Reyne-Daventure, PT, 423 (0,94).

Lég. 1993 : A., 29,62. Anciaux, RPR, 18 128 (40,06) ; Billardon, PS, 13 400 (29,61) ; Honoré, FN, 5 269 (11,64) ; Gressard, PC, 3 127 (6,91) ; Perrin, Verts, 2 445 (5,40) ; Delitse, NE, 1 394 (3,08) ; Boudier, LO, 906 (2,00) ; Marion, UDI, 574 (1,26).
Prés. 1995 : A., 20,05. Jospin, 15 192 (28,54) ; Chirac, 10 100 (18,97) ; Balladur, 9 327 (17,52) ; Le Pen, 7 274 (13,66) ; Hue, 4 832 (9,07) ; de Villiers, 2 582 (4,85) ; Laguiller, 2 416 (4,53) ; Voynet, 1 385 (2,60) ; Cheminade, 123 (0,23).

4e - Montceau-les-Mines
L, 62 029; V., 42 031; A., 32,23
B. et N., 2 431; E., 39 600.

Ball. : *Didier Mathus, PS, d.s.*, m. de Montceau-les-Mines, 16 843 (42,53); Pierre Corneloup, RPR diss., m. de Montchanin, 7 368 (18,60); Jean Girardon, UDF-rad., c.g., m. de Mont-Saint-Vincent, 4 421 (11,16); Patrick Szczepanski, FN, 4 168 (10,52); André Mathivet, PC, adj. m. de Saint-Vallier, 3 514 (8,87); Jean-Paul Bonin, Verts, 1 058 (2,67); Marie-Thérèse Deroche, LO, 1 015 (2,56); *René Labarge, LDI-MPF, 801* (2,02); Salvatore Jurado, MEI, 412 (1,04).

Lég. 1993 : A., 34,49. Mathus, PS, 9 106 (23,32) ; Thomas, RPR, 8 551 (21,90) ; Girardon, UDF-rad., 4 833 (12,37) ; Marchand, RPR diss., 4 735 (12,12) ; Collinot, FN, 3 903 (9,99) ; Mathivet, PC, 3 594 (9,20) ; Jeandeau, NE, 1 347 (3,45) ; Bonin, Verts, 1 152 (2,95) ; Jeandet, div. d., 753 (1,92) ; Coste, LO, 651 (1,66) ; Marmorat, div. d., 418 (1,07).
Prés. 1995 : A., 22,57. Jospin, 12 774 (27,00) ; Chirac, 9 996 (21,13) ; Balladur, 7 765 (16,41) ; Le Pen, 5 704 (12,05) ; Hue, 5 512 (11,65) ; Laguiller, 2 227 (4,70) ; de Villiers, 2 016 (4,26) ; Voynet, 1 200 (2,53) ; Cheminade, 109 (0,23).

5e - Chalon-sur-Saône Centre
L, 60 715; V., 41 047; A., 32,39
B. et N., 2 189; E., 38 858.

Ball. : Dominique Perben, RPR, min., a.d., m. de Chalon-sur-Saône, 14 692 (37,80); Bettina Laville, PS, 10 906 (28,06); Jean Coupat, FN, c.r., c.m. de Chalon-sur-Saône, 5 284 (13,59); Michel Chevalier, PC, c.r., c.g., 3 138 (8,07); Alain Cordier, Verts, 1 652 (4,25); Joëlle Juillet, LDI-MPF, 1 299 (3,34); Pascal Dufraigne, LO, 1 063 (2,73); Patrick Tixidre, GE, 824 (2,12).

18 juin 1995 : A., 48,82. Dominique Perben, RPR, 17 007 (55,11) ; Christophe Sirugue, PS, 7 699 (24,95) ; Jean Coupat, FN, 2 840 (9,20) ; Michel Chevalier, PC, 2 362 (7,65) ; Pascal Dufraigne, LO, 948 (3,07).
Lég. 1993 : A., 31,98. Perben, RPR, 19 836 (51,07) ; Truc, PS, 6 849 (17,63) ; Coupat, FN, 4 577 (11,78) ; Cordier, Verts, 2 902 (7,47) ; Chevalier, PC, 2 816 (7,25) ; Pacot, NE, 1 085 (2,79) ; Deroche, LO, 773 (1,99).
Prés. 1995 : A., 22,07. Jospin, 11 174 (24,13) ; Chirac, 9 394 (20,29) ; Balladur, 8 972 (19,37) ; Le Pen, 6 754 (14,58) ; Hue, 4 047 (8,74) ; Laguiller, 2 403 (5,19) ; de Villiers, 1 932 (4,17) ; Voynet, 1 517 (3,27) ; Cheminade, 104 (0,22).

6e - Chalon-sur-Saône Sud, Louhans
L, 77 621; V., 54 084; A., 30,32
B. et N., 4 266; E., 49 818.

Ball. : Arnaud Montebourg, PS, 17 348 (34,82); René Beaumont, *UDF-PR*, d.s., pr. c.g., m. de Varennes-Saint-Sauveur, 16 118 (32,35); Jacques Evrard, FN, 6 721 (13,49); Jean-Paul Jacques, PC, 4 030 (8,08); Jacques Lascoumes, LDI-MPF, 2 235 (4,48); Thierry Grosjean, Verts, c.r., 1 943 (3,90); Rolland Muraz, GE, 1 423 (2,85).

Lég. 1993 : A., 32,66. Beaumont, UDF-PR, 26 820 (54,54) ; Muller, PS, 8 566 (17,42) ; Evrard, FN, 5 000 (10,16) ; Coulon, PC, 4 131 (8,40) ; Bosio, Verts, 3 081 (6,26) ; Bismuth, NE, 1 573 (3,19).
Prés. 1995 : A., 21,36. Jospin, 13 758 (23,06) ; Chirac, 12 170 (20,39) ; Balladur, 11 714 (19,63) ; Le Pen, 8 081 (13,54) ; Hue, 5 595 (9,37) ; de Villiers, 3 244 (5,43) ; Laguiller, 3 087 (5,17) ; Voynet, 1 815 (3,04) ; Cheminade, 195 (0,32).

YONNE (3)

■ 1997 sonnera-t-il le glas des années Soisson dans la 1re circonscription de l'Yonne ? Las du slogan *« ni à droite ni à gauche »* de l'ancien ministre d'ouverture, les électeurs lui ont adressé un sévère avertissement, notamment dans sa ville d'Auxerre (– 7 % par rapport à 1993), dont profite la gauche. Dans la circonscription d'Avallon, les consignes du FN seront déterminantes pour l'ancien ministre socialiste Henri Nallet, qui veut retrouver son siège perdu en 1993 au *profit du RPR. Dans la circonscription de* Sens, la gauche paie cher ses divisions et ne sera pas présente au second tour. Comme en 1993, le député sortant Philippe Auberger (RPR) sera opposé à Pierre Peres, le candidat du FN.

Sortants : Jean-Pierre Soisson, MDR ; Yves Van Haecke, RPR ; *Philippe* Auberger, RPR.

1re - Auxerre
L, 73 068; V., 48 412; A., 33,74
B. et N., 2 713; E., 45 699.

Ball. : Jean-Pierre Soisson, MDR, d.s., a.min., m. d'Auxerre, 14 463 (31,64); Guy Ferez, PS, c.m. d'Auxerre, 8 751 (19,14); Marcellin Foissier, FN, c.m. d'Auxerre, 7 738 (16,93); Jean-Marie Langoureau, PC, c.r., c.m. d'Auxerre, 4 156 (9,09); Claude Dassié, LDI-MPF, 2 455 (5,37); Denis Martin, Verts, 1 551 (3,39); Alain Wolf, LO, 1 139 (2,49); Jean-Paul Rousseau, MDC, 989 (2,16); Jean-Jacques Revillon, div. d., c.m. d'Auxerre, 804 (1,75); Gérard Gomez, GE, 728 (1,59); Emmanuel Guidet, div., 718 (1,57); Martin Millot, *div., 674 (1,47); Philippe Archambault*, MEI, c.r., 571 (1,24); Michel Villerey, PT, 569 (1,24); Jean Malewski, LCR, 393 (0,85).

Lég. 1993 : A., 32,08. Soisson, MDR, 16 579 (35,17) ; Bordier, UDF-PR, 10 517 (22,31) ; Moreau, FN, 6 417 (13,61) ; Bonhenry, PS, 4 033 (8,55) ; *Langoureau, PC, 3 185 (6,75)* ; Roycourt, Verts, 3 112 (6,60) ; Rousseau, SEGA, 1 601 (3,39) ; Noury, NE, 1 497 (3,17) ; Toupet, LCR, 195 (0,41).
Prés. 1995 : A., 20,57. Jospin, 12 212 (21,28) ; Chirac, 11 796 (20,55) ; Balladur, 11 095 (19,33) ; Le Pen, 8 966 (15,62) ; Hue, 4 261 (7,42) ; de Villiers, 3 544 (6,17) ; Laguiller, 3 115 (5,42) ; Voynet, 2 200 (3,83) ; Cheminade, 195 (0,34).

2e - Avallon
L, 70 630; V., 48 751; A., 30,97
B. et N., 2 645; E., 46 106.

Ball. : Yves Van Haecke, RPR, d.s., c.g., m. d'Avallon, 12 063 (26,16); Henri Nallet, PS, a.min., c.g., m. de Tonnerre, 11 730 (25,44); Claude Moreau, FN, c.r., 8 409 (18,23); Guy Lavrat, PC, c.g., m. de Migennes, *5 452 (11,82); Jean-François Gil*lon, Verts, 2 829 (6,13); Renaud de Belmont, LDI-MPF, 1 405 (3,04); Olivier Delafon, div., 1 366 (2,96); Armand Gaudian, LO, 1 356 (2,94); Raymond Valentin, div. d., 919 (1,99); Gilles Letort, LCR, 577 (1,25).

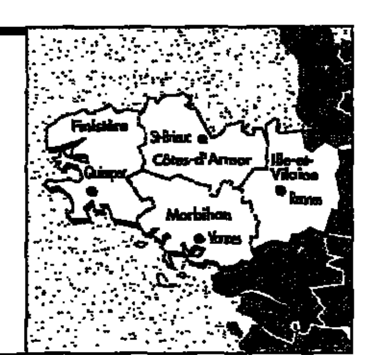
Lég. 1993 : A., 32,01. Van Haecke, RPR, 12 274 (26,64) ; Nallet, PS, 9 103 (19,76) ; Fournier, FN, 6 570 (14,26) ; Direz, UDF, 6 473 (14,05) ; Lavrat, PC, 5 099 (11,06) ; Delagneau, Verts, 3 547 (7,70) ; Gimié, NE, 1 712 (3,71) ; Chicouard, PT, 1 287 (2,79).
Prés. 1995 : A., 19,91. Jospin, 12 576 (22,53) ; Chirac, 10 897 (19,52) ; Balladur, 10 213 (18,30) ; Le Pen, 9 300 (16,66) ; Hue, 4 980 (8,92) ; de Villiers, 3 183 (5,70) ; Laguiller, 2 583 (4,62) ; Voynet, 1 888 (3,38) ; Cheminade, 179 (0,32).

3e - Sens
L, 82 407; V., 57 722; A., 29,95
B. et N., 2 595; E., 55 127.

Ball. : Philippe Auberger, RPR, d.s., c.g., m. de Joigny, 14 468 (26,24); Pierre Peres, FN, c.r., 11 245 (20,39); Jean Cordillot, PC, c.g., m. de Sens, 9 511 (17,25); Gérard Bourgoin, div. d., c.g., m. de Chailley, 7 525 (13,65); Dominique Calvary, PS, adj. m. de Sens, 6 667 (12,09); Jacqueline Prieur, LDI-MPF, 1 322 (2,39); Alberte Barillet, écol., 1 288 (2,33); Bernard Pesquet, Verts, adj. m. de Cheny, 1 179 (2,13); Geneviève Olejniczak, écol., c.r., 634 (1,15); *Cyril Boulleaux, MDC, c.m. de Sens, 427* (0,77); Alexandre Rousset, div., 421 (0,76); Bernard Teper, IR, 238 (0,43); Philippe Blaess, PNR, 202 (0,36).

Lég. 1993 : A., 29,94. Auberger, RPR, 23 081 (42,42) ; Peres, FN, 9 748 (17,91) ; Cordillot, PC, 8 402 (15,44) ; Le Gall, PS, 5 798 (10,65) ; Broquet, GE, 4 725 (8,68) ; Morange, div. d., 2 047 (3,76) ; Barillet, NE, 600 (1,10).
Prés. 1995 : A., 19,89. Chirac, 13 402 (20,55) ; Balladur, 12 730 (19,51) ; Jospin, 12 301 (18,86) ; Le Pen, 12 140 (18,61) ; Hue, 5 340 (8,18) ; de Villiers, 3 961 (6,07) ; Laguiller, 3 130 (4,79) ; Voynet, 2 030 (3,11) ; Cheminade, 183 (0,28).

BRETAGNE
(26 sièges)



Prés. 1995 : Jospin, 25,50 ; Balladur, 21,78 ; Chirac, 20,63 ; Le Pen, 10,10 ; Hue, 7,83 ; *Laguiller, 5,91 ; de Villiers, 4,04 ; Voynet,* 3,98 ; Cheminade, 0,24.

Socialiste depuis le début des années 80, la Bretagne referme la parenthèse droitière de 1993, infirmée lors des élections municipales de 1995, et continue à être rétive au FN. Le PS – trois députés sortants sur vingt-six – devrait reconquérir une bonne partie de ses sièges, comme à Rennes pour Edmond Hervé face au sortant Yvon Jacob (RPR).

Elus dès le premier tour en 1993, le maire de Redon Alain Madelin (UDF-PR), comme Charles Miossec et Ambroise Guellec dans le Finistère, affrontent un second tour. *Seul élu breton de ce premier tour*, Pierre Méhaignerie perd 11 points par rapport à 1993. Grâce à Felix Leyzour (PC), la gauche pourrait rééditer le grand chelem de 1988 dans les Côtes-*d'Armor*.

CÔTES-D'ARMOR (5)

■ La gauche, requinquée, devrait reprendre les quatre sièges perdus en 1993, mais sans réussir le grand chelem réalisé par le PS en 1988. A Guingamp, le sénateur *communiste Félix Leyzour arrive en* tête de la gauche. Si les reports s'effectuent parfaitement, il peut battre le sortant, Daniel Pennec (app. RPR). A Saint-Brieuc, le PS représenté pour la première fois par une femme, Danièle Bousquet, est en position très favorable. Net avantage aussi pour l'ancien ministre socialiste Charles Josselin, à Dinan, où le candidat officiel de la majorité, Didier *Lechien, gagne de peu une primaire sau*vage. A Lannion, le sortant UDF Yvon Bonnot est en ballottage délicat en dépit de son avance de 3 points sur le maire PS de Lannion, Alain Gouriou. A Lamballe, le duel est serré : alors que la participation a été forte (75,75 %), 78 voix séparent le sortant RPR Marc Le Fur et le maire PS de Loudéac, Didier Chouat.

Sortants : Christian Daniel, RPR ; *Charles Josselin, PS ; Marc Le Fur, RPR* ; Daniel Pennec, app. RPR ; Yvon Bonnot, UDF-FD.

1re - Saint-Brieuc
L, 80 954; V., 55 251; A., 31,75
B. et N., 2 593; E., 52 658.

Ball. : Christian Daniel, RPR, d.s., 15 570 (29,56); Danièle Bousquet, PS, c.m. de Saint-Brieuc, 14 380 (27,30); Jean Derian, PC, c.g., m. de Ploufragan, 8 327 (15,81); Raymond Blanc, FN, c.r., 4 214 (8,00); Marc Boivin, Verts, 1 820 (3,45); Martial Collet, *LO, 1 441 (2,73)*; Patrice Audoux, GE, 1 373 (2,60); Robert Pedron, rég., c.m. de Plérin, 1 161 (2,20); Yannick Michel, LDI-MPF, 1 034 (1,96); Maryse Paraire, MDC, c.m. de Saint-Brieuc, 972 (1,84); Philippe Maillet, EC, 857 (1,62); Christine Cosson, LCR, 611 (1,16); Hervé *Denis, PT, 360 (0,68); Lionel Lemaire*, div. d., 210 (0,39); Rolland Allain, div. g., 176 (0,33); Pascal Dazin, MDR, 152 (0,28).

Lég. 1993 : A., 30,10. Daniel, RPR, 19 280 (35,72) ; Dollo, PS, 11 375 (21,07) ; Dérian, PC, 6 977 (12,92) ; Mangold, Verts, 5 526 (10,23) ; Bourges, FN, 3 811 (7,06) ; Gautier, div., 2 336 (4,32) ; Aulagner, NE, 1 643 (3,04) ; Collet, LO, 1 039 (1,92) ; Lemaire, div. d., 948 (1,75) ; Le Moigne, PT, 679 (1,25) ; Dazin, MDR, 307 (0,56) ; Conlay, rég., 55 (0,10).
Prés. 1995 : A., 18,44. Jospin, 17 934 (27,39) ; Balladur, 12 580 (19,21) ; Chirac, 12 106 (18,49) ; Hue, 7 624 (11,64) ; Le Pen, 6 408 (9,78) ; Laguiller, 3 744 (5,71) ; Voynet, 2 787 (4,25) ; de Villiers, 2 136 (3,26) ; Cheminade, 145 (0,22).

2e - Dinan
L, 84 906; V., 62 978; A., 25,82
B. et N., 2 995; E., 59 983.

Ball. : Charles Josselin, PS, d.s., a.min., pr. c.g., m. de Pleslin-Trigavou, 26 499 (44,17); Didier Lechien, UDF-FD, c.m. de Dinan, 10 107 (16,84); Michel Vaspart, RPR diss., m. de Pleudihen-Rancé, 9 727 (16,21); Charles du Boishamon, FN, 4 435 (7,39); *Henry Faucheur, PC*, 3 496 (5,82); Martine Lucas, Verts, 2 270 (3,78); Bernard Hesry, GE, 1 858 (3,09); Dominique Boilot, LDI-MPF, 1 056 (1,76); Bernard Aubin, UDF-rad. diss., 322 (0,53); Daniel Houres, div. g., 213 (0,35).

Lég. 1993 : A., 24,12. Benoit, UDF-PR, 23 545 (39,91) ; Josselin, PS, 22 028 (37,34) ; Hesry, GE, 4 393 (7,44) ; du Boishamon, FN, 4 046 (6,85) ; Nennot, PC, 3 340 (5,66) ; Repetti, NE, 1 633 (2,76).
Prés. 1995 : A., 14,99. Jospin, 19 826 (28,90) ; Balladur, 14 562 (21,23) ; Chirac, 13 482 (19,65) ; Le Pen, 6 249 (9,11) ; Hue, 5 544 (8,08) ; Laguiller, 3 624 (5,28) ; de Villiers, 2 876 (4,19) ; Voynet, 2 234 (3,25) ; Cheminade, 183 (0,26).

3e - Lamballe
L, 80 749; V., 61 167; A., 24,25
B. et N., 2 825; E., 58 342.

Ball. : Didier Chouat, PS, a.d., m. de Lou*déac, 22 972 (39,37); Marc Le Fur, RPR*, d.s., 22 894 (39,24); Gérard Le Cam, PC, 4 329 (7,42); Pierre Launay, FN, 3 496 (5,99); Jean-Luc Barbo, Verts, 1 894 (3,24); Philippe Rouxel, GE, 1 690 (2,89); Jean-Pierre Scour, LDI-MPF, 724 (1,24); Moïse Lesage, div., 343 (0,58).

Lég. 1993 : A., 24,03. Chouat, PS, 19 232 (32,38) ; Le Fur, RPR, 16 530 (27,83) ; Couëpel, UDF-CDS, 12 129 (20,42) ; Lenay, Verts, 3 562 (5,99) ; Le Cam, PC, 3 548 (5,97) ; Launay, FN, 2 935 (4,94) ; Brachet, NE, 1 457 (2,45).
Prés. 1995 : A., 14,46. Jospin, 19 166 (28,01) ; Balladur, 15 267 (22,31) ; Chirac, 14 326 (20,93) ; Hue, 5 814 (8,49) ; Le Pen, 5 425 (7,92) ; Laguiller, 3 524 (5,15) ; de Villiers, 2 565 (3,74) ; Voynet, 2 162 (3,16) ; Cheminade, 171 (0,25).

4e - Guingamp
L, 77 454; V., 59 174; A., 23,60
B. et N., 2 001; E., 57 173.

Ball. : Daniel Pennec, app. RPR, d.s., c.m. de Guingamp, 18 215 (31,85); Félix Leyzour, PC, sén., c.g., m. de Callac, 17 009 (29,75); Jean Le Floc'h, *PS*, c.g., m. de Pommerit-le-Vicomte, 13 188 (23,06); Myriam de Coatparquet, FN, 2 988 (5,22); Bernard Prigent, Verts, 1 874 (3,27); Alice Boisson, GE, 1 331 (2,32); Patrick L'Hereec, rég., 1 261 (2,20); Louis Marteil, LDI-CNIP, c.m. d'Yffiniac, 671 (1,17); Dominique Daniel, LCR, 636 (1,11).

Lég. 1993 : A., 23,41. Le Verge, PC, 15 771 (27,04) ; Pennec, div. d., 13 834 (23,72) ;

Briand, PS, 10 294 (17,65); Lemoigne, UDF-CDS, 9 249 (15,86); Prigent, Verts, 3 765 (6,45); Fraval de Coatparque, FN, 2 904 (4,98); Hanrion, NE, 1 398 (2,39); Le Gourrières, MD, 935 (1,60); Salomon, rég., 161 (0,27).
Prés. 1995 : A., 15,57. Jospin, 17 019 (25,91); Chirac, 12 129 (18,46); Hue, 11 980 (18,23); Balladur, 11 108 (16,91); Le Pen, 4 987 (7,59); Laguiller, 3 592 (5,46); Voynet, 2 484 (3,78); de Villiers, 2 209 (3,36); Cheminade, 175 (0,26).

5e - Lannion
L, 92 590; V., 64 193; A., 30,66
B. et N., 2 614; E., 61 579.

Ball. : Yvon Bonnot, UDF-FD, d.s., c.r., m. de Perros-Guirec, 21 166 (34,37); Alain Gouriou, PS, c.g., c.r., m. de Lannion, 19 127 (31,06); Alain Prigent, PC, 6 102 (9,90); Jean-Luc de Trogoff, FN, 5 429 (8,81); Pierre Morvan, rég., 1 921 (3,11); Alain Le Fol, LO, 1 838 (2,98); Alain Ernoult, Verts, 1 729 (2,80); Philippe Vital, AREV, 1 095 (1,77); Pascal Le Meur, GE, 906 (1,47); Denis Baulier, EC, 796 (1,29); Gilberte Fournier, div., 600 (0,97); Roger Courland, MEI, 425 (0,69); Pierre LO Monaco, PT, 399 (0,64); André Durechou, LDI-MPF, 46 (0,07).

Lég. 1993 : A., 28,39. Bonnot, UDF-CDS, 26 473 (41,54); Trémel, PS, 18 649 (29,26); Le Bars, PC, 4 622 (7,25); Blanc, FN, 4 618 (7,24); Baulier, GE, 4 494 (7,05); Barth, SEGA, 1 345 (2,11); Dubois, NE, 1 276 (2,00); Le Fol, LO, 1 263 (1,98); Chapalain, div., 986 (1,54).
Prés. 1995 : A., 18,57. Jospin, 20 577 (27,58); Balladur, 15 434 (20,69); Chirac, 13 522 (18,12); Hue, 7 424 (9,95); Le Pen, 7 213 (9,67); Laguiller, 4 323 (5,79); Voynet, 3 093 (4,14); de Villiers, 2 831 (3,79); Cheminade, 173 (0,23).

FINISTÈRE (8)

■ Les deux députés élus dès le premier tour en 1993, Charles Miossec (RPR) dans la 5e circonscription, Landerneau, et Ambroise Guellec (UDF-FD), dans la septième, Douarnenez, sont contraints à un second tour. Le seul député sortant socialiste, Louis Le Pensec, dans la 8e circonscription, Concarneau, aborde le second tour sans grande crainte. La surprise vient de la 6e circonscription, Châteaulin : le député sortant, Jean-Yves Cozan (UDF-AD), est devancé par Koffi Yamgnane (PS), ancien secrétaire d'Etat aux affaires sociales et à l'intégration, dont les espoirs peuvent se nourrir du score du PC. On s'oriente vers un duel serré dans la cinquième entre le député sortant RPR, Arnaud Cazin d'Honincthun, et le maire PS de Morlaix, Marylise Lebranchu ; de même dans la première, Quimper, entre André Angot, député RPR sortant, et le maire PS de Quimper, Bernard Poignant. A Brest-Centre, Jean-Noël Kerdraon (PS) sort largement vainqueur de la primaire qui l'opposait à un ancien député socialiste, Jo Gourmelon. A droite, Jacques Berthelot (RPR) devance Yannick Marzin (UDF-AD). A Brest-Ouest, réputée à droite, François Cuillandre, candidat PS, affrontera Jean-Louis Lamour (RPR), arrivé en tête d'une triangulaire à droite.
Sortants : André Angot, RPR ; Bertrand Cousin, RPR, n.s.r.p. ; Jean-Louis Goasduff, RPR, n.s.r.p. ; Arnaud Cazin d'Honincthun, UDF-FD ; Charles Miossec, RPR ; Jean-Yves Cozan, UDF-AD ; Ambroise Guellec, UDF-FD ; Louis Le Pensec, PS.

1re - Quimper
L, 74 228; V., 52 627; A., 29,10
B. et N., 2 156; E., 50 471.

Ball. : André Angot, RPR, d.s., m. d'Edern, 19 571 (38,77); Bernard Poignant, PS, a.d., m. de Quimper, 15 026 (29,77); Michel Dor, FN, c.r., 4 260 (8,44); Yvonne Rainéro, PC, 3 853 (7,63); Alain Uguen, Verts, c.r., c.m. de Quimper, 2 598 (5,14); Xavier Maréchal, GE, 1 332 (2,63); Marie-Claire Malejacq, LDI-MPF, 981 (1,94); Anne-Marie Gentric, LCR, 900 (1,78); Jean-Louis François, 4J, 894 (1,77); Pierre Delignière, MEI, c.r., 788 (1,56); Erwan De Cambourg, div., 268 (0,53).

Lég. 1993 : A., 27,30. Angot, RPR, 16 123 (32,75); Poignant, PS, 12 802 (26,00); Bécam, div. d., 8 850 (17,98); Dor, FN, 3 609 (7,33); Rainero, PC, 2 645 (5,37); Delignière, UED, 2 320 (4,71); Stachy, NE, 1 776 (3,60); Manach, LCR, 1 097 (2,22).
Prés. 1995 : A., 16,69. Jospin, 16 887 (27,82); Chirac, 12 726 (20,97); Balladur, 10 877 (17,92); Le Pen, 5 754 (9,48); Hue, 4 810 (7,92); Laguiller, 3 995 (6,58); Voynet, 3 107 (5,12); de Villiers, 2 395 (3,94); Cheminade, 136 (0,22).

2e - Brest Centre
L, 68 720; V., 45 252; A., 34,15
B. et N., 1 436; E., 43 816.

Ball. : Jean-Noël Kerdraon, PS, c.r., adj. m. de Brest, 13 084 (29,86); Jacques Berthelot, RPR, c.g., 9 210 (21,01); Yannick Marzin, UDF-AD, c.g., c.m. de Brest, 6 160 (14,05); Olivier Morize, FN, c.r., 3 689 (8,41); Joseph Gourmelon, div. g., a.d., c.g., 2 632 (6,00); Jacqueline Héré, PC, c.m. de Brest, 2 250 (5,13); Marie-Françoise Loussouarn, Verts, c.m. de Brest, 1 862 (4,24); André Cherblanc, LO, 1 143 (2,60); Louis Aminot, CAP, c.m. de Brest, 995 (2,27); Michel Tanguy, GE, 992 (2,26); Jean Gueguenlat, rég., adj. m. de Brest, 827 (1,88); Jacqueline Rolland, LDI-MPF, 801 (1,82); Albert Mevellec, div., 103 (0,23); Gildas Lejanne, PLN, 68 (0,15).

Lég. 1993 : A., 34,42. Cousin, RPR, 12 987 (29,07); Gourmelon, PS, 10 674 (23,89); Marzin, UDF, 7 712 (17,26); Malengreau, Verts, 3 906 (8,74); Pacreau, FN, 3 644 (8,15); Gardet, PC, 1 500 (3,35); Aminot, SEGA, 1 480 (3,31); Grassiot, NE, 982 (2,19); Cherblanc, LO, 603 (1,35); Contignon, PT, 564 (1,26); Francès, div., 479 (1,07); Lejanne, PLN, 143 (0,32).
Prés. 1995 : A., 21,60. Jospin, 16 060 (29,38); Balladur, 11 485 (21,01); Chirac, 11 124 (20,35); Le Pen, 4 908 (8,97); Hue, 3 629 (6,63); Laguiller, 3 470 (6,34); Voynet, 2 247 (4,11); de Villiers, 1 627 (2,97); Cheminade, 110 (0,20).

3e - Brest Ouest
L, 83 117; V., 57 480; A., 30,84
B. et N., 2 225; E., 55 255.

Ball. : François Cuillandre, PS, adj. m. de Brest, 15 213 (27,53); Jean-Louis Lamour, RPR, 10 838 (19,61); Bernard Foricher, div. d., c.g., m. de Saint-Renan, 8 073 (14,61); Marcel Le Floch, UDF-PR, c.g., c.m. de Brest, 4 876 (8,82); Pierre-Jean Bodiger, FN, 4 657 (8,42); Daniel Maloisel, PC, adj. m. de Brest, 3 005 (5,43); Michel Briand, Verts, adj. m. de Brest, 2 413 (4,36); Annie Muniglia, GE, 1 654 (2,99); Jean-Claude Bachelier, CAP, 1 500 (2,71); Olivier de Kermenguy, LDI-MPF, 1 335 (2,41); Françoise Sage, PT, 872 (1,57); Pierre Fourel, rég., c.m. de Brest, 819 (1,48).

Lég. 1993 : A., 31,88. Goasduff, RPR, 19 189 (35,63); Cuillandre, PS, 10 838 (20,12); Le Floch, div. d., 8 212 (15,25); Briand, Verts, 5 520 (10,25); Morize, FN, 4 821 (8,95); Maloisel, PC, 1 931 (3,58); Lagadec, SEGA, 1 595 (2,96); Chatonay, NE, 1 574 (2,92); Le Janne, PLN, 164 (0,30).
Prés. 1995 : A., 18,39. Jospin, 16 244 (24,13); Balladur, 15 859 (23,56); Chirac, 14 937 (22,19); Le Pen, 6 967 (10,35); Laguiller, 4 212 (6,25); Hue, 3 935 (5,84); Voynet, 2 643 (3,92); de Villiers, 2 353 (3,49); Cheminade, 144 (0,21).

4e - Morlaix
L, 76 130; V., 54 498; A., 28,41
B. et N., 2 318; E., 52 180.

Ball. : Arnaud Cazin d'Honincthun, UDF-FD, d.s., c.r., 19 778 (37,90); Maryse Lebranchu, PS, c.r., m. de Morlaix, 18 540 (35,53); Alain David, PC, adj. m. de Morlaix, 4 098 (7,85); Charles Tronyo, FN, 3 351 (6,42); Martine Frère, Verts, 2 740 (5,25); Monique Cherrier, GE, 1 484 (2,84); Roland Bonnefous, LDI-MPF, 1 144 (2,19); Pierre Folgalvez, rég., 1 045 (2,00).

Lég. 1993 : A., 28,76. Cazin d'Honinctun, UDF-CDS, 24 127 (45,94); Lebranchu, PS, 15 311 (29,15); Le Morvan, GE, 3 919 (7,46); Carmier, FN, 3 343 (6,36); David, PC, 3 181 (6,05); Hucet, PLN, 1 776 (3,38); Pleyber, LCR, 855 (1,62).
Prés. 1995 : A., 17,17. Jospin, 17 845 (28,28); Chirac, 14 594 (23,13); Balladur, 12 347 (19,57); Hue, 4 994 (7,91); Le Pen, 4 436 (7,03); Laguiller, 3 642 (5,77); Voynet, 2 595 (4,11); de Villiers, 2 488 (3,94); Cheminade, 147 (0,23).

5e - Landerneau
L, 79 874; V., 57 248; A., 28,32
B. et N., 2 579; E., 54 669.

Ball. : Charles Miossec, RPR, d.s., pr. c.g., m. de Landivisiau, 23 523 (43,02); Jean-Pierre Thomin, PS, m. de Landerneau, 16 530 (30,23); Bernard Pacreau, FN, 4 375 (8,00); Gérard Borvon, Verts, c.m. de Landerneau, 3 139 (5,74); Ronan Tanguy, PC, c.m. du Relecq-Kerhuon, 2 534 (4,63); Marie-France Cosnard, LDI-MPF, 1 751 (3,20); Bernard Bruillot, GE, 1 637 (2,99); Annaïg Louis, 4J, 1 180 (2,15).

Lég. 1993 : A., 28,54. Miossec, RPR, 31 570 (58,26); Thomin, PS, 9 229 (17,03); Borvon, Verts, 7 217 (13,31); Le Hir, FN, 4 356 (8,03); Pibouleau, PC, 1 816 (3,35).
Prés. 1995 : A., 16,19. Chirac, 17 241 (26,03); Balladur, 16 211 (24,47); Jospin, 14 954 (22,58); Le Pen, 5 776 (8,72); Laguiller, 3 713 (5,60); Hue, 3 037 (4,58); de Villiers, 2 595 (3,91); Voynet, 2 517 (3,80); Cheminade, 182 (0,27).

6e - Châteaulin
L, 83 150; V., 60 117; A., 27,70
B. et N., 2 413; E., 57 704.

Ball. : Koffi Yamgnane, PS, c.r., c.g., a.min., m. de Saint-Coulitz, 21 155 (36,66); Jean-Yves Cozan, UDF-AD, d.s., c.g., 20 255 (35,10); Daniel Creoff, PC, m. de Berrien, 5 594 (9,69); Eric Calmejane, FN, 4 842 (8,39); Robert Beby, GE, 2 484 (4,30); Christian Pierre, rég., c.m. de Poullaouen, 1 848 (3,20); Georges Nieto, LDI-CNIP, 1 526 (2,64).

Lég. 1993 : A., 27,71. Cozan, UDF-CDS, 27 032 (46,09); Yamgnane, PS, 17 570 (29,96); Créoff, PC, 5 101 (8,69); Calmejane, FN, 4 486 (7,65); Corne, GE, 2 648 (4,51); Kinet, PLN, 1 047 (1,78); Astoul, div., 586 (0,99); Puillandre, rég., 168 (0,28); Le Guen, rég., 5 (0,00).
Prés. 1995 : A., 18,25. Jospin, 17 195 (25,30); Chirac, 14 967 (22,02); Balladur, 13 935 (20,50); Le Pen, 6 607 (9,72); Hue, 5 421 (7,97); Laguiller, 4 015 (5,90); de Villiers, 2 813 (4,14); Voynet, 2 793 (4,11); Cheminade, 201 (0,29).

7e - Douarnenez
L, 74 978; V., 52 356; A., 30,17
B. et N., 2 510; E., 49 846.

Ball. : Ambroise Guellec, UDF-FD, d.s., a.min., c.r., m. de Pouldreuzic, 20 098 (40,32); Jacqueline Lazard, PS, adj. m. de Penmarc'h, 14 173 (28,43); Hugues Tupin, PC, 5 206 (10,44); Marcel Saoutic, FN, 3 955 (7,93); Janick Moriceau, Verts, c.r., 3 173 (6,36); Christophe Playon, GE, 1 647 (3,30); Pierre Le Bris, LDI-MPF, 1 594 (3,19).

Lég. 1993 : A., 31,77. Guellec, UDF-CDS, 25 991 (53,10); Bouër, PS, 9 234 (18,86); Laurent, PC, 4 297 (8,77); Saoutic, FN, 3 905 (7,97); Uguen, GE, 3 598 (7,35); Guillemin, PLN, 1 153 (2,35); Kérouredan, UED, 646 (1,32); Jolivet, rég., 120 (0,24).
Prés. 1995 : A., 20,23. Jospin, 14 538 (24,40); Balladur, 12 769 (21,43); Chirac, 12 324 (20,68); Le Pen, 5 674 (9,52); Hue, 5 307 (8,90); Laguiller, 3 549 (5,95); Voynet, 2 663 (4,47); de Villiers, 2 620 (4,39); Cheminade, 137 (0,23).

8e - Concarneau
L, 74 326; V., 52 828; A., 28,92
B. et N., 3 065; E., 49 763.

Ball. : Louis Le Pensec, PS, d.s., a.min., c.g., m. de Mellac, 20 788 (41,77); Jean Lomenech, app. RPR, c.g., m. de Rédéné, 15 719 (31,58); Eric Couvez, PC, c.m. de Concarneau, 4 610 (9,26); Anne-Marie Kerleo, FN, 4 237 (8,51); Marc Navellou, Verts, 1 450 (2,91); Rolland Dufleit, GE, 1 312 (2,63); Jean Moign, rég., 1 105 (2,22); Alfred Comé, MEI, 542 (1,08).

Lég. 1993 : A., 29,26. Lomenech, div. d., 19 356 (37,99); Le Pensec, PS, 16 578 (32,54); Le Coz, FN, 3 393 (6,66); Beucher, Verts, 3 366 (6,60); Monfort, PC, 3 223 (6,32); Quéroué, div. g., 2 222 (4,36); Queinnec, div., 1 541 (3,02); Perdrix, PLN, 1 266 (2,48); Le Roux, rég., 2 (0,00).
Prés. 1995 : A., 19,49. Jospin, 16 692 (28,06); Balladur, 11 578 (19,46); Chirac, 10 784 (18,13); Hue, 6 078 (10,21); Le Pen, 5 789 (9,73); Laguiller, 3 717 (6,24); Voynet, 2 405 (4,04); de Villiers, 2 297 (3,86); Cheminade, 143 (0,24).

ILLE-ET-VILAINE (7)

Réélu : Pierre Méhaignerie, UDF-FD (5e).

■ Seul élu en Bretagne au premier tour, Pierre Méhaignerie (UDF-FD) a subi une érosion de 10,79 points dans la circonscription de Vitré par rapport au scrutin de 1993. René Couanau (UDF-FD) à Saint-Malo, où il y avait dix-huit candidats, dont Brice Lalonde – qui n'a obtenu que 7 % des suffrages exprimés –, Marie-Thérèse Boisseau, UDF-FD, à Fougères et Alain Madelin, UDF-PR, à Redon sont en ballottage favorable, tout comme Jean-Michel Boucheron, député sortant PS, à Rennes-Sud. A Rennes-Nord et Rennes-Ouest-Montfort, l'attitude des abstentionnistes du premier tour sera déterminante le 1er juin. Le maire de la ville et ancien ministre Edmond Hervé (PS) devance nettement le député RPR sortant Yvon Jacob sur Rennes-Nord. Le duel s'annonce serré à Rennes-Ouest, où Gérard Pourchet (UDF-FD) est en retard de 13,86 points sur le score précédent du député sortant Yvon Fréville (UDF-FD), qui a choisi d'être candidat au Sénat.
Sortants : Jean-Michel Boucheron, PS ; Yvon Jacob, RPR ; Yves Fréville, UDF-FD, n.s.r.p. ; Alain Madelin, UDF-PR, réélu le 8 octobre 1995 après son départ du gouvernement ; Pierre Méhaignerie, UDF-FD, réélu le 18 juin 1995 après son départ du gouvernement ; Marie-Thérèse Boisseau, UDF-FD ; René Couanau, UDF-FD.

1re - Rennes Sud
L, 68 394; V., 43 004; A., 37,12
B. et N., 1 710; E., 41 294.

Ball. : Jean-Michel Boucheron, PS, d.s., c.m. de Rennes, 16 041 (38,84); Jean-Pierre Dagorn, UDF-PPDF, c.g., c.m. de Rennes, 10 462 (25,33); Christian Benoist, PC, adj. m. de Rennes, 3 196 (7,73); Pierre Maugendre, FN, c.r., 2 969 (7,18); Jean-Louis Merrien, Verts, c.r., c.m. de Chantepie, 1 946 (4,71); Josette Grimaud, LO, 1 728 (4,18); Pascale Loget, EC, c.m. de Rennes, 1 346 (3,25); Yvette Minec, GE, 823 (1,99); Yannick Le Moing, LDI-MPF, 730 (1,76); Stéphane Bribard, 4J, 604 (1,46); Yves Juin, LCR, 494 (1,19); Gérard Hamon, CAP, 409 (0,99); Françoise Mauxion, div. g., 404 (0,97); Claudie Baudoin, PH, 95 (0,23); Roger Brusq, PLN, 47 (0,11).

Lég. 1993 : A., 36,42. Dagorn, UDF, 14 442 (34,43); Boucheron, PS, 11 937 (28,45); Boullier, GE, 5 310 (12,65); Maugendre, FN, 3 083 (7,35); Benoist, PC, 2 619 (6,24); Grimaud, LO, 1 252 (2,98); Guéguen, UED, 1 176 (2,80); Rouxel, NE, 794 (1,89); David, DCF, 643 (1,53); Juin, LCR, 522 (1,24); Brusq, PLN, 167 (0,39).
Prés. 1995 : A., 21,35. Jospin, 18 797 (34,11); Balladur, 9 502 (17,24); Chirac, 8 918 (16,18); Hue, 4 590 (8,33); Le Pen, 4 553 (8,26); Laguiller, 4 120 (7,47); Voynet, 2 947 (5,34); de Villiers, 1 549 (2,81); Cheminade, 118 (0,21).

2e - Rennes Nord
L, 81 823; V., 55 745; A., 31,87
B. et N., 2 545; E., 53 200.

Ball. : Edmond Hervé, PS, a.min., a.d., m. de Rennes, 19 662 (36,95); Yvon Jacob, RPR, d.s., c.r., c.m. de Rennes, 15 621 (29,36); Lionel Tocqué, FN, 3 379 (6,35); Stéphane Jambois, UDF-AD diss., c.g., 2 790 (5,24); Eliane Poirier, PC, adj. m. de Rennes, 2 386 (4,48); Nicole Kiil-Nielsen, Verts, 2 324 (4,36); Raymond Madec, LO, 1 833 (3,44); Dominique Boullier, EC, adj. m. de Rennes, 1 248 (2,34); Bertrand Mathieu, LDI-MPF, 1 194 (2,24); Jean Peeters, GE, 1 074 (2,01); Jacques Ars, div. g., 598 (1,12); Dominique Leseigneur, LCR, 586 (1,10); Jean-Marc Joubry, MDR, 403 (0,75); Alain Louvet, PLN, 75 (0,14); Stéphane Remesson, PH, 17 (0,03); Monique Renouard, div. g., 10 (0,01).

Lég. 1993 : A., 31,34. Jacob, RPR, 16 658 (31,45); Hervé, PS, 14 038 (26,50); Cochet, Verts, 7 087 (13,38); Pottier, RPR diss., 6 848 (12,93); Tocque, FN, 3 158 (5,96); Lespagnol, PC, 1 644 (3,10); Madec, LO, 1 505 (2,84); Ars, div., 773 (1,46); Lagadec, UED, 635 (1,19); Maudieu, NE, 423 (0,79); Louvet, PLN, 189 (0,35).
Prés. 1995 : A., 18,45. Jospin, 19 869 (29,76); Balladur, 13 696 (20,52); Chirac, 13 516 (20,25); Le Pen, 4 946 (7,41); Laguiller, 4 435 (6,64); Hue, 4 162 (6,23); Voynet, 3 151 (4,72); de Villiers, 2 806 (4,20); Cheminade, 163 (0,24).

3e - Rennes Ouest
L, 76 349; V., 51 541; A., 32,49
B. et N., 2 739; E., 48 802.

Ball. : Gérard Pourchet, UDF-FD, c.r., m. de Le Rheu, 16 768 (34,35); Marcel Rogemont, PS, c.r., adj. m. de Rennes, 16 312 (33,42); Brigitte Neveux, FN, 3 576 (7,32); Eric Berroche, PC, c.m. de Rennes, 2 789 (5,71); Annaïg Hache, Verts, 2 633 (5,39); Jean-Pierre Gandin, LO, 1 921 (3,93); Anne Cadoret, GE, 1 411 (2,89); Agnès Houbé-Delamaire, LDI-MPF, 1 119 (2,29); Michel Génin, rég., c.m. de Rennes, 733 (1,50); René Malle, PT, 624 (1,27); Christèle Gérard, div. g., 544 (1,11); Roger Vichy, MEI, 366 (0,74); Laurent Montane, PH, 6 (0,01).

Lég. 1993 : A., 31,87. Fréville, UDF-CDS, 23 710 (48,22); Rogemont, PS, 10 249 (20,84); Tchoubar, GE, 5 547 (11,28); Fourcade, FN, 3 274 (6,65); Berroche, PC, 1 704 (3,46); Gaudin, LO, 1 270 (2,58); Gautier, NE, 1 197 (2,43); Genin, SEGA, 691 (1,40); Réty, PT, 637 (1,29); Melchior, MDC, 603 (1,22); Plestan, PLN, 285 (0,58).
Prés. 1995 : A., 18,29. Jospin, 17 084 (27,39); Balladur, 13 040 (20,91); Chirac, 13 011 (20,86); Le Pen, 5 439 (8,72); Laguiller, 4 277 (6,85); Hue, 4 077 (6,53); Voynet, 2 971 (4,76); de Villiers, 2 313 (3,70); Cheminade, 150 (0,24).

4e - Redon
L, 87 530; V., 61 073; A., 30,22
B. et N., 2 776; E., 58 297.

Ball. : Alain Madelin, UDF-PR, d.s., a.min., c.r., m. de Redon, 27 281 (46,79); Simone Bourges, PS, 14 354 (24,62); Hubert Langlois, FN, 4 084 (7,00); Jean-Louis Frostin, PC, 2 999 (5,14); Jean Hervé, Verts, 2 490 (4,27); Danielle Stenger, LO, 2 180 (3,73); Emile Granville, rég., c.m. de Redon, 1 359 (2,33); Paul Renaud, GE, c.r., 1 285 (2,20); Véronique Robine, LDI-MPF, 1 019 (1,74); Serge Fourchon, NE, 668 (1,14); Eric Quémener, div. g., 459 (0,78); Philippe Corbin, PLN, 116 (0,19); Anne-Sophie Guibert, PH, 3 (0,00).

8 octobre 1995 : A., 56,98. Alain Madelin, UDF-PR, 22 345 (61,09); François Gérard, PS, 7 733 (21,14); Thierry Benoist, FN, 2 173 (5,94); André Chériaux, PC, 1 868 (5,10); Emile Granville, écol., 1 396 (3,81); Jean-Pierre Gaudin, LO, 1 059 (2,89).
Lég. 1993 : A., 28,51. Madelin, UDF-PR, 33 538 (58,58); Marsac, PS, 8 722 (15,23); Violenti, GE, 5 388 (9,41); Benoist, FN, 4 310 (7,52); Chériaux, PC, 3 015 (5,26); Sturbe, NE, 1 856 (3,24); Corbin, PLN, 415 (0,72).
Prés. 1995 : A., 16,60. Jospin, 16 869 (23,70); Balladur, 15 559 (21,86); Chirac, 15 507 (21,79); Le Pen, 7 364 (10,35); Hue, 5 090 (7,15); Laguiller, 4 591 (6,45); de Villiers, 3 099 (4,35); Voynet, 2 882 (4,05); Cheminade, 189 (0,26).

5e - Vitré
L, 99 117; V., 69 306; A., 30,07
B. et N., 4 151; E., 65 155.

Réélu : Pierre Méhaignerie, UDF-FD, a.min., pr. c.g., m. de Vitré, 33 511 (51,43).
Clotilde Tascon-Mennétrier, PS, c.m. de Rennes, 14 054 (21,57); Henri-Leroy, FN, 4 165 (6,39); Françoise Hamard, LO, 2 659 (4,08); Valérie Kérauffret, PC, 2 501 (3,83); Jean-Philippe Vial, Verts, 2 285 (3,50); Charles Préaux, LDI-MPF, 1 855 (2,84); Pascal Moureaux, GE, 1 446 (2,21); Daniel Salmon, EC, 1 187 (1,82); Patrice Pincé, MDC, 788 (1,20); Chantal Dubois, div. g., 543 (0,83); Marie Jumelais-Brusq, PLN, 149 (0,22); Roselyne Rolland, PH, 12 (0,01).

Lég. 1993 : A., 27,12. Méhaignerie, UDF-CDS, 41 085 (62,22); Gerbaud, PS, 7 872 (11,92); Lagadec, Verts, 6 949 (10,52); Leroy, FN, 4 124 (6,24); Hamard, LO, 1 963 (2,97); Le Duff, PC, 1 565 (2,37); Castellanc, NE, 1 273 (1,92); Lacour, UDI, 845 (1,28); Jumelais-Brusq, PLN, 352 (0,53).
Prés. 1995 : A., 16,29. Balladur, 22 027 (27,40); Chirac, 18 377 (22,86); Jospin, 16 684 (20,75); Le Pen, 6 238 (7,76); Laguiller, 5 134 (6,38); de Villiers, 4 353 (5,41); Hue, 3 859 (4,80); Voynet, 3 496 (4,34); Cheminade, 222 (0,27).

6e - Fougères
L, 70 906; V., 50 153; A., 29,26
B. et N., 3 489; E., 46 664.

Ball. : Marie-Thérèse Boisseau, UDF-FD, d.s., 19 812 (42,45); Clément Théaudin, PS, m. de Liffré, 13 059 (27,98); Christian Ressort, FN, 3 204 (6,86); Jean-Claude Guillerm, PC, c.m. de Fougères, 2 997 (6,42); Maurice Langlois, Verts, 2 227 (4,77); Nicole Hébert, LDI-MPF, 1 383 (2,96); Daniel Mérienne, GE, 1 019 (2,18); Xavier Taheulle, div. g., 947 (2,02); Christian Delarue, LCR, 772 (1,65); Jean Lecourt, EC, 664 (1,42); Christian Grégoire, MDR, 411 (0,88); Gérard Thia-Kime, PLN, 126 (0,27); François Baudouin, PH, 43 (0,09).

Lég. 1993 : A., 27,43. Boisseau, UDF-CDS diss., 15 380 (32,41); Cointat, RPR, 11 964 (25,21); Feuvrier, MDR, 9 327 (19,66); Langlois, Verts, 4 686 (9,87); Poulard, FN, 2 526 (5,32); Guillerm, PC, 1 882 (3,96); Ronget, NE, 1 011 (2,13); Guérin, PLN, 404 (0,85); Josua, div. d., 186 (0,39); Georgeault, rég., 75 (0,15).
Prés. 1995 : A., 15,70. Balladur, 14 558 (25,14); Jospin, 13 092 (22,61); Chirac, 12 944 (22,36); Le Pen, 5 230 (9,03); Laguiller, 3 441 (5,94); de Villiers, 3 183 (5,49); Hue, 3 053 (5,27); Voynet, 2 233 (3,85); Cheminade, 156 (0,26).

7e - Saint-Malo
L, 88 151; V., 59 281; A., 32,75
B. et N., 3 124; E., 56 157.

Ball. : René Couanau, UDF-FD, d.s., m. de Saint-Malo, 22 046 (39,25); Isabelle Thomas, PS, 13 423 (23,90); Jacques Dore, FN, c.r., c.m. de Saint-Malo, 5 256 (9,35); Brice Lalonde, GE, m. de Saint-Briac, 3 946 (7,02); Jean-Charles Le Sager, PC, c.m. de Saint-Malo, 2 982 (5,31); Yannick Le Brelot, Verts, c.m. de Saint-Malo, 2 172 (3,86); Christophe Bastide, LDI-MPF, 1 313 (2,33); Henri Gourmelen, rég., c.m. de Saint-Malo, 1 249 (2,22); Alain Berbouche, PRS, c.m. de Saint-Malo, 1 219 (2,17); Philippe Joulain, PT, 648 (1,15); Séverine Houzet, div., 613 (1,09); François Cabarel, LCR, 441 (0,78); Sandrine Portais, div. g., 426 (0,75); Olivier Cazal, PNR, 261 (0,46); Georges Bertholo, PLN, 98 (0,17); Robert Simmonet, PPL, 63 (0,11); Nathalie Gebdrot-Delacour, div., 1 (0,00).

Lég. 1993 : A., 31,12. Couanau, UDF-CDS, 27 384 (48,05); Thomas, PS, 9 353 (16,41); Leborgne, div. d., 4 993 (8,76); Dore, FN, 4 949 (8,68); Le Brelot, Verts, 4 798 (8,42); Le Sager, PC, 2 512 (4,40); Fourchon, NE, 1 193 (2,09); Gourmelen, SEGA, 1 196 (2,09); Marulier-Grandmesnil, MDR, 304 (0,53); Bertholo, PLN, 299 (0,52).
Prés. 1995 : A., 19,56. Jospin, 16 385 (23,51); Balladur, 15 722 (22,55); Chirac, 15 207 (21,82); Le Pen, 7 824 (11,22); Hue, 4 373 (6,27); Laguiller, 4 190 (6,01); de Villiers, 3 459 (4,96); Voynet, 2 382 (3,41); Cheminade, 152 (0,21).

MORBIHAN (6)

■ Jean-Marie Le Pen n'est pas prophète en son pays : dans la 2e circonscription, Auray, où se trouve sa ville natale, La Trinité, le FN recule de près de 2 points par rapport à 1993, avec 12,4 %. Sur l'ensemble du département, la gauche retrouve des couleurs. Naguère élus au premier tour, les députés UDF-RPR M. Kerguéris, à Auray, M. Cavaillé, à Pontivy, et M. Bouvard, à Ploërmel, sont contraints à un ballottage. A Lorient, où Michel Godard (UDF) ne se représentait pas, l'ancien ministre de la mer Jean-Yves Le Drian (PS) est bien placé pour retrouver son siège perdu en 1993. Le maire de Vannes, Pierre Pavec (Force démocrate), ancien suppléant du député sortant Raymond Marcellin, n'a pas réussi à s'imposer face à François Goulard (UDF-PR), un énarque investi par la majorité et par M. Marcellin. En revanche, à Hennebont, le sortant Jacques Le Nay (div. d.) devance le dissident RPR Michel Morvant, mais la gauche totalise 46,5 % des voix au premier tour.
Sortants : Raymond Marcellin, UDF-PR, n.s.r.p. ; Aimé Kergueris, UDF-PR ; Jean-Charles Cavaillé, RPR ; Loïc Bouvard, UDF-FD ; Michel Godard, UDF-PPDF, n.s.r.p. ; Jacques Le Nay, div. d.

1re - Vannes
L, 82 160; V., 57 609; A., 29,88
B. et N., 2 386; E., 55 223.

Ball. : Micheline Rakotonirina, PS, c.m. de Vannes, 14 381 (26,04); François Goulard, UDF-PR, 14 200 (25,71); Pierre Pavec, UDF-FD diss., c.g., m. de Vannes, 11 866 (21,48); Bruno Petit, FN, 6 219 (11,26); Pierre Joubin, PC, 2 752 (4,98); André Guillais, Verts, 1 935 (3,50); Claude Landa, GE, 1 517 (2,74); Yannig Baron, rég., 1 203 (2,17); Claire Ségala, 4J, 905 (1,63); Noëlle Le Goff, PLN, 195 (0,35); Jacques Sautet, PPL, 50 (0,09).
Lég. 1993 : A., 27,41. Marcellin, UDF-PR, 26 817 (49,91); Le Fur, PS, 9 183 (17,09); Petit, FN, 6 330 (11,78); Mousset, Verts, 6 052 (11,26); Joubin, PC, 1 976 (3,67); Yvon, MD, 1 975 (3,67); Villard, NE, 1 391 (2,58).
Prés. 1995 : A., 16,15. Balladur, 16 921 (24,99); Jospin, 15 210 (22,46); Chirac, 13 944 (20,59); Le Pen, 9 189 (13,57); Laguiller, 3 428 (5,06); Hue, 3 257 (4,81); de Villiers, 3 031 (4,47); Voynet, 2 548 (3,76); Cheminade, 173 (0,25).

2e - Auray
L, 75 260; V., 53 366; A., 29,09
B. et N., 2 349; E., 51 017.

Ball. : Aimé Kergueris, UDF-PR, d.s., c.g., 16 849 (33,02); Benoît Hamon, PS, 10 656 (20,88); Michel Le Scouarnec, PC, m. d'Auray, 6 437 (12,61); René Bouin, FN, c.r., 6 349 (12,44); Gérard Pierre, LDI-MPF, m. de Plouharnel, 2 670 (5,23); Roger Kérandran, div. d., m. de Riantec, 2 399 (4,70); Marie-Laure Thévenot, GE, 2 085 (4,08); Christian Guénal, div., 1 477 (2,89); Yann Vernay, rég., 1 209 (2,36); Patrice Le Borgnic, MDR, c.r., 886 (1,73).
Lég. 1993 : A., 29,93. Kergueris, UDF-PR, 25 819 (52,78); Chambrette, FN, 6 970 (14,24); Ropert, PS, 6 389 (13,06); Le Borgnic, GE, 4 664 (9,53); Le Scouarnec, PC, 3 399 (6,94); Grisel, NE, 1 676 (3,42).
Prés. 1995 : A., 18,05. Balladur, 15 260 (24,75); Jospin, 12 675 (20,56); Chirac, 10 864 (17,62); Le Pen, 10 794 (17,50); Hue, 3 958 (6,42); Laguiller, 3 276 (5,31); de Villiers, 2 524 (4,09); Voynet, 2 163 (3,50); Cheminade, 135 (0,21).

3e - Pontivy
L, 72 283; V., 53 456; A., 26,04
B. et N., 2 727; E., 50 729.

Ball. : Jean-Charles Cavaillé, RPR, d.s., c.g., m. de Noyal-Pontivy, 23 714 (46,74); Jean-Pierre Le Roch, PS, m. de Pontivy, 14 602 (28,78); Georges Iglesias-Melich, FN, 4 767 (9,39); Jean-Paul Jamo, PC, c.m. de Pontivy, 3 818 (7,52); Daniéla Bourbon, GE, 2 631 (5,18); Richard Giromay, rég., 1 197 (2,35).
Lég. 1993 : A., 25,29. Cavaillé, RPR, 29 308 (58,15); Le Roch, PS, 8 034 (15,94); Guyomar, FN, 4 263 (8,45); Bernard, GE, 3 507 (6,95); Jamo, PC, 3 287 (6,52); Bouillin, NE, 1 476 (2,92); Delagneau, PLN, 523 (1,03).
Prés. 1995 : A., 14,93. Balladur, 13 655 (22,65); Chirac, 13 607 (22,57); Jospin, 12 677 (21,02); Le Pen, 8 379 (13,89); Hue, 4 146 (6,87); Laguiller, 3 155 (5,23); de Villiers, 2 561 (4,24); Voynet, 1 966 (3,26); Cheminade, 140 (0,23).

4e - Malestroit, Ploërmel
L, 76 686; V., 54 858; A., 28,46
B. et N., 2 616; E., 52 242.

Ball. : Loïc Bouvard, UDF-FD, d.s., c.r., 23 699 (45,36); Paul Paboeuf, PS diss., m. de Questembert, 13 661 (26,14); Grégoire Tingaud, FN, 4 284 (8,20); Claudine Rouillé, Verts, 2 644 (5,06); Edmond Le Borgne, div. d., 2 445 (4,68); Thérèse Baratte, MDC, 1 699 (3,25); Richard Dubreuil, LDI-MPF, 1 489 (2,85); Patrice Renaud, GE, 1 324 (2,53); Nicole Desury, rég., 997 (1,90).
Lég. 1993 : A., 27,05. Bouvard, UDF-CDS, 34 413 (63,66); Paboeuf, PS, 7 847 (14,51); Gautier de la Richerie, FN, 4 396 (8,13); Guyonvarc'h, Verts, 4 020 (7,43); Luet, PC, 1 963 (3,63); Labitrie, NE, 1 414 (2,61).
Prés. 1995 : A., 16,13. Balladur, 17 633 (27,41); Chirac, 14 490 (22,52); Jospin, 13 049 (20,28); Le Pen, 7 712 (11,98); Hue, 3 215 (4,99); Laguiller, 3 196 (4,96); de Villiers, 2 897 (4,50); Voynet, 2 006 (3,11); Cheminade, 129 (0,20).

5e - Lorient
L, 80 146; V., 50 365; A., 37,15
B. et N., 1 978; E., 48 387.

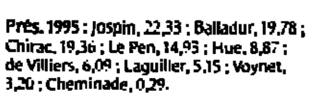
Ball. : Jean-Yves Le Drian, PS, a.min., a.d., m. de Lorient, 15 851 (32,75); Catherine Giquel, RPR, c.g., c.m. de Lorient, 13 117 (27,10); Daniel Gilles, PC, adj. m. de Lorient, 5 918 (12,23); Carol Mettetal, FN, 5 775 (11,93); Dominique Jeannès, Verts, 1 516 (3,13); Cyril Le Bail, LO, 1 325 (2,73); Jacques Bellanger, div. d., 1 220 (2,52); Joël Guégan, rég., adj. m. de Lorient, 1 219 (2,51); Lionel Lemoine, GE, 906 (1,87); Chantal Vigreux, NE, 676 (1,39); Lucien Le Puil, div. d., 437 (0,90); Michel Kernalégnen, LCR, 427 (0,88).
Lég. 1993 : A., 33,04. Godard, UDF-P et R, 16 948 (33,20); Le Drian, PS, 10 385 (20,34); Maurice, PC, 8 359 (16,37); Bergeron, FN, 5 084 (9,96); Regenermel, GE, 4 156 (8,14); Le Lamer, MDR, 1 334 (2,61); Fontaine, NE, 1 300 (2,54); Martin, UDI, 875 (1,71); Bellanger, div. d., 790 (1,54); Le Bail, LO, 776 (1,52); Le Puil, MD, 711 (1,39); Le Gras, LCR, 317 (0,62).
Prés. 1995 : A., 23,04. Jospin, 15 483 (25,46); Balladur, 12 140 (19,97); Chirac, 10 462 (17,21); Le Pen, 8 559 (14,07); Hue, 6 094 (10,02); Laguiller, 3 623 (5,96); Voynet, 2 231 (3,67); de Villiers, 2 056 (3,38); Cheminade, 144 (0,23).

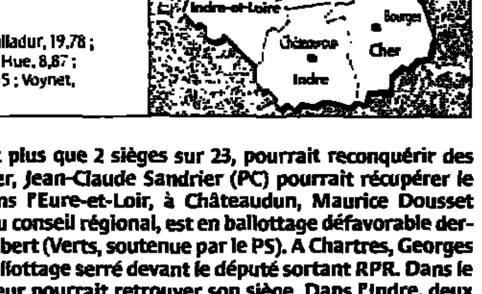
6e - Hennebont
L, 79 196; V., 58 003; A., 26,76
B. et N., 2 509; E., 55 494.

Ball. : Jacques Le Nay, div. d., d.s., c.g., m. de Plouay, 18 341 (33,05); Jean-Pierre Bageot, PS, m. d'Inzinzac-Lochrist, 14 963 (26,96); Michel Morvant, RPR diss., c.g., m. de Plouray, 7 085 (12,76); Jean Le Borgne, PC, m. de Hennebont, 6 485 (11,68); Francis Schwaller, FN, 4 242 (7,64); Michel Rolland, Verts, 1 652 (2,97); Gérard Leseigneur, GE, 1 439 (2,59); Christian Guyonvarc'h, rég., 1 287 (2,31).
Lég. 1993 : A., 25,78. Morvant, RPR, 12 529 (22,20); Le Nay, div. d., 10 697 (18,95); Laurent, PS, 9 332 (16,53); Nevannen, UDF-PR, 8 626 (15,28); Le Borgne, PC, 6 318 (11,19); Rouillé, Verts, 3 920 (6,94); Gaonac'h, FN, 3 572 (6,33); Durand, NE, 1 393 (2,46); Riou, rég., 47 (0,08).
Prés. 1995 : A., 16,69. Jospin, 16 940 (25,94); Balladur, 13 211 (20,23); Chirac, 12 505 (19,15); Le Pen, 7 736 (11,85); Hue, 6 452 (9,88); Laguiller, 3 618 (5,54); de Villiers, 2 367 (3,62); Voynet, 2 315 (3,54); Cheminade, 137 (0,21).



CENTRE
(23 sièges)


Prés. 1995 : Jospin, 22,33 ; Balladur, 19,78 ; Chirac, 19,36 ; Le Pen, 14,93 ; Hue, 8,87 ; de Villiers, 6,09 ; Laguiller, 5,15 ; Voynet, 3,20 ; Cheminade, 0,29.



La gauche, qui n'avait plus que 2 sièges sur 23, pourrait reconquérir des positions : dans le Cher, Jean-Claude Sandrier (PC) pourrait récupérer le siège de Vierzon. Dans l'Eure-et-Loir, à Châteaudun, Maurice Dousset (UDF-PR), président du conseil régional, est en ballottage défavorable derrière Marie-Hélène Aubert (Verts, soutenue par le PS). A Chartres, Georges Lemoine (PS) est en ballottage serré devant le député sortant RPR. Dans le Loiret, Jean-Pierre Sueur pourrait retrouver son siège. Dans l'Indre, deux socialistes sont en ballottage favorable à Châteauroux et au Blanc. En Indre-et-Loire, Jean-Patrick Gille (PS) arrive devant Renaud Donnedieu de Vabres (UDF-PR), codirecteur de la campagne de la droite. Dans le Loir-et-Cher, Jack Lang est en ballottage favorable.

CHER (3)

■ Longtemps en faillite dans le Cher, le PS, en gagnant 9 points, fait un bond spectaculaire dans les trois circonscriptions, qui étaient jusqu'ici détenues par la droite. Dans la 1re circonscription, Bourges, le candidat apparenté socialiste menace le successeur de Jean-François Deniau. Dans la troisième, le maire RPR de Bourges recule alors que le jeune candidat socialiste progresse de 5 points. Enfin, à Vierzon, le député sortant, Franck Thomas-Richard (UDF), n'arrive qu'en deuxième position derrière le communiste, Jean-Claude Sandrier. Cet ancien maire PC de Bourges, qui, en 1993, avait été battu par Serge Lepeltier (RPR) dans la circonscription voisine, se trouve en bonne position pour prendre sa revanche.

Sortants : Jean-François Deniau, *UDF-PR, n.s.r.p.* ; Franck Thomas-Richard, UDF-PR ; Serge Lepeltier, RPR.

1re - Bourges
I., 73 706 ; V., 50 411 ; A., 31,60
B. et N., 2 757 ; E., 47 654.

Ball. : Yves Fromion, RPR, c.r., m. d'Aubigny-sur-Nère, 15 646 *(32,83)*; Roland Hodel, div. g., 9 537 (20,01); Maxime Camuzat, PC, m. de Saint-Germain-du-Puy, 8 764 (18,39); Jean d'Ogny, FN, c.r., 6 586 (13,82); Sylvie Cerveau, LO, 1 808 (3,79); Yves Roussel, LDI-MPF, 1 762 (3,69); Joël Crotté, Verts, 1 361 (2,85); Paulin Paris, div., 1 267 (2,65); Jean-François Baboin, MDC, 919 (1,92); Albert Sadtchikoff, PPL, 4 (0,00).

Lég. 1993 : A., 30,34. Deniau, UDF-PR, 24 187 (49,55) ; Camuzat, PC, 7 716 (15,80) ; d'Ogny, FN, 6 019 (12,33) ; Houques, PS, 4 950 (10,14) ; Crotte, Verts, 2 866 (5,87) ; Cerveau, LO, 1 421 (2,91) ; Banquet, NE, 1 410 (2,88) ; Pham-Trong, PLN, 243 (0,49).
Prés. 1995 : A., 20,27. Chirac, 12 137 (21,02) ; Jospin, 11 716 (20,30) ; Balladur, 11 641 (20,17) ; Le Pen, 7 729 (13,39) ; Hue, 6 231 (10,79) ; Laguiller, 3 200 (5,54) ; de Villiers, 3 063 (5,30) ; *Voynet, 1 807 (3,13) ; Cheminade, 191 (0,33).*

2e - Vierzon
I., 67 045 ; V., 45 672 ; A., 31,87
B. et N., 2 693 ; E., 42 979.

Ball. : Jean-Claude Sandrier, PC, c.g., c.m. de Bourges, 12 794 (29,76); Franck Thomas-Richard, UDF-PR, d.s., adj. m. de Bourges, 11 791 (27,43); Marie-Hélène Bodin, PS, 7 005 (16,29); François Scheid, FN, 6 491 (15,10); Régis Robin, LO, 2 243 (5,21); Françoise Tessiot, LDI-MPF, 1 441 (3,35); Claude Débéda, MDC, 1 209 (2,81); Christian Raffestin, PPL, 2 (0,00).

Lég. 1993 : A., 32,46. Rimbault, PC, 12 304 (25,23) ; Thomas-Richard, UDF-PR, 12 256 *(28,19) ; Scheid, FN, 5 389 (12,36) ; Rousseau,* GE, 4 128 (9,47) ; Albertau, div. d., 3 093 (7,09) ; Gagneux, PS, 2 221 (5,09) ; Baguette, NE, 1 394 (3,19) ; Cordat, LO, 1 150 (2,63) ; Debeda, MDC, 911 (2,09) ; Berdasco, UED, 699 (1,60).
Prés. 1995 : A., 20,89. Jospin, 10 813 (20,64) ; Chirac, 9 209 (17,57) ; Hue, 9 056 (17,28) ; Balladur, 8 568 (16,35) ; Le Pen, 7 902 (15,08) ; Laguiller, 3 050 (5,82) ; de Villiers, 2 154 (4,11) ; Voynet, 1 477 (2,82) ; Cheminade, 156 (0,29).

3e - Saint-Amand-Montrond
I., 88 887 ; V., 58 047 ; A., 30,80
B. et N., 3 618 ; E., 54 429.

Ball. : Serge Lepeltier, RPR, d.s., m. de Bourges, 17 615 (32,36); Yann Galut, PS, 13 726 (25,21); Rémy Perrot, PC, 8 141 (14,95); François Drougard, FN, 6 825 (12,53); Denis Durand, MDC, m. de Rangy-sur-Craon, 2 700 (4,96); Colette Cordat, LO, 2 260 (4,15); Henri Deffontaines, LDI-MPF, 1 898 (3,48); Gisèle Néron, div., 1 264 (2,32).

Lég. 1993 : A., 30,64. Lepeltier, RPR, 19 044 (34,34) ; Calmat, maj. p., 11 303 (20,38) ; Sandrier, PC, 7 742 (13,96) ; Drougard, FN, 5 850 (10,55) ; de Bonneval, div. d., 4 208 (7,59) ; Barrière, GE, 3 952 (7,12) ; Perronnet, LO, 1 745 (3,14) ; Raduget, NE, 1 599 (2,88).
Prés. 1995 : A., 20,40. Chirac, 14 317 (21,73) ; Jospin, 14 193 (21,55) ; Balladur, 11 463 (17,40) ; Hue, 8 947 (13,58) ; Le Pen, 8 192 (12,43) ; de Villiers, 3 454 (5,24) ; Laguiller, 3 312 (5,02) ; Voynet, 1 780 (2,70) ; Cheminade, 212 (0,32).

EURE-ET-LOIR (4)

■ Tous les sortants RPR-UDF sont en ballottage dans les quatre circonscriptions d'Eure-et-Loir. Le second tour offrira une triangulaire dans la 3e circonscription, Nogent-le-Rotrou, qui pourrait se révéler fatale au sortant UDF-PR Patrick Hoguet. A Dreux, Marie-France Stirbois est à nouveau en tête, tout en perdant 3 000 suffrages par rapport à 1993. Elle précède le sortant RPR Gérard Hamel et la candidate socialiste Birgitta Hessel, qui peuvent se maintenir au deuxième tour. A Chartres, le député sortant (RPR) Gérard Cornu est devancé par l'ancien ministre socialiste et maire Georges Lemoine, à qui il avait ravi son siège en 1993. Le second tour s'annonce très serré. Le FN y passe pour la première fois la barre des 15 %. A Châteaudun, Maurice Dousset (UDF-PR), détenteur du siège depuis 1973, est devancé par la *candidate Verts-PS, Marie-Hélène Aubert*. Un vote-sanction lié à son action en faveur du troisième aéroport parisien à Beauvilliers. Si le rapport droite-gauche *lui reste favorable, ce dossier occupera* toute sa place le 1er juin.

Sortants : Gérard Cornu, RPR ; Gérard Hamel, RPR ; Patrick Hoguet, UDF-PR ; Maurice Dousset, UDF-PR.

1re - Chartres
I., 74 076 ; V., 50 917 ; A., 31,26
B. et N., 2 188 ; E., 48 729.

Ball. : Georges Lemoine, PS, a.min., c.g., a.d., m. de Chartres, 15 330 (31,45); Gérard Cornu, RPR, d.s., c.g., m. de Fontenay-sur-Eure, 14 932 (30,64); Thierry Le Nagat, FN, 7 990 (16,39); Dominique Padois, PC, 2 649 (5,43); Claude Epineau, Verts, 2 125 (4,36); *Jacques Leveillard*, LDI-MPF, 1 896 (3,89); Anne Godde, LO, 1 871 (3,83); Muriel Milkevitch, GE, 1 624 (3,33); Xavier Hatton, div., 312 (0,64).

Lég. 1993 : A., 29,38. Cornu, RPR, 18 944 (38,80) ; Lemoine, PS, 13 449 (27,55) ; Daude, FN, 6 778 (13,88) ; Laboureur, Verts, 3 561 (7,29) ; Padois, PC, 2 473 (5,06) ; Campioni, *NE, 1 259 (2,57) ; Plomb, RDRP, 921 (1,88)* ; Plassard, div. g., 852 (1,74) ; Furhmann, AP, 337 (0,69) ; Chautar, div., 242 (0,49).
Prés. 1995 : A., 19,12. Jospin, 13 421 (22,70) ; Balladur, 12 099 (20,47) ; Chirac, 11 455 (19,38) ; Le Pen, 9 239 (15,63) ; Hue, 4 110 (6,95) ; Laguiller, 3 335 (5,64) ; de Villiers, 3 155 (5,33) ; Voynet, 2 160 (3,65) ; Cheminade, 133 (0,22).

2e - Dreux
I., 63 608 ; V., 42 069 ; A., 33,86
B. et N., 1 458 ; E., 40 611.

Ball. : Marie-France Stirbois, FN, d.e., a.d., c.g., c.m. de Dreux, 12 755 (31,40); Gérard Hamel, RPR, d.s., m. de Dreux, 11 041 (27,18); Birgitta Hessel, PS, c.m. de *Senantes, 9 671 (23,81)*; Dieudonné M'Bala Bala, div., 3 145 (7,74); Michel Barré, LDI-MPF, m. de Saint-Jean-de-Rebervilliers, 1 716 (4,22); Sylvain Sourdain, *GE, 1 399 (3,44); Béatrice Jaffrenou, PT*, 849 (2,09); Gisèle Quérité, PC, 35 (0,08).

Lég. 1993 : A., 30,54. Stirbois, FN, 15 476 (36,64) ; Hamel, RPR, 12 327 (29,35) ; Bambuck, maj. p., 5 397 (12,85) ; Fillon, Verts, 3 397 (8,08) ; Querite, PC, 1 837 (4,37) ; Jade, NE, 917 (2,15) ; Jaffrenou, PT, 656 (1,56) ; Glehen, RDRP, 641 (1,52) ; Laurent, UDI, 507 (1,20) ; Ducrot, AP, 427 (1,01) ; Breaud, LCR, 417 (0,99).
Prés. 1995 : A., 22,09. Le Pen, 11 254 (22,86) ; Chirac, 9 646 (19,60) ; Balladur, 9 628 (19,56) ; Jospin, 9 433 (19,16) ; Hue, 2 956 (6,00) ; de Villiers, 2 656 (5,39) ; Laguiller, 2 277 (4,62) ; Voynet, 1 260 (2,56) ; *Cheminade, 103 (0,20).*

3e - Nogent-le-Rotrou
I., 67 622 ; V., 46 155 ; A., 31,97
B. et N., 2 549 ; E., 43 586.

Ball. : Patrick Hoguet, UDF-PR, d.s., c.g., c.m. de Nogent-le-Rotrou, 12 886 (29,56); François Huwart, PRS, c.r., m. de *Nogent-le-Rotrou, 11 557 (26,51)*; Philippe Loiseau, FN, 8 653 (19,85); Jacques Malnou, PC, c.m. de Lucé, 2 631 (6,03); Mireille Lepine, Verts, 1 922 (4,40); *Hugues Deballon, LDI-MPF, 1 623 (3,72)*; Roland Io, LO, 1 393 (3,19); Alexis Patronoff, GE, 1 344 (3,08); Thierry Rey, PPL, 686 (1,57); Erik Lambert, MDC, 600 *(1,37); Gaëtan Thoumieux, div., 291* (0,66).

Lég. 1993 : A., 29,59. Hoguet, UDF-PR, 18 181 (40,91) ; Gallet, PS, 10 645 (23,95) ; Thioux, FN, 6 937 (15,61) ; *Anquetil, GE, 2 748 (6,18) ; Malnou*, PC, 2 323 (5,22) ; Paggiolo, NE, 1 105 (2,48) ; Gueguen, RDRP, 965 (2,17) ; Letertre, SEGA, 873 (1,96) ; Debort, AP, 435 (0,97) ; Ravet, div., 228 (0,51).
Prés. 1995 : A., 19,79. Jospin, 11 799 (22,06) ; Balladur, 10 728 (20,06) ; Chirac, 9 885 (18,48) ; Le Pen, 9 506 (17,77) ; Hue, 3 792 (7,09) ; de Villiers, 3 256 (6,08) ; Laguiller, 2 811 (5,25) ; Voynet, 1 549 (2,89) ; Cheminade, 152 (0,28).

4e - Châteaudun
I., 63 784 ; V., 45 624 ; A., 28,47
B. et N., 2 725 ; E., 42 899.

Ball. : Marie-Hélène Aubert, Verts, c.r., 9 906 (23,09); Maurice Dousset, UDF-PR, d.s., pr. c.r., m. de Lutz-en-Dunois, 9 692 (22,59); Renée Maissen, FN, 7 274 (16,95); Joël Billard, div. d., c.g., m. de Bonneval, 6 155 (14,34); Jean Hardy, PC, c.r., c.m. de Chateaudun, 3 681 (8,58); Vincent Lhopiteau, LDI-MPF, m. de Villampuy, 2 621 (6,10); Christiane Meyer, GE, 2 081 (4,85); Joseph Hudault, LDI-CNIP, 1 489 (3,47).

Lég. 1993 : A., 27,26. Dousset, UDF-PR, 16 575 (38,21) ; Maissen, FN, 6 040 (13,92) ; de Franciosi, PS, 5 468 (12,60) ; Lhopiteau, UDI, 4 262 (9,82) ; Hardy, PC, 4 159 (9,58) ; Ladève-Lépine, Verts, 3 005 (6,92) ; Hudault, CNI, 2 044 (4,71) ; Meyer, écol., 1 826 (4,20).
Prés. 1995 : A., 17,76. Balladur, 10 988 (21,29) ; Jospin, 10 949 (21,22) ; Chirac, 9 169 (17,77) ; Le Pen, 8 884 (17,22) ; de Villiers, 4 127 (7,99) ; Hue, 3 630 (7,03) ; Laguiller, 2 399 (4,65) ; Voynet, 1 312 (2,54) ; Cheminade, 134 (0,26).

INDRE (3)

■ Le maire de Châteauroux, Jean-Yves Gateaud (PS), devance le député sortant, Michel Blondeau (UDF-FD), et devrait pouvoir compter sur les voix des Verts et du MDC, recueillies par deux de ses adjoints à la mairie, et sur celles du PC pour retrouver son siège perdu en 1993. Dans la 3e circonscription, Le Blanc, le candidat socialiste, Jean-Paul Chanteguet, précède aussi le député sortant RPR, René Chabot, pour unballottage qui s'annonce serré. C'est le cas aussi dans la 2e circonscription, Issoudun, où, face à André Laignel (PS), ancien ministre, Nicolas Forissier (UDF-PR) est en tête, mais doit compter sur des voix du FN pour conserver son siège au second tour.

Sortants : Michel Blondeau, UDF-FD ; Nicolas Forissier, UDF-PR ; René Chabot, RPR.

1re - Châteauroux
I., 54 882 ; V., 37 514 ; A., 31,64
B. et N., 2 286 ; E., 35 228.

Ball. : Jean-Yves Gateaud, PS, a.d., m. de Châteauroux, 11 648 (33,06); Michel Blondeau, UDF-FD, d.s., c.g., m. de Déols, 11 009 (31,25); Bernard Poulain, FN, c.m. de Châteauroux, 4 850 (13,76); Aline Dolidier, PC, 3 522 (9,99); Jean Delavergne, Verts, adj. m. de Châteauroux, 1 736 (4,92); Edouard Colin, LDI-MPF, c.m. de Châteauroux, 939 (2,66); Patrick Bouyat, NE, 820 (2,32); Michèle Ballanger, MDC, adj. m. de Châteauroux, 704 (1,99).

Lég. 1993 : A., 28,39. Blondeau, UDF-CDS, 10 421 (28,21) ; *Gateaud, PS, 8 268 (22,38)* ; Serpeau, RPR, 5 825 (15,77) ; Poli, FN, 3 693 (9,99) ; Barrois, PC, 3 479 (9,42) ; Delavergne, Verts, 2 325 (6,29) ; Jamet, UDF diss., 1 118 (3,02) ; *Rongy, NE, 1 019 (2,75)* ; Nicouleau, div. d., 785 (2,12).
Prés. 1995 : A., 20,22. Jospin, 10 076 (23,62) ; Chirac, 8 709 (20,41) ; Balladur, 7 162 (16,79) ; Le Pen, 6 066 (14,22) ; Hue, 4 533 (10,62) ; Laguiller, 2 503 (5,86) ; de Villiers, 1 954 (4,58) ; Voynet, 1 542 (3,61) ; Cheminade, 108 (0,25).

2e - Issoudun
I., 64 196 ; V., 46 529 ; A., 27,52
B. et N., 2 738 ; E., 43 791.

Ball. : Nicolas Forissier, UDF-PR, d.s., m. de *La Châtre*, 16 747 (38,24); André Laignel, PS, a.min., d.e., a.d., c.g., m. d'Issoudun, 14 754 (33,69); Stéphane Tarditi, FN, 4 734 (10,81); Bruno Martin, PC, c.m. d'Issoudun, 4 421 *(10,09)*; François Némo, Verts, c.m. d'Issoudun, 2 482 (5,66); Gérard Filleitte, div., 653 (1,49).

Lég. 1993 : A., *27,40*. Forissier, UDF-PR, 17 625 (39,55) ; Laignel, PS, 14 969 (33,59) ; Laplanche, FN, 4 028 (9,04) ; Piquet, PC, 3 987 (8,94) ; Ferrenq, Verts, 1 994 (4,47) ; Amor, NE, 1 297 (2,91) ; Ballanger, MD, 658 (1,47).
Prés. 1995 : A., 19,20. Jospin, 12 620 (24,83) ; Chirac, 10 812 (21,27) ; Balladur, 8 610 (16,94) ; Le Pen, 6 134 (12,07) ; Hue, 5 800 (11,41) ; de Villiers, 2 784 (5,47) ; Laguiller, 2 508 (4,93) ; Voynet, 1 377 (2,71) ; Cheminade, 169 (0,33).

3e - Le Blanc
I., 57 937 ; V., 41 989 ; A., 27,52
B. et N., 3 001 ; E., 38 988.

Ball. : Jean-Paul Chanteguet, PS, a.d., *c.g., m. du Blanc, 13 980 (35,85); René* Chabot, RPR, d.s., c.g., m. de Martizay, 9 428 (24,18); Michel Flammen, FN, 5 094 (13,06); Michem Fradet, PC, 3 948 (10,12); *Régis Blanchet, MDR, m. de Buzançais*, 3 636 (9,32); Edouard Des Places, LDI-MPF, d.e., m. de Vineuil, 2 902 (7,44).

Lég. 1993 : A., 27,35. Chabot, RPR, 16 499 (40,99) ; Chanteguet, PS, 14 011 (34,81) ; Ranjon, FN, 4 810 (11,95) ; Fradet, PC, 4 010 (9,96) ; Tari, MD, 917 (2,27).
Prés. 1995 : A., 19,01. Jospin, 10 669 (23,03) ; *Chirac, 10 131 (21,87)* ; Balladur, 7 970 (17,20) ; Le Pen, 5 982 (12,91) ; Hue, 4 592 (9,91) ; de Villiers, 3 434 (7,41) ; Laguiller, 2 201 (4,75) ; Voynet, 1 154 (2,49) ; Cheminade, 180 (0,38).

INDRE-ET-LOIRE (5)

■ A Tours, où Jean Royer (div. d.) a laissé vacant le siège qu'il occupait depuis 1958, Renaud Donnedieu de Vabres, investi par l'UDF et le RPR, devance Michèle Beuzelin, dissidente du RPR mais soutenue par les militants locaux. Cette dernière se désiste en faveur du premier. Le *directeur de cabinet de François Léotard* devra affronter Jean-Patrick Gille, arrivé en tête, qui améliore le score du PS de près de 10 points par rapport à 1993. A Amboise, *Jean-Jacques Filleul*, PS, devance Bernard Debré, RPR, qui perd plus de 10 % de ses voix. A Montbazon, la nouvelle venue, Marisol Touraine, la fille du sociologue, améliore le score du PS de plus de 13 points. A Joué-lès-Tours, le sortant Hervé Novelli (PR) recule légèrement alors que le socialiste Yves Dauge, le maire de Chinon, améliore le score de son parti de 6 points. A Saint-Cyr-sur-Loire, la candidate Claude Roiron fait avancer le PS de 12 points. Le FN progresse légèrement partout et le PC dans trois des cinq circonscriptions.

Sortants : Jean Royer, div. d., n.s.r.p. ; *Jean-Jacques Filleul, PS, élu le* 24 septembre 1995, en remplacement de Michèle Beuzelin, RPR, démissionnaire pour tenter de laisser son siège à Bernard Debré, *RPR, dont elle était la suppléante,* et qui n'était plus membre du gouvernement ; Jean-Jacques Descamps, UDF-PPDF ; Hervé Novelli, UDF-PR ; Philippe Briand, RPR.

1re - Tours
I., 52 735 ; V., 32 348 ; A., 38,65
B. et N., 1 140 ; E., 31 208.

Ball. : Jean-Patrick Gille, PS, adj. m. de Tours, 8 694 (27,85); Renaud Donnedieu de Vabres, *UDF-PR, c.r., 6 470 (20,73)*; Michèle Beuzelin, RPR diss., c.g., c.m. de Tours, 5 606 (17,96); Jean Verdon, FN, 3 795 (12,16); Pierre Texier, PC, 1 496 (4,79); Jean-Dominique Boutin, Verts, 1 339 (4,29); Arnaud Roy, LDI-MPF, 881 (2,82); Claude Guillaumaud, GE, 877 (2,81); Jean-Michel Hernandez, LO, 829 (2,65); Philippe Mesmin, MDC, 476 (1,52); Mustapha Ramdane, LCR, 419 (1,34); Benoît De Tarlé, 4J, 326 (1,04).

Lég. 1993 : A., 35,06. Royer, UPF, 15 071 (45,70) ; Germain, PS, 5 994 (18,17) ; Jouenne, FN, 3 841 (11,64) ; Pujol, GE, 3 650 (11,06) ; Texier, PC, 1 592 (4,82) ; Thouvenot, NE, 970 (2,94) ; Moysan, UED, 762 (2,31) ; Somin, LO, 704 (2,13) ; Jouannet, PT, 390 (1,18).
Prés. 1995 : A., 25,11. Jospin, 10 341 (25,86) ; *Balladur, 9 135 (22,84)* ; Chirac, 7 881 (19,71) ; Le Pen, 4 586 (11,47) ; Hue, 2 557 (6,39) ; Laguiller, 2 026 (5,06) ; de Villiers, 1 833 (4,58) ; Voynet, 1 535 (3,83) ; Cheminade, 90 (0,22).

2e - Amboise
I., 78 070 ; V., 54 537 ; A., 30,14
B. et N., 2 848 ; E., 51 689.

Ball. : Jean-Jacques Filleul, PS, d.s., c.r., m. de Montlouis-sur-Loire, 17 274 (33,41); Bernard Debré, RPR, a.d., m. d'Amboise, 16 832 (32,56); Michel Hubault, FN, 6 599 (12,76); Eric Carreau, PC, 2 615 (5,05); Fabien Riolet, LDI-MPF, 1 973 (3,81); Nathalie Bellanger, GE, 1 941 (3,75); Etienne Cherblanc, LO, 1 600 (3,09); Laurent Canot, Verts, 1 407 (2,72); Dominique Pohier, 4J, 601 (1,16); Luigi Méry, PT, 503 (0,97); Luc Gervais, div., 344 (0,66).

17 septembre 1995 : A., 58,76. Bernard Debré, RPR, 13 446 (42,75) ; Jean-Jacques Filleul, PS, 10 844 (34,48) ; Jean-Pierre Jolivet, FN, 3 356 (10,67) ; Lucette Chapeau, PC, 1 686 (5,36) ; Laurent Canot, écol., 1 058 (3,36) ; Etienne *Cherblanc, LO, 1 057 (3,36).*
Lég. 1993 : A., 28,40. Debré, RPR, 22 570 (43,90) ; Filleul, PS, 9 681 (18,83) ; Paccard, FN, 6 111 (11,88) ; Canot, Verts, 4 509 (8,77) ; Falempin, div., 3 303 (6,42) ; Chapeau, PC, 3 299 (6,41) ; Elie, NE, 1 932 (3,75).
Prés. 1995 : A., 18,26. Jospin, 14 535 (23,47) ; Balladur, 13 428 (21,68) ; Chirac, 10 512 (16,97) ; Le Pen, 8 795 (14,20) ; Hue, 4 772 (7,70) ; de *Villiers, 4 095 (6,61) ; Laguiller, 3 223 (5,20)* ; Voynet, 2 377 (3,83) ; Cheminade, 174 (0,28).

3e - Montbazon
I., 84 251 ; V., 59 089 ; A., 29,86
B. et N., 3 573 ; E., 55 516.

Ball. : Jean-Jacques Descamps, UDF-PPDF, d.s., a.min., 17 450 (31,43); Marisol *Touraine, PS, 16 226 (29,22); Marie-*France Beaufils, PC, c.g., m. de Saint-Pierre-des-Corps, 6 560 (11,81); Olivier Chalmel, FN, 6 485 (11,68); Gérard Kerisit, *LDI-MPF, 2 308 (4,15)*; Mikaël Klun, GE, 1 781 (3,20); Michel Deguet, LO, 1 701 (3,06); Joël Thalineau, EC, c.r., c.m. de Veigné, 1 374 (2,47); Jean-Louis Pierre, MDC, 1 061 (1,91); Serge Kuchmann, PT, 570 (1,02).

Lég. 1993 : A., 29,47. Baeskens, RPR, 10 593 (19,47) ; Descamps, UDF-PR, 9 489 (17,44) ; Ghebali, app. PS, 8 844 (16,25) ; Beaufils, PC, 5 661 (10,40) ; Magnier, FN, 5 354 (9,84) ; Poli, GE, 5 137 (9,44) ; Laval, UDF diss., 2 518 (4,62) ; Deguet, LO, 1 884 (3,46) ; Castagnou, CNI, 1 739 (3,19) ; Castel, NE, 1 615 (2,96) ; Rastoll, GE diss., 852 (1,56) ; Montousse, div. d., 721 (1,32).
Prés. 1995 : A., 18,36. Jospin, 17 100 (25,43) ; *Balladur*, 13 459 (20,01) ; Chirac, 11 834 (17,59) ; Le Pen, 8 402 (12,49) ; Hue, 6 271 (9,32) ; de Villiers, 4 195 (6,23) ; Laguiller, 3 457 (5,14) ; Voynet, 2 313 (3,44) ; Cheminade, 212 (0,31).

4e - Joué-lès-Tours
I., 79 366 ; V., 53 430 ; A., 32,67
B. et N., 3 043 ; E., 50 387.

Ball. : Hervé Novelli, UDF-PR, d.s., 16 457 (32,66); Yves Dauge, PS, c.r., c.g., m. de Chinon, 14 884 (29,53); Agnès Belbéoch, FN, 6 715 (13,32); Jean-Marie Le*pezel*, PC, 3 147 *(6,24)*; *Jean-Jacques Pro*dhomme, LO, 2 212 (4,39); Henri Gaulandeau, LDI-MPF, 2 132 (4,23); Monique Chevet, Verts, 1 905 (3,78); Josselin *De Lespinay, GE, 1 550 (3,07)*; Francis Gerard, MDC, 1 385 (2,74).

Lég. 1993 : A., 31,41. Novelli, UDF-PR, 17 586 (34,57) ; Proveux, PS, 11 867 (23,33) ; Sigonneau, CNI, 6 122 (12,03) ; Belbéoch, FN, 5 597 (11,00) ; Pachet, Verts, 3 638 (7,15) ; Bodin, PC, 2 282 (4,48) ; Prodhomme, LO, 1 724 (3,39) ; Dugué, NE, 1 569 (3,08) ; Rouboud, div., 474 (0,93).
Prés. 1995 : A., 20,67. Jospin, 15 210 (24,78) ; Balladur, 12 656 (20,62) ; Chirac, 10 863 (17,70) ; Le Pen, 8 120 (13,23) ; Hue, 4 434 (7,22) ; de Villiers, 4 210 (6,86) ; Laguiller, 3 523 (5,74) ; Voynet, 2 142 (3,49) ; Cheminade, 205 (0,33).

5e - Saint-Cyr-sur-Loire
I., 69 348 ; V., 47 249 ; A., 31,86
B. et N., 2 647 ; E., 44 602.

Ball. : Philippe Briand, RPR, d.s., c.r., m. de Saint-Cyr-sur-Loire, 15 662 *(35,11)*; Claude Roiron, PS, adj. m. de Tours, 13 630 (30,55); Pierre Le Goux, FN, 5 539 (12,41); Pierre Lambert, PC, adj. m. de Fondettes, 2 548 (5,71); Jean-Claude Huault, LDI-MPF, 2 102 (4,71); Sylvie Thiebault, LO, 2 032 (4,55); Michel Ries, Verts, 1 318 (2,95); Jean-Luc Girardot, GE, 1 052 (2,35); Robert Bryche, NE, 719 (1,61).

Lég. 1993 : A., 30,79. Briand, RPR, 15 763 (35,36) ; Testu, PS, 8 101 (18,17) ; Pelicot, GE, 6 135 (13,76) ; Le Goux, FN, 5 158 (11,57) ; Montaubin, CNI, 5 036 (11,30) ; Moreau, PC, 2 222 (4,98) ; Thiebault, LO, 1 217 (2,73) ; Etesse, PT, 935 (2,09).
Prés. 1995 : *A., 19,60. Jospin, 13 099 (23,83)* ; Balladur, 11 868 (21,59) ; Chirac, 10 527 (19,15) ; Le Pen, 7 130 (12,97) ; Hue, 3 683 (6,70) ; de Villiers, 3 571 (6,49) ; Laguiller, 2 943 (5,35) ; Voynet, 1 982 (3,60) ; Cheminade, 145 (0,26).

LOIR-ET-CHER (3)

■ A Blois, Jack Lang devrait retrouver facilement le siège dont le Conseil constitutionnel l'avait *privé en 1994, malgré un* score légèrement inférieur à celui de 1993. Son challenger UDF perd plus de 6,5 points tandis que le candidat du FN gagne plus de 5 points. A Vendôme, Maurice Leroy, UDF de fraîche date, ancien communiste et collaborateur de Charles Pasqua, part gagnant. A Romorantin-Lanthenay, où le député RPR sortant, Patrick Martin-Lalande, perd 9 points, les électeurs du FN feront la décision. Le maire PS de Romorantin, Jeanny Lorgeoux, leur a adressé un signe, dès dimanche soir, en invitant les électeurs de gauche qui ont voté FN pour *manifester leur mécontentement* à retrouver leur famille d'origine.

Sortant : Michel Fromet, PS, élu le 6 février 1994, après la démission d'office de Jack Lang, PS, prononcée par le Conseil constitutionnel, se représente comme suppléant de Jack Lang ; Patrice Martin-Lalande, RPR ; Jean Desanlis, UDF-AD, se représente comme suppléant de Maurice Leroy, UDF-FD.

1re - Blois
I., 84 104 ; V., 58 823 ; A., 30,05
B. et N., 3 053 ; E., 55 770.

Ball. : Jack Lang, PS, a.min., d.e., a.d., m. de Blois, 18 923 (33,93); Jacqueline Gourault, *UDF-FD*, c.r., m. de *La Chaussée* Saint-Victor, 15 869 (28,45); Miguel de Peyrecave, FN, c.m. de Blois, 9 011 (16,15); Jean-Louis Le Moing, PC, 4 572 (8,19); Jean-François Dutheil, Verts, 3 307 (5,92); Marie Thouard-Fontagné, LDI-MPF, 2 266 (4,06); Nicole Combredet, MEI, 1 053 (1,88); Jean-Marc Richez, IR, 769 (1,37).

30 janvier 1994 : A., 41,42. Michel Fromet, PS, 21 751 (46,94) ; Jacqueline Gourault, UDF-CDS, 16 533 (35,68) ; Paul Pelletier, FN, 2 661 (5,74) ; Jean-Louis Le Moing, PC, 2 546 (5,49) ; Nicole Combredet, Verts, 1 875 (4,04) ; Jean-

Luc Ferré, div. d., 793 (1,71); Gérard Copède, div., 178 (0,38).
Lég. 1993 : A., 25,65. Gourault, UDF-CDS, 20 298 (34,90); Lang, PS, 19 991 (34,37); Pelletier, FN, 6 342 (10,90); Le Moing, PC, 3 868 (6,65); Combredet, Verts, 3 752 (6,45); Desforges, div. d., 2 079 (3,57); Boghossian, NE, 1 366 (2,34); Bondois, CNI, 462 (0,79).
Prés. 1995 : A., 18,87. Jospin, 16 723 (25,06); Balladur, 13 277 (19,90); Chirac, 11 368 (17,03); Le Pen, 9 734 (14,59); Hue, 5 724 (8,58); de Villiers, 4 013 (6,01); Laguiller, 3 322 (4,97); Voynet, 2 384 (3,57); Cheminade, 172 (0,25).

2e - Romorantin-Lanthenay
L, 73 882; V., 52 850; A., 28,46
B. et N., 2 854; E., 49 996.

Ball. : Patrice Martin-Lalande, RPR, d.s., c.r., c.g., m. de Lamotte-Beuvron, 18 006 (36,01); Jeanny Lorgeoux, PS, a.d., c.g., m. de Romorantin, 17 208 (34,41); Paul Pelletier, FN, 7 540 (15,08); Sylvie Hemme, PC, 4 376 (8,75); Cédric Daub, GE, 1 499 (2,99); Etienne Bourgeois, MEI, 1 367 (2,73).
Lég. 1993 : A., 26,35. Martin-Lalande, RPR, 22 133 (44,92); Lorgeoux, PS, 12 257 (24,88); Binet, FN, 6 113 (12,40); Delanoue, PC, 4 354 (8,83); Doire, GE, 2 649 (5,37); Talles, NE, 1 756 (3,56).
Prés. 1995 : A., 18,28. Jospin, 13 200 (22,36); Chirac, 11 581 (19,62); Balladur, 11 417 (19,34); Le Pen, 9 603 (16,27); Hue, 5 134 (8,69); de Villiers, 3 527 (5,97); Laguiller, 2 807 (4,75); Voynet, 1 596 (2,70); Cheminade, 152 (0,25).

3e - Vendôme
L, 67 648; V., 48 563; A., 28,21
B. et N., 3 049; E., 45 514.

Ball. : Maurice Leroy, UDF-FD, c.g., m. de Le Poislay, 16 190 (35,57); Daniel Chanet, PS, c.g., m. de Vendôme, 11 894 (26,13); Aymar de Boisgrollier, FN, 7 016 (15,41); Patrick Callu, PC, 4 281 (9,40); Madeleine Colin-Montheron, LDI-MPF, 2 626 (5,76); Dominique Joubert, Verts, 1 665 (3,65); Patrick Hardouin, GE, 1 046 (2,29); Laurence Rateau, MEI, 796 (1,74).
Lég. 1993 : A., 26,53. Desanlis, UDF-CDS, 15 680 (33,39); Chanet, PS, 9 639 (20,53); d'Alançon, div. d., 8 167 (17,39); de Boisgrollier, FN, 5 422 (11,54); Mansart, PC, 3 609 (7,68); Simon, GE, 2 941 (6,26); Chrétien, NE, 1 490 (3,17).
Prés. 1995 : A., 17,78. Balladur, 11 471 (21,12); Jospin, 10 911 (20,09); Chirac, 8 851 (16,30); Le Pen, 8 316 (15,31); de Villiers, 5 748 (10,58); Hue, 4 512 (8,31); Laguiller, 2 750 (5,06); Voynet, 1 560 (2,87); Cheminade, 173 (0,31).

LOIRET (5)

■ La situation de la droite dans ce département où elle détient les cinq sièges est moins confortable qu'en 1993. La gauche reprend quelques couleurs, notamment à Orléans où le maire de la ville, le socialiste Jean-Pierre Sueur, a des chances de récupérer le siège que lui avait ravi Antoine Carré (UDF-PR) en 1993. Les députés sortants, tous issus de la majorité, sont en recul partout, en particulier dans la 4e circonscription de Montargis, où l'usure, davantage que la perte du crédit de la majorité, explique le score modeste de Xavier Deniau (RPR), qui arrive pourtant en tête du ballottage. Dans cette circonscription, il devrait affronter le candidat du FN, Maurice Etienne, arrivé en deuxième position. Les nouvelles candidates du PS, envoyées pourtant en mission difficile dans la 2e circonscription d'Orléans-Ouest et dans la 5e circonscription de Fleury-lès-Aubrais, ont fait bonne figure.
Sortants : Antoine Carré, UDF-PR ; Eric Doligé, RPR ; Jean-Louis Bernard, UDF-rad. ; Xavier Deniau, RPR ; Jean-Paul Charié, RPR.

1re - Orléans Sud
L, 72 709; V., 50 168; A., 31,00
B. et N., 2 305; E., 47 863.

Ball. : Antoine Carré, UDF-PR, d.s., m. de Saint-Jean-le-Blanc, 15 790 (32,98); Jean-Pierre Sueur, PS, a.min., a.d., m. d'Orléans, 15 756 (32,91); Xavier Guillemot, FN, 5 891 (12,30); Michel Ricoud, PC, 2 890 (6,03); André Brugnon, LDI-MPF, 1 846 (3,85); Christiane Hauchère, LO, 1 499 (3,13); David Martin, Verts, 1 486 (3,10); Isabelle Lahitte, GE, 942 (1,96); Cécile Richard, MEI, 914 (1,90); Jean-Pierre Perrin, CAP, 737 (1,53); Maurice Bonjean, div. g., 112 (0,23).
Lég. 1993 : A., 26,32. Sueur, PS, 12 789 (26,07); Carré, UDF-PR, 12 687 (25,87); Courtat, RPR, 9 488 (19,34); Chéron, FN, 5 064 (10,32); Dupieux, GE, 4 495 (9,16); Brynole, PC, 2 597 (5,29); Soubry, SEGA, 1 010 (2,06); Hauchère, LO, 908 (1,85); Charasson, NE, 2 (0,00).
Prés. 1995 : A., 18,08. Jospin, 13 749 (23,81); Chirac, 12 265 (21,24); Balladur, 12 053 (20,87); Le Pen, 7 067 (12,23); Hue, 4 172 (7,22); de Villiers, 3 065 (5,30); Laguiller, 2 939 (5,09); Voynet, 2 266 (3,92); Cheminade, 166 (0,28).

2e - Orléans Ouest
L, 74 151; V., 49 906; A., 32,69
B. et N., 2 639; E., 47 267.

Ball. : Eric Doligé, RPR, d.s., pr. c.g., m. de Meung-sur-Loire, 15 433 (32,65); Nino-Anne Dupieux, Verts, adj. m. d'Orléans, 10 608 (22,44); Michel Rothe, FN, 6 930 (14,66); Michel Guérin, PC, m. de Sarran, 6 041 (12,78); Pascal Guérin, LDI-MPF, 2 643 (5,59); Patrick Costard, LO, 1 646 (3,48); Eric Warusfel, GE, 1 605 (3,39); Bruno Duval, MEI, c.r., 1 074 (2,27); Raynaldo Ruiz, LCR, 665 (1,40); Marcelle Boucherie, MDC, 622 (1,31).
Lég. 1993 : A., 28,45. Doligé, RPR, 21 967 (45,01); Lebon, PS, 7 261 (14,87); Bonaccorsi, FN, 6 385 (13,08); Duval, Verts, 5 417 (11,10); Guérin, PC, 5 397 (11,05); Costard, LO, 1 295 (2,65); Tissier, SEGA, 1 078 (2,20); Lemoine, NE, 1 (0,00).
Prés. 1995 : A., 20,17. Jospin, 12 579 (21,76); Balladur, 11 939 (20,65); Chirac, 11 379 (19,68); Le Pen, 8 434 (14,59); Hue, 4 802 (8,30); de Villiers, 3 442 (5,95); Laguiller, 3 035 (5,25); Voynet, 2 043 (3,53); Cheminade, 147 (0,25).

3e - Orléans Est
L, 78 158; V., 53 163; A., 31,98
B. et N., 2 694; E., 50 469.

Ball. : Jean-Louis Bernard, UDF-rad., d.s., c.m. d'Orléans, 16 437 (32,56); Jean-Pierre Lapaire, PS, a.d., c.r., m. de Saint-Jean-de-Braye, 14 194 (28,12); Willy Lebrard, FN, 8 386 (16,61); Sylvie Prat, PC, 3 400 (6,73); Philippe Clément, div., m. de Mardié, 1 980 (3,92); Jean-Charles Benaich, LDI-MPF, 1 796 (3,55); Abdelkrim Saadani, LO, 1 281 (2,53); Pascal Bouclet, GE, 1 094 (2,16); Christian Beaudin, MEI, 964 (1,91); Serge Vitel, div., 937 (1,85).
Lég. 1993 : A., 28,68. Bernard, UDF-rad., 22 596 (43,67); Lapaire, PS, 10 617 (20,52); Rothe, FN, 7 122 (13,76); Bouilly, Verts, 4 595 (8,88); Thomas, PC, 3 446 (6,66); Lacaille, NE, 1 742 (3,36); Foucher, SEGA, 865 (1,67); Saadani, LO, 749 (1,44).
Prés. 1995 : A., 18,71. Jospin, 13 634 (21,88); Chirac, 12 859 (20,64); Balladur, 12 783 (20,52); Le Pen, 9 504 (15,25); Hue, 4 355 (6,99); de Villiers, 3 669 (5,89); Laguiller, 3 078 (4,94); Voynet, 2 243 (3,60); Cheminade, 169 (0,27).

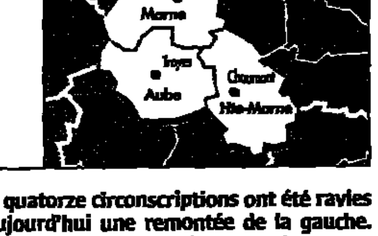
4e - Montargis
L, 86 480; V., 59 397; A., 31,31
B. et N., 2 869; E., 56 528.

Ball. : Xavier Deniau, RPR, d.s., a.min., m. d'Escrignelles, 11 818 (20,90); Maurice Etienne, FN, c.r., 10 916 (19,31); François Bonneau, PS, adj. m. de Montargis, 10 058 (17,79); Max Nublat, PC, m. de Montargis, 8 562 (15,14); Jean-Charles Paré, RPR diss., c.g., m. de Chateaurenard, 7 334 (12,97); Frédéric Bauche, div. d., 1 631 (2,88); Annie Cassin, LO, 1 578 (2,79); Muriel Mercadier-Girardin, LDI-MPF, 1 370 (2,42); Martine Paudex, GE, 1 249 (2,20); Jean-Luc Burgunder, Verts, 1 222 (2,16); Thierry Lavoux, MEI, 568 (1,00); Jacques-Eric Tazartes, div. d., 222 (0,39).
Lég. 1993 : A., 28,48. Deniau, RPR, 21 791 (37,31); Nublat, PC, 8 566 (14,67); Etienne, FN, 8 328 (14,26); Paré, RPR diss., 7 436 (12,73); Mimoun, ADFP, 5 877 (10,06); Burgunder, Verts, 3 266 (5,59); Ernst, NE, 1 356 (2,32); Cassin, LO, 1 115 (1,91); Lander, SEGA, 656 (1,12).
Prés. 1995 : A., 19,57. Chirac, 13 771 (20,14); Balladur, 13 305 (19,46); Le Pen, 13 007 (19,02); Jospin, 12 498 (18,28); Hue, 6 650 (9,72); de Villiers, 3 750 (5,48); Laguiller, 3 286 (4,80); Voynet, 1 880 (2,75); Cheminade, 220 (0,32).

5e - Fleury-les-Aubrais
L, 80 632; V., 56 988; A., 29,32
B. et N., 2 962; E., 54 026.

Ball. : Jean-Paul Charié, RPR, d.s., 19 369 (35,85); Chantal Cornier-Estève, PS, 12 005 (22,22); Bernard Chauvet, FN, c.r., 9 854 (18,23); Alain Romero, PC, c.m. de Fleury-les-Aubrais, 4 449 (8,23); Gautier Bérenger, LDI-MPF, 2 273 (4,20); Patrick Lamiable, LO, 1 696 (3,13); Gérard Gascoin, Verts, 1 507 (2,78); Marie-Françoise Guéreau, GE, 1 458 (2,69); Gertrude Rodin, MEI, 723 (1,33); Alain Gillard, PT, 692 (1,28).
Lég. 1993 : A., 27,14. Charié, RPR, 25 850 (46,85); Beaudoin, FN, 8 477 (15,36); Laurent, PS, 8 178 (14,82); de Kisch, GE, 4 218 (7,64); Lefaucheux, PC, 4 168 (7,55); Ernst, NE, 2 274 (4,12); Lamiable, LO, 1 562 (2,83); Castello, LCR, 440 (0,79).
Prés. 1995 : A., 18,03. Chirac, 13 363 (20,67); Jospin, 12 737 (19,70); Balladur, 12 446 (19,25); Le Pen, 11 186 (17,30); Hue, 5 128 (7,93); de Villiers, 4 266 (6,60); Laguiller, 3 303 (5,11); Voynet, 1 996 (3,08); Cheminade, 216 (0,33).

CHAMPAGNE-ARDENNE
(14 sièges)



Prés. 1995 : Jospin, 21,35 ; Chirac, 19,96 ; Balladur, 18,47 ; Le Pen, 18,29 ; Hue, 7,89 ; Laguiller, 5,40 ; de Villiers, 5,25 ; Voynet, 3,10 ; Cheminade, 0,29.

La Champagne-Ardenne, dont les quatorze circonscriptions ont été ravies par la droite en 1993, connaît aujourd'hui une remontée de la gauche. Celle-ci se manifeste notamment dans la 1re circonscription de la Haute-Marne, Chaumont, ainsi que dans la 3e circonscription de la Marne, Reims-4, 8 et 10.
Cette région connaît aussi une très forte poussée du FN. Ce dernier n'avait pu en 1993 se maintenir que dans deux circonscriptions. Il provoque cette fois sept triangulaires et sera présent dans un duel entre François Baroin (RPR), « protégé » de Jacques Chirac, et Jean-Pierre Constant (FN). Saint-Dizier, qui avait enregistré aux municipales la plus forte progression du FN, confirme la montée de l'extrême droite.

ARDENNES (3)

■ Dans les Ardennes, département qui affiche un taux de chômage de 16 %, le Front national est en mesure de se maintenir au deuxième tour dans deux circonscriptions sur trois. Michel Vuibert, sortant (UDF-FD), donné favori, devra disputer une triangulaire difficile. La candidate socialiste, Claudine Ledoux, dont c'était le baptême du feu électoral, améliore le score du PS de 1993 de 4,5 points. Philippe Mathot, sortant (UDF-PR), en tête devant Philippe Vuilque (PS), est en ballottage très incertain à Charleville-Nord en raison de la présence du FN au second tour. Dans la 3e circonscription à Sedan, Jean-Luc Warsmann, sortant (RPR), devance nettement le maire (PS) de la ville, Jean-Paul Bachy.
Sortants : Michel Vuibert, UDF-FD ; Philippe Mathot, UDF-PR ; Jean-Luc Warsmann, RPR, devenu député le 12 décembre 1995, à la suite du décès de Claude Vissac, div. d.

1re - Charleville Sud
L, 69 165; V., 47 327; A., 31,57
B. et N., 1 959; E., 45 368.

Ball. : Michel Vuibert, UDF-FD, d.s., c.g., m. de Rethel, 13 415 (29,56); Claudine Ledoux, PS, 12 440 (27,42); Emile-Georges Wagner, FN, 9 893 (21,80); Sylvain Dalla-Rosa, PC, 3 849 (8,48); Philippe Lenice, Verts, 2 222 (4,89); Michelle Loux, LO, 1 474 (3,24); Mario Rebandengo, LDI-MPF, 1 403 (3,09); Isabelle Baudry, 4J, 672 (1,48).
Lég. 1993 : A., 32,31. Vuibert, UDF-CDS, 17 668 (39,58); Mas, PS, 10 227 (22,91); Wagner, FN, 6 380 (14,29); Dalla-Rosa, PC, 3 398 (7,61); Nadaud, GE, 3 127 (7,00); Barillet, NE, 1 940 (4,34); Benyoucef, PT, 1 005 (2,25); Vassal, DCF, 888 (1,99).
Prés. 1995 : A., 20,35. Jospin, 12 717 (23,24); Balladur, 10 162 (18,57); Chirac, 10 072 (18,41); Le Pen, 9 513 (17,38); Hue, 4 727 (8,64); Laguiller, 2 893 (5,28); de Villiers, 2 881 (5,26); Voynet, 1 594 (2,91); Cheminade, 148 (0,27).

2e - Charleville Nord
L, 62 544; V., 42 620; A., 31,85
B. et N., 1 345; E., 41 275.

Ball. : Philippe Mathot, UDF-PR, d.s., c.m. de Charleville-Mézières, 10 702 (25,92); Philippe Vuilque, PS, c.r., 10 597 (25,67); Michel Dierckens, FN, c.r., c.m. de Charleville-Mézières, 8 485 (20,55); René Visse, PC, c.g., 7 138 (17,29); Thérèse Lorandeau, Verts, 1 777 (4,30); Jean-Pierre Bourriaud, LO, 828 (2,00); Gilbert Dequet, LDI-MPF, 695 (1,68); Gérard Baudoin, PT, 425 (1,02); Jean-Michel Fournaise, LCR, 414 (1,00); Simone Delisle, PNR, 146 (0,35); Jacques Oury, PPL, 68 (0,16).
Lég. 1993 : A., 35,94. Mathot, UDF-PR, 10 764 (27,63); Istace, PS, 8 631 (22,15); Visse, PC, 6 395 (16,41); Dierckens, FN, 5 750 (14,76); Lenice, Verts, 2 346 (6,02); Lavergne, NE, 1 503 (3,85); Martin, CPNT, 1 407 (3,61); Huet, div., 803 (2,06); Bourriaud, LO, 686 (1,76); Miara, CNI, 666 (1,71).
Prés. 1995 : A., 23,03. Jospin, 12 695 (26,12); Le Pen, 9 288 (19,11); Balladur, 7 628 (15,69); Chirac, 7 475 (15,38); Hue, 5 572 (11,46); Laguiller, 2 744 (5,64); de Villiers, 1 826 (3,75); Voynet, 1 261 (2,59); Cheminade, 106 (0,21).

3e - Sedan
L, 57 785; V., 41 697; A., 27,84
B. et N., 1 325; E., 40 372.

Ball. : Jean-Luc Warsmann, RPR, d.s., c.g., m. de Douzy, 16 026 (39,69); Jean-Paul Bachy, PS, a.d., c.r., m. de Sedan, 10 876 (26,93); Anne-Marie Delbé, FN, c.m. de Sedan, 6 791 (16,82); Régine Henry, PC, c.m. de Sedan, 2 744 (6,79); Laurence Boulinier, LO, 998 (2,47); Guy Hannesse, Verts, 979 (2,42); Georges Le Nechet, GE, 867 (2,14); Bernard Valent, LDI-MPF, 732 (1,81); Saïd Bessadi, LCR, 359 (0,88).
Lég. 1993 : A., 30,94. Vissac, div. d., 9 921 (25,54); Bachy, PS, 9 487 (24,43); Marchet, RPR, 8 708 (22,42); Aubert, FN, 4 109 (10,58); Soulet, PC, 2 588 (6,66); Jason, GE, 2 345 (6,03); Guillot, NE, 1 238 (3,18); Petitjean, LCR, 437 (1,12).
Prés. 1995 : A., 21,36. Jospin, 10 737 (23,60); Chirac, 8 544 (18,78); Balladur, 8 427 (18,52); Le Pen, 8 035 (17,66); Hue, 3 787 (8,32); Laguiller, 2 319 (5,09); de Villiers, 2 278 (5,00); Voynet, 1 239 (2,72); Cheminade, 123 (0,27).

AUBE (3)

■ La personnalité de ses candidats n'a pas permis à la majorité d'assurer ses positions. Les anciens ministres Robert Galley, à Troyes-Sud, et François Baroin, à Troyes-Ouest, n'ont réussi ni l'un ni l'autre à empêcher la forte poussée de la gauche non plus que celle du FN. Celui-ci réalise dans les trois circonscriptions un score supérieur à 20 %. L'extrême droite sera donc l'arbitre du second tour, imposant aux sortants UDF-RPR deux triangulaires et même un duel dans la 3e circonscription, Troyes-Ouest, avec M. Baroin, qui fut en 1993 le plus jeune député de France, mais que sa qualité de « protégé » de Jacques Chirac a transformé cette fois en cible privilégiée.
Sortants : Pierre Micaux, UDF-AD ; Robert Galley, RPR ; Gérard Menuel, app. RPR, suppléant de François Baroin, RPR, entré au gouvernement le 18 mai 1995, se représente comme suppléant de M. Baroin.

1re - Troyes Est
L, 53 628; V., 37 274; A., 30,49
B. et N., 1 988; E., 35 286.

Ball. : Pierre Micaux, UDF-AD, d.s., 9 038 (25,61); Marc Bret, PS, c.m. de Troyes, 7 936 (22,49); Bruno Subtil, FN, c.r., c.m. de Troyes, 7 102 (20,12); Jacky Morin, UDF-PR diss., c.g., adj. m. de Troyes, 3 080 (8,72); Anna Zajac, PC, 2 099 (5,94); Pierre Pescarolo, CPNT, c.r., c.m. de Vendeuvre-sur-Barse, 1 848 (5,23); Monique Bonhomme, LO, 1 143 (3,23); André Veltin, LDI-MPF, 1 028 (2,91); Anne Fretey, Verts, 880 (2,49); Héléna Jeantelot, GE, 673 (1,90); Rachel Ménissier, MEI, 459 (1,30).
Lég. 1993 : A., 30,46. Micaux, UDF, 12 384 (35,06); Subtil, FN, 5 521 (15,63); Bret, PS, 5 282 (14,95); Pescarolo, CPNT, 3 299 (9,34); Jeanmougin, PC, 2 555 (7,23); Dionisi, GE, 2 484 (7,03); Courtier, div. d., 2 118 (5,99); Verdière, RDRP, 1 115 (3,15); Veltin, DCF, 562 (1,59).
Prés. 1995 : A., 18,79. Chirac, 9 323 (21,64); Balladur, 8 625 (20,02); Jospin, 8 295 (19,26); Le Pen, 7 811 (18,13); Hue, 2 865 (6,65); de Villiers, 2 778 (6,45); Laguiller, 2 022 (4,69); Voynet, 1 189 (2,76); Cheminade, 158 (0,36).

2e - Troyes Sud
L, 66 530; V., 45 165; A., 32,11
B. et N., 2 293; E., 42 872.

Ball. : Yves Fournier, PS, m. d'Aix-en-Othe, 10 216 (23,82); Robert Galley, RPR, d.s., a.min., 9 672 (22,56); Marc Malarmey, FN, c.m. de Troyes, 8 738 (20,38); Alain Deroin, UDF, c.g., m. de Gyé-sur-Seine, 5 407 (12,61); Jean-Pierre Cornevin, PC, c.m. de Saint-André-les-Vergers, 3 144 (7,33); Marc Thillerot, Verts, m. de Sommeval, 1 770 (4,12); Raymond Karl, div. d., 1 549 (3,61); Annie Cousin, LO, 1 367 (3,18); Claudette Cella, MEI, 1 009 (2,35).
Lég. 1993 : A., 31,27. Galley, RPR, 12 829 (29,86); Chérain, PS, 7 237 (16,84); Copel, div. d., 6 165 (14,35); Malarmey, FN, 5 341 (12,43); Rigaud, RPR diss., 4 416 (10,28); Lefèvre, PC, 3 046 (7,09); Menissier, Verts, 2 617 (6,09); Bernardie, écol., 1 300 (3,02).
Prés. 1995 : A., 19,18. Chirac, 11 352 (21,35); Jospin, 10 986 (20,66); Balladur, 10 009 (18,82); Le Pen, 9 298 (17,49); Hue, 3 864 (7,26); de Villiers, 3 390 (6,37); Laguiller, 2 564 (4,82); Voynet, 1 566 (2,94); Cheminade, 133 (0,25).

3e - Troyes Ouest
L, 68 962; V., 46 623; A., 32,39
B. et N., 2 050; E., 44 573.

Ball. : François Baroin, RPR, a.min., m. de Troyes, 15 149 (33,98); Jean-Pierre Constant, FN, 9 030 (20,25); Chantal Dujancourt, PS, 7 563 (16,96); Pierre Mathien, PC, c.m. de Troyes, 4 486 (10,06); Michel Cartelet, PRS, a.d., m. de Romilly-sur-Seine, 3 157 (7,08); Philippe Billet, Verts, c.m. de Troyes, 1 405 (3,15); Pierre Bissey, LO, 1 301 (2,91); Anne-Marie Goussard, LDI-MPF, 1 088 (2,44); Maurice Bernardie, GE, 837 (1,87); Dominique Ménissier, MEI, 557 (1,24).
Lég. 1993 : A., 31,77. Baroin, RPR, 12 732 (28,24); Collot, UDF-rad., 8 154 (18,09); Cartelet, PS, 7 268 (16,12); Rohmann, FN, 6 184 (13,72); Didier, PC, 4 524 (10,03); Benoît, GE, 2 195 (4,87); Patenère, CPNT, 1 168 (2,59); Hoël, RDRP, 1 010 (2,24); Balcry, écol., 925 (2,05); Bisset, LO, 914 (2,02).
Prés. 1995 : A., 20,40. Jospin, 11 061 (20,28); Chirac, 10 910 (20,00); Le Pen, 10 458 (19,17); Balladur, 10 038 (18,40); Hue, 5 105 (9,36); de Villiers, 2 830 (5,18); Laguiller, 2 549 (4,67); Voynet, 1 435 (2,63); Cheminade, 149 (0,27).

MARNE (6)

■ D'une position hégémonique – elle détient la totalité des sièges depuis 1993 –, la droite se retrouve dans une position fragile. La traduction la plus évidente de ce vote-sanction est le résultat du député sortant et maire de Reims, Jean Falala, qui n'atteint pas 38 % des suffrages. Le fief RPR rémois est aussi attaqué dans ses deux autres circonscriptions, notamment dans la troisième, Reims IV, VIII et X, où la secrétaire nationale du PS Adeline Hazan double le score socialiste par rapport à 1993 et menace sérieusement le sortant, Jean-Claude Thomas. Dans la 5e circonscription, Vitry-le-François, détenue par le centriste Charles de Courson, le FN s'érige en arbitre : son candidat, Jérôme Malarmey, se maintient dans une triangulaire à laquelle participera le maire PS de Vitry-le-François, Jean-Pierre Bouquet. A Epernay, le centriste Pierre-Yves Jardel n'a pas réussi son pari de regagner le siège perdu par l'UDF en 1993, lorsque Bernard Stasi avait été battu par Philippe Martin.
Sortants : Jean Falala, RPR ; Jean-Claude Etienne, RPR ; Jean-Claude Thomas, RPR ; Bruno Bourg-Broc, RPR ; Charles-Amédée de Courson, UDF-FD ; Philippe Martin, RPR, élu le 12 décembre 1993 après annulation par le Conseil constitutionnel de l'élection de mars 1993.

1re - Reims I, II, V, VI
L, 55 194; V., 33 669; A., 38,99
B. et N., 951; E., 32 718.

Ball. : Jean Falala, RPR, d.s., m. de Reims, 12 344 (37,72); Hubert Carpentier, PS, 8 455 (25,84); Jean-Pierre Catté, FN, c.m. de Reims, 4 795 (14,65); Michel Guillaudeau, PC, 2 071 (6,32); Nicole Thomas-Mauro, LDI-MPF, 1 386 (4,23); Gilles Lenice, Verts, 1 221 (3,73); Anne Ducamp, LO, 1 073 (3,27); Jeanne Ngo-Pougue, écol., 928 (2,83); Stéphane Petit, LCR, 445 (1,36).
Lég. 1993 : A., 36,31. Falala, RPR, 17 218 (51,06); Laval, PS, 4 987 (14,78); Catté, FN, 4 243 (12,58); Lambilin, PC, 2 656 (7,87); Crouzet, Verts, 2 220 (6,58); Legrand, écol., 1 266 (3,75); Barillet, NE, 884 (2,62); Fournier, AP, 246 (0,73).
Prés. 1995 : A., 25,02. Chirac, 9 573 (23,08); Jospin, 9 272 (22,35); Balladur, 8 031 (19,36); Le Pen, 5 915 (14,26); Hue, 2 861 (6,89); Laguiller, 2 642 (6,37); de Villiers, 1 559 (3,75); Voynet, 1 523 (3,67); Cheminade, 93 (0,22).

2e - Reims III, VII, IX
L, 62 365; V., 40 546; A., 34,98
B. et N., 1 739; E., 38 807.

Ball. : Jean-Claude Etienne, RPR, d.s., c.r., 12 855 (33,12); Jean-Claude Laval, PS, c.g., c.m. de Reims, 10 267 (26,45); Jean-Michel La Rosa, FN, 6 437 (16,58); Eva Mourot, PC, 2 478 (6,38); Viviane Orban, Verts, 1 622 (4,17); Philippe Goiset, LO, 1 320 (3,40); Aimery de Dinechin, LDI-MPF, 1 298 (3,34); Patrice Poplimont, écol., 1 172 (3,02); François Delmotte, écol., c.r., 758 (1,95); Jean-Christophe Le Ray, LCR, 600 (1,54).
Lég. 1993 : A., 33,60. Etienne, RPR, 11 000 (28,40); Voisin, PS, 7 702 (19,89); Beaupuy, UDF, 6 328 (16,34); La Rosa, FN, 5 136 (13,26); Delmotte, Verts, 2 705 (6,98); Mourot, PC, 2 257 (5,82); Goiset, LO, 1 121 (2,89); d'Achon, NE, 1 084 (2,79); Gillet, RDRP, 741 (1,91); Cartiser, écol., 416 (1,07); Parisot, AP, 232 (0,59).
Prés. 1995 : A., 21,85. Jospin, 10 695 (22,29); Chirac, 10 065 (20,98); Balladur, 8 564 (17,85); Le Pen, 7 777 (16,21); Hue, 3 482 (7,25); Laguiller, 3 267 (6,81); de Villiers, 2 298 (4,79); Voynet, 1 686 (3,51); Cheminade, 133 (0,27).

3e - Reims IV, VIII, X
L, 58 871; V., 38 331; A., 34,88
B. et N., 1 559; E., 36 772.

Ball. : Jean-Claude Thomas, RPR, d.s., c.g., c.m. de Reims, 11 779 (32,03); Adeline Hazan, PS, 10 144 (27,58); Jacques Le Touzé, FN, c.m. de Somme-Suippe, 7 275 (19,78); Sandrine Maréchal, écol., 2 530 (6,88); Jean-Claude Mauduit, PC, 2 524 (6,86); Thierry Ruinart, LDI-MPF, adj. m. de Pomacle, 1 679 (4,56); Patrice Perret, LCR, c.m. de Reims, 841 (2,28).
Lég. 1993 : A., 34,70. Thomas, RPR, 16 598 (45,90); Le Touzé, FN, 5 819 (16,09); Bisteur, PS, 4 922 (13,61); Delaître, PC, 3 087 (8,53); Lecompte, GE, 2 668 (7,37); Fendeleur, NE, 1 530 (4,23); Mascret, écol., 1 113 (3,07); Gracient, AP, 422 (1,16).
Prés. 1995 : A., 21,94. Jospin, 9 736 (21,43); Chirac, 9 260 (20,38); Le Pen, 8 199 (18,05); Balladur, 8 199 (18,05); Hue, 3 118 (6,86); Laguiller, 3 029 (6,66); de Villiers, 2 223 (4,89); Voynet, 1 523 (3,35); Cheminade, 138 (0,30).

4e - Châlons-en-Champagne
L, 57 553; V., 37 503; A., 34,83
B. et N., 1 720; E., 35 783.

Ball. : Bruno Bourg-Broc, RPR, d.s., m. de Châlons-sur-Marne, 13 289 (37,13); Gérard Berthiot, PS, c.m. de Châlons-sur-Marne, 7 385 (20,63); Jean Jeremita, FN, 6 026 (16,84); Bernard Barberousse, PC, c.m. de Châlons-sur-Marne, 4 758 (13,29); Francis Leloup, Verts, 1 818 (5,08); Marjolaine Cochet, écol., 1 323 (3,69); André Brun, LDI-MPF, 1 184 (3,30).
Lég. 1993 : A., 35,20. Bourg-Broc, RPR, 14 777 (41,26); Reyssier, PC, 4 872 (13,60); Erre, FN, 4 318 (12,05); Wiedemann-Goiran, PS, 3 608 (10,07); Hamet, div. d., 3 425 (9,56); Yon, GE, 2 448 (6,83); Magnan, NE, 999 (2,79); Accadbled, écol., 660 (1,84); Berthiot, LCR, 345 (0,96); Legentil, AP, 358 (0,00).
Prés. 1995 : A., 22,88. Chirac, 9 342 (21,08); Balladur, 8 925 (20,14); Jospin, 8 542 (19,28); Le Pen, 7 741 (17,47); Hue, 3 376 (7,62); Laguiller, 2 278 (5,14); de Villiers, 2 231 (5,03); Voynet, 1 712 (3,86); Cheminade, 151 (0,34).

5e - Vitry-le-François
L, 60 787; V., 43 004; A., 29,25
B. et N., 1 969; E., 41 035.

Ball. : Charles-Amédée de Courson, UDF-FD, d.s., c.g., m. de Vanault-les-Dames, 14 951 (36,43); Jean-Pierre Bouquet, PS, c.g., m. de Vitry-le-François, 11 794 (28,74); Jérôme Malarmey, FN, c.r., c.m. de Vitry-le-François, 8 048 (19,61); Joannès Larique, PC, c.m. de Vitry-le-François, 2 023 (4,92); Christiane Kupfer, écol., 1 756 (4,27); Jean Camonin, LO, 1 216 (2,96); Grégoire Puiseux, LDI-MPF, m. de Montepreux, 1 018 (2,48); Philippe Lori, IR, 229 (0,55).
Lég. 1993 : A., 29,02. De Courson, UDF-CDS, 17 792 (43,04); Bouquet, PS, 12 004 (29,04); Malarmey, FN, 5 829 (14,10); Dubois, GE, 1 747 (4,22); Aupetit, PC, 1 646 (3,98); Dart, NE, 1 042 (2,52); Laire, RDRP, 831 (2,01); Martel, AP, 441 (1,06).
Prés. 1995 : A., 18,33. Le Pen, 10 518 (21,46); Chirac, 9 749 (19,89); Jospin, 9 749 (19,89); Balladur, 9 224 (18,82); Hue, 3 000 (6,12); de Villiers, 2 871 (5,85); Laguiller, 2 442 (4,98); Voynet, 1 315 (2,68); Cheminade, 141 (0,28).

6e - Epernay
L, 66 225; V., 43 775; A., 33,89
B. et N., 2 080; E., 41 695.

Ball. : Philippe Martin, RPR, d.s., d.e., m. de Cumières, 11 564 (27,73); Marie-Angèle Klaine, Verts, c.m. d'Epernay, 8 202 (19,67); Jean-Paul Caillez, FN, 7 394 (17,73); Raymond Galataud, PC, c.m. d'Epernay, 5 567 (13,35); Pierre-Yves Jardel, UDF-FD diss., c.r., c.g., m. de Soisy-aux-Bois, 5 407 (12,96); Christian Collin, écol., 1 705 (4,08); Laurent Vasse, LDI-MPF, 1 252 (3,00); Christophe Pawloski, 4J, 604 (1,44).
5 décembre 1993 : A., 48,32. Philippe Martin, div. d., 13 678 (41,12); Bernard Stasi, UDF-CDS, 10 558 (31,74); Jacky Blavier, PS, 2 818 (8,47); Guy Stocker, PC, 2 664 (8,01); Sylvain Gliozzo, FN, 2 079 (6,25); Marc Lefèvre, Verts, 1 310 (3,93); Yves Gautron, AP, 153 (0,46).
Lég. 1993 : A., 34,16. Stasi, UDF-CDS, 13 548 (32,74); Martin, div. d., 6 674 (16,12); Gliozzo, FN, 6 236 (15,07); Perrein, PC, 4 602 (11,12); Blavier, PS, 4 430 (10,70); Lefèvre, Verts, 2 614 (6,31); Hinglais, écol., 1 782 (4,30); Pointillart, NE, 1 193 (2,88); Gautron, AP, 302 (0,73).
Prés. 1995 : A., 22,71. Chirac, 10 152 (19,97); Balladur, 9 648 (18,98); Jospin, 9 386 (18,46); Le Pen, 9 011 (17,72); Hue, 4 988 (9,81); de Villiers, 3 473 (6,83); Laguiller, 2 582 (5,08); Voynet, 1 445 (2,84); Cheminade, 146 (0,28).

HAUTE-MARNE (2)

■ Dans la 1re circonscription, Chaumont, où le député sortant Charles Fèvre, UDF-PR, ne se représentait pas, Jean-Claude Daniel (div. g.) est en ballottage favorable face à Luc Chatel, UDF-PR. Le maire de Chaumont rassemble davantage de voix que M. Fèvre au premier tour en 1993 sur l'ensemble de la circonscription, et notamment dans sa ville et celle de Langres. Logiquement, la gauche devrait gagner cette circonscription.
Dans la 2e circonscription, Saint-Dizier, la gauche relève la tête après son effondrement de 1993. Le fait marquant est la forte progression du FN. Franck Amann, arrivé en deuxième position, talonne le député sortant François Cornut-Gentille (RPR) dans sa ville de Saint-Dizier.
Sortants : Charles Fèvre, UDF-PR, n.s.r.p. ; François Cornut-Gentille, RPR.

1re - Chaumont
L, 76 793; V., 52 441; A., 31,71
B. et N., 3 708; E., 48 733.

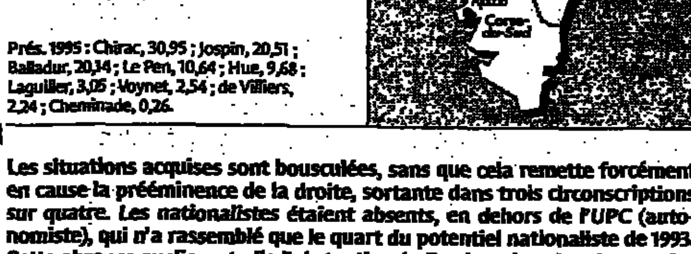
Ball. : Jean-Claude Daniel, div. g., m. de Chaumont, 19 094 (39,18); Luc Chatel, UDF-PR, c.m. de Chaumont, 16 731 (34,33); Drouot Jean-Claude, FN, 8 889 (18,24); Jean-Marc Simon, LO, 2 143 (4,39); Jacqueline Malgras, PT, 1 876 (3,84).
Lég. 1993 : A., 32,35. Fèvre, UDF-PR, 16 977 (34,26); Baillet, PS, 8 977 (18,11); Bozzolini, RPR diss., 6 325 (12,76); Jacquot, FN, 5 195 (10,48); Toussaint, RPR diss., 3 913 (7,89); Simon, GE, 2 760 (5,57); Lanher, PC, 2 175 (4,39); Achon, NE, 1 615 (3,25); Simon, LO, 1 069 (2,15); Theillet, écol., 542 (1,09).
Prés. 1995 : A., 20,81. Jospin, 13 595 (22,71); Chirac, 12 379 (20,68); Balladur, 11 228 (18,75); Le Pen, 9 904 (16,54); Hue, 3 530 (5,89); Laguiller, 3 313 (5,53); de Villiers, 3 279 (5,47); Voynet, 2 413 (4,03); Cheminade, 213 (0,35).

2e - Saint-Dizier
L, 66 779; V., 44 577; A., 33,24
B. et N., 2 404; E., 42 173.

Ball. : François Cornut-Gentille, RPR, d.s., m. de Saint-Dizier, 13 273 (31,47); Franck Amman, FN, c.m. de Saint-Dizier, 10 118 (23,99); Jean-François Sauvaget, PS, 9 009 (21,36); Marcelle Fontaine, PC, c.g., 4 087 (9,69); Jean-Marie Harat, UDF-FD diss., c.g., 1 451 (3,44); Fabrice Wowak, Verts, 1 427 (3,38); André Pruthiot, LO, 1 199 (2,84); Viviane Fournier, div., 1 018 (2,41); Yves Royer, 4J, 591 (1,40).
Lég. 1993 : A., 33,54. Cornut-Gentille, RPR, 10 051 (23,84); Martin, UDF-PR, 9 512 (22,56); Renard, FN, 6 820 (16,18); Chanfreault, PS, 5 819 (13,80); Bouzon, PC, 5 777 (13,70); Wowak, Verts, 2 469 (5,85); Scordel, NE, 1 699 (4,03).
Prés. 1995 : A., 21,93. Le Pen, 12 720 (24,77); Jospin, 9 799 (19,08); Chirac, 9 464 (18,43); Balladur, 8 663 (16,87); Hue, 4 159 (8,10); Laguiller, 2 586 (5,03); de Villiers, 2 268 (4,41); Voynet, 1 510 (2,94); Cheminade, 174 (0,33).



CORSE
(4 sièges)



Prés. 1995 : Chirac, 30,95 ; Jospin, 20,51 ; Balladur, 20,14 ; Le Pen, 10,64 ; Hue, 9,68 ; Laguiller, 3,05 ; Voynet, 2,54 ; de Villiers, 2,24 ; Cheminade, 0,26.

Les situations acquises sont bousculées, sans que cela remette forcément en cause la prééminence de la droite, sortante dans trois circonscriptions sur quatre. *Les nationalistes étaient absents*, en dehors de l'UPC (autonomiste), qui n'a rassemblé que le quart du potentiel nationaliste de 1993. Cette absence explique-t-elle l'abstention (+ 7 points dans les circonscriptions urbaines d'Ajaccio et Bastia, + 5 dans les circonscriptions rurales de Corte-Balagne et Sartène) ? En fait, *le PC*, avec des hausses spectaculaires dans chaque circonscription, pourrait avoir bénéficié d'un vote-sanction des nationalistes vis-à-vis du PS et de la droite. Le FN pourrait, aussi, avoir bénéficié de quelques transferts.

CORSE-DU-SUD (2)

■ Dans les deux circonscriptions, les résultats sont inattendus : à Ajaccio, où l'ancien ministre UDF-PR José Rossi ne parvient pas à être élu au premier tour, un nouveau venu, le docteur Simon Renucci (PS), obtient un excellent score, qui permet à la gauche de remonter à 40 % ; à Sartène, la surprise vient de l'érosion de la situation de Jean-Paul de Rocca Serra, député sortant (RPR), président de l'Assemblée de Corse, qui ne devance *son adversaire (div. d.), Denis de Rocca* Serra, que d'un peu plus d'un point ; en outre, Dominique Bucchini, maire communiste de Sartène, qui franchit de justesse (58 voix) le seuil de 12,50 % des inscrits, sera présent au second tour. La triangulaire s'annonce serrée, mais ici comme à Ajaccio l'élu sortant reste favori.

Sortants : José Rossi, UDF-PR, réélu le 10 septembre 1995, après son départ du gouvernement ; Jean-Paul de Rocca Serra, RPR.

1re - Ajaccio
I., 37 095 ; V., 21 786 ; A., 41,26
B. et N., 841 ; E., 20 945.

Ball. : José Rossi, UDF-PR, d.s., a.min., pr. c.g., adj. m. d'Ajaccio, 9 394 (44,85) ; *Simon Renucci, PS, 5 259 (25,10)* ; Paul-Antoine Luciani, PC, c.r., c.m. d'Ajaccio, 2 728 (13,02) ; Louis Deluca, FN, 1 896 (9,05) ; François Alfonsi, aut., c.r., 789 (3,76) ; François Buteau, Verts, 586 (2,79) ; Sandra Petrou, GE, 293 (1,39).

10 septembre 1995 : A., 54,45. José Rossi, UDF-PR, 9 525 (57,03) ; Paul Borelli, PC, 2 834 (16,96) ; Paule Mancini-Néri, RPR, 2 606 (15,60) ; Marc Coggia, div., 901 (5,39) ; François Alfonsi, UPC, 835 (5,00).
Lég. 1993 : A., 34,12. Rossi, UDF-PR, 8 006 (35,62) ; *Alfonsi, div.*, 3 909 (17,39) ; Orsoni, MPA, 2 565 (11,41) ; Biancucci, CN, 2 459 (10,94) ; Borelli, PC, 1 790 (7,96) ; Terramorsi, FN, 1 451 (6,45) ; *Profizi, PS*, 943 (4,19) ; Poggioli, ANC, 872 (3,88) ; Guerrini, écol., 479 (2,13).
Prés. 1995 : A., 32,41. Chirac, 7 433 (29,28) ; Balladur, 6 056 (23,85) ; Jospin, 4 964 (19,55) ; Le Pen, 2 863 (11,28) ; Hue, 1 946 (7,66) ; Laguiller, 778 (3,06) ; Voynet, 728 (2,86) ; de Villiers, 541 (2,13) ; Cheminade, 73 (0,28).

2e - Sartène
I., 42 165 ; V., 27 171 ; A., 35,56
B. et N., 677 ; E., 26 494.

Ball. : Jean-Paul de Rocca Serra, RPR, d.s., pr. c.r., m. de Porto-Vecchio, 6 772 (25,56) ; Denis de Rocca Serra, div. d., c.m. de Porto-Vecchio, 6 452 (24,35) ; Dominique Bucchini, PC, c.r., c.g., m. de Sartène, 5 328 (20,11) ; Jérôme Polverini, RPR, c.r., c.g., m. de Pianotoli-Caldarello, 1 920 (7,24) ; Marie-Jeanne Boschi-Andreani, PS, 1 875 (7,07) ; Jean-Baptiste Paccini, FN, 1 743 (6,57) ; François Musso, RPR, adj. m. d'Ajaccio, 872 (3,29) ; Jacques Fieschi, aut., c.r., 703 (2,65) ; Françoise Bègné-Tramoni, écol., 311 (1,17) ; Ange-Marie Aceveto, GE, 286 (1,07) ; François Filoni, MDC, 232 (0,87).

Lég. 1993 : A., 31,65. De Rocca Serra, RPR, 10 561 (40,64) ; de Rocca Serra, div. d., 3 495 (13,45) ; Bucchini, PC, 3 276 (12,60) ; Laredo, CN, 2 702 (10,40) ; Vesperini, MPA, 1 815 (6,98) ; Paccini, FN, 1 304 (5,01) ; Serra, PS, 1 182 (4,54) ; Serra, ANC, 979 (3,76) ; Masini, écol., 500 (1,92) ; Mariani, MD, 167 (0,64).
Prés. 1995 : A., 32,31. Chirac, 8 948 (31,41) ; *Balladur, 6 109 (21,44)* ; *Jospin, 4 769 (16,74)* ; Le Pen, 3 388 (11,89) ; Hue, 2 960 (10,39) ; Laguiller, 858 (3,01) ; Voynet, 699 (2,45) ; de Villiers, 681 (2,39) ; Cheminade, 72 (0,25).

HAUTE-CORSE (2)

■ La surprise majeure est le ballottage très défavorable de Pierre Pasquini, ministre des anciens combattants, à Corte-Balagne. Son maintien provoquerait une triangulaire, a priori favorable à Paul Giacobbi (PRS). Le délégué régional du RPR et président de l'exécutif territorial, Jean Baggioni, apporte son soutien à Paul Patriarche (div. d.), arrivé en tête, membre de l'exécutif territorial depuis 1992, exclu en 1993 du RPR, en raison de son maintien au deuxième tour contre Pierre Pasquini, député sortant. A Bastia, comme en 1993, Emile Zuccarelli, député sortant PRS, arrive en deuxième position, mais réduit l'écart de voix avec son nouvel adversaire de droite, Jean-Louis *Albertini, dont l'investiture avait provoqué* le mécontentement des instances locales du RPR.

Sortants : Emile Zuccarelli, PRS ; Jean-Claude Bonaccorsi, RPR, suppléant de Pierre Pasquini, RPR, nommé membre du gouvernement le 18 mai 1995.

1re - Bastia
I., 43 550 ; V., 26 623 ; A., 38,86
B. et N., 1 312 ; E., 25 311.

Ball. : Jean-Louis Albertini, RPR, c.g., 8 953 (35,37) ; Emile Zuccarelli, PRS, d.s., a.min., m. de Bastia, *8 629 (34,09)* ; *Michel Stefani*, PC, c.m. de San Martino, 3 699 (14,61) ; Claude Leonardi, FN, 2 027 (8,00) ; Jean-François Stefani, aut., m. de *Piedipartino, 1 168 (4,61)* ; Nadia Le Palabe, GE, 434 (1,71) ; Jean-Charles Guerrini, Verts, 401 (1,58).

Lég. 1993 : A., 31,16. Baggioni, UDF-PR, 9 313 *(34,45)* ; *Zuccarelli, MRG, 7 485 (27,69)* ; Siméoni, CN, 3 884 (14,36) ; Stephani, PC, 2 189 (8,09) ; Gandolfi, div. d., 1 775 (6,56) ; Leonardi, FN, 1 101 (4,07) ; Bellagamba, MPA, 761 (2,81) ; Mary, écol., 523 (1,93).
Prés. 1995 : A., 31,86. Chirac, 8 262 (28,12) ; Jospin, 6 242 (21,24) ; Balladur, 5 553 (18,90) ; Hue, 3 587 (12,21) ; Le Pen, 3 235 (11,01) ; Laguiller, 1 023 (3,48) ; Voynet, 726 (2,47) ; de Villiers, *678 (2,30)* ; *Cheminade, 70 (0,23)*.

2e - Corte, Calvi
I., 53 421 ; V., 34 074 ; A., 36,21
B. et N., 892 ; E., 33 182.

Ball. : Paul Patriarche, div. d., c.r., c.g., m. de Novella, 8 684 (26,17) ; Paul Giaccobi, PRS, c.r., c.g., m. de Venaco, 8 257 (24,88) ; Pierre Pasquini, RPR, min., a.d., m. de L'Ile-Rousse, 8 187 (24,67) ; Francis Riolacci, PC, adj. m. de Bastia, 3 081 (9,28) ; François Agostini, aut., 2 202 *(6,63)* ; *Robert Jacob, FN, 1 557 (4,69)* ; Jean Cardi, LDI-MPF, 554 (1,66) ; Christian Vitali, écol., 372 (1,12) ; André Aloujes, GE, 288 (0,86).

Lég. 1993 : A., 30,88. Pasquini, RPR, 8 097 (23,65) ; Patriarche, div. d., 6 309 (18,42) ; Siméoni, CN, 5 538 (16,17) ; Luisi, MRG, 4 327 (12,63) ; Colonna, div. d., 3 088 (9,02) ; Alberti, PS, 2 244 *(6,55)* ; *Riolacci, PC, 1 658 (4,84)* ; Maushart, MPA, 1 298 (3,79) ; Jacob-dit-Luzie, FN, 999 (2,91) ; Guilevert, écol., 369 (1,07) ; Vicenti, div., 188 (0,54) ; Ricco, div., 121 (0,35).
Prés. 1995 : A., 34,92. Chirac, 11 937 (34,16) ; Jospin, 8 260 (23,64) ; Balladur, 6 081 (17,40) ; Le Pen, 3 086 (8,83) ; Hue, 2 946 (8,43) ; Laguiller, 942 (2,69) ; Voynet, 843 (2,41) ; de Villiers, 745 (2,13) ; Cheminade, 97 (0,27).

FRANCHE-COMTÉ
(13 sièges)

Prés. 1995 : Jospin, 24,27 ; Chirac, 19,40 ; Balladur, 18,42 ; Le Pen, 16,09 ; Hue, 6,53 ; Laguiller, 5,38 ; Voynet, 4,86 ; de Villiers, 4,80 ; Cheminade, 0,26.

La poussée du FN est nette. Dans les treize circonscriptions que compte la Franche-Comté, ses candidats améliorent leur pourcentage des législatives de 1993 mais aussi le score réalisé par Jean-Marie Le Pen en 1995. Le FN atteint une moyenne régionale de 16,97 % des suffrages exprimés et c'est dans la 2e circonscription du Territoire de Belfort, où se représente Jean-Pierre Chevènement (MDC), qu'il réalise son avancée la plus spectaculaire. La bonne position de Dominique Voynet, porte-parole des Verts, à Dole, et la progression des écologistes dans le Doubs et à Belfort s'expliquent en partie par la forte mobilisation locale contre le projet de canal à grand gabarit Rhin-Rhône.

DOUBS (5)

■ Les opposants au projet de canal Rhin-Rhône se sont mobilisés pour faire de ce dossier l'enjeu du scrutin. Il est toutefois malaisé de déterminer son incidence sur les résultats. La plupart des députés sortants des circonscriptions directement concernées se sont prononcés contre la réalisation de l'ouvrage, tout comme l'ont fait les candidats de gauche et ceux du FN. On relèvera toutefois des scores d'écologistes supérieurs à la moyenne nationale à Besançon-Ouest et à Besançon-Est. Le PS y gagne aussi des points par rapport à 1993. Paulette Guinchard-Kunstler, candidate socialiste, a devancé de quelques voix le sortant Michel Jacquemin (UDF-FD). Quant à Pierre Moscovici, membre du bureau national du PS, il ne fait plus figure de parachuté à Montbéliard, toujours dominé par Peugeot, puisqu'il précède de 6 points le candidat RPR sortant, Jean Geney, ancien cadre de la firme automobile.

Sortants : Claude Girard, RPR ; Michel Jacquemin, UDF-FD ; Monique Rousseau, RPR ; Jean Geney, RPR ; Roland Vuillaume, RPR.

1re - Besançon Ouest
I., 60 583 ; V., 42 464 ; A., 29,90
B. et N., 2 104 ; E., 40 360.

Ball. : Claude Girard, RPR, d.s., c.g., c.m. de Vertière, 12 488 (30,94) ; Jean-Louis Fousseret, PS, c.g., adj. m. de Besançon, 11 560 (28,64) ; Robert Sennerich, FN, c.m. de Besançon, 6 536 (16,19) ; Martine Bultot, AREV, adj. m. de Besançon, 2 144 (5,31) ; Michel Boudy, Verts, 2 054 (5,08) ; Annie Ménétrier, PC, 1 822 (4,51) ; Nicole Friess, LO, 1 156 (2,86) ; Francis Vuillemin, LDI-MPF, 1 150 (2,84) ; Philippe Binder, MEI, 671 (1,66) ; Martial Cote-Colisson, rég., 519 (1,28) ; Marie-Rose Boyer, PT, 260 (0,64).

Lég. 1993 : A., 29,13. Girard, RPR, 16 151 (40,86) ; Schwint, PS, 9 722 (24,59) ; Sennerich, FN, 4 631 (11,71) ; Legeard, Verts, 3 193 (8,07) ; Bultot, SEGA, 2 118 (5,35) ; Adami, PC, 1 376 (3,48) ; Leroux, NE, 1 023 (2,58) ; Friess, LO, 696 (1,76) ; Plaza, div. d., 410 (1,03) ; Fortunet, PLN, 171 (0,43) ; Honnin, RDRP, 31 (0,07).
Prés. 1995 : A., 17,76. Jospin, 13 190 (26,69) ; Chirac, 9 355 (18,93) ; Balladur, 8 637 (17,48) ; Le Pen, 7 652 (15,48) ; Voynet, 2 959 (5,98) ; Laguiller, 2 782 (5,63) ; Hue, 2 729 (5,52) ; de Villiers, 1 979 (4,00) ; Cheminade, 124 (0,25).

2e - Besançon Est
I., 66 524 ; V., 46 413 ; A., 30,23
B. et N., 2 701 ; E., 43 712.

Ball. : Paulette Guinchard-Kunstler, PS, c.r., adj. m. de Besançon, 12 205 (27,92) ; Michel Jacquemin, UDF-FD, d.s., c.r., c.m. de Besançon, 12 176 (27,85) ; Sophie Montel, FN, c.m. de Besançon, 7 009 (16,03) ; Evelyne Ternant, PC, 2 307 (5,27) ; Eric Alauzet, Verts, 2 248 (5,14) ; Marie-France Roche, LO, 1 426 (3,26) ; Jean-Claude Chomette, div. d., 1 293 (2,95) ; Jean-Pierre Joly, LDI-MPF, 1 281 (2,93) ; Sylvette Meyer, CAP, 972 (2,22) ; Christophe Pomez, EC, c.m. de Besançon, 944 (2,15) ; Michel Helvas, MDR, 933 (2,13) ; Serge Grass, MEI, c.r., 918 (2,10).

Lég. 1993 : A., 29,78. Jacquemin, UDF-CDS, 18 695 (43,43) ; Fousseret, PS, 9 107 (21,15) ; Bellaud, FN, 5 307 (12,33) ; Galliat, GE, 3 443 (7,99) ; Ternant, PC, 1 622 (3,76) ; Pierlot, SEGA, 1 320 (3,06) ; Roche, LO, 909 (2,11) ; Bouden, NE, 900 (2,09) ; Nachin, écol., 897 (2,08) ; Joyeux, div., 841 (1,95).
Prés. 1995 : A., 17,69. Jospin, 13 894 (25,60) ; Chirac, 11 089 (20,43) ; Balladur, 10 403 (19,17) ; Le Pen, 7 455 (13,73) ; Hue, 3 063 (5,64) ; Voynet, 3 058 (5,63) ; Laguiller, 2 859 (5,26) ; de Villiers, 2 348 (4,32) ; Cheminade, 99 (0,18).

3e - Montbéliard
I., 63 161 ; V., 45 090 ; A., 28,61
B. et N., 2 403 ; E., 42 687.

Ball. : Monique Rousseau, RPR, d.s., c.g., adj. m. de Montbéliard, 13 870 (32,49) ; Joseph Parrenin, PS, c.r., c.g., m. de *Maîche, 12 650 (29,63)* ; *Léon Colino, FN*, 6 634 (15,54) ; Françoise Touzot, Verts, 2 130 (4,98) ; Olivier DelRizzo, PC, 2 061 (4,82) ; Christian Driano, LO, c.m. de *Montbéliard*, 1 485 (3,47) ; Thierry Choffat, LDI-MPF, 1 312 (3,07) ; Denis Sommer, CAP, 1 170 (2,74) ; Yves Vola, GE, 774 (1,81) ; Jean-Marie Pietoukhoff, NE, 601 (1,40).

Lég. 1993 : A., 29,34. Rousseau, RPR, 11 648 (27,86) ; Bêche, PS, 9 276 (22,19) ; Bonnot, UDF-CDS, 8 358 (19,99) ; Colino, FN, 4 636 (11,09) ; Hellias, GE, 3 190 (7,63) ; Adami, PC, 1 248 (2,98) ; Pietoukhoff, NE, 1 179 (2,82) ; Driano, LO, 1 159 (2,77) ; Lemerle, SEGA, 1 101 (2,63).
Prés. 1995 : A., 18,53. Jospin, 12 617 (24,95) ; *Chirac, 10 844 (21,45)* ; Balladur, 8 667 (17,14) ; Le Pen, 8 274 (16,36) ; Laguiller, 2 780 (5,49) ; Hue, 2 767 (5,47) ; de Villiers, 2 295 (4,54) ; Voynet, 2 156 (4,26) ; Cheminade, 154 (0,30).

4e - Audincourt
I., 63 791 ; V., 45 065 ; A., 29,35
B. et N., 2 076 ; E., 42 989.

Ball. : Pierre Moscovici, PS, d.e., c.g., c.m. de Montbéliard, 14 204 (33,04) ; Jean Geney, RPR, d.s., c.g., m. d'Etupes, 11 563 (26,89) ; Alain Sébille, FN, c.m. d'Audincourt, 7 862 (18,28) ; Yves Adami, PC, c.m. d'Audincourt, 2 067 (4,80) ; Noëlle Grimme, CAP, 1 864 (4,33) ; José Paz, GE, 1 729 (4,02) ; Marie-France Mouquand, MDC, adj. m. de Valentigney, 1 604 (3,73) ; Georges Kvartskhava, LO, 1 217 (2,83) ; Philippe Lutz, LDI-MPF, 879 (2,04).

Lég. 1993 : A., 31,67. Geney, RPR, 15 837 (38,17) ; Moscovici, PS, 8 012 (19,31) ; Jacquot, *FN, 5 749 (13,85)* ; *Paganelli, SEGA, 4 934* (11,89) ; Mamet, ext. g., 2 896 (6,98) ; Pietoukhoff, NE, 1 685 (4,06) ; Jeannin, PC, 1 332 (3,21) ; Kvartskhava, LO, 913 (2,20) ; Gosseau, RDRP, 126 (0,30).
Prés. 1995 : A., 20,57. Jospin, 14 099 (27,83) ; Le Pen, 9 627 (19,00) ; Chirac, 8 976 (17,72) ; Balladur, 7 279 (14,37) ; Hue, 3 384 (6,68) ; Laguiller, 3 169 (6,25) ; Voynet, 2 010 (3,96) ; de Villiers, 1 962 (3,87) ; Cheminade, 142 (0,28).

5e - Pontarlier
I., 66 409 ; V., 47 657 ; A., 28,23
B. et N., 3 593 ; E., 44 064.

Ball. : Roland Vuillaume, RPR, d.s., c.g., 17 275 (39,20) ; Christian Bouday, PS, m. de La Rivière-Drugeon, 11 305 (25,65) ; Jean-Luc Bart, FN, 6 262 (14,21) ; Anne-Aymone d'Alès, LDI-MPF, 2 631 (5,97) ; Alain Vuillaume, PC, 1 824 (4,13) ; Pascal Hintzy, Verts, 1 454 (3,29) ; Jean-Pierre Poissenot, LO, 1 081 (2,45) ; Françoise Presse, EC, c.r., 767 (1,74) ; Odile Crabbé, AREV, 754 (1,71) ; Colette Laval, NE, 711 (1,61).

Lég. 1993 : A., 27,54. Vuillaume, RPR, 23 887 (54,21) ; Lagier, PS, 6 271 (14,23) ; Devillers, *FN, 5 038 (11,43)* ; *Durand, Verts, 3 334 (7,56)* ; Faivre, SEGA, 1 395 (3,16) ; Vuillaume, PC, 1 378 (3,12) ; Laval, NE, 1 270 (2,88) ; Poissenot, LO, 766 (1,73) ; Donzelot, MD, 723 (1,64).
Prés. 1995 : A., 16,39. Chirac, 13 452 (24,73) ; Balladur, 12 722 (23,39) ; Jospin, 10 477 (19,26) ; Le Pen, 6 915 (12,71) ; de Villiers, 3 596 (6,61) ; Voynet, 2 669 (4,90) ; Laguiller, 2 413 (4,43) ; Hue, 1 978 (3,63) ; Cheminade, 154 (0,28).

JURA (3)

■ Malgré la performance des candidats socialistes et le bon score de l'ancien directeur de cabinet de Michel Rocard, Yves Colmou, parachuté il y a quelques mois dans le Jura, les députés RPR sortants Jacques Pélissard, à Lons-le-Saunier, et Jean Charroppin, à Saint-Claude, sont bien placés pour le second tour. Il n'en va pas de même pour le député et maire UDF de Dole, Gilbert Barbier. Dominique Voynet, le porte-parole des Verts, est en mesure de lui ravir son siège. Dans les trois circonscriptions, l'issue du scrutin dépendra du report des voix des candidats FN, en sensible progression. Il n'a manqué qu'une dizaine de voix à Jean-Etienne Normand, à Dole, pour se maintenir au second tour.

Sortants : Jacques Pélissard, RPR ; Jean Charroppin, RPR ; Gilbert Barbier, UDF-AD.

1re - Lons-le-Saunier
I., 60 474 ; V., 41 893 ; A., 30,72
B. et N., 2 865 ; E., 39 028.

Ball. : Jacques Pelissard, RPR, d.s., m. de Lons-le-Saunier, 14 629 (37,48) ; Yves Colmou, PS, 9 954 (25,50) ; Luc Béjean, FN, m. de Monteplain, 5 394 (13,82) ; *Sylviane* Pernet, PC, 3 538 (9,06) ; Jean-Luc Mayet, MEI, m. de Montaigu, 1 427 (3,65) ; Denis Conte, LDI-MPF, 1 075 (2,75) ; Dominique Revoy, LO, 1 041 (2,66) ; Patrick Pierlot, AREV, 856 (2,19) ; Maurice Girod, div., 610 (1,56) ; Noëlle Doridant, PPL, 504 (1,29).
Lég. 1993 : A., 31,49. Pélissard, RPR, 17 394 (44,40) ; Brune, PS, 8 853 (22,60) ; Carrion, FN, 3 797 (9,69) ; Gasne, PC, 2 226 (5,68) ; Chevrot, div., 1 871 (4,77) ; Lançon, UED, 1 833 (4,67) ; Benharira, EE, 1 468 (3,74) ; de Guili, NE, 670 (1,71) ; Chavet, PT, 497 (1,26) ; Prost, RDRP, 477 (1,21) ; Caseiro, UDI, 87 (0,22).
Prés. 1995 : A., 19,36. Jospin, 10 638 (22,23) ; Balladur, 10 001 (20,90) ; Chirac, 8 866 (18,52) ; Le Pen, 6 708 (14,01) ; Hue, 3 803 (7,94) ; de Villiers, 2 682 (5,60) ; Voynet, 2 549 (5,32) ; Laguiller, 2 470 (5,16) ; Cheminade, 134 (0,28).

2e - Saint-Claude
I., 50 751 ; V., 34 787 ; A., 31,45
B. et N., 2 260 ; E., 32 527.

Ball. : Jean Charroppin, RPR, d.s., m. de Champagnole, 9 966 (30,63) ; Denis Vuillermoz, app. PS, c.g., m. de Saint-Lupicin, 6 745 (20,73) ; René Bernard, FN, 5 595 (17,20) ; Francis Lahaut, PC, m. de Saint-Claude, 3 400 (10,45) ; Jean-Louis Millet, LDI-MPF, 2 326 (7,15) ; Michel Moreau, CAP, c.r., c.g., 2 121 (6,52) ; Gérard Roy, Verts, 1 594 (4,90) ; Line Chanard, MDC, 780 (2,39).
Lég. 1993 : A., 32,25. Charroppin, RPR, 12 688 (39,41) ; Guichard, UDF-CDS diss., 4 177 (12,97) ; Bernard, FN, 4 038 (12,54) ; Delacroix, PS, 3 879 (12,05) ; Moreau, UED, 2 587 (8,03) ; Lahaut, PC, 2 037 (6,32) ; Grenier, div., 1 083 (3,36) ; *Socié, GE, 815 (2,53)* ; Petetin, NE, 443 (1,37) ; Verdière, RDRP, 441 (1,37).
Prés. 1995 : A., 19,20. Balladur, 8 822 (21,94) ; Jospin, 8 037 (19,99) ; Le Pen, 6 866 (17,08) ; Chirac, 6 543 (16,27) ; Hue, 2 673 (6,65) ; de Villiers, 2 558 (6,36) ; Voynet, 2 337 (5,81) ; Laguiller, 2 240 (5,57) ; Cheminade, 118 (0,29).

3e - Dole
I., 63 145 ; V., 46 842 ; A., 25,81
B. et N., 2 336 ; E., 44 506.

Ball. : Dominique Voynet, Verts, c.m. de Dole, 13 847 (31,11) ; Gilbert Barbier, UDF-AD, d.s., m. de Dole, 12 404 (27,87) ; Jean-Etienne Normand, FN, c.r., c.m. de Dole, 7 884 (17,71) ; Michel Giniès, PC, c.g., m. de Damparis, 5 428 (12,19) ; Jacques Perrot, LDI-MPF, 1 416 (3,18) ; Jean Bordat, GE, 1 163 (2,61) ; Gilles Corot, LO, 896 (2,01) ; François Thorez, MDC, 607 (1,36) ; Jacques Berthault, PT, 500 (1,12) ; Jacques Fontaine, AREV, 361 (0,81).

Lég. 1993 : A., 29,01. Barbier, UDF, 16 895 (39,65) ; Voynet, Verts, 7 260 (17,04) ; Santa Cruz, PS, 5 839 (13,70) ; Normand, FN, 5 161 (12,11) ; Faivre-Picon, PC, 3 973 (9,32) ; Bordat, UED, 1 172 (2,75) ; Gendre, LO, 733 (1,72) ; Prosne, NE, 525 (1,23) ; Verdière, RDRP, 500 (1,17) ; Chabert, PT, 375 (0,88) ; Coujeon, UDI, 171 (0,40).
Prés. 1995 : A., 16,99. Jospin, 11 963 (23,00) ; Balladur, 9 516 (18,30) ; Chirac, 8 861 (17,04) ; Le Pen, 8 072 (15,52) ; Hue, 5 057 (9,72) ; Voynet, 3 341 (6,42) ; Laguiller, 2 725 (5,24) ; de Villiers, 2 341 (4,50) ; Cheminade, 124 (0,23).

HAUTE-SAÔNE (3)

■ En Haute-Saône, où la participation atteint 72,82 %, les trois députés sortants sont en ballottage. *Deux d'entre eux* devraient néanmoins pouvoir retrouver leur siège, conquis depuis 1981 : le président du conseil général, Christian Bergelin (RPR), à Vesoul, qui avait été élu dès le premier tour en 1988 et 1993, et Jean-Pierre Michel (MDC), à Lure, qui sera opposé à Gilles Roy (UDF-rad) et Jean-Marc Brissaud (FN). En revanche, à Luxeuil-les-Bains, Philippe Legras, président départemental du RPR, est en ballottage difficile face à un nouveau concurrent, Jean-Paul Mariot (div. g.), maire de Port-sur-Saône.

Sortants : Christian Bergelin, RPR ; Jean-Pierre Michel, MDC ; Philippe Legras, RPR.

1re - Vesoul
I., 60 098 ; V., 44 255 ; A., 26,36
B. et N., 2 680 ; E., 41 575.

Ball. : Christian Bergelin, RPR, d.s., a.min., pr. c.g., m. de Gray, 15 848 (38,11) ; Loïc Niepceron, PS, c.r., c.m. de Vesoul, *10 679 (25,68)* ; *Marcel Grognu, FN, 6 414* (15,42) ; Frédéric Bernabé, PC, c.m. de Vesoul, 3 049 (7,33) ; Michel Bailly, LDI-MPF, m. de Marnay, 1 531 (3,68) ; Jean Lheureux, LO, 1 262 (3,03) ; Jean-François Jurvillier, GE, 1 146 (2,75) ; Michèle Durand-Migeon, MEI, 972 (2,33) ; Nicolas Bultot, AREV, 674 (1,62).

Lég. 1993 : A., 26,05. Bergelin, RPR, 22 207 (53,98) ; Beaufils, PS, 6 869 (16,69) ; Grognu, FN, 4 983 (12,11) ; Cwiklinski, Verts, 2 407 (5,85) ; Bernabé, PC, 2 227 (5,41) ; Boll, NE, 1 432 (3,48) ; Lheureux, LO, 1 013 (2,46).
Prés. 1995 : A., 17,83. Jospin, 11 500 (23,94) ; Chirac, 10 230 (21,30) ; Balladur, 9 715 (20,23) ; Le Pen, 7 077 (14,73) ; Hue, 2 701 (5,62) ; de Villiers, 2 446 (5,09) ; Laguiller, 2 286 (4,76) ; Voynet, 1 938 (4,03) ; Cheminade, 125 (0,26).

2e - Lure
I., 57 360 ; V., 41 605 ; A., 27,46
B. et N., 2 864 ; E., 38 741.

Ball. : Jean-Pierre Michel, MDC, d.s., c.g., m. d'Héricourt, 13 702 (35,36) ; Gilles Roy, UDF-rad., c.g., c.m. de Lure, 8 750 (22,58) ; Jean-Marc Brissaud, FN, c.r., 7 662 (19,77) ; Gilles Lazar, PC, c.m. d'Héricourt, 3 809 (9,83) ; Denis Robert, MEI, 1 854 (4,78) ; Noël Hennequin, LO, 1 598 (4,12) ; Claude Brocard, LDI-MPF, c.m. d'Héricourt, 1 366 (3,52).

Lég. 1993 : A., 27,15. Moschetti, UDF-PR, 13 142 (34,30) ; Michel, PS, 11 524 (30,08) ; Brissaud, FN, 5 368 (14,01) ; Guerrin, PC, 3 333 (8,70) ; Chatelain, GE, 2 374 (6,19) ; Lang, NE, *1 461 (3,81)* ; *Hennequin, LO, 1 104 (2,88)*.
Prés. 1995 : A., 17,64. Jospin, 11 773 (25,56) ; Le Pen, 8 482 (18,41) ; Chirac, 8 024 (17,42) ; Balladur, 7 432 (16,13) ; Hue, 3 832 (8,32) ; Laguiller, 2 588 (5,61) ; de Villiers, 2 042 (4,43) ; Voynet, 1 747 (3,79) ; Cheminade, 139 (0,30).

3e - Luxeuil-les-Bains
I., 50 842 ; V., 36 708 ; A., 27,79
B. et N., 2 967 ; E., 33 741.

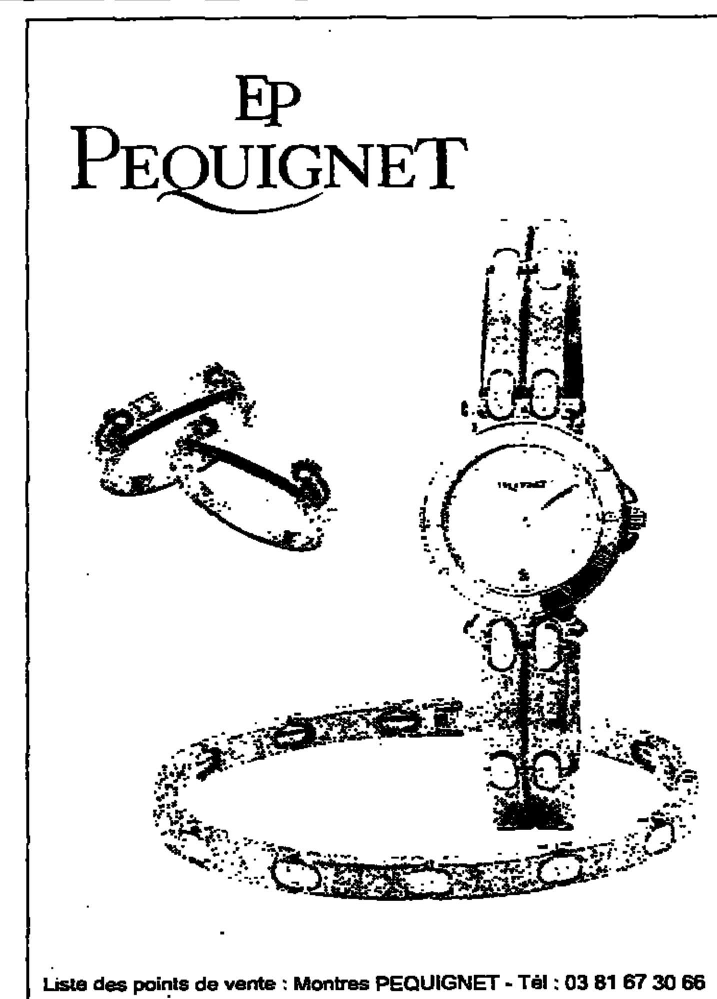
Ball. : Philippe Legras, RPR, d.s., c.g., m. de Radon-et-Chapendu, 11 345 (33,62) ; Jean-Paul Mariot, div. g., c.g., m. de Port-sur-Saône, 9 396 (27,84) ; Marie-France Ligney, FN, 6 015 (17,82) ; Jean-Loup Coly, MDC, 3 470 (10,28) ; Maryvonne Dumora, PC, 1 944 (5,76) ; Didier Tribout, LDI-MPF, 1 084 (3,21) ; Jean-Claude Poulet, PNR, 487 (1,44).

Lég. 1993 : A., 28,03. Legras, RPR, 16 174 (47,33) ; Jeanneney, ADFP, 8 016 (23,46) ; Just, FN, 3 973 (11,62) ; Olivier-Koehret, GE, 2 484 (7,27) ; Monin, PC, 1 671 (4,89) ; Dalas, NE, *1 031 (3,01)* ; *Poulet, AP, 474 (1,38)* ; Van Der Stickelen, UED, 343 (1,00).
Prés. 1995 : A., 18,91. Jospin, 10 238 (25,44) ; Chirac, 8 153 (20,26) ; Balladur, 7 162 (17,80) ; Le Pen, 6 881 (17,10) ; Hue, 2 271 (5,64) ; de Villiers, 2 158 (5,36) ; Laguiller, 1 881 (4,67) ; Voynet, 1 373 (3,41) ; Cheminade, 117 (0,29).

TERRITOIRE DE BELFORT (2)

■ Le Territoire de Belfort devra désormais compter avec le FN, en forte progression dans le département. Dans la 2e circonscription, Belfort-Ouest, le FN, avec Michel Algrin, arrive en deuxième position, avec un gain de 7 points par rapport à 1993. Une triangulaire opposera Jean-Pierre Chevènement (il obtient 6,5 % de plus qu'en 1993 et devrait retrouver son siège de député) à Michel Algrin et au candidat UDF-PR Jacques Bichet. Dans la 1re circonscription, Belfort-Centre, où le FN progresse aussi de 5 % sans toutefois parvenir à se maintenir, le député sortant, Jean Rosselot (RPR), loin d'être assuré d'un bon report des voix de droite, se retrouve en ballottage difficile face à Raymond Forni (PS), arrivé en tête.

***Sortants** : Jean Rosselot, RPR ;* Jean-Pierre Chevènement, MDC.





1re - Belfort Centre
I., 41 634; V., 29 036; A., 30,25
B. et N., 1 603; E., 27 433.

Ball. : Raymond Forni, PS, a.d., c.g., m. de Delle, 8 789 (32,03); Jean Rosselot, RPR, d.s., c.g., 7 992 (29,13); Christophe Vuillemin, FN, 5 008 (18,25); Louis Tecknayan, Verts, 1 366 (4,97); Arlette Clerc, PC, 1 346 (4,90); Eliane Lacaille, LO, 899 (3,27); Jean-Michel Glon-Villeneuve, LDI-MPF, 727 (2,65); Philippe Freyburger, GE, 648 (2,36); Jacques Meyer, PT, 231 (0,84); Jean Bitterlin, MEI, 227 (0,82); Robert Krauss, CAP, 200 (0,72).

Lég. 1993 : A., 29,68. Rosselot, RPR, 10 369 (37,72) ; Forni, PS, 8 699 (31,64) ; Algrin, FN, 3 706 (13,48) ; Fousseret, Verts, 2 141 (7,78) ; Clerc, PC, 1 056 (3,84) ; Lamersdorf, NE, 874 (3,18) ; Lacaille, LO, 641 (2,33).
Prés. 1995 : A., 18,81. Jospin, 8 434 (25,43) ; Chirac, 6 419 (19,35) ; Le Pen, 6 138 (18,50) ; Balladur, 5 256 (15,84) ; Hue, 2 209 (6,66) ; Laguiller, 1 931 (5,82) ; Voynet, 1 395 (4,20) ; de Villiers, 1 298 (3,91) ; Cheminade, 82 (0,24).

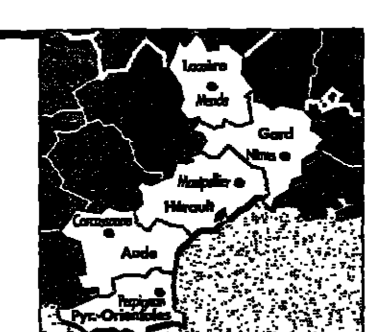
2e - Belfort Ouest
I., 44 791; V., 32 129; A., 28,26
B. et N., 1 644; E., 30 485.

Ball. : Jean-Pierre Chevènement, MDC, d.s., a.min., m. de Belfort, 12 339 (40,47); Michel Algrin, FN, c.r., c.m. de Belfort, 6 228 (20,42); Jacques Bichet, UDF-PR, a.d., c.g., 6 043 (19,82); Jean-Jacques Metétal, Verts, 2 143 (7,02); Daniel Couqueberg, PC, 1 503 (4,93); Gérard Belot, LO, 1 291 (4,23); Christine Roussel, LDI-MPF, 938 (3,07).

Lég. 1993 : A., 29,80. Chevènement, PS, 10 147 (34,16) ; Bichet, UDF-PR, 7 206 (24,26) ; Daudé, FN, 3 968 (13,36) ; Raclot, UDF diss., 2 724 (9,17) ; Dormoy, GE, 1 663 (5,60) ; Niess, PC, 1 212 (4,08) ; Pelette, NE, 777 (2,61) ; Belot, LO, 635 (2,13) ; Heyer, écol., 521 (1,75) ; Siron, SEGA, 460 (1,54) ; Petitgirard, PT, 264 (0,88) ; Lounès, div., 120 (0,40).
Prés. 1995 : A., 18,41. Jospin, 9 401 (26,13) ; Le Pen, 6 827 (18,97) ; Chirac, 6 129 (17,03) ; Balladur, 5 422 (15,07) ; Hue, 2 877 (7,99) ; Laguiller, 2 281 (6,34) ; Voynet, 1 737 (4,82) ; de Villiers, 1 231 (3,42) ; Cheminade, 72 (0,20).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

(21 sièges)



Prés. 1995 : Jospin, 24,16 ; Le Pen, 18,23 ; Chirac, 17,93 ; Balladur, 16,08 ; Hue, 11,09 ; *Laguiller, 5,05 ; de Villiers, 4,22 ; Voynet,* 3,00 ; Cheminade, 0,23.

Le Languedoc-Roussillon devrait renouer avec la gauche. Pour l'Aude, le retour du balancier est net. Dans les Pyrénées-Orientales comme dans l'Hérault, les querelles fratricides à droite et la dispersion des voix ont eu raison dès le premier tour de députés sortants ou de maires solidement *implantés. Partout,* c'est la forte implantation du FN qui gêne le plus les élus de la majorité sortante, car le parti de Jean-Marie Le Pen entend imposer des triangulaires *dans lesquelles les candidats socialistes et* communistes seront avantagés. Seule la Lozère pourrait rester fidèle à la droite, comme le prouve la réélection dès le premier tour du président UDF de la région, Jacques Blanc.

AUDE (3)

■ Département traditionnellement de gauche, l'Aude devrait envoyer à nouveau, dimanche 1er juin, trois députés PS à l'Assemblée nationale. Même l'UDF-PR Gérard Larrat, donné favori avant le scrutin, est en ballottage défavorable à Carcassonne face au jeune socialiste âgé de trente-trois ans, Jean-Claude Perez. Les RPR Alain Madalle, à Narbonne, et *surtout* Daniel Arata, à Castelnaudary, sont déjà virtuellement battus, même en cas de mauvais report des voix des Verts et des communistes sur les candidats socialistes. Le PC, qui avait choisi comme cheval de bataille le conflit social aux usines Myrys de Limoux, est en très légère régression. Le FN enregistre globalement une poussée de 3 à 5 points sur *le département.*
Sortants : Gérard Larrat, UDF-PR ; Alain *Madalle, RPR ; Daniel Arata, RPR.*

1re - Carcassonne
I., 64 877; V., 47 034; A., 27,50
B. et N., 2 167; E., 44 867.

Ball. : Jean-Claude Perez, PS, adj. m. de Limoux, 15 447 (34,42); Gérard Larrat, UDF-PR, d.s., adj. m. de Carcassonne, 10 836 (24,15); Henri Escortell, FN, c.r., 6 757 (15,06); Henry Garino, PC, c.m. de Carcassonne, 6 589 (14,68); Jean-Marc Pagel, LDI-MPF, 1 161 (2,58); Bernard Gils, Verts, 1 075 (2,39); Joëlle Duchemin, GE, 620 (1,38); *Muriel Laffont, NE, 586* (1,30); Jacques Vieules, PT, 540 (1,20); *Philippe Pivan, MDC, 478 (1,06)*; Jacques Doucet, écol., c.r., 433 (0,96); Paul Douladoure, 4J, 345 (0,76).

Lég. 1993 : A., 28,49. Larrat, UDF-PR, 13 558 (31,47) ; Vidal, PS, 11 410 (26,48) ; Garino, PC, 6 631 (15,39) ; Escortell, FN, 5 125 (11,89) ; Doucet, Verts, 2 895 (6,72) ; Daraud, div. d., 1 274 (2,95) ; Fabre, écol., 1 181 (2,74) ; Doucet, *NE, 819 (1,90) ; Plantey, PLN, 181 (0,42).*
Prés. 1995 : A., 16,97. Jospin, 16 342 (31,08) ; *Chirac, 9 953 (18,92) ; Balladur, 7 029 (13,36) ;* Le Pen, 6 919 (13,15) ; Hue, 6 310 (12,00) ; Laguiller, 2 615 (4,97) ; de Villiers, 1 880 (3,57) ; Voynet, 1 403 (2,66) ; Cheminade, 130 (0,24).

2e - Narbonne
I., 90 053; V., 64 755; A., 28,09
B. et N., 2 999; E., 61 756.

Ball. : Jacques Bascou, PS, 20 345 (32,94); Alain Madalle, RPR, d.s., c.r., c.m. de Narbonne, 13 291 (21,52); Yvonne Garnier, FN, 9 756 (15,79); Joseph Perez, PC, 8 654 (14,01); Jean-Michel Feste, div. d., c.m. de Narbonne, 2 586 (4,18); Maryse Arditi, Verts, 2 040 (3,30); *Alain Viard, MDC,* c.m. de Port-La-Nouvelle, 1 111 (1,79); Michel *Sauvain, LDI-MPF, 1 044 (1,69)*; Daniel Bernand, GE, 816 (1,32); Stéphane Lecacheur, *NE, 775 (1,25)*; *Marie-Lise* Floutier, LCR, 646 (1,04); Sylviane Laviolette, 4J, 469 (0,75); Patrick Amouroux, PNR, 206 (0,33); Guy Drouard, PPL, 17 (0,02).

Lég. 1993 : A., 27,70. Madalle, UPF, 20 130 (33,48) ; Baraila, PS, 15 851 (26,36) ; Chappert, PC, 7 972 (13,26) ; Garnier, FN, 7 953 (13,23) ; Arditi, Verts, 3 867 (6,43) ; Dolcet, NE, 1 732 (2,88) ; Antagnac, MDR, 1 513 (2,51) ; Homps, UDI, 1 096 (1,82).
Prés. 1995 : A., 18,13. Jospin, 21 282 (29,57) ; Chirac, 11 880 (16,50) ; Le Pen, 11 415 (15,86) ; Balladur, 9 540 (13,25) ; Hue, 9 530 (13,24) ; Laguiller, 3 584 (4,98) ; de Villiers, 2 787 (3,87) ; Voynet, 1 757 (2,44) ; Cheminade, 186 (0,25).

3e - Castelnaudary
I., 69 278; V., 52 344; A., 24,44
B. et N., 2 635; E., 49 709.

Ball. : Jean-Paul Dupré, PS, c.g., m. de Limoux, 20 327 (40,89); Daniel Arata, RPR, *d.s., c.g., 13 584 (27,32); Jean-Pierre Cor*dier, FN, 5 922 (11,91); Yvan Cazcarra, PC, *4 709 (9,47)*; Jean-Pierre *Bourgeau*, EC, 1 523 (3,06); Jean-François Leclerc, LDI-MPF, 1 264 (2,54); Monique Raynaud, GE, 692 (1,39); Marie-France Urban, 4J, 644 (1,29); Michel Cornuet, Verts, adj. m. de Campagne-sur-Auche, 561 (1,12); Solange Jacquet, NE, 483 (0,97).

Lég. 1993 : A., 24,96. Arata, RPR, 17 993 (36,32) ; Cambolive, PS, 15 999 (32,29) ; de *Pompignan, FN, 4 946 (9,98) ; Illac, PC, 4 775* (9,63) ; Cornuet, GE, 3 169 (6,39) ; Joannes, *NE, 751 (1,51) ; Delmaire, écol., 732 (1,47) ;* Bourgeau, div., 591 (1,19) ; Bourdil, écol., 580 (1,17).
Prés. 1995 : A., 16,38. Jospin, 18 989 (33,17) ; Chirac, 11 206 (19,57) ; Balladur, 8 428 (14,72) ; Le Pen, 6 309 (11,02) ; Hue, 5 297 (9,25) ; Laguiller, 2 688 (4,69) ; de Villiers, 2 440 (4,26) ; Voynet, 1 741 (3,04) ; Cheminade, 143 (0,25).

GARD (5)

■ *Le FN et le PC font figure de vain*queurs du premier tour dans le Gard. Le parti de Jean-Marie Le Pen améliore de 4 à 5 points son score de 1993. Il pourra maintenir ses candidats à Nîmes, à Villeneuve-lès-Avignon et à Vauvert et provoquer des triangulaires, qui pourraient bénéficier à la gauche. Même Jean-Marie André (député sortant, UDF-PR), qui défend à Vauvert des thèses proches du FN, serait menacé. Le PC peut pratiquement *compter sur deux élus. A Nîmes,* le maire, Alain Clary, a devancé son adjoint *PS Bernard Finiel, tandis que le jeune* conseiller général Patrick Malavieille est en ballottage favorable face au député sortant et maire d'Alès, Max Roustan (UDF-PR). La surprise du premier tour est venue du député sortant Gilbert Baumet : avec 10,13 % des suffrages exprimés, l'ancien ministre de Pierre Bérégovoy, qui se présentait sous l'étiquette majorité présidentielle, obtient le plus mauvais résultat de sa carrière politique *et ne pourra* pas se maintenir au second tour.
Sortants : *Jean Bousquet, UDF-rad., n.s.r.p. ; Jean-Marie André, UDF-PR ; Gilbert Baumet, MDR ; Max Roustan,* UDF-PR ; Alain Danilet, RPR.

1re - Nîmes
I., 73 507; V., 48 154; A., 34,49
B. et N., 1 852; E., 46 302.

Ball. : Yvon Lachaud, UDF-FD, 12 304 (26,57); Serge Martinez, FN, c.m. de Nîmes, 11 782 (25,44); Alain Clary, PC, c.g., m. de Nîmes, 10 100 (21,81); Bernard *Finiel, PS,* 7 120 (15,37); Martine Gros-Aguilera, Verts, 1 257 (2,71); Régis Martin, *LDI-MPF, 813 (1,75)*; *Christian Lac*cour-Olé, div. d., adj. m. de Nîmes, 627 (1,35); Catherine Dos Santos, GE, 624 (1,34); Claire Staroziwski, MEI, 522 (1,12); Denise Cavalié, div., 368 (0,79); Charles de Chambrun, div. d., a.d., c.r., 358 (0,77); Laurent Aycard, 4J, 328 (0,70); Michel Plantié, PLN, 99 (0,21).

Lég. 1993 : A., 35,17. Bousquet, UDF, 15 072 (33,68) ; de Saint-Affrique, FN, 9 572 (21,39) ; Clary, PC, 6 400 (14,30) ; Casaurang, PS, 5 918 (13,22) ; Alcon, GE, 2 962 (6,61) ; Sestier, div. g., 1 123 (2,50) ; Bresson, écol., 1 038 (2,32) ; Bompard, div. g., 870 (1,94) ; Chanlac, SEGA, 512 (1,14) ; Rivron, PT, 460 (1,02) ; Aimine, France Plus, 376 (0,84) ; Ponsot, UED, 229 (0,51) ; Montacci, AP, 218 (0,48).
Prés. 1995 : A., 22,42. Jospin, 12 103 (21,12) ; Le *Pen, 11 946 (20,85) ; Balladur, 10 708 (18,69) ;* Chirac, 9 977 (17,41) ; Hue, 5 879 (10,26) ; Laguiller, 2 728 (4,76) ; de Villiers, 2 200 (3,84) ; Voynet, 1 638 (2,85) ; Cheminade, 114 (0,19).

2e - Vauvert
I., 92 548; V., 62 680; A., 32,27
B. et N., 2 903; E., 59 777.

Ball. : Jean-Marie André, UDF-PR, d.s., m. de Beaucaire, 16 390 (27,41); Max Janin, FN, 15 224 (25,46); Alain Fabre-Pujol, PS, adj. m. de Nîmes, 12 829 (21,46); Martine Gayraud, PC, 8 831 (14,77); Michel Gaini, EC, 1 360 (2,27); Nadine Braud, LDI-MPF, 1 260 (2,10); Claude Paoli, GE, 931 (1,55); Monique Amayon, *NE, 898* (1,50); *Antonella Mignot, LCR,* 694 (1,16); Pascale Reynaud, PNR, 604 *(1,01); Aziz Aoupia, div. g., 516 (0,86)*; Sylvain Dworczak, écol., 240 (0,40).

Lég. 1993 : A., 31,20. André, UDF, 13 181 (22,74) ; de Chambrun, FN, 11 890 (20,51) ; Deschamps, PC, 9 549 (16,47) ; Casas, RPR, *8 442 (14,56) ; Cambacérès, div. g., 7 359* (12,69) ; Eymard, GE, 3 608 (6,22) ; Matthieu, *div., 1 684 (2,90) ; Borde, écol., 1 424 (2,45) ;* Bïiaux, div., 445 (0,76) ; Persy, PLN, 253 (0,43) ; Bérenguier, div., 117 (0,20).
Prés. 1995 : A., 19,46. Le Pen, 18 380 (25,07) ; Jospin, 14 148 (19,30) ; Chirac, 11 813 (16,11) ; Balladur, 11 207 (15,28) ; Hue, 8 645 (11,79) ; Laguiller, 3 643 (4,97) ; de Villiers, 3 519 (4,80) ; Voynet, 1 785 (2,43) ; Cheminade, 166 (0,22).

3e - Villeneuve-lès-Avignon
I., 93 212; V., 65 797; A., 29,41
B. et N., 3 486; E., 62 311.

Ball. : Jean-Marc Roubaud, RPR, m. de Villeneuve-lès-Avignon, 14 197 (22,78); Gérard Revol, PS, m. de Bagnols-sur-Cèze, 13 941 (22,37); Marie-Josée Cros, FN, 12 999 (20,86); Laurette Bastaroli, PC, 7 088 (11,37); Gilbert Baumet, MDR, d.s., c.g., m. de Pont-Saint-Esprit, 6 314 (10,13); Alain Bertolino, Verts, 2 015 *(3,23)*; *Brigitte Roullaud, LDI-MPF*, 1 451 (2,32); Frédéric Boyer, GE, 899 (1,44); Marie-Anne *Sabatier*, écol., c.r., 772 (1,23); Marie-Josée Aurousseau, EC, 767 (1,23); Mireille *Kassabalian*, MDC, 753 (1,20); Danielle Aurès, NE, 746 (1,19); Philippe Gamard, div. g., 369 (0,59).

Lég. 1993 : A., 27,41. Baumet, MDR, 17 657 (28,37) ; Savonne, RPR, 13 129 (21,10) ; Miclot, FN, 9 967 (16,01) ; Cret, UDF-CDS, 7 057 (11,34) ; Mathieu, PC, 6 921 (11,12) ; Bertolino, Verts, 4 369 (7,02) ; Luguel, NE, 1 661 (2,67) ; Clément, MDC, 1 458 (2,34).
Prés. 1995 : A., 18,48. Jospin, 16 568 (22,38) ; Le Pen, 14 868 (20,08) ; Chirac, 12 779 (17,26) ; *Balladur, 12 654 (17,09) ; Hue, 6 915 (9,34) ;* Laguiller, 3 931 (5,31) ; de Villiers, 3 628 (4,90) ; Voynet, 2 472 (3,33) ; *Cheminade, 212 (0,28).*

4e - Alès Est
I., 77 162; V., 54 829; A., 28,94
B. et N., 2 601; E., 52 228.

Ball. : Patrick Malavieille, PC, m. de La Grand-Combe, *14 344* (27,46); *Max* Roustan, UDF-PR, d.s., m. d'Alès, 12 273 (23,49); Suzanna Coulet, PS, 9 780 (18,72); André Roudil, FN, 9 447 (18,08); Jocelyn Moralès, LDI-MPF, 1 595 (3,05); Pierre Alais, Verts, 1 346 (2,57); Michèle Villanueva, LO, 1 288 (2,46); Christian Paoli, GE, 707 (1,35); Claude Meynadier, NE, 625 (1,19); Alain Rivron, PT, 371 *(0,71)*; *Martial Delannoy, div. g., 319* (0,61); Pierre-Louis Villard, div., 133 (0,25).

Lég. 1993 : A., 29,57. Millet, PC, 12 335 (24,30) ; Roustan, UDF-PR, 10 508 (20,70) ; Vergnes, FN, *8 251* (16,25) ; Baroni, PS, 4 682 (9,22) ; Fabre, div. g., 4 312 (8,49) ; Romanet, div. d., *3 499 (6,89)* ; Tournaire, Verts, *3 365 (6,62)* ; Gilles, CNI, 1 843 (3,63) ; Villanueva, LO, 758 *(1,49)* ; *Lombart, UED, 570 (1,12)* ; *Herman,* LCR, 428 (0,84) ; Somarriba, PLN, 210 (0,41).
Prés. 1995 : A., 19,20. Jospin, 12 624 (20,43) ; Hue, 11 975 (19,38) ; Le Pen, 11 235 (18,18) ; Balladur, 9 556 (15,46) ; Chirac, 9 030 (14,61) ; Laguiller, 3 064 (4,96) ; de Villiers, 2 473 (4,00) ; Voynet, 1 678 (2,71) ; Cheminade, 141 (0,22).

5e - Alès Ouest
I., 78 053; V., 55 503; A., 28,87
B. et N., 2 971; E., 52 532.

Ball. : Damien Alary, PS, c.r., c.g., 13 049 (24,84); Alain Danilet, RPR, d.s., 12 137 (23,10); Jean-Michel Suau, PC, 9 428 (17,94); Olivier Masson, FN, 8 718 (16,59); Lucien Alfortit, écol., c.g., m. de Saint-Jean-du-Gard, 1 807 (3,43); Roger Travier, Verts, 1 602 (3,04); Jean-Louis Estève, LO, 1 591 (3,02); Jean Bardot, LDI-MPF, 1 195 (2,27); Sylviane Hermann, GE, 785 (1,49); Maryse Gelis-Clément, MDC, 669 (1,27); Myrtille Pic, NE, 650 (1,23); *Michel Deshons, 4J, 556 (1,05)*; Eric Peldro, div. g., 268 (0,51); Joëlle Guichard, PLN, 77 (0,14).

Lég. 1993 : A., 30,75. Danilet, RPR, 13 685 (27,40) ; Journet, PS, 10 719 (21,46) ; Balez, PC, 8 506 (17,03) ; Pujol, *FN, 7 572 (15,16)* ; Travier, Verts, 4 365 (8,74) ; Teulade, div., 2 465 (4,93) ; Pinot, div., 1 303 (2,60) ; Degorge, LO, 1 021 (2,04) ; Guichard, PLN, 305 (0,61).
Prés. 1995 : A., 18,62. Jospin, 15 431 (24,63) ; Le Pen, 10 300 (16,44) ; Balladur, 9 651 (15,40) ; Chirac, 9 560 (15,26) ; Hue, 8 769 (13,99) ; Laguiller, 3 607 (5,75) ; de Villiers, 2 917 (4,65) ; Voynet, 2 250 (3,59) ; Cheminade, 160 (0,25).

HÉRAULT (7)

■ Ce premier tour se caractérise par une *importante* abstention et une progression parfois spectaculaire du FN, qui peut maintenir quatre de ses sept candidats. Deux députés sortants sont éliminés. Dans la 3e circonscription, de Lunel, le RPR René Couveinhes est victime d'un duel fratricide qui l'opposait au RPR Jean-Pierre Grand. Dimanche 1er juin, la socialiste Christine Lazerges y affrontera Jean-Louis Pelletier (FN). Dans la 7e circonscription de Sète, le sortant Yves Marchand (UDF-FD) a annoncé qu'il ne se représenterait pas au second tour, laissant le soin *au maire communiste,* François Liberti, d'affronter le candidat FN, Lucien *Brouillet.*
Le maire UDF-PR de Béziers, Raymond Couderc, pourrait se voir menacé par une triangulaire. Ailleurs, la gauche progresse, avec Gilbert Roseau dans la 1re circonscription de Montpellier-Sud, et Bernard Nayral, dans la deuxième, à Montpellier-Nord. Georges Frêche, maire socialiste de Montpellier, affrontera le RPR Bernard Serrou dans un second tour plus ouvert que prévu. Le président du conseil général, Gérard Saumade, ancien socialiste, soutenu cette année *par* le Mouvement des citoyens, peut espérer conserver son siège.
Sortants : *Willy Dimeglio, UDF-PR ;* Bernard Serrou, RPR ; René Couveinhes, *RPR* ; Gérard Saumade, div. g. ; Marcel Roques, UDF-FD ; Raymond Couderc, UDF-PR ; Yves Marchand, UDF-FD.

1re - Montpellier Sud
I., 60 859; V., 40 311; A., 33,76
B. et N., 1 490; E., 38 821.

Ball. : Willy Dimeglio, UDF-PR, d.s., c.g., 11 377 (29,30); Gilbert *Roseau, PS,* c.g., 10 214 (26,31); Jean-Claude Martinez, FN, d.e., a.d., c.m. de Montpellier, *7 765* (20,00); Marylise Blanc, PC, 3 058 (7,87); Jean-Louis Roumegas, Verts, 1 786 (4,60); Alain Voyer, div., 1 355 (3,49); Jean-Pierre Cartaud, LDI-MPF, 872 (2,24); Pierre Nicon, écol., *678 (1,74)*; David Hermet, LCR, 605 (1,55); Gérard Stramman, écol., *493 (1,26)*; *Thierry Frutz, 4J, 425 (1,09)*; André Betis, div. g., 116 (0,29); Michèle Grand-Collot, *PLN, 77 (0,19).*

Lég. 1993 : A., 35,19. Dimeglio, UDF-PR, 14 661 (39,44) ; Jamet, FN, 6 763 (18,19) ; Claverie, PS, 6 246 (16,80) ; Morales, GE, 3 966 (10,67) ; *Blanc, PC, 2 443 (6,57) ; Boquez, NE, 1 094* (2,94) ; Piquemal, ext. g., 687 (1,84) ; Vessier, *div., 479 (1,28) ; Augé, MDR, 394 (1,06) ;* Troise, AP, 257 (0,69) ; Plantie, PLN, 179 (0,48).
Prés. 1995 : A., 21,92. Jospin, 11 985 (24,69) ; Chirac, 9 248 (19,05) ; Le Pen, 9 091 (18,73) ; Balladur, 8 555 (17,62) ; Hue, 3 050 (6,28) ; Laguiller, 2 801 (5,77) ; de Villiers, 1 858 (3,82) ; Voynet, 1 839 (3,78) ; Cheminade, 104 (0,21).

2e - Montpellier Nord
I., 54 259; V., 36 166; A., 33,34
B. et N., 1 426; E., 34 740.

Ball. : Georges Frêche, PS, a.d., m. de Montpellier, 10 706 (30,81); Bernard Serrou, RPR, d.s., c.r., 9 294 (26,75); Alain Jamet, FN, c.r., c.m. de Montpellier, 6 228 (17,92); Jean-Claude Biau, CAP, c.m. de *Montpellier,* 2 306 *(6,63)*; Colette Zannettacci, PC, c.m. de Montpellier, 2 241 (6,45); *Maurice Chaynes, LO, 1 060 (3,05)*; Denis Brouillet, MDC, 874 (2,51); Jacqueline Corral, LDI-MPF, 813 (2,34); Pierre Dubois, 4J, 643 (1,85); Francis Meynier, div., 343 (0,98); Catherine Kastler, PNR, 232 (0,66).

Lég. 1993 : A., 34,45. Serrou, RPR, 7 444 (21,71) ; Lamarque, app. PS, 6 595 (19,23) ; Santonja, UDF, 5 810 (16,94) ; Graverot, FN, 4 967 (14,48) ; Garcia, Verts, 3 209 (9,36) ; Bonnet, PC, 2 034 (5,93) ; Albert, PS diss., 1 365 (3,98) ; Biau, SEGA, 1 015 (2,96) ; Idziak, NE, 670 (1,95) ; Chaynes, ext. g., 559 (1,63) ; Schembré, div., 404 (1,17) ; Degasne, PLN, 110 (0,32) ; Roger, AP, 103 (0,30).
Prés. 1995 : A., 21,32. Jospin, 11 902 (27,31) ; Chirac, 8 068 (18,51) ; Balladur, 7 412 (17,01) ; Le Pen, 7 321 (16,80) ; Hue, 2 869 (6,58) ; Laguiller, 2 552 (5,85) ; Voynet, 1 831 (4,20) ; de Villiers, 1 497 (3,43) ; Cheminade, 114 (0,26).

3e - Lunel
I., 98 391; V., 68 510; A., 30,36
B. et N., 3 207; E., 65 303.

Ball. : Christine Lazerges, PS, c.m. de Montpellier, 17 579 (26,91); Jean-Louis Pelletier, FN, 12 847 *(19,67)*; *René* Couveinhes, RPR, d.s., c.r., 10 957 (16,77); Jean-Pierre Grand, RPR diss., c.r., c.g., m. de Castelnau-le-Lez, 10 168 (15,57); Michel Genibrel, PC, 5 386 (8,24); Michel Lentheric, EC, 2 387 (3,65); Jean-Luc Maillot, LDI-MPF, 1 312 (2,00); Jean-Marc Olivier, écol., 1 051 (1,60); Jean Damaud, MDC, 851 (1,30); Bruno Gutierrez, MEI, 834 (1,27); Nicolas Descleves, 4J, 822 (1,25); Nicole Moschetti-Stamm, Verts, 768 (1,17); *Daniel Bezard, PNR, 189* (0,28); Stéphane Frachet, PPL, 152 (0,23).

Lég. 1993 : A., 29,75. Couveinhes, RPR, 24 120 (39,94) ; Vallès, PS, 11 379 (18,84) ; Pelletier, *FN, 10 194 (16,88) ; Gutierrez, Verts, 5 656* (9,36) ; Boissonade, PC, 4 984 (8,25) ; Monteillard, NE, 1 681 (2,78) ; Labonne, MDC, 1 637 (2,71) ; Troise, AP, 738 (1,22).
Prés. 1995 : A., 18,38. Jospin, 18 592 (23,79) ; Chirac, 15 167 (19,41) ; Le Pen, 14 734 (18,86) ; Balladur, 13 264 (16,97) ; Hue, 5 539 (7,09) ; Laguiller, 4 293 (5,49) ; de Villiers, 3 600 (4,60) ; Voynet, 2 752 (3,52) ; Cheminade, 183 (0,23).

4e - Lodève
I., 104 717; V., 74 519; A., 28,83
B. et N., 3 383; E., 71 136.

Ball. : Robert Lecou, UDF-rad., c.g., m. de Lodève, 15 777 (22,17); Gérard Saumade, div. g., d.s., pr. c.g., 14 348 (20,16); Hélène Mandroux-Colas, PS, c.m. de *Montpellier,* 12 171 (17,10); *Louis Pascal,* FN, 11 961 (16,81); Michel Tall, PC, 7 056 (9,91); Alain Coulet, EC, 3 078 (4,32); Marie-Françoise Privat, LDI-MPF, 1 979 (2,78); François Buffa, GE, 1 582 (2,22); Claude Duplan, Verts, 1 182 (1,66); Laurence Duverger, PT, 1 067 (1,49); René Delahaye, 4J, 935 (1,31).

Lég. 1993 : A., 26,94. Bousquet, RPR, 20 316 (29,52) ; Saumade, PS diss., 14 599 (21,21) ; Frêche, PS, 11 825 (17,18) ; Pascal, FN, 8 196 (11,91) ; Garriga, GE, 4 840 (7,03) ; Tall, PC, 4 793 (6,96) ; Fleurence, SEGA, 1 037 (1,50) ; Guibert, div., 921 (1,33) ; Appriou, ext. g., 641 (0,93) ; Cazorla, div., 488 (0,70) ; Massia, div., 449 (0,65) ; Fourcade, NE, 373 (0,54) ; Baume, AP, 328 (0,47).
Prés. 1995 : A., 17,56. Jospin, 21 977 (26,22) ; Chirac, 14 276 (17,03) ; Le Pen, 14 161 (16,89) ; Balladur, 13 484 (16,09) ; Hue, 8 191 (9,77) ; Laguiller, 4 782 (5,70) ; de Villiers, 3 511 (4,19) ; Voynet, 3 221 (3,84) ; Cheminade, 200 (0,23).

5e - Pézenas
I., 82 431; V., 59 790; A., 27,46
B. et N., 2 755; E., 57 035.

Ball. : Bernard Nayral, PS, c.g., m. de Capestang, 17 431 (30,56); Marcel Roques, UDF-FD, d.s., c.r., m. de Lamalou-les-Bains, 15 173 (26,60); Jean-Louis Bousquet, PC, c.m. de Bédarieux, 9 784 (17,15); Jacques Denis, FN, 9 157 (16,05); Michel Pieyre, EC, 2 175 (3,81); *Laurent Palmier,* LDI-MPF, 1 204 (2,11); Michelle Comps, Verts, *1 091 (1,91)*; *Isabelle Litaudon, 4J,* 555 (0,97); Ernest Communale, MEI, 321 (0,56); *Michelle Salamero, PH, 144 (0,25).*

Lég. 1993 : A., 29,80. Roques, UDF-CDS, 15 426 (28,58) ; Nayral, PS, 12 270 (22,73) ; Bousquet, PC, 8 206 (15,20) ; Denis, FN, 6 240 (11,56) ; Palau, RPR diss., 3 594 (6,66) ; Coupiac, Verts, 3 409 (6,31) ; Cabanes, CPNT, 2 321 (4,30) ; Douce, NE, 1 470 (2,72) ; Ricard, AP, 590 (1,09) ; Veauverger, MDR, 434 (0,80).
Prés. 1995 : A., 18,83. Jospin, 17 182 (26,26) ; Le Pen, 10 709 (16,37) ; Balladur, 10 290 (15,73) ; Chirac, *9 672 (14,78)* ; Hue, *9 273 (14,17)* ; Laguiller, 3 336 (5,10) ; de Villiers, 2 958 (4,52) ; *Voynet, 1 853 (2,83) ; Cheminade, 140 (0,21).*

6e - Béziers
I., 76 928; V., 51 934; A., 32,49
B. et N., 2 390; E., 49 544.

Ball. : Raymond Couderc, UDF-PR, d.s., m. de Béziers, 12 970 (26,17); Yves Untereiner, FN, c.m. de Béziers, 12 487 (25,20); Alain Barrau, PS, a.d., c.m. de Béziers, 12 141 (24,50); Jean-Michel Rumeau, PC, 6 911 (13,94); François Degans, écol., c.r., 1 207 (2,43); Jacqueline Quilès, *LDI-MPF, 1 103 (2,22); Georges Escartin,* EC, 826 (1,66); Jean Riant, MDC, 705 (1,42); Colette Mollex, LCR, 574 (1,15); Eric Poirier, 4J, 455 (0,91); Joëlle Georges, PNR, 165 (0,33).

Lég. 1993 : A., *31,07. Cugnenc, RPR, 10 441* (20,92) ; Couderc, UDF-PR, 10 403 (20,85) ; *Barrau, PS, 8 372 (16,78) ; Untereiner, FN,* 7 895 (15,82) ; Bousquet, PC, 7 136 (14,30) ; Couloума, GE, 3 846 (7,70) ; Raupp, NE, 1 288 (2,58) ; Sanchez, AP, 507 (1,01).
Prés. 1995 : A., 20,02. Le Pen, 13 404 (22,16) ; Jospin, 12 934 (21,38) ; Chirac, 10 642 (17,59) ; Balladur, 9 894 (16,36) ; Hue, 7 285 (12,04) ; Laguiller, 2 592 (4,28) ; de Villiers, 2 365 (3,91) ; Voynet, 1 259 (2,08) ; Cheminade, 94 (0,15).

7e - Sète
I., 94 285; V., 66 170; A., 29,81
B. et N., 2 535; E., 63 635.

Ball. : François Liberti, PC, c.g., m. de Sète, 15 719 (24,70); Yves Marchand, *UDF-FD, d.s.,* 14 420 (22,66); Lucien Brouillet, FN, 12 905 (20,27); Régis Passerieux, PS, c.g., m. d'Agde, 11 672 (18,34); Yves Pietrasanta, EC, c.r., c.g., m. de Mèze, 4 003 (6,29); Roselyne Balher, Verts, 1 561 (2,45); Alain Subirats, LDI-MPF, 962 (1,51); Victor Nardone, div. g., 610 (0,95); *Magali Manus, MEI,* 512 (0,80); Florence Clarge, 4J, 488 (0,76); *Jean-Hugues Silberman, MDC,* 487 (0,76); Frédéric Cranet, PNR, 296 (0,46).

Lég. 1993 : A., 29,92. Marchand, UDF-CDS, *19 722 (33,32) ; Liberti, PC, 11 221 (18,96) ;* Vialles, FN, 9 755 (16,48) ; Lacombe, PS, 9 490 (16,03) ; Pietrasanta, GE, 6 482 (10,95) ; Cosentino, NE, 1 168 (1,97) ; Maitres, AP, 523 (0,88) ; Dagmar, div., 485 (0,82) ; Tudez, PLN, 331 (0,55).
Prés. 1995 : A., 20,09. Le Pen, 16 423 (22,56) ; Jospin, 14 794 (20,32) ; Chirac, 13 071 (17,95) ; Hue, 10 141 (13,93) ; Balladur, 10 139 (13,92) ; Laguiller, 3 264 (4,48) ; de Villiers, 2 847 (3,91) ; Voynet, 1 955 (2,68) ; Cheminade, 163 (0,22).

LOZÈRE (2)

Réélu : Jacques Blanc, UDF-PR (2e).
■ Dans la 2e circonscription de Marvejols, comme à chaque scrutin depuis 1973, *Jacques Blanc, président* UDF-PR de la région Languedoc-Roussillon et vice-président du comité des régions d'Europe, est facilement réélu au premier tour. Il perd cependant 9 points par rapport à 1993, au profit essentiellement du candidat socialiste, Alain Bertrand, qui recueille 17,25 % des suffrages. Les progrès du PS sont en revanche spectaculaires dans l'autre circonscription de Mende. Jean-Claude Chazal y double le score du PS, pour talonner le député sortant Jean-Jacques Delmas, UDF radical valoisien, *maire de Mende, qui était sorti* victorieux en 1993 d'une primaire fratricide *à droite.*
Sortants : Jean-Jacques Delmas, UDF-rad. ; Jacques Blanc, *UDF-PR.*

1re - Mende
I., 30 331; V., 21 987; A., 27,50
B. et N., 1 245; E., 20 742.

Ball. : Jean-Jacques Delmas, UDF-rad., *d.s.,* c.g., m. de Mende, 8 246 (39,75); Jean-Claude Chazal, PS, c.g., 6 632 *(31,97)*; Gérard Mersadier, *PC,* m. de Pont-de-Montvert, 1 890 (9,11); Gérard Codderrens, FN, 1 659 (7,99); Philippe Damperat, Verts, 1 443 (6,95); Frank Favier, LDI-MPF, 511 (2,46); Daniel-Léonard Blanc, div. d., 361 (1,74).

Lég. 1993 : A., 24,34. Delmas, UDF-rad. diss., 8 341 (37,79) ; Durand, UDF-CDS, 6 602 (29,91) ; Fabre, PS, 3 359 (15,21) ; Mersadier, PC, 1 360 (6,16) ; Breton, GE, 1 113 (5,04) ; Codderrens, FN, 953 (4,31) ; Martini, NE, 343 (1,55).
Prés. 1995 : A., 17,68. Balladur, 5 870 (23,84) ; Jospin, 5 819 (23,64) ; Chirac, 5 658 (22,98) ; Le Pen, *2 217 (9,00)* ; Hue, 2 019 (8,20) ; Laguiller, 1 141 (4,63) ; Voynet, 933 (3,79) ; de Villiers, 898 *(3,64)* ; Cheminade, 60 (0,24).

2e - Marvejols
I., 26 593; V., 20 493; A., 22,93
B. et N., 929; E., 19 564.

Réélu : Jacques Blanc, UDF-PR, a.min., pr. c.r., m. de La Canourgue, 11 175 (57,12).
Alain Bertrand, PS, c.m. de Mende, 3 375 (17,25); Guy Galvier, PC, c.m. de Saint-Chely-d'Apcher, 1 709 (8,73); Alain Mathiot, FN, 1 668 *(8,52)*; *Christian de Jur*quet, LDI-MPF, 833 (4,25); Gérard Breton, GE, 804 (4,10).

Lég. 1993 : A., 21,58. Blanc, UDF-PR, 13 266 (66,85) ; Bertrand, PS, 2 412 (12,15) ; Galvier, PC, 1 491 (7,51) ; Mathiot, FN, 1 388 (6,99) ; Bonjean, Verts, 812 (4,09) ; Cavalié, NE, 474 (2,38).
Prés. 1995 : A., 15,21. Chirac, *6 936 (31,09)* ; Balladur, 5 553 (24,89) ; Jospin, 3 826 (17,15) ; Le Pen, *2 295 (10,28)* ; Hue, 1 281 (5,74) ; de Villiers, 949 (4,25) ; Laguiller, 796 (3,56) ; Voynet, *589 (2,64) ; Cheminade, 80 (0,35).*

PYRÉNÉES-ORIENTALES (4)

■ Le plus inattendu est, dans la 1re *circonscription,* Perpignan, le faible résultat obtenu par le maire (UFD-FD) de la ville, Jean-Paul Alduy, qui perd 1 *point par rap*port aux élections législatives de 1993. Le député sortant Claude Barate (RPR) est lui aussi battu. Il y a ainsi ballottage favorable pour la gauche unie autour du candidat communiste Jean Vila, maire de Cabastany, arrivé devant le candidat du FN Jean-Louis de Noëll. Des triangulaires auront lieu au second tour dans les *trois autres circonscriptions* du département, avec le FN pour arbitre. A La Côte-*Radieuse, le député sortant, maire* de Rivesaltes, André Bascou (RPR), arrive en tête, mais est menacé par le candidat socialiste, l'avocat Jean Caudognès. A Prades, le député sortant François Calvet (UDF/PR) se trouve aussi en position délicate face au candidat (PS) Christian Bourquin, maire de Millas et secrétaire départemental du PS.
Sortants : Claude Barate, RPR ; André Bascou, RPR ; François Calvet, UDF-PR ; Henri *Sicre*, PS.

1re - Perpignan
I., 56 968; V., 39 191; A., 31,20
B. et N., 1 391; E., 37 800.

Ball. : Jean Vila, PC, c.r., m. de Cabestany, 11 162 *(29,52)*; *Jean-Louis de Noëll,* FN, c.m. de Perpignan, 10 129 (26,79); Claude Barate, RPR, d.s., 7 804 (20,64); Jean-Paul Alduy, UDF-FD diss., c.g., m. de Perpignan, 5 387 (14,25); Michel Picard, LO, 672 (1,77); France Gamerre, GE, 621 (1,64); Maryse Lapergue, écol., c.r., 550 (1,45); Annie Geraud, NE, 518 (1,37); Paul-Louis Rous, LDI-CNIP, 450 (1,19); *Henri Sageloli, rég., 270 (0,71)*; *Patrick* Viala, PNR, 237 (0,62).

Lég. 1993 : A., 34,15. Barate, RPR, 10 160 (27,72) ; Martinez, FN, 8 123 (22,16) ; Alduy, UDF-CDS diss., 5 540 (15,11) ; Vila, PC, 4 152 (11,33) ; Torredemer, PS, 4 046 (11,04) ; Payaud, GE, *2 164 (5,90)* ; *Gioanni, NE, 1 011 (2,75)* ; Bordanil, rég., 597 (1,62) ; Plana, LO, 377 *(1,02) ; Le Dosseur, MDC, 351 (0,95)* ; Siffert, AP, 123 (0,33).
Prés. 1995 : A., 20,38. Le Pen, 10 068 (22,58) ; Jospin, 9 530 (21,37) ; Chirac, 8 544 (19,16) ; Balladur, 7 643 (17,14) ; Hue, 3 872 (8,68) ; Laguiller, 2 079 (4,66) ; de Villiers, 1 682 (3,77) ; Voynet, 1 072 (2,40) ; Cheminade, 90 (0,20).

2e - La Côte-Radieuse
I., 76 292; V., 53 170; A., 30,30
B. et N., 2 511; E., 50 659.

Ball. : André Bascou, RPR, d.s., m. de Rivesaltes, 14 458 *(28,53)*; Jean Codognès, PS, c.m. de Saint-Cyprien, 12 540 (24,75); Denis Saenz, FN, *11 654 (23,00)*; Antoine Sarda, PC, c.g., m. d'Estagel, 7 556 (14,91); Liberto Plana, LO, *854* (1,68); Luc Vaissade, NE, 785 (1,54); Mohamed Tamdjirt, GE, 481 (0,94); Alain Barande, rég., 474 (0,93); Marie-Thérèse Bergé, PNR, 468 (0,92); Monique Hernandez-Rous, MDC, 418 (0,82); Alain Rougeyres, écol., 359 (0,70); Daniel Drouillard, PT, 327 (0,64); Francesca Bono, MEI, 285 (0,56).

Lég. 1993 : A., 32,31. Bascou, RPR, 16 600 (35,55) ; Estève, PS, 9 084 (19,45) ; *Breton, FN,* 9 002 (19,28) ; Sarda, PC, 5 927 (12,69) ; Garcia, Verts, *2 799 (5,99) ; Fournier, NE, 1 328 (2,84)* ; Pol, rég., 709 (1,51) ; Picard, LO, 623 (1,33) ; Grein, *ext. g., 619 (1,32).*
Prés. 1995 : A., 19,89. Le Pen, 12 851 (21,70) ; Jospin, 12 823 (21,66) ; Chirac, *11 667 (19,70)* ; Balladur, 8 298 (14,01) ; Hue, 6 601 (11,15) ; Laguiller, 2 820 (4,76) ; de Villiers, 2 594 (4,38) ; Voynet, 1 433 (2,42) ; Cheminade, 115 (0,19).

3e - Prades
I., 59 459; V., 39 744; A., 33,15
B. et N., 1 876; E., 37 868.

Ball. : François Calvet, UDF-PR, d.s., c.r., m. du Soler, 11 227 (29,64); Christian Bourquin, PS, c.g., m. de Millas, 11 165 (29,48); Michel Guillemaud, FN, 6 579 (17,37); Colette Tignières, PC, c.m. de Perpignan, 4 817 (12,72); François Ferrand, Verts, *836* (2,20); Francis Amouroux, LDI-MPF, 824 (2,17); Philippe Bosc, GE, 606 *(1,60)*; Anita Cazauran, NE, 508 (1,34); Bernard Cholet, LCR, 486 (1,28); Alain Le Dosseur, *MDC,* 425 (1,12); Alexandre Pano, rég., 395 (1,04).

Lég. 1993 : A., 36,03. Calvet, UDF-PR, 9 886 (26,63) ; Bourquin, PS, 6 176 (16,63) ; [illegible] FN, 5 757 (15,50) ; Nunez, PC, 4 396 [illegible] ; Malé, UDF diss., 3 484 (9,38) ; Lapergue, GE, 2 559 (6,89) ; Gaspard, UDF-PSD diss., [illegible] (6,73) ; Brun, NE, 941 (2,53) ; Roure, rég., 605 (1,63) ; Carrigue, div. d., 590 (1,58) ; [illegible] 227 (0,61).
Prés. 1995 : A., 22,30. Jospin, 10 739 [illegible] ; Chirac, 8 895 (19,49) ; Balladur, 7 545 [illegible] ; Le Pen, 7 430 (16,28) ; Hue, 5 036 (11,03) ; Laguiller, 2 277 (4,99) ; de Villiers, 2 126 [illegible] ; Voynet, 1 473 (3,22) ; Cheminade, 101 (0,22).



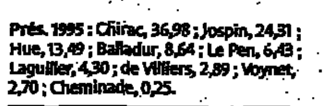
هكذا من الإصل

4e - Céret, Thuir
I., 74 167; V., 52 063; A., 29,80
B. et N., 2 332; E., 49 731.

Ball. : Henri Sicre, PS, d.s., c.g., m. de Céret, 15 715 (31,60); Pierre Becque, UDF-FD, m. de Banyuls-sur-Mer, 9 756 (19,61); Gérard Monterrat, FN, 8 943 (17,98); Nicolas Garcia, PC, 6 396 (12,86); *Jean Rède, RPR diss., c.g., 3 796 (7,63);* Jean Campo, LDI-MPF, 1 076 (2,16); Claude Boutet, Verts, 905 (1,81); Jeanine Roubertou, NE, 701 (1,40); Jordi Vera, rég., 691 (1,38); Jony Pantobe, div., 594 (1,19); Edwige Pia, MEI, 592 (1,19); *Laurent Della Santina, GE, 566 (1,13).*

Lég. 1993 : A., 30,98. Sicre, PS, 11 062 (23,95); Monterrat, FN, 7 670 (16,60); Madrenas, UDF-CDS, 6 180 (13,38); Rède, RPR diss., 5 952 (12,88); Moneils, PC, 4 860 (10,52); Clostermann, CNI, 4 441 (9,61); Parrat, Verts, 3 061 (6,62); Verdier, NE, 1 299 (2,81); Véra, nat., 753 (1,63); Tavernier, PT, 558 (1,20); Cholet, LCR, 350 (0,75).
Prés. 1995 : A., 19,84. Jospin, 14 495 (25,32); Chirac, 10 176 (17,78); Le Pen, 9 838 (17,19); Balladur, 8 968 (15,67); Hue, 6 478 (11,31); Laguiller, 2 908 (5,08); de Villiers, 2 598 (4,54); Voynet, 1 622 (2,83); Cheminade, 147 (0,25).

LIMOUSIN
(9 sièges)



Prés. 1995 : Chirac, 36,98 ; Jospin, 24,31 ; Hue, 13,49 ; Balladur, 8,64 ; Le Pen, 6,43 ; Laguiller, 4,30 ; de Villiers, 2,89 ; Voynet, 2,70 ; Cheminade, 0,25.

Les socialistes sont en position de reconquérir une influence en Limousin, région où leur défaite, en mars 1993, avait été spectaculaire, laissant au RPR huit sièges sur neuf. Aucun député sortant n'est élu dès le premier tour. En Corrèze, François Hollande, porte-parole du PS, est en ballottage favorable à Tulle, face à Raymond-Max Aubert, sortant, ancien ministre RPR. Dans la Creuse, le socialiste Michel Vergnier met en difficulté le président du conseil général, Bernard de Froment. En Haute-Vienne, le maire de Limoges, Alain Rodet, unique sortant socialiste, devrait conserver son siège sans difficulté. En revanche, la réélection d'Alain Marsaud (RPR), à Limoges-Centre, s'annonce délicate.

CORRÈZE (3)

■ Même la 3e circonscription d'Ussel a frémi : là où le député Jacques Chirac l'emportait systématiquement au premier tour depuis 1968, son successeur, Jean-Pierre Dupont, perd 12 points par rapport à l'élection partielle de 1995. A Tulle, Raymond-Max Aubert perd 7 points et laisse ainsi une confortable avance à François Hollande. Le porte-parole du PS devrait, logiquement, retrouver le siège de député qu'il a occupé de 1988 à 1993. A Brives, Jean Charbonnel, ancien ministre gaulliste et ancien député, n'a pas réussi son retour sous l'étiquette divers droite. Bien qu'il perde 6 points par rapport au dernier scrutin, Bernard Murat (RPR) est en ballottage favorable face au socialiste Philippe Nauche.

Sortants : Lucien Renaudie, RPR, suppléant de Raymond-Max Aubert, RPR, nommé au gouvernement le 18 mai 1995, se représente comme suppléant de M. Aubert ; Bernard Murat, RPR ; Jean-Pierre Dupont, RPR.

1re - Tulle
I., 64 574; V., 50 324; A., 22,06
B. et N., 3 324; E., 47 000.

Ball. : Raymond-Max Aubert, RPR, a.min., a.d., c.g., m. de Tulle, 17 985 (38,26); François Hollande, PS, a.d., c.m. de Tulle, 16 639 (35,40); *Dominique Grador, PC, c.r., c.m. de Tulle, 8 556 (18,20);* Claude Dambrin, FN, 2 781 (5,91); Jean Chatenet, MDC, m. de Masseret, 1 039 (2,21).

Lég. 1993 : A., 21,52. Aubert, RPR, 22 307 (45,29); Hollande, PS, 12 835 (26,06); Combasteil, PC, 9 765 (19,83); Ducreux, FN, 1 844 (3,74); Colladant, Verts, 1 583 (3,21); Martin, NE, 910 (1,84).
Prés. 1995 : A., 13,65. Chirac, 26 161 (46,98); Jospin, 11 803 (21,19); Hue, 9 219 (16,55); Balladur, 2 281 (4,09); Le Pen, 2 068 (3,71); Laguiller, 1 791 (3,21); Voynet, 1 237 (2,22); de Villiers, 1 001 (1,79); Cheminade, 120 (0,21).

2e - Brive
I., 63 374; V., 47 226; A., 25,48
B. et N., 2 736; E., 44 490.

Ball. : Bernard Murat, *RPR,* d.s., m. de Brive, 14 384 (32,33); Philippe Nauche, PS, c.m. de Brive, 12 934 (29,07); Jean Charbonnel, div. d., a.min., a.d., 5 170 (11,62); André Pamboutzoglou, PC, c.m. de Brive, 5 114 (11,49); Francis Ducreux, FN, 3 895 (8,75); Philippe Bernis, Verts, 1 969 (4,42); Chantal Aznar, LDI-MPF, 1 024 (2,30).

Lég. 1993 : A., 24,70. Murat, RPR, 17 465 (38,90); Nauche, PS, 8 172 (18,20); Charbonnel, maj. p., 7 283 (16,22); Pamboutzoglou, PC, 5 085 (11,32); Raynal, FN, 2 999 (6,68); Massias, GE, 2 476 (5,51); Peytier, NE, 1 413 (3,14).
Prés. 1995 : A., 15,33. Chirac, 24 327 (45,86); Jospin, 11 043 (20,81); Hue, 6 110 (11,51); Le Pen, 3 544 (6,68); Balladur, 3 335 (6,28); Laguiller, 2 217 (4,18); de Villiers, 1 241 (2,34); Voynet, 1 114 (2,10); Cheminade, 112 (0,21).

3e - Ussel
I., 53 481; V., 41 856; A., 21,73
B. et N., 2 619; E., 39 237.

Ball. : Jean-Pierre Dupont, RPR, d.s., pr. c.g., m. de Bort-les-Orgues, 17 976 (45,81); Bernadette Bourzai, PS, c.r., c.g., c.m. d'Egletons, 10 414 (26,54); Michel Julien, PC, adj. m. de Rosiers-d'Egletons, 6 204 (15,81); Marie-Madeleine Bonneau, FN, 2 098 (5,34); Jacqueline Gouelou-Caplat, Verts, 1 567 (3,99); Raymond Fruitier, LDI-MPF, 978 (2,49).

18 juin 1995 : A., 23,49. Jean-Pierre Dupont, RPR, 23 467 (57,66); Christian Audouin, PC, 7 538 (18,52); Bernard Coutaud, PS, 7 280 (17,88); Marie-Madeleine Bonneau, FN, 1 006 *(2,47); Jérôme Poujade, Verts, 905 (2,22);* Pierre Rauscher, div., 502 (1,23).
Lég. 1993 : A., 19,92. Chirac, RPR, 25 951 (60,68); Audouin, PC, 6 700 (15,66); Bourzai, PS, 6 686 (15,63); Beneix, Verts, 1 428 (3,33); Bonneau, FN, 1 329 (3,10); Bénavent, NE, 670 (1,56).
Prés. 1995 : A., 13,51. Chirac, 26 144 (55,96); Jospin, 8 023 (17,17); Hue, 6 400 (13,70); Balladur, 1 554 (3,32); Le Pen, 1 510 (3,23); Laguiller, 1 315 (2,81); Voynet, 866 (1,85); de Villiers, 793 (1,69); Cheminade, 107 (0,22).

CREUSE (2)

■ Les deux circonscriptions étaient jusqu'ici détenues par le RPR. La gauche est en mesure de reconquérir la 1re circonscription de Guéret. La situation des *sortants, Bernard de Froment (RPR),* président du conseil général, et Jean Auclair (RPR), semble bien différente. En effet, à Guéret, Michel Vergnier (PS), en progrès de 6 points par rapport à 1993, part en meilleure position que le député sortant, Bernard de Froment. Dans la 2e circonscription d'Aubusson, Jean Auclair confirme sa position de favori en obtenant 40,34 % dès le premier tour. Il ne retrouve cependant pas son siège, moins *en raison de la dispersion des voix de* droite que par les progrès de la gauche.
Sortants : Bernard de Froment, RPR ; Jean Auclair, RPR.

1re - Guéret
I., 52 084; V., 35 751; A., 31,35
B. et N., 2 124; E., 33 627.

Ball. : Michel Vergnier, PS, adj. m. de Guéret, 10 768 (32,02); Bernard de Froment, RPR, d.s., pr. c.g., m. de Saint-Fiel, 9 446 *(28,09)*; Daniel Dexet, PC, adj. m. de Guéret, 4 575 (13,60); Pierre-Henri Gaudriot, UDF-FD diss., c.g., 2 768 (8,23); Jean Lamouche, FN, 2 177 (6,47); Georges Chata, div. d., c.m. de Guéret, 1 733 (5,15); Fabienne Delpeut, Verts, 1 309 (3,89); Denise Perret, CAP, 450 *(1,33); Michel Mercier, 4J, 343 (1,02);* Dominique Geneston, IR, 58 (0,17).

Lég. 1993 : A., 32,54. Lejeune, PS, 8 736 (25,52); de Froment, RPR, 8 139 (23,78); Gaudriot, UDF-CDS, 7 384 (21,57); Labrousse, PC, 4 192 (12,24); de la Chapelle, FN, 1 995 (5,83); Warin, GE, 1 541 (4,50); Fourgeaud, SEGA, 1 414 (4,13); Chabriet, NE, 821 (2,39).
Prés. 1995 : A., 21,45. Chirac, 12 328 (30,64); Jospin, 10 875 (27,03); Hue, 5 238 (13,02); Balladur, 4 622 (11,48); Le Pen, 2 826 (7,02); Laguiller, 1 767 (4,39); de Villiers, 1 290 (3,20); Voynet, 1 175 (2,92); Cheminade, 108 (0,26).

2e - Aubusson
I., 51 379; V., 36 611; A., 28,74
B. et N., 2 144; E., 34 467.

Ball. : Jean Auclair, RPR, d.s., c.g., m. de Cressat, 13 905 (40,34); Pierre Desrozier, PS, m. de Gentioux, 9 501 (27,56); Alain Teissedre, PC, adj. m. de Guéret, 3 457 (10,02); Max Roux, FN, 2 294 (6,65); Jérémie *Gorsse, div. g., 1 988 (5,76);* Michèle Latour, LDI-MPF, c.m. d'Evaux-Lès-Bains, 1 751 (5,08); Jean-Michel Peyraud, Verts, 1 057 (3,06); Joël Lainé, LCR, 514 (1,49).

Lég. 1993 : A., 28,56. Auclair, RPR diss., 10 546 (28,94); Ratelade, RPR, 9 471 (25,99); Rimareix, *PS, 8 971 (24,62); Teissèdre, PC, 2 648* (7,26); Roux, FN, 1 777 (4,87); Damien, Verts, 1 416 (3,88); Defaix, div. g., 949 (2,60); Delecroix, NE, 659 (1,80).
Prés. 1995 : A., 20,19. Chirac, 15 656 (38,39); Jospin, 9 216 (22,59); Hue, 4 368 (10,71); Balladur, 4 278 (10,49); Le Pen, 2 868 (7,03); Laguiller, 1 686 (4,13); de Villiers, 1 521 (3,73); Voynet, 1 065 (2,61); Cheminade, 123 (0,30).

HAUTE-VIENNE (4)

■ Après le virage à droite des législatives de 1993, qui avait permis au RPR de ravir trois sièges sur quatre au PS, le département renoue avec sa vieille tradition de gauche. Les candidats socialistes sont en ballottage *particulièrement favorable* dans trois circonscriptions sur quatre. Les candidats communs de la gauche alternative (Parti communiste, Convention pour une alternative progressiste et Mouvement des citoyens) ne pourront que servir de force d'appoint aux socialistes alors qu'une bagarre au coude à coude était attendue dans les circonscriptions de Limoges-Centre et de Saint-Junien. *Les écologistes ont, eux, payé cher leur division. Dans la 1re* circonscription, Limoges-Centre, la candidate Aline Biardeaud (Verts), adjoint au maire de Limoges, et son suppléant, Bernard Duvalois (EC), deux responsables importants du mouvement écologiste, sont écartés dès le premier tour.
Sortants : Alain Marsaud, RPR ; Evelyne Guilhem, RPR ; Jacques-Michel Faure, RPR ; Alain Rodet, PS.

1re - Limoges Centre
I., 52 523; V., 37 244; A., 29,09
B. et N., 2 289; E., 34 955.

Ball. : Alain Marsaud, RPR, d.s., c.g., c.m. de Limoges, 12 477 (35,69); Pierre-Claude Lanfranca, PS, c.g., adj. m. de Limoges, 10 163 (29,07); Gilbert Chapeaublanc, MDC, c.g., 4 031 (11,53); Antoine Orabona, FN, c.r., *2 832 (8,10); Aline Biardeaud,* Verts, adj. m. de Limoges, 1 394 (3,98); Catherine Dumon, LO, 1 187 (3,39); Bernard Dufour, LDI-MPF, 918 (2,62); Daniel Clérambeaux, LCR, 658 (1,88); Jacques Balber, GE, 488 (1,39); Alain Bertrand, MEI, 392 (1,12); Magali *Della Chiesa, div., 272 (0,77); Edwige de* Bourbon Caudie, div. d., 143 (0,40).
Lég. 1993 : A., 24,83. Marsaud, RPR, 13 037 (35,10); Savy, PS, 8 308 (22,36); Archer, UDF-PR, 4 718 (12,70); Devalois, GE, 3 130 (8,42); Orabona, FN, 2 667 (7,18); Toulet, PC, 2 165 (5,82); Charpentier, SEGA, 1 666 (4,48); Dumon, LO, 740 (1,99); Scheyer, NE, 711 (1,91).
Prés. 1995 : A., 17,70. Chirac, 12 913 (30,28); Jospin, 11 560 (27,11); Balladur, 5 907 (13,85); Hue, 3 950 (9,26); Le Pen, 3 302 (7,74); Laguiller, 2 132 (5,00); Voynet, 1 441 (3,38); de Villiers, *1 343 (3,15); Cheminade, 89 (0,20).*

2e - Saint-Junien
I., 71 022; V., 55 067; A., 22,46
B. et N., 3 400; E., 51 667.

Ball. : Daniel Boisserie, PS, c.g., m. de Saint-Yrieix-la-Perche, 16 835 (32,58); Evelyne Guilhem, RPR, d.s., 15 859 (30,69); Lucien Dussouchaud, CAP, 9 888 (19,13); Jean Predon, FN, 3 331 (6,44); Jean Daniel, Verts, 1 724 (3,33); Marie-Thérèse Coinaud, LO, 1 461 (2,82); Philippe Lornac, LDI-MPF, 1 030 (1,99); Marc *Lagarrigue, div., 858 (1,66); Simone Dougier,* MEI, 681 (1,31).

Lég. 1993 : A., 24,25. Guilhem, RPR, 19 135 *(37,42); Peyronnet, PS, 11 897 (23,27); Mazouin,* SEGA, 9 457 (18,49); Ratier, PC, 3 561 (6,96); Soury, GE, 3 449 (6,74); Fredon, FN, 3 114 (6,09); Coupeau, NE, 514 (1,00).
Prés. 1995 : A., 16,10. Chirac, 17 884 (30,74); Jospin, 15 479 (26,61); Hue, 8 629 (14,83); Balladur, 5 592 (9,61); Le Pen, 3 988 (6,85); Laguiller, 2 550 (4,38); de Villiers, 2 055 (3,53); Voynet, 1 821 (3,13); Cheminade, 166 (0,28).

3e - Bellac
I., 66 109; V., 47 652; A., 27,91
B. et N., 3 400; E., 44 252.

Ball. : Marie-Françoise Pérol-Dumont, PS, c.r., c.g., 14 683 (33,18); Jacques-Michel Faure, RPR, d.s., m. de Bellac, 12 553 (28,36); Annie Barbier, PC, adj. m. de Limoges, 6 857 (15,49); Maxime Labesse, FN, 3 615 (8,16); Daniel Mournetas, LO, *1 677 (3,78); Michel Kopciowski, div. g.,* 1 421 (3,21); Jean-Pol Voeltzel, Verts, 1 196 (2,70); Véronique Eoche-Duval, LDI-MPF, 1 101 (2,48); Olivier Escure, GE, 760 (1,71); Alain Maraillat, écol., 388 (0,87); Serge Coussot, div. g., 1 (0,00).

Lég. 1993 : A., 27,12. Faure, RPR, 16 883 (37,31); Brouille, PS, 10 469 (23,13); Fauvet, SEGA, 4 274 (9,44); Bayle, Verts, 4 245 (9,38); Barbier, PC, 4 200 (9,28); Labesse, FN, 3 203 (7,07); Mournetas, LO, 1 303 (2,88); Morla, NE, 673 (1,48).
Prés. 1995 : A., 17,96. Chirac, 14 717 (27,83); Jospin, 14 420 (27,27); Hue, 7 406 (14,00); Balladur, 5 953 (11,25); Le Pen, 4 042 (7,64); Laguiller, *2 689 (5,08); de Villiers, 1 973 (3,73);* Voynet, 1 523 (2,88); Cheminade, 152 (0,28).

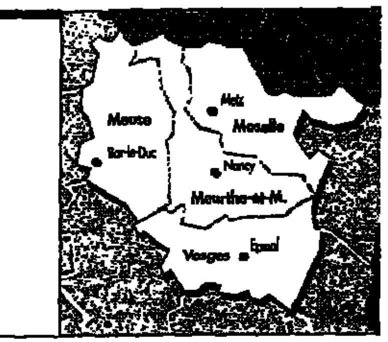
4e - Ambazac
I., 69 055; V., 50 854; A., 26,35
B. et N., 3 461; E., 47 393.

Ball. : Alain Rodet, PS, d.s., m. de Limoges, 19 950 (42,09); Camille Geutier, RPR, c.m. de Limoges, 10 249 (21,62); Jean-Pierre Normand, PC, 6 444 (13,59); Bernard *Daugan, FN, 4 141 (8,73);* Claudine Roussie, LO, 1 867 (3,93); Philippe Maréchal, Verts, 1 751 (3,69); Christian Lièvre, LDI-MPF, 907 (1,91); Bruno Caussé, MEI, 829 (1,74); Frédéric Vaillendet, LCR, 727 (1,53); Emmanuel Delhoume, div. d., 300 (0,63); Pierre Dutéis, *IR, 228 (0,48).*

Lég. 1993 : A., 25,71. Geutier, RPR, 15 604 (32,79); Rodet, PS, 13 654 (28,69); Normand, *PC, 4 482 (9,42); Réjou, Verts, 4 297 (9,03);* Jouve, SEGA, 4 138 (8,69); Genot, FN, 3 448 (7,24); Roussie, LO, 1 219 (2,56); Busato, NE, 739 (1,55).
Prés. 1995 : A., 16,43. Jospin, 16 074 (28,58); Chirac, 14 936 (26,55); Hue, 8 906 (15,83); Balladur, 5 054 (8,98); Le Pen, 4 562 (8,11); Laguiller, 3 058 (5,43); Voynet, 1 832 (3,25); de Villiers, 1 680 (2,98); Cheminade, 136 (0,24).

LORRAINE

(23 sièges)



Prés. 1995 : Jospin, 21,29 ; Le Pen, 21,07 ; Balladur, 19,39 ; Chirac, 17,82 ; Hue, 6,52 ; Laguiller, 6,18 ; de Villiers, 4,10 ; Voynet, 3,33 ; Cheminade, 0,29.

La droite sort ébranlée de ce premier tour, à l'image de ses « poids lourds ». A Epinal (Vosges), Philippe Séguin (RPR) a reconnu qu'il avait perdu du terrain, alors que Jean-Pierre Thomas (UDF-PR) essuie un revers. A Saint-Dié (Vosges), *Christian Pierret (PS) reconquiert le terrain perdu en 1993.* En Moselle, le recul de la droite est sensible, et le FN sera présent au second tour dans sept des dix circonscriptions. *Dans la Meuse, les deux sortants de* droite, dont Gérard Longuet, sont en difficulté. En Meurthe-et-Moselle, la gauche est en progression par rapport à 1993, et l'adversaire socialiste d'André Rossinot, maire (UDF-radical) de Nancy, a créé la surprise en réalisant un bon score.

MEURTHE-ET-MOSELLE (7)

■ *« Nous sommes en position de l'emporter sur les sept circonscriptions de Meurthe-et-Moselle »*, affirmait, dimanche 25 mai, Jean-Yves Le Déaut, secrétaire fédéral du PS et député sortant de Briey-Pont-à-Mousson, en tête dans sa circonscription. A Nancy, Jean-Jacques Denis (PS) inquiète André Rossinot, le maire UDF radical. Claude Gaillard, UDF sortant de Nancy III, est talonné par Claudine Barthélemy (PS), et Gérard Léonard (RPR), à Nancy II, par René Mangin (PS). A Toul, Nicole Feidt (PS) bénéficie de la division de la droite issue du retour sur scène du maire de la ville, Jacques Gossot, un ancien RPR qui se présente sans étiquette et vient menacer le sortant Aloys Geoffroy (UDF-PR). M. Gossot promet qu'il jouera le jeu au second tour. A Lunéville, l'ancien ministre (RPR) de l'agriculture François Guillaume devance le maire (PS) Michel Closse, tandis que le candidat du FN, Jean-Claude Bardet, atteint 19 % des suffrages sans pour autant réussir à se maintenir dans une triangulaire. A Longwy, ce sera un duel à gauche entre le sortant (PS) Jean-Paul Durieux et le communiste Frédéric Brigidi. Sauf si celui-ci se retire en vertu d'un accord national PC-PS.

Sortants : André Rossinot, UDF-rad., *réélu le 17 septembre 1995 après son* départ du gouvernement et la démission de son suppléant, Jean-Marc Schleret, UDF ; Gérard Léonard, RPR ; Claude Gaillard, UDF-PR ; François Guillaume, RPR ; Aloys Geoffroy, UDF-rad. ; Jean-Yves Le Déaut, PS ; Jean-Paul Durieux, PS.

1re - Nancy Est, Nord, Sud
L., 49 084 ; V., 29 962 ; A., 38,95
B. et N., 1 183 ; E., 28 779.

Ball. : André Rossinot, UDF-rad., d.s., a.min., m. de Nancy, 9 191 (31,93); Jean-Jacques Denis, PS, 7 733 (26,87); Gérard Bargoin, FN, 4 106 (14,26); Patrick Hatzig, PC, c.m. de Nancy, 1 558 (5,41); Guy Boiche, LDI-MPF, c.m. de Malzéville, 1 444 (5,01); Christiane Nimsgern, LO, 1 224 (4,25); Jean-Christophe Fischer, CAP, 1 201 (4,17); Marie-Claude Nowakowski, MEI, 930 (3,23); Marie-Claude Conty, div., 716 (2,48); Alain Chartier, LCR, 522 (1,81); Jacques L'Hermite, PPL, 154 (0,53).

10 septembre 1995 : A., 70,60. André Rossinot, UDF-rad., 5 921 (41,56) ; Jean-Jacques Guyot, PS, 3 145 (22,07) ; Jean-Claude Bardet, FN, 2 055 (14,42) ; André Lefèvre, div. d., 1 199 (8,41) ; Patrick Hatzig, PC, 728 (5,11) ; Etienne Odara, LO, 636 (4,46) ; Michel Claire, MEI, 562 (3,94).
Lég. 1993 : A., 38,01. Rossinot, UDF-rad., 13 854 (45,98) ; Guyot, PS, 4 619 (15,33) ; Bardet, FN, 4 037 (13,40) ; Blondeau, GE, 2 582 (8,57) ; Roussel, RLB, 1 382 (4,58) ; Spiess, NE, 1 048 (3,47) ; Benoît, PC, 1 014 (3,36) ; Mougel, SEGA, 957 (3,17) ; Decoupy, LO, 632 (2,09).
Prés. 1995 : A., 22,18. Jospin, 9 457 (24,86) ; Balladur, 7 813 (20,54) ; Chirac, 7 680 (20,19) ; Le Pen, 5 674 (14,91) ; Laguiller, 2 566 (6,74) ; Hue, 1 701 (4,47) ; Voynet, 1 558 (4,09) ; de Villiers, 1 490 (3,91) ; Cheminade, 96 (0,25).

2e - Vandœuvre-lès-Nancy
L., 74 622 ; V., 48 494 ; A., 35,01
B. et N., 2 295 ; E., 46 199.

Ball. : Gérard Léonard, RPR, d.s., c.r., m. de Saint-Max, 14 398 (31,16); René Mangin, PS, c.r., 13 324 (28,84); Marc Neguiral, FN, c.m. de Vandoeuvre, 7 346 (15,90); Jean-Paul Cantineaux, Verts, 3 236 (7,00); Noëlle Barth, PC, 2 947 (6,37); Christophe Rouart, LO, 1 868 (4,04); Christian Camuzeaux, LDI-MPF, 1 510 (3,26); Paul-Elie Levy, LCR, 845 (1,82); Annette Gondrexon, écol., 426 (0,92); Daniel Burge, PNR, 299 (0,64).

Lég. 1993 : A., 35,72. Léonard, RPR, 18 629 (40,74) ; Mangin, PS, 7 770 (16,99) ; Pelot, FN, 5 963 (13,04) ; Epron, Verts, 2 915 (6,37) ; Bristel, RLB, 2 628 (5,74) ; Baumann, PC, 2 559 (5,59) ; Klos, GE diss., 1 803 (3,94) ; Noirtin, div. d., 1 063 (2,32) ; Leboime, NE, 1 017 (2,22) ; Nimsgern, LO, 870 (1,90) ; Marchal, LCR, 340 (0,74) ; Bouyer, AP, 165 (0,36).
Prés. 1995 : A., 20,40. Jospin, 14 295 (24,47) ; Chirac, 11 551 (19,77) ; Balladur, 10 781 (18,45) ; Le Pen, 10 003 (17,12) ; Laguiller, 3 725 (6,37) ; Hue, 3 238 (5,54) ; de Villiers, 2 372 (4,06) ; Voynet, 2 296 (3,93) ; Cheminade, 156 (0,26).

3e - Laxou, Nancy Ouest
L., 57 054 ; V., 36 210 ; A., 36,53
B. et N., 1 449 ; E., 34 761.

Ball. : Claude Gaillard, UDF-PR, d.s., c.g., adj. m. de Nancy, 10 978 (31,58); Claudine Barthélemy, PS, c.m. de Nancy, 9 129 (26,26); Jean-Pierre Pelot, FN, 4 899 (14,09); Richard Mathieu, PC, 2 477 (7,12); Michel Docq, LDI-MPF, 1 332 (3,83); Denys Crolotte, Verts, 1 326 (3,81); Dominique Barbin, LO, 1 285 (3,69); Georgette Lemay, GE, 1 274 (3,66); Jean-Louis Bauer, div. d., 983 (2,82); Isabelle Gérard, LCR, 579 (1,66); Philippe Louis, écol., 499 (1,43).

Lég. 1993 : A., 37,06. Gaillard, UDF-PR, 15 184 (42,66) ; Grandbastien, PS, 6 555 (18,41) ; Bargoin, FN, 4 388 (12,33) ; Peytoureau, GE, 3 129 (8,79) ; Wild, PC, 2 505 (7,03) ; Drie, RLB, 1 731 (4,86) ; Kslkissé, NE, 1 177 (3,30) ; Garbin, LO, 531 (2,33) ; Souvay, PLN, 88 (0,24).
Prés. 1995 : A., 22,46. Jospin, 11 225 (25,22) ; Balladur, 9 043 (20,31) ; Chirac, 8 763 (19,68) ; Le Pen, 6 617 (14,86) ; Laguiller, 2 771 (6,22) ; Hue, 2 476 (5,56) ; Voynet, 1 770 (3,97) ; de Villiers, 1 735 (3,89) ; Cheminade, 107 (0,24).

4e - Lunéville
L., 73 637 ; V., 49 306 ; A., 33,04
B. et N., 2 750 ; E., 46 556.

Ball. : François Guillaume, RPR, d.s., a.min., d.e., 13 210 (28,37); Michel Closse, PS, m. de Lunéville, 10 753 (23,09); Jean-Claude Bardet, FN, 8 838 (18,98); Maurice Villaume, PC, m. de Damelevières, 5 838 (12,53); Geneviève Heillette, LO, 2 370 (5,09); Antoine Ducret, Verts, 2 147 (4,61); Michel Claire, MEI, 1 669 (3,58); Paul Luporsi, LDI-MPF, 1 387 (2,97); Jean-Loup Gondrexon, div., 344 (0,73).

Lég. 1993 : A., 33,63. Guillaume, RPR, 14 548 (30,93) ; Reiner, PS, 9 384 (19,95) ; de Sars, FN, 6 830 (14,52) ; Latscha, UDF diss., 4 562 (9,70) ; Villaume, app. PC, 3 729 (7,92) ; Marin, RLB, 2 845 (6,04) ; Wittmann, Verts, 2 118 (4,50) ; Broschart, NE, 1 787 (3,80) ; Hodara, LO, 1 226 (2,60).
Prés. 1995 : A., 20,78. Jospin, 12 322 (21,36) ; Le Pen, 12 070 (20,92) ; Balladur, 10 651 (18,46) ; Chirac, 10 296 (17,85) ; Laguiller, 3 842 (6,66) ; Hue, 3 755 (6,51) ; de Villiers, 2 703 (4,68) ; Voynet, 1 874 (3,24) ; Cheminade, 159 (0,27).

5e - Toul
L., 64 795 ; V., 44 888 ; A., 30,72
B. et N., 2 322 ; E., 42 566.

Ball. : Nicole Feidt, PS, c.g., m. de Foug, 11 787 (27,69); Aloys Geoffroy, UDF-rad., d.s., c.g., 9 301 (21,85); Robert Davion, FN, 7 058 (16,58); Jacques Gossot, div. d., m. de Toul, 5 768 (13,55); Emmanuel Allait, Verts, 2 453 (5,76); Bernadette Brossat, LO, 1 906 (4,47); Francis Debargue, div., 1 721 (4,04); Jean-Paul Chariot, MDC, 1 328 (3,11); Claude Morel, LDI-MPF, m. de Bouzanville, 1 244 (2,92).

Lég. 1993 : A., 31,76. Dinet, PS, 11 089 (25,88) ; Geoffroy, UDF-rad., 9 050 (21,12) ; Germain, RPR, 8 409 (19,63) ; Davion, FN, 5 599 (13,07) ; Guérin, RLB, 2 433 (5,68) ; Louis, GE, 2 133 (4,97) ; Seirole, PC, 1 605 (3,74) ; Dautel, NE, 1 141 (2,66) ; Colin, GE diss., 842 (1,96) ; Delagarde, DCF, 536 (1,25).
Prés. 1995 : A., 19,37. Jospin, 11 736 (21,99) ; Le Pen, 11 489 (21,53) ; Balladur, 9 754 (18,28) ; Chirac, 9 552 (17,90) ; Laguiller, 3 455 (6,47) ; Hue, 2 904 (5,44) ; de Villiers, 2 400 (4,49) ; Voynet, 1 912 (3,58) ; Cheminade, 146 (0,27).

6e - Pont-à-Mousson
L., 73 187 ; V., 48 950 ; A., 33,11
B. et N., 2 416 ; E., 46 534.

Ball. : Jean-Yves Le Déaut, PS, d.s., 15 255 (32,78); Guy Vattier, UDF-PR, c.g., m. de Briey, 10 433 (22,42); Jeanine Massart, FN, 7 776 (16,71); Michel Gilles, PC, 6 043 (12,98); Jean-Jacques Lacarrère, LO, 1 958 (4,20); Véronique Descamps, GE, 1 218 (2,61); Jean-Paul Olivier, CAP, 995 (2,13); Michel Carnin, LDI-MPF, 919 (1,97); Jean-Luc Lenel, NE, 852 (1,83); Bernadette Varlet, div., 614 (1,31); Isabelle Renaud, div., 471 (1,01).

Lég. 1993 : A., 35,76. François, UDF-PR, 11 643 (26,47) ; Le Déaut, PS, 9 768 (22,21) ; Massart, FN, 5 597 (12,72) ; Gilles, PC, 4 219 (9,59) ; Goeuriot, SEGA, 2 687 (6,11) ; Mentré, CNI, 2 449 (5,56) ; Daniel, RLB, 2 325 (5,28) ; Bourguignon, Verts, 2 178 (4,95) ; Dassule, NE, 1 528 (3,47) ; Lacarrère, LO, 985 (2,24) ; Chol, div. d., 594 (1,35).
Prés. 1995 : A., 21,11. Jospin, 13 017 (22,97) ; Le Pen, 11 279 (19,91) ; Balladur, 9 160 (16,17) ; Chirac, 8 187 (14,45) ; Hue, 7 450 (13,15) ; Laguiller, 3 814 (6,73) ; de Villiers, 1 935 (3,41) ; Voynet, 1 619 (2,85) ; Cheminade, 186 (0,32).

7e - Longwy
L., 68 671 ; V., 43 669 ; A., 36,40
B. et N., 1 590 ; E., 42 079.

Ball. : Jean-Paul Durieux, PS, d.s., c.g., m. de Longwy, 12 944 (30,76); Frédéric Brigidi, PC, 9 396 (22,32); André Ferrari, UDF-rad., c.r., m. de Cosnes-et-Romain, 8 143 (19,35); Jacques Peyrou, FN, 6 017 (14,29); Marc Rennie, div., 1 399 (3,32); Roberto Bertomeu, LO, 1 277 (3,03); Steeve Senguien, GE, 1 193 (2,83); Bernadette Parance, Verts, 948 (2,25); Frédéric Kurzawa, LDI-MPF, 762 (1,81).

Lég. 1993 : A., 38,90. Ferrari, UDF-rad., 9 387 (23,48) ; Durieux, PS, 8 054 (20,15) ; Casoni, PC, 7 979 (19,96) ; Marchal, FN, 5 342 (13,36) ; André, RPR diss., 2 140 (5,35) ; Bardelli, Verts, 1 784 (4,46) ; Julet, NE, 1 693 (4,23) ; Mersch, MD, 1 682 (4,20) ; Rennie, RLB, 1 564 (3,91) ; Lallemant, DCF, 346 (0,86).
Prés. 1995 : A., 24,21. Jospin, 12 987 (25,16) ; Hue, 8 515 (16,50) ; Le Pen, 8 159 (15,81) ; Balladur, 7 905 (15,31) ; Chirac, 7 803 (15,12) ; Laguiller, 3 140 (6,08) ; de Villiers, 1 542 (2,98) ; Voynet, 1 428 (2,76) ; Cheminade, 127 (0,24).

MEUSE (2)

■ Les deux députés sortants sont en difficulté. Dans la 1re circonscription, Bar-le-Duc, Gérard Longuet (UDF-PR), ancien ministre de l'industrie du gouvernement Balladur, *doit faire face* aux conséquences des « affaires » qui l'ont conduit devant la justice. M. Longuet a déclaré qu'il avait bien reçu le message des Meusiens et il leur faisait remarquer qu'il serait dommage pour eux de se priver du soutien d'un président de région. Dans la 2e circonscription, Verdun, Arsène Lux, le député sortant et maire RPR de Verdun, *est en situation délicate face à Jean-Louis* Dumont (PS), ancien député, qui entend bien récupérer son siège.

Sortants : André Droitcourt, UDF-PR, suppléant de Gérard Longuet, UDF-PR, nommé au gouvernement le 30 mars 1993, n.s.r.p. ; Arsène Lux, RPR.

1re - Bar-le-Duc
L., 77 592 ; V., 55 525 ; A., 28,43
B. et N., 3 111 ; E., 52 414.

Ball. : Gérard Longuet, UDF-PR, a.min., a.d., pr. c.r., 16 938 (32,31); François Dosé, PS, c.r., c.g., m. de Commercy, 16 145 (30,80); Christiane Lamotte, FN, 9 682 (18,47); *Philippe Geuring, Verts, 4 174* (7,96); Philippe Serrier, PC, 2 341 (4,46); Sylvain Bertrand, EC, 1 618 (3,08); William Riegert, LDI-MPF, 1 516 (2,89).

Lég. 1993 : A., 29,65. Longuet, UDF-PR, 26 613 (50,96) ; Dosé, PS, 9 524 (18,23) ; Triffaut, FN, 5 887 (11,27) ; Menoux, Verts, 3 221 (6,16) ; Bourgeois, RLB, 2 827 (5,41) ; Demange, PC, 2 085 (3,99) ; Gomez, NE, 1 461 (2,79) ; Racaud, UED, 604 (1,15).
Prés. 1995 : A., 18,67. Jospin, 13 389 (21,40) ; Balladur, 13 142 (21,01) ; Le Pen, 12 797 (20,46) ; Chirac, 10 495 (16,78) ; Hue, 3 510 (5,61) ; Laguiller, 3 378 (5,40) ; de Villiers, 3 207 (5,12) ; Voynet, 2 430 (3,88) ; Cheminade, 195 (0,31).

2e - Verdun
L., 60 496 ; V., 41 535 ; A., 31,34
B. et N., 2 071 ; E., 39 464.

Ball. : Jean-Louis Dumont, PS, a.d., 12 268 (31,08); Arsène Lux, RPR, d.s., m. de Verdun, 8 293 (21,01); Louis Rouyer, FN, c.r., m. de Vilosnes, 6 789 (17,20); Claude Biwer, UDF-PR diss., c.r., c.g., m. de Marville, 5 143 (13,03); Dominique Rouga, Verts, 3 145 (7,96); Paule Fonte, PC, 2 666 (6,75); André Optel, LDI-MPF, 1 160 (2,93).

Lég. 1993 : A., 33,07. Lux, UPF, 8 560 (22,13) ; Dumont, PS, 7 432 (19,22) ; Biwer, div. d., 6 178 (15,97) ; Sivigny, FN, 4 019 (10,39) ; Becq-Vincl, RPR diss., 2 499 (6,46) ; Mayer, PC, 2 478 (6,40) ; Giraud, GE, 2 167 (5,60) ; Casavecchia, RLB, 1 798 (4,65) ; Méchin, div. g., 1 268 (3,27) ; Delamarche, UDF-PR diss., 1 134 (2,93) ; Barraud, NE, 1 132 (2,92).
Prés. 1995 : A., 20,74. Balladur, 10 325 (21,73) ; Jospin, 9 999 (21,05) ; Le Pen, 8 944 (18,83) ; Chirac, 8 626 (18,16) ; Hue, 3 048 (6,41) ; Laguiller, 2 475 (5,21) ; de Villiers, 2 365 (4,97) ; Voynet, 1 558 (3,28) ; Cheminade, 156 (0,32).

MOSELLE (10)

■ Dans sept des dix circonscriptions, le FN peut être présent au second tour. Dans cinq d'entre elles, il arbitrera un duel droite-gauche, dans les deux autres il sera opposé à un candidat socialiste et à un sortant RPR. Même s'il ne peut pas espérer emporter une circonscription, le parti de Jean-Marie Le Pen, qui obtient 20,6 % des suffrages exprimés, gagne plus de 5 points par rapport aux législatives de 1993, *mais en recueille 3 de* moins qu'à l'élection présidentielle de 1995, où il était arrivé en tête dans le département.

Le bilan du premier tour se traduit pour la majorité, qui détenait neuf des dix sièges, par la perte de la 10e circonscription, Moyeuvre-Grande, qui a longtemps été le fief du PC et du PS, avant d'être gagnée par la vague bleue en 1993. Seuls les candidats socialistes et FN peuvent se maintenir au second tour. Trois autres sortants sont en difficulté : François Grosdidier (RPR), à Metz-1, Pierre Lang (UDF-PR) à Forbach et Jean Kiffer (app. RPR) à Rombas. Le recul de la majorité est très sensible sur l'agglomération messine, où Denis Jacquat (UDF) et Jean-Louis Masson (RPR) sont en ballottage difficile.

Sortants : François Grosdidier, RPR ; Denis Jacquat, UDF-PR ; Jean-Louis Masson, RPR ; Aloyse Warhouver, div. g. ; Jean Seitlinger, UDF-AD, n.s.r.p. ; Pierre Lang, UDF-PR ; André Berthol, RPR ; Jean Kiffer, RPR ; Jean-Marie Demange, RPR ; Alphonse Bourgasser, UDF-PR, n.s.r.p.

1re - Metz I, Woippy
L., 67 604 ; V., 44 712 ; A., 33,86
B. et N., 1 903 ; E., 42 809.

Ball. : François Grosdidier, RPR, d.s., c.r., 12 321 (28,78); Gérard Terrier, PS, m. de Maizières-lès-Metz, 10 329 (24,12); Guy Herlory, FN, a.d., c.r., 8 651 (20,20); Patrick Abate, PC, m. de Talange, 4 020 (9,39); Erwin Brum, PRS, m. de Marange-Silvange, 2 506 (5,85); Alain Monniaux, LO, 1 512 (3,53); Bernard Campani, GE, 1 027 (2,39); Hervé Colnot, MEI, 808 (1,88); Alain Renault, LDI-MPF, c.m. du Ban-Saint-Martin, 756 (1,76); Christian Druelle, CAP, 620 (1,44); Christian Godot, PNR, 259 (0,60).

Lég. 1993 : A., 36,49. Grosdidier, RPR, 8 980 (22,47) ; Laurain, PS, 6 732 (16,84) ; Herlory, FN, 6 069 (15,18) ; Abate, PC, 3 704 (9,26) ; Ferrari, UDF-CDS diss., 3 111 (7,78) ; Mahler, div. d., 3 100 (7,75) ; Huet, GE, 2 205 (5,51) ; Freymuth, RLB, 2 037 (5,09) ; Kautz, NE, 1 541 (3,85) ; Monniaux, LO, 807 (2,01) ; Cossalter, div. d., 590 (1,47) ; Di Battista, PT, 460 (1,15) ; Campani, écol., 354 (0,88) ; Thirion, div. d., 274 (0,68).
Prés. 1995 : A., 21,19. Jospin, 11 892 (22,71) ; Le Pen, 11 868 (22,67) ; Balladur, 9 272 (17,71) ; Chirac, 8 496 (16,23) ; Hue, 3 868 (7,38) ; Laguiller, 3 634 (6,94) ; de Villiers, 1 649 (3,15) ; Voynet, 1 547 (2,95) ; Cheminade, 123 (0,23).

2e - Metz IV, Montigny-lès-Metz
L., 69 766 ; V., 44 787 ; A., 35,80
B. et N., 2 194 ; E., 42 593.

Ball. : Denis Jacquat, UDF-PR, d.s., c.g., c.m. de Metz, 13 978 (32,81); Marie-Thérèse Gansoinat, PS, 10 895 (25,57); Jean-Marie Nicolay, FN, c.r., c.m. de Montigny-les-Metz, 9 151 (21,48); Jean-François Secondé, GE, c.r., adj. m. de Metz, 3 437 (8,06); Danielle Bori, PC, 1 833 (4,30); Thierry Schulz, LO, 1 783 (4,18); Jean-François Caspard, LDI-MPF, 1 516 (3,55).

Lég. 1993 : A., 36,73. Jacquat, UDF-PR, 17 637 (43,45) ; Gros, PS, 7 133 (17,57) ; Nicolay, FN, 6 889 (16,97) ; Secondé, GE, 4 297 (10,58) ; Guiet, RLB, 2 339 (5,76) ; Lagal, PC, 1 339 (3,29) ; Weber, div., 949 (2,33).
Prés. 1995 : A., 21,52. Le Pen, 11 550 (21,73) ; Balladur, 11 127 (20,93) ; Jospin, 10 548 (19,84) ; Chirac, 10 163 (19,12) ; Laguiller, 3 523 (6,62) ; Hue, 2 429 (4,57) ; de Villiers, 1 867 (3,51) ; Voynet, 1 807 (3,40) ; Cheminade, 128 (0,24).

3e - Metz II, III
L., 67 044 ; V., 42 441 ; A., 36,69
B. et N., 1 906 ; E., 40 535.

Ball. : Jean-Louis Masson, RPR, d.s., c.g., c.m. de Metz, 11 164 (27,54); Marie-Anne Isler-Begnin, Verts, 7 966 (19,65); Jacques Marchal, FN, c.r., 7 494 (18,48); Nathalie Griesbeck, div. d., adj. m. de Metz, 5 873 (14,46); Daniel Delrez, IR, 1 899 (4,68); Pierre Kugler, GE, 1 762 (4,34); Jacques Maréchal, PC, 1 423 (3,51); Etienne Hodara, LO, 1 260 (3,10); Gabriel Crippa, div. d., c.m. de Woippy, 856 (2,11); Stéphane Kiffer, LDI-CNIP, 838 (2,06).

Lég. 1993 : A., 36,70. Masson, RPR, 14 071 (35,89) ; Griesbeck, div. d., 5 981 (15,25) ; Dorlin, FN, 5 643 (14,39) ; Gerber, PS, 4 675 (11,92) ; Berner, Verts, 3 431 (8,75) ; Thines, RLB, 1 523 (3,88) ; Mougin, PC, 1 131 (2,88) ; Scheyer, NE, 755 (1,92) ; Bernard, div. d., 676 (1,72) ; Eggrickx, div. d., 488 (1,24) ; Buguel, CNI, 386 (0,98) ; Vigreux, div., 306 (0,78) ; Mousnier, div. d., 132 (0,33).
Prés. 1995 : A., 22,11. Balladur, 11 072 (21,80) ; Le Pen, 10 315 (20,31) ; Chirac, 10 200 (20,08) ; Jospin, 9 787 (19,27) ; Laguiller, 3 109 (6,12) ; Hue, 2 314 (4,55) ; de Villiers, 1 948 (3,83) ; Voynet, 1 902 (3,74) ; Cheminade, 141 (0,27).

4e - Sarrebourg
L., 65 032 ; V., 47 006 ; A., 27,71
B. et N., 2 271 ; E., 44 735.

Ball. : Aloyse Warhouver, div. g., d.s., c.g., m. de Xouaxange, 13 802 (30,85); Alain Marty, RPR, m. de Sarrebourg, 11 511 (25,73); Bernard Brion, FN, 9 144 (20,44); Charles Trompette, PS, 4 361 (9,74); Daniel Beguin, Verts, c.r., c.m. de Fénétrange, 2 755 (6,15); Danièle Harryon, LO, 1 433 (3,20); Francisque Ravoire, LDI-MPF, 930 (2,07); Céline Chamagne, PC, 799 (1,78).

Lég. 1993 : A., 28,69. Warhouver, maj. p., 15 815 (35,27) ; Marty, RPR, 14 646 (32,66) ; Brion, FN, 5 905 (13,17) ; Béguin, Verts, 2 335 (5,20) ; Trompette, PS, 2 101 (4,68) ; Kauffmann, RLB, 1 844 (4,11) ; Guérin, NE, 1 523 (3,39) ; Chmielewski, PC, 663 (1,47).
Prés. 1995 : A., 17,45. Le Pen, 13 849 (26,03) ; Balladur, 13 083 (24,59) ; Chirac, 9 862 (18,54) ; Jospin, 7 449 (14,00) ; Laguiller, 2 939 (5,52) ; de Villiers, 2 460 (4,62) ; Voynet, 1 746 (3,28) ; Hue, 1 630 (3,06) ; Cheminade, 167 (0,31).

5e - Sarreguemines
L., 71 617 ; V., 47 577 ; A., 33,56
B. et N., 3 164 ; E., 44 413.

Ball. : Hubert Roth, RPR, c.r., c.g., m. de Hambach, 12 026 (27,07); Gilbert Maurer, PS, m. de Goetzenbruck, 9 662 (21,75); Jean-Louis Berger, FN, 8 814 (19,84); René Ludwig, div. d., m. de Sarreguemines, 7 328 (16,49); Dominique Schenck, GE, 2 924 (6,58); Pierre Cristinelli, LDI-MPF, adj. m. de Woustviller, 2 056 (4,62); Fernand Beckrich, PC, 1 603 (3,60).

Lég. 1993 : A., 34,56. Seitlinger, UDF-CDS, 14 384 (32,78) ; Roth, div. d., 10 616 (24,19) ; Berger, FN, 5 724 (13,04) ; Maurer, PS, 4 810 (10,96) ; Poirot, Verts, 2 768 (6,30) ; Amoros, NE, 2 108 (4,80) ; Gauer, RLB, 1 957 (4,46) ; Beckrich, PC, 1 092 (2,48) ; Kiffer, CNI, 416 (0,94).
Prés. 1995 : A., 21,59. Balladur, 13 903 (25,57) ; Le Pen, 13 579 (24,98) ; Jospin, 8 749 (16,09) ; Chirac, 8 731 (16,06) ; Laguiller, 3 103 (5,70) ; de Villiers, 2 345 (4,31) ; Hue, 1 925 (3,54) ; Voynet, 1 826 (3,35) ; Cheminade, 194 (0,35).

6e - Forbach
L., 70 380 ; V., 42 546 ; A., 39,54
B. et N., 2 265 ; E., 40 281.

Ball. : Roland Metzinger, PS, 12 399 (30,78); Pierre Lang, UDF-PR, d.s., m. de Freyming-Merlebach, 12 121 (30,09); Pierre Balle, FN, 8 883 (22,05); Philippe Leick, EC, c.r., 2 594 (6,43); Paul Turlan, PC, 1 662 (4,12); Pierre Varenne, LO, 1 540 (3,82); Jacques Raguccia, LDI-MPF, 1 082 (2,68).

Lég. 1993 : A., 41,80. Lang, UDF-PR, 9 048 (23,25) ; Bousch, RPR, 8 067 (20,73) ; Bladt, PS, 5 919 (15,21) ; Bouvier, FN, 5 726 (14,71) ; Leick, GE, 3 605 (9,26) ; Molsson, NE, 1 753 (4,50) ; Hecht, RLB, 1 319 (3,39) ; Morisse, div. g., 1 293 (3,32) ; Turlan, PC, 1 234 (3,17) ; Dal Pozzolo, PT, 458 (1,17) ; Gawin, ext. g., 369 (0,94) ; Sainty, AP, 114 (0,29).
Prés. 1995 : A., 26,05. Le Pen, 13 739 (26,91) ; Jospin, 10 203 (19,98) ; Balladur, 9 968 (19,52) ; Chirac, 8 340 (16,33) ; Laguiller, 3 372 (6,60) ; Hue, 2 180 (4,27) ; de Villiers, 1 655 (3,24) ; Voynet, 1 464 (2,86) ; Cheminade, 130 (0,25).

7e - Saint-Avold
L., 73 894 ; V., 49 273 ; A., 33,31
B. et N., 3 261 ; E., 46 012.

Ball. : André Berthol, RPR, d.s., c.g., 15 116 (32,85); Arthur Matecki, FN, 10 648 (23,14); Cécile Duppré, PS, 8 809 (19,14); Gilbert Poirot, Verts, 2 593 (5,63); Marc Boyer, PRS, 2 092 (4,54); Jean-Claude Brem, PC, c.m. de Saint-Avold, 1 644 (3,57); Diane Bousset, LO, 1 559 (3,38); Jean-Paul Mantout, div., 1 182 (2,56); Pascal Mockowiak, div., 980 (2,12); Daniel Breza, LDI-MPF, 638 (1,38); Denis Koch, div., 387 (0,84); Marcel Simon, PLN, 364 (0,79).

Lég. 1993 : A., 36,36. Berthol, RPR, 19 374 (44,83) ; Matecki, FN, 8 145 (18,84) ; Weber, PS, 4 851 (11,22) ; Isler-Béguin, Verts, 4 123 (9,54) ; Dour, RLB, 2 556 (5,91) ; Huck, NE, 2 316 (5,35) ; Brem, PC, 1 351 (3,12) ; Simon, PLN, 500 (1,15).
Prés. 1995 : A., 20,99. Le Pen, 15 958 (28,17) ; Balladur, 11 575 (20,43) ; Chirac, 9 595 (16,93) ; Jospin, 9 530 (16,82) ; Laguiller, 3 630 (6,40) ; Hue, 2 499 (4,41) ; de Villiers, 2 006 (3,54) ; Voynet, 1 675 (2,95) ; Cheminade, 180 (0,31).

8e - Rombas
L., 69 067 ; V., 46 771 ; A., 32,28
B. et N., 2 367 ; E., 44 404.

Ball. : Jean Kiffer, RPR, d.s., c.g., m. de Amnéville, 14 117 (31,79); Jean-Marie Aubron, PS, m. de Guénange, 12 989 (29,25); Michelle Lhuillier, FN, 9 307 (20,95); Brigitte Renn, Verts, c.r., 3 068 (6,90); Vito Laricchiuta, PC, 2 542 (5,72); Annick Jolivet, LO, 2 381 (5,36).

Lég. 1993 : A., 35,37. Kiffer, UPF, 17 564 (42,35) ; Liebgott, PS, 7 176 (17,30) ; Acquaviva, FN, 5 941 (14,32) ; Merckle, RLB, 2 355 (5,67) ; Auburtin, PC, 2 223 (5,36) ; Schiffler, Verts, 2 140 (5,16) ; Welland, écol., 1 432 (3,45) ; Peley, NE, 1 380 (3,32) ; Jolivet, LO, 1 257 (3,03).
Prés. 1995 : A., 19,97. Le Pen, 13 366 (24,93) ; Jospin, 11 470 (21,40) ; Balladur, 9 682 (18,06) ; Chirac, 8 259 (15,40) ; Laguiller, 3 849 (7,18) ; Hue, 3 481 (6,49) ; de Villiers, 1 786 (3,33) ; Voynet, 1 518 (2,83) ; Cheminade, 187 (0,34).

9e - Thionville
L., 66 755 ; V., 41 535 ; A., 37,77
B. et N., 2 008 ; E., 39 527.

Ball. : Jean-Marie Demange, RPR, d.s., m. de Thionville, 14 538 (36,77); Bertrand Mertz, PS, 9 139 (23,12); Guy Manoux, FN, 6 923 (17,51); Catherine Secondé, GE, 2 722 (6,88); Dominique Meli, PC, 1 868 (4,72); Régis Lievrard, LO, 1 411 (3,56); Paul Palz, div. g., 966 (2,44); Philippe Doublier, LDI-MPF, 754 (1,90); Thérèse Rabatel, CAP, 727 (1,83); Joseph Cardillo, MDC, 479 (1,21).

Lég. 1993 : A., 39,33. Demange, RPR, 15 796 (42,26) ; Manoux, FN, 5 451 (14,58) ; Michel, PS, 5 049 (13,51) ; Botella, GE, 3 367 (9,00) ; Morel, PC, 2 627 (7,02) ; Eustache, RLB, 2 258 (6,04) ; Roussel, NE, 1 768 (4,73) ; Schroeder, ext. d., 1 056 (2,82).
Prés. 1995 : A., 22,95. Balladur, 10 968 (21,97) ; Jospin, 9 912 (19,85) ; Chirac, 9 633 (19,29) ; Le Pen, 9 606 (19,24) ; Hue, 3 244 (6,49) ; Laguiller, 3 087 (6,18) ; de Villiers, 1 711 (3,42) ; Voynet, 1 627 (3,25) ; Cheminade, 128 (0,25).

10e - Moyeuvre-Grande
L., 66 243 ; V., 50 490 ; A., 23,78
B. et N., 10 171 ; E., 40 319.

Ball. : Michel Liebgott, PS, m. de Fameck, 10 987 (27,25); Guy Alexandre, FN, 8 869 (21,99); Christiane Rolland-May, UDF-PR, c.r., 6 702 (16,62); Luc Corradi, PC diss., m. de Vitry-sur-Orne, 4 831 (11,98); Lucien Schaefer, PC, m. d'Audun-le-Tiche, 4 344 (10,77); Bernard Thierry, LO, 2 112 (5,23); Patrick Quinqueton, MDC, c.m. de Vitvange, 976 (2,42); Grégoire Kiffer, LDI-CNIP, 779 (1,93); Albert Dal Pozzolo, PT, 719 (1,78).

Lég. 1993 : A., 39,02. Bourgasser, UPF, 11 592 (29,87) ; Drouin, PS, 7 149 (18,42) ; Corradi, PC, 6 200 (15,97) ; Alexandre, FN, 5 836 (15,03) ; Laporte, NE, 2 267 (5,84) ; Dohm, RLB, 2 263 (5,83) ; Plezanowski, GE, 2 000 (5,15) ; Thierry, LO, 1 500 (3,86).
Prés. 1995 : A., 22,95. Jospin, 12 318 (24,65) ; Le Pen, 11 235 (22,48) ; Chirac, 6 895 (13,79) ; Balladur, 6 825 (13,65) ; Hue, 6 521 (13,05) ; Laguiller, 3 516 (7,03) ; de Villiers, 1 336 (2,67) ; Voynet, 1 183 (2,36) ; Cheminade, 138 (0,27).

VOSGES (4)

■ Philippe Séguin en ballottage, c'est la surprise du premier tour dans les Vosges. M. Séguin, minoritaire à Epinal, c'est un coup de semonce. Même en 1988 il avait mieux résisté face au même candidat du PS, Gérard Welzer. Le revers est également sévère pour Jean-Pierre Thomas, trésorier national *du PR, qui vient de* donner son nom à une loi sur les fonds de pension : sans rival à droite, il se voit doublé dans certains villages par le candidat du FN. Dans la 3e circonscription, Remiremont, les électeurs ont eu du mal à trancher entre François Vannson, le *jeune député* RPR, et le socialiste Guy Vaxelaire, alors que le FN a failli être présent au second tour. A Saint-Dié, en revanche, le socialiste Christian Pierret est parti à la reconquête de son siège, perdu de peu en 1993, contre le RPR Gérard Cherpion. Au terme d'une campagne très offensive, il est parvenu à doubler son score du premier tour de 1993, *en dépassant* les 40 % (40,91 %) face à neuf candidats.

Sortants : Philippe Séguin, RPR ; Gérard Cherpion, RPR ; François Vannson, RPR ; Jean-Pierre Thomas, UDF-PR.

1re - Epinal
L., 72 438 ; V., 51 129 ; A., 29,41
B. et N., 2 672 ; E., 48 457.

Ball. : Philippe Séguin, RPR, d.s., a.min., m. d'Epinal, 21 610 (44,59); Gérard Welzer, PS, c.m. d'Epinal, 11 744 (24,23); Bernard Freppel, FN, c.r., c.m. d'Epinal, 7 393 (15,25); Jean-Paul Deltour, Verts, 2 557 (5,27); Odile Martin, PC, 1 852 (3,82); Jeanne-Françoise Poissenot, LO, 1 310 (2,70); Jean-Claude Weber, LDI-MPF, 1 021 (2,10); Henry Faron, PT, 660 (1,36); Catherine Berruet, div. g., 310 (0,63).

Lég. 1993 : A., 30,62. Séguin, RPR, 26 027 (55,29) ; Moinaux, PS, 6 479 (13,74) ; Freppel, FN, 4 633 (9,83) ; Andrès, Verts, 4 392 (9,32) ; Gérard, RLB, 2 372 (5,03) ; Augay, PC, 1 878 (3,98) ; Faron, PT, 1 342 (2,84).
Prés. 1995 : A., 19,34. Chirac, 13 285 (23,23) ; Jospin, 12 291 (21,49) ; Le Pen, 10 862 (18,99) ; Balladur, 9 493 (16,60) ; Laguiller, 3 223 (5,63) ; Hue, 2 955 (5,16) ; de Villiers, 2 857 (4,99) ; Voynet, 2 029 (3,54) ; Cheminade, 189 (0,33).

2e - Saint-Dié
L., 71 041 ; V., 49 691 ; A., 30,05
B. et N., 2 888 ; E., 46 803.

Ball. : Christian Pierret, PS, a.d., m. de Saint-Dié, 19 148 (40,91); Gérard Cherpion, RPR, d.s., c.r., 13 607 (29,07); Suzette Cassin, FN, 6 998 (14,95); Christian Staphe, PC, 2 709 (5,78); Dominique Marin, div., 1 792 (3,82); Bernard Goepfert, MEI, 915 (1,95); Denis Lachaux, LDI-CNIP, 796 (1,70); Jean-Luc Berruet, div. g., 354 (0,75); Frédéric Antonot, div., 281 (0,60); Christophe Roussel, PLN, 203 (0,43).

Lég. 1993 : A., 30,77. Cherpion, UPF, 17 198 (36,98) ; Pierret, PS, 15 478 (33,28) ; Cassin, FN, 4 410 (9,48) ; Staphe, PC, 2 533 (5,44) ; Deltour, GE, 2 400 (5,16) ; Patrick, RLB, 1 904 (4,09) ; Féry, écol., 1 043 (2,24) ; Fréchin, div. d., 874 (1,88) ; Parmentelot, div., 656 (1,41).
Prés. 1995 : A., 20,38. Jospin, 13 654 (24,67) ; Le Pen, 11 758 (21,24) ; Chirac, 9 544 (17,24) ; Balladur, 9 174 (16,57) ; Hue, 3 828 (6,91) ; Laguiller, 2 917 (5,27) ; de Villiers, 2 461 (4,44) ; Voynet, 1 840 (3,32) ; Cheminade, 168 (0,30).

3e - Remiremont
L., 64 365 ; V., 45 615 ; A., 29,13
B. et N., 3 153 ; E., 42 462.

Ball. : François Vannson, RPR, d.s., c.g., 14 318 (33,71); Guy Vaxelaire, PS, c.g., m. de La Bresse, 12 610 (29,69); Jean-Yves Douissard, FN, 7 871 (18,53); Jean-François Fleck, Verts, c.r., 1 776 (4,18); Bernard Mire, LDI-CNIP, 1 620 (3,81); Serge Ragot, PC, 1 576 (3,71); Eric Defranould, LCR, adj. m. de Gérardmer, 1 385 (3,26); Madeleine Pinot, div., 1 054 (2,48); Patrice Ledran, div. g., 252 (0,59).

Lég. 1993 : A., 29,63. Vannson, UPF, 15 214 (36,24) ; Vaxelaire, PS, 10 850 (25,84) ; Douissard, FN, 5 199 (12,38) ; Géhin, GE, 3 950 (9,40) ; Lacaze, UDI, 2 568 (6,11) ; Lehmann, RLB, 1 469 (3,49) ; Biston, PC, 1 407 (3,35) ; Defranould, LCR, 876 (2,08) ; Fresse, ext. g., 448 (1,06).
Prés. 1995 : A., 17,72. Le Pen, 10 848 (21,20) ; Jospin, 10 389 (20,30) ; Balladur, 9 913 (19,37) ; Chirac, 9 466 (18,50) ; Laguiller, 3 043 (5,94) ; de Villiers, 2 716 (5,30) ; Hue, 2 630 (5,14) ; Voynet, 1 969 (3,84) ; Cheminade, 185 (0,36).

4e - Neufchâteau
L., 67 688 ; V., 48 646 ; A., 28,13
B. et N., 3 173 ; E., 45 473.

Ball. : Jean-Pierre Thomas, UDF-PR, d.s., c.r., 16 414 (36,09); Christian Franqueville, div. g., c.g., m. de Bulgneville, 11 973 (26,32); François-Henri Flamérion, FN, 7 657 (16,83); Marie-Paule Boyer, Verts, c.m. de Neufchateau, 4 091 (8,99); Marcel Bernard, div., c.m. de Vincey, 2 920 (6,42); Michel Gérard, PC, 2 418 (5,31).

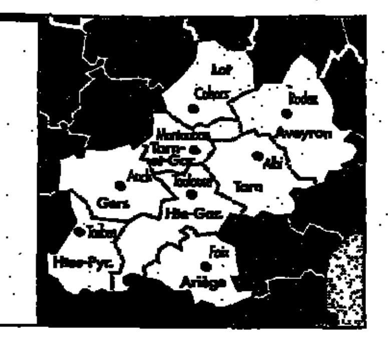
Lég. 1993 : A., 29,09. Thomas, UDF-PR, 13 470 (29,52) ; Cablé, div. d., 11 591 (25,40) ; Franqueville, div. g., 5 221 (11,44) ; Flamerion, FN, 4 018 (8,80) ; Block, RLB, 3 324 (7,28) ; Kihl, MRG, 3 045 (6,67) ; Noircière, Verts, 2 764 (6,05) ; Gérard, PC, 1 841 (4,03) ; Jacquelin, NE, 356 (0,78).
Prés. 1995 : A., 18,26. Jospin, 11 626 (21,45) ; Chirac, 10 799 (19,93) ; Balladur, 10 623 (19,60) ; Le Pen, 10 071 (18,58) ; de Villiers, 3 156 (5,82) ; Hue, 3 000 (5,53) ; Laguiller, 2 881 (5,31) ; Voynet, 1 842 (3,40) ; Cheminade, 181 (0,33).

هكدا من الإصل

MIDI-PYRÉNÉES

(26 sièges)

Prés. 1995 : Jospin, 29,40 ; Chirac, 20,32 ; Balladur, 16,86 ; Le Pen, 11,43 ; Hue, 8,65 ; Laguiller, 5,34 ; de Villiers, 4,26 ; Voynet, 3,45 ; Cheminade, 0,30.



Le premier tour en Midi-Pyrénées se traduit par des ballottages dans toutes les circonscriptions, y compris pour Philippe Douste-Blazy, dans les Hautes-Pyrénées, et Dominique Baudis, en Haute-Garonne. Le Parti socialiste, *qui n'avait en 1993 que six élus sur vingt-six, peut espérer doubler son* score. Avec l'appoint de trois radicaux-socialistes, la gauche peut devenir majoritaire dans la région. Le Lot devrait rester à gauche et l'Ariège redevenir socialiste. Emmené par son premier secrétaire, le PS réalise de bons *scores en Haute-Garonne, où le Front national, qui dépasse partout les* 10 % mais ne peut se maintenir nulle part, est en position d'arbitre dans six circonscriptions.

ARIÈGE (2)

■ Le département de l'Ariège va sans doute effacer l'épisode de 1993 et renouer avec une très ancienne tradition en envoyant deux députés socialistes à l'Assemblée nationale. Malgré un nombre élevé de candidats, Augustin Bonrepaux, député sortant PS de la circonscription de Foix, améliore de 5 points son score précédent. Dans l'autre circonscription, celle de Pamiers, Henri Nayrou, directeur de la rédaction de l'hebdomadaire de rugby *Midi Olympique*, maire et conseiller général de La Bastide-de-Sérou, semble bien placé pour ravir le siège d'André Trigano, UDF-rad, qui avait créé la surprise, il y a quatre ans, en triomphant au second tour du socialiste sortant René Massat.

Sortants : Augustin Bonrepaux, PS ; André Trigano, UDF-rad.

1re - Foix

I., 52 299 ; V., 37 405 ; A., 28,47
B. et N., 2 040 ; E., 35 365.

Ball. : *Augustin Bonrepaux, PS, d.s., c.g.*, m. d'Ax-les-Thermes, 15 729 (44,47) ; Henri de Tappie, RPR, 6 621 (18,72) ; Lyliane Cassan, PC, 4 323 (12,22) ; Georges Mesplié, *FN, 3 523 (9,96)* ; Françoise Matricon, Verts, 1 710 (4,83) ; Didier Soulet, LO, 928 (2,62) ; Jean Darnaud, LDI-CNIP, 806 (2,27) ; Jean-Luc Torrecillas, 4J, 645 (1,82) ; *Gisèle Garaud, NE, 612 (1,73)* ; Serge Gerbaud, IR, 346 (0,97) ; Jean-Jacques Graulle, div. g., 122 (0,34).

Lég. 1993 : A., 28,44. Bonrepaux, PS, 14 022 (39,19) ; Garaud, UPF-CNI, 10 759 (30,07) ; Cassan, PC, 4 223 (11,80) ; Mesplié, FN, 3 051 (8,52) ; Matricon, Verts, 2 566 (7,17) ; Paberz, NE, 1 000 (2,79) ; Canal, div., 157 (0,43).
Prés. 1995 : A., 19,22. Jospin, 14 905 (35,56) ; Chirac, 6 556 (15,64) ; Balladur, 5 723 (13,65) ; Hue, 5 213 (12,43) ; Le Pen, 4 272 (10,19) ; Laguiller, 2 188 (5,22) ; Voynet, 1 596 (3,80) ; de Villiers, 1 317 (3,14) ; Cheminade, 141 (0,33).

2e - Pamiers

I., 53 561 ; V., 39 711 ; A., 25,85
B. et N., 1 839 ; E., 37 872.

Ball. : Henri Nayrou, PS, c.g., m. de La Bastide-du-Serrou, 14 152 (37,36) ; André Trigano, UDF-rad., d.s., c.r., m. de Pamiers, 10 504 (27,73) ; Josée Souque, PC, c.r., 4 604 (12,15) ; Etienne Daure, FN, 3 351 (8,84) ; Jean-Charles Sutra, Verts, 1 235 (3,26) ; Michel Andrieu, écol., 1 206 (3,18) ; Jacques Salomon, LDI-MPF, 820 (2,16) ; Jean-Claude Barioulet, GE, 610 (1,61) ; Jacques Pince, rég., 515 (1,35) ; Luc Constant, 4J, 349 (0,92) ; Patrice Soulié, LCR, 348 (0,91) ; Yves Cossic, IR, 178 (0,47).

Lég. 1993 : A., 27,09. Trigano, UDF-rad., 14 385 (38,18) ; Massat, PS, 12 325 (32,72) ; Souque, PC, 4 479 (11,89) ; Farellacci, FN, 3 173 (8,42) ; Pastourel, GE, 2 338 (6,20) ; Blanc, NE, 968 (2,57).
Prés. 1995 : A., 17,68. Jospin, 14 033 (32,11) ; Chirac, 7 720 (17,67) ; Balladur, 6 629 (15,17) ; Hue, 5 452 (12,47) ; Le Pen, 4 712 (10,78) ; Laguiller, 2 075 (4,74) ; de Villiers, 1 516 (3,47) ; Voynet, 1 408 (3,22) ; Cheminade, 146 (0,33).

AVEYRON (3)

■ La circonscription de Millau a réservé quelques surprises à son candidat-ministre de la coopération, Jacques Godfrain (RPR). Celui qui est maire de Millau depuis 1995 et député depuis 1993 est mis en ballottage dans son fief. Il est chahuté dans sa propre ville par son challenger PS, Alain Fauconnier (PS). Les choix de Jacques Godfrain sur certains dossiers socioculturels ne semblent pas étrangers à ce revirement de l'électorat millavois. A Villefranche-de-Rouergue, le député sortant Serge Roques (UDF) est mis en ballottage défavorable par l'actuel maire de la ville, Jean Rigal (PRS). A Rodez, Jean Briane (FD), devrait sans problème conserver la place qu'il défend depuis plus de vingt-cinq ans.

Sortants : Jean Briane, UDF-FD ; Serge Roques, UDF-PR ; Georges Privat, RPR, suppléant de Jacques Godfrain, RPR, nommé au gouvernement le 18 mai 1995, se représente comme suppléant de M. Godfrain.

1re - Rodez

I., 69 622 ; V., 50 563 ; A., 27,37
B. et N., 3 108 ; E., 47 455.

Ball. : Jean Briane, UDF-FD, d.s., 12 254 (25,82) ; Anne Her, PS, 11 121 (23,43) ; François Rey, UDF-PR diss., c.g., m. d'Onet-le-Château, 6 475 (13,64) ; Régine *Taussat, RPR diss., adj. m. de Rodez*, 6 466 (13,62) ; Olivier Carrasco, FN, 3 990 (8,40) ; Marie-Claude Carlin, Verts, 2 961 (6,23) ; Guy Drillin, PC, c.m. d'Onet-le-*Château, 2 540 (5,35) ; Paul Vaurs, LDI-*CNIP, 847 (1,78) ; Christophe Boisseau, 4J, 801 (1,68).

Lég. 1993 : A., 25,94. Briane, UDF-CDS, 17 823 (36,83) ; Rey, UDF-PR diss., 14 556 (30,07) ; Raynal, PS, 6 708 (13,86) ; Psaume, Verts, 3 079 (6,36) ; Marçais, FN, 2 588 (5,34) ; Drillin, PC, 2 070 (4,27) ; Berger, NE, 1 422 (2,93) ; Bonnefois, *PLN, 146 (0,30)*.
Prés. 1995 : A., 16,23. Chirac, 16 618 (29,24) ; Balladur, 12 706 (22,35) ; Jospin, 12 493 (21,98) ; Le Pen, 5 013 (8,82) ; Hue, 2 888 (5,08) ; Laguiller, 2 525 (4,44) ; de Villiers, 2 492 (4,38) ; Voynet, 1 910 (3,36) ; Cheminade, 182 (0,32).

2e - Villefranche-de-Rouergue

I., 71 143 ; V., 53 530 ; A., 24,75
B. et N., 3 282 ; E., 50 248.

Ball. : Jean Rigal, PRS, a.d., c.r., m. de Villefranche-de-Rouergue, 22 271 (44,32) ; *Serge Roques, UDF-PR, d.s., c.g., c.m.* de Villefranche-de-Rouergue, 18 363 (36,54) ; Patrick Rousseau, PC, c.m. de Capdenac, 4 803 (9,55) ; André Marçais, *FN, 2 946 (5,86) ; Philippe Jean, LDI-MPF*, 1 085 (2,15) ; Jérôme Bournazel, div., 780 (1,55).

Lég. 1993 : A., 28,04. Roques, UDF-PR, 24 515 (50,75) ; Sabathé, MRG, 12 228 (25,31) ; Gras, PC, 4 670 (9,66) ; Durival, GE, 3 921 (8,11) ; Winkler, NE, 1 360 (2,81) ; Ferlaud, div., 862 (1,78) ; Laurent, div., 529 (1,09) ; Bonnefois, *PLN, 217 (0,44)*.
Prés. 1995 : A., 16,98. Jospin, 16 811 (28,87) ; Chirac, 12 848 (22,06) ; Balladur, 12 065 (20,72) ; Hue, 5 530 (9,49) ; Le Pen, 3 917 (6,72) ; Laguiller, 2 668 (4,58) ; de Villiers, 2 330 (4,00) ; Voynet, 1 889 (3,24) ; Cheminade, 166 (0,28).

3e - Millau

I., 69 167 ; V., 52 131 ; A., 24,63
B. et N., 3 523 ; E., 48 608.

Ball. : Jacques Godfrain, RPR, min., a.d., m. de Millau, 22 870 (47,04) ; Gérard Galtier, Verts, 13 313 (27,38) ; Gérard Cabillie, FN, 3 867 (7,95) ; André Perez, PC, 2 866 (5,89) ; Ginette Marchive, écol., 2 597 (5,34) ; Alain Fauconnier, PS, c.m. de Saint-Affrique, 1 368 (2,81) ; Auguste Triquet, LDI-MPF, 1 115 (2,29) ; François Aycard, 4J, 612 (1,25).

Lég. 1993 : A., 24,18. Godfrain, RPR, 29 555 (59,26) ; Vernhettes, ADFP, 9 917 (19,88) ; Frémion, Verts, 3 365 (6,74) ; Caldier, FN, 2 962 (5,93) ; Dubuisson, PC, 2 722 (5,45) ; Caulonque, NE, 1 149 (2,30) ; Verdié, PLN, 201 (0,40).
Prés. 1995 : A., 16,45. Chirac, 15 143 (26,87) ; Jospin, 12 811 (22,73) ; Balladur, 11 306 (20,06) ; Le Pen, 5 656 (10,03) ; Hue, 3 456 (6,13) ; Laguiller, 2 908 (5,16) ; de Villiers, 2 821 (5,00) ; Voynet, 2 082 (3,69) ; Cheminade, 170 (0,30).

HAUTE-GARONNE (8)

■ La vague de droite du scrutin législatif de 1993, qui avait balayé six des sept députés socialistes, subit un reflux très sensible. Même Dominique Baudis (UDF-FD) marque le coup. Le maire de Toulouse est contraint, pour la première fois, à un second tour. C'est une candidate écologiste, investie par l'accord Verts-PS dans la 1re circonscription, Marie-Françoise Mendez, qui réussit là où les socialistes avaient échoué auparavant. La multiplication des candidatures a également porté préjudice au premier magistrat de Toulouse. Les adjoints de Dominique Baudis sont tous en ballottage, souvent défavorable. Françoise de Veyrinas, *éphémère secrétaire d'Etat à la ville* dans le premier gouvernement Juppé, perd ainsi près de 6 000 voix par rapport à 1993 et se retrouve à 8 points de l'ancien *député et maire de Muret*, Hélène Mignon (PS). Dans la circonscription de Villefranche-de-Lauragais, Lionel Jospin, lui, est en ballottage extrêmement favorable. Le premier secrétaire du Parti socialiste progresse de 14 points par rapport à 1993 et de plus de 8 points par rapport au premier tour de l'élection présidentielle de 1995. Pour sa part, le Front national progresse légèrement dans tout le département.

Sortants : Jean-Claude Paix, UDF-FD, se représente comme suppléant de Dominique Baudis, UDF-FD ; Robert Huguenard, RPR ; Serge Didier, UDF-PR ; Jean Diébold, RPR ; Grégoire Carneiro, RPR ; Alain Barrès, UDF-FD, *suppléant de Françoise de Veyrinas*, UDF-FD, nommée au gouvernement le 18 mai 1995, se représente comme suppléant de Mme de Veyrinas ; Jean-Pierre Bastiani, UDF-FD, n.s.r.p. ; Jean-Louis Idiart, PS.

1re - Toulouse I, IV, V, VII

I., 61 286 ; V., 37 444 ; A., 38,90
B. et N., 1 052 ; E., 36 392.

Ball. : Dominique Baudis, UDF-FD, a.d., d.e., m. de Toulouse, 15 025 (41,28) ; Marie-Françoise Mendez, Verts, 9 921 (27,26) ; Louis Aliot, FN, *4 195 (11,52)* ; Claudie Fontès, PC, c.m. de Toulouse, 2 748 (7,55) ; Valérie Desmoulins, LCR, 1 093 (3,00) ; Vincent Combes, LO, 911 (2,50) ; Jacques Lafite, MEI, 704 (1,93) ; Alain Durand, LDI-MPF, 661 (1,81) ; Serge Ravanel, MDC, 502 (1,37) ; Jean Durup, 4J, 382 (1,04) ; Christian Dancale, div., 161 (0,44) ; Bernard Guegan, div., 35 (0,09) ; Patrick Verdier, PLN, 32 (0,08) ; Bresso Christophe, PH, 22 (0,06).

12 juin 1994 : A., 50,37. Jean-Claude Paix, UDF-CDS, 14 578 (50,62) ; Jean-Jacques Mirassou, PS, 7 570 (26,28) ; Michel Marcouyeux, FN, 2 554 (8,87) ; Claudie Fontès, PCF, 2 025 (7,03) ; Marie-Françoise Mendez, Verts, 1 782 (6,18) ; Bernard Guegan, div., 286 (0,99) ; *Christian Dancale, div. d., 0 (0,00)*.
Lég. 1993 : A., 36,70. Baudis, UDF-CDS, 19 599 (52,73) ; Mirassou, PS, 7 051 (18,97) ; Marcouyeux, FN, 3 726 (10,02) ; Mendez, Verts, 3 113 (8,37) ; Fontès, PC, 2 630 (7,07) ; Sarrazin, NE, 703 (1,89) ; Rapine, PLN, 141 (0,37) ; Dancale, div. d., 133 (0,35) ; Guegan, div., 70 (0,18).
Prés. 1995 : A., 25,28. Jospin, 13 122 (29,02) ; Chirac, 9 233 (20,41) ; Balladur, 8 573 (18,96) ; Le Pen, 5 237 (11,58) ; Hue, 2 967 (6,56) ; Laguiller, 2 639 (5,83) ; Voynet, 1 993 (4,40) ; de Villiers, 1 352 (2,99) ; Cheminade, 101 (0,22).

2e - Toulouse VI, VIII, XV

I., 90 450 ; V., 63 413 ; A., 29,89
B. et N., 3 194 ; E., 60 219.

Ball. : Gérard Bapt, PS, a.d., c.g., m. de Saint-Jean, 20 692 (34,36) ; Robert Huguenard, RPR, d.s., c.g., c.m. de Balma, 16 566 (27,50) ; Philippe Riey, FN, 8 464 (14,05) ; Charles Marziani, PC, c.m. de Toulouse, 4 289 (7,12) ; Elie Brugarolas, Verts, 1 887 (3,13) ; Elisabeth Podgorny, LO, 1 670 (2,77) ; Jean-Baptiste de Scoraille, LDI-CNIP, 1 464 (2,43) ; Gilles Hourquet, GE, 1 111 (1,84) ; Michel Metz, 4J, 825 (1,36) ; Pierre Vidal, MDC, 820 (1,36) ; Lucien Sanchez, LCR, 688 (1,14) ; Anne-Marie Balacey, NE, 686 (1,13) ; Pierre Cabare, écol., 415 (0,68) ; Jean Vilote, rég., c.r., 341 (0,56) ; Sylvie Kipen, IR, 225 (0,37) ; Isabelle Mestejanot, PLN, 76 (0,12).

Lég. 1993 : A., 28,40. Huguenard, RPR, 22 430 (38,25) ; Bapt, PS, 15 565 (26,54) ; Vincent, FN, 6 964 (11,87) ; Vergnes, Verts, 4 838 (8,25) ; Marziani, PC, 3 794 (6,47) ; Loizeau, NE, 1 292 (2,20) ; Podgorny, LO, 1 069 (1,82) ; Bouissel, CNI, 682 (1,16) ; Bayle, div. d., 638 (1,08) ; Pages, div., 535 (0,91) ; Rastoul, PT, 323 (0,55) ; Ranieri, div. d., 285 (0,48) ; Mestejanot, PLN, *215 (0,36)*.
Prés. 1995 : A., 18,33. Jospin, 21 593 (29,92) ; Chirac, 13 934 (19,31) ; Balladur, 12 580 (17,43) ; Le Pen, 9 335 (12,93) ; Hue, 5 284 (7,32) ; Laguiller, 4 285 (5,93) ; de Villiers, 2 490 (3,45) ; Voynet, 2 490 (3,45) ; Cheminade, 163 (0,22).

3e - Toulouse IX, X

I., 73 942 ; V., 52 196 ; A., 29,40
B. et N., 2 186 ; E., 50 010.

Ball. : Pierre Cohen, PS, m. de Ramonville-Saint-Agne, 17 266 (34,52) ; Serge Didier, UDF-PR, d.s., c.r., c.m. de Toulouse, 15 096 (30,18) ; Serge Laroze, *FN*, c.r., 5 417 (10,83) ; Jean Zanesco, PC, 3 769 (7,53) ; Dominique Gilbon, EC, 2 184 (4,36) ; Jacqueline Santi, LO, 1 517 (3,03) ; Marie-Pierre Chaumette, *LDI-MPF*, 1 382 (2,76) ; Henri Arevalo, Verts, adj. m. de Ramonville-Saint-Agne, 1 035 (2,06) ; Nathalie Mounier, 4J, 932 (1,86) ; Danièle Blanchard, MEI, 722 (1,44) ; Raymond Coustures, LCR, 592 (1,18) ; Michel Pons, PLN, 98 (0,19).

Lég. 1993 : A., 28,87. Didier, UDF-PR, 19 377 (40,79) ; Beneteau, PS, 11 350 (23,89) ; Bertholet, FN, 4 614 (9,71) ; Maury, Verts, 3 592 (7,56) ; Zanesco, PC, 3 380 (7,11) ; Farreny, UED, 1 857 (3,90) ; Santi, LO, 1 099 (2,31) ; Schwartz-beaumont, NE, 824 (1,73) ; de Perignon, UDI, 729 (1,53) ; Durand, écol., 405 (0,85) ; Pons, PLN, 274 (0,57).
Prés. 1995 : A., 18,18. Jospin, 18 889 (31,86) ; Chirac, 11 285 (19,03) ; Balladur, 10 208 (17,21) ; *Le Pen, 6 263 (10,56)* ; Hue, *4 075 (6,87)* ; Laguiller, 3 649 (6,15) ; Voynet, 2 676 (4,51) ; de Villiers, 2 082 (3,51) ; Cheminade, 159 (0,26).

4e - Toulouse II, III, XI

I., 49 746 ; V., 30 324 ; A., 39,04
B. et N., 1 034 ; E., 29 290.

Ball. : Jean Diébold, RPR, d.s., c.g., c.m. de Toulouse, 10 071 (34,38) ; Yvette Benayoun-Nakache, PS, c.m. de Toulouse, 8 788 (30,00) ; Jean-Pascal Serbera, FN, c.m. de Toulouse, 4 008 (13,68) ; Sylviane Ainardi, PC, d.e., 2 465 (8,41) ; Robert Roig, LO, 790 (2,69) ; Luc Licari, GE, 757 (2,58) ; Frédéric Borras, LCR, 657 (2,24) ; Marc Beaume, LDI-MPF, 472 (1,61) ; Catherine Monnier, 4J, 420 (1,43) ; Yves Levy, NE, 341 (1,16) ; Charles Lay, AREV, 267 (0,91) ; Brigitte Deltom, IR, 157 (0,53) ; Jean-Luc Wahl, div., 63 (0,21) ; Marie-France Graude, PLN, 34 (0,11).

Lég. 1993 : A., 37,15. Diébold, RPR, 13 704 (45,25) ; Loïdi, PS, 6 049 (19,97) ; Antony, FN, 3 733 (12,32) ; Mustin, GE, 2 602 (8,59) ; Ainardi, PC, 2 174 (7,18) ; Sanchez, div., 756 (2,49) ; Borras, LCR, 475 (1,56) ; Roig, LO, 461 (1,52) ; Dupin, PT, 206 (0,68) ; Graude, PLN, 120 (0,39).
Prés. 1995 : A., 25,97. Jospin, 11 134 (30,32) ; Chirac, 6 669 (18,16) ; Balladur, 6 504 (17,71) ; Le Pen, 4 913 (13,38) ; Hue, 2 682 (7,30) ; Laguiller, 2 134 (5,81) ; Voynet, 1 590 (4,33) ; de Villiers, 997 (2,71) ; Cheminade, 91 (0,24).

5e - Toulouse XIII, XIV

I., 104 870 ; V., 76 614 ; A., 26,94
B. et N., 3 974 ; E., 72 640.

Ball. : Françoise Imbert, PS, 26 094 (35,92) ; Grégoire Carneiro, RPR, d.s., m. de Castelginest, 18 467 (25,42) ; Henri Balssa, FN, 9 976 (13,73) ; Pierre Seube, PC, adj. m. de Colomiers, 6 276 (8,63) ; Michèle Puel, LO, 2 473 (3,40) ; Nicole Descamps, NE, 1 678 (2,31) ; Marc de Nuce, LDI-MPF, 1 486 (2,04) ; Anne Lamort de Gail, 4J, c.m. de Blagnac, 1 319 (1,81) ; Laurent Dadillon, LCR, 1 214 (1,67) ; Alain Rigout, CAP, 1 059 (1,45) ; *Annie Cazaux, div., 1 046 (1,43)* ; Rudi Sordes, div., 812 (1,11) ; Dominique Queffa, MEI, 732 (1,00) ; Bernard Villega, PPL, 6 (0,00) ; Guy Debuisson, PRS, c.m. *de Colomiers, 2 (0,00)*.

Lég. 1993 : A., 26,91. Carneiro, RPR, 25 164 (36,87) ; Roger-Machart, PS, 17 785 (26,06) ; Laroze, FN, 8 593 (12,59) ; Houi, GE, 6 056 (8,87) ; Indelicato, PC, 5 400 (7,91) ; Rouge, NE, 2 778 (4,07) ; Puel, LO, 1 831 (2,68) ; Doyon, PLN, 628 (0,92).
Prés. 1995 : A., 16,06. Jospin, 26 819 (31,43) ; Chirac, 14 990 (17,57) ; Balladur, 12 273 (14,38) ; *Le Pen, 11 780 (13,80) ; Hue, 7 347 (8,61)* ; Laguiller, 5 791 (6,78) ; de Villiers, 3 138 (3,67) ; Voynet, 2 939 (3,44) ; Cheminade, 241 (0,28).

6e - Muret

I., 96 559 ; V., 68 911 ; A., 28,63
B. et N., 2 946 ; E., 65 965.

Ball. : Hélène Mignon, PS, a.d., 23 062 (34,96) ; Françoise de Veyrinas, UDF-FD, a.min., a.d., c.g., adj. m. de Toulouse, 17 745 (26,90) ; Jean-Pierre Atoch, FN, 10 020 (15,18) ; Bernard Marquié, PC, c.r., 5 793 (8,78) ; Martine Guirand, LO, 2 240 (3,39) ; Dominique Liot, Verts, c.m. de Plaisance-du-Touch, 2 129 (3,22) ; Gérard Arnaudie, GE, c.m. de Pibrac, 1 605 (2,43) ; Franc Maitrejean, LDI-MPF, 1 170 (1,77) ; Daniel Leguevaques, 4J, 1 129 (1,71) ; Debernard Christiane, NE, 957 (1,45) ; Thierry Beauvallet, PLN, 115 (0,17).

Lég. 1993 : A., 27,81. De Veyrinas, UDF, 23 636 (39,13) ; Mignon, PS, 13 610 (22,53) ; Serbera, FN, 8 143 (13,48) ; Moretto, GE, 5 123 (8,48) ; Marquié, PC, 4 517 (7,47) ; Lavigne, NE, 2 332 (3,86) ; Laflorentie, LO, 1 323 (2,19) ; Fonvieille, *LCR, 1 290 (2,13) ; Beauvallet, PLN, 424 (0,70)*.
Prés. 1995 : A., 17,26. Jospin, 23 416 (30,52) ; Chirac, 13 391 (17,45) ; Le Pen, 11 385 (14,84) ; Balladur, 11 153 (14,54) ; Hue, 6 468 (8,43) ; Laguiller, 5 148 (6,71) ; Voynet, 2 946 (3,84) ; de Villiers, 2 586 (3,37) ; Cheminade, 210 (0,27).

7e - Villefranche-de-Lauragais

I., 95 614 ; V., 73 955 ; A., 22,65
B. et N., 3 337 ; E., 70 618.

Ball. : Lionel Jospin, PS, a.min., a.d., c.r., c.g., 30 868 (43,71) ; Marie-Denise Xerri, UDF-FD, m. de Caraman, 11 152 (15,79) ; Alain Chatillon, div. d., c.r., m. de Revel, 7 771 (11,00) ; Théo Buras, FN, c.m. de Salberm, 7 374 (10,44) ; Michel Veyssière, PC, c.r., 4 897 (6,93) ; Anne-Marie Laflorentie, LO, 1 715 (2,42) ; Françoise Dedieu-Casties, EC, c.r., 1 321 (1,87) ; Jacques Belhomme, div., 1 161 (1,64) ; Gérard Massip, GE, 1 097 (1,55) ; Patrick de Perignon, LDI-MPF, 1 018 (1,44) ; Sylvie Adjedj, NE, 692 (0,97) ; Marie-Claire Garofalo, 4J, 643 (0,91) ; Stéphane Borras, LCR, 549 (0,77) ; Bernard Nestasio, PT, 257 (0,36) ; Jean-Jacques Giral, PLN, 64 (0,09) ; Jacques Daborge-Debru, div., 39 (0,05).

Lég. 1993 : A., 23,75. Bastiani, UDF-CDS, 24 850 (37,47) ; Jospin, PS, 19 496 (29,40) ; Chantriaux, FN, 6 823 (10,29) ; Veyssière, PC, 5 331 (8,04) ; Willemot, Verts, 5 149 (7,76) ; Descamps, NE, 2 315 (3,49) ; Guiraud, LO, 1 831 (2,76) ; Giral, PLN, 508 (0,76).
Prés. 1995 : *A., 14,40. Jospin, 28 108 (35,18)* ; Chirac, 13 370 (16,73) ; Balladur, 11 698 (14,64) ; Le Pen, 9 849 (12,32) ; Hue, 6 449 (8,07) ; Laguiller, 4 696 (5,87) ; de Villiers, 2 777 (3,47) ; Voynet, 2 696 (3,37) ; Cheminade, 248 (0,31).

8e - Saint-Gaudens

I., 77 312 ; V., 54 615 ; A., 29,35
B. et N., 3 205 ; E., 51 410.

Ball. : Jean-Louis Idiart, PS, d.s., c.g., m. de Mazères, 22 822 (44,39) ; Bernard Battle, RPR, c.r., 12 857 (25,00) ; Nadine Voloscenko, FN, 5 151 (10,01) ; André Marquerie, PC, m. de Bordes-de-Rivière, 4 179 (8,12) ; Yves Rière, LDI-MPF, 1 766 (3,43) ; Germain Dodos, Verts, 1 276 (2,48) ; Pierre Vacher, LO, 1 077 (2,09) ; Martine Moutonnet, NE, 691 (1,34) ; René-Pierre Domergue, LCR, 484 (0,94) ; Martin Constant, 4J, 446 (0,86) ; Christiane Lutz, MEI, 354 (0,68) ; Claude Barrère, IR, 307 (0,59).

Lég. 1993 : A., 29,37. Rouleau, RPR, 19 608 (37,69) ; Idiart, PS, 17 707 (34,04) ; Mauvais, FN, 4 162 (8,00) ; Marquerie, PC, 3 686 (7,08) ; Saugoult, GE, 2 480 (4,76) ; Laveran, UDI, 2 031 (3,90) ; Mondain, NE, 1 302 (2,50) ; Fourcade, div., 434 (0,83) ; Domergues, LCR, 409 (0,78) ; Piantey, PLN, 194 (0,37).
Prés. 1995 : A., 19,69. Jospin, 21 499 (35,17) ; Chirac, 11 581 (18,95) ; Balladur, 9 713 (15,89) ; Le Pen, 6 438 (10,53) ; Hue, 4 831 (7,90) ; Laguiller, 2 907 (4,75) ; de Villiers, 2 425 (3,96) ; Voynet, 1 547 (2,53) ; Cheminade, 174 (0,28).

GERS (2)

■ En 1993, les Gersois avaient élu deux députés de droite. Le 25 mai, ils ont voulu rétablir les équilibres politiques traditionnels du département. Ainsi, Yves Rispat (RPR), président du conseil général, subit un camouflet dans la circonscription d'Auch, devancé de près de 2 000 voix par Claude Desbons (PS), maire de la ville. Le total de la gauche et des Verts atteint près de 54 % des suffrages exprimés. Malgré une perte de 4 000 voix et de près de 10 points par rapport à 1993, *l'autre sortant, Aymeri de* Montesquiou, UDF-rad, semble en meilleure posture, devançant son challenger socialiste, Yvon Montané, de plus de 2 000 voix. Ce dernier améliore néanmoins le score socialiste de 1993 de plus de 2 500 voix.

Sortants : Yves Rispat, RPR ; Aymeri de Montesquiou, UDF-AD.

1re - Auch

I., 69 734 ; V., 50 359 ; A., 27,78
B. et N., 2 987 ; E., 47 372.

Ball. : Claude Desbons, PS, c.g., m. d'Auch, 17 856 (37,69) ; Yves Rispat, RPR, d.s., pr. c.g., m. de Lupiac, 15 866 (33,49) ; Colette Bassac, PC, adj. m. d'Auch, 3 771 (7,96) ; François Pelletan, FN, c.m. d'Auch, 3 750 (7,91) ; *Henri Chavarot*, Verts, m. de Faget-Abbatial, 2 042 (4,31) ; Christiane Fabre, LDI-MPF, 1 500 (3,16) ; Jean Falco, AREV, 770 (1,62) ; Alain Cheymol, *4J, 663 (1,39)* ; *Thierry Dupin, PT, 531* (1,12) ; Claude-Philippe Brocard, GE, 325 (0,68) ; Jean-Paul Gouteux, IR, 217 (0,45) ; Joseph Cohen, PLN, 81 (0,17).

Lég. 1993 : A., 27,92. Rispat, RPR, 14 974 (31,26) ; Desbons, PS, 12 254 (25,58) ; Daguin, UDF-PR, 8 131 (16,97) ; Lacaze, PC, 3 886 (8,11) ; Guareschi, FN, 3 187 (6,65) ; Rousseau, GE, 2 617 (5,46) ; Aubril, NE, 1 456 (3,04) ; Thomazo, UDI, 1 145 (2,39) ; Blanchard, PLN, 245 (0,51).
Prés. 1995 : A., 18,11. Jospin, 16 993 (30,35) ; Chirac, 11 493 (20,52) ; Balladur, 10 067 (17,98) ; *Hue, 4 963 (8,86) ; Le Pen, 4 804 (8,58)* ; Laguiller, 2 806 (5,01) ; de Villiers, 2 794 (4,99) ; Voynet, 1 852 (3,30) ; Cheminade, 217 (0,38).

2e - Condom

I., 64 354 ; V., 46 854 ; A., 27,19
B. et N., 2 883 ; E., 43 971.

Ball. : Aymeri de Montesquiou, UDF-AD, d.s., c.g., m. de Marsan, 16 239 (36,93) ; Yvon Montané, PS, m. de Mauvezin, 14 168 (32,22) ; Georges Maitre, FN, 3 989 (9,07) ; Paul Caperan, PC, adj. m. de Valence-sur-Baïse, 3 746 (8,51) ; Philippe Arnaud, LDI-MPF, 1 969 (4,47) ; Bérangère Chambon, Verts, 1 745 (3,96) ; Jean-Claude Le Maire, 4J, 827 (1,88) ; Jean Saint-Avit, AREV, 742 (1,68) ; Sylvie Colas, GE, 451 (1,02) ; Gérard Viault, PLN, 95 (0,21).

Lég. 1993 : A., 26,68. De Montesquiou, UDF-rad., 20 790 (46,02) ; Joseph, PS, 11 588 (25,65) ; Berthome, FN, 3 611 (7,99) ; Caperan, PC, 3 533 (7,82) ; Arrieu-Almarcha, Verts, 2 940 (6,50) ; Hugon, div., 1 760 (3,89) ; Miquel, NE, 610 (1,35) ; Cohen, PLN, 344 (0,76).
Prés. 1995 : A., 17,94. Jospin, 14 820 (28,58) ; Chirac, 11 412 (22,01) ; Balladur, 8 941 (17,24) ; Le Pen, 5 255 (10,13) ; Hue, 4 028 (7,77) ; de Villiers, 3 260 (6,28) ; Laguiller, 2 396 (4,62) ; Voynet, 1 554 (2,99) ; *Cheminade, 172 (0,33)*.

LOT (2)

■ Le Lot, qui avait réussi à garder ses deux députés de gauche en 1993, a, une fois encore, nettement marqué son ancrage dans l'actuelle opposition. Dans la 1re circonscription, Bernard Charles, député maire (PRS) de Cahors, voit son résultat progresser de 2 % ; dans la 2e, l'ancien ministre du budget Martin Malvy, député, maire (PS) de Figeac, accroît son score de 2 000 voix. Poussée spectaculaire surtout pour les candidats communistes qui enregistrent chacun une progression de 4 %. La droite, elle, s'effondre : 8 points de recul pour Michel Roumégoux (UDF-PPDF) par exemple, par rapport aux résultats obtenus en 1993 par les deux candidats de droite. Enfin, les divisions ont coûté cher aux écologistes.

Sortants : Bernard Charles, PRS ; Martin Malvy, PS.

1re - Cahors

I., 62 466 ; V., 45 765 ; A., 26,73
B. et N., 2 924 ; E., 42 841.

Ball. : Bernard Charles, PRS, d.s., m. de Cahors, 14 175 (33,08) ; Michel Roumégoux, UDF-PPDF, c.g., c.m. de Cahors, 12 291 (28,68) ; Gérard Iragnes, PC, adj. m. de Cahors, *5 786 (13,50)* ; François de Lavedan, FN, 3 691 (8,61) ; Nicolas Chambaret, Verts, 1 916 (4,47) ; Marcel Le Grand, MEI, 1 250 (2,91) ; Alexandre Fargnier, *GE, 907 (2,11) ; Michel Guillaumin*, LCR, 892 (2,08) ; Marguerite Fabre, LDI-MPF, 891 (2,07) ; Michelle Calvet, div., 732 (1,70) ; Patrick Lopez, IR, 301 (0,70) ; *Michel Grinféder, GE, 9 (0,02)*.

Lég. 1993 : A., 25,45. Charles, MRG, 13 635 (31,56) ; Mas, UDF-CDS, 10 132 (23,45) ; Hureau, RPR, 6 430 (14,88) ; Iragnes, PC, 3 850 (8,91) ; Soto, Verts, 3 087 (7,14) ; de Lavedant, FN, 2 846 (6,58) ; Cortvriendt, UDI, 1 104 (2,55) ; Bacou, UED, 938 (2,17) ; Berger, NE, 934 (2,16) ; Grillot, PLN, 237 (0,54).
Prés. 1995 : A., 16,33. Jospin, 15 212 (29,70) ; *Chirac, 11 516 (22,48) ; Balladur, 7 499 (14,64)* ; Hue, 4 985 (9,73) ; Le Pen, 4 576 (8,93) ; Laguiller, 2 697 (5,26) ; de Villiers, 2 474 (4,83) ; Voynet, 2 092 (4,08) ; Cheminade, 163 (0,31).

2e - Figeac

I., 60 418 ; V., 45 976 ; A., 23,90
B. et N., 2 947 ; E., 43 029.

Ball. : Martin Malvy, PS, d.s., m. de Figeac, 17 930 (41,66) ; Alain Chastagnol, RPR, a.d., c.r., c.g., m. de Souillac, 12 988 (30,18) ; Bernadette Baloche, PC, 4 143 (9,62) ; Bernard Vayssouze, FN, 2 727 (6,33) ; Philippe Issart, div., 1 438 (3,34) ; Guy Maynard, EC, 1 226 (2,84) ; Jean-Marc Isnard, LO, 886 (2,05) ; François Chabaud, div., 603 (1,40) ; Jean Zin, Verts, 587 *(1,36)* ; Philippe Vilmen, *MEI, 501* (1,16).

Lég. 1993 : A., 22,91. Malvy, PS, 15 858 (35,48) ; Chastagnol, RPR, 10 956 (24,51) ; Juskiewenski, *div. d., 8 657 (19,37) ; Bouzou, PC*, 2 849 (6,37) ; Maynard, GE, 2 305 (5,15) ; Tauran, FN, 1 906 (4,26) ; Ferrié, écol., 956 (2,13) ; Isnard, LO, 587 (1,31) ; Lluis, div., 484 (1,08) ; Grillot, PLN, 133 (0,29).
Prés. 1995 : A., 23,28. Jospin, 14 209 (28,27) ; Chirac, 14 147 (28,15) ; Balladur, 6 435 (12,80) ; Hue, 6 118 (12,17) ; Le Pen, 3 243 (6,45) ; Laguiller, 2 396 (4,76) ; de Villiers, 1 944 (3,86) ; Voynet, 1 619 (3,22) ; Cheminade, 138 (0,27).

HAUTES-PYRÉNÉES (3)

■ Le maire de Lourdes, Philippe Douste-Blazy, a été mis en ballottage. Le ministre *de la culture, victime d'une agression en* début de campagne, a perdu, par rapport à 1993, près de 7 points sur l'ensemble de sa circonscription, et légèrement plus dans sa ville. Mais il reste en position favorable pour le second tour. Dans la troisième circonscription (Tarbes), le député sortant, Jean Glavany (PS), ancien secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, *améliore son score de près de 10 points* par rapport à 1993. Le report des voix de gauche devrait lui valoir d'être réélu sans difficulté. Il en est de même pour Pierre *Forgues (PS) qui, à Bagnères-de-Bigorre*, enregistre une progression identique.

Sortants : Pierre Forgues, PS, élu le 10 décembre 1995, en remplacement de Gérard Trémège, UDF, démissionnaire ; Jean-François Calvo, RPR, suppléant de Philippe Douste-Blazy, UDF-FD, nommé au gouvernement le 30 mars 1993, se représente comme suppléant de M. Douste-Blazy ; Jean Glavany, PS.

1re - Bagnères-de-Bigorre

I., 58 461 ; V., 39 730 ; A., 32,04
B. et N., 2 635 ; E., 37 095.

Ball. : Pierre Forgues, PS, d.s., c.r., adj. m. de Tarbes, 14 722 (39,68) ; François-Xavier Brunet, UDF-PR, 9 996 (26,94) ; Michel Cassagne, PC, adj. m. de Tarbes, 4 526 (12,20) ; Jean-Marie Barrère, FN, 3 124 (8,42) ; Jean-Gabriel Cohn-Bendit, EC, 1 701 (4,58) ; Jean-Paul Chambeyron, LDI-*MPF, 1 103 (2,97) ; Jacques Morin, MEI*, 680 (1,83) ; Pierre Lebeau, 4J, 645 (1,73) ; Albert Charbonnier, LCR, 598 (1,61).

3 décembre 1995 : A., 51,54. Pierre Forgues, *PS-Rad., 11 274 (41,45) ; Roland Castells*, UDF-FD, 9 056 (33,30) ; Michel Cassagne, PCF, 3 323 (12,22) ; Jean-Marie Barrère, FN, 2 042 (7,50) ; Michel Geoffre, écol., 979 (3,60) ; Michel Laserge, LO, 519 (1,90).
Lég. 1993 : A., 30,69. Trémège, UDF-PR, 11 481 (30,24) ; Forgues, PS, 11 306 (29,77) ; Breton, RPR, 4 489 (11,82) ; Cassagne, PC, 4 229 (11,13) ; Fourcade, FN, 2 670 (7,03) ; Geoffre, *GE, 2 457 (6,47) ; Bosc, NE, 1 174 (3,09)* ; Viault, PLN, 160 (0,42).
Prés. 1995 : A., 19,94. Jospin, 14 364 (31,44) ; Chirac, 9 075 (19,86) ; Balladur, 7 329 (16,04) ; Hue, 5 368 (11,75) ; Le Pen, 3 843 (8,41) ; Laguiller, 2 418 (5,29) ; de Villiers, 1 647 (3,60) ; Voynet, 1 500 (3,28) ; Cheminade, 138 (0,30).

2e - Lourdes, Tarbes I, II

I., 60 592 ; V., 43 646 ; A., 27,96
B. et N., 2 054 ; E., 41 592.

Ball. : Philippe Douste-Blazy, UDF-FD, min., a.d., c.g., m. de Lourdes, 18 424 (44,29) ; Claude Gaits, PRS, a.d., adj. m. de Tarbes, 10 645 (25,59) ; Alain Barouillet, MDC, 4 147 (9,97) ; Paul Raybaud, FN, 3 629 (8,72) ; Christian Agius, Verts, c.m. de Lourdes, 1 719 (4,13) ; Florence L'Hostis, LO, 1 066 (2,56) ; Christian Zueras, LCR, 798 (1,91) ; Albert Danjau, MEI, 695 (1,67) ; Patrice Senmartin, LDI-MPF, 469 (1,12).

Lég. 1993 : A., 28,28. Douste-Blazy, UDF-CDS, 21 219 (51,22) ; Gaits, MRG, 9 642 (23,27) ; Vieu, PC, 3 847 (9,28) ; Cester, FN, 2 879 (6,95) ; Danjau, Verts, 2 003 (4,83) ; Lefebvre, NE, 1 012 (2,44) ; Zueras, ext. g., 656 (1,58) ; Roger, PLN, 162 (0,39).
Prés. 1995 : A., 19,23. Jospin, 12 607 (26,18) ; Chirac, 10 168 (21,12) ; Balladur, 9 912 (20,58) ; *Le Pen, 4 713 (9,78) ; Hue, 4 687 (9,73)* ; Laguiller, 2 535 (5,26) ; de Villiers, 1 891 (3,92) ; Voynet, 1 495 (3,10) ; Cheminade, 137 (0,28).

3e - Tarbes III, IV, V

I., 51 482 ; V., 34 863 ; A., 32,28
B. et N., 1 868 ; E., 32 995.

Ball. : Jean Glavany, PS, d.s., a.min., c.r., c.g., m. de Maubourguet, 11 649 (35,30) ; Pierre Lagonelle, UDF-FD, 8 710 (26,39) ; Philippe Barrière, PC, 5 345 (16,19) ; Jean-Pierre Bonin, FN, 3 275 (9,92) ; Arlette Dubalen, EC, adj. m. de Tarbes, 1 825 (5,53) ; *Michel Laserge, LO*, 1 150 (3,48) ; Robert Duffau, LDI-MPF, 1 041 (3,15).

Lég. 1993 : A., 31,73. Journé, UDF-rad., 10 920 (32,53) ; Glavany, PS, 8 537 (25,43) ; Erracarret, PC, 6 450 (19,21) ; Sauvanet, FN, 2 732 (8,14) ; Dubalen, GE, 1 997 (5,95) ; Tejedor del Rio, div. d., 1 351 (4,02) ; Dufresne, NE, 971 (2,89) ; Laserge, LO, 496 (1,47) ; Viault, PLN, 109 (0,32).
Prés. 1995 : A., 21,12. Jospin, 10 965 (27,37) ; Chirac, 7 564 (18,88) ; Balladur, 6 319 (15,77) ; Hue, 6 151 (15,35) ; Le Pen, 4 003 (9,99) ; Laguiller, 2 146 (5,35) ; de Villiers, 1 527 (3,81) ; Voynet, 1 256 (3,13) ; Cheminade, 120 (0,30).

TARN (4)

■ Hormis la circonscription d'Albi Nord-Est Nord-Ouest, où Paul Quilès peut être assuré d'une confortable réélection, les trois autres circonscriptions tarnaises offrent une issue incertaine. Des trois députés sortants de la majorité, aucun n'est assuré de retourner à l'Assemblée nationale, mais leurs challengers socialistes ne sont pas davantage sûrs de les remplacer. Dans la circonscription d'Albi Centre Sud, Thierry Carcenac (PS) prend un léger avantage sur le maire de la ville, Philippe Bonnecarrère (RPR). Mais le total des voix de droite dépasse celui de la gauche. Avec 15 %, le FN ne peut se maintenir mais est en position d'arbitre. A Castres, Jacques Limouzy (RPR), arrivé en deuxième position, est menacé d'une triangulaire qui pourrait faire le jeu de la

هكذا من الأصل

L'évolution des principales forces politic

De la courte victoire *remportée par la* gauche aux élections législatives de juin 1988 à l'avertissement adressé à la majorité dimanche 25 mai 1997, en passant par le raz de marée de la droite aux législatives de mars 1993, les principales forces politiques ont connu de fortes évolutions depuis neuf ans. Elles portent à la fois sur le niveau de leur score et, tout *particulièrement pour le* Front national, sur leur implantation *géographique*. Les cartes que nous publions permettent de retracer ces évolutions. Ces cartes se lisent de gauche à droite, pour chacune des familles que constituent l'ensemble de la droite (en haut), celui de la gauche (au milieu) et le Front national (en bas). La première carte *présente leurs scores*, par département, au premier tour des *élections législatives* de juin 1988. La carte opposée indique les *résultats obtenues* par les trois familles le 25 mai 1997. Entre les deux, les cartes intermédiaires montrent les évolutions intervenues entre 1988 et mars 1993 et entre 1993 et 1997. Les reculs figurent en gris, les progrès en bleu.

Ces cartes intermédiaires ont été obtenues en calculant, pour chaque famille, la différence entre le pourcentage de suffrages exprimés obtenus en 1993 et la même valeur pour 1988. Le bloc de droite comprend les candidats de *l'UDF*, du *RPR*, y compris les dissidents et les apparentés, les divers droite. *Pour 1997*, s'y ajoutent La droite indépendante, de *Philippe de Villiers*, et Génération Ecologie. Le bloc de gauche *regroupe l'extrême* gauche, la gauche communiste, la gauche *socialiste*, les divers gauche et, pour 1997, le Mouvement des citoyens et les Verts. Les évolutions de la droite et de la gauche se compensent en grande partie, tandis que celles du Front national sont plus contrastées. Alors que la gauche avait été laminée dans de nombreux départements en 1993, elle ne retrouve pas, en 1997, une implantation comparable à celle dont elle disposait il y a neuf ans. Quant à l'extrême droite, son influence s'est déplacée au cours de cette *période*, faiblissant dans le Sud-Ouest et se *renforçant notablement* dans le Nord et dans l'Est. Elle demeure faible dans l'Ouest, particulièrement en Bretagne.

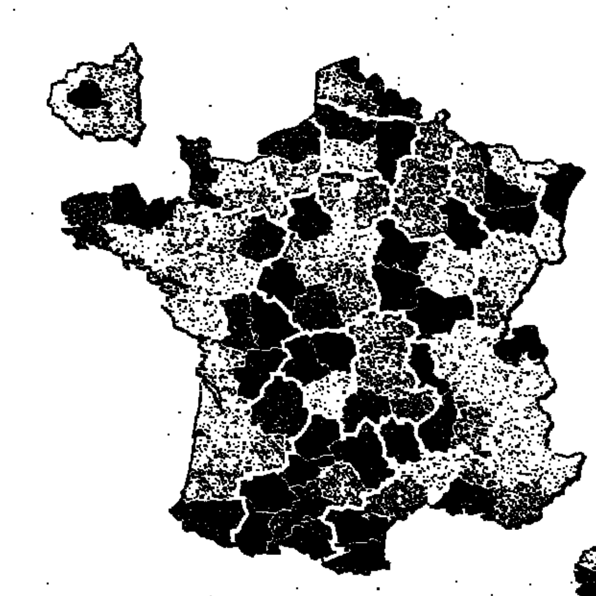
Les résultats de 1988

Pourcentages exprimés

0-35
35-40
40-45
45-50
50-55
55-100

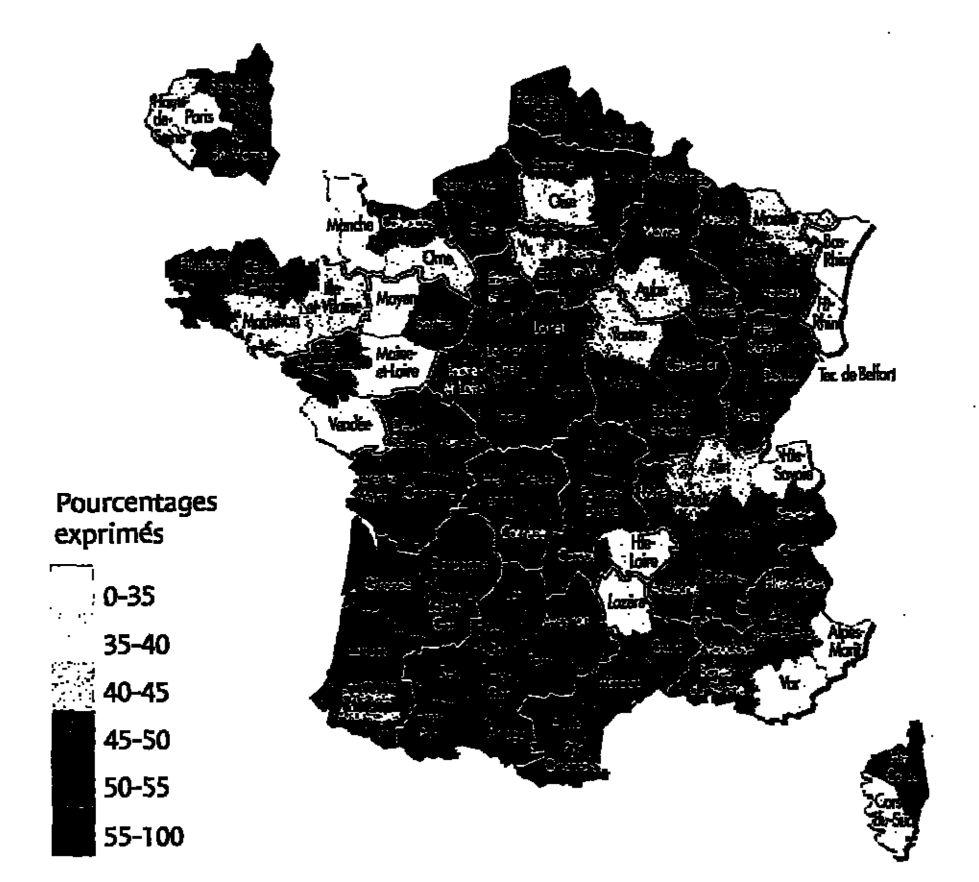
LA DROITE AFFAIBLIE

Progrès et reculs de 1988 à 1993



% de gains ou de pertes
– recul 0 +3 +6 +8

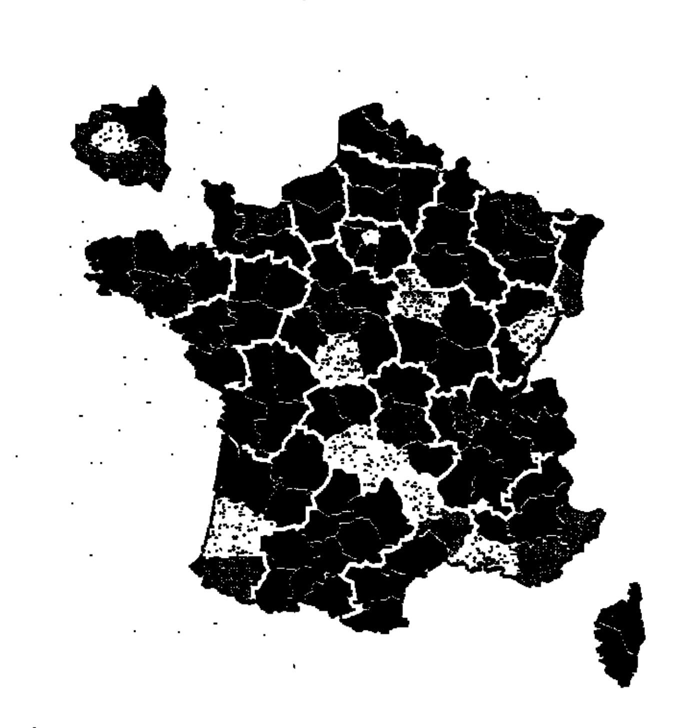
LA VAGUE BLEUE



Pourcentages exprimés

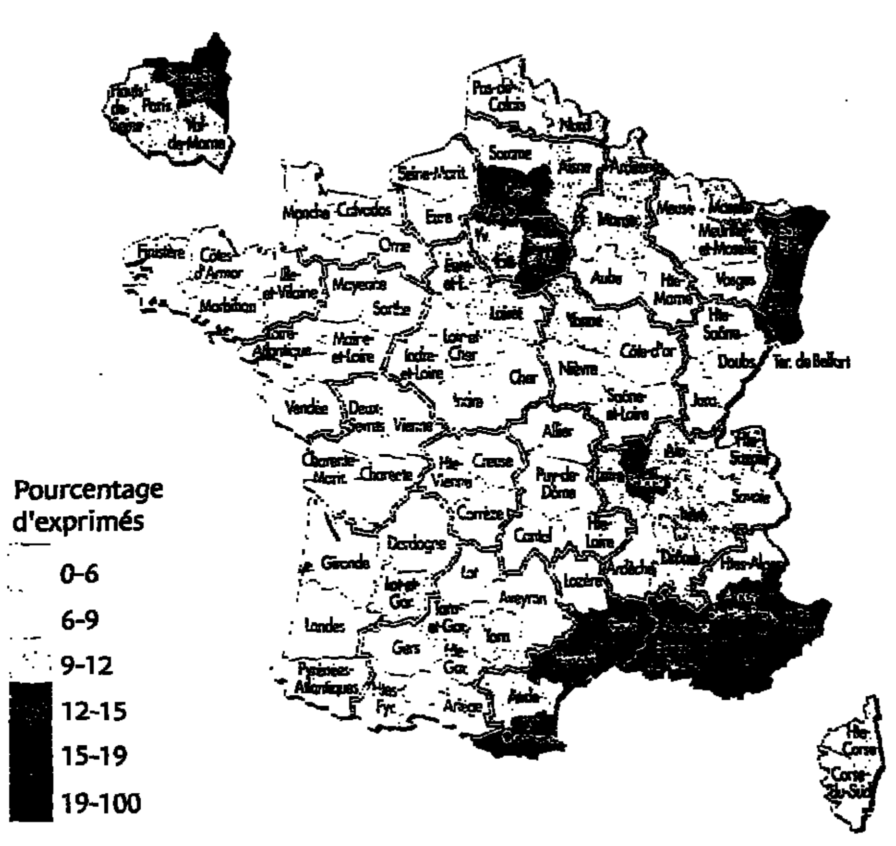
0-35
35-40
40-45
45-50
50-55
55-100

LA GAUCHE DOMINANTE



% de pertes
–21 –19 –17 –15 0

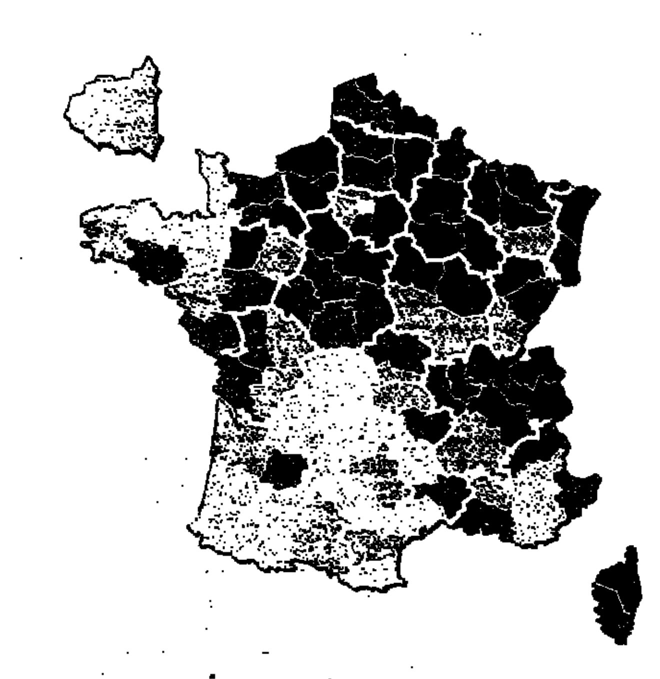
LA DÉCRUE



Pourcentage d'exprimés

0-6
6-9
9-12
12-15
15-19
19-100

LE FN ANCRÉ DANS LE MIDI



% de gains ou de pertes
– recul 0 +2 +3 +4

POUSSÉE AU NORD

Progrès et reculs de 1993 à 1997

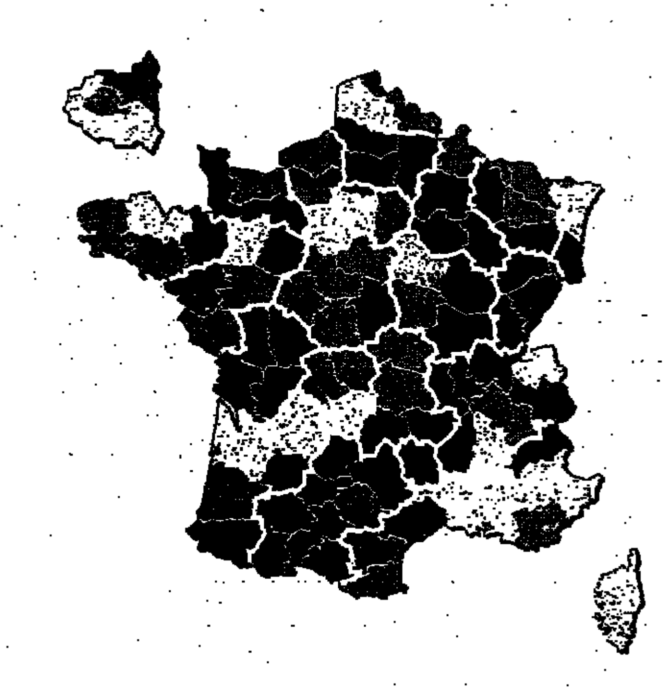


'incipales
ogres et reculs
e 1988 à 1993

هكذا من الأصل

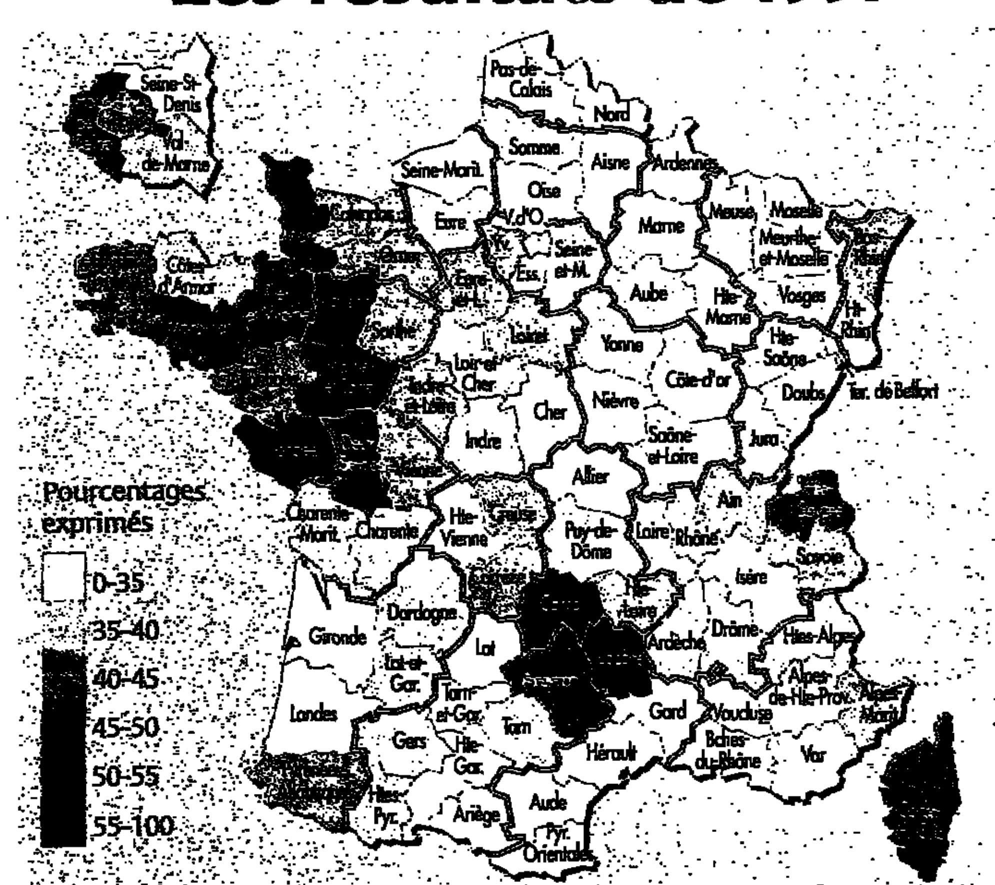
forces politiques de 1988 à 1997

Progrès et reculs de 1993 à 1997



LE REFLUX

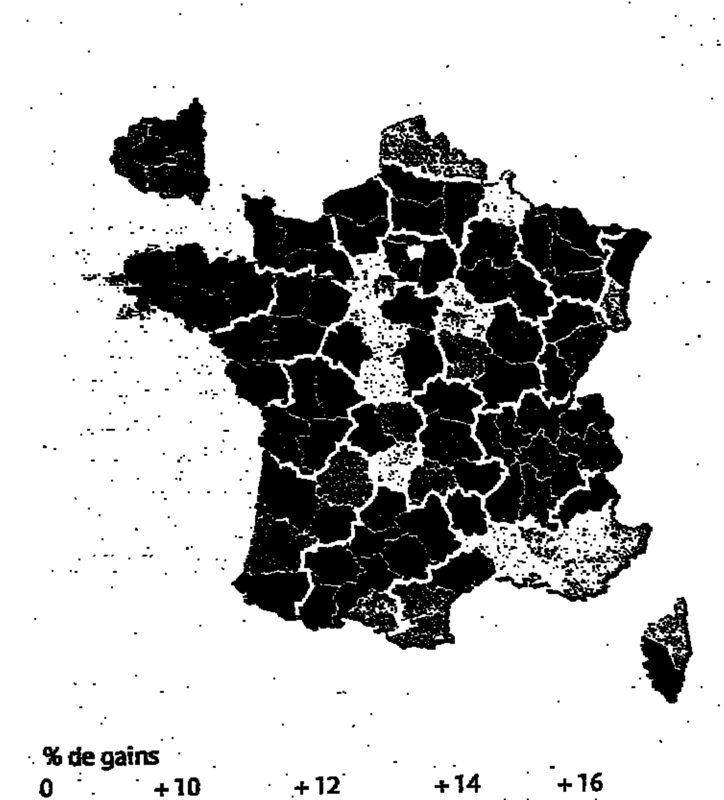
Les résultats de 1997



LA MAJORITÉ MENACÉE

Droite

A l'issue du premier tour, la majorité RPR-UDF est menacée de perdre un très grand nombre des circonscriptions qu'elle avait conquises en 1993. Elle ne progresse que dans deux départements métropolitains.



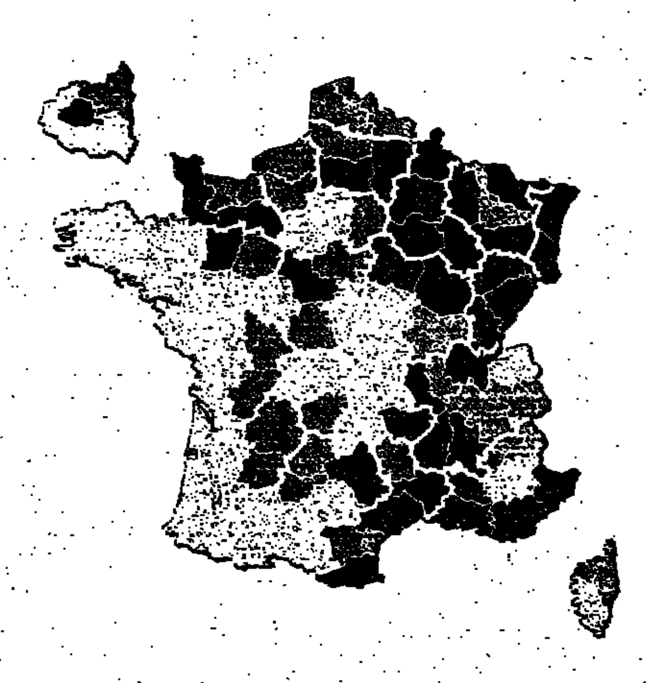
LE REGAIN

Pourcentages exprimés
0-35
35-40
40-45
45-50
50-55
55-100

L'OPPOSITION RÉTABLIE

Gauche

Avec une progression de 10 points en quatre ans, la gauche est en mesure de reconquérir de nombreux bastions, sans pour autant retrouver son niveau de 1988. Elle progresse nettement dans de nombreuses régions, sauf dans deux fiefs historiques : le Nord et les Bouches-du-Rhône.



... ET À L'EST

Pourcentages exprimés
0-06
06-09
09-12
12-15
15-19
19-100

DE NOUVEAUX BASTIONS

Front national

Avec 15,06 %, le Front national égale le score de Jean-Marie Le Pen à l'élection présidentielle de 1995 et progresse de plus de 2 points par rapport à 1993. Il consolide son implantation dans le nord et l'est de la France et continue de se renforcer dans le Sud-Est.

gauche. Dans la circonscription de Mazamet, Monique Collanges (PS) talonne le député RPR sortant Bernard Carayon. Là encore, *le FN, qui ne peut se maintenir* au second tour, est en situation d'arbitre.
Sortants : Paul Quilès, PS ; Philippe Bonnecarrère, RPR ; Jacques Limouzy, RPR ; Bernard Carayon, RPR.

1re - Albi Nord-Est, Nord-Ouest, Carmaux
L, 55 287; V., 41 858; A., 24,28
B. et N., 2 578; E., 39 280.

Ball. : Paul Quilès, PS, d.s., a.min., m. de Cordes-sur-Ciel, 16 561 (42,16); Richard Canac, UDF-PPDF, adj. m. d'Albi, 8 827 (22,47); Nelly Foissac, PC, 4 835 (12,30); Frédéric Cabrolier, FN, 3 961 (10,08); Jean-Marc Vieules, LDI-MPF, m. de Villeneuve-sur-Vère, 1 464 (3,72); Rosine Caminade, Verts, 1 418 (3,60); Vincent Lopez, LO, 753 (1,91); Gilles Jeanjean, LCR, 523 (1,33); Didier Leroy, 4J, 513 (1,30); Jean-Pierre Valentin, GE, 425 (1,08).

Lég. 1993 : A., 24,64. Quilès, PS, 14 149 (35,73) ; Canac, UDF-PR, 12 489 (31,54) ; Foissac, PC, 4 446 (11,22) ; Aubin, FN, 2 881 (7,27) ; Maffre, GE, 2 523 (6,37) ; Villaudière, NE, 1 286 (3,24) ; Quilès, AP, 913 (2,30) ; Lopez, LO, 461 (1,16) ; Mathieu, LCR, 267 (0,67) ; Dreulhe, PLN, 181 (0,45).
Prés. 1995 : A., 16,89. Jospin, 14 997 (33,26) ; Chirac, 7 539 (16,72) ; Balladur, 6 694 (14,84) ; Hue, 5 378 (11,92) ; Le Pen, 4 653 (10,32) ; Laguiller, 2 398 (5,31) ; de Villiers, 1 867 (4,14) ; Voynet, 1 434 (3,18) ; Cheminade, 129 (0,28).

2e - Albi Centre, Sud
L, 70 766; V., 52 263; A., 26,14
B. et N., 3 062; E., 49 201.

Ball. : Thierry Carcenac, PS, pr. c.g., 16 612 (33,76); Philippe Bonnecarrère, RPR, d.s., m. d'Albi, 15 825 (32,16); Camille Fabas, FN, 7 352 (14,94); Josyan Vayre, PC, c.m. d'Albi, 3 567 (7,24); Denis Crépin, Verts, c.m. d'Albi, 1 751 (3,55); Philippe Taurines, LDI-MPF, 1 363 (2,77); Franck Popelier, 4J, 794 (1,61); Nathalie Lutaud, PT, 612 (1,24); Jean Sinet, MEI, 496 (1,00); Didier Laisney, div., 481 (0,97); Lazare Katz, IR, 253 (0,51); Marc Verdié, PLN, 95 (0,19).

Lég. 1993 : A., 26,71. Bonnecarrère, RPR, 20 088 (41,04) ; Pistre, PS, 14 003 (28,60) ; Fabas, FN, 6 356 (12,98) ; Crépin, Verts, 3 646 (7,44) ; Vayre, PC, 3 132 (6,39) ; Filippi, NE, 1 431 (2,92) ; Gourc, PLN, 291 (0,59).
Prés. 1995 : A., 17,07. Jospin, 15 838 (27,45) ; Chirac, 11 242 (19,48) ; Balladur, 10 456 (18,12) ; Le Pen, 8 131 (14,09) ; Hue, 4 236 (7,34) ; de Villiers, 2 844 (4,93) ; Laguiller, 2 759 (4,78) ; Voynet, 2 002 (3,47) ; Cheminade, 176 (0,30).

3e - Castres
L, 57 875; V., 42 619; A., 26,36
B. et N., 2 383; E., 40 236.

Ball. : Jacques Esclassan, PS, c.g., adj. m. de Castres, 10 787 (26,80); Jacques Limouzy, RPR, d.s., 9 256 (23,00); Philippe Folliot, div. d., c.g., m. de Saint-Pierre-de-Trivisy, 7 283 (18,10); Bernard Antony, FN, a.d., c.r., 5 759 (14,31); Louis Tignères, PC, adj. m. de Castres, 3 299 (8,19); Gérard Bastide, Verts, 1 518 (3,77); Chantal Tressens, LO, 956 (2,37); Patrice Buffet, LDI-MPF, 501 (1,24); Jean-Charles Dodeman, 4J, 494 (1,22); Eric Boitel de Dienval, MDR, 383 (0,95).

Lég. 1993 : A., 26,31. Limouzy, RPR, 18 859 (47,20) ; Raynaud, MRG, 8 296 (20,76) ; Denier, FN, 5 121 (12,81) ; Marty-Daunis, GE, 2 847 (7,12) ; Cros, PC, 2 599 (6,50) ; Dimeur, NE, 1 556 (3,89) ; Valette, SEGA, 673 (1,68).
Prés. 1995 : A., 16,66. Jospin, 11 768 (25,02) ; Chirac, 11 186 (23,78) ; Balladur, 8 867 (18,85) ; Le Pen, 6 178 (13,13) ; Hue, 2 769 (5,88) ; de Villiers, 2 381 (5,06) ; Laguiller, 2 216 (4,71) ; Voynet, 1 538 (3,27) ; Cheminade, 131 (0,27).

4e - Mazamet
L, 69 282; V., 53 201; A., 23,21
B. et N., 3 295; E., 49 906.

Ball. : Bernard Carayon, RPR, d.s., c.g., m. de Lavaur, 17 609 (35,28); Monique Collanges, PS, m. de Lalbarède, 15 979 (32,01); Jean-Claude Aubin, FN, 7 148 (14,32); Christiane Odetti, PC, c.m. de Lavaur, 4 163 (8,34); Jean Couchet, CAP, 2 075 (4,15); Marc Saussier, 4J, 787 (1,57); Christian Emaille, GE, c.r., 779 (1,56); Marielle Fabres, LDI-MPF, 768 (1,53); Serge Viaule, rég., 598 (1,19).

Lég. 1993 : A., 22,16. Carayon, RPR, 12 514 (24,83) ; Alquier, PS, 12 404 (24,62) ; Mamy, UDF-PR, 10 303 (20,45) ; Carayon, FN, 6 236 (12,37) ; Cauquil, PC, 3 754 (7,45) ; Emaille, Verts, 3 497 (6,94) ; Amalric, NE, 1 412 (2,80) ; Perron, PLN, 260 (0,51).
Prés. 1995 : A., 14,45. Jospin, 15 843 (27,47) ; Chirac, 10 795 (18,71) ; Balladur, 10 583 (18,35) ; Le Pen, 7 898 (13,69) ; Hue, 4 308 (7,47) ; de Villiers, 3 108 (5,38) ; Laguiller, 2 993 (5,19) ; Voynet, 1 965 (3,40) ; Cheminade, 177 (0,30).

TARN-ET-GARONNE (2)

■ Serré, très serré, le score entre le député sortant de la circonscription de Montauban, Jean-Pierre Cave (UDF), et le maire PS de la ville, Roland Garrigues. *Ce dernier opère une spectaculaire percée* par rapport à 1993, en engrangeant 10 points de plus que Hubert Gouze, sortant socialiste alors battu par le même Jean-Pierre Cave. Le report des voix du Front national sera déterminant. Dans la *circonscription* de Castelsarrasin, le député sortant, Jacques Briat (UDF-PR), est devancé d'une centaine de voix par le maire de Moissac, Jean-Paul Nunzi, PRS. Ce dernier devrait profiter du report *communiste* et d'une partie non négligeable des voix du maire de la ville, Bernard Dagen.
Sortants : Jean-Pierre Cave, *UDF-FD* ; Jacques Briat, UDF-PR.

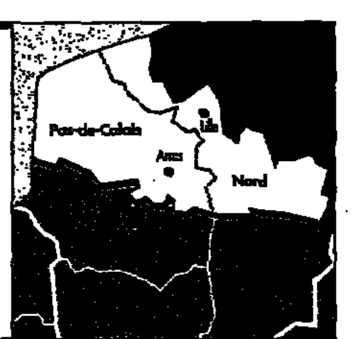
1re - Montauban
L, 74 203; V., 53 972; A., 27,26
B. et N., 2 909; E., 51 063.

Ball. : Roland Garrigues, PS, m. de Montauban, 16 877 (33,05); Jean-Pierre Cave, UDF-FD, d.s., c.r., c.m. de Montauban, 16 652 (32,61); Bernard Vincent, FN, 7 436 (14,56); Joelle Greder, PC, adj. m. de Montauban, 3 388 (6,63); Philippe Debaigt, Verts, 2 488 (4,87); Huguette Bruggraf, LDI-MPF, 1 214 (2,37); Jean-Claude Espinosa, LO, 1 037 (2,03); Claude Cavaillé, CAP, 581 (1,13); Cyril Le Maire, 4J, 577 (1,12); Laurence Carrara, LCR, 488 (0,95); Brigitte Lefèvre, IR, 185 (0,36); Michel Hussenot, PLN, 140 (0,27).
Lég. 1993 : A., 25,77. Gouze, PS, 12 334 (23,81) ; Cave, UDF-CDS, 11 780 (22,74) ; de Santi, RPR, 11 379 (21,96) ; Castagné, FN, 5 840 (11,27) ; Chailloux, Verts, 3 484 (6,72) ; Greder, PC, 2 936 (5,66) ; Richard, NE, 1 380 (2,66) ; Damaggio, SEGA, 915 (1,76) ; Espinoza, LO, 826 (1,59) ; Cerezo, div. d., 660 (1,27) ; Hussenot, PLN, 266 (0,51).
Prés. 1995 : A., 17,14. Jospin, 15 731 (25,98) ; Chirac, 12 639 (20,87) ; Balladur, 9 937 (16,41) ; Le Pen, 9 235 (15,25) ; Hue, 4 230 (6,98) ; de Villiers, 3 596 (5,93) ; Laguiller, 3 035 (5,01) ; Voynet, 1 949 (3,21) ; Cheminade, 198 (0,32).

2e - Castelsarrasin
L, 74 771; V., 54 545; A., 27,05
B. et N., 3 317; E., 51 228.

Ball. : Jean-Paul Nunzi, PRS, c.r., c.g., m. de Moissac, 13 395 (26,14); Jacques Briat, UDF-PR, d.s., 13 247 (25,85); Claude Michel, FN, 7 585 (14,80); Bernard Dagen, div. g., m. de Castelsarazin, 5 232 (10,21); Michel Bertrand, PC, 4 786 (9,34); Jean-Jacques Fraisse, Verts, 2 034 (3,97); Roger Delfau, LDI-MPF, 1 285 (2,50); Gérard Lavéron, MDC, 1 033 (2,01); Marino Rigoni, CAP, 803 (1,56); Odile Le Feuvre, 4J, 577 (1,12); Charles Ruffinoni, MEI, 550 (1,07); Ghislain Loezer, div. g., 377 (0,73); Jean Leygue, div., 324 (0,63).
Lég. 1993 : A., 25,93. Baylet, MRG, 14 435 (27,86) ; Briat, UDF-PR, 13 884 (26,79) ; Dutertre, FN, 6 563 (12,66) ; Lagrèze, div. d., 5 906 (11,40) ; Bertrand, PC, 4 440 (8,57) ; Guyomard, GE, 3 501 (6,75) ; Rambert, NE, 1 732 (3,34) ; Rigoni, SEGA, 1 114 (2,15) ; Goineau, PLN, 233 (0,45).
Prés. 1995 : A., 17,26. Jospin, 15 938 (26,23) ; Chirac, 11 553 (19,01) ; Le Pen, 9 890 (16,28) ; Balladur, 9 444 (15,54) ; Hue, 5 161 (8,49) ; de Villiers, 3 936 (6,48) ; Laguiller, 2 816 (4,63) ; Voynet, 1 799 (2,96) ; Cheminade, 207 (0,34).

NORD-PAS-DE-CALAIS
(38 sièges)



Prés. 1995 : Jospin, 23,97 ; Le Pen, 17,05 ; Balladur, 16,94 ; Chirac, 16,87 ; Hue, 12,68 ; Laguiller, 5,83 ; de Villiers, 4,13 ; Voynet, 2,30 ; Cheminade, 0,25.

Dans ce fief de la gauche socialiste et communiste pendant des décennies, la remontée de l'opposition est particulièrement sensible. La plupart des circonscriptions qu'elle avait perdues en 1993 devraient lui revenir à l'issue du second tour. *Bien qu'elle détienne la majorité au conseil général du* Nord (dont le président est en difficulté face à Martine Aubry), la droite va probablement restituer au PS les sièges qu'elle lui avait enlevés dans ce département, où les Verts, qui exercent la présidence du conseil régional, pourraient compter, dimanche 1er juin, un député. Dans le Pas-de-Calais, la *domination du PS est en voie de se rétablir, au détriment de la droite,* mais aussi du PC.

NORD (24)

■ Après sa défaite cuisante de 1993, le PS peut espérer aujourd'hui reconquérir *plusieurs sièges* : la 1re circonscription, Lille-Sud, l'ancienne de Pierre Mauroy ; la 11e, Armentières ; la 10e, Tourcoing-Nord, à la faveur d'une triangulaire au profit du maire de Tourcoing, Jean-Pierre Balduyck ; la 17e, où le maire de Douai, Jacques Vernier (RPR), est menacé ; la 24e, Avesnes-sur-Helpe, où la droite était très divisée. Trois anciens ministres socialistes sont en posture favorable : Martine Aubry *devance de plus de 10 points* Jacques Donnay (RPR), président du conseil général, dans la 5e, Haubourdin-Seclin ; Jean Le Garrec pourrait reprendre la 12e circonscription, où Michel Delebarre, maire de Dunkerque, avait été battu en 1993 par un divers gauche local, Régis Fauchoit, éliminé cette fois dès le premier tour. M. Delebarre,lui, pourrait prendre sa revanche dans la 13e, Dunkerque-Est.
Le PC conservera ses trois circonscriptions : la 4e, Lille-Ouest, et la 2e, Lille-Est Villeneuve-d'Ascq, où son candidat se retrouvera seul en lice ; la 20e, Saind-Amand-les-Eaux, où le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, Alain Bocquet, affrontera le FN. Les Verts pourraient enlever la 7e, Roubaix-Est, où Guy Hascoët, vice-président du conseil régional, pourrait gagner le siège détenu par Michel Ghysel (RPR), à la faveur d'une triangulaire avec le FN. La droite est ébranlée dans ses bastions, avec un FN en progression de près de 2 points par rapport à 1993 et qui participera, au total, à six seconds tours, dont quatre triangulaires.
Sortants : *Jacques Richir, UDF-FD,* suppléant de Colette Codaccioni, RPR, nommée au gouvernement le 18 mai 1995, se représente comme suppléant de Mme Codaccioni ; Bernard Derosier, PS ; *Claude Dhinnin,* RPR ; *Marc-Philippe* Daubresse, UDF-FD ; Bernard Davoine, PS, se représente comme suppléant de Martine Aubry, PS ; Thierry Lazaro, RPR ; Michel Ghysel, RPR ; Gérard Vignoble, UDF-FD ; Patrick Delnatte, RPR, devenu député le 14 septembre 1994, après le décès de Serge Charles, RPR ; Christian *Vanneste, RPR ; Michel Dessaint,* UDF-FD, suppléant de Françoise Hostalier, UDF-PPDF, nommée au gouvernement le18 mai 1995, n.s.r.p. ; Régis Fauchoit, div. g. ; Emmanuel Dewees, RPR ; Gabriel Deblock, RPR, n.s.r.p. ; Marie-Fanny Gournay, RPR, n.s.r.p. ; Georges Hage, PC ; Jacques Vernier, *RPR* ; Claude Pringale, RPR, se représente comme suppléant de François Villain, RPR ; René Carpentier, PC, décédé ; Alain Bocquet, PC ; Jean-Louis Borloo, div. d. ; Christian Bataille, PS ; Jean-Claude Decagny, UDF-FD ; Alain Poyart, RPR.

1re - Lille Sud
L, 56 038; V., 33 181; A., 40,78
B. et N., 1 159; E., 32 022.

Ball. : Bernard Roman, PS, c.g., adj. m. de Lille, 11 699 (36,53); Colette Codaccioni, RPR, a.min., a.d., c.g., c.m. de Faches-Thumesnil, 8 511 (26,57); Eliane Coolzaet, FN, c.m. de Lille, 5 050 (15,77); Françoise Hénaut, PC, c.m. de Lille, 2 108 (6,58); René Penet, Verts, 1 393 (4,35); Nicole Baudrin, *LO, 1 179 (3,68)*; Marie-Anne Mirabel, LDI-MPF, 702 (2,19); Nadir Saifi, GE, 488 (1,52); Dominique Labis, NE, 457 (1,42); Michel Mercier, AREV, 282 (0,88); Jean-Claude Demey, PNR, 153 (0,47).

Lég. 1993 : A., 37,93. Codaccioni, RPR, 11 261 (33,53) ; Roman, PS, 9 549 (28,43) ; Lang, FN, 5 199 (15,48) ; Bellanger, GE, 2 743 (8,16) ; Corbeaux, PC, 1 929 (5,74) ; Letierce, NE, 925 (2,75) ; Baudrin, LO, 703 (2,09) ; Pinel, div. g., 452 (1,34) ; Mercier, SEGA, 361 (1,07) ; Glantzen, UED, 218 (0,64) ; Ducrot, AP, 165 (0,49) ; Mottin, PLN, 76 (0,22).
Prés. 1995 : A., 25,33. Jospin, 11 803 (28,44) ; Balladur, 7 441 (17,93) ; Le Pen, 7 135 (17,19) ; Chirac, 6 787 (16,35) ; Hue, 2 973 (7,16) ; Laguiller, 2 403 (5,79) ; Voynet, 1 494 (3,60) ; de Villiers, 1 355 (3,26) ; Cheminade, 107 (0,25).

2e - Lille Est, Villeneuve-d'Ascq
L, 67 863; V., 44 471; A., 34,46
B. et N., 1 737; E., 42 734.

Ball. : *Bernard Derosier, PS, d.s., c.g., m.* d'Hellemmes, 15 497 (36,26); Dominique Rosselle, RPR, c.m. de Villeneuve-d'Ascq, 8 608 (20,14); Philippe Bernard, FN, c.m. de Lille, 6 605 (15,45); Jean-Raymond de Grève, PC, adj. m. de Lille, 3 715 (8,69); Gilles Boury, LO, 1 906 (4,46); Anne-Marie Mannier, EC, 1 814 (4,24); Jean-Victor *Lamon, LDI-CNIP, 915 (2,14)*; Patrick Breton, div., 742 (1,73); Sylvie Flahaut, NE, 663 (1,55); Paulo Ovan, GE, 610 (1,42); David Alis, 4J, 596 (1,39); Chantal Nordez, LCR, 549 (1,28); Ronald Charbaut, Verts, c.m. de Villeneuve-d'Ascq, 514 (1,20).

Lég. 1993 : A., 34,32. Degraeve, UDF-PR, 12 871 (29,81) ; Derosier, PS, 11 327 (26,23) ; Bernard, FN, 6 891 (15,96) ; Charbaut, Verts, 4 585 (10,62) ; Degrève, PC, 3 604 (8,34) ; Delarbre, NE, 2 080 (4,81) ; Grodzki, LO, 1 196 (2,77) ; Niedou, LCR, 372 (0,86) ; Planque, PLN, 248 (0,57).
Prés. 1995 : A., 21,70. Jospin, 15 700 (29,91) ; Balladur, 8 537 (16,26) ; Le Pen, 8 336 (15,88) ; Chirac, 7 839 (14,93) ; Hue, 4 659 (8,87) ; Laguiller, 3 649 (6,95) ; Voynet, 1 933 (3,68) ; de Villiers, 1 722 (3,28) ; Cheminade, 114 (0,21).

3e - Lille Centre, Nord
L, 57 537; V., 34 306; A., 40,37
B. et N., 1 243; E., 33 063.

Ball. : Claude Dhinnin, RPR, d.s., m. de La Madeleine, 10 692 (32,33); Alain Cacheux, *PS, c.r., adj. m. de Lille, 8 527* (25,79); Rémi Castermans, FN, 5 360 (16,21); Sylviane Delacroix, PC, 2 617 (7,91); Dominique Plancke, Verts, 1 964 (5,94); Alexandre Bouche, LDI-MPF, 896 (2,68); Jean-Marie Baudin, GE, 687 (2,07); Nicole Dorme, FT, 588 (1,77); Laetitia Laude, 4J, 586 (1,77); Patrick Fachetti, NE, 557 (1,68); Dominique Gérardin, LCR, 532 (1,60).

Lég. 1993 : A., 37,16. Dhinnin, RPR, 14 217 (41,97) ; Besson, PS, 5 724 (16,90) ; Castermans, FN, 5 416 (15,99) ; Plancke, Verts, 3 704 (10,93) ; Delacroix, PC, 2 195 (6,48) ; Bourriez, NE, 1 413 (4,17) ; Brunet, LCR, 629 (1,85) ; Mortreu, MD, 440 (1,29) ; Mierzwa, PLN, 132 (0,39).
Prés. 1995 : A., 24,04. Jospin, 10 465 (24,37) ; Balladur, 9 064 (21,11) ; Chirac, 8 411 (19,58) ; Le Pen, 6 568 (15,29) ; Hue, 2 850 (6,63) ; Laguiller, 2 439 (5,68) ; Voynet, 1 532 (3,56) ; de Villiers, 1 519 (3,53) ; Cheminade, 89 (0,20).

4e - Lille Ouest
L, 65 605; V., 44 298; A., 32,47
B. et N., 1 996; E., 42 302.

Ball. : Marc-Philippe Daubresse, UDF-FD, d.s., m. de Lambersart, 15 544 (36,74); Thérèse Loridan, PS, adj. m. de Saint André, 10 302 (24,35); Gilles Alexandre, FN, 6 888 (16,28); Roger Renard, PC, 3 876 (9,16); Jean-Marc Vandewoestyne, LDI-CNIP, 1 245 (2,94); Oscar Loubry, Verts, 1 179 (2,78); Nicole Knecht, GE, 1 092 (2,58); Winoc Deleplanque, 4J, 716 (1,69); Marcelle Peyrot, NE, 624 (1,47); Christiane Ducamp-Lajournade, MDC, 503 (1,18); Isabelle Quehen-Bobin, div., 333 (0,78).

Lég. 1993 : A., 31,02. Daubresse, UDF-CDS, 20 086 (47,18) ; Alexandre, FN, 6 801 (15,97) ; Lauerière, PS, 5 867 (13,78) ; Knecht, GE, 3 603 (8,46) ; Le Meur, PC, 3 111 (7,30) ; Bigotte, NE, 1 497 (3,51) ; Beurrier, PT, 848 (1,99) ; Defives, PT, 566 (1,33) ; Hoogstoel, PLN, 187 (0,43).
Prés. 1995 : A., 20,77. Balladur, 12 185 (23,84) ; Jospin, 10 588 (20,71) ; Chirac, 9 447 (18,48) ; Le Pen, 8 257 (16,15) ; Hue, 4 130 (8,08) ; Laguiller, 2 699 (5,28) ; de Villiers, 2 174 (4,25) ; Voynet, 1 509 (2,95) ; Cheminade, 123 (0,24).

5e - Haubourdin, Seclin
L, 79 759; V., 56 698; A., 28,91
B. et N., 2 647; E., 54 051.

Ball. : Martine Aubry, PS, a.min., adj. m. de Lille, 18 751 (34,69); Jacques Donnay, RPR, d.e., pr. c.g., 12 208 (22,58); Jacques Bourrez, FN, 9 751 (18,04); Jean-Claude Willem, PC, m. de Seclin, 6 816 (12,61); Régis Debliqui, LO, 1 769 (3,27); Arnold Gil, Verts, 1 286 (2,37); Chantal Pote, NE, 955 (1,76); Jacques Bathiat, LDI-MPF, 854 (1,57); Eugène Delrue, MEI, c.m. de Wattignies, 597 (1,10); Johny Delayen, div. g., 440 (0,81); Rahma Beldjilali, GE, 354 (0,65); Jean-Claude Delforge, div. d., 270 (0,49).

Lég. 1993 : A., 29,65. Davoine, PS, 11 332 (21,49) ; Deraedt, RPR, 9 583 (18,18) ; Bourrez, FN, 8 325 (15,79) ; Barret, UDF-CDS, 8 040 (15,25) ; Willem, PC, 6 992 (13,26) ; Delrue, Verts, 4 235 (8,03) ; Massa, NE, 2 386 (4,52) ; Debliqui, LO, 1 513 (2,87) ; Lefebvre, PLN, 303 (0,57).
Prés. 1995 : A., 18,87. Jospin, 15 772 (24,93) ; Le Pen, 11 464 (18,12) ; Balladur, 10 471 (16,55) ; Chirac, 9 862 (15,59) ; Hue, 7 758 (12,26) ; Laguiller, 3 861 (6,10) ; de Villiers, 2 254 (3,56) ; Voynet, 1 644 (2,59) ; Cheminade, 168 (0,26).

6e - Pont-à-Marcq
L, 70 877; V., 53 096; A., 25,08
B. et N., 2 821; E., 50 275.

Ball. : Thierry Lazaro, RPR, d.s., c.g., c.m. de Phalempin, 16 422 (32,66); Dominique Bailly, PS, 13 776 (27,40); Christian Grenier, FN, c.m. d'Ostricourt, 7 535 (14,98); Jacques Roillet, PC, 4 576 (9,10); Maryse Faber-Rossi, Verts, 1 983 (3,94); Françoise de Villepoix, LDI-MPF, 1 915 (3,80); Brigitte Colin, NE, 1 036 (2,06); Jacques Vliegue, 4J, 1 019 (2,02); Camille Lemaire, MEI, 916 (1,82); Louis Pineau, LCR, 803 (1,59); Gérard Somerlinck, PNR, 294 (0,58).

Lég. 1993 : A., 25,02. Lazaro, RPR, 11 336 (23,32) ; Vandelanoitte, div. d., 9 570 (19,69) ; Bailly, PS, 8 589 (17,67) ; Jollec, FN, 6 221 (12,80) ; Carlier, PC, 4 593 (9,45) ; Catteau, GE, 4 331 (8,91) ; Lejeune, div. g., 2 255 (4,64) ; Colin, NE, 1 704 (3,50).
Prés. 1995 : A., 15,92. Jospin, 13 914 (24,06) ; Balladur, 11 674 (20,18) ; Chirac, 10 866 (18,79) ; Le Pen, 8 865 (15,33) ; Hue, 5 133 (8,87) ; Laguiller, 2 924 (5,05) ; de Villiers, 2 705 (4,67) ; Voynet, 1 627 (2,81) ; Cheminade, 118 (0,20).

7e - Roubaix Est
L, 66 443; V., 43 234; A., 34,93
B. et N., 2 047; E., 41 187.

Ball. : Guy Hascoët, Verts, c.r., 12 467 (30,26); Michel Ghysel, RPR, d.s., c.g., 10 127 (24,58); Philippe Guérard, FN, 9 809 (23,81); Christian Maes, MDC, 2 460 (5,97); Marc Cecon, LO, 1 664 (4,04); Georges Carlier, GE, 1 170 (2,84); Marie-Claude Vanhoutte, NE, 813 (1,97); Claudine Dauphin, div. d., 811 (1,96); Abdalmajide Rokia, div. g., 589 (1,43); Guy Playoust, LDI-CNIP, 536 (1,30); Hubert Caron, div. d., 353 (0,85); Daniel Gourmelon, PNR, 191 (0,46); Raphaël Selosse, PLN, 107 (0,25); Jean-Pol Taffin, PPL, 90 (0,21).

Lég. 1993 : A., 33,48. Ghysel, RPR, 13 299 (31,61) ; Ceyrac, FN, 9 285 (22,07) ; Carton, PS, 8 995 (21,38) ; Minart, GE, 3 067 (7,29) ; Marescaux, PC, 2 337 (5,55) ; Decalf, NE, 1 813 (4,31) ; Caron, MD, 1 286 (3,05) ; Delbarre, LO, 1 080 (2,56) ; Abdalmajide, France Plus, 298 (0,70) ; Cléry, AP, 256 (0,60) ; Veldeman, LCR, 248 (0,59) ; Selosse, PLN, 99 (0,23).
Prés. 1995 : A., 22,30. Jospin, 12 717 (25,01) ; Le Pen, 11 620 (22,85) ; Balladur, 9 187 (18,06) ; Chirac, 7 680 (15,10) ; Hue, 3 521 (6,92) ; Laguiller, 2 863 (5,63) ; de Villiers, 1 967 (3,86) ; Voynet, 1 166 (2,29) ; Cheminade, 124 (0,24).

8e - Roubaix Ouest
L, 66 909; V., 41 597; A., 37,83
B. et N., 1 711; E., 39 886.

Ball. : Gérard Vignoble, UDF-FD, d.s., m. de Wasquehal, 11 619 (29,13); Dominique Baert, PS, c.m. de Wattrelos, 9 845 (24,68); Carl Lang, FN, d.e., c.r., c.m. de Lille, 8 863 (22,22); Françoise Thilliez, PC, c.m. de Roubaix, 2 456 (6,15); Marc Dubrul, LO, 1 430 (3,58); Jean-Paul Chahine, LDI-CNIP, 1 131 (2,83); Fabienne Pertel, GE, 1 000 (2,50); Boualem Haddouche, IR, 889 (2,22); Patrick Mortal, LCR, 820 (2,05); Yves Bouillon, NE, 574 (1,43); Michel Droulez, MEI, 513 (1,28); Saïd Habbas, div. g., 455 (1,14); Marc Detournay, div. d., 291 (0,72).

Lég. 1993 : A., 36,23. Vignoble, UDF-CDS, 16 421 (40,82) ; Gendron, FN, 8 743 (21,73) ; Rousseaux, PS, 5 761 (14,32) ; Campagne, Verts, 2 702 (6,71) ; Naveteur, PC, 2 336 (5,80) ; Bouillon, NE, 1 860 (4,62) ; Dubrul, LO, 1 136 (2,82) ; Terrier, MD, 995 (2,47) ; Quaghebeur, PLN, 267 (0,66).
Prés. 1995 : A., 25,12. Jospin, 12 454 (25,39) ; Le Pen, 10 469 (21,34) ; Balladur, 9 343 (19,04) ; Chirac, 7 902 (16,11) ; Hue, 3 322 (6,77) ; Laguiller, 2 632 (5,36) ; de Villiers, 1 737 (3,54) ; Voynet, 1 060 (2,16) ; Cheminade, 132 (0,26).

9e - Marcq-en-Barœul
L, 64 330; V., 41 746; A., 35,10
B. et N., 1 664; E., 40 082.

Ball. : Patrick Delnatte, RPR, d.s., c.g., c.m. de Tourcoing, 17 099 (42,66); Colette Huvenne, PRS, adj. m. de Tourcoing, 9 428 (23,52); Michel Ximenes, FN, c.m. de Marcq-en-Barœul, 7 598 (18,95); Elizabeth Bourgois, LDI-MPF, 1 982 (4,94); Etienne Forest, GE, 1 479 (3,68); Jean-Pierre Lemai, UDF-PPDF diss., c.m. de Bondues, 959 (2,39); Gérard Wozniak, NE, 915 (2,28); Philippe Desoutter, 4J, 611 (1,52); Claude Dumoustier, PC, c.m. de Tourcoing, 11 (0,02).

Lég. 1993 : A., 32,12. Charles, RPR, 22 019 (53,46) ; Ximenes, FN, 7 337 (17,81) ; Quatreboeufs, MRG, 4 454 (10,81) ; Forest, GE, 3 307 (8,03) ; Roussel, PC, 2 304 (5,59) ; Dedrye, NE, 1 426 (3,46) ; Eloy, PLN, 336 (0,81).
Prés. 1995 : A., 22,61. Balladur, 13 110 (26,92) ; Chirac, 11 226 (23,05) ; Jospin, 8 349 (17,14) ; Le Pen, 8 337 (17,12) ; de Villiers, 2 416 (4,96) ; Hue, 2 278 (4,67) ; Laguiller, 1 845 (3,78) ; Voynet, 1 051 (2,15) ; Cheminade, 85 (0,17).

10e - Tourcoing Nord
L, 70 855; V., 47 791; A., 32,55
B. et N., 2 086; E., 45 705.

Ball. : Jean-Pierre Balduyck, PS, a.d., m. de Tourcoing, 13 532 (29,60); Christian Vanneste, RPR, d.s., c.r., c.m. de Tourcoing, 12 194 (26,67); Christian Baeckeroot, FN, a.d., c.m. de Tourcoing, 11 496 (25,15); Dominique de Clec-Danel, PC, adj. m. de Tourcoing, 2 750 (6,01); Bruno Vargiu, LO, 1 380 (3,01); Patrick Beeusaert, GE, 1 260 (2,75); Patrice Desrumaux, LDI-CNIP, 1 061 (2,32); Colette Hagard, NE, 946 (2,06); Farid Zighem, div. g., 522 (1,14); Pierre Bouchery, 4J, 469 (1,02); René Glot, div. d., 95 (0,20).

Lég. 1993 : A., 31,12. Vanneste, RPR, 14 670 (32,08) ; Baeckeroot, FN, 12 343 (26,99) ; Balduyck, PS, 10 733 (23,47) ; Callens, Verts, 2 917 (6,38) ; Vanoverberghe, PC, 2 721 (5,95) ; Diduch, NE, 1 940 (4,24) ; Bader-Goetz, AP, 391 (0,85) ; Lefebvre, PLN, 2 (0,00).
Prés. 1995 : A., 21,38. Le Pen, 13 314 (24,67) ; Jospin, 11 573 (21,44) ; Balladur, 10 666 (19,76) ; Chirac, 8 292 (15,36) ; Hue, 3 796 (7,03) ; Laguiller, 2 769 (5,13) ; de Villiers, 2 248 (4,16) ; Voynet, 1 169 (2,16) ; Cheminade, 128 (0,23).

11e - Armentières
L, 80 295; V., 57 707; A., 28,13
B. et N., 2 559; E., 55 148.

Ball. : Yves Durand, PS, a.d., c.g., m. de Lomme, 18 896 (34,26); Françoise Hostalier, UDF-PPDF, a.min., a.d., c.m. d'Armentières, 12 804 (23,21); Pascal Gannat, FN, c.r., 9 770 (17,71); Eric Bocquet, PC, m. de Marquillies, 5 456 (9,89); Yves-Marie Bernier, *LDI-MPF, 1 861 (3,37)*; Hubert Sénéchal, LO, 1 712 (3,10); Jean-Louis Maniez, Verts, 1 534 (2,78); Jacqueline Montagne, NE, 946 (1,71); Patrick Genelle, div., m. d'Hallenes-lez-Haubourdin, 908 (1,64); *Claudio Speziari, 4J, 702* (1,27); Charles Lemaire, MEI, 559 (1,01).

Lég. 1993 : A., 27,48. Durand, PS, 14 358 (26,59) ; Hostalier, UDF-PR, 10 212 (18,91) ; Brice, RPR diss., 8 715 (16,14) ; Masselis, FN, 8 192 (15,17) ; Demessine, PC, 4 844 (8,97) ; Bulsine, Verts, 4 022 (7,45) ; Mieloch, NE, 2 414 (4,47) ; Delimard, LO, 1 223 (2,26).
Prés. 1995 : A., 19,19. Jospin, 15 662 (24,86) ; Le Pen, 11 734 (18,62) ; Balladur, 11 670 (18,52) ; Chirac, 9 674 (15,35) ; Hue, 6 337 (10,06) ; Laguiller, 3 602 (5,71) ; de Villiers, 2 679 (4,25) ; Voynet, 1 512 (2,40) ; Cheminade, 117 (0,18).

12e - Dunkerque Ouest
L, 67 333; V., 47 966; A., 28,76
B. et N., 2 574; E., 45 392.

Ball. : Jean Le Garrec, PS, a.min., a.d., c.r., 10 782 (23,75); Patrick Lorant, FN, 10 342 (22,78); Christian Hutin, div. d., m. de Saint-Pol-sur-Mer, 8 192 (18,04); Régis Fauchois, div. g., d.s., c.g., 6 047 (13,32); Didier Liennart, PC, 3 739 (8,23); Dominique Wailly, LO, 2 396 (5,27); Daniel Dusart, LDI-MPF, 967 (2,13); Jean-Claude Moret, EC, 900 (1,98); Nicole Castelain, NE, 594 (1,30); François Romano, GE, 522 (1,14); Jean-Marie Dubois, MEI, 475 (1,04); Bernard de Veylder, Verts, 436 (0,96).

Lég. 1993 : A., 27,10. Delebarre, PS, 8 519 (18,67) ; Fauchois, div. g., 7 203 (15,79) ; Hutin, RPR, 7 089 (15,54) ; Eymery, FN, 6 266 (13,73) ; Timarche, PS diss., 5 948 (13,03) ; Lefevre, Verts, 3 454 (7,57) ; Miroux, PC, 2 553 (5,59) ; Boutelier, NE, 2 012 (4,41) ; Volant, LO, 893 (1,95) ; Delevoye, PT, 660 (1,44) ; Herin, div. d., 475 (1,04) ; Henni, France Plus, 383 (0,84) ; Lust, div. d., 163 (0,35).
Prés. 1995 : A., 19,14. Jospin, 14 153 (26,74) ; Le Pen, 12 138 (22,93) ; Chirac, 7 135 (13,48) ; Balladur, 6 424 (12,14) ; Hue, 5 489 (10,37) ; Laguiller, 4 476 (8,45) ; de Villiers, 1 773 (3,35) ; Voynet, 1 163 (2,19) ; Cheminade, 165 (0,31).

13e - Dunkerque Est
L, 64 454; V., 43 778; A., 32,07
B. et N., 1 939; E., 41 839.

Ball. : Michel Delebarre, PS, a.min., a.d., c.r., m. de Dunkerque, 15 731 (37,59); Emmanuel Dewees, RPR, d.s., c.g., c.m. de Dunkerque, 10 653 (25,46); Philippe Eymery, FN, c.m. de Dunkerque, 7 329 (17,51); Gérard Miroux, PC, 2 038 (4,87); Marcel Lefèvre, Verts, adj. m. de Dunkerque, 1 353 (3,23); Véronique de Miribel, LDI-CNIP, 1 210 (2,89); Jacques Volant, LO, 1 183 (2,82); Henri Darbes, GE, 708 (1,69); Christiane Lengiet, NE, 637 (1,52); Marcel Fossaert, LCR, 386 (0,92); Didier Schein, PT, 305 (0,73); Christian Joseph, PPL, 165 (0,39); Alain Delbecq, div. d., 141 (0,33).

Lég. 1993 : A., 29,17. Dewees, RPR, 13 217 (31,18) ; Delattre, PS, 9 952 (23,48) ; Prouvoyeur, CNI, 6 961 (16,42) ; Meurisse, FN, 4 719 (11,13) ; Martin-Ferrari, GE, 3 101 (7,31) ; Kleckn, PC, 2 141 (5,05) ; Delannoy, NE, 1 711 (4,03) ; Fossaert, LCR, 583 (1,37).
Prés. 1995 : A., 21,79. Jospin, 12 420 (25,28) ; Balladur, 9 107 (18,54) ; Chirac, 8 840 (17,99) ; Le Pen, 8 667 (17,64) ; Hue, 3 528 (7,18) ; Laguiller, 3 220 (6,55) ; de Villiers, 1 925 (3,91) ; Voynet, 1 287 (2,62) ; Cheminade, 120 (0,24).

14e - Bourbourg
L, 66 937; V., 50 979; A., 23,84
B. et N., 3 341; E., 47 638.

Ball. : Jean-Pierre Decool, RPR, c.g., m. de Brouckerque, 16 712 (35,08); Monique Denise, PS, c.r., adj. m. de Dunkerque, 14 487 (30,41); Yannick Le Floch, FN, 7 266 (15,25); Guillaume Dochez, PC, 2 783 (5,84); Alain Tredez, Verts, c.r., 1 887 (3,96); *Philippe* Peene, div. d., 1 816 (3,81); Anthony Roseau, NE, 925 (1,94); Gérard Jonckheere, MDC, 889 (1,86); Serge Westelynck, GE, 873 (1,83).

Lég. 1993 : A., 22,71. Deblock, CNI, 16 457 (34,94) ; Le Garrec, PS, 8 429 (17,89) ; Gosset, UDF-CDS, 5 136 (10,90) ; Le Floc'h, FN, 4 693 (9,96) ; Patoor, Verts, 3 393 (7,20) ; Fiolet, div. d., 3 088 (6,55) ; Lenglet, PC, 2 106 (4,47) ; Sterckeman, NE, 1 644 (3,49) ; Moreews, PT, 1 567 (3,32) ; Lahaeye, div., 584 (1,24).
Prés. 1995 : A., 15,11. Jospin, 13 072 (23,80) ; Chirac, 11 164 (20,33) ; Balladur, 10 862 (19,78) ; Le Pen, 8 283 (15,08) ; Laguiller, 3 535 (6,43) ; Hue, 3 315 (6,03) ; de Villiers, 3 235 (5,89) ; Voynet, 1 310 (2,38) ; Cheminade, 138 (0,25).

15e - Bailleul, Hazebrouck
L, 66 767; V., 49 767; A., 25,46
B. et N., 3 261; E., 46 506.

Ball. : Jean Delobel, PS, c.g., m. de Bailleul, 13 438 (28,89); Paul Blondel, div. d., c.g., m. d'Hazebrouck, 13 269 (28,53); Hubert Maes, FN, 6 463 (13,89); Alain Pocholle, PC, 4 465 (9,60); Christian Defebvre, div. g., 3 040 (6,53); Martin Masson, LDI-MPF, 2 383 (5,12); Dominique Chambaut, GE, 1 420 (3,05); Modeste Vanhoutte, NE, 1 020 (2,19); Alain Dubois, écol., 1 008 (2,16).

Lég. 1993 : A., 23,51. Gournay, RPR, 11 712 (25,09) ; Delobel, PS, 10 712 (22,95) ; Grasset, UDF-PR, 9 189 (19,68) ; Benault, FN, 4 901 (10,50) ; Dubois, GE, 3 196 (6,84) ; Nugou, PC, 3 089 (6,61) ; Vanhoutte, NE, 2 257 (4,83) ; Défrance, div. d., 1 137 (2,43) ; Masse, LCR, 478 (1,02).
Prés. 1995 : A., 16,56. Jospin, 12 602 (23,54) ; Balladur, 10 969 (20,49) ; Chirac, 9 511 (17,76) ; Le Pen, 8 081 (15,09) ; Hue, 4 113 (7,68) ; Laguiller, 3 839 (7,17) ; de Villiers, 2 941 (5,49) ; Voynet, 1 336 (2,49) ; Cheminade, 139 (0,26).

16e - Marchiennes
L, 76 705; V., 55 678; A., 27,41
B. et N., 2 595; E., 53 083.

Ball. : Georges Hage, PC, d.s., 20 013 (37,70); Jeannine Marquaille, PS, 9 859 (18,57); René Gambiez, FN, 7 025 (13,23); Patrick Vanandrewelt, UDF diss., c.r., m. de Pecquencourt, 6 912 (13,02); Serge Gaillot, RPR, m. de Marchiennes, 4 089 (7,70); Laurence Vignie, LO, 1 773 (3,34); Philippe Bernard, Verts, 1 487 (2,80); Béatrice Pottier, NE, 1 068 (2,01); Zdzislaw Sniadach, LDI-CNIP, 857 (1,61).

Lég. 1993 : A., 28,82. Hage, PC, 19 088 (37,24) ; Vanandreweldt, UPF, 8 993 (17,54) ; Mio, PS, 7 691 (15,00) ; Messager, FN, 6 975 (13,60) ; Sterckeman, NE, 2 517 (4,91) ; Pruvot, Verts, 2 441 (4,76) ; Sniadach, UDF-CDS diss., 2 389 (4,66) ; Viguié, LO, 1 161 (2,26).
Prés. 1995 : A., 18,83. Hue, 15 567 (25,47) ; Jospin, 13 280 (21,72) ; Le Pen, 9 551 (15,62) ; Chirac, 8 439 (13,80) ; Balladur, 7 614 (12,45) ; Laguiller, 3 497 (5,72) ; de Villiers, 1 821 (2,98) ; Voynet, 1 195 (1,95) ; Cheminade, 153 (0,25).

17e - Douai
L, 71 595; V., 49 580; A., 30,74
B. et N., 1 768; E., 47 812.

Ball. : Marc Dolez, PS, a.d., c.r., c.m. de Douai, 15 029 (31,43); Jacques Vernier, RPR, d.s., m. de Douai, 13 702 (28,65); Pierre Lefebvre, PC, c.g., 7 673 (16,04); Jean-Marie Lamare, FN, 6 677 (13,96); Roger Marie, LO, 1 296 (2,71); Geneviève Pinerros, Verts, 1 027 (2,14); Jean-Marc Sergent, LDI-CNIP, 794 (1,66); Jacqueline Campari, GE, 695 (1,45); Annick Makala, 4J, 462 (0,96); Lucette Duquesne, MEI, 255 (0,53); Jean-Pierre Versini, PNR, 202 (0,42).

Lég. 1993 : A., 30,89. Vernier, RPR, 18 268 (38,04) ; Dolez, PS, 11 374 (23,68) ; Lefebvre, PC, 7 819 (16,28) ; Lamare, FN, 5 716 (11,90) ; Sion, Verts, 2 446 (5,09) ; Castelain, NE, 1 485 (3,09) ; Pecqueur, LO, 909 (1,89).
Prés. 1995 : A., 21,80. Jospin, 12 754 (22,80) ; Balladur, 9 551 (17,07) ; Chirac, 9 440 (16,88) ; Le Pen, 9 267 (16,57) ; Hue, 8 944 (15,99) ; Laguiller, 2 854 (5,10) ; de Villiers, 1 819 (3,25) ; Voynet, 1 176 (2,10) ; Cheminade, 120 (0,21).

18e - Cambrai
L, 75 770; V., 55 641; A., 26,56
B. et N., 3 079; E., 52 562.

Ball. : François-Xavier Villain, div. d., c.g., m. de Cambrai, 16 224 (30,86); Brigitte Douay, PS, 12 873 (24,49); Albert Ponthieux, FN, 8 617 (16,39); Colette Dessaint, PC, m. de Masnières, 7 252 (13,79); Pierre Doise, div. d., m. d'Escaudoeuvres, 2 563 (4,87); Maggie Cuvillier, Verts, c.m. de Fontaine-Notre-Dame, 1 908 (3,62); Vincent Cambier, LDI-MPF, 1 110 (2,11); Mercedes Mamane, NE, 874 (1,66); Victor Sailly, div. d., 616 (1,17); Claudine Sartiaux, MDC, 525 (0,99).

Lég. 1993 : A., 26,92. Pringalle, RPR, 20 403 (38,69) ; Warin, PS, 11 479 (21,76) ; Disdier, FN, 7 492 (14,20) ; Tricquet, PC, 7 189 (13,63) ; Cuvillier, Verts, 3 961 (7,51) ; Delannoy, NE, 2 211 (4,19).
Prés. 1995 : A., 17,32. Jospin, 14 175 (22,95) ; Chirac, 11 655 (18,87) ; Le Pen, 10 439 (16,90) ; Balladur, 10 237 (16,57) ; Hue, 7 358 (11,91) ; Laguiller, 3 317 (5,37) ; de Villiers, 3 108 (5,03) ; Voynet, 1 308 (2,11) ; Cheminade, 148 (0,24).

19e - Valenciennes Sud
L, 75 835; V., 54 687; A., 27,90
B. et N., 2 485; E., 52 202.

Ball. : Patrick Leroy, PC, c.g., adj. m. de Denain, 17 340 (33,21); Michel François, PS, m. de Quérénaing, 11 607 (22,23);

Serge Thomes, FN, 9 208 (17,63); Bernard Godin, RPR, c.m. de Trith-Saint-Léger, 7 778 (14,89); Josiane Dubois, LO, 2 001 (3,83); Philippe Nenert, LDI-MPF, 1 153 (2,20); Nathalie Dejaeghere, NE, 912 (1,74); Michel Moreau, EC, 896 (1,71); Fabrizio Traballoni, GE, 799 (1,53); Stéphan Zarembski, div. g., 508 (0,97).

Lég. 1993 : A., 28,07. Carpentier, PC, 18 388 (35,35); Godin, RPR, 10 457 (20,10); Veaux, PS, 8 276 (15,91); Thomes, FN, 7 982 (15,34); Dufour-Lefort, GE, 3 840 (7,38); Béghin, NE, 3 062 (5,88).
Prés. 1995 : A., 18,83. Hue, 15 361 (25,22); Jospin, 13 345 (21,91); Le Pen, 10 721 (17,60); Chirac, 8 042 (13,20); Balladur, 7 312 (12,00); Laguiller, 2 923 (4,80); de Villiers, 1 951 (3,20); Voynet, 1 074 (1,76); Cheminade, 161 (0,26).

20e - Saint-Amand-les-Eaux
I., 77 321; V., 53 963; A., 30,20
B. et N., 2 309; E., 51 654.

Ball. : Alain Bocquet, PC, *d.s., c.r., m.* de Saint-Amand-les-Eaux, 21 228 (41,09); Michelle Béal, FN, 10 442 (20,21); Nadine Cochy, PS, 7 242 (14,02); Alexis Massart, UDF-rad., 7 013 (13,57); Christian Atzori, GE, 1 351 (2,61); Jean-Pierre Lecesne, LO, 1 314 (2,54); Michel Bénit, LDI-MPF, 1 118 (2,16); Sylvie Bernard, NE, 979 (1,89); Philippe Bardiaux, MDR, 967 (1,87).

Lég. 1993 : A., 30,76. Bocquet, PC, 18 202 (35,47); Larcanché, UDF-PSD, 13 185 (25,69); Béal, FN, 8 008 (15,60); Berkmans, PS, 5 653 (11,01); Dutouquet, GE, 3 655 (7,12); Dubois, *NE, 1 219 (2,37); Lecesne, LO, 1 038 (2,02);* Martinez, PLN, 357 (0,69).
Prés. 1995 : A., 21,12. Hue, 12 430 (20,72); Jospin, 12 059 (20,10); Le Pen, 11 913 (19,85); Chirac, 8 544 (14,24); Balladur, 8 548 (14,24); Laguiller, 2 923 (4,87); de Villiers, 2 206 (3,67); Voynet, 1 195 (1,99); Cheminade, 172 (0,28).

21e - Valenciennes
I., 74 292; V., 51 374; A., 30,84
B. et N., 1 707; E., 49 667.

Ball. : Jean-Louis Borloo, div. d., d.s., m. de Valenciennes, 17 019 (34,26); Fabien Thiémé, PC, a.d., c.m. de Marly, 11 154 (22,45); Dominique Slabolepszy, FN, c.r., 7 879 (15,86); Bernard Primat, PS, c.r., c.m. de Valenciennes, 7 230 (14,55); Philippe Duée, RPR diss., m. de Marly, 2 136 (4,30); Martial Esmans, LO, 1 167 (2,34); Alain Deroche, EC, 1 078 (2,17); Francis Raymond, LDI-MPF, 888 (1,78); Corinne Martin, NE, 778 (1,56); Jean-Claude Borgogno, MDC, 338 (0,68).

Lég. 1993 : A., 30,67. Borloo, div. d., 24 709 (48,98); Thiémé, PC, 11 629 (23,05); Slabolepszy, FN, 6 553 (12,99); Primat, PS, 3 609 (7,15); Lartige, Verts, 1 731 (3,43); Neri, NE, 1 107 (2,19); Esmans, LO, 709 (1,40); Czapski, MDC, 399 (0,79).
Prés. 1995 : A., 21,17. Jospin, 11 431 (19,77); Le Pen, 10 923 (18,89); Chirac, 10 338 (17,88); Balladur, 9 833 (17,00); Hue, 8 860 (15,32); Laguiller, 2 889 (4,99); de Villiers, 2 163 (3,74); Voynet, 1 243 (2,15); Cheminade, 131 (0,22).

22e - Le Quesnoy
I., 72 487; V., 54 508; A., 24,80
B. et N., 2 585; E., 51 923.

Ball. : Christian Bataille, PS, d.s., c.r., m. de Rieux-en-Cambrésis, 16 456 (31,69); Bernard Baudoux, PC, m. d'Aulnoye-Aymeries, 10 804 (20,80); Jean-Marie Lemaire, div. d., c.g., m. de Fontaine-au-Pire, 10 650 (20,51); Daniel Duhamel, FN, c.r., 8 003 (15,41); Dominique Leblanc, LDI-MPF, 2 473 (4,76); Nordine El Marbati, LO, 1 133 (2,18); Chantal Malpaux, Verts, 882 (1,69); Marie Trapon, GE, 870 (1,67); Maurice Hernoult, NE, 652 (1,25).

Lég. 1993 : A., 25,11. Bataille, PS, 11 057 (21,42); Wargnies, PC, 9 885 (19,15); Machepy, UDF-PSD, 9 691 (18,77); Lemaire, div. d., 9 148 (17,72); Locoche, FN, 6 881 (13,33); Demoufin, GE, 2 527 (4,89); Hagard, NE, 1 392 (2,69); Deflandre, CNI, 572 (1,10); Bauduin, UDI, 461 (0,89).
Prés. 1995 : A., 16,66. Jospin, 13 647 (22,94); Hue, 11 217 (18,85); Chirac, 9 704 (16,31); Le Pen, 9 497 (15,96); Balladur, 8 734 (14,68); Laguiller, 2 819 (4,73); de Villiers, 2 656 (4,46); Voynet, 1 061 (1,78); Cheminade, 153 (0,25).

23e - Maubeuge
I., 65 082; V., 44 664; A., 31,37
B. et N., 1 836; E., 42 828.

Ball. : Claude Deresnes, FN, c.r., 11 091 (25,89); Jean-Claude Decagny, UDF-FD, d.s., m. de Maubeuge, 9 492 (22,16); Annick Mattighello, PC, c.r., c.m. de Lille, 6 125 (14,30); Jacqueline Bard, PS, 6 061 (14,15); Umberto Battist, PS diss., a.d., c.r., 4 604 (10,74); Martine Dupont, LO, 1 280 (2,98); Patrick Degardin, LDI-CNIP, 1 274 (2,97); Jean Thiriaux, div. d., 1 078 (2,51); *Chantal Leroy, NE, 934 (2,18);* Rossano Polpito, MEI, 850 (1,98); Bruno Gayot, ext. d., 20 (0,04); Nasser Achour, div. d., 19 (0,04).

Lég. 1993 : A., 32,10. Decagny, UDF-PSD, 13 086 (30,34); Deresnes, FN, 10 581 (24,53); Jarosz, PC, 8 400 (19,47); Battist, PS, 5 877 (13,62); Charette, Verts, 1 857 (4,30); Mélique, NE, 1 464 (3,39); Dupont, LO, 942 (2,18); Degardin, div. d., 924 (2,14).
Prés. 1995 : A., 23,36. Le Pen, 12 203 (24,31); Jospin, 10 142 (20,20); Chirac, 8 575 (17,08); Balladur, 7 778 (15,49); Hue, 5 944 (11,84); Laguiller, 2 572 (5,12); de Villiers, 1 956 (3,89); Voynet, 922 (1,83); Cheminade, 101 (0,20).

24e - Avesnes-sur-Helpe
I., 63 263; V., 44 948; A., 28,95
B. et N., 2 141; E., 42 807.

Ball. : Marcel Dehoux, PS, a.d., c.g., m. de Wignehies, 12 114 (28,29); Alain Poyart, RPR, d.s., c.g., m. d'Avesnes-sur-Helpe, 9 360 (21,86); Joël Wilmotte, div. d., c.g., m. de Hautmont, 6 614 (15,45); Alain Bertheaux, PC, c.r., m. de Fourmies, 6 091 (14,22); Pierre Zanardi, FN, 5 372 (12,54); Jean-Charles Coumut, LO, 1 328 (3,10); Damien Ramondou, *Verts, 772 (1,80); Christiane Lefrère, NE,* 560 (1,30); Hervé Dubois, GE, 551 (1,28); Jacques Zeggai, ext. d., 45 (0,10).

Lég. 1993 : A., 27,83. Poyart, RPR, 12 218 *(27,42); Dehoux, PS, 10 015 (22,47); Wilmotte,* div. d., 8 763 (19,66); Berteaux, PC, 4 884 (10,96); Duhamel, FN, 4 786 (10,74); Williame, Verts, 1 694 (3,80); Delannoy, NE, 1 210 (2,71); Alessandrini, LO, 988 (2,21).
Prés. 1995 : A., 20,00. Jospin, 10 415 (20,83); Chirac, 10 094 (20,19); Le Pen, 8 948 (17,89); Balladur, 7 964 (15,93); Hue, 6 405 (12,81); Laguiller, 2 720 (5,44); de Villiers, 2 309 (4,61); Voynet, 998 (1,99); Cheminade, 139 (0,27).

PAS-DE-CALAIS (14)

■ A l'exception de Boulogne-sur-Mer, où Guy Lengagne, le maire (diss. PS), devance la candidate socialiste, le PS retrouve ses forces dans l'un de ses bastions historiques. Il est en passe de reprendre à la droite les circonscriptions de Calais (7e), Saint-Omer (8e) et Arras-Nord (2e), *perdues en 1993 : à Calais et* Saint-Omer, les sortants RPR sont devancés par le PS ; à Arras-Nord, l'ancien socialiste Jean-Marie Alexandre, qui a rejoint le Mouvement des citoyens, a raté son alliance avec le PC. Le tandem MDC-PC, qu'il conduisait, a été distancé par la socialiste Catherine Génisson, en bonne place face au sortant UDF-FD, pour redonner au PS la circonscription-symbole de Guy Mollet. Le ministre de l'agriculture, Philippe Vasseur (UDF-PR), n'a pas réussi à rééditer le scénario de 1993 : il avait alors été élu dès le premier tour.

Dans le bassin minier, fief de la gauche, le PC est le grand perdant : si l'accord de désistement est respecté, il n'aura plus aucun élu dans cette zone. Le seul communiste sortant, Rémy Auchedé, a été devancé dans la 11e circonscription, Carvin, par le socialiste Marcel Cabiddu. A Hénin-Beaumont, Yves Coquelle (PC) est une nouvelle fois distancé, de quelques voix, par Albert Falcon : l'ancien député PS, battu en 1993, peut retrouver son siège face au sortant Jean Urbaniak, qui n'a reçu aucune investiture. Dans le bassin minier, le FN, qui devance le candidat de la droite traditionnelle à Lens, à Liévin et à Carvin, ne pourra cependant pas se maintenir au second tour.

Sortants : Jean-Pierre Defontaine, PRS ; *Charles Gheerbrant, UDF-FD ; Brigitte* de Prémont, RPR, suppléante de Philippe Vasseur, UDF-PR, nommé au gouvernement le 18 mai 1995, se *représente comme suppléant de* M. Vasseur ; Léonce Deprez, UDF-FD ; Jean-Pierre Pont, UDF-FD ; Dominique Dupilet, PS ; Claude Demassieux, RPR ; Jean-Jacques Delvaux, RPR ; Bernard Seux, PS, élu le 19 mai 1995, en remplacement de Jacques Mellick, PS, démissionnaire ; Serge Janquin, PS ; Rémy Auchedé, PC ; Jean-Pierre Kucheida, PS ; Jean-Claude Bois, PS ; Jean Urbaniak, div. d.

1re - Arras Ouest, Sud
I., 75 430; V., 57 507; A., 23,76
B. et N., 3 278; E., 54 229.

Ball. : Jean-Pierre Defontaine, PRS, d.s., c.r., c.m. d'Arras, 21 438 (39,53); Jean-Marie Prestaux, RPR, adj. m. d'Arras, 11 566 (21,32); Patrick Heanlme, FN, 7 061 (13,02); Lucien Capron, PC, c.m. d'Achicourt, 3 952 (7,28); Gérard Pavy, div. d., 3 282 (6,05); Hervé Lamorll, LDI-MPF, 2 382 (4,39); Hélène Flautre, Verts, 2 322 (4,28); Claudine Lescouf, écol., 1 213 (2,23); Didier Pero, 4J, 898 (1,65); Alain Hanot, PLN, 115 (0,21).

Lég. 1993 : A., 23,18. Defontaine, MRG, 16 194 (29,94); Weppe, RPR, 15 156 (28,02); Pavy, div. d., 7 877 (14,56); Lanoy, FN, 5 736 (10,60); *Capron, PC, 3 720 (6,87); Blankaert, Verts,* 2 910 (5,38); Roches, NE, 2 492 (4,60).
Prés. 1995 : A., 15,13. Jospin, 16 682 (26,72); Chirac, 11 723 (18,78); Balladur, 11 072 (17,74); Le Pen, 9 577 (15,34); Hue, 4 950 (7,93); Laguiller, 3 700 (5,92); de Villiers, 3 143 (5,03); Voynet, 1 415 (2,26); Cheminade, 149 (0,23).

2e - Arras Nord
I., 70 314; V., 53 956; A., 23,26
B. et N., 2 879; E., 51 077.

Ball. : Charles Gheerbrant, UDF-FD, d.s., m. de Saint-Nicolas-les-Arras, 13 480 (26,39); Catherine Génisson, PS, c.m. d'Arras, 13 115 (25,67); Jean-Marie Alexandre, MDC, c.r., m. de Souchez, 11 844 (23,18); Yvon-Marie Lherbier, FN, 7 344 (14,37); Gilles Pennequin, EC, c.r., 3 565 (6,97); Walter Lamiet, LDI-MPF, 1 729 (3,38).

Lég. 1993 : A., 23,87. Gheerbrandt, UPF, 16 273 (32,88); Alexandre, PS, 10 871 (21,96); Stienne, *PC, 8 428 (17,02); Porteu de la Morandière,* FN, 6 143 (12,41); Bailleul, GE, 3 034 (6,13); Arribert, NE, 2 082 (4,20); Dermeaux, div. d., 1 977 (3,99); Yacine, MD, 531 (1,07); Vasseur, div., 152 (0,30).
Prés. 1995 : A., 14,96. Jospin, 14 330 (24,63); Chirac, 10 126 (17,40); Balladur, 10 003 (17,19); Le Pen, 9 336 (16,04); Hue, 6 779 (11,65); Laguiller, 3 397 (5,83); de Villiers, 2 552 (4,38); Voynet, 1 505 (2,58); Cheminade, 150 (0,25).

3e - Saint-Pol-sur-Ternoise
I., 69 109; V., 58 057; A., 15,99
B. et N., 2 365; E., 55 692.

Ball. : Philippe Vasseur, *UDF-PR, min.,* c.r., m. de Saint-Pol-Ternoise, 25 954 (46,60); Jean-Claude Leroy, PS, c.g., m. de Lumbres, 19 182 (34,44); Jean-Pierre d'Hollander, FN, 4 586 (8,23); Alain Libert, PC, 3 641 (6,53); Jean-Luc Delecroix, Verts, 1 341 (2,40); André Hibon, GE, 988 (1,77).

Lég. 1993 : A., 17,28. Vasseur, UDF-PR, 29 252 (54,18); Locqueville, PS, 11 870 (21,98); Jouret, PC, 4 140 (7,66); Broudringhin, FN, 4 051 (7,50); Denduyver, Verts, 2 660 (4,92); Blanc, NE, 2 009 (3,72).
Prés. 1995 : A., 11,55. Jospin, 15 427 (25,91); Chirac, 14 041 (23,58); Balladur, 11 547 (19,39); Le Pen, 6 266 (10,52); Hue, 4 562 (7,66); de Villiers, 3 372 (5,66); Laguiller, 2 910 (4,88); Voynet, 1 225 (2,05); Cheminade, 180 (0,30).

4e - Montreuil
I., 72 739; V., 52 592; A., 27,69
B. et N., 2 562; E., 50 030.

Ball. : *Léonce Deprez, UDF-FD, d.s., c.r.,* 19 535 (39,04); Danielle Lhomme, PS, m. de Berck, 15 931 (31,84); Francis Leroy, FN, 5 687 (11,36); Georges Baillet, PC, *adj. m. de Berck, 4 096 (8,18);* Martine Vandamme, LDI-MPF, 2 005 (4,00); Bernard Lebas, Verts, 1 485 (2,96); William Tison, GE, 1 291 (2,58).

Lég. 1993 : A., 25,36. Deprez, UDF-PSD, 24 689 (48,14); Krajewski, PS, 12 204 (23,79); Petit, FN, 4 075 (7,94); Fremaux, CPNT, 3 897 (7,59); Baillet, PC, 3 032 (5,91); Poulet, Verts, 1 929 (3,76); Cuveller, NE, 1 460 (2,84).
Prés. 1995 : A., 18,03. Jospin, 13 420 (23,23); Chirac, 12 591 (21,79); Balladur, 12 026 (20,81); Le Pen, 7 246 (12,54); Hue, 4 691 (8,12); de Villiers, 3 223 (5,57); Laguiller, 3 223 (5,57); Voynet, 1 215 (2,10); Cheminade, 133 (0,23).

5e - Boulogne-sur-Mer Sud
I., 60 804; V., 40 957; A., 32,64
B. et N., 1 709; E., 39 248.

Ball. : Jean-Pierre Pont, UDF-FD, d.s., m. de Neufchâtel-Hardelot, 9 823 (25,02); Guy Lengagne, PS diss., a.min., a.d., m. de Boulogne-sur-Mer, 8 167 (20,80); Thérèse Guilbert, PS, adj. m. d'Outreau, 6 930 (17,65); Jean-Claude Juda, PC, m. de Saint-Etienne-au-Mont, 5 928 (15,10); Guy Molliens, FN, 4 269 (10,87); Marc Bernard, *LO, 1 352 (3,44);* Pierre Geneau, Verts, 1 307 (3,33); Typhaine de Penfentenyo, LDI-MPF, 956 (2,43); Luc Lebrun, MEI, 516 (1,31).

Lég. 1993 : A., 30,77. Lengagne, PS, 11 383 (28,81); Pont, UDF-CDS, 11 316 (28,64); Juda, PC, 6 546 (16,56); Molliens, FN, 3 656 (9,25); Girard, div. d., 2 673 (6,76); Géneau, Verts, 1 992 (5,04); Vinet, NE, 1 944 (4,92).
Prés. 1995 : A., 21,04. Jospin, 11 743 (25,03); Chirac, 8 521 (18,16); Balladur, 7 727 (16,47); Le Pen, 6 433 (13,71); Hue, 6 385 (13,61); Laguiller, 2 859 (6,09); de Villiers, 2 164 (4,61); Voynet, 978 (2,08); Cheminade, 100 (0,21).

6e - Boulogne-sur-Mer Nord
I., 68 144; V., 45 799; A., 32,79
B. et N., 2 233; E., 43 566.

Ball. : Dominique Dupilet, PS, d.s., c.g., c.m. de Boulogne-sur-Mer, 15 520 (35,62); Bernard Deram, RPR, adj. m. de Marquise, 10 374 (23,81); Jacques Fourny, FN, 5 327 (12,22); Gisèle Cocquerelle, PC, adj. m. de Calais, 4 544 (10,43); François Dubout, div. g., 2 416 (5,54); Max Papyle, Verts, 2 338 (5,36); Philippe Pichon, LO, *1 822 (4,18);* Jeannine Cheaufour, *LDI-*MPF, 1 225 (2,81).

Lég. 1993 : A., 31,20. Dupilet, PS, 15 841 (35,69); Lapotre, UPF, 11 129 (25,07); Sajot, *PC, 4 536 (10,22); Fourny, FN, 4 250 (9,57);* Wable, div. d., 3 724 (8,39); Hamy, GE, 2 310 (5,20); Borowczak, NE, 1 566 (3,52); Buridant, div., 1 020 (2,29).
Prés. 1995 : A., 21,35. Jospin, 13 282 (25,27); *Chirac, 9 765 (18,57); Balladur, 9 383 (17,85);* Le Pen, 7 142 (13,58); Hue, 5 873 (11,17); Laguiller, 3 077 (5,85); de Villiers, 2 661 (5,06); Voynet, 1 247 (2,37); Cheminade, 131 (0,24).

7e - Calais
I., 77 358; V., 52 286; A., 32,41
B. et N., 2 929; E., 49 357.

Ball. : André Capet, PS, a.d., c.r., adj. m. *de Calais, 15 606 (31,61);* Claude Demassieux, RPR, d.s., c.r., 13 616 (27,58); Jacky Hénin, PC, c.m. de Calais, 6 961 (14,10); Raymond Mortier, FN, 6 213 (12,58); Mireille Gest, Verts, 3 343 (6,77); Robert Deroi, LDI-MPF, 1 840 (3,72); Christian Guffroy, PT, 1 778 (3,60).

Lég. 1993 : A., 31,83. Demassieux, RPR, 15 522 (31,78); Capet, PS, 10 883 (22,28); Barthe, PC, 9 900 (20,27); Besson-Imbert, FN, 4 445 (9,10); Ben, Verts, 3 060 (6,26); Beauvillain, div. d., 2 781 (5,69); Larregola, NE, 2 247 (4,60).
Prés. 1995 : A., 21,62. Jospin, 13 552 (23,18); Chirac, 11 134 (19,04); Balladur, 9 866 (16,87); Le Pen, 8 426 (14,41); Hue, 6 911 (11,82); Laguiller, 4 231 (7,23); de Villiers, 2 770 (4,73); Voynet, 1 387 (2,37); Cheminade, 180 (0,30).

8e - Saint-Omer
I., 64 092; V., 49 545; A., 22,69
B. et N., 2 641; E., 46 904.

Ball. : Michel Lefait, PS, c.g., m. d'Arques, *18 691 (39,84);* Jean-Jacques Delvaux, RPR, d.s., c.g., m. de Saint-Omer, 15 311 (32,64); Frédéric Lorthiois, FN, 5 052 (10,77); Jacques Caillau, Verts, 2 201 (4,69); André Bonnier, MDC, 2 115 (4,50); Christophe Charlon, LO, 1 881 (4,01); Christine Dhome, LDI-MPF, 1 653 (3,52).

Lég. 1993 : A., 22,01. Delvaux, RPR, 19 535 (42,36); Lefait, PS, 14 631 (31,72); Saint-Maxent, FN, 3 894 (8,44); Galand, GE, 2 327 (5,04); Portemont, PC, 1 986 (4,30); Pichon, LO, 1 927 (4,17); Costes, NE, 1 815 (3,93).
Prés. 1995 : A., 15,89. Jospin, 13 957 (26,96); Balladur, 9 906 (19,13); Chirac, 9 816 (18,96); Le Pen, 6 703 (12,95); Laguiller, 3 792 (7,32); Hue, 3 720 (7,18); de Villiers, 2 603 (5,02); Voynet, 1 135 (2,19); Cheminade, 129 (0,24).

9e - Béthune
I., 76 306; V., 55 711; A., 26,99
B. et N., 3 143; E., 52 568.

Ball. : Bernard *Seux, PS, d.s., c.g., c.m.* de Béthune, 17 918 (34,08); Jean-Pierre Deruelle, UDF-FD, c.m. de Béthune, 9 578 (18,22); Lucien Andries, PC, m. de Lillers, 8 513 (16,19); Marcos Cantola Iradi, FN, 5 797 (11,02); Marie-France Deleflie, div. d., c.g., m. d'Annezin, 5 761 (10,95); Marie-Danièle Duquenne, LO, 2 180 (4,14); Serge Pacheka, Verts, adj. m. de Béthune, 1 628 (3,09); Michel Hecquet, MEI, 1 193 (2,26).

12 mai 1996 : A., 45,11. Bernard Seux, PS, 12 082 (30,10); André Flajolet, RPR, 10 020 (24,96); Lucien Andries, PC, 7 046 (17,55); Marie-France Deleflie, div., 5 036 (12,54); Didier Deville, FN, 3 189 (7,94); Alain Dubois, GE, 1 176 (2,93); Régis Debliqui, LO, 794 *(1,97); Francis Lainé, Rad., 793 (1,97).*
Lég. 1993 : A., 22,60. Mellick, PS, 20 267 (36,62); Flajolet, RPR, 17 452 (31,54); Andries, PC, 7 824 (14,14); Sawras, FN, 4 316 (7,80); Pacheka, Verts, 2 489 (4,49); Champeil, NE, 2 356 *(4,25); Krzcink, div., 627 (1,13).*
Prés. 1995 : A., 17,40. Jospin, 16 307 (26,88); Chirac, 10 004 (16,49); Balladur, 9 679 (15,96); Hue, 8 794 (14,50); Le Pen, 7 906 (13,03); Laguiller, 3 775 (6,22); de Villiers, 2 585 (4,26); Voynet, 1 454 (2,39); Cheminade, 141 (0,23).

10e - Bruay-la-Buissière
I., 71 844; V., 51 936; A., 27,71
B. et N., 2 773; E., 49 163.

Ball. : Serge Janquin, PS, d.s., m. de Bruay-la-Buissière, 18 506 (37,64); Daniel Dewalle, PC, c.r., m. d'Houdain, 12 376 (25,17); Daniel Mouton, RPR, 6 591 (13,40); Jean-Paul Depret, FN, 5 917 (12,03); Daniel Ludwikowski, Verts, c.m. de Liévin, 2 495 (5,07); Gérard Delimard, LO, 1 899 (3,86); Daniel Lecucq, LDI-MPF, 1 379 (2,80).

Lég. 1993 : A., 26,86. Janquin, PS, 13 992 (27,85); Bécart, PC, 13 449 (26,77); Mouton, RPR, 7 840 (15,60); Depret, FN, 4 437 (8,83); Gluszak, GE, 2 766 (5,50); Lehut, div., 2 623 (5,22); Petit, NE, 2 239 (4,45); Dagouneau, div. d., 1 928 (3,83); Kmieciak, div. g., 966 (1,92).
Prés. 1995 : A., 21,07. Jospin, 14 521 (26,19); Hue, 11 682 (21,07); Chirac, 7 913 (14,27); Le Pen, 7 418 (13,38); Balladur, 7 119 (12,84); Laguiller, 3 625 (6,53); de Villiers, 1 850 (3,33); Voynet, 1 148 (2,07); Cheminade, 164 (0,29).

11e - Cambrin
I., 87 309; V., 64 754; A., 25,83
B. et N., 3 319; E., 61 435.

Ball. : Marcel Cabiddu, PS, c.g., m. de Wingles, 17 304 (28,16); Rémy Auchedé, PC, d.s., c.g., c.m. de Billy-Berclau, 17 027 (27,71); Eric Iorio, FN, c.r., 10 112 (16,45); Dominique Josien, UDF-rad., adj. m. de Beuvry, 9 585 (15,60); Joseph Pasquier, Verts, m. de Douvrin, 3 499 (5,69); Frédéric Scheers, LO, 2 317 (3,77); René Beaugrand, LDI-MPF, 1 591 (2,58).

Lég. 1993 : A., 25,23. Auchedé, PC, 15 714 (26,16); Josèphe, PS, 13 700 (22,81); Josien, UDF-rad., 13 169 (21,92); Iorio, FN, 7 723 (12,85); Pennequin, GE, 3 912 (6,51); Dubois, NE, 3 599 (5,99); Pinochet, LO, 1 557 (2,59); Legrand, div., 687 (1,14).
Prés. 1995 : A., 17,60. Jospin, 16 510 (23,77); Hue, 13 245 (19,07); Le Pen, 12 126 (17,46); Balladur, 9 677 (13,93); Chirac, 9 485 (13,65); Laguiller, 4 265 (6,14); de Villiers, 2 525 (3,63); Voynet, 1 464 (2,10); Cheminade, 149 (0,21).

12e - Liévin
I., 75 688; V., 54 405; A., 28,11
B. et N., 2 829; E., 51 576.

Ball. : Jean-Pierre Kucheida, PS, d.s., m. de Liévin, 18 185 (35,25); Jacques Robitail, PC, m. d'Avion, 14 341 (27,80); Patrick Ratcliffe, FN, 7 727 (14,98); Bernard Pukiel, RPR, 4 512 (8,74); Nathalie Hubert, LO, 2 316 (4,49); Jérome Przystupa, Verts, 2 055 (3,98); Henri Bailleul, MEI, c.r., 1 486 (2,88); David Sergeant, LDI-CNIP, 954 (1,84).

Lég. 1993 : A., 27,62. Kucheida, PS, 16 084 (30,99); Robitail, PC, 12 530 (24,14); Urbaniak, div. g., 7 148 (13,77); Poklepa, FN, 5 194 (10,01); Sergent, *DCF, 4 412 (8,50); Pouillaude,* NE, 3 119 (6,01); Ludwikowski, Verts, 2 036 (3,92); Dubois, LO, 1 365 (2,63).
Prés. 1995 : A., 21,20. Jospin, 14 914 (25,83); Hue, 12 635 (21,88); Le Pen, 9 991 (17,30); *Chirac, 6 707 (11,61); Balladur, 6 427 (11,13);* Laguiller, 4 045 (7,00); de Villiers, 1 720 (2,97); Voynet, 1 140 (1,97); Cheminade, 155 (0,26).

13e - Lens
I., 70 774; V., 49 652; A., 29,84
B. et N., 2 439; E., 47 213.

Ball. : Jean-Claude Bois, PS, d.s., c.g., adj. m. de Lens, 17 229 (36,49); Gilbert Rolos, PC, c.r., m. de Sallaumines, 10 044 (21,27); Bernard Skubic, FN, c.m. de Lens, 8 763 (18,56); Béatrice Pernuy, UDF, 5 252 (11,12); Françoise Delbarre, LO, 1 916 (4,05); Régis Libessart, Verts, 1 351 (2,86); Karine Goulin, écol., 823 (1,74); Antony Houzet, GE, 751 (1,59); Emile Carpentier, LDI-CNIP, 734 (1,55); *Daniel Gensane, IR, 350 (0,74).*

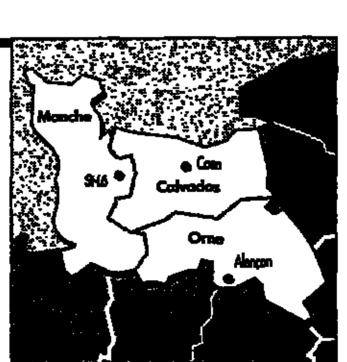
Lég. 1993 : A., 29,26. Bois, PS, 13 614 (28,91); Rolos, PC, 9 985 (21,20); Roger, UDF-CDS, 7 160 (15,20); Wattez, FN, 6 720 (14,27); Chevalier, div. d., 2 881 (6,11); Caron, GE, 2 672 (5,67); Pannecoucke, NE, 2 669 (5,66); Adamus, LO, 1 388 (2,94).
Prés. 1995 : A., 21,65. Jospin, 13 695 (25,52); Le Pen, 10 767 (20,07); Hue, 9 950 (18,54); Chirac, 6 710 (12,50); Balladur, 6 688 (12,46); Laguiller, 3 271 (6,09); de Villiers, 1 429 (2,66); Voynet, 998 (1,86); Cheminade, 137 (0,25).

14e - Hénin-Beaumont
I., 71 756; V., 52 561; A., 26,75
B. et N., 1 948; E., 50 613.

Ball. : Albert Facon, PS, a.d., c.g., m. de Courrières, 12 979 (25,64); Yves Coquelle, PC, c.g., m. de Rouvroy, 12 868 (25,42); Jean Urbaniak, div. d., d.s., c.g., m. de Noyelles-Godault, 12 052 (23,81); Steeve Briois, FN, 9 143 (18,06); Xavier Lapierre, LO, 1 373 (2,71); Ginette Carlier, GE, 1 129 (2,23); Valérie Dours, Verts, 1 069 (2,11).

Lég. 1993 : A., 27,98. Urbaniak, div. d., 13 374 (26,98); Coquelle, PC, 12 092 (24,39); Facon, PS, 12 093 (24,39); Demailly, FN, 6 896 (13,91); Corriette, NE, 2 371 (4,78); Degroeve, *Verts, 1 770 (3,57); Berthomeu, LO, 970 (1,95).*
Prés. 1995 : A., 20,72. Jospin, 13 039 (23,54); Le Pen, 12 315 (22,24); Hue, 11 045 (19,94); Chirac, 6 687 (12,07); Balladur, 6 646 (12,00); Laguiller, 3 114 (5,62); de Villiers, 1 455 (2,62); *Voynet, 936 (1,69); Cheminade, 133 (0,24).*

BASSE-NORMANDIE
(14 sièges)



Prés. 1995 : Balladur, 22,15 ; Chirac, 22,11 ; Jospin, 21,69 ; Le Pen, 12,47 ; Hue, 6,43 ; Laguiller, 6,03 ; de Villiers, 5,30 ; Voynet, 3,51 ; Cheminade, 0,31.

La gauche n'avait qu'un seul député en Basse-Normandie, Louis Mexandeau (PS), à Caen. Au vu des résultats du premier tour, elle peut espérer accroître sensiblement son score. Si elle n'a aucune chance dans l'Orne, la *situation est favorable au candidat socialiste à Cherbourg, où les conséquences* pour l'arsenal de la restructuration militaire pourraient être fatales à Yves Bonnet, UDF-PPDF. Les duels seront serrés à Caen, et à Lisieux entre Yvette Roudy et André Fanton. Si le FN ne peut nulle part se *maintenir, il arrive en troisième position dans toutes les circonscriptions* sauf une. Son poids est particulièrement sensible dans les zones rurales.

CALVADOS (6)

■ Arrivé en seconde position dans la *circonscription de Lisieux, le RPR André* Fanton aura beaucoup de difficulté à garder son siège face à Yvette Roudy, maire socialiste de la ville, qui peut espérer retrouver le fauteuil qu'elle occupa de 1988 à 1993. Situation délicate également à Caen-Ouest pour le député UDF-PR Francis Saint-Ellier face au socialiste Philippe Duron, qui améliore le score du PS de 15 points. Mais la surprise vient de la circonscription de Bayeux, où l'UDF François d'Harcourt, élu dès le premier tour en 1993, obtient moins de 35 % des suffrages, alors que la candidate PS, Laurence Dumont, réalise un score sans précédent pour le Bessin. Le président du conseil régional de Basse-Normandie, l'UDF René Garrec, n'échappe pas non plus au recul de la droite, qui devrait permettre à Louis Mexandeau de retrouver facilement le seul siège détenu dans cette *région par le PS. Le FN progresse dans* les zones rurales du département, surtout dans la région de Vire.

Sortants : Francis Saint-Ellier, UDF-PR ; *Louis Mexandeau, PS ; André Fanton,* RPR ; Nicole Ameline, UDF-PR, réélue le 17 décembre 1995 après son départ du gouvernement ; François d'Harcourt, UDF-PPDF ; René Garrec, UDF-PPDF.

1re - Caen Ouest
I., 65 390; V., 41 705; A., 36,22
B. et N., 1 770; E., 39 935.

Ball. : Francis Saint-Ellier, UDF-PR, d.s., c.g., c.m. de Caen, 13 549 (33,92); Philippe Duron, PS, m. de Louvigny, 13 013 (32,58); Yves Duprés, FN, c.r., 4 048 (10,13); Lysianne Broudic, PC, c.m. de Caen, 3 242 (8,11); Michel Horn, Verts, 1 731 (4,33); Hervé du Boullay, LDI-MPF, 1 450 (3,63); Martine Michan-Baudeuf, GE, 1 383 (3,46); Valentin Brehin, MDC, 764 (1,91); Léon Lemonnier, MEI, c.m. de Ducy-Sainte-Marguerite, 755 (1,89).

Lég. 1993 : A., 33,96. Saint-Ellier, UDF-PR, 18 826 (45,56); Mével, PS, 7 395 (17,90); Bénard, GE, 4 670 (11,30); Duprés, FN, 4 045 (9,79); Langeois, PC, 2 480 (6,00); Dufour, écol., 1 985 (4,80); Allix, SEGA, 1 258 (3,04); Poulain, NE, 655 (1,58).
Prés. 1995 : A., 21,07. Jospin, 13 932 (26,98); Balladur, 11 220 (21,72); Chirac, 9 905 (19,18); Le Pen, 5 145 (9,96); Hue, 3 533 (6,84); Laguiller, 3 318 (6,42); Voynet, 2 283 (4,42); de Villiers, 2 172 (4,20); Cheminade, 129 (0,25).

2e - Caen Est
I., 62 691; V., 40 830; A., 34,87
B. et N., 1 757; E., 39 073.

Ball. : Louis Mexandeau, PS, d.s., a.min., c.r., c.m. de Caen, 13 802 (35,32); Brigitte Le Brethon, RPR, c.g., adj. m. de Caen, 9 423 (24,11); Marc Bellet, PC, c.r., c.m. de Caen, 4 545 (11,63); Jean-Luc Bigot, FN, 4 029 (10,31); Alain Gruénais, Verts, 2 246 (5,74); Paul Mercier, *LDI-MPF,* 1 096 (2,80); Nicolas Bénîès, div. g., 978 (2,50); Karima Zahir, GE, 901 (2,30); Jean-Paul Ducandas, PT, 644 (1,64); François *Schneider, MEI, 601 (1,53); Christophe* Hamon, LO diss., 521 (1,33); Jean Crocq, IR, 287 (0,73).

Lég. 1993 : A., 34,13. Mexandeau, PS, 10 700 *(27,56) ; Lessard, RPR, 10 465 (26,96) ;* Gruénais, Verts, 3 769 (9,71); Bellet, PC, 3 569 (9,19); Simonot, FN, 3 543 (9,12); Le Joncour, div. d., 2 796 (7,20); Vivier, écol., 2 047 (5,27); Dieudonné, LO, 744 (1,91); Ducandas, PT, 558 *(1,43); Lacroix, NE, 361 (0,93);* Zvenigorosky, LCR, 261 (0,67).
Prés. 1995 : A., 20,60. Jospin, 14 885 (30,39); Balladur, 8 318 (16,98); Chirac, 7 651 (15,62); Le Pen, 5 590 (11,41); Hue, 4 792 (9,78); Laguiller, 3 783 (7,72); Voynet, 2 104 (4,29); de Villiers, 1 703 (3,47); Cheminade, 150 (0,30).

3e - Falaise, Lisieux
I., 68 942; V., 47 679; A., 30,84
B. et N., 2 487; E., 45 192.

Ball. : Yvette Roudy, PS, a.min., a.d., m. de Lisieux, 14 856 (32,87); André Fanton, RPR, d.s., a.min., c.g., 12 709 (28,12); Michelle Hamon, FN, 5 719 (12,65); Jacqueline Le Corre, PC, 3 345 (7,40); Jean-Philippe Jonquard, div. d., c.m. de Lisieux, 2 573 (5,69); Jérôme de Leusse, LDI-CNIP, 1 488 (3,29); Eric Boisnard, Verts, 1 452 (3,21); Samuel Lemaréchal, GE, 1 382 (3,05); Etienne Brasselet, MDC, 1 114 (2,46); Alain Angélini, MEI, 554 (1,22).

Lég. 1993 : A., 31,49. Fanton, RPR, 16 257 (36,57); Roudy, PS, 10 269 (23,10); Hamon, FN, 4 873 (10,96); Jonquard, div. d., 4 639 (10,43); Broudic, PC, 2 911 (6,54); Boisnard, GE, 2 298 (5,17); Angelini, écol., 1 451 (3,26); Vallar, écol., 706 (1,58); Cauche, CNI, 529 (1,19); Blottière, NE, 518 (1,16).
Prés. 1995 : A., 18,79. Jospin, 12 640 (22,91); Chirac, 11 196 (20,29); Balladur, 11 073 (20,07); Le Pen, 7 619 (13,81); Hue, 4 263 (7,72); Laguiller, 3 660 (6,63); de Villiers, 2 894 (5,24); Voynet, 1 650 (2,99); Cheminade, 169 (0,30).

4e - Trouville-sur-Mer
I., 69 824; V., 47 374; A., 32,15
B. et N., 2 116; E., 45 258.

Ball. : Nicole Ameline, UDF-PR, d.s., a.min., 16 993 (37,54); Marie-Rose Koro, PS, 11 331 (25,03); Christian Guéret du

هكذا من الأصل

Manoir, FN, 6 269 (13,85); Pierre Mouraret, PC, adj. m. de Dives-sur-Mer, 3 814 (8,42); Françoise-Edmonde Morin, Verts, 2 018 (4,45); Françoise Gay, div. d., c.m. de Deauville, 1 938 (4,28); Aymeric Blasselle, *LDI-MPF, 1 577 (3,48); Michel* Rousseau, MEI, 903 (1,99); Richard Halley, div. d., 415 (0,91).

10 décembre 1995 : A., 60,56. Nicole Ameline, UDF-PR, 10 995 (40,83) ; Marie-Rose Koro, PS, 6 944 (25,78) ; Christian Guéret, FN, 3 630 (13,48) ; Pierre Mouraret, PC, 2 323 (8,62) ; Françoise Gay, div. d., 1 271 (4,72) ; Emeric Blasselle, MPF, 888 (3,29) ; François Morin, Verts, *878 (3,26)*.
Lég. 1993 : A., 30,85. Ameline, UDF-PR, 19 816 (43,61) ; Dupin, FN, 4 843 (10,65) ; Lecarpentier, PS, 4 757 (10,46) ; Pruvost, RPR diss., 4 460 (9,81) ; Mouraret, PC, 3 184 (7,00) ; Lamarre, écol., 3 037 (6,68) ; Lepage-Hugio, GE, 2 806 (6,17) ; Morisseau, MDR, 1 249 (2,74) ; Mourre, MDC, 509 (1,12) ; Métier, div. d., 506 (1,11) ; Germain, NE, 270 (0,59).
Prés. 1995 : A., 18,97. Balladur, 13 183 (23,58) ; *Chirac, 11 896 (21,28) ; Jospin, 10 837 (19,38)* ; Le Pen, 7 976 (14,26) ; Hue, 4 018 (7,18) ; Laguiller, 3 288 (5,88) ; de Villiers, 2 968 (5,30) ; Voynet, 1 583 (2,83) ; Cheminade, 151 (0,27).

5e - Bayeux
I., 86 584; V., 59 075; A., 31,77
B. et N., 2 654; E., 56 421.

Ball. : François d'Harcourt, UDF-PPDF, d.s., c.m. de Maisons, 19 396 (34,37); Laurence Dumont, PS, 16 981 (30,09); Robert Henri, FN, 6 588 (11,67); Geneviève *Le Fort, PC, c.m. de Bayeux, 3 518 (6,23)*; Patrick Rossigneux, div. d., m. d'Isigny-sur-Mer, 2 667 (4,72); Bernard Hérard, Verts, 2 298 (4,07); *Claude Perrod, LDI-MPF*, 1 909 (3,38); Serge Fouassier, GE, 1 361 (2,41); Georges Fauvel, CAP, 917 (1,62); Liliane Patte, MEI, c.r., 786 (1,39).

Lég. 1993 : A., 30,88. D'Harcourt, UDF, 28 728 (51,91) ; Ledran, PS, 9 852 (17,80) ; Peuch, FN, 5 465 (9,87) ; Hérard, Verts, 5 116 (9,24) ; Bayon, PC, 3 414 (6,16) ; Lemonnier, écol., 2 363 (4,27) ; Bapst, NE, 399 (0,72).
Prés. 1995 : *A., 19,09. Jospin, 15 618 (22,74)* ; Chirac, 14 557 (21,20) ; Balladur, 14 457 (21,05) ; Le Pen, 8 490 (12,36) ; Hue, 4 593 (6,69) ; *Laguiller, 4 529 (6,59) ; de Villiers, 3 628 (5,28)* ; Voynet, 2 571 (3,74) ; Cheminade, 213 (0,31).

6e - Vire
I., 78 416; V., 55 150; A., 29,66
B. et N., 3 571; E., 51 579.

Ball. : René Garrec, *UDF-PPDF*, d.s., pr. c.r., c.m. de Caen, 19 109 (37,04); Alain Tourret, PRS, m. de Moult, 14 869 (28,82); Emmanuel Regnouf, FN, 5 896 (11,43); François Bonnet, PC, c.m. de Vieux, 3 210 (6,22); Jacques Leblanc, Verts, 2 308 (4,47); Bernard Le Jeune, LDI-MPF, 1 940 (3,76); Jean-Paul Rodary, GE, 1 586 (3,07); Gérard Lelay, 4J, 1 063 (2,06); Micheline Dormier, CAP, 996 (1,93); Pierre Bellanger, MEI, 602 (1,16).

Lég. 1993 : A., 25,95. Garrec, UDF-PR, 24 839 (45,45) ; Stirn, PS, 17 200 (31,47) ; Guéret, FN, 4 043 (7,39) ; Leblanc, Verts, 3 823 (6,99) ; Paul, *PC, 2 522 (4,61) ; Jeanne, écol., 2 186 (4,00)* ; Millet, NE, 29 (0,05).
Prés. 1995 : A., 16,42. Jospin, 14 077 (22,00) ; Chirac, 13 750 (21,48) ; Balladur, 13 550 (21,17) ; Le Pen, 7 860 (12,28) ; Laguiller, 4 483 (7,00) ; Hue, 3 903 (6,10) ; de Villiers, 3 793 (5,92) ; Voynet, 2 357 (3,68) ; Cheminade, 213 (0,33).

MANCHE (5)

Réélu : René André, RPR (2e).

■ La majorité, qui partait beaucoup plus unie qu'en 1993, nourrissait l'espoir de capitaliser trois élus dès le premier tour dans ce département rural et traditionnellement conservateur. Mais un seul de ses représentants a pu franchir la barre des 50 %, le RPR René André, à Avranches, où il était député sortant. Dans les trois autres circonscriptions rurales du département, le deuxième tour s'annonce toutefois comme une simple formalité pour les sortants, malgré la poussée du Front national et des partis de gauche. Mais dans la seule circonscription vraiment industrielle, Cherbourg, le candidat UDF, Yves Bonnet, ancien patron de la DST, se retrouve en ballottage défavorable face à son jeune rival socialiste, Bernard Cazeneuve, le PS ayant ainsi l'occasion de reconquérir le siège abandonné par Bernard Cauvin en 1993 à *la suite des difficultés de l'arsenal.*
Sortants : Jean-Claude Lemoine, RPR ; René André, RPR ; Alain Cousin, RPR ; *Claude Gatignol, UDF ; Yves Bonnet*, UDF-PPDF.

1re - Saint-Lô
I., 69 988; V., 47 592; A., 31,99
B. et N., 3 127; E., 44 465.

Ball. : Jean-Claude Lemoine, RPR, d.s., c.r., c.g., c.m. de Tessy-sur-Vire, 18 304 (41,16); Michel Vigot, PS, 9 591 (21,56); Fernand Le Rachinel, FN, d.e., c.g., 7 395 (16,63); Hervé Houel, Verts, 2 165 (4,86); Jacques Declomesnil, MDC, 2 140 (4,81); Guy Le Cann, PC, 2 057 (4,62); Patrice Lecardonnel, GE, 1 441 (3,24); Dominique Bauduin, MEI, 707 (1,59); Jean-Marie Furlin, div., 665 (1,49).

Lég. 1993 : A., 30,06. Lemoine, RPR, 15 833 (34,05) ; de la Loyère, UDF-PR, 10 650 (22,90) ; Levilly, PS, 7 061 (15,18) ; Le Rachinel, FN, *5 250 (11,29) ; Anger, Verts, 4 532 (9,74) ; Le* Cann, PC, 1 455 (3,13) ; Grégoire, NE, 1 176 (2,53) ; Dupont-Cariot, UDI, 534 (1,14).
Prés. 1995 : A., 17,96. Chirac, 14 046 (24,84) ; Balladur, 14 004 (24,77) ; Jospin, 11 202 (19,81) ; Le Pen, 6 213 (10,99) ; Hue, 3 023 (5,34) ; Laguiller, 2 965 (5,24) ; de Villiers, 2 896 (5,12) ; Voynet, 1 985 (3,51) ; Cheminade, 199 (0,35).

2e - Avranches
I., 72 634; V., 51 338; A., 29,31
B. et N., 4 363; E., 46 975.

***Réélu :* René André, RPR, m. d'Avranches, 25 681 (54,66).**

Brigitte Chaumont, PS, 10 011 (21,31); Jean-Marie Lemoine-Le Chesnay, *FN*, 5 321 (11,32); Alain Millien, Verts, 4 095 (8,71); Antoine Peyry, PC, 1 867 (3,97).

Lég. 1993 : A., 26,90. André, RPR, 32 306 (63,30) ; Durand, PS, 6 411 (12,56) ; Cheval, FN, 3 855 (7,55) ; Lebascle, GE, 3 425 (6,71) ; Legrand, NE, 1 852 (3,62) ; Guenée, PC, 1 558 (3,05) ; Gautier, UDI, 977 (1,91) ; Mallet, div. d., 649 (1,27).
Prés. 1995 : *A., 23,01. Balladur, 15 387 (27,70)* ; Chirac, 15 314 (27,57) ; Jospin, 8 645 (15,56) ; Le Pen, 5 341 (9,61) ; de Villiers, 3 809 (6,85) ; Laguiller, 2 825 (5,08) ; Hue, 2 215 (3,98) ; Voynet, 1 776 (3,19) ; Cheminade, 221 (0,39).

3e - Granville
I., 69 660; V., 46 487; A., 33,26
B. et N., 2 583; E., 43 904.

Ball. : Alain Cousin, RPR, d.s., c.g., c.m. de Coutances, 19 002 (43,28); Elisabeth Boyer, PRS, 9 877 (22,49); Louis Séno*ville, FN, 4 974 (11,32); Christiane Dur*chon, Verts, 2 389 (5,44); Nicolas Langeard, LDI-MPF, 2 094 (4,76); Jacques Dubois, *PC, 2 073 (4,72); Jacques Lecos*tey, MDC, 1 832 (4,17); Nicole Judon, GE, 1 481 (3,37); Yannick Gautier, MEI, 182 (0,41).

Lég. 1993 : A., 31,87. Cousin, RPR, 19 402 (43,19) ; Lerouge, div. d., 5 414 (12,05) ; Picard, PS, 5 144 (11,45) ; Sénoville, FN, 3 833 (8,53) ; Durchon, Verts, 3 511 (7,81) ; Pontais, PC, 1 424 (3,17) ; Caillot, UED, 1 423 (3,16) ; Quétier, *div. d.*, 1 298 (2,89) ; Lecostey, *MDC, 1 189* (2,64) ; Dubuc, NE, 1 037 (2,30) ; Lhuillier, div. d., 819 (1,82) ; Gautier, UDI, 421 (0,93).
Prés. 1995 : *A., 19,80. Balladur, 13 432 (24,49)* ; Chirac, 13 122 (23,93) ; Jospin, 11 402 (20,79) ; Le Pen, 6 212 (11,32) ; de Villiers, 3 287 (5,99) ; Hue, 2 779 (5,06) ; Laguiller, 2 589 (4,72) ; Voynet, 1 828 (3,33) ; Cheminade, 183 (0,33).

4e - Valognes
I., 64 942; V., 44 167; A., 31,99
B. et N., 2 818; E., 41 349.

Ball. : Claude Gatignol, UDF, d.s., c.g., c.m. de Valognes, 19 200 (46,43); Didier Anger, Verts, c.r., 8 729 (21,11); Alain Labbé, PC, 6 981 (16,88); Raymond Lecoeur, FN, 6 439 (15,57).

Lég. 1993 : A., 33,22. Gatignol, UDF-PR, 21 559 (52,42) ; Mougenot, PS, 6 104 (14,84) ; Duchemin, FN, 5 160 (12,54) ; Roupsard, GE, 3 647 (8,86) ; Besselièvre, PC, 1 923 (4,67) ; Rastello, NE, 1 498 (3,64) ; Bernard, UDI, 1 236 (3,00).
Prés. 1995 : A., 18,72. Balladur, 12 791 (24,41) ; Chirac, 12 640 (24,12) ; Jospin, 10 153 (19,37) ; *Le Pen, 6 344 (12,10) ; Hue, 3 015 (5,75) ; La*guiller, 2 835 (5,41) ; de Villiers, 2 717 (5,18) ; Voynet, 1 736 (3,31) ; Cheminade, 164 (0,31).

5e - Cherbourg
I., 67 968; V., 44 470; A., 34,57
B. et N., 1 622; E., 42 848.

Ball. : Bernard Cazeneuve, PS, c.g., m. d'Octeville, 16 634 (38,82); Yves Bonnet, UDF-PPDF, d.s., c.g., c.m. de Cherbourg, 12 060 (28,14); Pierre Beaudroit, FN, 4 816 (11,23); Joël Bosvy, PC, c.m. de Tourlaville, 3 221 (7,51); Hubert Vignet, Verts, c.m. de Tourlaville, 1 934 (4,51); Régine Mrowka, LO, 1 555 (3,62); Jean-Marc Legendre, LDI-MPF, 1 038 (2,42); Ariane Meyer-Lévy, GE, 904 (2,10); Michel Desplats, *4J, 686 (1,60).*

Lég. 1993 : A., 32,71. Bonnet, UDF-PR, 12 522 (28,76) ; Cauvin, PS, 9 085 (20,86) ; Duroc, RPR, 4 947 (11,36) ; Magalhaes, Verts, 4 675 (10,73) ; Beaudroit, FN, 3 781 (8,68) ; Lejeune, div. d., 3 018 (6,93) ; Forafo, PC, 2 937 (6,74) ; *Rivière, LO, 1 393 (3,20)* ; Choubrac, *div. d.*, 1 180 (2,71).
Prés. 1995 : A., 20,51. Jospin, 13 823 (25,48) ; *Chirac, 10 670 (19,66) ; Balladur, 10 401 (19,17)* ; Le Pen, 6 309 (11,62) ; Hue, 4 916 (9,06) ; Laguiller, 4 229 (7,79) ; Voynet, 1 925 (3,54) ; de Villiers, 1 832 (3,37) ; Cheminade, 145 (0,26).

ORNE (3)

■ Ce premier tour n'a pas marqué *de* grands bouleversements. Dans la première circonscription, le RPR Yves Deniaud est bien placé pour l'emporter au second tour. Devancé à Alençon, le député sortant arrive en tête dans les zones rurales, mais il lui faudra convaincre les électeurs du Front national, car le socialiste Joaquim Pueyo réalise un bon score dans une circonscription généralement peu propice à la gauche. Dans les circonscriptions de L'Aigle et d'Argentan, la surprise provient des résultats du FN. Les candidats du parti de Jean-Marie Le Pen ne pourront certes pas se maintenir, mais les voix de leurs électeurs du premier tour pèseront lourd dans l'issue du *second.*
Sortants : Yves Deniaud, RPR ; Jean-Claude Lenoir, UDF-AD ; Sylvia *Bassot, UDF-PR, élue le 31 mars 1996,* après le décès d'Hubert Bassot, UDF-PR, et la déchéance du suppléant de celui-ci par le Conseil constitutionnel.

1re - Alençon
I., 70 597; V., 47 995; A., 32,01
B. et N., 3 027; E., 44 968.

Ball. : Yves Deniaud, RPR, d.s., c.r., adj. m. d'Alençon, 17 305 (38,46); *Joaquim Pueyo*, PS, c.g., m. de Livraie, 13 010 (28,93); Janine Tanoue, FN, 5 144 (11,43); Joël Jemmiard du Dot, LDI-MPF, 1 729 (3,84); Francine Brière, PC, c.m. d'Alençon, 1 598 (3,55); *Philippe Menard*, Verts, 1 183 (2,63); Amanda Helleu, LO, 1 144 (2,54); Florence Faucheur, GE, 1 134 (2,52); Christine Coulon, LCR, c.m. d'Alençon, 1 026 (2,28); Thierry Mathieu, MDC, 992 (2,20); Renée Tragin, NE, 703 (1,56).

Lég. 1993 : A., 30,71. Deniaud, RPR, 15 346 (33,01) ; *Miette, UDF-CDS, 11 081 (23,84) ; Pa*vis, PS, 7 375 (15,86) ; Tanoué, FN, 4 680 (10,07) ; Buard, Verts, 3 971 (8,54) ; Tragin, NE, 2 077 *(4,46) ; Brière, PC, 1 946 (4,18).*
Prés. 1995 : A., 18,90. Chirac, 13 679 (24,19) ; Balladur, 12 656 (22,38) ; Jospin, 11 580 (20,47) ; Le Pen, 7 247 (12,81) ; de Villiers, 3 179 (5,62) ; Laguiller, 2 992 (5,29) ; Hue, 2 877 (5,08) ; Voynet, 2 173 (3,84) ; Cheminade, 165 (0,29).

2e - L'Aigle
I., 67 127; V., 46 923; A., 30,09
B. et N., 2 542; E., 44 381.

Ball. : Jean-Claude Lenoir, UDF-AD, d.s., c.r., m. de Mortagne, 16 935 (38,15); Bernadette Merchez, PS, 8 963 (20,19); Christian Turin, FN, 7 577 (17,07); Jean Sellier, div., 4 993 (11,25); Jeanne Hardy, *PC, 2 140 (4,82); Philippe Volcker*, Verts, c.m. de Ceton, 1 875 (4,22); Nicole Lemaire, MDR, 1 003 (2,25); Christian Goré, *ext. d., 895 (2,01).*

Lég. 1993 : A., 28,66. Lenoir, UDF diss., 12 756 (27,81) ; Geng, UDF-CDS, 10 852 (23,66) ; Grudet, *PS, 6 340 (13,82) ; Dieutre, FN, 5 548* (12,09) ; Eudes, RPR diss., 3 638 (7,93) ; Rio, GE, 3 225 (7,03) ; Hardy, PC, 1 912 (4,16) ; *Guerrucci, NE, 1 591 (3,46).*

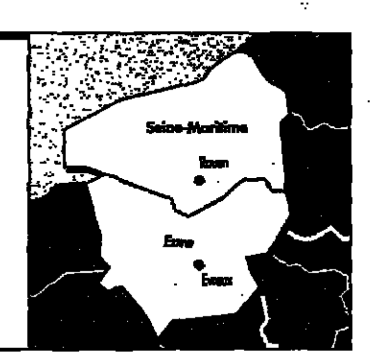
Prés. 1995 : A., 18,22. Chirac, 13 002 (23,86) ; Balladur, 11 329 (20,79) ; Jospin, 9 883 (18,13) ; Le Pen, 9 341 (17,14) ; de Villiers, 3 793 (6,96) ; Hue, 2 885 (5,29) ; Laguiller, 2 542 (4,66) ; Voynet, 1 521 (2,79) ; Cheminade, 188 (0,34).

3e - Argentan, Flers
I., 72 489; V., 50 275; A., 30,64
B. et N., 2 980; E., 47 295.

Ball. : Sylvia Bassot, UDF-PR, d.s., c.g., 18 518 (39,15); Laurent Beauvais, PS, adj. m. d'Argentan, 11 786 (24,92); *Brigitte Lecoeur*, FN, c.r., 6 627 (14,01); Yannick Soubien, Verts, 4 011 (8,48); Robert *Levesque, PC, c.m. d'Argentan*, 2 777 (5,87); Jean-Jack Denoual, LDI-MPF, 1 575 (3,33); Jean-Michel Vidus, PRS, 961 (2,03); *Patrick Hurel, MDC*, 952 (2,01); Frédéric Vanwierst, div., 88 (0,18).

24 mars 1996 : A., 45,66. Sylvia Bassot, UDF-PR, 15 647 (41,30) ; François Doubin, Rad. sout. PS, 13 479 (35,57) ; Brigitte Lecoeur, FN, 3 924 (10,35) ; Jean Chatelais, PC, 1 678 (4,42) ; Gisèle Lapeyre, LO, 1 650 (4,35) ; Raad Razah, div. d., 1 507 (3,97).
Lég. 1993 : A., 26,82. Bassot, UDF-PR, 11 729 (23,31) ; *Doubin, MRG, 11 400 (22,65)* ; de Saint-Quentin, RPR, 9 817 (19,51) ; Le Bozec, div. d., 4 665 (9,27) ; Botrot, FN, 4 507 (8,95) ; Madelaine, Verts, 3 098 (6,15) ; Chatelais, PC, 2 379 (4,72) ; Flachot, RDRP, 1 458 (2,89) ; Montangerand, NE, 1 264 (2,51).
Prés. 1995 : A., 17,39. Chirac, 12 706 (21,58) ; Balladur, 12 677 (21,54) ; Jospin, 12 194 (20,71) ; Le Pen, 8 573 (14,56) ; Hue, 3 815 (6,48) ; Laguiller, 3 474 (5,90) ; de Villiers, 3 079 (5,23) ; Voynet, 2 166 (3,68) ; Cheminade, 170 (0,28).

HAUTE-NORMANDIE
(17 sièges)



Prés. 1995 : Jospin, 22,75 ; Balladur, 18,43 ; Chirac, 17,72 ; Le Pen, 16,58 ; Hue, 10,68 ; *Laguiller, 6,23 ; de Villiers, 4,27* ; Voynet, 3,06 ; Cheminade, 0,28.

La gauche a retrouvé des couleurs en Haute-Normandie. Elle y apparaît en mesure de s'attribuer une majorité des sièges après la débâcle de 1993, qui *l'avait vue ne conserver que cinq sièges sur dix-sept*, cédant neuf circonscriptions à la droite. Dans l'Eure, toutefois, les deux figures politiques de la majorité, Jean-Louis Debré (RPR) et Ladislas Poniatowski (UDF), *devraient retrouver leurs sièges. Dans la Seine-Maritime, tous les sortants* du PS – à commencer par l'ancien premier ministre Laurent Fabius –, Alain Le Vern, Jean-Claude Bateux et Frédérique Bredin, devraient être réélus. Le PC devrait, sans difficulté, sauver sa circonscription du Havre-Nord.

EURE (5)

■ Ladislas Poniatowski, maire UDF-PR de Quillebeuf-sur-Seine, est le candidat de la majorité *qui a le mieux résisté à la* progression de la gauche et du FN dans le département. Il sera opposé, au second tour, au socialiste Jean-Louis Destans. La situation des quatre autres sortants de la majorité est plus incertaine, y compris celle du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, qui affrontera, le 1er juin, la candidate PS Anne Mansouret. L'attitude des électeurs FN sera déterminante dans la circonscription d'Evreux-*Nord et Ouest, où Alfred Recours* (PS), tentera de reprendre le siège à Catherine Nicolas (RPR). A Louviers, l'ancien secrétaire d'Etat socialiste François Loncle, bien que devancé par Bernard Leroy (UDF), est en position de pouvoir reconquérir son siège perdu en 1993. Jean-Claude Asphe, maire RPR de Vernon, sera opposé à Bernard Touchages (FN) et à Catherine Picard (PS), qui peut bénéficier des suffrages communistes, en nette hausse.
Sortants : Françoise Charpentier, RPR, suppléante de Jean-Louis Debré, RPR, *nommé au gouvernement le 18 mai 1995*, se représente comme suppléante de M. Debré ; Catherine Nicolas, RPR ; Ladislas Poniatowski, UDF-PR ; Bernard Leroy, UDF-AD ; Jean-Claude Asphe, RPR.

1re - Evreux Est, Sud
I., 72 900; V., 58 800; A., 19,34
B. et N., 10 386; E., 48 414.

Ball. : *Jean-Louis Debré, RPR*, min., a.d., c.g., 16 628 (34,34); Anne Mansouret, PRS, 9 072 (18,73); Jean-Pierre Lussan, FN, c.r., 8 914 (18,41); Andrée Oger, PC, c.g., m. de Croth, 6 545 (13,51); Stéphane Loret, GE, 1 737 (3,58); Sylvain Bigand, Verts, 1 442 (2,97); Emmanuel Camouin, LDI-MPF, 1 163 (2,40); Michel Lefevre, PNR, 1 109 (2,29); Raymond Morvan, PT, 777 (1,60); Christophe Oddoux, 4J, 484 (0,99); Christian Kopp, div., 283 (0,58); Boumedienne Belksier, IR, 140 (0,28); Elise Levy, div., 120 (0,24).

Lég. 1993 : A., 28,84. Debré, RPR, 22 806 (46,50) ; Lussan, FN, 8 495 (17,32) ; Guérin, MRG, 5 448 (11,10) ; Oger, PC, 5 418 (11,04) ; Bigot, GE, 3 708 (7,56) ; Jalady-Pezet, NE, 2 219 (4,52) ; Ferquin, div., 522 (1,06) ; Huillery, AP, 426 (0,86).
Prés. 1995 : A., 19,82. Chirac, 12 252 (20,97) ; *Le Pen, 11 562 (19,79) ; Jospin, 11 409 (19,53)* ; Balladur, 11 022 (18,86) ; Hue, 4 223 (7,23) ; Laguiller, 3 132 (5,36) ; de Villiers, 2 867 (4,90) ; Voynet, 1 771 (3,03) ; Cheminade, 174 (0,29).

2e - Evreux Nord, Ouest
I., 65 332; V., 46 223; A., 29,24
B. et N., 2 470; E., 43 753.

Ball. : Catherine Nicolas, RPR, d.s., c.g., c.m. d'Evreux, 12 207 (27,89); Alfred Recours, PS, a.d., c.g., m. de Conches-en-Ouche, 11 955 (27,32); Yves Dupont, FN, c.r., c.m. d'Evreux, 7 458 (17,04); Gérard Grimault, PC, m. de Brionne, 4 145 (9,47); Pascal Dionis, Verts, 1 627 (3,71); Philippe Bauwens, GE, 1 585 (3,62); Rosine Lewi, LO, 1 310 (2,99); Arnaud Périnelle, LDI-CNIP, 1 112 (2,54); Jean-Pierre Durand, div., 707 (1,61); Claude Lapeyre, div. d., 700 (1,59); *Yves Cohen-Hadria, 4J*, 565 (1,29); Patrick Ruch, PNR, 317 (0,72); Michel Saby, div. g., 65 (0,14).

Lég. 1993 : A., 29,30. Nicolas, RPR, 10 253 (23,68) ; Blois, UDF-PR, 8 402 (19,40) ; Bureau, PS, 7 366 (17,01) ; *Dupont, FN, 6 460 (14,92)* ; Leblanc, PC, 3 779 (8,72) ; Dionis, Verts, 3 223 (7,44) ; Léonetti, NE, 1 991 (4,59) ; Mansouret, MDR, 1 825 (4,21).
Prés. 1995 : A., 18,95. Jospin, 10 923 (20,80) ; Chirac, 10 487 (19,97) ; Balladur, 10 100 (19,23) ; Le Pen, 8 996 (17,13) ; Hue, 4 453 (8,48) ; Laguiller, 2 879 (5,48) ; de Villiers, 2 857 (5,44) ; Voynet, 1 662 (3,16) ; Cheminade, 144 (0,27).

3e - Bernay
I., 69 455; V., 49 689; A., 28,45
B. et N., 2 383; E., 47 306.

Ball. : Ladislas Poniatowski, UDF-PR, *d.s., c.g., m. de Quillebeuf-sur-Seine*, 19 106 (40,38); Jean-Louis Destans, PS, c.r., c.g., m. de Pont-Audemer, 12 235 (25,86); Marc Froidefont, FN, 6 462 (13,66); Fernand Ernult, PC, adj. m. de Pont-Audemer, 3 255 (6,88); Pascal Didisch, LCR, 1 758 (3,71); Jacques Rabier, GE, 1 708 (3,61); Eric Pinel, LDI-MPF, c.r., 1 533 (3,24); Michel Ressouche, Verts, 1 249 (2,64).

Lég. 1993 : A., 28,18. Poniatowski, UDF-PR, 23 235 (49,38) ; Courel, div. g., 6 251 (13,28) ; Destans, PS, 5 579 (11,85) ; Froidefont, FN, 4 975 (10,57) ; Ressouche, GE, 2 509 (5,33) ; Ernult, PC, 2 461 (5,23) ; Marchion, NE, 1 557 (3,30) ; Gulicher, DCF, 483 (1,02).
Prés. 1995 : A., 18,82. Balladur, 11 648 (21,10) ; *Jospin, 11 556 (20,93) ; Chirac, 10 490 (19,00)* ; Le Pen, 8 427 (15,26) ; Hue, 4 632 (8,39) ; de Villiers, 3 447 (6,24) ; Laguiller, 3 284 (5,95) ; Voynet, 1 516 (2,74) ; Cheminade, 194 (0,35).

4e - Louviers
I., 71 283; V., 49 753; A., 30,20
B. et N., 2 576; E., 47 177.

Ball. : Bernard Leroy, UDF-AD, d.s., c.g., adj. m. de Le Vaudreuil, 13 534 (28,68); François Loncle, PS, a.min., a.d., adj. m. de Louviers, 12 441 (26,37); Paul Chauvelin, FN, 9 455 (20,04); Gaëtan Levitre, PC, m. d'Alizay, 4 456 (9,44); Hélène Jourdain, GE, 1 822 (3,86); Jean-Michel Gantier, Verts, 1 623 (3,44); Antoine Servel de Cosmi, LDI-CNIP, 1 105 (2,34); Gérard Prévost, LCR, 1 073 (2,27); Romain Rancière, MDC, 660 (1,39); Joël Leost, MEI, 490 (1,03); Hubert Saint-Etienne, div., 413 (0,87); Robert Dubuis, PRS diss., 105 (0,22).

Lég. 1993 : A., 29,30. Leroy, UDF, 17 721 (38,09) ; Loncle, PS, 10 640 (22,87) ; Chauvelin, FN, 7 401 (15,91) ; Levitre, PC, 3 480 (7,48) ; Disson, Verts, 3 172 (6,81) ; Carlus, NE, 1 858 (3,99) ; Gauchet, LO, 1 033 (2,22) ; Marois, div., 653 (1,40) ; Mugner, div. g., 417 (0,89) ; Rault, MD, 144 (0,31).
Prés. 1995 : A., 19,08. Jospin, 12 532 (22,16) ; Le Pen, 11 092 (19,61) ; Chirac, 9 822 (17,37) ; Balladur, 9 672 (17,10) ; Hue, 5 386 (9,52) ; Laguiller, 3 505 (6,19) ; de Villiers, 2 521 (4,45) ; Voynet, 1 841 (3,25) ; Cheminade, 172 (0,30).

5e - Vernon
I., 74 677; V., 52 870; A., 29,20
B. et N., 2 461; E., 50 409.

Ball. : Jean-Claude Asphe, RPR, d.s., c.g., m. de Vernon, 14 242 (28,25); Bernard Touchagues, FN, 10 730 (21,28); Catherine Picard, PS, c.m. de Les Andelys, 10 717 (21,26); Marcel Larmanou, PC, c.g., *m. de Gisors, 8 937 (17,72); Jean-Marc* Merlent, Verts, 2 841 (5,63); Henri Bonnot, LDI-MPF, 1 580 (3,13); Bernard Sannier, 4J, 837 (1,66); Claire Ribadeau-Dumas, PNR, 525 (1,04).

Lég. 1993 : A., 27,95. Asphe, RPR, 20 559 (40,65) ; Dugres, FN, 8 897 (17,59) ; Lamy, PS, 7 638 (15,10) ; Larmanou, PC, 7 457 (14,74) ; Bassine, Verts, 3 686 (7,28) ; Dumont, NE, 2 334 (4,61).
Prés. 1995 : A., 18,63. Jospin, 12 044 (20,10) ; Chirac, 11 999 (20,02) ; Le Pen, 11 821 (19,72) ; Balladur, 10 342 (17,25) ; Hue, 5 417 (9,04) ; Laguiller, 3 243 (5,41) ; de Villiers, 3 098 (5,17) ; Voynet, 1 770 (2,95) ; Cheminade, 187 (0,31).

SEINE-MARITIME (12)

■ Les résultats de la majorité sont médiocres. *Le FN tire profit de cette éro*sion, mais ne pourra se maintenir qu'au Havre-Nord et à Elbeuf. La gauche est en mesure d'approcher son résultat de 1988, alors qualifié d'exceptionnel, avec onze élus. Laurent Fabius, maire PS du Grand-Quevilly, sérieusement menacé en 1993, est assuré de retrouver son siège. Proche de lui, Alain Le Vern confirme aussi son implantation dans la circonscription rurale de Gournay. Egalement sortante, Frédérique Bredin (PS) est en bonne position à Fécamp, ainsi que Jean-Claude Bateux à Maromme. Deux maires PS battus en 1993, Pierre Bourguignon à Sotteville-lès-Rouen et Paul Dhaille à Lillebonne, sont en mesure de retrouver leur siège. Quant au premier adjoint au maire de Rouen, Laurent Logiou, il est aussi en ballottage favorable. La surprise vient *d'Yvetot, où Gérard Fuchs, PS, élu au* conseil régional d'Ile-de-France et parachuté, talonne le sortant RPR Alfred Trassy-Paillogues. Au Havre, la majorité n'a pas bénéficié de la dynamique des municipales : Agathe Cahierre, premier adjoint au maire et conseiller général, est éliminée, arrivant derrière le FN et le PC, assuré de conserver le siège du Havre-Nord, où l'ancien maire communiste, Daniel Colliard, ne se représentait pas. Au Havre-Sud, Jean-Yves Besselat, premier vice-président RPR du conseil général, est aussi menacé par une candidate *socialiste peu connue. Bien que devancé* par le PS à Sotteville, le PC tire son épingle du jeu et peut espérer reconquérir Dieppe.
Sortants : Patrick Herr, UDF-FD, député depuis 26 février 1996, après le décès de Jeanine Bonvoisin, UDF-FD ; Pierre Albertini, UDF-PPDF ; Michel Grandpierre, PC ; Laurent Fabius, PS ; Jean-Claude Bateux, PS ; Denis Merville, RPR ; Jean-Yves Besselat, RPR ; Daniel Colliard, PC, n.s.r.p. ; Frédérique Bredin, PS, élue le 10 décembre 1995, en remplacement de Charles Revet, UDF, *devenu sénateur ;* Alfred Trassy-Paillogues, RPR ; Edouard Leveau, RPR ; Alain Le Vern, PS.

1re - Rouen
I., 56 882; V., 36 477; A., 35,87
B. et N., 1 345; E., 35 132.

Ball. : Patrick Herr, UDF-FD, d.s., c.g., *11 592 (32,99); Laurent Logiou, PS*, adj. m. de Rouen, 8 887 (25,29); Dominique Chaboche, FN, a.d., c.r., c.m. de Rouen, 4 956 (14,10); Patrick Siard, MDC, 2 847 (8,10); Jean-Pierre Lancry, Verts, c.m. de Rouen, 1 588 (4,52); Gisèle Lapeyre, LO, 1 070 (3,04); Hubert de Baillencourt, LDI-MPF, 1 008 (2,86); Jean-François Fargnier, GE, 917 (2,61); Franck Prouhet, LCR, 713 (2,02); Michel Chataigner, 4J, 478 (1,36); Olivier Verdière, *MEI, 382 (1,08); Christine Gauchet, LO* diss., 313 (0,89); Pierre Durien, div. g., 236 (0,67); Jocelyne Gourmelon, PNR, 145 (0,41).

Lég. 1993 : A., 32,66. Bonvoisin, UDF-CDS, 16 925 (45,16) ; Bérégovoy, PS, 6 771 (18,06) ; Chaboche, FN, 4 704 (12,55) ; Pergent, Verts, 3 375 (9,00) ; Chartier, PC, 2 282 (6,08) ; Delafenêtre, div. d., 922 (2,46) ; Hodgkinson, NE, 919 (2,45) ; Lapeyre, LO, 879 (2,34) ; Séri, div. d., 278 (0,74) ; de Saint-Pol, CNI, 252 (0,67) ; Vittet, MD, 170 (0,45).
Prés. 1995 : A., 22,25. Jospin, 11 046 (24,55) ; Balladur, 9 773 (21,72) ; Chirac, 8 387 (18,64) ; Le Pen, 6 176 (13,72) ; Hue, 3 322 (7,38) ; Laguiller, 2 955 (6,56) ; Voynet, 1 784 (3,96) ; de Villiers, 1 447 (3,21) ; Cheminade, 97 (0,21).

2e - Mont-Saint-Aignan
I., 78 810; V., 53 901; A., 31,60
B. et N., 2 476; E., 51 425.

Ball. : Pierre Albertini, UDF-PPDF, d.s., m. de Mont-Saint-Aignan, 18 015 (35,03); Dominique Gambier, PS, a.d., c.r., m. de Déville-les-Rouen, 14 465 (28,12); Josette Bossard, FN, 7 166 (13,93); Annette Gallot, PC, adj. m. de Déville-les-Rouen, 4 275 (8,31); Christine Rambaud, écol., c.r., c.m. de Mont-Saint-Aignan, 2 585 (5,02); Juliette Labrouil, GE, 1 981 (3,85); Bernard Dujardin, LDI-MPF, 1 883 (3,66); Charles Soubeyran, LO diss., 1 053 (2,04); *Jean-Claude Ravenel, MEI, 2 (0,00).*

Lég. 1993 : A., 30,54. Albertini, UDF, 20 176 (39,08) ; Gambier, PS, 10 827 (20,97) ; Bossard, FN, 6 145 (11,90) ; Rambaud, GE, 5 573 (10,79) ; Simon, div. d., 3 864 (7,48) ; Lainé, PC, 3 740 (7,24) ; Petel, UED, 942 (1,82) ; Guillot, NE, 352 (0,68).
Prés. 1995 : A., 20,51. Balladur, 13 875 (22,48) ; Jospin, 13 766 (22,30) ; Chirac, 12 378 (20,05) ; Le Pen, 8 549 (13,85) ; Hue, 4 854 (7,86) ; Laguiller, 3 453 (5,59) ; de Villiers, 2 463 (3,99) ; Voynet, 2 231 (3,61) ; Cheminade, 144 (0,23).

3e - Sotteville-lès-Rouen
I., 54 238; V., 37 072; A., 31,64
B. et N., 1 481; E., 35 591.

Ball. : *Pierre Bourguignon*, PS, a.d., m. de Sotteville-lès-Rouen, 10 603 (29,79); Michel Grandpierre, PC, d.s., m. de Saint-Etienne-du-Rouvray, 9 514 (26,73); Gilles Pennelle, FN, c.r., c.m. de Rouen, 5 934 *(16,67)*; Serge Cramoisan, UDF-FD, c.g., c.m. de Sotteville-lès-Rouen, 5 032 (14,13); Nathalie Leblanc, GE, 1 028 (2,88); *Alain Caillot, Verts, 964* (2,70); Daniel Dieudonné, LO, 769 (2,16); Patrice Gonel, LDI-MPF, 375 (1,05); Michèle Ernis, LCR, c.m. de Saint-Etienne-du-Rouvray, 368 (1,03); Jean-Luc Gaillard, MEI, 327 (0,91); Gabriel Calippe, PT, 266 (0,74); Jean-Marc Wegner, LO diss., 177 (0,49); Marc Stella, div. g., 138 (0,38); Eric Bellet, div., 96 (0,26).

Lég. 1993 : A., 31,80. Cramoisan, UDF-PSD, 8 402 (22,88) ; Grandpierre, PC, 8 379 (22,82) ; Bourguignon, PS, 8 342 (22,72) ; Pennelle, FN, 5 173 (14,09) ; Girod, Verts, 3 070 (8,36) ; Moisan, div. d., 952 (2,59) ; Jullian, NE, 874 (2,38) ; Paris, LO, 728 (1,98) ; Calippe, PT, 434 (1,18) ; Ernis, LCR, 360 (0,98).
Prés. 1995 : A., 21,60. Jospin, 11 407 (26,35) ; Hue, 7 994 (18,47) ; Le Pen, 7 392 (17,08) ; Balladur, *5 862 (13,54) ; Chirac, 4 989 (11,52)* ; Laguiller, 3 130 (7,23) ; Voynet, 1 266 (2,92) ; de Villiers, 1 132 (2,61) ; Cheminade, 105 (0,24).

4e - Elbeuf
I., 68 962; V., 48 964; A., 28,99
B. et N., 2 176; E., 46 788.

Ball. : Laurent Fabius, PS, d.s., a.pr. min., m. du Grand-Quevilly, 19 525 (41,73); Guillaume de Tarlé, *FN, c.r., c.m. d'El*beuf, 8 353 (17,85); Eric Reboli, UDF-PPDF, 6 500 (13,89); Patrice Dupray, PC, c.r., m. de Grand-Couronne, 5 976 (12,77); Daniel Doaré, GE, 1 501 (3,20); Jean-Pierre Girod, Verts, 1 243 (2,65); Jean-Luc Robin, LO, 1 214 (2,59); Bernard Frau, div. g., c.r., c.m. de Grand-Couronne, 878 (1,87); Régis Loulal, LCR, 524 (1,11); Jean-Baptiste Hervé, 4J, 446 (0,95); Armand Capart, div. d., 317 (0,67); Juan Hérédia, LO diss., 311 (0,66).

Lég. 1993 : A., 29,10. Fabius, PS, 12 655 (27,67) ; Baldenweck, UDF-CDS, 11 225 (24,54) ; de Tarlé, FN, 7 998 (17,48) ; *Dupray, PC, 5 634* (12,31) ; Aupierre, GE, 3 282 (7,17) ; Heredias, LO, 1 453 (3,17) ; Dieuleveut, écol., 1 302 (2,84) ; Bolufer, NE, 1 076 (2,35) ; Morin, CNI, 593 (1,29) ; Louail, LCR, 517 (1,13).
Prés. 1995 : A., 19,95. Jospin, 14 366 (26,42) ; Le Pen, 10 250 (18,85) ; Balladur, 7 774 (14,30) ; Hue, 7 394 (13,60) ; Chirac, 7 066 (12,99) ; Laguiller, 4 141 (7,61) ; Voynet, 1 636 (3,01) ; de Villiers, 1 610 (2,96) ; Cheminade, 119 (0,21).

5e - Maromme
I., 81 942; V., 58 504; A., 28,60
B. et N., 2 791; E., 55 713.

Ball. : Jean-Claude Bateux, PS, d.s., m. de Pavilly, 20 610 (36,99); Philippe Grigy, UDF-PPDF, c.m. de Barentin, 11 318 (20,31); François-Thibaud Lamy, FN, 8 494 (15,24); Colette Privat, PC, a.d., c.g., m. de Maromme, 7 682 (13,78); Gilles Fanconnier, GE, 1 996 (3,58); Marco *Téani, Verts, 1 712 (3,07); Alain Rivière*, LO, 1 470 (2,63); Jean-Paul Delafenêtre, LDI-CNIP, 1 169 (2,09); Alain Paubert, *LCR, 662 (1,18)*; Francine Conche, *LO* diss., 329 (0,59); Jean Sode, div. g., 271 (0,48).

Lég. 1993 : A., 29,00. Laboure, RPR, 17 882 (32,97) ; Bateux, PS, 13 614 (25,10) ; Privat, PC, 8 965 (16,53) ; Zurcher, FN, 5 819 (10,73) ; Pedron, GE, 4 515 (8,32) ; Soubeyran, LO, 1 370 (2,52) ; Hauguel, UED, 1 128 (2,08) ; Carrier, MD, 561 (1,03) ; Chopine, NE, 373 (0,68).
Prés. 1995 : A., 18,60. Jospin, 17 341 (26,45) ; Balladur, 10 691 (16,31) ; Le Pen, 10 592 (16,15) ; Chirac, 10 055 (15,34) ; Hue, 7 721 (11,77) ; Laguiller, *4 467 (6,81)* ; de Villiers, 2 487 (3,79) ; Voynet, 2 035 (3,10) ; Cheminade, 160 (0,24).

6e - Lillebonne
I., 73 513; V., 51 780; A., 29,56
B. et N., 1 923; E., 49 857.

Ball. : Paul Dhaille, PS, a.d., m. de Lillebonne, 13 035 (26,14); Denis Merville, RPR, d.s., c.g., m. de Sainneville-sur-Seine, 12 695 (25,46); Jean-Paul Lecoq, PC, m. de Gonfreville-l'Orcher, 10 273 (20,60); Francis Duval, FN, 7 846 (15,73); Michel Flambard, Verts, 1 501 (3,01); Patrick Parriaux, GE, 1 346 (2,69); Daniel *Germain, div.*, 891 (1,78); Yves Gaignoux, LDI-MPF, c.m. du Havre, 859 (1,72); Patrick Saout, LO diss., 679 (1,36); Serge Cognard, *4J*, 403 (0,80); Christian Gauthier, MDC, 329 (0,65).

Lég. 1993 : A., 30,77. Merville, RPR, 16 602 (34,09) ; Dhaille, PS, 9 463 (19,43) ; Rioual, PC, 8 413 (17,27) ; Mazet, FN, 5 449 (11,18) ; Valette, Verts, 3 430 (7,04) ; Le Goff, CPNT, 1 899 (3,89) ; Varin, LO, 1 371 (2,81) ; Guéret, UED, 913 (1,87) ; Hupe, NE, 664 (1,36) ; Etourneau, div. d., 497 (1,02).
Prés. 1995 : *A., 21,03. Jospin, 13 239 (23,12) ; Le* Pen, 9 801 (17,11) ; Hue, 9 176 (16,02) ; Balladur, 9 165 (16,00) ; Chirac, 7 797 (13,61) ; Laguiller, 4 059 (7,08) ; de Villiers, 2 171 (3,79) ; Voynet, 1 673 (2,92) ; Cheminade, 173 (0,30).

7e - Le Havre Sud
I., 59 933; V., 37 884; A., 36,78
B. et N., 1 326; E., 36 558.

Ball. : *Jean-Yves Besselat*, RPR, d.s., c.g., c.m. du Havre, 12 455 (34,06); Viviane Simon, PS, 8 139 (22,26); Daniel Blot, FN, *c.m. du Havre, 6 087 (16,65); Nathalie* Nail, PC, 4 300 (11,76); Franck Nicolon, Verts, 1 624 (4,44); Magali Le Meur, GE, 1 395 (3,81); François Quinart, *LDI-MPF*, 1 290 (3,52); Jean-François Quéron, LCR, 707 (1,93); Stéphane Lejambie, MDC, 561 (1,53).

10 septembre 1995 : A., 67,78. Jean-Yves Besselat, RPR, 8 769 (45,10) ; Eric Donfu, PS, 3 721 (19,13) ; Daniel Blot, FN, 3 254 (16,73) ; Daniel Paul, PC, 2 610 (13,42) ; Franck Nicolon, Verts, 760 (3,90) ; Véronique Bréant, LO, 328 (1,68) ; Louise Beaudoin, div. g., *0 (0,00)*.
Lég. 1993 : A., 33,97. Rufenacht, RPR, 17 424 (45,45) ; Blot, FN, 5 462 (14,24) ; Donfu, PS, 5 172 (13,49) ; Heuzé, PC, 4 846 (12,64) ; Dieulafait, Verts, 3 413 (8,90) ; Lerêtre, NE, 1 359 (3,54) ; Nail, LCR, 657 (1,71).

Prés. 1995 : A., 24,62. Balladur, 9 569 (21,25) ; Chirac, 8 845 (19,64) ; Jospin, 8 823 (19,59) ; Le Pen, 7 023 (15,59) ; Hue, 4 729 (10,50) ; Laguiller, 2 708 (6,00) ; de Villiers, 1 659 (3,68) ; Voynet, 1 580 (3,50) ; Cheminade, 98 (0,21).

8e - Le Havre Nord
L., 54 873 ; V., 34 421 ; A., 37,27
B. et N., 1 324 ; E., 33 097.

Ball. : Daniel Paul, PC, c.r., c.g., c.m. du Havre, 9 140 (27,61) ; Philippe Fouché-Saillenfest, FN, c.r., c.m. du Havre, 7 333 (22,15) ; Maryse Barec, PS, 6 743 (20,37) ; Agathe Cahierre, UDF-FD, c.g., adj. m. du Havre, 5 795 (17,50) ; Edouard Delarue, GE, 1 065 (3,21) ; Pierre Dieulafait, Verts, 927 (2,80) ; Alain Guillemet, PT, 581 (1,75) ; Philippe Darcel, LDI-MPF, 433 (1,30) ; Véronique Bréant, LO diss., 421 (1,27) ; Gilles Galipot, 4J, 350 (1,05) ; Gérald Auger, PNR, 177 (0,53) ; Marcel Germaine, div., 132 (0,39).

Lég. 1993 : A., 37,39. Colliard, PC, 8 878 (26,76) ; Cahierre, UDF-CDS, 8 379 (25,26) ; Fouché-Saillenfest, FN, 5 929 (17,87) ; Menga, PS, 4 514 (13,60) ; Despierre, GE, 2 249 (6,78) ; Kirche, NE, 976 (2,94) ; Leplanquois, LO, 645 (1,94) ; Guillemet, PT, 536 (1,61) ; Chevreau, écol., 508 (1,51) ; de Noyette, CNI, 291 (0,87) ; Maresq, UED, 270 (0,81).
Prés. 1995 : A., 26,25. Le Pen, 8 742 (21,73) ; Jospin, 8 741 (21,73) ; Hue, 7 147 (17,77) ; Chirac, 5 137 (12,77) ; Balladur, 5 139 (12,77) ; Laguiller, 2 939 (7,30) ; de Villiers, 1 172 (2,91) ; Voynet, 1 109 (2,75) ; Cheminade, 92 (0,22).

9e - Fécamp
L., 75 690 ; V., 54 444 ; A., 28,06
B. et N., 2 282 ; E., 52 162.

Ball. : Frédérique Bredin, PS, d.s., adj. m. de Fécamp, 20 167 (38,66) ; Daniel Fidelin, UDF-PR, c.g., m. de Mannevillette, 15 412 (29,54) ; *Guy Bourié, FN, c.m. du Havre,* 6 406 (12,28) ; Raymond Lecacheur, PC, adj. m. de Montivilliers, 3 656 (7,00) ; Gilbert Cloarec, Verts, 1 522 (2,91) ; Claude Courbot, LDI-CNIP, 1 519 (2,91) ; Robert Berthet, GE, 1 156 (2,21) ; Manuel Hérédia, LO diss., 680 (1,30) ; Marc Hédrich, 4J, 678 (1,29) ; Anabella Prévost, MEI, 620 (1,18) ; Alain Baumann, PNR, 345 (0,66) ; Lucien Sorreda, div., 1 (0,00).

3 décembre 1995 : A., 49,14. Frédérique Bredin, PS, 17 691 (46,97) ; Daniel Fidelin, UDF-PR, 12 090 (32,10) ; Patrick Peillon, FN, 4 218 (11,20) ; Gérard Busson, PC, 2 231 (5,92) ; Alain Rivière, LO, 932 (2,47) ; Jean-Yves Métayer, PNR, 352 (0,93) ; Lucien Sorreda, div., 146 (0,38).
Lég. 1993 : A., 26,37. Revet, UDF-PR, 22 876 (43,31) ; Bredin, PS, 16 825 (31,86) ; Courbot, FN, 5 367 (10,16) ; Lecacheur, PC, 3 828 (7,24) ; *Jouvin, GE, 3 401 (6,44) ; Bigot, NE, 512 (0,97).*
Prés. 1995 : A., 18,42. Jospin, 14 008 (23,15) ; Balladur, 12 142 (20,07) ; Chirac, 10 815 (17,87) ; Le Pen, 8 713 (14,40) ; Hue, 5 973 (9,87) ; Laguiller, 3 951 (6,53) ; de Villiers, 2 810 (4,64) ; Voynet, 1 919 (3,17) ; Cheminade, 163 (0,26).

10e - Yvetot
L., 75 210 ; V., 55 758 ; A., 25,86
B. et N., 2 853 ; E., 52 905.

Ball. : Alfred Trassy-Paillogues, RPR, d.s., c.g., m. de Yerville, 18 944 (35,80) ; Gérard Fuchs, PS, a.d., c.r., 17 070 (32,26) ; Béatrice Gosse, FN, 6 974 (13,18) ; Michel Tieursin, PC, m. d'Eslettes, 3 866 (7,30) ; Véronique Turpin, GE, 2 121 (4,00) ; François Ciesielki, Verts, 1 502 (2,83) ; Michel Thourot, *LDI-MPF, 1 246 (2,35)* ; Jean-Frédéric Coblence, 4J, 673 (1,27) ; Charles Boucher, div. g., 509 (0,96).

Lég. 1993 : A., 25,33. Trassy-Paillogues, RPR, *23 825 (45,58) ; Leduc, PS, 14 786 (28,29)* ; Gauthier, FN, 5 174 (9,90) ; Leforestier, GE, 4 794 (9,17) ; Tieursin, PC, 3 295 (6,30) ; Riquet, NE, 386 (0,73).
Prés. 1995 : A., 17,20. Jospin, 15 257 (25,20) ; Balladur, 12 692 (20,96) ; Chirac, 11 495 (18,99) ; *Le Pen,* 8 061 (13,31) ; Hue, 4 983 (8,23) ; Laguiller, 3 578 (5,91) ; de Villiers, 2 571 (4,24) ; Voynet, 1 704 (2,81) ; Cheminade, 187 (0,30).

11e - Dieppe
L., 71 086 ; V., 50 036 ; A., 29,61
B. et N., 2 194 ; E., 47 842.

Ball. : Edouard Leveau, RPR, d.s., c.g., c.m. de Dieppe, 13 671 (28,57) ; Christian Cuvilliez, PC, c.r., c.m. de Dieppe, 12 275 (25,65) ; Henri Weber, PS, sén., c.m. de Dieppe, 9 713 (20,30) ; Françoise Duchaussoy, FN, c.r., 6 136 (12,82) ; Daniel Paterne, GE, 1 676 (3,50) ; Michèle Petiteville, LO, 1 532 (3,20) ; Thierry Quennehen, Verts, 1 256 (2,62) ; Emmanuel de Baillencourt, LDI-MPF, 1 226 (2,56) ; Jean-Pierre Brunet, LO diss., 357 (0,74).

Lég. 1993 : A., 30,06. Leveau, RPR, 19 469 (40,83) ; Beausfis, PS, 9 702 (20,35) ; Cuvilliez, PC, 7 491 (15,71) ; Planchons, FN, 4 516 (9,47) ; Euzenat, Verts, 3 995 (8,37) ; Petiteville, LO, 1 713 (3,59) ; Delannoy, NE, 790 (1,65).
Prés. 1995 : A., 19,71. Jospin, 12 623 (22,29) ; Chirac, 11 058 (19,52) ; Balladur, 10 017 (17,69) ; Hue, 7 899 (13,95) ; Le Pen, 7 752 (13,69) ; Laguiller, 3 421 (6,04) ; de Villiers, 2 243 (3,96) ; Voynet, 1 468 (2,59) ; Cheminade, 144 (0,25).

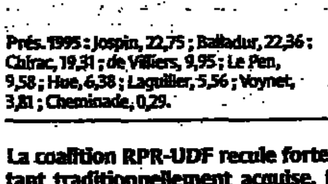
12e - Gournay-en-Bray
L., 66 333 ; V., 49 183 ; A., 25,85
B. et N., 2 249 ; E., 46 934.

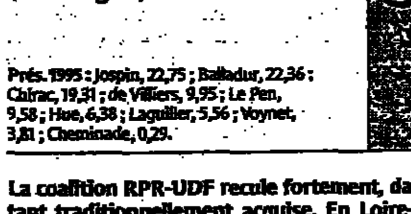
Ball. : Alain Le Vern, PS, d.s., c.r., m. de Saint-Saëns, 21 441 (45,68) ; Michel Lejeune, RPR, c.g., m. de Forges-les-Eaux, 13 806 (29,41) ; Jean-Jacques Renier, FN, *5 802 (12,36)* ; François Druine, PC, c.m. de Blangy-sur-Bresle, 2 302 (4,90) ; Caroline Coste, GE, 2 026 (4,31) ; Dominique Le Bonhomme, LDI-MPF, 1 170 (2,49) ; Christian Giry, LDI-CNIP, 387 (0,82).

Lég. 1993 : A., 26,06. Le Vern, PS, 17 024 (36,47) ; Blot, RPR, 12 809 (27,44) ; Lejeune, div. d., 6 095 (13,05) ; Debonne, FN, 4 346 (9,31) ; Ravenel, Verts, 2 699 (5,78) ; Le Roy, *div. d., 1 756 (3,76)* ; Pierre, PC, 1 627 (3,48) ; Merceron-Vicat, NE, 319 (0,68).
Prés. 1995 : A., 17,01. Jospin, 11 711 (21,64) ; Balladur, 11 289 (20,86) ; Chirac, 11 138 (20,58) ; Le Pen, 8 671 (16,02) ; Hue, 3 711 (6,86) ; de Villiers, 3 046 (5,63) ; Laguiller, 2 892 (5,34) ; Voynet, 1 437 (2,65) ; Cheminade, 205 (0,37).

PAYS DE LA LOIRE

(30 sièges)





Prés. 1995 : Jospin, 22,75 ; Balladur, 22,36 ; Chirac, 19,31 ; de Villiers, 9,95 ; Le Pen, 9,58 ; Hue, 6,38 ; Laguiller, 5,56 ; Voynet, 3,81 ; Cheminade, 0,29.

La coalition RPR-UDF recule fortement, dans une région qui lui est pourtant traditionnellement acquise. En Loire-Atlantique, le député sortant Etienne Garnier (RPR) n'est ainsi même pas en position de se maintenir et le socialiste Claude Evin est assuré de lui ravir son siège. Le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, est mis en ballottage dans le *Maine-et-Loire. Cette érosion profite aux socialistes, qui, dans la Sarthe,* abordent le deuxième tour en bonne position dans trois circonscriptions. Dans son bastion vendéen, Philippe de Villiers enregistre aussi un revers ; s'il est en ballottage favorable, le dirigeant du Mouvement pour la France n'en est pas moins en forte baisse.

LOIRE-ATLANTIQUE (10)

■ Etienne Garnier, le député RPR sortant de la circonscription de Saint-Nazaire, ne pourra pas se présenter au second tour faute d'avoir obtenu 12,5 % des inscrits. Il n'y aura cependant pas de duel entre les deux candidats de gauche arrivés en tête, le maire, Joël Batteux (MDC), s'étant désisté en faveur de Claude Evin (PS). L'ancien ministre de la santé, qui sera le seul candidat présent le 1er juin, retrouvera donc le siège qui lui avait été ravi par Etienne Garnier en 1993 à la surprise générale. Dans la circonscription de La Baule, le RPR Christophe Priou a nettement remporté la primaire à droite qui l'opposait à l'UDF Yves Métaireau, maire de La Baule. Pour succéder au gaulliste Olivier Guichard, qui ne se représentait pas, Christophe Priou devra battre le socialiste René *Leroux, dans un* scrutin qui s'annonce difficile. A Nantes-Sud, Elisabeth Hubert (RPR), qui tente de retrouver le siège laissé à son suppléant, est devancée par la socialiste Françoise Clergeau. *Dans cette circonscription,* Samuel Maréchal, gendre de Jean-Marie Le Pen et directeur du Front national de la jeunesse, rate son implantation. Enfin, Monique Papon, député sortante *UDF-FD, affronte dans un ballottage* délicat le socialiste Patrick Rimbert dans la circonscription de Nantes-Ouest.
Sortants : Monique Papon, UDF-FD ; Vincent Delaroux, RPR, suppléant d'Elisabeth Hubert, RPR, *nommée au* gouvernement le 18 mai 1995, se représente comme suppléant de Mme Hubert ; Jean-Marc Ayrault, PS ; Jacques Floch, PS ; Edouard Landrain, UDF-FD ; Michel Hunault, RPR ; Olivier Guichard, RPR, n.s.r.p. ; Etienne Garnier, RPR, élu le 19 septembre 1993, après l'annulation de l'élection du mars 1993 par le Conseil constitutionnel ; Pierre Hériaud, UDF-FD ; Serge Poignant, RPR.

1re - Nantes Ouest
L., 67 780 ; V., 43 826 ; A., 35,34
B. et N., 1 563 ; E., 42 263.

Ball. : Monique Papon, UDF-FD, d.s., c.g., c.m. de Nantes, 15 176 (35,90) ; Patrick Rimbert, *PS, c.g., adj. m. de Nantes,* 14 018 (33,16) ; Pierre Péraldi, FN, c.m. de Nantes, 4 009 (9,48) ; Catherine Gravoille, PC, 2 561 (6,05) ; Jean-Claude Demaure, EC, c.r., adj. m. de Nantes, 2 561 (6,05) ; Patricia Rio, LDI-MPF, 1 714 (4,05) ; Jane Williamson, GE, 1 283 (3,03) ; Yves Le Borgne, 4J, 830 (1,96) ; Philippe Jousse, PLN, 111 (0,26).

Lég. 1993 : A., 35,24. Papon, UDF-CDS, 19 229 (46,70) ; Asserray, PS, 7 144 (17,35) ; Dousset, Verts, 4 485 (10,89) ; Cassard, FN, 3 577 (8,68) ; Mazzorana, MRG, 1 989 (4,83) ; Gravoille, PC, 1 922 (4,66) ; Bolo, CNI, 952 (2,31) ; Maragua, NE, 854 (2,07) ; Boulzennec, SEGA, 781 (1,89) ; Boulaire, PLN, 240 (0,58).
Prés. 1995 : A., 22,38. Jospin, 14 621 (28,19) ; Balladur, 11 261 (21,71) ; Chirac, 10 374 (20,00) ; Le Pen, 4 414 (8,51) ; de Villiers, 2 919 (5,62) ; Hue, 2 919 (5,62) ; Laguiller, 2 872 (5,53) ; Voynet, 2 347 (4,52) ; Cheminade, 136 (0,26).

2e - Nantes Sud
L., 73 032 ; V., 44 708 ; A., 38,78
B. et N., 1 559 ; E., 43 149.

Ball. : Marie-Françoise Clergeau, PS, adj. m. de Nantes, 13 233 (30,66) ; Elisabeth Hubert, RPR, a.min., a.d., c.m. de Nantes, 12 882 (29,85) ; Samuel Maréchal, FN, *4 439 (10,28) ; Annick du Roscoat,* LDI-CNIP, c.g., c.m. de Nantes, 3 053 (7,07) ; Gérard Aubron, Verts, 2 292 (5,31) ; Claude Constant, PC, adj. m. de Nantes, 2 204 (5,10) ; Yvon Chotard, div. g., adj. m. de *Nantes, 1 354 (3,13)* ; Bertrand Tourillon, UDF-FD diss., 1 086 (2,51) ; Jean-Marie Pousseur, MDC, adj. m. de Nantes, 807 (1,87) ; Nicole Girel, div., 723 (1,67) ; Patrick Pellen, rég., c.m. de Nantes, 541 (1,25) ; Christophe Gilbert, LCR, 474 (1,09) ; Charles Le Janne, PLN, 61 (0,14).

Lég. 1993 : A., 36,99. Hubert, RPR, 19 415 (44,81) ; Mahé, PS, 9 731 (22,46) ; Dutertre, FN, 4 296 (9,91) ; Demaure, GE, 4 191 (9,67) ; Constant, PC, 1 972 (4,55) ; Kucharczik, div. d., 1 481 (3,41) ; Préneau, SEGA, 1 050 (2,42) ; Girel, NE, 978 (2,25) ; Lejanne, PLN, 208 (0,48).
Prés. 1995 : A., 24,95. Jospin, 14 634 (26,88) ; *Balladur, 11 779 (21,63) ; Chirac, 11 124 (20,43)* ; Le Pen, 4 891 (8,98) ; de Villiers, 3 245 (5,96) ; Hue, 3 094 (5,68) ; Laguiller, 3 016 (5,54) ; Voynet, 2 534 (4,65) ; Cheminade, 122 (0,22).

3e - Saint-Herblain
L., 79 470 ; V., 52 596 ; A., 33,81
B. et N., 1 956 ; E., 50 640.

Ball. : Jean-Marc Ayrault, PS, d.s., m. de Nantes, 23 211 (45,83) ; Jean-Luc Harousseau, UDF-AD, c.r., c.m. de Nantes, 11 144 (22,00) ; Arnaud de Perier, FN, c.r., 5 326 (10,51) ; Christian Pelloquet, PC, adj. m. de Couëron, 3 471 (6,85) ; François de Rugy, EC, 1 961 (3,87) ; Hélène Defrance, LO, 1 601 (3,16) ; Laurent Desjars, LDI-MPF, 1 128 (2,22) ; Anne Vanpeperstraete, GE, 1 000 (1,97) ; Jacques Lebreton de Vonne, rég., 660 (1,30) ; Jean-Yves Le Goff, LCR, 467 (0,92) ; Isabelle Séguineau, MEI, 467 (0,92) ; Henri Giband, MDR, 108 (0,21) ; Laurent Butet, PLN, 96 (0,18).

Lég. 1993 : A., 34,55. Ayrault, PS, 16 325 (33,48) ; Harousseau, UDF, 15 923 (32,66) ; de *Perier, FN, 4 695 (9,63) ; Renou, Verts,* 4 482 (9,19) ; Moreau, PC, 3 290 (6,74) ; Defrance, LO, 1 241 (2,54) ; Ancelin, NE, 1 169 (2,39) ; Bineau, SEGA, 1 044 (2,14) ; Leroy, LCR, 356 (0,73) ; Grudet, PLN, 228 (0,46).
Prés. 1995 : A., 21,80. Jospin, 19 690 (32,15) ; Balladur, 9 962 (16,26) ; Chirac, 8 967 (14,64) ; Le Pen, 6 454 (10,53) ; Hue, 5 915 (9,65) ; Laguiller, 4 489 (7,33) ; de Villiers, 2 868 (4,68) ; Voynet, 2 741 (4,47) ; Cheminade, 153 (0,25).

4e - Rezé
L., 69 627 ; V., 47 199 ; A., 32,21
B. et N., 2 325 ; E., 44 874.

Ball. : Jacques Floch, PS, d.s., m. de Rezé, 19 135 (42,64) ; Stephan Urbanczyk, UDF-AD, 10 144 (22,60) ; Michel Boju, FN, 3 892 (8,67) ; Jacques Guilbaud, PC, adj. m. de Rezé, 3 364 (7,49) ; Danielle Vilvoisin, LDI-MPF, 2 099 (4,67) ; Robert Cerisier, *LO, 1 746 (3,89)* ; Aline Chitelman, AREV, 1 431 (3,18) ; Patrick Da Silva, GE, 1 413 (3,14) ; Jean-Bernard Champain, écol., 860 (1,91) ; Alain Robert, MEI, 636 (1,41) ; Emmanuel Le Janne, PLN, 154 (0,34).

Lég. 1993 : A., 31,27. Saillant, RPR, 16 349 (38,06) ; Floch, PS, 12 038 (28,03) ; Bertet, Verts, 4 535 (10,56) ; Boju, FN, 3 326 (7,74) ; Guilbaud, PC, 2 696 (6,27) ; Lebot, SEGA, 1 348 (3,13) ; Georgelin, NE, 1 244 (2,89) ; Cerisier, LO, 1 190 (2,77) ; Jubinjaux, PLN, 221 (0,51).
Prés. 1995 : A., 18,98. Jospin, 17 662 (32,15) ; Balladur, 9 441 (17,18) ; Chirac, 8 706 (15,85) ; Le Pen, 4 836 (8,80) ; Hue, 4 658 (8,48) ; Laguiller, *3 848 (7,00) ; de Villiers, 3 117 (5,67)* ; Voynet, 2 508 (4,56) ; Cheminade, 148 (0,26).

5e - Carquefou
L., 92 595 ; V., 64 883 ; A., 29,92
B. et N., 3 730 ; E., 61 153.

Ball. : Edouard Landrain, UDF-FD, d.s., c.g., m. d'Ancenis, 24 378 (39,86) ; Mazzorana Alexandre, PRS, c.m. de Nantes, 16 885 (27,61) ; Christophe Bouhier, FN, 5 674 (9,27) ; Patricia Morinière, PC, adj. m. de Nantes, 3 344 (5,46) ; Patrick Cotrel, AREV, c.m. de Sainte-Luce-sur-Loire, 2 992 (4,89) ; Sandra Bureau, LDI-MPF, 2 580 (4,21) ; Thomas Limeul, GE, 1 553 (2,53) ; Jean-François Lajeunesse, MDC, 1 460 (2,38) ; Aline Saupin, div., 918 (1,50) ; Pierre Le Floch, rég., 827 (1,35) ; Arlette Tardif, div., 358 (0,58) ; Marie-Bernadette Santoni, *PLN, 184 (0,30).*

Lég. 1993 : A., 28,63. Landrain, UDF-CDS, 29 855 (51,48) ; Cailleaud, PS, 9 229 (15,91) ; Cotrel, GE, 6 297 (10,86) ; Bouhier, FN, 5 712 (9,85) ; Auffret, PC, 2 284 (3,93) ; de la Villarmois, *NE, 2 056 (3,54) ; Le Roch, PT, 1 607* (2,77) ; Sulim, MDC, 943 (1,62).
Prés. 1995 : A., 16,60. Jospin, 18 946 (25,52) ; Balladur, 15 649 (21,08) ; Chirac, 14 629 (19,70) ; Le Pen, 7 066 (9,51) ; de Villiers, 5 237 (7,05) ; Laguiller, 4 590 (6,18) ; Hue, 4 486 (6,04) ; Voynet, 3 414 (4,59) ; Cheminade, 221 (0,29).

6e - Châteaubriant
L., 67 294 ; V., 48 110 ; A., 28,50
B. et N., 3 122 ; E., 44 988.

Ball. : Michel Hunault, RPR, d.s., c.g., m. de Derval, 19 727 (43,84) ; Geneviève Chignac, PS, 12 706 (28,24) ; Jean-Jacques Chevalier, FN, 4 693 (10,43) ; Yves Blais, PC, 2 767 (6,15) ; Anne-Marie Moulinier, Verts, 2 604 (5,78) ; Jacqueline Moncelet, LDI-MPF, 1 754 (3,89) ; René Boulzennec, rég., c.m. d'Orvault, 736 (1,63) ; Laurent Briand, PPL, 1 (0,00).

Lég. 1993 : A., 25,97. *Hunault, RPR, 25 429* (54,46) ; Buron, PS, 9 735 (20,84) ; Legeay, GE, 3 044 (6,51) ; Peraldi, FN, 3 015 (6,45) ; Anizon, div., 2 314 (4,95) ; Le Lijour, PC, 1 516 (3,24) ; Ameline, NE, 1 313 (2,81) ; Mondolfo, PLN, 326 (0,69).
Prés. 1995 : A., 17,05. Jospin, 12 294 (22,59) ; Balladur, 12 169 (22,36) ; Chirac, 12 004 (22,06) ; Le Pen, 5 311 (9,76) ; de Villiers, 4 037 (7,42) ; Hue, 3 262 (5,99) ; Laguiller, 3 132 (5,75) ; Voynet, 2 019 (3,71) ; Cheminade, 182 (0,33).

7e - Guérande
L., 86 040 ; V., 59 636 ; A., 30,68
B. et N., 3 135 ; E., 56 501.

Ball. : René Leroux, PS, m. de La Turballe, 17 383 (30,76) ; Christophe Priou, RPR, c.g., m. de Le Croisic, 14 677 (25,97) ; Yves Métaireau, UDF-PR, m. de La Baule, 6 110 (10,81) ; Philippe Rouger, FN, *5 045 (8,92) ; Marc Justy, PC, m. de Saint-*Joachim, 4 289 (7,59) ; Jean-Claude Saint-Arroman, LO, 1 731 (3,06) ; Patrick Simon, LDI-MPF, 1 563 (2,76) ; Danièle Estay, Verts, 1 535 (2,71) ; Philippe Levenne, *UDF diss., c.m. de La Baule, 1 294 (2,29)* ; Michèle Levesque, GE, 1 219 (2,15) ; Claude Soulie, MEI, 689 (1,21) ; Geneviève Baudry-Haspot, rég., 623 (1,10) ; Marie-Claude Somerlinck, PNR, 215 (0,38) ; Yves Rodemacq, PLN, 128 (0,22).

Lég. 1993 : A., 29,98. Guichard, RPR, 24 940 (44,96) ; Leroux, PS, 9 610 (17,32) ; de Laubier, FN, 4 604 (8,30) ; Perraud, GE, 4 380 (7,89) ; Justy, PC, 3 448 (6,21) ; Levenne, div. d., 3 116 (5,61) ; Chanu, NE, 1 500 (2,70) ; Minssard, MDC, 1 477 (2,66) ; Saint-Arroman, LO, 1 339 (2,41) ; Baudry, SEGA, 734 (1,32) ; Prodeau, PLN, 322 (0,58).
Prés. 1995 : A., 17,94. Jospin, 16 126 (23,37) ; Balladur, 15 860 (22,98) ; Chirac, 13 977 (20,25) ; Le Pen, 6 891 (9,98) ; Hue, 4 979 (7,21) ; de Villiers, 4 603 (6,67) ; Laguiller, 3 967 (5,75) ; Voynet, 2 406 (3,48) ; Cheminade, 182 (0,26).

8e - Saint-Nazaire
L., 74 034 ; V., 47 110 ; A., 36,36
B. et N., 2 270 ; E., 44 840.

Ball. : Claude Evin, PS, a.min., a.d., c.r., 13 699 (30,55) ; Joël-Guy Batteux, MDC, c.r., m. de Saint-Nazaire, 10 146 (22,62) ; Etienne Garnier, RPR, d.s., c.r., c.m. de Saint-Nazaire, 9 145 (20,39) ; Eric de la Brosse, FN, 4 020 (8,96) ; Marie-France Belin, LO, 2 002 (4,46) ; Bernard Garnier, AREV, 1 293 (2,88) ; Marie-Martine Lips, GE, 1 229 (2,74) ; Jean Lassalle, MEI, 904 (2,01) ; Gilles Regnier, LDI-CNIP, 896 (1,99) ; Marie-Noëlle Martin, 4J, 564 (1,25) ; Yannig Coraud, rég., 536 (1,19) ; *Thierry Richard, div., 317 (0,70)* ; Geneviève Grelier, PLN, 89 (0,19).

12 septembre 1993 : A., 60,05. Etienne Garnier, RPR, 11 088 (38,84) ; Claude Evin, PS, 9 966 (34,91) ; Jean-René Teillant, PC, 3 272 (11,46) ; *René Bouin, FN, 1 186 (4,15)* ; Marie-France Belin, LO, 659 (2,30) ; Joël Gicquiaud, Verts, 659 (2,30) ; Philippe Bodard, GE, 646 (2,26) ; André Fagès, div. d., 385 (1,34) ; Bernard Hazo, PT, 363 (1,27) ; Nicole Girel, NE, 174 (0,61) ; Monique Jacobs, AP, 74 (0,25) ; Charles Genaudeau, PLN, 72 (0,25).
Lég. 1993 : A., 36,41. Garnier, RPR, 13 767 (31,07) ; Evin, PS, 10 221 (23,07) ; Le Corre, PC, 6 297 (14,21) ; Denigot, GE, 4 322 (9,75) ; Bouin, FN, 3 703 (8,35) ; Gicquiaud, Verts diss., 2 241 (5,05) ; *Belin, LO, 1 094 (2,47)* ; Limesse, NE, 1 085 (2,44) ; Guilloux, div. d., 813 (1,83) ; Hazo, PT, 754 (1,70).
Prés. 1995 : A., 23,56. Jospin, 17 245 (31,01) ; Balladur, 9 009 (16,20) ; Chirac, 7 794 (14,01) ; Hue, 6 844 (12,31) ; Le Pen, 5 480 (9,85) ; Laguiller, 4 017 (7,22) ; de Villiers, 2 590 (4,65) ; Voynet, 2 485 (4,47) ; Cheminade, 131 (0,23).

9e - Paimboeuf, Pornic
L., 75 394 ; V., 53 696 ; A., 28,77
B. et N., 3 624 ; E., 50 072.

Ball. : Pierre Hériaud, UDF-FD, d.s., adj. m. de Pornic, 20 770 (41,48) ; Yannick Lebeaupin, PS, 12 852 (25,66) ; Thierry Monvoisin, FN, 5 657 (11,29) ; Catherine Dein, LDI-MPF, 3 000 (5,99) ; Claudine Morel, PC, 2 886 (5,76) ; Raymond Leduc, EC, 2 305 (4,60) ; Jean-Claude Marchand, MEI, 1 309 (2,61) ; Geneviève Bonardel, 4J, 1 032 (2,06) ; Charles Genaudeau, PLN, 261 (0,52).
Lég. 1993 : A., 27,24. Audion, RPR, 15 858 (31,56) ; Hériaud, UDF-CDS, 12 092 (24,06) ; Durand, PS, 6 676 (13,28) ; Monvoisin, FN, 4 436 (8,83) ; Groppi, Verts, 3 777 (7,51) ; Cailiaud, div. d., 3 633 (7,23) ; Morel, PC, 1 788 (3,55) ; Paraux, NE, 1 117 (2,22) ; Berthelot, MDC, 512 (1,01) ; Genaudeau, PLN, 350 (0,69).
Prés. 1995 : A., 17,12. Balladur, 15 460 (25,30) ; Jospin, 12 237 (20,02) ; Chirac, 11 362 (18,59) ; de Villiers, 6 508 (10,65) ; Le Pen, 6 375 (10,43) ; Hue, 3 492 (5,71) ; Laguiller, 3 427 (5,60) ; Voynet, 2 035 (3,33) ; Cheminade, 208 (0,34).

10e - Vertou
L., 78 769 ; V., 57 347 ; A., 27,19
B. et N., 3 808 ; E., 53 539.

Ball. : Serge Poignant, RPR, d.s., c.g., m. de Basse-Goulaine, 23 949 (44,73) ; Christian Nadal, PS, 12 644 (23,61) ; Hervé Leca, FN, 4 838 (9,03) ; Denis Clavier, Verts, 3 512 (6,55) ; Michel Gouty, PC, c.m. de Vertou, 2 774 (5,18) ; Valérie Caradec, LDI-MPF, 2 727 (5,09) ; Marc Magnou, MDC, c.m. de Saint-Julien-de-Concelles, 1 142 (2,13) ; Maryvonne Grit, div., 1 117 (2,08) ; Michel François, rég., 584 (1,09) ; Didier Lemerle, PLN, 252 (0,47).
Lég. 1993 : A., 26,12. Poignant, RPR, 28 809 (56,03) ; Nadal, PS, 7 168 (13,94) ; Templier, Verts, 5 216 (10,14) ; Leca, FN, 4 132 (8,03) ; Coraud, div., 1 936 (3,76) ; Gouty, PC, 1 851 (3,60) ; Pelé, NE, 1 735 (3,37) ; Lemerle, PLN, 565 (1,09).
Prés. 1995 : A., 14,99. Balladur, 14 904 (23,45) ; *Jospin, 13 560 (21,34) ; Chirac, 12 140 (19,10)* ; de Villiers, 6 694 (10,53) ; Le Pen, 5 950 (9,36) ; Laguiller, 3 837 (6,04) ; Hue, 3 492 (5,49) ; Voynet, 2 772 (4,36) ; Cheminade, 182 (0,28).

MAINE-ET-LOIRE (7)

■ Surprise dans ce département, qui envoie habituellement sept députés RPR-UDF à l'Assemblée et en élit souvent plusieurs dès le premier tour : la majorité voit partout ses résultats reculer d'une dizaine de points. Tous ses candidats se retrouvent en ballottage. Favorable pour le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, mais difficile pour l'UDF Christian Martin (ancien suppléant d'Edmond Alphandéry) et fort délicat pour les autres sortants. Le second tour opposera le candidat RPR-UDF à celui du PS dans cinq des sept circonscriptions. Il ménagera deux triangulaires : dans la circonscription de Saumur-Sud, où le RPR Jean-Pierre Pohu se maintient contre l'UDF Louis Robineau, qui le précède de 63 voix, face au Vert Jean-Michel Marchand, soutenu par le PS ; et dans la circonscription de Cholet, où le sortant et ancien ministre Maurice Ligot (UDF) affrontera à la fois son ancien chef de cabinet et successeur à la tête de la mairie de Cholet, *Gilles Bourdouleix (UDF dissident),* et le socialiste Antoine Mouly.
Sortants : Roselyne Bachelot, RPR ; Hubert Grimault, UDF-FD ; Christian Martin, UDF-FD, suppléant d'Edmond Alphandéry nommé au gouvernement le 30 mars 1993 ; Jean Bégault, UDF-AD, n.s.r.p. ; Maurice Ligot, UDF-AD ; Alain Levoyer, UDF-PPDF, suppléant d'Hervé de Charette, UDF-PPDF, *nommé au* gouvernement le 30 mars 1993, n.s.r.p. ; Marc Laffineur, UDF-AD.

1re - Angers Centre, Est, Nord-Est
L., 71 407 ; V., 48 381 ; A., 32,24
B. et N., 2 985 ; E., 45 396.

Ball. : Roselyne Bachelot, RPR, d.s., c.r., c.m. d'Angers, 17 536 (38,62) ; Isabelle *Galesne, PS, 11 738 (25,85) ; Jean-Philippe* Motte, FN, 4 936 (10,87) ; Christian Kieffer, LDI-MPF, 2 372 (5,22) ; André Riéra, PC, 2 158 (4,75) ; Didier Testu, LO, 1 868 (4,11) ; Bruno Paumard, GE, 1 513 (3,33) ; *Michel Bouyer, EC, 1 261 (2,77) ; Xavier* Roux, AREV, 1 138 (2,50) ; Jean-Luc Godet, LCR, 756 (1,66) ; André Le Mener, PPL, 120 (0,26).

Lég. 1993 : A., 30,80. Bachelot, RPR, 22 872 (49,98) ; Meimoun, PS, 7 218 (15,77) ; Julien, EE, 5 803 (12,68) ; Fournel, FN, 4 799 (10,48) ; Proult, PC, 2 508 (5,48) ; Bourrinet, div. d., 2 386 (5,21) ; Chanial, ADUA, 170 (0,37).
Prés. 1995 : A., 18,42. Balladur, 14 472 (25,41) ; Jospin, 13 093 (22,99) ; Chirac, 11 498 (20,19) ; Le Pen, 5 674 (9,96) ; de Villiers, 3 352 (5,88) ; Hue, 3 313 (5,81) ; Laguiller, 2 987 (5,24) ; Voynet, 2 402 (4,21) ; Cheminade, 153 (0,26).

2e - Angers Sud, Trélazé
L., 75 724 ; V., 52 810 ; A., 30,25
B. et N., 3 692 ; E., 49 118.

Ball. : Hubert Grimault, UDF-FD, d.s., *c.g., 17 516 (35,66) ; Jean-Claude Boyer,* PS, c.m. de Les Ponts-de-Cé, 12 049 (24,53) ; Jean Quelennec, FN, c.r., 4 972 (10,12) ; Jean-Paul Plassard, PC, 3 515 (7,15) ; François Leduc, LDI-MPF, 2 540 (5,17) ; Olivier Bulard, Verts, 2 147 (4,37) ; Philippe Lebrun, LO, 1 875 (3,81) ; Jacqueline Lecomte, GE, 1 238 (2,52) ; Nicolas Douaneau, EC, c.m. de Trélazé, 914 (1,86) ; Michel Novotny, 4J, 769 (1,56) ; Eric Dupetit-Thouars, div. d., 597 (1,21) ; Louis-Frédéric Dabouis, LCR, 495 (1,00) ; Daniel Salé, MDC, 491 (0,99).

Lég. 1993 : A., 29,31. Grimault, UDF-CDS, 23 250 (47,40) ; Boyer, PS, 6 996 (14,26) ; Quelennec, FN, 4 752 (9,68) ; Bodard, GE, 4 689 (9,56) ; Bertholet, PC, 3 593 (7,32) ; Gouesiard, NE, 1 620 (3,30) ; Lebrun, LO, 1 131 (2,30) ; Brémaud, PT, 1 095 (2,23) ; Dubois, CNI, 1 083 *(2,20) ; Godin, SEGA, 835 (1,70).*
Prés. 1995 : A., 16,73. Balladur, 14 309 (23,43) ; Jospin, 14 086 (23,07) ; Chirac, 11 061 (18,11) ; Le Pen, 6 231 (10,20) ; de Villiers, 4 592 (7,52) ; Hue, 4 323 (7,08) ; Laguiller, 3 707 (6,07) ; Voynet, 2 553 (4,18) ; Cheminade, 191 (0,31).

3e - Longué-Jumelles
L., 61 103 ; V., 42 229 ; A., 30,88
B. et N., 3 609 ; E., 38 620.

Ball. : Christian Martin, UDF-FD, d.s., c.g., m. de Liré, 14 475 (37,48) ; Pierre Guibert, PS, c.g., m. de Saint-Martin-d'Arcé, 11 684 (30,25) ; René Lacalmette, FN, 4 410 (11,41) ; Dannie Mezily-Verger, PC, 2 600 (6,73) ; Emmanuel de Mandat-Grancey, LDI-CNIP, 2 115 (5,47) ; Yves Lethielleux, EC, c.r., 1 151 (2,98) ; Jean-Louis Bousquet, GE, 1 150 (2,97) ; Elisabeth Trillon, Verts, *1 035 (2,67).*

Lég. 1993 : A., 29,58. Alphandéry, UDF-CDS, 23 150 (56,27) ; Taugourdeau, div. d., 5 831 (14,17) ; Letourneux, PS, 4 082 (9,92) ; Peltier, FN, 2 789 (6,77) ; Vigogne, PC, 1 654 (4,02) ; Lethielleux, Verts, 1 653 (4,01) ; Marchand, SEGA, 1 288 (3,13) ; Maak, NE, 693 (1,68).
Prés. 1995 : A., 19,57. Balladur, 12 204 (25,58) ; Jospin, 10 011 (20,99) ; Chirac, 9 033 (18,93) ; Le Pen, 5 254 (11,01) ; de Villiers, 4 181 (8,76) ; Hue, 2 873 (6,02) ; Laguiller, 2 360 (4,94) ; Voynet, 1 605 (3,36) ; Cheminade, 173 (0,36).

4e - Saumur Sud, Thouarcé
L., 66 909 ; V., 46 502 ; A., 30,49
B. et N., 3 532 ; E., 42 970.

Ball. : Louis Robineau, UDF-FD, 10 363 (24,11) ; Jean-Pierre Pohu, RPR, c.g., m. de *Doué-la-Fontaine, 10 300 (23,97)* ; Jean-Michel Marchand, Verts, c.m. de Saumur, 8 661 (20,15) ; Marc Lyoen, FN, 5 425 (12,62) ; Michel Raimbault, PC, c.m. de *Doué-la-Fontaine, 2 754 (6,40)* ; Alain Pouplet, LDI-MPF, 2 379 (5,53) ; Jean-Michel Bonsergent, GE, 1 774 (4,12) ; Stéphane Baudouin, div. d., 1 314 (3,05).

Lég. 1993 : A., 29,43. Bégault, UDF, 18 504 (41,93) ; Pohu, div. d., 10 544 (23,89) ; Cartron, PS, 5 222 (11,83) ; Lachaux, FN, 3 954 (8,96) ; Réveillé, Verts, 2 828 (6,40) ; Robichon, SEGA, 1 862 (4,21) ; Berthélémie, PC, 1 217 (2,75).
Prés. 1995 : A., 18,92. Balladur, 13 974 (26,53) ; Chirac, 11 168 (21,20) ; Jospin, 9 658 (18,33) ; Le Pen, 6 021 (11,43) ; de Villiers, 5 312 (10,08) ; Laguiller, 2 462 (4,67) ; Hue, 2 279 (4,32) ; Voynet, 1 652 (3,13) ; Cheminade, 142 (0,27).

5e - Cholet
L., 68 238 ; V., 47 367 ; A., 30,58
B. et N., 3 273 ; E., 44 094.

Ball. : Maurice Ligot, UDF-AD, d.s., a.min., 10 183 (23,09) ; Antoine Mouly, PS, c.m. de Cholet, 9 996 (22,66) ; Gilles Bourdouleix, UDF-AD diss., m. de Cholet, 8 903 (20,19) ; Roger Baudry, FN, 4 958 (11,24) ; Michel Tanty, div. d., c.m. de Cholet, 3 261 (7,39) ; Jean-Paul Gouraud, PC, 1 995 (4,52) ; Gilles Barrault, LO, 1 910 (4,33) ; Christian Arc, Verts, c.m. de Cholet, 1 667 (3,78) ; *Nathalie Bodier, GE, 752* (1,70) ; Madeleine Jamet, NE, 469 (1,06).

Lég. 1993 : A., 30,50. Ligot, UDF, 20 945 (48,41) ; Bougnoux, PS, 7 699 (17,79) ; Baudry, FN, 4 919 (11,37) ; Henry, Verts, 3 283 (7,58) ; Larregain, NE, 2 740 (6,33) ; Gouraud, PC, 1 842 (4,25) ; Barrault, LO, 1 830 (4,23).
Prés. 1995 : A., 16,18. Balladur, 12 968 (23,52) ; Jospin, 11 664 (21,16) ; Chirac, 10 382 (18,83) ; de Villiers, 6 472 (11,74) ; Le Pen, 5 447 (9,88) ; Laguiller, 3 273 (5,93) ; Hue, 2 802 (5,08) ; Voynet, 1 972 (3,57) ; Cheminade, 144 (0,26).

6e - Angers Ouest
L., 79 324 ; V., 58 369 ; A., 26,41
B. et N., 4 931 ; E., 53 438.

Ball. : Hervé de Charette, UDF-PPDF, min., c.r., m. de Saint-Florent-le-Vieil, 25 530 (47,77) ; *Eva Gendrault, PS, 11 315* (21,17) ; Philippe Boret, FN, 4 873 (9,11) ; Marie-Luc Lefeuvre-Justeau, LDI-MPF, 2 962 (5,54) ; Didier Lizé, LO, 2 232 (4,17) ; Marc Gicquel, AREV, c.r., 2 124 (3,97) ; Claudi Menard, PC, 1 758 (3,28) ; Louis-Marie Bosseau, EC, 1 327 (2,48) ; Régis Bonsergent, GE, 1 317 (2,46).

Lég. 1993 : A., 26,28. De Charette, UDF-PR, 29 848 (58,05) ; Kerriou, PS, 6 393 (12,43) ; Gérardin, FN, 4 508 (8,75) ; Deltombe, GE, 4 485 (8,72) ; Leroux, NE, 1 872 (3,64) ; Lize, LO, 1 834 (3,56) ; Menard, PC, 1 303 (2,53) ; Sale, MDC, 1 179 (2,29).
Prés. 1995 : A., 15,10. Balladur, 16 715 (26,16) ; Chirac, 13 306 (20,83) ; Jospin, 11 764 (18,41) ; de Villiers, 7 176 (11,23) ; Le Pen, 6 113 (9,57) ; Laguiller, 3 346 (5,23) ; Hue, 2 722 (4,26) ; Voynet, 2 536 (3,97) ; Cheminade, 195 (0,30).

7e - Angers Nord, Segré
L., 64 067 ; V., 45 749 ; A., 28,59
B. et N., 3 230 ; E., 42 519.

Ball. : Marc Laffineur, UDF-AD, d.s., c.g., m. d'Avrillé, 17 832 (41,93) ; Daniel Chéret, PS, c.m. d'Avrillé, 10 752 (25,28) ; Albert Toulouze, FN, 3 396 (7,98) ; Michel Baujon, PC, c.m. d'Avrillé, 2 442 (5,74) ; Christine Bernier-Dupréelle, LDI-MPF, 1 981 (4,65) ; Marie-Louise Dupas, LO, 1 917 (4,50) ; Frédéric Quittet, GE, 1 257 (2,95) ; Gérard Nussmann, AREV, c.m. de *Beaucouzé, 1 123 (2,64)* ; Jacques Roger, 4J, 944 (2,22) ; Gérard Thénier, EC, c.m. de Beaucouzé, 875 (2,05).

Lég. 1993 : A., 27,96. Laffineur, UDF, 23 645 (55,14) ; Dumont, *PS, 6 407 (14,94) ; Gicquel,* EE, 4 435 (10,34) ; Toulouze, FN, 3 426 (7,98) ; Baujon, PC, 1 857 (4,33) ; Dumont, NE, 1 767 (4,12) ; Dupas, LO, 1 345 (3,13).
Prés. 1995 : A., 16,73. Balladur, 13 121 (25,04) ; Chirac, 11 629 (22,19) ; Jospin, 11 268 (21,50) ; Le Pen, 4 593 (8,76) ; de Villiers, 3 897 (7,43) ; Hue, 3 026 (5,77) ; Laguiller, 2 702 (5,15) ; Voynet, 2 001 (3,81) ; Cheminade, 155 (0,29).

MAYENNE (3)

■ Les trois députés sortants de la majorité sont en *ballottage favorable*. François d'Aubert, secrétaire d'Etat à la recherche et maire de Laval, perd 14 points par rapport à 1993. Michel Sorin (PS) progresse de 10 points, mais le report des voix qu'il peut espérer n'atteint pas 40 %. Dans la circonscription de Château-Gontier, Henri de Gastines (RPR) enregistre *une chute de 30 points, essentiellement* à cause des deux candidatures sauvages issues des rangs de la majorité, qui ont totalisé 25 % des suffrages. Dans la circonscription de Mayenne, Claude Leblanc, dissident du PS, talonne Roger Lestas (UDF), qui peut espérer récupérer les 22 % qui se sont portés sur les deux candidatures dissidentes de droite.

Sortants : Henri Houdouin, RPR, suppléant de François d'Aubert, UDF-PR, *nommé au gouvernement* le 18 mai 1995, se représente comme suppléant de M. d'Aubert ; Henri de Gastines, RPR ; *Roger Lestas, UDF-AD.*

1re - Laval
I., 75 705 ; V., 52 254 ; A., 30,97
B. et N., 3 663 ; E., 48 591.

Ball. : François d'Aubert, UDF-PR, s.E., a.d., c.g., m. de Laval, 20 367 (41,91) ; Michel Sorin, PS, m. de Saint-Berthevin, 13 813 (28,42) ; Jacques Dansan, FN, c.r., 4 049 (8,33) ; Michel Pailleux, GE, m. de Mézangers, 3 121 (6,42) ; Jacques Poirier, PC, *c.m. de Laval, 2 349 (4,83) ; Rémy Si*mon, AREV, c.m. de Laval, 1 854 (3,81) ; Jocelyne Lavenant, LDI-MPF, 1 805 (3,71) ; *André Warnet, PT, 1 233 (2,53).*

Lég. 1993 : A., 28,14. D'Aubert, UDF-PR, 27 838 (56,24) ; Sorin, PS, 8 248 (16,66) ; Illand, Verts, 4 420 (8,93) ; Dansan, FN, 3 717 (7,51) ; Poirier, PC, 1 969 (3,97) ; Morin, NE, 1 890 (3,81) ; Warnet, PT, 1 415 (2,85).
Prés. 1995 : A., 17,72. Balladur, 14 722 (24,52) ; Jospin, 13 838 (23,04) ; Chirac, 12 827 (21,36) ; Le Pen, 5 946 (9,90) ; Laguiller, 3 454 (5,75) ; Hue, 3 390 (5,64) ; de Villiers, 3 261 (5,43) ; Voynet, 2 437 (4,05) ; Cheminade, 167 (0,27).

2e - Château-Gontier
I., 68 824 ; V., 49 413 ; A., 28,20
B. et N., 3 692 ; E., 45 721.

Ball. : Henri de Gastines, RPR, d.s., c.g., 16 345 (35,74) ; Georges Garot, PS, 8 505 (18,60) ; Norbert Bouvet, RPR diss., c.g., m. de Villiers-Charlemagne, 6 205 (13,57) ; Philippe Henry, div. d., c.m. de Château-Gontier, 5 142 (11,24) ; *Paul Le* Morvan, FN, 3 236 (7,07) ; Sophie Lefort, LDI-MPF, 1 765 (3,86) ; Joël Patoureau, Verts, c.r., 1 583 (3,46) ; Félix Houdbine, GE, c.m. de Laval, 1 525 (3,33) ; Jacques Fourgeaud, PC, 1 317 (2,88) ; Jean-Claude Le Fur, PPL, 98 (0,21).

Lég. 1993 : A., 26,88. De Gastines, RPR, 26 387 (65,69) ; Patoureau, Verts, 3 647 (9,08) ; Le Morvan, FN, 3 243 (8,07) ; Pers, PS, 2 921 (7,27) ; Lesage, div. d., 1 606 (3,99) ; Fiori, NE, 1 363 (3,39) ; *Fourgeaud, PC, 998 (2,48).*
Prés. 1995 : A., 16,01. Balladur, 14 766 (29,58) ; Chirac, 12 687 (25,42) ; Jospin, 8 340 (16,71) ; Le Pen, 4 413 (8,84) ; de Villiers, 3 583 (7,17) ; Laguiller, 2 308 (4,62) ; Hue, 1 950 (3,90) ; Voynet, 1 692 (3,39) ; Cheminade, 168 (0,33).

3e - Mayenne
I., 67 904 ; V., 48 073 ; A., 29,20
B. et N., 3 466 ; E., 44 607.

Ball. : Roger Lestas, UDF-AD, d.s., c.g., m. de Fougerolles-du-Plessis, 11 233 (25,18) ; Claude Leblanc, PS diss., c.r., c.g., m. de Mayenne, 10 724 (24,04) ; François Zocchetto, UDF-FD diss., c.g., adj. m. de Laval, 5 637 (12,63) ; Jean-Marc Allain, UDF-FD diss., m. de Goron, 4 731 (10,60) ; *Gilbert Blanc, FN, 3 415 (7,65) ;* Pierre Kuntz, PS, 3 055 (6,84) ; Pierre-Marie Jammes, LDI-MPF, c.g., 1 620 (3,63) ; Patrick Macaire, Verts, c.m. de Saint-Fraimbault-de-Prières, 1 451 (3,25) ; Louis Michel, GE, adj. m. de Saint-Cyr-le-Gravelais, 1 407 (3,15) ; Yannick Peltier, PC, 1 334 (2,99).

Lég. 1993 : A., 26,65. Lestas, UDF, 21 468 (47,11) ; Scheer, UDF-PR diss., 7 207 (15,81) ; Daligault, PS, 4 468 (9,80) ; Michel, GE, 4 246 (9,31) ; Blanc, FN, 3 847 (8,44) ; Savary, NE, 1 999 (4,38) ; Peltier, PC, 1 554 (3,41) ; Richard, CNI, 775 (1,70).
Prés. 1995 : A., 16,15. Balladur, 14 736 (26,64) ; Chirac, 13 590 (24,57) ; Jospin, 10 437 (18,87) ; Le Pen, 5 286 (9,55) ; de Villiers, 3 784 (6,84) ; *Laguiller, 2 751 (4,97) ; Hue, 2 449 (4,42) ;* Voynet, 2 081 (3,76) ; Cheminade, 194 (0,35).

SARTHE (5)

■ La droite, qui, voilà quatre ans, avait enlevé les cinq sièges du département, s'attendait à un premier tour difficile. Mais pas au point de voir en ballottage son chef de file, président du conseil général et maire de Sablé, François Fillon (RPR), qui perd 15 points par rapport à 1993. Jamais l'actuel ministre de la poste et des télécommunications n'avait eu besoin de faire campagne pour un second tour. Toutefois, il devrait finalement l'emporter dans sa circonscription, de même que Pierre Hellier (UDF-PR), dans celle du Mans-Nord, bien que deux candidats nouveaux aient réussi à doubler le score du PS de 1993 dans ces deux secteurs. Ailleurs, les trois candidats du RPR sont en position plus délicate. Leurs adversaires, *trois anciens députés socialistes* (Raymond Douyère au Mans-Est, Guy-Michel Chauveau à La Flèche et Jean-Claude Boulard à La Ferté-Bernard), sont arrivés en tête et peuvent espérer retrouver leur siège au second tour.

Sortants : Pierre Hellier, UDF-PR ; Jean-Marie Geveaux, RPR ; Antoine Joly, RPR ; *Pierre Lefebvre, RPR, suppléant* de François Fillon, RPR, nommé le 30 mars 1993, se représente comme suppléant de M. Fillon ; Pierre-Etienne Gascher, div. d., se représente comme suppléant de Dominique Le Mener, RPR.

1re - Le Mans Nord
I., 66 052 ; V., 44 910 ; A., 32,00
B. et N., 2 648 ; E., 42 262.

Ball. : Pierre Hellier, UDF-PR, d.s., c.g., 17 015 (40,26) ; Marietta Karamanli, PS, c.m. du Mans, 9 554 (22,60) ; Gérard Bondoux, FN, 4 423 (10,46) ; Martin Combe, PC, 2 529 (5,98) ; Dominique Amiard, div. g., m. de Cures, 1 967 (4,65) ; Gérard Hamelin, LDI-CNIP, 1 424 (3,36) ; Samuel *Gonthier, Verts, 1 372 (3,24) ;* Patrice Perdereau, CAP, c.m. du Mans, 1 314 (3,10) ; Lucien Degorge, LO, 1 153 (2,72) ; Yves Durkheim, GE, 975 (2,30) ; Hervé Poislane, MEI, 410 (0,97) ; Jacques Guerin, PLN, 126 (0,29).

Lég. 1993 : A., 31,39. Chasseguet, RPR, 13 665 (32,37) ; Hellier, UDF-PR diss., 9 445 (22,37) ; Duval, PS, 4 812 (11,40) ; Bondoux, FN, 3 600 (8,53) ; Renusson, Verts, 3 029 (7,17) ; Piet, SEGA, 2 487 (5,89) ; Combe, PC, 1 934 (4,58) ; Villain, NE, 1 582 (3,74) ; Hamelin, CNI, 826 (1,95) ; Lancteau, LO, 826 (1,95).
Prés. 1995 : A., 19,78. Balladur, 12 390 (23,91) ; Jospin, 11 285 (21,78) ; Chirac, 10 749 (20,74) ; Le Pen, 5 579 (10,76) ; Hue, 3 413 (6,58) ; de Villiers, 3 316 (6,40) ; Laguiller, 2 889 (5,57) ; Voynet, 2 040 (3,93) ; Cheminade, 152 (0,29).

2e - Le Mans Est
I., 79 130 ; V., 52 842 ; A., 33,22
B. et N., 2 924 ; E., 49 918.

Ball. : Raymond Douyère, PS, a.d., c.g., m. de Bouloire, 14 872 (29,79) ; Jean-Marie Geveaux, RPR, d.s., c.g., c.m. du Mans, 14 090 (28,22) ; Charles Met, FN, 5 799 (11,61) ; *Christian Martin, PC, 4 994* (10,00) ; Philippe Goude, CAP, adj. m. du Mans, 3 167 (6,34) ; Yves Cheere, LO, 1 777 (3,55) ; Lionel Renusson, Verts, 1 535 (3,07) ; Jean-Claude Jouanneau, LDI-MPF, 1 257 (2,51) ; Françoise Zeitoun, GE, 1 049 (2,10) ; Auguste Huberdeau, MEI, 717 (1,43) ; Philippe Turpin, 4J, 661 (1,32).

Lég. 1993 : A., 33,66. Geveaux, RPR, 12 694 (26,02) ; Douyère, PS, 8 056 (16,51) ; Piard, UDF-CDS, 5 762 (11,81) ; Boulay, PC, 5 626 (11,53) ; Goude, SEGA, 5 131 (10,51) ; Met, FN, 4 451 (9,12) ; Paquin, GE, 3 352 (6,87) ; Ley*raud, NE, 2 075 (4,25) ; Desiles, PT, 833 (1,70) ;* de Pierrepont, LO, 805 (1,65).
Prés. 1995 : A., 21,35. Jospin, 15 538 (25,62) ; *Balladur, 10 900 (17,97) ; Chirac, 9 636 (15,89) ;* Le Pen, 7 796 (12,85) ; Hue, 7 500 (12,36) ; Laguiller, 3 965 (6,53) ; de Villiers, 2 889 (4,76) ; Voynet, 2 241 (3,69) ; Cheminade, 176 (0,29).

3e - La Flèche
I., 77 284 ; V., 54 427 ; A., 29,57
B. et N., 3 739 ; E., 50 688.

Ball. : Guy-Michel Chauveau, PS, a.d., m. de La Flèche, 18 612 (36,71) ; Antoine Joly, RPR, d.s., c.g., c.m. de La Flèche, 16 906 (33,35) ; Jean-Claude Barlemont, FN, 5 558 (10,96) ; Janine Pain, PC, adj. m. de Château-du-Loir, 3 799 (7,49) ; Sylvie *Granger, Verts, 3 765 (7,42) ; Hélène de* Carbonnières, LDI-MPF, 1 979 (3,90) ; Guy Cailleau, div. d., 69 (0,13).

Lég. 1993 : A., 28,44. Chauveau, PS, 13 594 (26,26) ; Joly, RPR, 13 107 (25,32) ; de Nicolay, UDF-PR, 11 566 (22,35) ; Barlemont, FN, 4 169 (8,05) ; Cointré, GE, 3 639 (7,03) ; Herin, PC, 3 585 (6,92) ; Batt, NE, 2 090 (4,03).
Prés. 1995 : A., 19,04. Jospin, 14 072 (23,08) ; Balladur, 12 886 (21,13) ; Chirac, 11 707 (19,20) ; Le Pen, 7 239 (11,87) ; Hue, 4 957 (8,13) ; de Villiers, 4 390 (7,20) ; Laguiller, 3 500 (5,74) ; Voynet, 1 994 (3,27) ; Cheminade, 220 (0,36).

4e - Sablé-sur-Sarthe
I., 70 294 ; V., 49 995 ; A., 28,87
B. et N., 3 042 ; E., 46 953.

Ball. : François Fillon, RPR, min., pr. c.g., m. de Sablé, 20 352 (43,34) ; Gérard Saudubray, PS, a.d., c.g., adj. m. de La Suze, *10 529 (22,42) ; Yvon Luby, PC, m. d'Al*lonnes, 4 172 (8,88) ; Hubert Bigeard, FN, 4 023 (8,56) ; Loïc Trideau, Verts, 2 197 (4,67) ; François Edom, CAP, c.m. du Mans, 1 889 (4,02) ; Christian de Montesson, LDI-MPF, 1 539 (3,27) ; Hervé Morvan, LO, 1 514 (3,22) ; Gérard Mauborgne, MEI, 738 (1,57).

Lég. 1993 : A., 28,75. Fillon, RPR, 27 527 (58,58) ; Guibert, PS, 5 586 (11,88) ; Luby, PC, 3 807 (8,10) ; Bigeard, FN, 2 966 (6,31) ; Bourgy, Verts, 2 795 (5,94) ; Bertin, SEGA, 1 825 (3,88) ; Jacquin, NE, 1 566 (3,33) ; Varenne, LO, 912 (1,94).
Prés. 1995 : A., 18,52. Balladur, 12 767 (23,09) ; Jospin, 12 644 (22,87) ; Chirac, 10 240 (18,52) ; Le Pen, 5 891 (10,65) ; Hue, 4 886 (8,83) ; Laguiller, 3 348 (6,05) ; de Villiers, 3 306 (5,98) ; Voynet, 2 018 (3,65) ; Cheminade, 181 (0,32).

5e - La Ferté-Bernard
I., 81 098 ; V., 56 196 ; A., 30,70
B. et N., 3 394 ; E., 52 802.

Ball. : Jean-Claude Boulard, PS, a.d., c.g., adj. m. du Mans, 17 612 (33,35) ; Dominique Le Mener, RPR, c.r., c.g., c.m. du Mans, 16 360 (30,98) ; Marcel de Cossé Brissac, FN, m. de Nauvay, 5 232 (9,90) ; Jocelyne Totée, PC, 2 856 (5,40) ; Guy Lardeyret, UDF diss., c.g., m. de Gréez-sur-Roc, 2 688 (5,09) ; Renée Gouhier, Verts, c.m. de Bonnétable, 2 471 (4,67) ; Cécile Bayle de Jessé, *LDI-MPF, 1 830 (3,46) ;* Alain Aubry, LO, 1 689 (3,19) ; Jean-Noël Roghé, MEI, 900 (1,70) ; Bruno Lagadec, div., 643 (1,21) ; René Darlot, div., 521 (0,98).

Lég. 1993 : A., 29,20. Gascher, RPR, 15 805 (30,39) ; Boulard, PS, 12 917 (24,84) ; Lardeyret, UDF-PR, 9 120 (17,54) ; de Cossé-Brissac, FN, 4 186 (8,05) ; Maupay, GE, 3 785 (7,28) ; Tessier, SEGA, 2 124 (4,08) ; Leproust, PC, 2 062 (3,96) ; Poincot, NE, 1 996 (3,83).
Prés. 1995 : A., 19,07. Jospin, 15 175 (23,74) ; Balladur, 14 346 (22,44) ; Chirac, 12 575 (19,67) ; Le Pen, 6 940 (10,86) ; Hue, 4 609 (7,21) ; de Villiers, 3 996 (6,25) ; Laguiller, 3 666 (5,73) ; Voynet, 2 389 (3,73) ; Cheminade, 208 *(0,32).*

VENDÉE (5)

■ Aucun élu à droite au premier tour : la Vendée a vécu un petit séisme politique. Philippe de Villiers connaît un échec sans précédent, même s'il reste grand favori pour le second tour. Le président MPF du conseil général perd 18 points par rapport à 1993. *Face à lui, Philippe Boursier,* délégué national des Verts, très actif sur le terrain, fait mieux que le plein des suffrages de l'écologie et de la gauche non communiste. Jean-Luc Préel (UDF-AD) devrait aussi retrouver son fauteuil. Face à Louis Guédon, député sortant RPR et maire des Sables-d'Olonne, le socialiste Jacques Fraisse réalise un bon score et le FN enregistre une nouvelle progression. Dominique Caillaud, candidat « villiériste », n'a pas réussi à distancer Bernard Suaud (UDF-AD), président de la chambre de commerce. La bataille sera aussi serrée pour *Joël Sarlot, député UDF* sortant, face au candidat socialiste Jean-Claude Remaud, maire de Fontenay-le-Comte.

Sortants : Jean-Luc Préel, UDF-AD ; Léon Aimé, UDF-AD, devenu député le 2 mai 1993 comme suppléant de Philippe Mestre, UDF-AD, nommé membre du *gouvernement, n.s.r.p.* ; Louis Guédon, RPR ; Bruno Retailleau, MPF, devenu député le 27 novembre 1993, en *remplacement de Philippe de Villiers,* MPF, se représente comme suppléant de M. de Villiers ; Joël Sarlot, UDF-PR.

1re - La Roche-sur-Yon Nord
I., 79 618 ; V., 56 481 ; A., 29,06
B. et N., 4 894 ; E., 51 587.

Ball. : Jean-Luc Préel, UDF-AD, d.s., c.r., c.m. de La Roche-sur-Yon, 22 693 (43,98) ; Gilles Bourmaud, PS, adj. m. de La Roche-sur-Yon, 15 153 (29,37) ; Jack-Olivier Brayet, FN, *c.m. de Givrand,* 4 664 (9,04) ; Jean-François Martineau, GE, 3 210 (6,22) ; Juliette Gilles, div. d., 2 881 (5,58) ; Bertrand Lavigne, PC, 2 496 (4,83) ; Jean-François Monnet, PLN, 490 (0,94).

Lég. 1993 : A., 26,45. Préel, UDF, 29 160 (55,30) ; Auxiette, PS, 11 129 (21,10) ; Guibert, GE, 5 377 (10,19) ; Brayet, FN, 4 040 (7,66) ; Gallet, PC, 1 680 (3,18) ; de Bataille, NE, 1 345 (2,55).
Prés. 1995 : A., 15,21. de Villiers, 14 116 (21,82) ; Balladur, 12 827 (19,82) ; Jospin, 12 404 (19,17) ; Chirac, 12 233 (18,90) ; Le Pen, 4 291 (6,63) ; Laguiller, 3 255 (5,03) ; Hue, 2 943 (4,54) ; Voynet, 2 416 (3,73) ; Cheminade, 209 (0,32).

2e - La Roche-sur-Yon Sud
I., 75 479 ; V., 54 543 ; A., 27,73
B. et N., 4 277 ; E., 50 266.

Ball. : Josiane Migeon, PS, 12 708 (25,28) ; Dominique Caillaud, UDF diss., c.g., m. de Saint-Florent-des-Bois, 10 386 (20,66) ; Bernard Suaud, UDF-AD, c.r., 10 126 (20,14) ; Raoul-François Mestre, div. d., 4 637 (9,22) ; Guillaume Vouzelland, FN, c.m. des *Sables-d'Olonne, 4 517 (8,98) ;* Annick Tarot, Verts, adj. m. de La-Roche-sur-Yon, 3 681 (7,32) ; Jean-Claude Martineau, PC, 2 965 (5,89) ; Yvonne Péon, NE, 1 045 (2,07) ; Jacques Jubiniaux, PLN, 201 (0,39).

Lég. 1993 : A., 26,02. Mestre, UDF, 27 600 (54,86) ; Berland, PS, 8 884 (17,66) ; Robquin, *GE, 5 306 (10,54) ; Levin, FN, 4 244 (8,43) ;* Martineau, PC, 2 267 (4,50) ; Besnehard, NE, 2 005 (3,98).
Prés. 1995 : A., 15,09. Jospin, 13 887 (22,46) ; Balladur, 12 367 (20,00) ; de Villiers, 11 505 (18,61) ; Chirac, 11 505 (18,61) ; Le Pen, 4 118 (6,66) ; Hue, 3 183 (5,14) ; Laguiller, 2 916 (4,71) ; Voynet, 2 161 (3,49) ; Cheminade, 173 (0,28).

3e - Les Sables-d'Olonne
I., 86 247 ; V., 58 177 ; A., 32,54
B. et N., 3 678 ; E., 54 499.

Ball. : Louis Guédon, RPR, d.s., c.g., m. des Sables d'Olonne, 23 604 (43,31) ; *Jacques Fraisse, PS, c.r., m. de Saint-Hi*laire-de-Riez, 15 141 (27,78) ; Paul Petitdidier, FN, c.r., c.m. des Sables-d'Olonne, *7 851 (14,40) ; Bernard Massuyeau, Verts,* 2 632 (4,82) ; Yann Massonnet, PC, 2 524 (4,63) ; Françoise Rondeau, MEI, 1 555 (2,85) ; Guy Barrier, IR, 1 192 (2,18).

Lég. 1993 : A., 31,72. Guédon, UPF, 24 753 (45,98) ; Fraisse, PS, 9 777 (18,16) ; Petitdidier, FN, 6 409 (11,90) ; Buchou, div. d., 4 717 (8,76) ; Massuau, GE, 3 985 (7,40) ; Lecomte, PC, 2 261 (4,20) ; Hermouët, NE, 1 923 (3,57).
Prés. 1995 : A., 19,29. de Villiers, 13 843 (20,45) ; Balladur, 13 583 (20,06) ; Chirac, 12 822 (18,94) ; Jospin, 12 558 (18,55) ; Le Pen, 6 590 (9,73) ; Hue, 3 412 (5,04) ; Laguiller, 2 821 (4,16) ; Voynet, 1 877 (2,77) ; Cheminade, 174 (0,25).

4e - Mortagne-sur-Sèvre
I., 78 829 ; V., 60 473 ; A., 23,28
B. et N., 4 490 ; E., 55 983.

Ball. : Philippe de Villiers, LDI-MPF, a.min., d.e., a.d., pr. c.g., 26 560 (47,44) ; *Philippe Boursier, Verts, 11 525 (20,58) ;* Marcel Albert, RPR, c.r., m. des Herbiers, 10 465 (18,69) ; Christian Proust, FN, 3 852 (6,88) ; *Madeleine Lelièvre, div. d.,* 1 806 (3,22) ; Magali Burgaud, PC, 1 775 (3,17).

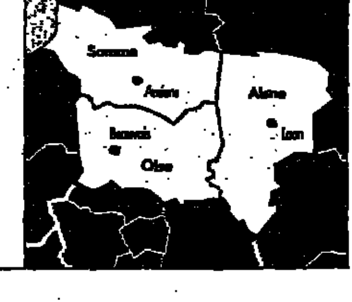
27 novembre 1994 : A., 48,60. Bruno Retailleau, MPF, 25 319 (67,46) ; Jean-Louis Berland, PS, 4 564 (12,16) ; Jean-Pierre Leloup, UDF-CDS, 2 572 (6,85) ; Philippe Boursier, Verts, 1 979 (5,27) ; Christian Proust, FN, 1 818 (4,84) ; Magali Burgaud, PC, 812 (2,16) ; Jean-Claude Grissot, Rad., 303 (0,80) ; Claude Karsenti, alt., 160 (0,42).
Lég. 1993 : A., 21,01. De Villiers, UDF-PR, 37 473 (65,99) ; Laumont, Verts, 4 464 (7,86) ; Burneleau, div. g., 3 558 (6,26) ; Lelièvre, *div. d.,* 3 503 (6,16) ; Soudet, FN, 3 251 (5,72) ; Hourès, MRG, 1 945 (3,42) ; Cohergne, NE, 1 591 (2,80) ; Deau, PC, 686 (1,20) ; Demay de Goustine, NAR, 312 (0,54).
Prés. 1995 : A., 12,10. de Villiers, 19 548 (29,23) ; Balladur, 14 750 (22,05) ; Chirac, 11 818 (17,67) ; Jospin, 8 991 (13,44) ; Le Pen, 4 307 (6,44) ; Laguiller, 2 956 (4,42) ; Voynet, 2 276 (3,40) ; Hue, 2 069 (3,09) ; Cheminade, 162 (0,24).

5e - Fontenay-le-Comte
I., 73 501 ; V., 53 539 ; A., 27,15
B. et N., 3 717 ; E., 49 822.

Ball. : Joël Sarlot, UDF-PR, d.s., c.g., 21 357 (42,86) ; Jean-Claude Remaud, PS, c.g., m. de Fontenay-le-Comte, 17 259 (34,64) ; *Jean Chataigner, FN, 4 444 (8,91) ;* Raymond Pingault, PC, c.m. de Saint-Denis-du-Payré, 2 980 (5,98) ; Franck Plazanet, Verts, c.r., 2 475 (4,96) ; Michel Sage, MEI, 1 307 (2,62).

Lég. 1993 : A., 27,76. Sarlot, UDF-PR, 22 819 (46,05) ; Remaud, PS, 12 563 (25,35) ; Chataigner, FN, 3 932 (7,93) ; Plazanet, Verts, 3 618 (7,30) ; Pingault, PC, 2 610 (5,26) ; Le Mestre, div. d., 2 179 (4,39) ; Alibert, NE, 1 828 (3,68).
Prés. 1995 : A., 16,51. Jospin, 14 703 (24,47) ; de Villiers, 11 713 (19,49) ; Balladur, 11 299 (18,80) ; Chirac, 10 084 (16,78) ; Le Pen, 4 154 (6,91) ; *Hue, 3 647 (6,07) ; Laguiller, 2 560 (4,26) ;* Voynet, 1 751 (2,91) ; Cheminade, 174 (0,29).

PICARDIE
(18 sièges)



Prés. 1995 : Jospin, 22,49 ; Chirac, 18,98 ; *Le Pen, 18,00 ;* Balladur, 16,20 ; Hue, 10,71 ; Laguiller, 5,90 ; de Villiers, 4,80 ; Voynet, 2,64 ; Cheminade, 0,28.

Forte de quinze députés sortants, la droite est en passe de connaître un fort revers en Picardie. *C'est dans l'Aisne où elle détient quatre des cinq* sièges qu'elle est le plus en danger, tandis que le seul sortant PS, Jean-Pierre Balligand, est pratiquement assuré de rester en place. Dans l'Oise, où il n'avait plus qu'un député, le PS progresse fortement et ce sont tous les élus de droite – dont Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR – qui sont menacés par le maintien des candidats du Front national. Dans la Somme, seuls le maire d'Amiens, Gilles de Robien (UDF-PR), et Maxime Gremetz, député communiste sortant, ne devraient pas avoir de difficultés au second tour.

AISNE (5)

■ La gauche, qui détient déjà une circonscription, est en position de ravir les quatre autres à la droite. Jacques Desal*langre (MDC),* soutenu par des socialistes locaux, est en situation favorable à Soissons, face à Emmanuel Bouquillon (UDF-FD), si la candidate du PS se retire. Dans la circonscription de Laon, Jean-Claude Lamant, député sortant RPR, est devancé par René Dosière (PS). A Saint-Quentin, Odette Grzegrzulka (PS) pré*cède Charles Baur* (UDF-FD), président du conseil régional et député sortant. La candidate du PS parvient même à distancer largement la représentante du PC dans ce fief historiquement communiste. Jean-Pierre Balligand, député PS à Vervins, est en position très favorable. En 1993, il était devancé par Christian Cabrol (RPR), qui obtenait 38 % des voix. Cette fois, le professeur Cabrol, dissident RPR, ne récolte que 7 % des suffrages à Châ*teau-Thierry, où Renaud Dutreil, député* sortant (UDF-PR), pourrait faire les frais d'une triangulaire l'opposant au PS et au FN.

Sortants : Jean-Claude Lamant, RPR ; Charles Baur, UDF-FD ; Jean-Pierre Balligand, PS ; Emmanuelle Bouquillon, UDF-FD ; Renaud Dutreil, UDF-PR, *devenu député le 23 août 1994, à la suite* du décès d'André Rossi, UDF-rad.

1re - Laon
I., 68 746 ; V., 49 392 ; A., 28,15
B. et N., 2 373 ; E., 47 019.

Ball. : René Dosière, PS, a.d., c.g., c.m. de Laon, 15 072 (32,05) ; Jean-Claude Lamant, *RPR,* d.s., m. de Laon, 13 625 (28,97) ; Michel Saleck, FN, 7 023 (14,93) ; Dominique Lacombe, PC, 3 697 (7,86) ; Michel Vignal, MDC, c.r., c.m. de Laon, 3 537 (7,52) ; Dominique Picqueur, LO, 2 712 (5,76) ; *Jacques Samÿn, Verts, c.r.,* 1 353 (2,87).

Lég. 1993 : A., 29,99. Lamant, RPR, 19 147 (40,88) ; Dosière, PS, 11 101 (23,70) ; Saleck, FN, 5 776 (12,33) ; Lacombe, PC, 3 393 (7,24) ; Degembe, Verts, 2 968 (6,33) ; Berdal, NE, 1 914 (4,08) ; Pernelle, LO, 1 703 (3,63) ; Jarno, CNI, 831 (1,77).
Prés. 1995 : A., 18,44. Jospin, 14 492 (25,87) ; Chirac, 10 754 (19,20) ; Le Pen, 9 123 (16,29) ; Balladur, 8 568 (15,29) ; Hue, 5 009 (8,94) ; Laguiller, 3 884 (6,93) ; de Villiers, 2 483 (4,43) ; Voynet, 1 554 (2,77) ; Cheminade, 137 (0,24).

2e - Saint-Quentin
I., 73 477 ; V., 52 545 ; A., 28,48
B. et N., 2 292 ; E., 50 253.

Ball. : *Odette Grzegrzulka,* PS, 14 389 (28,63) ; Charles Baur, UDF-FD, d.s., pr. c.r., c.m. de Saint-Quentin, 13 989 *(27,83) ; François Piquet, FN, 8 574* (17,06) ; Alix Suchecki, PC, c.m. de Saint-Quentin, 7 080 (14,08) ; Agnès Boutreux-Potel, GE, adj. m. de Saint-Quentin, 2 643 (5,25) ; Didier Hernoux, LO, 1 474 (2,93) ; Michel Froissart, LDI-CNIP, 1 135 (2,25) ; Bernard Roger, PT, 969 (1,92).

Lég. 1993 : A., 29,47. Baur, UDF-PSD, 18 133 (36,58) ; Lemeur, PC, 10 441 (21,06) ; Piquet, FN, 5 788 (11,67) ; Mennesson, PS, 4 281 (8,63) ; Boutreux, GE, 2 510 (5,06) ; Lemire, *NE, 2 239 (4,51) ; Lefèvre, MRG, 1 585 (3,19) ;* Journel, div. d., 1 106 (2,23) ; Hurlez, PT, 1 089 (2,19) ; Ducamp, div. d., 876 (1,76) ; Hernoux, *LO, 807 (1,62)* ; Huel, UDI, 713 (1,43).
Prés. 1995 : A., 18,24. Jospin, 14 423 (24,14) ; Chirac, 10 841 (18,15) ; Le Pen, 10 735 (17,97) ; *Balladur, 8 915 (14,92) ;* Hue, 7 609 (12,74) ; Laguiller, 3 043 (5,09) ; de Villiers, 2 640 (4,42) ; Voynet, 1 365 (2,28) ; Cheminade, 153 (0,25).

3e - Hirson
I., 73 200 ; V., 52 656 ; A., 28,06
B. et N., 2 442 ; E., 50 214.

Ball. : Jean-Pierre Balligand, PS, d.s., c.g., m. de Vervins, 23 131 (46,06) ; Dominique *Moyse, UDF-FD, 9 015 (17,95) ;* Jacques de La Fontaine, FN, 7 592 (15,11) ; Marcel Patris, PC, adj. m. d'Hirson, 3 987 (7,94) ; *Jean-Loup Pernelle, LO,* 1 691 (3,36) ; Patrice Lallement, LDI-MPF, 1 547 (3,08) ; Stéphane Bizeau, GE, 1 159 (2,30) ; Claude Peronne, div. d., m. de Landouzy-La-Ville, 1 123 (2,23) ; José Meurice, Verts, c.m. d'Hirson, 969 (1,92).

Lég. 1993 : A., 25,27. Cabrol, RPR, 20 379 (37,98) ; Balligand, PS, 19 408 (36,17) ; Corniaux, PC, 4 822 (8,98) ; Goarin, FN, 4 656 (8,67) ; Meurice, Verts, 1 991 (3,71) ; Flamant, NE, 1 239 (2,31) ; Péronne, div. d., 712 (1,32) ; *Falavigna, CNI, 437 (0,81).*
Prés. 1995 : A., 18,17. Jospin, 14 810 (24,84) ; Chirac, 11 245 (18,86) ; Le Pen, 9 899 (16,60) ; *Balladur, 8 977 (15,06)* ; Hue, 6 643 (11,14) ; Laguiller, 3 385 (5,68) ; de Villiers, 3 281 (5,50) ; Voynet, 1 168 (1,96) ; Cheminade, 192 (0,32).

4e - Soissons
I., 75 672 ; V., 53 628 ; A., 29,13
B. et N., 2 131 ; E., 51 497.

Ball. : Emmanuelle Bouquillon, UDF-FD, d.s., m. de *Soissons,* 13 703 (26,60) ; Jacques Desallangre, MDC, c.g., m. de Tergnier, 13 517 (26,24) ; Yvette Craighero, *PS, 10 570 (20,52) ;* Wallerand de Saint-Just, FN, c.r., c.m. de Soissons, 9 029 (17,53) ; Jean-Claude Garault, LO, 2 305 (4,47) ; Martine Tampin, MEI, 1 403 (2,72) ; Achille Prévot, LDI-MPF, 970 (1,88).

Lég. 1993 : A., 32,74. Bouquillon, UDF-PSD, 14 853 (30,12) ; Lefranc, PS, 12 504 (25,36) ; de Saint-Just, FN, 7 640 (15,49) ; Carreau, PC, 5 274 (10,69) ; Colpin, Verts, 3 165 (6,42) ; Grosz, NE, 2 100 (4,26) ; Vallas, CNI, 2 044 (4,14) ; Garault, LO, 1 720 (3,48).
Prés. 1995 : A., 19,79. Jospin, 15 624 (25,86) ; Le Pen, 10 873 (18,00) ; Chirac, 9 853 (16,31) ; Bal*ladur, 9 520 (15,76) ; Hue, 7 091 (11,74) ; Laguil*ler, 3 351 (5,54) ; de Villiers, 2 463 (4,07) ; Voynet, 1 444 (2,39) ; Cheminade, 180 (0,29).

5e - Château-Thierry
I., 72 686 ; V., 52 045 ; A., 28,39
B. et N., 2 195 ; E., 49 850.

Ball. : Renaud Dutreil, UDF-PR, d.s., c.g., c.m. de Château-Thierry, 14 978 (30,04) ; Dominique Jourdain, PS, m. de Château-Thierry, 11 720 (23,51) ; Colette Fecci-Pinatel, FN, c.r., c.m. de Château-Thierry, 9 869 (19,79) ; Gérard Lalot, PC, c.r., c.m. de Château-Thierry, 5 212 (10,45) ; Christian Cabrol, RPR diss., d.e., c.m. de Paris, 3 528 (7,07) ; Jean-Claude Bouché, LO, 2 042 (4,09) ; *Marc-Hervé Rey, MEI, 1 793* (3,59) ; Sylvain Fourny, 4J, 708 (1,42).

Lég. 1993 : A., 30,00. Rossi, UDF-rad., 21 287 (43,74) ; Jourdain, PS, 7 981 (16,40) ; Fecci-Pinatel, FN, 7 356 (15,11) ; Rousseau, PC, 4 196 (8,62) ; Gerack, GE, 2 806 (5,76) ; Troubady, NE, 2 026 (4,16) ; Helleu, LO, 1 270 (2,61) ; Trocmé, div., 988 (2,03) ; Moulleseaux, CNI, 750 (1,54).
Prés. 1995 : A., 19,32. Jospin, 12 351 (21,16) ; Le Pen, 11 396 (19,52) ; Chirac, 10 729 (18,38) ; Balladur, 9 971 (17,08) ; Hue, 5 780 (9,90) ; Laguil*ler, 3 390 (5,80) ; de Villiers, 2 952 (5,05) ; Voy*net, 1 605 (2,75) ; Cheminade, 183 (0,31).

OISE (7)

■ En 1993, Olivier Dassault (RPR) et Jean-François Mancel (RPR) étaient élus dès le 1er tour dans les deux circonscriptions de Beauvais. Cette fois-ci, après *l'invalidation de l'élection du premier à la* mairie de la ville pour dépassement de frais de campagne et le rapport de la chambre régionale des comptes concernant la gestion du département par le second, les deux sortants sont en situation délicate. Tous les élus de droite se trouvent menacés, à l'exception d'Arthur Dehaine (RPR), qui paraît en mesure de garder son siège à Chantilly-Senlis. Ernest Chénière (RPR) arrive seulement en troisième position dans la circonscription de Creil-Sud. Lucien Degauchy (RPR) est menacé à Compiègne-Sud par la candidate socialiste *Laurence Rossignol,* qui s'est imposée face à Béatrice Patrie (MDC). Dans la circonscription de Compiègne-Nord-Noyon, François-Michel Gonnot (UDF-PR) n'est pas en meilleure posture face à Patrice Carvalho, le maire communiste de Thourotte, qui poursuit son ascension *et devance* le candidat socialiste. En dépit de ce dernier résultat, on assiste dans le département à une nette progression des socialistes. L'érosion de la droite modérée profite aussi au Front national, qui arbitrera une triangulaire dans chaque circonscription.

Sortants : Olivier Dassault, RPR ; *Jean-François Mancel, RPR ; Ernest* Chenière, RPR ; Arthur Dehaine, RPR ; Lucien Degauchy, RPR ; François-Michel Gonnot, UDF-PR ; Jean-Pierre Braine, PS.

1re - Beauvais Nord
I., 71 030 ; V., 52 982 ; A., 25,40
B. et N., 2 402 ; E., 50 580.

Ball. : Olivier Dassault, RPR, d.s., c.g., 14 926 (29,50) ; Yves Rome, PS, c.g., m. de Bailleul-sur-Thérain, 13 617 (26,92) ; Laurent Isoré, FN, 10 288 (20,34) ; Thierry Aury, PC, adj. m. de Beauvais, 4 118 (8,14) ; Eric Mardyla, LDI-MPF, 2 490 (4,92) ; Gilles Berg, LO, 2 038 (4,02) ; Didier Gusse, MEI, 1 613 (3,18) ; Didier Placet, Verts, 925 (1,82) ; Georges Toutain, écol., c.r., 565 (1,11).

Lég. 1993 : A., 23,86. *Dassault, RPR, 25 483* (50,37) ; Rome, PS, 8 060 (15,93) ; d'Herbais, FN, 6 164 (12,18) ; Aury, PC, 3 291 (6,50) ; Filippi, GE, 2 907 (5,74) ; *de Chaumont, NE,* 2 235 (4,41) ; Berg, LO, 1 303 (2,57) ; Vuilletet, MDC, 1 149 (2,27).
Prés. 1995 : A., 16,61. Jospin, 12 977 (22,21) ; Chirac, 11 047 (18,90) ; Le Pen, 11 021 (18,86) ; Balladur, 9 906 (16,95) ; Hue, 4 728 (8,09) ; Laguiller, 4 107 (7,03) ; de Villiers, 2 776 (4,75) ; Voynet, 1 649 (2,82) ; Cheminade, 213 (0,36).

2e - Beauvais Sud
I., 74 635 ; V., 54 523 ; A., 26,94
B. et N., 2 872 ; E., 51 651.

Ball. : *Jean-François Mancel, RPR, d.s.,* pr. c.g., 14 426 (27,92) ; Béatrice Marre, PS, 12 798 (24,77) ; Eric Delcroix, FN, 11 448 (22,16) ; Alain Visa, PC, c.m. de Beauvais, 3 661 (7,08) ; Jean-Claude Giret, LDI-MPF, 2 707 (5,24) ; Yves Gaillard, LO, 1 901 (3,68) ; Jean-François Lassalle, GE, 1 566 (3,03) ; Philippe Dillmann, Verts, 1 499 (2,90) ; Bernard Lahitte, MEI, 898 (1,73) ; Sylvie Campana, MDC, 747 (1,44).

Lég. 1993 : A., 26,01. Mancel, RPR, 25 915 (51,07) ; Maretheu, FN, 7 412 (14,60) ; Sainjon, app. PS, 5 383 (10,60) ; Schmitt-Trécant, PC, 3 811 (7,51) ; Lahitte, Verts, 3 566 (7,02) ; Dumont, *NE, 2 426 (4,78) ; Caillard, LO, 1 490* (2,93) ; Petit, LCR, 740 (1,45).
Prés. 1995 : A., 17,26. Chirac, 12 981 (21,49) ; *Jospin, 11 902 (19,71) ; Le Pen, 11 655 (19,30) ;* Balladur, 9 876 (16,35) ; Hue, 5 083 (8,41) ; Laguiller, 3 801 (6,29) ; de Villiers, 3 136 (5,19) ; Voynet, 1 756 (2,90) ; Cheminade, 190 (0,31).

3e - Creil Sud
I., 63 982 ; V., 43 [illegible] ; A., 32,21
B. et N., [illegible]

Ball. : Michel Françaix, PS, a.d., c.g., m. de Chambly, 10 587 (25,46) ; Michel Guiniot, FN, c.r., c.m. de Noyon, 10 541 (25,35) ; Ernest Chénière, RPR, d.s., c.m. de Creil, 8 641 (20,78) ; Jean-Pierre Bosino, PC, m. de Montataire, 5 614 (13,50) ; *Corinne Pascal-Thibout, Verts, c.m. de La* Neuville-d'Aumont, 1 702 (4,09) ; Roland Szpirko, LO, 1 348 (3,24) ; Annick Potelle-Drobecq, LDI-CNIP, adj. m. de Méru, 1 002 (2,41) ; Daniel Bertaux, MEI, 872 (2,09) ; Gérard Welker, MDC, 655 (1,57) ; Monique Bouzin, PT, 483 (1,16) ; Guy Guioubly, MDR, 128 (0,30).

Lég. 1993 : A., 31,35. Chenière, RPR, 12 690 (30,35) ; Guiniot, FN, 8 332 (19,93) ; Anciant, PS, 6 900 (16,50) ; Bambier, PC, 6 140 (14,68) ; *Pascal-Thibout, Verts, 2 478 (5,92) ;* Roidot, NE, 1 511 (3,61) ; Szpirko, LO, 969 (2,31) ; Turco, RDRP, 950 (2,27) ; Froissart, CNI, 592 *(1,41) ; Bouzin, PT, 515 (1,23) ;* Hamard, UED, 317 (0,75) ; Durand, UDI, 219 (0,52) ; Gautier, AP, 190 (0,45).
Prés. 1995 : A., 21,03. *Le Pen, 11 953 (23,64) ;* Jospin, 10 681 (21,13) ; Chirac, 9 028 (17,86) ; Hue, 6 410 (12,68) ; Balladur, 6 311 (12,48) ; Laguiller, 2 800 (5,54) ; de Villiers, 1 924 (3,80) ; Voynet, 1 323 (2,61) ; Cheminade, 114 (0,22).

4e - Chantilly, Senlis
I., 78 162 ; V., 52 658 ; A., 32,62
B. et N., 2 037 ; E., 50 621.

Ball. : Arthur Dehaine, RPR, d.s., m. de Senlis, 17 636 (34,83) ; Jacques Dray, PS, c.m. de Senlis, 11 181 (22,08) ; Philippe Evrard, FN, c.r., c.m. de Chantilly, 10 206 (20,16) ; Serge Salomon, PC, 3 647 (7,20) ; Lucien Scoffham, GE, 2 082 (4,11) ; Daniel Couturet, LDI-MPF, c.m. de Senlis, 1 954 (3,86) ; Franck Plain, LO, 1 693 (3,34) ; *Louis Perrier, Verts, 1 426 (2,81) ;* Georges Brossaud, 4J, 796 (1,57).

Lég. 1993 : A., 30,87. Dehaine, RPR, 23 084 (45,65) ; Evrard, FN, 8 784 (17,37) ; Deufl, PS, 5 929 (11,72) ; Palteau, GE, 4 776 (9,44) ; Ma[illegible]

5e - Compiègne Sud
I., 70 217 ; V., 49 483 ; A., 29,52
B. et N., 1 870 ; E., 47 613.

Ball. : Lucien Degauchy, RPR, d.s., c.g., m. de Courtieux, 15 485 (32,52) ; Laurence Rossignol, PS, adj. m. de Gentilly, 10 914 (22,92) ; Jean-Paul [illegible], FN, c.m. de Crépy-en-Valois, 9 062 (19,03) ; Hélène Masure, PC, 3 879 (8,14) ; Béatrice Patrie, MDC, 2 452 (5,14) ; Eric Dancoisne, MEI, 1 917 (4,02) ; Bruno Ferlay, LO, 1 453 (3,05) ; Françoise Courtalhac, div. g., m. de Saint-Sauveur, 1 312 (2,75) ; Michel Drouard, LDI-MPF, 1 139 (2,39).

Lég. 1993 : A., 29,39. Degauchy, RPR, 16 528 (40,03) ; [illegible]

neur, FN, 5 908 (14,31); Masure, PC, 4 528 (10,96); Pauquet, Verts, 2 376 (5,75); Stoléru, GE, 2 226 (5,39); Iskin, LO, 1 222 (2,96); Giraud, NE, 1 017 (2,46); Harlé d'Ophove, CNI, 708 (1,71); Pancrazi, RDRP, 595 (1,44); Jaudon, UDI, 232 (0,56).
Prés. 1995 : A., 17,92. Jospin, 11 430 (22,42); Le Pen, 9 975 (19,57); Chirac, 9 591 (18,81); Balladur, 8 163 (16,01); Hue, 4 616 (9,05); Laguiller, 3 030 (5,94); de Villiers, 2 248 (4,41); Voynet, 1 762 (3,45); Cheminade, 150 (0,29).

6e - Compiègne Nord, Noyon
I., 65 670; V., 47 550; A., 27,59
B. et N., 1 598; E., 45 952.

Ball. : François-Michel Gonnot, UDF-PR, d.s., c.r., adj. m. de Compiègne, 12 691 (27,61); Patrice Carvalho, PC, c.r., c.g., m. de Thourotte, 10 862 (23,63); Pierre Descaves, FN, a.d., c.r., c.m. de Noyon, 10 287 (22,38); Jean-Jacques Cousin, PS, c.m. de Compiègne, 6 756 (14,70); Françoise Hacquart, Verts, c.m. de Compiègne, 1 267 (2,75); Jean-Marc Iskin, LO, 1 062 (2,31); André Pauquet, écol., c.r., c.m. de Compiègne, 919 (1,99); Benoît Hofferer, LDI-CNIP, 835 (1,81); Claude Gouigoux, div. d., c.m. de Compiègne, 550 (1,19); Elizabeth Fontaine, MEI, 470 (1,02); Guy Schaub, 4J, 253 (0,55).

Lég. 1993 : A., 29,94. Gonnot, UDF-PR, 19 186 (44,71); Descaves, FN, 6 919 (16,12); Beyle, PS, 4 828 (11,25); Lefebvre, Verts, 4 394 (10,24); Desmoulin, PC, 3 680 (8,57); Ferlay, LO, 1 296 (3,02); Aures, NE, 1 197 (2,79); Ferra, RDRP, 754 (1,75); Agostini, UDI, 653 (1,52).
Prés. 1995 : A., 18,31. Le Pen, 10 915 (20,72); Jospin, 10 552 (20,03); Chirac, 9 794 (18,59); Balladur, 9 241 (17,54); Hue, 4 681 (8,88); Laguiller, 3 139 (5,96); de Villiers, 2 642 (5,01); Voynet, 1 559 (2,96); Cheminade, 149 (0,28).

7e - Clermont, Creil
I., 66 273; V., 46 508; A., 29,82
B. et N., 1 910; E., 44 598.

Ball. : Jean-Pierre Braine, PS, d.s., c.g., m. de Saint-Just-en-Chaussée, 12 600 (28,25); Olivier François, FN, c.m. de Clermont, 11 273 (25,27); Dominique Antoine, UDF-FD, c.m. de Clermont, 9 933 (22,27); Marie-France Boutroue, PC, 4 397 (9,85); Raymond Hallard, LO, 1 964 (4,40); Jean-François Etienne, GE, 1 428 (3,20); Marc Carrignon, Verts, 1 348 (3,02); Guy Harlé d'Ophove, LDI-CNIP, 1 113 (2,49); Catherine Beaurain, MEI, 542 (1,21).

Lég. 1993 : A., 30,07. Malaizé, UDF-PR, 12 175 (28,37); Leroy, FN, 9 099 (21,20); Braine, PS, 8 853 (20,63); Sylla, PC, 4 472 (10,42); Jaskowiec, GE, 2 869 (6,68); Le Gonidec, NE, 1 472 (3,43); Plain, LO, 1 329 (3,09); Dupuy, CNI, 1 163 (2,71); Mouttet, RDRP, 932 (2,17); Thabault, UED, 545 (1,27).
Prés. 1995 : A., 19,11. Le Pen, 12 525 (23,60); Jospin, 11 403 (21,48); Chirac, 8 986 (16,93); Balladur, 7 541 (14,21); Hue, 5 512 (10,38); Laguiller, 3 272 (6,16); de Villiers, 2 051 (3,86); Voynet, 1 638 (3,08); Cheminade, 136 (0,25).

SOMME (6)

■ La Somme est plutôt un département où, traditionnellement, on vote à gauche. Ainsi, lors de la dernière élection présidentielle, Jacques Chirac était devancé de 19 000 voix par Lionel Jospin. Pourtant, le département comptait depuis 1993 cinq députés de droite et un PC. Le second tour va peut-être remettre les pendules de la Somme à l'heure de la gauche non communiste. Ainsi, le siège de *Jérôme Bignon (RPR), dans la circonscription d'Ault*, est sérieusement menacé par le socialiste Vincent Peillon, tandis qu'un autre gaulliste sortant, Joël Hart, est en mauvaise posture à Abbeville en raison de la montée en puissance du socialiste Francis Hammel. Dans la circonscription de Corbie-Montdidier, Jacques Fleury (PS) pourrait retrouver le siège qu'il avait perdu en 1993, au détriment de celui qui l'en avait privé, Alain Gest (UDF-PR).
Sortants : Maxime Gremetz, PC ; Gilles de Robien, *UDF-PR* ; *Jérôme Bignon*, RPR ; Joël Hart, RPR ; Gautier Audinot, RPR ; Alain Gest, UDF-PR.

1re - Amiens Nord
I., 55 704; V., 39 061; A., 29,87
B. et N., 1 725; E., 37 336.

Ball. : Maxime Gremetz, PC, d.s., 9 456 (25,32); Brigitte Fouré, UDF-PR, c.r., adj. m. d'Amiens, 9 095 (24,35); Francis Lecul, PS, c.r., c.g., c.m. d'Amiens, 7 483 (20,04); Yves Dupille, FN, c.m. d'Amiens, 6 202 (16,61); Florence Cazé, LO, 1 049 (2,80); Hubert Delarue, GE, c.r., c.m. d'Amiens, 1 029 (2,75); Thérèse Courand, Verts, 758 (2,03); Nadia Bédier, div., 454 (1,21); Hélène Floret, MEI, 421 (1,12); *Francis Poquet, LCR, 372 (0,99)*; Mahfoud Hammani, LDI-MPF, 269 (0,72); Pierre Henry, IR, 243 (0,65); Pierre Clavel, 4J, 233 (0,62); Moussa Abdellatif, div., 232 (0,62); Jean-Claude Tastot, div., 40 (0,10).

Lég. 1993 : A., 33,04. Bouly, UDF-rad., 7 619 (21,26); Gremetz, PC, 7 202 (20,09); Dupille, FN, 5 408 (15,09); Dessein, PS, 4 921 (13,73); Fouré, CNI, 3 844 (10,72); Delarue, GE, 2 270 (6,33); Gensanne, NE, 1 486 (4,14); Vallas, RPR diss., 765 (2,13); Frigul, div. d., 698 (1,94); Dupont, LO, 686 (1,91); Théveniaud, UED, 546 (1,52); Prévéral, LCR, 388 (1,08).
Prés. 1995 : A., 20,05. Jospin, 10 362 (23,13); Le Pen, 7 949 (17,74); Hue, 7 676 (17,13); Chirac, 7 108 (15,86); Balladur, 6 274 (14,00); Laguiller, 2 540 (5,67); de Villiers, 1 610 (3,59); Voynet, 1 146 (2,55); Cheminade, 127 (0,28).

2e - Amiens Sud
I., 60 898; V., 42 380; A., 30,40
B. et N., 1 648; E., 40 732.

Ball. : Gilles de Robien, UDF-PR, d.s., m. *d'Amiens, 16 876 (41,43)*; *Lise Rochowiak-Moreau*, PS, c.r., c.m. de Salouël, 8 527 (20,93); Lionel Payet, FN, 5 915 (14,52); Danielle Sinoquet, PC, 4 109 (10,08); Christophe Porquier, Verts, 1 352 (3,31); Bernard Combe, LO, 1 272 (3,12); Anne Deraeve, LDI-MPF, 847 (2,07); Dolores Esteban, MEI, 770 (1,89); Jean-Jacques Bertrand, EC, c.r., 685 (1,68); Jean-Pierre Friggeri, div., 290 (0,71); Françoise Foy, PLN, 89 (0,21).

Lég. 1993 : A., 29,39. De Robien, UDF-PR, 20 470 (49,94); Payet, FN, 5 448 (13,29); *Wallois, PS, 5 308 (12,95); Bertrand, Verts, 3 726* (9,09); Dubois-Sinoquet, PC, 3 564 (8,69); Barthélemy, NE, 1 201 (2,93); Combes, LO, 1 048 (2,55); Beaudot, PLN, 191 (0,46); Funghini, div., 32 (0,07).
Prés. 1995 : A., 20,34. Jospin, 10 972 (22,53); Chirac, 9 859 (20,25); Balladur, 9 641 (19,80); Le Pen, 7 301 (14,99); Hue, 4 508 (9,26); Laguiller, 2 639 (5,42); de Villiers, 2 000 (4,10); Voynet, 1 637 (3,36); Cheminade, 123 (0,25).

3e - Ault
I., 65 095; V., 51 420; A., 21,00
B. et N., 2 463; E., 48 957.

Ball. : Jérôme Bignon, RPR, d.s., c.g., m. de Bermesnil, 16 653 (34,01); Vincent Peillon, PS, 11 852 (24,20); Jacques Pecquery, PC, m. de Ganaches, 10 562 (21,57); Claude Dauby, FN, 5 327 (10,88); Marc Paillet, LO, 1 540 (3,14); Jacques Marchand, Verts, 1 281 (2,61); François Bernier, LDI-MPF, 901 (1,84); Eric Darras, MEI, 841 (1,71).

Lég. 1993 : A., 22,46. Bignon, RPR, 19 336 (40,68); Pecquery, PC, 9 691 (20,39); Hiard, PS, 8 229 (17,31); Bricour, FN, 4 223 (8,88); Mouillard, div., 2 370 (4,98); Boulanger, GE, 2 111 (4,44); Auxire-Guglielmi, NE, 1 565 (3,29).
Prés. 1995 : A., 15,07. Jospin, 12 004 (22,14); Chirac, 10 900 (20,10); Hue, 9 255 (17,07); Balladur, 8 231 (15,18); Le Pen, 6 772 (12,49); Laguiller, 2 909 (5,36); de Villiers, 2 802 (5,16); Voynet, 1 169 (2,15); Cheminade, 163 (0,30).

4e - Abbeville
I., 69 070; V., 51 550; A., 25,36
B. et N., 2 950; E., 48 600.

Ball. : Joël Hart, RPR, d.s., m. d'Abbeville, 16 114 (33,15); Francis Hammel, PS, c.m. d'Abbeville, 12 092 (24,88); Chantal Leblanc, PC, c.r., c.m. d'Abbeville, 7 812 (16,07); Raynald Brasseur, FN, 6 365 (13,09); Jean-Claude Padot, LDI-MPF, 1 577 (3,24); Paul Palacio, LO, 1 367 (2,81); Dominique Reitzman, PT, 874 (1,79); *Claude Fera, GE, 850 (1,74); Patricia Foubert*, MEI, 777 (1,59); Marie-Bernadette Moreau, Verts, 772 (1,58).

Lég. 1993 : A., 24,84. Hart, RPR, 15 934 (32,73); Becq, PS, 8 937 (18,36); Lecuyer, div. d., 8 739 (17,95); Leblanc, PC, 5 968 (12,26); Bierry, FN, 4 970 (10,21); Guilloteau, NE, 2 006 (4,12); Ferra, GE, 1 810 (3,71); Kaczmarek, MD, 307 (0,63).
Prés. 1995 : A., 17,01. Jospin, 12 918 (23,00); Chirac, 11 039 (19,65); Balladur, 10 210 (18,18); Le Pen, 8 136 (14,48); Hue, 6 031 (10,73); Laguiller, 3 351 (5,96); de Villiers, 3 124 (5,56); Voynet, 1 196 (2,13); Cheminade, 153 (0,27).

5e - Albert, Péronne
I., 62 568; V., 47 969; A., 23,33
B. et N., 1 882; E., 46 087.

Ball. : Gautier Audinot, RPR, d.s., c.r., *18 436 (40,00)*; Danielle Destenay, PS, 11 531 (25,02); Marie-Claire Bouvet, FN, 6 603 (14,32); Olivier Chapuis-Roux, PC, c.m. de Ham, 4 230 (9,17); Daniel Savary, LDI-MPF, 1 911 (4,14); Yves Puig, div., 1 535 (3,33); Jeannine Turchini, GE, 782 (1,69); Elisabeth Bégard, Verts, 669 (1,45); Alain Trif, MEI, 390 (0,84).
Lég. 1993 : A., 23,62. Audinot, RPR, 25 323 (54,88); Lineatte, PS, 7 923 (17,17); Magot, FN, 4 612 (9,99); Volckcrick, PC, 3 306 (7,16); Commecy, Verts, 2 000 (4,33); Virdis, NE, 1 600 (3,46); Moustrou, LO, 1 371 (2,97).
Prés. 1995 : A., 15,57. Jospin, 11 705 (22,49); Chirac, 9 545 (18,34); Balladur, 8 842 (16,99); Le Pen, 8 374 (16,09); Hue, 5 708 (10,96); Laguiller, 3 414 (6,56); de Villiers, 3 178 (6,10); Voynet, 1 110 (2,13); Cheminade, 160 (0,30).

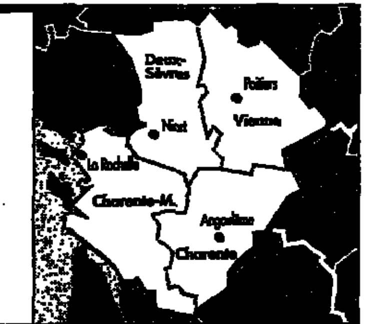
6e - Corbie, Montdidier
I., 71 253; V., 54 117; A., 24,04
B. et N., 2 277; E., 51 840.

Ball. : Alain Gest, UDF-PR, d.s., c.g., c.m. de Heilly, 17 286 (33,34); Jacques Fleury, PS, a.d., m. de Roye, 17 175 (33,13); Fabrice Lengelé, FN, 7 418 (14,30); Claude Lemoine, PC, 4 064 (7,83); Monique Teyssere, LO, 1 767 (3,40); François Grenier, LDI-MPF, 1 238 (2,38); Georges Degouy, Verts, 1 038 (2,00); *Johanna Bougon*, GE, 1 011 (1,95); Stéphane Miannay, MEI, 843 (1,62).

Lég. 1993 : A., 25,17. Gest, UDF-PR, 19 894 (39,55); Fleury, PS, 13 807 (27,45); Brasseur, FN, 6 186 (12,30); Baron, PC, 3 827 (7,61); Wyttynck, Verts, 3 008 (5,98); Persini, NE, 1 874 (3,72); Tenière, LO, 1 696 (3,37).
Prés. 1995 : A., 16,03. Jospin, 13 708 (23,37); Chirac, 10 842 (18,48); Balladur, 10 240 (17,46); Le Pen, 9 396 (16,02); Hue, 5 903 (10,06); Laguiller, 3 578 (6,10); de Villiers, 3 428 (5,84); Voynet, 1 398 (2,38); Cheminade, 150 (0,25).

POITOU-CHARENTES
(17 sièges)

Prés. 1995 : Jospin, 25,76 ; Chirac, 21,06 ; Balladur, 18,71 ; Le Pen, 10,01 ; Hue, 8,01 ; de Villiers, 7,35 ; Laguiller, 5,25 ; Voynet, 3,52 ; Cheminade, 0,32.



Michel Crépeau, maire PRS de La Rochelle, est en bonne posture pour retrouver son siège de député de Charente-Maritime. Tout comme sa défaite en mars 1993 avait symbolisé à elle seule le recul vertigineux de la gauche en Poitou-Charentes, où elle était passée de neuf à deux élus, sa position avantageuse au soir du premier tour reflète un net mouvement de rééquilibrage. A Royan, Jean de Lipkowski (RPR dissident) est écarté du second tour. *Dans la Vienne, à Poitiers, Jean-Yves Chamard, député sortant RPR,* est menacé. Les candidates femmes du PS tirent leur épingle du jeu. Dans les Deux-Sèvres, Ségolène Royal manque de peu une réélection au premier tour, avec 49,1 % des suffrages exprimés.

CHARENTE (4)

■ *Une jeune femme du PS, inconnue en* politique, candidate depuis mars dans la perspective de 1998, talonne celui qui est patron RPR du département depuis quinze ans et député depuis onze ans. Marie-Line Reynaud a moins de 700 voix de retard sur Pierre-Rémy Houssin. L'avenir du sortant, sanctionné à Cognac par le monde de la viticulture en crise, est pour partie entre les mains du FN, qui, pour la première fois en Charente, dépasse les 10 %. La situation de cette circonscription résume le vote des Charentais. *Le PS et la gauche bouscule le* pouvoir établi. Ainsi le jeune maire d'Angoulême, Philippe Mottet, UDF-FD, est mis en ballottage par son opposant socialiste à la mairie, un ancien syndicaliste CFDT. De même, le vice-président du conseil régional, Henri de Richemont, RPR, aura beaucoup de difficultés à combler son retard sur Jérôme Lambert, PS, ancien député (battu en 1993), sans aucun mandat local. Seul le député sortant PS Jean-Claude Beauchaud est sûr de retrouver son siège.
Sortants : *Georges Chavanes, UDF-FD*, n.s.r.p. ; Pierre-Rémy Houssin, RPR ; Henri de Richemont, RPR ; Jean-Claude Beauchaud, PS.

1re - Angoulême Est, Ouest
I., 60 790; V., 40 763; A., 32,94
B. et N., 2 350; E., 38 413.

Ball. : Philippe Mottet, UDF-FD, c.r., m. *d'Angoulême, 13 051 (33,97)*; Jean-Claude Viollet, PS, c.m. d'Angoulême, 11 159 (29,05); Alain Leroy, FN, c.r., 4 110 (10,69); Maryse Dumeix, PC, c.r., 2 877 (7,48); Bernard Desbordes, MDC, c.g., m. de La Couronne, 1 749 (4,55); Jean Révéreault, Verts, c.r., 1 717 (4,46); Jean-Pierre Courtois, LO, 1 046 (2,72); Joël Bouchaud, LDI-CNIP, 981 (2,55); Daniel Grandclément, GE, 865 (2,25); Jean-Louis Ranc, MEI, 338 (0,87); Michel Deboeuf, LO diss., 314 (0,81); Olivier Gallet, PNR, 206 (0,53).

Lég. 1993 : A., 34,11. Chavanes, UDF-CDS, 17 711 (47,17); Desbordes, PS, 6 626 (17,64); Leroy, FN, 3 521 (9,37); Revereault, Verts, 3 245 (8,64); Dumeix, PC, 2 767 (7,37); Germain, NE, 1 538 (4,09); Deboeuf, LO, 1 136 (3,02); *Renzi, RPR diss., 1 001 (2,66).*
Prés. 1995 : A., 21,36. Jospin, 12 901 (27,55); Chirac, 9 872 (21,08); Balladur, 8 224 (17,56); Le Pen, 4 818 (10,29); Hue, 3 835 (8,19); de Villiers, 2 854 (6,09); Laguiller, 2 615 (5,58); Voynet, 1 568 (3,34); Cheminade, 137 (0,29).

2e - Cognac
I., 59 888; V., 40 386; A., 32,56
B. et N., 2 051; E., 38 335.

Ball. : *Pierre-Rémy Houssin, RPR, d.s.*, pr. c.g., 12 830 (33,46); Marie-Line Reynaud, PS, 12 149 (31,69); Jean-Xavier Dupuis, FN, 4 282 (11,16); Simone Fayaud, PC, c.m. de Châteaubernard, 3 337 (8,70); Bruno Asseray, LDI-MPF, 2 254 (5,87); Pascal Bélanger, Verts, 1 521 (3,96); Daniel Mercier, MEI, 882 (2,30); Guy Lafont, MDC, 816 (2,12); Rose Desport, PNR, 264 (0,68).

Lég. 1993 : A., 33,57. Houssin, RPR, 18 411 (48,94); Fayemendie, PS, 6 309 (16,77); Dupuis, FN, 2 920 (7,76); Fayaud, PC, 2 501 (6,64); Asseray, div. d., 2 311 (6,14); Lorriaux, *GE, 2 186 (5,81); Héraud, NE, 1 054 (2,80)*; Loiseau, PT, 1 016 (2,70); Georgel, UED, 908 (2,41).
Prés. 1995 : A., 20,70. Jospin, 12 558 (26,75); Chirac, 9 912 (21,11); Balladur, 8 378 (17,84); Le Pen, 5 192 (11,06); de Villiers, 3 509 (7,47); Hue, 3 304 (7,03); Laguiller, 2 527 (5,38); Voynet, 1 395 (2,97); Cheminade, 171 (0,36).

3e - Confolens
I., 68 654; V., 50 825; A., 25,96
B. et N., 3 240; E., 47 585.

Ball. : Jérôme Lambert, PS, a.d., 16 070 (33,77); Henri de Richemont, RPR, d.s., c.r., m. d'Etagnac, 15 868 (33,34); Patrick Berthault, PC, m. de Maine-de-Boixe, 6 195 (13,01); Michel Tessier, FN, 4 440 (9,33); Yves Manguy, Verts, m. de Londigny, 2 840 (5,96); Bruno Lafenêtre, LDI-CNIP, 1 328 (2,79); Jean Urroz, rég., 844 (1,77).

Lég. 1993 : A., 29,21. De Richemont, RPR, 13 262 (28,69); Lambert, PS, 11 600 (25,09); Harmand, UDF, 8 007 (17,32); Raynaud, PC, 4 362 (9,43); Tessier, FN, 3 451 (7,46); Manguy, Verts, 3 193 (6,90); Desherces, SEGA, 2 348 (5,08).
Prés. 1995 : A., 18,37. Jospin, 15 284 (27,78); Chirac, 12 079 (21,96); Balladur, 8 082 (14,69); Hue, 6 317 (11,48); Le Pen, 5 234 (9,51); de Villiers, 3 612 (6,56); Laguiller, 2 609 (4,74); Voynet, 1 590 (2,89); Cheminade, 193 (0,35).

4e - Angoulême Nord
I., 60 392; V., 41 369; A., 31,49
B. et N., 2 270; E., 39 099.

Ball. : Jean-Claude Beauchaud, PS, d.s., m. du Gond-Pontouvre, 16 843 (43,07); Patrick Riffaud, UDF-PPDF, adj. m. d'Angoulême, 9 371 (23,96); Dominique Deprecq, FN, c.m. de Birac, 3 893 (9,95); Alain Proux-Delrouyre, PC, c.m. d'Angoulême, *3 477 (8,89); Jean-Claude Caraire*, Verts, c.m. d'Angoulême, 1 590 (4,06); Anne Mainguy, LO, 1 344 (3,43); Alain Chailloux, LDI-CNIP, 1 120 (2,86); Jérôme Roguez, *GE*, 719 (1,83); Stéphane Richard-Lostanlen, MEI, 494 (1,26); Patrick Bourdareau, PNR, 248 (0,63).

Lég. 1993 : A., 32,35. Verges, RPR, 9 340 *(24,75); Beauchaud, PS, 8 053 (21,34); Mardi*klan, UDF-CDS, 3 433 (9,10); Lafleuriel, PC, 2 866 (7,59); Boulanger, FN, 2 834 (7,51); Schmit, div. d., 2 337 (6,19); Debien, GE, 2 044 (5,41); Persyn, SEGA, 1 876 (4,97); Dominici, *div. d., 1 315 (3,48); Godet, NE, 1 214 (3,21)*; Bouron, div. d., 1 146 (3,03); Courtois, LO, 744 (1,97); Chailloux, CNI, 522 (1,38).
Prés. 1995 : A., 19,95. Jospin, 14 345 (30,26); Chirac, 9 490 (20,02); Balladur, 7 351 (15,51); Hue, 4 974 (10,49); Le Pen, 4 786 (10,09); Laguiller, 2 533 (5,34); de Villiers, 2 227 (4,69); Voynet, 1 555 (3,28); Cheminade, 135 (0,28).

CHARENTE-MARITIME (5)

■ Les résultats ne surprennent pas à La Rochelle, où Michel Crépeau (PRS) prend une option sérieuse pour retrouver son siège, et à Royan-Est, où le député sortant, Dominique Bussereau (UDF), arrive également avec une confortable avance. Les Royannais ont en revanche infligé au sortant Jean de Lipkowski (RPR dissident) une cuisante défaite puisqu'il arrive en quatrième position derrière le candidat du Front national, dont le suppléant est un ancien président de l'influente section ostréicole Marennes-Oléron. Le FN pourrait arbitrer au deuxième tour le duel entre Didier Quentin (RPR) et Claude Billot-Zeller (PS). Deux autres sortants sont en situation délicate. A Rochefort, Jean-Guy Branger (UDF) est menacé par l'ancien préfet et adjoint au maire de *La Rochelle*, Bernard Grasset (PS), qui peut s'imposer en cas de bon report des voix de gauche. Moins tranquille encore, Xavier de Roux (UDF), à Saintes, est devancé par son adversaire radical-socialiste, Jean Rouger.
Sortants : Jean-Louis Léonard, RPR, n.s.r.p. ; Jean-Guy Branger, UDF-AD ; Xavier de Roux, UDF-rad. ; Dominique *Bussereau, UDF-PPDF ; Jean de* Lipkowski, RPR.

1re - La Rochelle
I., 79 947; V., 53 005; A., 33,69
B. et N., 1 917; E., 51 088.

Ball. : Michel Crépeau, PRS, a.d., m. de La Rochelle, 21 870 (42,80); Françoise Clerc, UDF-rad., c.r., c.m. de La Rochelle, 13 602 (26,62); Jean-François Galvaire, FN, c.r., 5 225 (10,22); Esther Queneudec-Mémain, PC, 4 231 (8,28); Alain Moizeau, Verts, adj. m. de La Rochelle, 2 157 (4,22); Eric Revel, LDI-MPF, 1 898 (3,71); Jean-Louis Lorthios, GE, 715 (1,39); Jacques Dumerc, PT, 698 (1,36); Guy Huljack, MEI, 576 (1,12); Eric Charieras, div., 113 (0,22); Georges Allain, div., 3 (0,00).

Lég. 1993 : A., 33,43. Léonard, RPR, 17 502 (35,05); Crépeau, MRG, 14 449 (28,93); Catalan, FN, 4 491 (8,99); Bessière, PC, 3 626 (7,26); Douard, div. d., 3 307 (6,62); Dubosc, GE, 2 744 (5,49); Huljack, *Verts diss., 1 513* (3,03); Piedfroid, NE, 988 (1,97); Gérault, LO, 617 (1,23); Baudet, PT, 537 (1,07); Piquereau, PLN, 159 (0,31).
Prés. 1995 : A., 20,38. Jospin, 17 538 (27,83); *Chirac, 11 995 (19,03); Balladur, 11 919 (18,91)*; Le Pen, 6 513 (10,33); Hue, 5 971 (9,47); de Villiers, 3 510 (5,57); Laguiller, 3 011 (4,77); Voynet, 2 394 (3,79); Cheminade, 166 (0,26).

2e - Rochefort
I., 75 798; V., 49 979; A., 34,06
B. et N., 2 610; E., 47 369.

Ball. : Jean-Guy Branger, UDF-AD, d.s., c.g., m. de Surgères, 14 931 (31,52); Bernard Grasset, PS, adj. m. de La Rochelle, 12 877 (27,18); Michel Gauchou, FN, 5 367 (11,33); *Alain Belly, PC, m. de Péré*, 5 009 (10,57); Jean-Claude Chatelet, div., 2 727 (5,75); Alain Bucherie, Verts, c.r., c.m. de La Rochelle, 2 477 (5,22); Bernard Biron, LDI-MPF, 1 804 (3,80); Yvan Poisbeau, MEI, 1 329 (2,80); Jean-Luc Delcampo, MDC, 848 (1,79).

Lég. 1993 : A., 35,38. Branger, UDF, 20 542 *(45,65); Fountaine, MRG, 7 569 (16,82)*; Galvaire, FN, 5 037 (11,19); Guedon, PC, 3 752 (8,33); Poisbeau, Verts, 3 349 (7,44); Noël, MDC, 2 494 (5,54); Gouriou, NE, 2 023 (4,49); Kerzazi, PLN, 231 (0,51).
Prés. 1995 : A., 21,52. Jospin, 14 546 (25,02); Chirac, 11 021 (18,96); Balladur, 10 738 (18,47); Le Pen, 6 548 (11,26); Hue, 5 483 (9,43); de Villiers, 4 572 (7,86); Laguiller, 3 038 (5,22); Voynet, 1 996 (3,43); Cheminade, 174 (0,29).

3e - Saintes
I., 75 535; V., 51 460; A., 31,87
B. et N., 2 912; E., 48 548.

Ball. : Jean Rouger, PS, 16 504 (33,99); Xavier de Roux, UDF-rad., d.s., c.g., m. de Chaniers, 15 793 (32,53); Gilbert Gaillard, *FN, 4 758 (9,80); Simone Rinaldi, PC*, 4 539 (9,34); Christian Couillaud, Verts, 2 451 (5,04); Patrick Chebroux, LDI-CNIP, 1 919 (3,95); René Binaud, MEI, 1 720 (3,54); Xavier Boniface, MDC, 864 (1,77).

Lég. 1993 : A., 31,58. De Roux, UDF-rad., 20 699 (42,04); Beix, PS, 15 335 (31,14); Marteau, FN, 4 100 (8,32); Thomas, PC, 3 854 *(7,82); Godineau, Verts, 3 263 (6,62); Gaillourdet*, NE, 1 981 (4,02).
Prés. 1995 : A., 20,91. Jospin, 15 496 (26,40); Chirac, 11 115 (18,93); Balladur, 11 029 (18,79); Le Pen, 5 788 (9,86); Hue, 5 412 (9,22); de Villiers, *4 666 (7,95); Laguiller, 2 948 (5,02)*; Voynet, 2 071 (3,52); Cheminade, 165 (0,28).

4e - Royan Est
I., 78 783; V., 53 363; A., 32,26
B. et N., 3 796; E., 49 567.

Ball. : Dominique Bussereau, UDF-PPDF, d.s., c.g., m. de Saint-Georges-de-Didonne, 18 514 (37,35); Philippe Callaud, PRS, 13 401 (27,03); Gilles Bredillot, FN, 6 586 (13,28); Michelle Carmouse, PC, c.m. de Pons, 4 878 (9,84); Claude Trong, LDI-MPF, 2 534 (5,11); Jack Lionet, Verts, 2 272 (4,58); Christophe Bultel, MEI, 1 382 (2,78).

Lég. 1993 : A., 32,80. Bussereau, UDF-PR, 23 667 (47,69); Daviaud, PS, 11 353 (22,87); Bellu, FN, 5 561 (11,20); Carmouse, PC, 3 428 (6,90); Bultel, Verts, 3 358 (6,76); Parmentier, NE, 2 257 (4,54).
Prés. 1995 : A., 21,14. Jospin, 14 588 (23,99); Chirac, 12 649 (20,80); Balladur, 11 892 (19,56); Le Pen, 6 949 (11,43); de Villiers, 5 508 (9,06); Hue, 4 399 (7,23); Laguiller, 2 861 (4,70); Voynet, 1 733 (2,85); Cheminade, 216 (0,35).

5e - Royan Ouest
I., 81 524; V., 53 721; A., 34,10
B. et N., 3 181; E., 50 540.

Ball. : Didier Quentin, RPR, c.m. de Royan, 13 663 (27,03); Claude Billot-Zeller, PS, c.m. de Rochefort, 12 238 (24,21); Pascal Markowski, FN, c.r., 6 688 (13,23); Jean de Lipkowski, RPR diss., d.s., c.g., 6 514 (12,88); Jacques Guiard, PC, 4 177 (8,26); Claude Meunier, LDI-MPF, 3 424 (6,77); Réjane Grué, Verts, 2 421 (4,79); *Paul Lienart, MEI, 1 415 (2,79).*

Lég. 1993 : A., 33,98. De Lipkowski, RPR, 22 385 (44,63); Dubois, PS, 8 305 (16,56); Markowsky, FN, 6 573 (13,10); Revolat, GE, *4 348 (8,67); Guiard, PC, 3 460 (6,89)*; Tourne, UDI, 3 146 (6,27); Turquois, NE, 1 935 (3,85).
Prés. 1995 : A., 21,28. Chirac, 13 907 (22,11); Balladur, 12 971 (20,62); Jospin, 12 739 (20,25); Le Pen, 8 529 (13,56); de Villiers, 5 432 (8,63); *Hue, 4 402 (7,00); Laguiller, 2 863 (4,55)*; Voynet, 1 805 (2,87); Cheminade, 232 (0,36).

DEUX-SÈVRES (4)

■ Dans les Deux-Sèvres, événement rarissime, aucun député sortant ne retrouve son siège dès le 1er tour. Toutefois, trois des parlementaires deux-sévriens devraient regagner l'Assemblée nationale, dimanche 1er juin : Dominique Paillé, adhérent direct à l'UDF, à Bressuire-Thouars, qui est mis en ballottage par le candidat socialiste dissident André Béville ; Jean-Marie Morisset (UDF-FD) à Parthenay ; et Ségolène Royal (PS), qui manque l'élection d'un rien au premier tour à *Saint-Maixent-l'Ecole*.
La tâche sera en revanche beaucoup plus difficile pour Jacques Brossard, en ballottage défavorable à Niort-Prahecq. Le député sortant UDF avait gagné son siège en 1993, dans une circonscription traditionnellement détenue par la gauche, dont la représentante, Geneviève Perrin-Gaillard (PS), arrive en tête à l'issue de ce *premier tour.*
Sortants : Jacques Brossard, UDF-PPDF ; Ségolène Royal, PS ; Jean-Marie Morisset, UDF-FD ; Dominique Paillé, UDF-AD.

1re - Niort
I., 59 913; V., 40 335; A., 32,67
B. et N., 2 036; E., 38 299.

Ball. : Geneviève Perrin-Gaillard, PS, c.g., adj. m. de Niort, 14 446 (37,71); Jacques Brossard, UDF-PPDF, d.s., c.g., m. de Chauray, 13 913 (36,32); Noël Boisanger, Verts, 2 854 (7,45); Gérard Nebas, PC, adj. m. de Niort, 2 662 (6,95); Jean-Romée Charbonneau, FN, c.r., 2 483 (6,48); Véronique Piart, LDI-MPF, 1 037 (2,70); Christian Turpault, MDC, 904 (2,36).

Lég. 1993 : A., 31,36. Brossard, UDF-PR, 17 442 (45,43); Bellec, PS, 10 010 (26,07); Ducornetez, GE, 3 598 (9,37); Charbonneau, FN, 2 096 (5,46); Samoyau, PC, 1 980 (5,15); Laroche, UED, 1 267 (3,30); Sicot, PT, 1 098 (2,86); Loubières, NE, 898 (2,33).
Prés. 1995 : A., 20,82. Jospin, 14 278 (30,84); Chirac, 8 982 (19,40); Balladur, 8 632 (18,64); Hue, 3 462 (7,47); Le Pen, 3 193 (6,89); Laguiller, 2 876 (6,21); de Villiers, 2 718 (5,87); Voynet, 2 027 (4,37); Cheminade, 122 (0,26).

2e - Saint-Maixent-l'Ecole
I., 67 282; V., 48 918; A., 27,29
B. et N., 3 253; E., 45 665.

Ball. : Ségolène Royal, PS, d.s., a.min., c.g., 22 426 (49,10); Léopold Moreau, UDF-PPDF, c.g., m. de Saint-Maixent, 13 850 (30,32); Pierre Lucas, FN, 3 325 (7,28); Max Rouvreaux, PC, 2 678 (5,86); Philippe Grandin, LDI-MPF, 1 535 (3,36); Marinette Veyssière, PT, 1 304 (2,85); Guy Mélani, div. d., 547 (1,19).

Lég. 1993 : A., 26,83. Royal, PS, 19 923 (42,40); Moreau, UDF-PR, 17 829 (37,95); Gaubert, FN, 2 745 (5,84); Pacher, Verts, 2 617 (5,57); Rouvreau, PC, 2 093 (4,45); Piart, div. d., 896 (1,90); Billon, NE, 876 (1,86).
Prés. 1995 : A., 19,07. Jospin, 14 949 (28,02); Chirac, 10 956 (20,53); Balladur, 9 959 (18,66); de Villiers, 4 191 (7,85); Le Pen, 4 066 (7,62); Hue, 3 631 (6,80); Laguiller, 3 333 (6,24); Voynet, 2 059 (3,85); Cheminade, 208 (0,39).

3e - Parthenay
I., 60 775; V., 45 000; A., 25,95
B. et N., 3 128; E., 41 872.

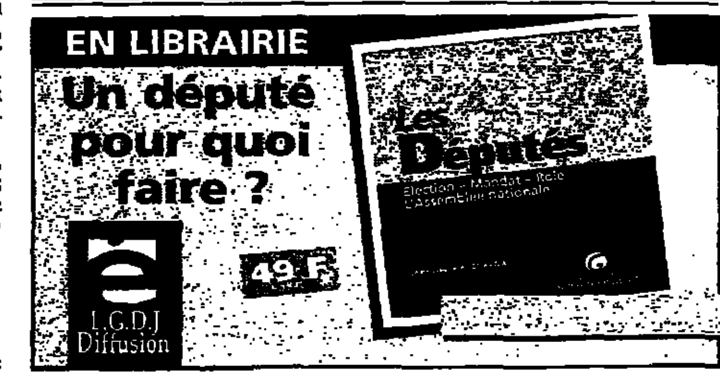
Ball. : Jean-Marie Morisset, UDF-FD, d.s., c.g., 20 353 (48,60); Gaëtan Fort, PS, 11 617 (27,74); Colette Messein, FN, 2 999 (7,16); Jean-François Pradeau, Verts, 2 347 (5,60); Henri Herren, LDI-MPF, 1 679 (4,00); Daniel Fasanino, PC, 1 615 (3,85); Gérard Penit, MDC, 1 262 (3,01).

Lég. 1993 : A., 26,19. Morisset, UDF-CDS, 23 378 (56,37); Boutet, PS, 8 656 (20,87); Collon, Verts, 3 663 (8,83); Maurin, FN, 3 077 (7,41); Fasanino, PC, 1 418 (3,41); Houset, NE, 1 280 (3,08).
Prés. 1995 : A., 17,06. Chirac, 11 498 (23,56); Jospin, 10 983 (22,51); Balladur, 10 934 (22,41); de Villiers, 5 206 (10,67); Le Pen, 3 549 (7,27); Laguiller, 2 493 (5,11); Hue, 2 183 (4,47); Voynet, 1 773 (3,63); Cheminade, 165 (0,33).

4e - Bressuire-Thouars
I., 68 094; V., 49 111; A., 27,87
B. et N., 3 940; E., 45 171.

Ball. : Dominique Paillé, UDF-AD, d.s., c.g., 21 454 (47,49); André Béville, PS, 9 660 (21,38); Norbert Béalu, Verts, 5 183 (11,47); Michel Dubreuil, FN, 3 749 (8,29); Philippe Desforges, LDI-MPF, 2 747 (6,08); Ariette Bonnin, PC, 1 625 (3,59); Guy Dieu, div., 753 (1,66).

Lég. 1993 : A., 24,76. Paillé, UDF-CDS, 18 068 (37,57); Guinebertière, RPR, 14 364 (29,87); Beville, PS, 6 406 (13,32); Poucier, Verts, 3 756 (7,81); Routier, FN, 3 071 (6,38); Gelot, PC, 1 234 (2,56); Ritter, NE, 1 182 (2,45).
Prés. 1995 : A., 16,64. Chirac, 12 907 (23,53); Balladur, 12 360 (22,53); Jospin, 11 680 (21,29); de Villiers, 6 296 (11,47); Le Pen, 4 200 (7,65); Laguiller, 2 898 (5,28); Hue, 2 337 (4,26); Voynet, 1 989 (3,62); Cheminade, 181 (0,33).



VIENNE (4)

■ Aucun des candidats en ballottage dans les quatre *circonscriptions ne peut* pavoiser à l'issue du premier tour. Le trésorier national du PS, Alain Claeys, bénéficie cependant d'un avantage sur le député sortant, Eric Duboc (PR), qui le place à Poitiers-Nord dans une position relativement confortable. Ailleurs, le suspense reste entier. Dans la circonscription de Montmorillon, le député sortant, Arnaud Lepercq, qui perd plus de 15 points par rapport à 1993, aura besoin de toutes les voix de droite pour tirer son épingle du jeu. Même inquiétude à Poitiers-Sud pour Jean-Yves Chamard, député sortant RPR, qui en était à souhaiter le départ d'Alain Juppé, et voit *Philippe* Decaudin (PS) le talonner. Enfin, à Châtellerault, le soutien d'Edith Cresson semble avoir été déterminant pour la socialiste Brigitte Tondusson. Celle-ci peut sérieusement inquiéter *le député sortant* Jean-Pierre Abelin (UDF), qui se trouve ainsi en difficulté sur les terres mêmes de René Monory.

Sortants : Eric Duboc, UDF-PPDF ; *Jean-Yves Chamard, RPR ; Arnaud* Lepercq, RPR ; Jean-Pierre Abelin, UDF-FD.

1re - Poitiers Nord
I., 71 806 ; V., 50 312 ; A., 29,93
B. et N., 2 869 ; E., 47 443.

Ball. : Alain Claeys, PS, c.r., c.g., 16 417 (34,60); Eric Duboc, UDF-PPDF, d.s., 14 778 (31,14); Joël Le Nestic, FN, 4 619 (9,73); Jean-Jacques Guérin, PC, adj. m. de Poitiers, 2 991 (6,30); Marie Legrand, Verts, adj. m. de Poitiers, 2 466 (5,19); Alain Grenet, LO, 1 310 (2,76); Bertrand Royer, CAP, adj. m. de Poitiers, 1 250 (2,63); Anita Poupeau-Bouthier, GE, 1 212 (2,55); Martine de Rautlin de la Roy, LDI-MPF, 1 193 (2,51); Christophe Massé, PT, 463 (0,97); Jean-Michel Fournier, MDC, 438 (0,92); Régis Roquetanière, div., 306 (0,64).

Lég. 1993 : A., 29,07. Duboc, UDF-PR, 18 440 (40,04) ; Santrot, PS, 12 734 (27,65) ; Legrand, Verts, 4 141 (8,99) ; Forgeot, FN, 3 950 (8,57) ; Guérin, PC, 2 052 (4,45) ; Boyer, SEGA, 2 020 (4,38) ; Moriceau, NE, 1 164 (2,52) ; Lavrut, PT, 1 060 (2,30) ; Roquetanière, MD, 488 (1,06).
Prés. 1995 : A., 18,56. Jospin, 15 681 (27,75) ; Chirac, 11 489 (20,33) ; Balladur, 9 723 (17,20) ; Le Pen, 5 937 (10,50) ; Hue, 4 572 (8,09) ; Laguiller, 3 232 (5,72) ; de Villiers, 3 193 (5,65) ; Voynet, 2 490 (4,40) ; Cheminade, 186 (0,32).

2e - Poitiers Sud
I., 64 953 ; V., 45 822 ; A., 29,45
B. et N., 2 399 ; E., 43 423.

Ball. : Jean-Yves Chamard, RPR, d.s., c.g., 15 985 (36,81); Philippe Decaudin, PS, c.g., adj. m. de Poitiers, 14 430 (33,23); Claude Rouquet, FN, 3 753 (8,64); Michel Bodin, PC, adj. m. de Poitiers, 2 850 (6,56); Daniel Lhomond, Verts, adj. m. de Poitiers, 2 481 (5,71); *Marie Mascureau,* LDI-MPF, 1 492 (3,43); Muriel Saillard, GE, 1 422 (3,27); Nadine Courilleau, LCR, 1 010 (2,32).

Lég. 1993 : A., 30,13. Chamard, *RPR, 22 257* (52,71) ; Claeys, PS, 9 349 (22,14) ; Souil, GE, 3 381 (8,00) ; La Planeta, FN, 2 864 (6,78) ; Bodin, PC, 2 166 (5,13) ; Capdepuy, NE, 1 170 (2,77) ; Millet, SEGA, 1 033 (2,44).
Prés. 1995 : A., 18,59. Jospin, 14 284 (27,51) ; Chirac, 11 454 (22,06) ; Balladur, 9 680 (18,64) ; Le Pen, 4 491 (8,65) ; Hue, 3 642 (7,01) ; de Villiers, 2 830 (5,45) ; Laguiller, 2 816 (5,42) ; Voynet, 2 573 (4,95) ; Cheminade, 136 (0,26).

3e - Montmorillon
I., 68 189 ; V., 48 781 ; A., 28,46
B. et N., 3 489 ; E., 45 292.

Ball. : Arnaud Lepercq, RPR, d.s., c.g., 17 464 (38,55); *Jean-Claude Cubaud, PS,* c.g., m. de l'Isle-Jourdain, 12 362 (27,29); Jean-Pierre David, PC, c.m. de Chauvigny, 5 567 (12,29); Brigitte Leroy, FN, 4 137 (9,13); Georges Stupar, Verts, 2 471 (5,45); Yves-Marie Gueho, LDI-MPF, 2 093 (4,62); Ferréol Saillard, GE, 1 198 (2,64).

Lég. 1993 : A., 26,95. Lepercq, RPR, 18 573 (39,36) ; Fouché, UDF-CDS diss., 9 357 (19,83) ; Charpentier, PS, 7 716 (16,35) ; David, PC, 4 301 (9,11) ; Pichon, FN, 3 164 (6,70) ; Gouron, GE, 2 160 (4,57) ; Benoiton, NE, 1 312 (2,78) ; Servanty, div. d., 603 (1,27).
Prés. 1995 : A., 18,60. Chirac, 13 829 (25,50) ; Jospin, 13 072 (24,11) ; Balladur, 9 330 (17,20) ; Hue, 4 971 (9,16) ; Le Pen, 4 822 (8,89) ; de Villiers, 3 551 (6,55) ; Laguiller, 2 782 (5,13) ; Voynet, 1 666 (3,07) ; Cheminade, 192 (0,35).

4e - Châtellerault
I., 72 502 ; V., 49 408 ; A., 31,85
B. et N., 3 411 ; E., 45 997.

Ball. : Jean-Pierre Abelin, UDF-FD, d.s., c.g., c.m. de Châtellerault, 15 350 (33,37); Brigitte Tondusson, PS, 11 346 (24,66); Françoise Couturier, FN, 6 510 (14,15); Paul Fromonteil, PC, c.r., adj. m. de Châtellerault, 4 529 (9,84); Marcel Doreau, Verts, 2 674 (5,81); Patrice Villeret, LO, 1 851 (4,02); Patrick Texier, LDI-MPF, 1 618 (3,51); Joël Quemener, div., m. de Chalais, 1 218 (2,64); Patrick Juin, MDC, 901 (1,95).

Lég. 1993 : A., 30,26. Abelin, UDF-CDS, 14 346 (29,90) ; Rabit, RPR, 10 294 (21,45) ; Monjalon, PS, 9 262 (19,30) ; Audebert, FN, 4 596 (9,58) ; Fromonteil, PC, 3 757 (7,83) ; Barril, Verts, 3 063 (6,38) ; Mochon, LO, 1 342 (2,79) ; Rousseau, NE, 1 312 (2,73).
Prés. 1995 : A., 20,33. Jospin, 12 706 (22,39) ; Balladur, 11 333 (19,97) ; Chirac, 11 098 (19,56) ; Le Pen, 7 752 (13,66) ; Hue, 4 939 (8,70) ; de Villiers, 3 923 (6,91) ; Laguiller, 2 992 (5,27) ; Voynet, 1 809 (3,18) ; Cheminade, 182 (0,32).

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
(40 sièges)

Prés. 1995 : Le Pen, 21,58 ; Balladur, 19,21 ; Jospin, 18,94 ; Chirac, 18,76 ; Hue, 9,42 ; Laguiller, 4,50 ; de Villiers, 4,43 ; Voynet, 2,91 ; Cheminade, 0,24.



Laminée il y a quatre ans, puisqu'elle n'avait conservé que cinq sièges sur **les quarante que compte la région, la gauche s'est nettement redressée. Elle peut espérer reconquérir une partie des sièges perdus en 1993, notamment dans les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence. Dès le premier tour, la majorité RPR-UDF voit cinq de ses sortants éliminés. Le Front national, qui plafonne dans les Alpes-Maritimes et continue à progresser dans les Bouches-du-Rhône et le Var, sera présent dans trente-deux des quarante circonscriptions, comme en 1993. Bien qu'il ait conquis quatre municipalités depuis deux ans, il n'est pas assuré de voir l'un de ses candidats l'emporter au second tour.**

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (2)

■ Les électeurs du Front national, dont les candidats progressent de 2 points sans toutefois pouvoir se maintenir, seront les *arbitres d'un second tour dans* les deux circonscriptions. Dans la circonscription de Digne, l'ancien ministre et maire de la ville, Jean-Louis Bianco, arrive en tête mais devra espérer sur un *bon report de voix communistes* et écologistes pour ravir son siège à l'UDF Francis Galizi. La partie devrait être plus aisée dans la circonscription de Manosque pour le député sortant RPR, Pierre Delmar. *Malgré un déficit* de voix par rapport à 1993, il devance son adversaire du PRS, Robert Honde, y compris à Manosque, dont ce dernier est maire depuis 1995.

***Sortants :** Francis Galizi, UDF-AD, élu* député le 6 février 1994 en remplacement de Pierre Rinaldi, RPR, démissionné par le Conseil constitutionnel ; Pierre Delmar, RPR.

1re - Digne
I., 50 412 ; V., 34 898 ; A., 30,77
B. et N., 1 835 ; E., 33 063.

Ball. : Jean-Louis Bianco, PS, a.min., c.r., c.g., m. de Digne, 10 200 (30,85); Francis Galizi, UDF-AD, d.s., c.g., m. de Peyruis, 10 043 (30,37); Bernard Naegelen, FN, 4 756 (14,38); Gérard Paul, PC, c.m. des Mées, 4 158 (12,57); Pierre-Alain Cambefort, MEI, c.m. de Digne, 1 747 (5,28); Christine Cirgue, GE, 852 (2,57); Roger Espic, LDI-MPF, 785 (2,37); Jean Triolet, NE, 301 (0,91); Claude Roche, div. g., 221 (0,66).

30 janvier 1994 : A., 51,24. Francis Galizi, UDF-CDS, 8 863 (39,05) ; François Massot, PS, 6 064 (26,72) ; Gérard Paul, PC, 2 790 (12,29) ; Mireille d'Ornano, FN, 1 911 (8,42) ; Pierre-Alain Cambefort, Verts, 1 844 (8,12) ; Catherine Weirich, PS diss., 979 (4,31) ; Bernard Falque de Bézaure, AP, 241 (1,06).
Lég. 1993 : A., 30,61. Rinaldi, RPR, 12 319 (37,95) ; Massot, PS, 7 102 (21,88) ; Falque de Bézaure, FN, 4 184 (12,89) ; Paul, PC, 4 072 (12,54) ; Cambefort, Verts, 3 950 (12,17) ; Legrand, NE, 829 (2,55).
Prés. 1995 : A., 20,43. Jospin, 9 130 (23,20) ; Chirac, 6 902 (17,54) ; Balladur, 6 538 (16,61) ; Le Pen, 6 235 (15,84) ; Hue, 4 596 (11,68) ; Laguiller, 2 190 (5,56) ; de Villiers, 1 998 (5,07) ; Voynet, 1 629 (4,14) ; Cheminade, 123 (0,31).

2e - Manosque
I., 51 783 ; V., 36 020 ; A., 30,44
B. et N., 1 899 ; E., 34 121.

Ball. : Pierre Delmar, *RPR, d.s., c.g., m.* de Forcalquier, 10 363 (30,37); Robert Honde, PRS, c.g., m. de Manosque, 8 330 (24,41); Mireille d'Ornano, FN, c.r., 5 671 (16,62); Raymond Bressand, PC, c.g., m. *de Reillanne, 4 823 (14,13); Marie-Christine* Brun-Bourlier, LDI-MPF, 1 474 (4,31); Antoine Labeyrie, MEI, 1 379 (4,04); Alfred Arrazau, GE, 611 (1,79); Georges Manent, 4J, 561 (1,64); Serge Carvou, NE, 488 (1,43); Alain Morucci, IR, 421 (1,23).

Lég. 1993 : A., 28,50. Delmar, RPR, 13 137 (38,19) ; d'Ornano, FN, 5 014 (14,57) ; Alliaud, PC, 4 427 (12,87) ; Bellon, PS diss., 3 780 (10,98) ; Escanez, PS, 3 753 (10,91) ; Collombon, GE, 3 232 (9,39) ; Ourcet, NE, 1 055 (3,06).
Prés. 1995 : A., 20,22. Jospin, 9 099 (22,20) ; Chirac, 7 807 (19,17) ; Balladur, 7 047 (17,30) ; Le Pen, 6 407 (15,73) ; Hue, 4 336 (10,65) ; de Villiers, 2 188 (5,37) ; Laguiller, 2 021 (4,96) ; Voynet, 1 724 (4,23) ; Cheminade, 146 (0,35).

HAUTES-ALPES (2)

■ En mars 1993, dans la circonscription de Gap, Henriette *Martinez* (RPR) avait précédé Daniel Chevallier (PS) de 88 voix *au premier tour. Le report des voix* UDF lui avait permis de prendre le siège du député sortant socialiste, Daniel Chevallier, avec 1 575 voix d'avance. Cette année, RPR et UDF ont fait bloc dès le premier *tour. Henriette Martinez obtient* ainsi 797 voix d'avance sur Daniel Chevallier. Le ballottage pourrait pourtant ne pas lui être favorable. Elu dans la circonscription de Briançon dès le premier *tour en* 1993, *Patrick Ollier (RPR) se* trouve, cette fois, en position de ballottage plutôt défavorable face au candidat socialiste Alain Musson.

Sortants : Henriette Martinez, RPR ; *Patrick Ollier, RPR.*

1re - Gap
I., 49 081 ; V., 34 386 ; A., 29,94
B. et N., 1 969 ; E., 32 417.

Ball. : Henriette Martinez, RPR, d.s., c.g., m. de Laragne-Montéglin, 11 056 (34,10); Daniel Chevallier, PS, c.g., 10 259 (31,64); Michel Mattei, FN, 3 913 (12,07); Florence Vercueil, PC, 3 360 (10,36); Patrick Marsauche, Verts, c.m. de Gap, 1 704 (5,25); Claude Arnaud, LDI-MPF, 941 (2,90); Lina Chelli, GE, 565 (1,74); Corinne Léo, NE, 482 (1,48); Daniel Masse, div. g., 137 (0,42).

Lég. 1993 : A., 28,23. Martinez, RPR, 8 890 (27,30) ; Chevallier, PS, 8 410 (25,82) ; Chappa, *UDF-CDS, 5 703 (17,51) ; Marcoux, FN,* 3 057 (9,38) ; Roux, Verts, 2 646 (8,12) ; Ferrero, PC, 2 544 (7,81) ; Royer, NE, 699 (2,14) ; Daudon, *div., 364 (1,11) ;* Masse, PLN, 147 (0,45) ; Blache, div. g., 103 (0,31).
Prés. 1995 : A., 19,61. Jospin, 8 957 (23,25) ; *Balladur, 7 639 (19,83) ;* Chirac, 7 560 (19,62) ; Le Pen, 4 945 (12,83) ; Hue, 3 480 (9,03) ; de Villiers, 2 098 (5,44) ; Laguiller, 1 957 (5,08) ; Voynet, *1 760 (4,57) ; Cheminade, 120 (0,31).*

2e - Briançon
I., 38 742 ; V., 26 025 ; A., 32,82
B. et N., 1 442 ; E., 24 583.

Ball. : Patrick Ollier, RPR, d.s., c.g., m. de La Salle-les-Alpes, 8 213 (33,40); Alain *Musson, PS, c.g., 5 208 (21,18);* Joël Giraud, div. g., c.r., m. de L'Argentière-la-Bessée, 3 947 (16,05); Vanessa Bickers-Garcia, FN, 2 894 (11,77); Antoine Guardabascio, PC, c.m. de Briançon, 1 886 *(7,67); Hervé Gasdon, Verts, 1 206 (4,90);* Jean-Luc Pierre, LDI-MPF, 641 (2,60); Jacques Marcelli, GE, 344 (1,39); Gérard Janniou, NE, 244 (0,99).

Lég. 1993 : A., 31,32. Ollier, RPR, 13 073 (53,88) ; Bickers-Garcia, FN, 2 564 (10,56) ; Boussouar, PS, 2 526 (10,41) ; Faure-Brac, PC, 2 292 (9,44) ; *Gasdon, Verts, 1 769 (7,29) ;* Marin, GE, 1 489 (6,13) ; Di Matteo, NE, 550 (2,26).
Prés. 1995 : *A., 21,12.* Balladur, 6 351 (21,28) ; Chirac, 6 302 (21,12) ; Jospin, 6 048 (20,26) ; Le Pen, 3 766 (12,62) ; Hue, 2 417 (8,10) ; Voynet, *1 653 (5,54) ; de Villiers, 1 645 (5,51) ;* Laguiller, 1 548 (5,18) ; Cheminade, 109 (0,36).

ALPES-MARITIMES (9)

■ Bien que son score global plafonne par rapport à 1993, le Front national sera présent au second tour dans toutes les circonscriptions des Alpes-Maritimes. Son candidat est en tête dans la 1re circonscription (partie de Nice) devant Charles Ehrmann (UDF-PR), doyen de l'Assemblée nationale, et dans celle de Cannes devant Louise Moreau (UDF-AD). En raison du faible taux de participation, aucun candidat de gauche n'at*teint la barre des 12,5 % des inscrits, qui* permet d'être présent au second tour. Toutefois, globalement, la gauche améliore ses scores dans le département. Dans la circonscription de Grasse, le can*didat des Verts, soutenu par le PS, André* Aschiéri, maire de Mouans-Sartoux, est en tête, devançant de trois points le candidat du Front national. Dans cette circonscription où Jacques Chirac avait obtenu *66 % au second tour de l'élection* présidentielle, aucun des candidats de la droite, ni le député sortant, dissident RPR, Pierre Bachelet, ni sa rivale UDF-PR, investie par le RPR, Michèle Tabarot, n'est en mesure de se maintenir au second tour. Dans ce ballottage incertain, leurs consignes de vote seront déterminantes, car la réserve de voix est plus importante à droite. Dans les huit *autres circonscriptions, le candidat FN* sera opposé à celui de la droite traditionnelle. A Cagnes-sur-Mer, le député sortant, Suzanne Sauvaigo (RPR), est éliminé, devancé par le candidat RPR dis*sident, Lionnel Luca, maire de Ville*neuve-Loubet. A Nice, Jacques Peyrat (RPR) est en ballottage favorable face au candidat du FN.

Sortants : Charles Ehrmann, UDF-PR ; *Jean-Paul Barèty, RPR, n.s.r.p. ; Rudy* Salles, UDF-PR ; Xavier Beck, RPR ; Gaston Franco, RPR, n.s.r.p. ; Suzanne Sauvaigo, RPR ; Pierre Merli, UDF-rad, n.s.r.p. ; Louise Moreau, UDF-AD ; Pierre Bachelet, RPR.

1re - Nice I, II, III, XII
I., 61 762 ; V., 35 239 ; A., 42,94
B. et N., 1 277 ; E., 33 962.

Ball. : Jean-Pierre Gost, FN, c.r., c.m. de Nice, *8 792 (25,88); Charles Ehrmann,* UDF-PR, d.s., c.g., 7 846 (23,10); Patrick Allemand, PS, c.r., 6 719 (19,78); Jacques Victor, PC, 3 410 (10,04); Jean-Marc Governatori, div. d., 1 560 (4,59); Jean Icart, *UDF-PR diss., c.m. de Nice, 1 513 (4,45);* Joël Rigolat, GE, 772 (2,27); Emmanuel Guillon, LDI-MPF, 721 (2,12); Nicole Schligler, LO, 586 (1,72); Anna Cangémi, MEI, 553 (1,62); Joëlle Vailly, CAP, 455 (1,33); Michel Cotta, rég., 318 (0,93); Isabelle Sacoman, NE, 232 (0,68); Yvon Grinda, MDC, 212 (0,62); Jean Noble, IR, 165 (0,48); Roland Jourdan, PNR, 108 (0,31).

Lég. 1993 : A., 38,22. Ehrmann, UDF-PR, *13 667 (35,68) ; Gost, FN, 10 071 (26,29) ;* Caressa, PC, 4 572 (11,93) ; Ciccolini, MRG, 4 432 (11,57) ; Nicaise, GE, 2 242 (5,85) ; Beaune, NE, *1 096 (2,86) ; Governatori, div. d., 1 030 (2,69) ;* Cristofari, SEGA, 549 (1,43) ; Benoît, div., 312 (0,81) ; Ducher, AP, 129 (0,33) ; Gautier, PLN, 122 (0,31) ; Bortner, NS, 74 (0,19).
Prés. 1995 : A., 29,31. Le Pen, 10 608 (24,23) ; Chirac, 9 183 (20,97) ; Balladur, 8 000 (18,27) ; *Jospin, 7 546 (17,23) ;* Hue, 3 681 (8,40) ; Laguiller, 1 824 (4,16) ; de Villiers, 1 727 (3,94) ; Voynet, 1 118 (2,55) ; Cheminade, 91 (0,20).

2e - Nice IV, V, VI, VII
I., 68 123 ; V., 38 408 ; A., 43,61
B. et N., 1 331 ; E., 37 077.

Ball. : Jacques Peyrat, RPR, c.g., m. de Nice, 13 022 (35,12); Christian Desvignes, FN, 8 440 (22,76); Patrick Mottard, PS, c.m. de Nice, 7 876 (21,24); Simone Monticelli, *PC, 2 165 (5,83); Joseph* Grammatico, LDI-CNIP, 1 501 (4,04); Jeannine Thiemonge, Verts, 1 111 (2,99); Bruno Pébeyre, div., 876 (2,36); Claudine Razeau, MEI, 682 (1,83); Rose-Marie Allégret, *écol., 415 (1,11); Laurence Dangel, LCR,* 397 (1,07); Joseph Ciccolini, IR, 305 (0,82); Marc Brincat, PNR, 225 (0,60); Pierre Varennes, div., 62 (0,16).

6 mars 1994 : A., 55,28. Jean-Paul Barèty, RPR, *11 652 (37,64) ; Jacques Peyrat, FN, 11 618* (37,53) ; Patrick Mottard, PS, 4 268 (13,79) ; Sylviane Douhet, PC, 1 245 (4,02) ; Jean-Mi*chel Galy, MRG, 866 (2,79) ; Guy Marimot,* Verts, 739 (2,38) ; Maurice Gillard, Verts diss., 394 (1,27) ; Pierre Ducher, AP, 168 (0,54).
***Lég. 1993 :** A., 36,87. Peyrat, FN, 13 439 (31,16) ;* Estrosi, RPR, 12 168 (28,21) ; Mottard, PS, 6 399 (14,83) ; Médecin-Assemat, div. d., 4 160 *(9,64) ; Marimot, Verts, 2 521 (5,84) ; Douhet,* PC, 2 274 (5,27) ; Nicaud, NE, 1 015 (2,35) ; Tordo, Verts diss., *639 (1,48) ;* Chauliac, div., *307 (0,71) ; Pelgnier, PLN, 206 (0,47).*
Prés. 1995 : A., 29,29. Chirac, 11 248 (23,20) ; Balladur, 10 862 (22,40) ; Le Pen, 10 768 *(22,21) ; Jospin, 8 309 (17,13) ; Hue, 2 586* (5,33) ; de Villiers, 1 736 (3,58) ; Laguiller, 1 646 (3,39) ; Voynet, 1 245 (2,56) ; Cheminade, 82 (0,16).

3e - Nice VIII, X, XI, XIII
I., 72 232 ; V., 41 541 ; A., 42,48
B. et N., 1 357 ; E., 40 184.

Ball. : Rudy Salles, UDF-PR, d.s., 11 845 (29,47); Jean-Pierre Schenardi, FN, a.d., 10 164 (25,29); Michèle Matringe, PS, *7 436 (18,50); Louis Broch, PC, c.g., m. de* La Trinité, 4 923 (12,25); Jacques de Rocca Serra, LDI-MPF, 1 836 (4,56); Brigitte Bergeron, GE, 864 (2,15); Patrice Miran, MEI, c.r., 760 (1,89); Lucien Recrosio, Verts, *747 (1,85); Hervé Cael, PNR, 416* (1,03); Delfine d'Onofrio, NE, 395 (0,98); Bruno Della Suda, AREV, 386 (0,96); Claude Tchernatinsky, MDC, 269 (0,66); Patrick Kaibi, IR, 143 (0,35).

Lég. 1993 : A., 35,68. Le Pen, FN, 12 602 (27,49) ; Salles, UDF-PR, 9 183 (20,03) ; Asso, RPR diss., *8 339* (18,19) ; Colonna, PS, 6 943 (15,14) ; Broch, PC, 4 217 (9,20) ; Roman, Verts, 2 095 (4,57) ; Peizerat, NE, 739 (1,61) ; Dedelley, écol., 588 (1,28) ; Deleuse, UED, 458 (0,99) ; Allenbach, div., 219 (0,47) ; Serbourse, div., 146 (0,31) ; Malbert, AP, 115 (0,25) ; Talaouanou, France Plus, 98 (0,21) ; Dariste, PLN, 94 (0,20).
Prés. 1995 : A., 27,89. Le Pen, 12 470 (23,93) ; Chirac, 11 089 (21,28) ; Balladur, 10 412 (19,98) ; Jospin, 8 843 (16,97) ; Hue, 4 043 (7,76) ; de Villiers, 1 972 (3,78) ; Laguiller, 1 881 (3,61) ; Voy*net,* 1 271 (2,44) ; Cheminade, 113 (0,21).

4e - Menton
I., 68 346 ; V., 43 817 ; A., 35,88
B. et N., 1 542 ; E., 42 275.

Ball. : Jean-Claude Guibal, RPR, m. de Menton, 11 327 (26,79); Gérard de Gubernatis, FN, c.r., c.m. de Nice, 8 675 (20,52); Xavier Beck, RPR diss., d.s., m. de Cap-d'Ail, 7 755 (18,34); Pascale Gérard-Loizzo, PS, 7 000 (16,55); Jean-Michel Cuccinelli, PC, c.m. de Menton, 3 585 (8,48); Philippe Outrequin, Verts, 792 *(1,87); Philippe Gauthier, LDI-MPF, 773* (1,82); Alain Hervé, GE, 729 (1,72); Marie-Hélène Bonnet, MEI, 483 (1,14); Patrick Ferrucio, LCR, 354 (0,83); Marie-Sylvie Borfiga, écol., 263 (0,62); Louise Di Ste*fano, div. d., 223 (0,52); Alain Cane, PNR,* 176 (0,41); Philippe Morelli, IR, 140 (0,33).

Lég. 1993 : A., 33,65. Aubert, RPR, 13 369 (29,63) ; Guibal, UDF-CDS diss., 9 182 (20,35) ; de Gubernatis, FN, 9 077 (20,12) ; Mathieu, PS, 5 254 (11,64) ; Belatti, PC, 3 502 (7,76) ; Kraemer, GE, 3 074 (6,81) ; Blum, NE, 1 301 (2,88) ; Ferruccio, LCR, 348 (0,77).
Prés. 1995 : A., 23,54. Le Pen, 11 727 (22,18) ; Chirac, 11 678 (22,09) ; Balladur, 11 212 (21,21) ; Jospin, 8 403 (15,89) ; Hue, 3 907 (7,39) ; de Villiers, 2 550 (4,82) ; Laguiller, 1 923 (3,63) ; Voynet, 1 353 (2,55) ; Cheminade, 110 (0,20).

5e - Nice IX, XIV
I., 80 168 ; V., 51 685 ; A., 35,52
B. et N., 2 340 ; E., 49 345.

Ball. : Christian *Estrosi,* RPR, a.d., c.r., 15 295 (30,99); Robert Gazut, FN, 11 129 (22,55); Paul Cuturello, PS, c.m. de Nice, 9 388 (19,02); Francis Tujague, PC, c.g., m. de Contes, *8 442* (17,10); Xavier Robert, GE, 1 658 (3,36); Hélène Salicetti, LDI-MPF, 1 057 (2,14); Axel Hvidsten, MEI, 718 (1,45); Daniel Brun, EC, 549 (1,11); Jean Nicolas, MDC, 422 (0,85); Yves Masingue, PNR, 253 (0,51); Anne Ginjuzza, IR, 225 (0,45); Gérald Rétali, NE, 173 (0,35); Marie-Madeleine Paris, PPL, 34 (0,06); Lydie Odetti, GE, 2 (0,00).

Lég. 1993 : A., 32,01. Franco, RPR, 12 716 (24,60) ; Gerbal, FN, 10 321 (19,97) ; Icart, div. d., 9 572 (18,52) ; Flori, PC, 7 293 (14,11) ; Cuturello, PS, 5 532 (10,70) ; Mazerand, Verts, 3 355 (6,49) ; Fargeot, NE, 1 680 (3,25) ; Guillon, UDF-PR diss., 1 208 (2,33).
Prés. 1995 : A., 24,33. Le Pen, 14 009 (23,25) ; Chirac, 11 800 (19,58) ; Balladur, 10 395 (17,25) ; Jospin, 10 152 (16,84) ; Hue, 6 880 (11,41) ; de Villiers, 2 725 (4,52) ; Laguiller, 2 441 (4,05) ; Voynet, 1 718 (2,85) ; Cheminade, 133 (0,22).

6e - Cagnes-sur-Mer
I., 84 882 ; V., 57 014 ; A., 32,83
B. et N., 1 736 ; E., 55 278.

Ball. : Lionel Luca, RPR diss., c.r., c.g., m. de Villeneuve-Loubet, *14 226* (25,73); Jean-Paul Ripoll, FN, c.r., c.m. de Saint-Laurent-du-Var, 11 719 (21,20); Suzanne Sauvaigo, RPR, d.s., 9 842 (17,80); Odette Boivin, PS, c.r., c.m. de Vence, 8 841 (15,99); Marius Papi, PC, c.g., m. de Gattières, 5 722 (10,35); Philippe Mussi, Verts, 921 (1,66); Christian Pétard, *LO,* 860 (1,55); Jean-François Touzet, PNR, 740 (1,33); Jean-Yves Ollivier, NE, 717 (1,29); Marie-José Cadenel, div., 456 (0,82); Marie-Louise Viallon, écol., 403 (0,72); Geneviève Andréa, MEI, 358 (0,64); Henri Garcia, NE, 293 (0,53); Michèle Marchal, IR, 180 (0,32).

Lég. 1993 : A., 32,20. Sauvaigo, RPR, 23 361 (42,29) ; Ripoll, FN, 12 028 (21,77) ; Vidal, MDR, 6 512 (11,79) ; Papi, PC, 5 393 (9,76) ; Bardet, Verts, 4 229 (7,65) ; Perna, UED, 2 079 (3,76) ; Viallon, écol., 829 (1,50) ; Le Guillou, AP, 801 (1,45).
Prés. 1995 : A., 21,29. Chirac, 16 072 (23,76) ; Le Pen, 14 721 (21,77) ; Balladur, 13 918 (20,58) ; Jospin, 10 931 (16,16) ; Hue, 4 045 (5,98) ; de Villiers, 3 101 (4,58) ; Laguiller, 2 604 (3,85) ; Voynet, 2 064 (3,05) ; Cheminade, 161 (0,23).

7e - Antibes
I., 83 804 ; V., 53 776 ; A., 35,83
B. et N., 1 716 ; E., 52 060.

Ball. : Jean Leonetti, UDF-rad., m. d'Antibes, 20 252 (38,90); Robert Crépin, FN, c.m. de Vallauris, 12 134 (23,30); Jean-Michel Guichard, PS, 8 486 (16,30); Gérard Piel, PC, c.r., c.m. d'Antibes, 3 359 (6,45); Gérard Bourrat, div. d., c.m. d'Antibes, 3 086 (5,92); Pascal Marquès, Verts, 2 104 (4,04); Laure Grevet, MEI, 514 (0,98); Paul Agius, 4J, 484 (0,92); Maurice Gillard, écol., 480 (0,92); Ouamid Bouhezza, GE, 452 (0,86); Elise Hagopian, NE, 340 (0,65); Yves Libre, PNR, 295 (0,56); Jean-Nicolas Calitri, div. d., 74 (0,14).

Lég. 1993 : A., 32,68. Merli, UDF-rad., 23 477 *(43,78) ; Crépin, FN, 13 134 (24,49) ; Daunis,* PS, 4 925 (9,18) ; Marques, Verts, 4 283 (7,98) ; Piel, PC, 2 935 (5,47) ; Ammirati, MRG, 1 964 (3,66) ; Huver, NE, 1 048 (1,95) ; Gillard, écol., 944 (1,76) ; Pruvost, MDC, 587 (1,09) ; Roy, PLN, 201 (0,37) ; Bourelab, France Plus, 120 (0,22).
Prés. 1995 : A., 22,33. Chirac, 15 568 (23,84) ; Balladur, 14 275 (21,86) ; Le Pen, 14 043 (21,51) ; Jospin, 10 535 (16,13) ; Hue, 3 247 (4,97) ; de Villiers, 3 218 (4,92) ; Laguiller, 2 319 (3,55) ; Voynet, 1 949 (2,98) ; Cheminade, 131 (0,20).

8e - Cannes
I., 59 077 ; V., 38 101 ; A., 35,50
B. et N., 1 353 ; E., 36 748.

Ball. : Albert Peyron, FN, a.d., c.r., c.m. de Cannes, 10 153 (27,62); Louise Moreau, UDF-AD, d.s., 9 317 (25,35); Henri Leroy, div. d., m. de Mandelieu, 4 432 (12,06); Jany Mosse, PRS, 4 346 (11,82); Claude Meyffret, PC, 2 255 (6,13); Didier Chérel, Verts, 1 881 (5,11); Paul Vogel, div. d., c.m. de Cannes, 1 877 (5,10); Robert Calmettes, LDI-MPF, 1 008 (2,74); Albert Désenclos, div., 343 (0,93); Christiane Moulin, NE, 307 (0,83); Jean-Pierre Villon, MEI, 210 (0,57); Bruno Tassi, div. d., 192 (0,52); Monique Le Brizoual, div., 175 (0,47); Olivier Reese, PNR, 138 (0,37); François Lajaunie, IR, 81 (0,22); Michel Brun, div., 33 (0,08).

Lég. 1993 : A., 29,25. Mouillot, UDF-PR diss., 13 281 (32,11) ; Moreau, UDF, 12 337 (29,83) ; Peyron, FN, 7 948 (19,21) ; Léocard, PS, 2 639 (6,38) ; Loury, GE, 1 690 (4,08) ; Picot, PC, 1 618 (3,91) ; Vogel, Verts diss., 885 (2,14) ; Angelac, NE, 701 (1,69) ; Brun, div. d., 257 (0,62).
Prés. 1995 : A., 21,89. Balladur, 11 351 (24,31) ; Chirac, 11 115 (23,80) ; Le Pen, 10 808 (23,14) ; Jospin, 6 941 (14,86) ; de Villiers, 2 105 (4,50) ; Hue, 1 955 (4,18) ; Laguiller, 1 466 (3,14) ; Voy*net, 866 (1,85) ;* Cheminade, 82 (0,17).

9e - Grasse
I., 87 868 ; V., 57 882 ; A., 34,12
B. et N., 1 669 ; E., 56 213.

Ball. : André Aschiéri, Verts, m. de Mouans-Sartoux, 15 696 (27,92); Dominique Vidal, FN, 12 424 (22,10); Michèle Tabarot, UDF-PR, m. du Cannet, 10 822 (19,25); Pierre Bachelet, RPR diss., d.s., 5 915 (10,52); Jean-Pierre Leleux, LDI-MPF, c.g., m. de Grasse, 5 010 (8,91); Paul Euzière, PC, 3 671 (6,53); Michelle Hébrard, écol., *692* (1,23); Roberte Huet, MDC, 547 (0,97); Jocelyne Gioanni, MEI, 536 (0,95); Fabienne Gariglio, NE, 327 (0,58); Mohamed Mbechezi, GE, 303 (0,53); André Quesney, PNR, 270 (0,48).

Lég. 1993 : A., 33,74. Bachelet, RPR, *24 905* (45,19) ; Pauvert, FN, 11 242 (20,40) ; Labeyrie, *GE, 5 504 (9,98) ; Soria, PS, 5 014 (9,10) ;* Euzière, PC, 3 597 (6,52) ; Goby, div., 1 896 (3,44) ; Rubio, NE, 1 533 (2,78) ; Magagnosc, SEGA, *1 410 (2,53).*
Prés. 1995 : A., 22,01. Chirac, 15 792 (23,23) ; Le Pen, 14 389 (21,17) ; Balladur, 14 363 (21,13) ; *Jospin, 10 986 (16,16) ; Hue, 3 929 (5,78) ;* de Villiers, 3 652 (5,37) ; Laguiller, 2 558 (3,76) ; Voynet, 2 140 (3,14) ; Cheminade, 161 (0,23).

BOUCHES-DU-RHÔNE (16)

■ Le FN sera présent au second tour dans quatorze des seize circonscriptions des Bouches-du-Rhône, dont les huit de Marseille. A Marignane-Vitrolles, Bruno Mégret affronte dans un ballottage défa*vorable le député socialiste sortant,* Henri D'Attilio.

Le net recul de la droite est illustré par l'élimination au premier tour du député RPR sortant, Bernard Leccia, arrivé en *quatrième position dans les quartiers* nord de Marseille et par le médiocre score à Aix-en-Provence du RPR Jean-Bernard Raimond.

Malgré les divisions locales, le PS peut prétendre reconquérir ses bastions perdus en 1993. Ainsi à Arles, où le maire, Michel Vauzelle, est bien placé face à la sortante RPR, Thérèse Aillaud (devancée par le candidat lepéniste). A Marseille, Sylvie Andrieux, dans un duel avec le FN, *devrait* reprendre la septième circonscription. Le PS peut également tirer son épingle du jeu grâce à des triangulaires, dans la première circonscription et la cinquième, où Renaud Muselier, sortant *RPR, devra compter* sur les abstentionnistes pour sauver son siège. Dans la troisième circonscription, où l'ancien maire, Robert-Paul Vigouroux, essuie un échec cinglant, Jean-Noël Guérini est bien placé *pour* battre le sortant PR.

Le PC devrait conserver ses trois sièges, avec Roger Meï à Gardanne, Jean Tardito à Aubagne et Guy Hermier à Marseille, et espérer un gain à Istres grâce à Michel Vaxes.

Sortants : Roland Blum, UDF-PR ; Jean-François Mattei, UDF-PR ; Jean Roatta, UDF-PR ; Guy Hermier, *PC* ; Renaud Muselier, RPR ; Guy Teyssier, *UDF-PR ; Bernard Leccia,* RPR ; Marius Masse, PS ; Jean Tardito, PC ; Roger Meï, PCF, élu le 20 octobre 1996 en remplacement de Bernard Tapie, *déchu* par le Conseil constitutionnel ; Christian Kert, UDF-FD ; Henri d'Attilio, PS ; Olivier Darrason, UDF-PR ; Jean-Bernard Raimond, RPR ; Léon Vachet, RPR ; Thérèse Aillaud, *RPR.*

1re - Marseille 4e et parties des 1er et 12e arr.
I., 54 632 ; V., 33 945 ; A., 37,86
B. et N., 1 055 ; E., 32 890.

Ball. : Roland Blum, UDF-PR, d.s., c.g., 10 236 (31,12); Jean-Pierre Baumann, FN, c.m. de Marseille, 7 876 (23,94); Marie-Arlette Carlotti, PS, d.e., 7 586 *(23,06)*; Martine Hervé, PC, 3 267 (9,93); Thierry Boyer, GE, 816 (2,48); Yves Daien, LO, 695 (2,11); Gérard Terrier, LDI-MPF, 545 (1,65); Paul Boghossian, NE, 418 (1,27); Geneviève Fabresse, MDC, 352 *(1,07)*; Jean-Jacques Bertrand, LCR, 307 (0,93); Jean-Louis Goudon, MEI, 277 (0,84); Carole Mulatero, div., 252 (0,76); Gérard Autexier, div. g., 114 (0,34); Nelly Fléchet, PH, 51 (0,15); Marie-Hélène Chabrand, div., 47 (0,14); Martial Helbois, PPL, 27 (0,08); Jean-Luc Conraux, PLN, 24 (0,07).

Lég. 1993 : A., 40,66. Blum, UDF-PR, 13 921 *(40,54) ; Baumann, FN, 7 642 (22,25) ;* Coullomb, PS, 5 146 (14,98) ; Abad, PC, 3 444 (10,03) ; Nofri, Verts, 2 380 (6,93) ; Attias, NE, 1 071 (3,11) ; Pélissier, *div.,* 393 (1,14) ; Rémy, LCR, 264 (0,76) ; Conraux, PLN, 76 (0,22).
Prés. 1995 : A., 27,01. Balladur, 8 955 (21,65) ; *Le Pen, 8 334 (20,15) ; Jospin, 8 191 (19,80) ;* Chirac, 7 490 (18,11) ; Hue, 3 976 (9,61) ; Laguiller, 1 944 (4,70) ; de Villiers, 1 272 (3,07) ; Voynet, 1 103 (2,66) ; Cheminade, 89 (0,21).

2e - Marseille 8e et partie du 6e arr.
I., 57 109 ; V., 36 174 ; A., 36,65
B. et N., 980 ; E., 35 194.

Ball. : Jean-François Mattei, UDF-PPDF, d.s., c.g., 14 387 (40,87); Hubert Savon, FN, c.r., c.m. de Marseille, 7 359 (20,90); Francis Allouch, PS, c.r., c.m. de Marseille, 6 813 (19,35); Marie-Françoise Palloix, PC, 2 921 (8,29); Jean-Pierre Fouquet, Verts, 923 (2,62); André Thion, LDI-MPF, 831 (2,36); Olivier Bonnard, GE, 609 (1,73); Jeanine Manuceau, EC, 405 (1,15); Catherine Merveilleux, div. g., 344 (0,97); Dominique Surry, NE, 240 (0,68); Pascal Guérif, 4J, 238 (0,67); Jean-Marc Gaufres, PNR, 91 (0,25); Mathilde Ciaravino, div., 33 (0,09).

Lég. 1993 : A., 39,12. Mattei, UDF-PR, 17 647 (48,89) ; Savon, FN, 7 258 (20,10) ; Pigamo, PS, 4 630 (12,82) ; Fouquet, GE, 2 832 (7,84) ; Allione, PC, 2 786 (7,71) ; Deydier, NE, 828 (2,29) ; Saïb, PLN, 112 (0,31).
Prés. 1995 : A., 24,01. Balladur, 10 960 (24,72) ; *Chirac, 10 483 (23,64) ; Jospin, 8 173 (18,43) ;* Le Pen, 7 341 (16,55) ; Hue, 2 908 (6,55) ; Laguiller, 1 747 (3,94) ; de Villiers, 1 505 (3,39) ; Voynet, *1 138 (2,56) ; Cheminade, 81 (0,18).*

3e - Marseille 2e, 7e et partie du 1er arr.
I., 43 707 ; V., 26 392 ; A., 39,61
B. et N., 737 ; E., 25 655.

Ball. : Jean Roatta, UDF-PR, d.s., c.g., m. du premier secteur de Marseille, 7 450 (29,03); Daniel Gazzola, FN, 6 197 *(24,15); Jean-Noël Guérini,* PS, c.g., m. du 2e secteur de Marseille, 6 187 (24,11); Jean-Paul Nostriano, PC, 2 462 (9,59); Abderhamane Tabet, GE, 754 (2,93); Patrick Grenier, LO, 628 (2,44); Robert-Paul *Vigouroux, div. g., sén., 572 (2,22);* Maxence Berthoz, LDI-MPF, 325 (1,26); Marie-Françoise Favre, MDC, 319 (1,24); Martine Jouanaud, LCR, 303 (1,18); Patrice Daude, NE, 292 (1,13); Janine Tidori, *IR, 166 (0,64).*

Lég. 1993 : A., 42,67. Roatta, UDF-PR, 9 296 (34,34) ; Roussel, FN, 6 648 (24,56) ; Sanmarco, PS, 4 490 (16,59) ; Carrière, PC, 2 326 (8,59) ; Lange, GE, 1 592 (5,88) ; Di Nocera, div. g., *825* (3,04) ; Manovelli, NE, 675 (2,49) ; Samuelian, *div. g.,* 563 (2,08) ; Dubost, LO, 347 (1,28) ; Prieto, UED, 191 (0,70) ; Scavino, div. d., 110 (0,40).
Prés. 1995 : A., 30,00. Jospin, 7 078 (22,18) ; Le Pen, 7 016 (21,99) ; Balladur, 6 339 (19,86) ; Chirac, 5 517 (17,29) ; Hue, 2 646 (8,29) ; Laguiller, 1 622 (5,08) ; Voynet, 827 (2,59) ; de Villiers, 791 (2,47) ; Cheminade, 69 (0,21).

4e - Marseille 3e, 16e et partie du 15e arr.
I., 43 691 ; V., 26 207 ; A., 40,01
B. et N., 716 ; E., 25 491.

Ball. : Jean-Jacques Susini, FN, 7 875 (30,89); Guy Hermier, PC, d.s., c.r., 7 733 (30,33); Michel Dary, PRS, d.e., c.g., 3 740

(14,67); Bernard Chatel, RPR, *c.m.* de Marseille, 2 787 (10,93); Jean-Jacques *Léonetti*, IR, 847 (3,32); Lucien Vassal, GE, 685 (2,68); Sylvie Moyen, LO, 508 (1,99); Jacob Hammon, NE, 347 (1,36); François Marsala, LDI-MPF, 309 (1,21); Patrick Savatier, EC, 276 (1,08); Marie-Christine Blin, div., 182 (0,71); Victor Villodre, PT, 139 (0,54); Marie-Ariane Prost, *PH, 63 (0,24)*.

Lég. 1993 : A., 43,26. Roussel, FN, 7 834 (29,14) ; Hermier, PC, 7 310 (27,19) ; Isoardo, UPF-CNI, 4 331 (16,11) ; Loo, PS, 3 089 (11,49) ; Vassal, *maj. p.*, 1 942 (7,22) ; Bret, Verts, 1 116 (4,15) ; Gionni, NE, 752 (2,79) ; Grenier, LO, 350 (1,30) ; Tabet, France Plus, 153 (0,56).
Prés. 1995 : A., 30,75. Le Pen, 8 795 (27,83) ; Jospin, 6 664 (21,09) ; Hue, 6 317 (19,99) ; Balladur, 3 615 (11,44) ; Chirac, 3 502 (11,08) ; Laguiller, 1 535 (4,85) ; de Villiers, 612 (1,93) ; Voynet, 482 (1,52) ; Cheminade, 73 (0,23).

5e - Marseille 5e et partie du 6e arr.

L, 47 446; V., 29 005; A., 38,86
B. et N., 842; E., 28 163.

Ball. : Renaud Muselier, RPR, d.s., adj. m. de Marseille, 8 677 (30,80); Marie-Odile Rayé, FN, c.m. de Marseille, 6 692 (23,76); René Olmeta, PS, c.g., c.m. de *Marseille, 6 378 (22,64); Marie-Yves Le*dnet, PC, 3 099 (11,00); Yann Guenoun, GE, 430 (1,52); Richard Olmeta, div., 416 (1,47); Olivier Zbinden, LDI-MPF, 367 (1,30); Michel Benhaim, div., 312 (1,10); Denis Garnier, NE, 297 (1,05); Myriam Quatrini, MDC, 276 (0,98); Christophe Madrolle, EC, 258 (0,91); Carole Brouwers, LCR, 246 (0,87); Corinne Barbina-Raynaud, PT, 223 (0,79); Catherine Jacoby, div., 146 (0,51); Eric Bouille, div. g., 125 (0,44); Elisabeth Moser, MEI, 97 (0,34); Magali Torres, *IR*, 81 (0,28); Sylvie Bourely, div., 24 (0,08); Gilbert Suzzi, div., 19 (0,06).

Lég. 1993 : A., 42,35. Muselier, RPR, 10 613 *(36,04) ; Perdomo, FN, 6 973 (23,68) ; Eco*chard, PS, 4 020 (13,65) ; Biaggini, PC, 3 486 (11,83) ; Touati, GE, 2 136 (7,25) ; Garnier, NE, 869 (2,95) ; Condrieux, maj. p., 524 (1,78) ; Bertrand, LCR, 296 (1,00) ; Jacoby, écol., 171 *(0,58) ; Andréani, MD, 145 (0,49)* ; Ferricelli-Toba, AP, 98 (0,33) ; Simbaldi, div. d., 73 (0,24) ; Haimard, PLN, 40 (0,13).
Prés. 1995 : A., 27,98. Le Pen, 7 368 (20,82) ; Jospin, 7 331 (20,72) ; Balladur, 7 311 (20,66) ; Chirac, 5 940 (16,79) ; Hue, 3 641 (10,29) ; Laguiller, 1 773 (5,01) ; de Villiers, 983 (2,77) ; Voynet, 957 (2,70) ; Cheminade, 70 (0,19).

6e - Marseille 9e et parties des 10e et 11e arr.

L, 60 441; V., 37 768; A., 37,51
B. et N., 1 089; E., 36 679.

Ball. : Guy Teissier, UDF-PR, d.s., m. du secteur de Marseille, 11 272 (30,73); Michèle Giacomoni, FN, c.r., c.m. de Marseille, 9 141 (24,92); Fernand Pietri, PS, c.m. de Marseille, 8 662 (23,61); Annick Boet, PC, c.m. de Marseille, 4 261 (11,61); Victor-Hugo Espinosa, Verts, 858 (2,33); Gérard Mounier-Desombes, MEI, 744 *(2,02); Catherine Lange, GE, 723 (1,97)*; Guy-André Jullien, LDI-MPF, 706 (1,92); Jean-Pierre Taddei, NE, 248 (0,67); Alain Renaud, div., 64 (0,17).

Lég. 1993 : A., 39,93. Teyssier, UDF-PR, 15 082 (40,79) ; Carayon, FN, 7 662 (20,72) ; Pietri, PS, 3 663 (9,90) ; Boet, PC, 3 433 (9,28) ; Olmeta, PS diss., 3 364 (9,09) ; Espinosa, GE, *2 565 (6,93) ; Carpentier, NE, 930 (2,51)* ; Etienne, div. d., 173 (0,46) ; Renaud, PLN, 100 (0,27).
Prés. 1995 : A., 25,68. Le Pen, 9 966 (21,68) ; Jospin, 9 856 (21,44) ; Balladur, 9 189 (19,99) ; *Chirac, 7 889 (17,16) ; Hue, 4 292 (9,33)* ; Laguiller, 2 190 (4,76) ; de Villiers, 1 375 (2,99) ; Voynet, 1 124 (2,44) ; Cheminade, 86 (0,18).

7e - Marseille 14e et parties des 15e et 13e arr.

L, 46 977; V., 28 735; A., 38,83
B. et N., 737; E., 27 998.

Ball. : *Maurice Gros, FN, c.r., c.m. de* Marseille, 8 744 (31,23); Sylvie Andrieux, PS, c.r., c.m. de Marseille, 6 614 (23,62); Francis Caccinttolo, PC, c.g., 5 309 *(18,96); Bernard Leccia, RPR, d.s.*, c.m. de Marseille, 4 357 (15,56); Sylvie Ingoglia, GE, 900 (3,21); Danièle Pécout, LO, 625 (2,23); Robert Roatta, NE, 397 (1,41); Mohammed Choucha, IR, 364 (1,30); Vincent Vidal, LDI-CNIP, 239 (0,85); Josselyne Vicomte, div. g., 166 (0,59); André Vellutini, div., 131 (0,46); Marie Gandolfi, div. g., 100 (0,35); Ali Saïdi, PH, 52 (0,18).

Lég. 1993 : A., 43,66. Gros, FN, 8 039 (28,52) ; Leccia, RPR, 6 553 (23,25) ; Porte, PC, 4 825 (17,12) ; Pezet, PS, 3 808 (13,51) ; Rastoin, maj. p., 2 061 (7,31) ; Badih, Verts, 1 319 (4,68) ; Cano, NE, 961 (3,41) ; Pécout, LO, 374 (1,32) ; Raynaud, PT, 243 (0,86).
Prés. 1995 : A., 29,31. Le Pen, 9 673 (27,71) ; Jospin, 7 646 (21,91) ; Hue, 5 336 (15,29) ; Balladur, 4 698 (13,46) ; Chirac, 4 317 (12,37) ; Laguiller, 1 752 (5,02) ; de Villiers, 784 (2,24) ; Voynet, 620 (1,77) ; Cheminade, 71 (0,20).

8e - Marseille, parties des 11e, 12e et 13e arr.

L, 60 356; V., 37 378; A., 38,07
B. et N., 1 180; E., 36 198.

Ball. : Marius Masse, PS, d.s., c.g., 10 455 (28,88); Yvon Claire, FN, c.r., 10 199 (28,17); Maurice Talazac, RPR, c.m. de Marseille, 7 456 (20,59); Rudy Vigier, PC, 4 829 (13,34); Claudine Rodinson, LO, 918 (2,53); Alain Boyer, GE, 687 (1,89); Christine Bouard, EC, 530 (1,46); Fabienne Scheibling, NE, 504 (1,39); Henri de Matos, div., 301 (0,83); Jeanne Calderon, PT, 260 (0,71); Bernard Bocchino, div., 59 (0,16).

Lég. 1993 : A., 41,06. Chevalier, RPR, 9 652 (27,27) ; Claire, FN, 8 915 (25,19) ; Masse, PS, 8 045 (22,73) ; Vigier, PC, 4 426 (12,50) ; Apincourt, GE, 2 492 (7,04) ; Scheibling, NE, 1 197 (3,38) ; Rodinson, LO, 538 (1,52) ; Coulon, *PLN, 120 (0,33)*.
Prés. 1995 : A., 26,03. Le Pen, 10 867 (24,00) ; Jospin, 9 623 (21,25) ; Balladur, 7 672 (16,94) ; Chirac, 6 756 (14,92) ; Hue, 5 566 (12,29) ; Laguiller, 2 362 (5,21) ; de Villiers, 1 245 (2,75) ; Voynet, 1 078 (2,38) ; Cheminade, 99 (0,21).

9e - Aubagne, La Ciotat

L, 76 977; V., 52 455; A., 31,85
B. et N., 1 871; E., 50 584.

Ball. : Jean Tardito, PC, d.s., m. d'Aubagne, 16 202 (32,02); Bernard Deflesselles, UDF-PR, c.r., c.m. d'Aubagne, 13 295 (26,28); Joëlle Melin, FN, 11 452 (22,63); Stéphanie Harkane, PS, 5 148 (10,17); Joseph Careghi, LDI-MPF, 1 356 (2,68); Françoise Contat, Verts, 1 336 (2,64); Patrick Séréno, GE, 1 132 (2,23); Emilienne Bibolini, écol., 663 (1,31).

Lég. 1993 : A., 30,68. Tardito, PC, 16 259 (31,82) ; Lafond, UDF-PR, 15 800 (30,92) ; Melin, FN, 9 188 (17,98) ; Reynaud, Verts, 3 011 (5,89) ; Lacoeuilhe, PS, 1 830 (3,58) ; Buscetti, div. d., 1 672 (3,27) ; Gertasio, NE, 1 554 (3,04) ; Bonifay, PS diss., 1 452 (2,84) ; Rieu-Roy, div., 240 (0,47) ; Blauwblomme, PLN, 89 (0,17).
Prés. 1995 : A., 23,05. Le Pen, 11 755 (19,82) ; Balladur, 11 277 (19,02) ; Chirac, 10 640 (17,94) ; Jospin, 10 287 (17,35) ; Hue, 8 371 (14,12) ; Laguiller, 2 770 (4,67) ; de Villiers, 2 298 (3,87) ; Voynet, 1 761 (2,97) ; Cheminade, 124 (0,20).

10e - Gardanne

L, 101 766; V., 67 469; A., 33,70
B. et N., 2 403; E., 65 066.

Ball. : Roger Meï, PC, d.s., m. de Gardanne, 20 874 (32,08); Damien Bariller, FN, c.r., c.m. d'Aix-en-Provence, 15 818 (24,31); Frédéric Sarrazin, RPR, 10 006 (15,37); Gérard Bismuth, PS, c.m. d'Allauch, 9 009 (13,84); Hervé Fabre-Aubrespy, LDI-MPF, d.e., 5 773 (8,87); Joël Asta, GE, 1 841 (2,82); Claudine Murcia, div., *921 (1,41); Jacques Barbaria*, écol., 645 (0,99); Anne-Marie Renaud, PLN, 179 (0,27).

13 octobre 1996 : A., 58,62. Roger Meï, PCF, 15 390 (37,87) ; Damien Bariller, FN, 10 890 (26,80) ; Hervé Fabre-Aubrespy, MPF, 6 351 (15,62) ; Bernard Kouchner, PRS, 5 400 (13,28) ; Patrick Evenat, ext. d., 449 (1,10) ; Stephan Mathieu, ext. d., 365 (0,89) ; William Maliol, ext. d., 324 (0,79) ; Jacques Barbaria, div., 312 (0,76) ; Henri Le Guillou, PNR, 258 (0,63) ; Jean-Pierre Montagnier, GE, 250 (0,61) ; Alain Persia, écol., 251 (0,61) ; Clément *Roubaud, div., 199 (0,49) ; Michel Martinez*, ext. d., 196 (0,48).
Lég. 1993 : A., 29,54. Tapie, MRG, 16 719 (25,60) ; Fabre-Aubrespy, RPR, 15 855 (24,27) ; Meï, PC, 12 609 (19,30) ; Bariller, FN, 12 393 *(18,97) ; Mouyerin, GE, 3 763 (5,76)* ; Benhaïm, NE, 842 (1,28) ; Bagnoli, div. d., 651 (0,99) ; Poitevin, maj. p., 593 (0,90) ; Guffroy, SEGA, 582 (0,89) ; Sale, PT, 396 (0,60) ; Blanc, écol., 379 (0,58) ; Zaïlah, UDI, 359 (0,55) ; Bordione, div., 167 (0,25).
Prés. 1995 : A., 21,32. Le Pen, 16 317 (20,91) ; Jospin, 14 923 (19,12) ; Balladur, 13 202 (16,92) ; Chirac, 12 620 (16,17) ; Hue, 11 529 (14,77) ; Laguiller, 4 029 (5,16) ; de Villiers, 2 917 (3,73) ; Voynet, 2 314 (2,96) ; Cheminade, 175 (0,22).

11e - Salon-de-Provence

L, 80 008; V., 53 852; A., 32,69
B. et N., 2 163; E., 51 689.

Ball. : Christian Kert, UDF-FD, d.s., 14 990 (29,00); Philippe Adam, FN, c.m. de Salon-de-Provence, 12 951 (25,05); Yves Vidal, PRS, c.r., m. de Grans, 12 589 (24,35); Danielle Bellan, PC, 4 413 (8,53); Annick Delhaye, Verts, 2 144 (4,14); Pierre Chazerans, LDI-MPF, 1 566 (3,02); Pierre Piève, GE, 1 312 (2,53); Eric Orioli, div., 659 (1,27); Jean-Laurent Schaub, 4J, 642 (1,24); Dominique Sumien, AREV, 342 (0,66); Bernard Deluc, div., 81 (0,15).

Lég. 1993 : A., 31,28. Kert, UDF-CDS, 17 991 (35,43) ; Adam, FN, 11 643 (22,93) ; Egloff, MRG, 9 457 (18,62) ; Sauvage, Verts, 5 442 (10,71) ; Bellan, PC, 3 806 (7,49) ; Cano, NE, 1 652 (3,25) ; Lanfrant, UDI, 569 (1,12) ; Deluc, PLN, 212 (0,41).
Prés. 1995 : A., 20,02. Jospin, 13 304 (21,08) ; Le Pen, 12 404 (19,65) ; Chirac, 12 302 (19,49) ; Balladur, 12 169 (19,28) ; Hue, 4 554 (7,21) ; Laguiller, 3 209 (5,08) ; de Villiers, 2 789 (4,42) ; Voynet, 2 215 (3,51) ; Cheminade, 150 (0,23).

12e - Marignane

L, 91 858; V., 65 113; A., 29,11
B. et N., 2 061; E., 63 052.

Ball. : Bruno Mégret, FN, d.e., c.r., 22 353 (35,45); Henri d'Attilio, PS, d.s., m. de Châteauneuf-lès-Martigues, 19 558 (31,01); Christian-René Rossi, RPR, c.m. de Berre-l'Etang, 8 203 (13,00); Alain Hayot, PC, 6 860 (10,87); Christine Parèdes, GE, c.m. de Vitrolles, 1 852 (2,93); Guy Tomasi, EC, 1 095 (1,73); Marcel Chatton, div., 1 050 (1,66); Roland d'Humières, LDI-MPF, 698 (1,10); Thierry *Athuyt, 4J*, 504 (0,79); Simone Edery, div., 300 (0,47); Raymond Verrieux, IR, 273 (0,43); Jean-Pierre Jacob, div., 185 (0,29); Elisabeth Salvaresi, div., 83 (0,13); Richard Maccotta, PH, 38 (0,06).

Lég. 1993 : A., 30,38. Mégret, FN, 16 041 (27,52) ; d'Attilio, PS, 11 282 (19,36) ; Leclerc, RPR, 10 686 (18,33) ; Rosso, PC, 7 277 (12,48) ; Deleuil, UDF diss., 6 194 (10,63) ; Botella, GE, 4 914 (8,43) ; Daumas, ext. g., 1 876 (3,21).
Prés. 1995 : A., 20,02. Le Pen, 18 714 (26,33) ; Jospin, 13 758 (19,36) ; Chirac, 10 873 (15,30) ; Balladur, 10 558 (14,86) ; Hue, 8 820 (12,41) ; Laguiller, 3 669 (5,16) ; de Villiers, 2 574 (3,62) ; Voynet, 1 925 (2,70) ; Cheminade, 161 (0,22).

13e - Istres

L, 76 875; V., 55 701; A., 27,54
B. et N., 1 886; E., 53 815.

Ball. : Michel Vaxes, PC, m. de Port-de-Bouc, 14 991 (27,85); Olivier Darrason, UDF-PR, d.s., c.m. d'Istres, 13 036 (24,22); Jacques Siffre, PS, m. d'Istres, 10 349 (19,23); Alain Cardamone, FN, c.m. de Martigues, 9 390 (17,44); Guylaine Cozza, MEI, 1 622 (3,01); Olivier Josué, LO, 1 296 (2,40); Hubert Jaussaud, Verts, 880 (1,63); Pierre-Marie Cazéel, GE, 799 (1,48); Dominique Laumonier, *écol., 621 (1,15); Michel Leroy, LDI-CNIP*, 489 (0,90); Alain Fiori, div., 342 (0,63).

Lég. 1993 : A., 29,56. Darrason, UDF-PR, 13 783 (28,05) ; Lombard, PC, 13 155 (26,77) ; *Rodriguez, FN, 7 441 (15,14)* ; Camoin, PS, 6 019 (12,25) ; Monnier-Besombes, Verts, 3 809 (7,75) ; Gros, NE, 2 033 (4,13) ; Gouin, div. d., 1 778 (3,61) ; Ghiotto, LO, 696 (1,41) ; Jaussaud, ext. g., 410 (0,83).
Prés. 1995 : A., 20,43. Jospin, 13 027 (21,78) ; Le Pen, 11 754 (19,65) ; Hue, 10 614 (17,74) ; Balladur, 8 358 (13,97) ; Chirac, 8 286 (13,85) ; Laguiller, 3 777 (6,31) ; de Villiers, 2 071 (3,46) ; Voynet, 1 771 (2,96) ; Cheminade, 146 (0,24).

14e - Aix-en-Provence

L, 84 245; V., 56 148; A., 33,35
B. et N., 2 216; E., 53 932.

Ball. : Alexandre Medvedowsky, PS, c.r., c.m. d'Aix-en-Provence, 14 409 (26,71); Jean-Bernard Raimond, RPR, d.s., a.min., 10 349 (19,18); Vincent Autric, FN, c.m. d'Aix-en-Provence, 9 960 (18,46); Jean-Pierre Bouvet, RPR diss., 7 948 (14,73); Evelyne Thobert, PC, 4 100 (7,60); Loïc Giraudon, Verts, 1 780 (3,30); Alain Manoukian, GE, 985 (1,82); Pierre de Beauce, LDI-MPF, 977 (1,81); Josèfe Carvou, div., 682 (1,26); Jean-Pierre Gaigne, div., 636 (1,17); Antoine Duprez, 4J, 535 *(0,99); Alain de Gantes, MDC, 514 (0,95)*; Hervé Guerrera, EC, 486 (0,90); Abdelkrim Klech, div., 224 (0,41); Jean-Claude Blanchet, div. g., 156 (0,28); Frédéric Burlot, *Verts, 133 (0,24); Maurice Touati, div.*, 35 (0,06); Richard Daumas, div., 23 (0,04).

Lég. 1993 : A., 30,70. Raimond, RPR, 11 411 (20,86) ; Boulan, UDF-PR, 11 014 (20,14) ; Medvedowsky, PS, 10 426 (19,06) ; Milliau, FN, 9 556 (17,47) ; Roche, Verts, 5 053 (9,24) ; Foulquier, PC, 3 830 (7,00) ; Siri, NE, 1 449 (2,65) ; Rinaudo, MDC, 711 (1,30) ; Guerrera, rég., 556 (1,01) ; Gaigne, div. g., 458 (0,83) ; Guillier, div. d., 129 (0,23) ; Carliez, PLN, 88 (0,16).
Prés. 1995 : A., 21,09. Jospin, 14 822 (22,67) ; Balladur, 13 501 (20,65) ; Chirac, 13 206 (20,20) ; Le Pen, 10 932 (16,72) ; Hue, 4 553 (6,96) ; Laguiller, 3 131 (4,79) ; de Villiers, 2 718 (4,15) ; Voynet, 2 341 (3,58) ; Cheminade, 166 (0,25).

15e - Châteaurenard

L, 80 176; V., 56 414; A., 29,63
B. et N., 2 804; E., 53 610.

Ball. : Léon Vachet, RPR, d.s., c.r., 15 111 *(28,18); Bernard Meslans, FN, 13 186* (24,59); Hervé Chérubini, PS, m. de Saint-Rémy-de-Provence, 12 447 (23,21); Georges Jullien, PC, 5 811 (10,83); Erik Bonnaud, Verts, 2 204 (4,11); Yves Picarda, LDI-MPF, 2 028 (3,78); Patrick Oddoz, GE, 1 351 (2,52); André Maillard, MEI, 922 (1,71); Pierre Busnel, écol., 550 (1,02).

Lég. 1993 : A., 27,69. Vachet, RPR, 20 678 (39,16) ; Meslans, FN, 10 201 (19,32) ; Conte, PS, 9 059 (17,15) ; Célaire, Verts, 6 006 (11,37) ; Minetti, PC, 5 085 (9,53) ; Carvou, NE, 1 821 (3,44).
Prés. 1995 : A., 19,21. Le Pen, 13 936 (22,07) ; Jospin, 12 306 (19,49) ; Chirac, 11 149 (17,66) ; Balladur, 11 098 (17,57) ; Hue, 5 605 (8,87) ; de Villiers, 3 836 (6,07) ; Laguiller, 2 946 (4,66) ; Voynet, 2 070 (3,27) ; Cheminade, 185 (0,29).

16e - Arles

L, 75 774; V., 53 156; A., 29,84
B. et N., 2 212; E., 50 944.

Ball. : Michel Vauzelle, PS, a.min., c.g., m. d'Arles, 13 136 (25,78); Gérard David, FN, 11 345 (22,26); Thérèse Aillaud, RPR, d.s., c.g., m. de Tarascon, 11 081 (21,75); Georges Thorrand, PC, m. de Miramas, 9 141 (17,94); Monique Doustaly, LDI-MPF, 1 304 (2,55); Roger Perrayon, Verts, 1 160 (2,27); Guy Dubost, LO, 1 098 (2,15); Bernard *Pignolo, GE, 822 (1,61); Gérard* Geron, CAP, 794 (1,55); Françoise Raduget, écol., 543 (1,06); Jean-Marie Pascal, MDC, 407 (0,79); René Magnac, div., 113 (0,22).

Lég. 1993 : A., 30,36. Aillaud, UPF, 15 701 (31,45) ; Vauzelle, PS, 10 119 (20,27) ; Porelli, PC, 9 445 (18,92) ; David, FN, 7 905 (15,83) ; Levraud, Verts, 3 749 (7,51) ; Guidi, NE, 1 234 (2,47) ; Savoret, UDI, 1 031 (2,06) ; Guintoli, div., 730 (1,46).
Prés. 1995 : A., 21,17. Le Pen, 12 607 (21,26) ; Jospin, 12 150 (20,48) ; Hue, 9 302 (15,68) ; Chirac, 9 190 (15,49) ; Balladur, 8 811 (14,85) ; Laguiller, 3 006 (5,06) ; de Villiers, 2 521 (4,25) ; Voynet, 1 561 (2,63) ; Cheminade, 151 (0,25).

VAR (7)

■ Deux députés UDF-PR sortants, Daniel *Colin (Toulon-Sud)* et Louis Colombani (Toulon-Nord), sont éliminés au premier tour. Ils ont pâti de la concurrence de candidats dissidents, respectivement Marc Bayle (RPR) et Philippe Goetz (UDF-PR dissident), qui leur reprochaient l'échec de la majorité face au Front national lors des municipales de 1995. Le FN arrive en tête dans quatre des sept circonscriptions. Dans celle de Toulon-Sud, le maire, Jean-Marie Le Chevallier, malgré une gestion critiquable et une campagne molle, arrive en tête devant la socialiste Odette Casanova. *Celle-ci améliore toutefois de* 16 points le score de la gauche non communiste, qui n'avait recueilli que 10 % des voix au premier tour de 1993. Maire de Saint-Tropez, Jean-Michel Couve (RPR) est en ballottage favorable dans la circonscription de Draguignan, dont il est le député sortant. Deux candidats du PR devancent le FN dans les circonscriptions de *La Seyne et du Beausset* - Brignoles, où Josette Pons totalise 4 511 voix de plus que le seul député sortant PS du département, Maurice Janetti. A Fréjus, François Léotard perd 12 points par rapport au premier tour de 1993 et se trouve dans en ballottage inconfortable face au candidat du FN, Jean-Pierre Rigalla.
Sortants : Daniel Colin, UDF-PR ; Louis Colombani, UDF-PR ; Philippe de Canson, RPR, devenu député le 28 février 1994, en remplacement de Yann Piat, UDF-PR, décédée, *n.s.r.p.* ; Jean-Michel Couve, RPR ; François Léotard, UDF-PR, réélu le 17 septembre 1995, après son départ du gouvernement ; Maurice Janetti, PS, élu le 17 mars 1996, en remplacement d'HUbert Falco, UDF-PR, élu sénateur ; Arthur Paecht, UDF-PR.

1re - Toulon Sud

L, 52 421; V., 33 291; A., 36,49
B. et N., 970; E., 32 321.

Ball. : Jean-Marie Le Chevallier, FN, d.e., m. de *Toulon, 10 471 (32,39); Odette Casanova*, PS, c.r., c.m. de Toulon, 8 604 (26,62); Daniel Colin, UDF-PR, d.s., c.r., c.m. de Toulon, 6 463 (19,99); Marc Bayle, RPR diss., c.g., 4 010 (12,40); René Cavanna, GE, 779 (2,41); Jacques Croidieu, LDI-CNIP, 701 (2,16); Michel Pizzole, MEI, c.r., 488 (1,50); Maurice Groult, div. d., 313 (0,96); Félix Diot, écol., 247 *(0,76); Antoine Di Iorio, div. d.*, 245 (0,75).

Lég. 1993 : A., 36,73. Colin, UDF-PR, 12 434 (37,94) ; Le Chevallier, FN, 9 109 (27,79) ; Maestracci, PS, 2 817 (8,59) ; Bolla, PC, 2 713 (8,27) ; Leberre, GE, 2 454 (7,48) ; Croidieu, CNI, 1 730 (5,27) ; Mejri, NE, 926 (2,82) ; Martin, MDC, 588 (1,79).
Prés. 1995 : A., 28,23. Le Pen, 8 923 (23,60) ; Balladur, 8 794 (23,25) ; Chirac, 7 336 (19,40) ; *Jospin, 6 155 (16,27) ; Hue, 2 667 (7,05)* ; de Villiers, 1 659 (4,38) ; Laguiller, 1 441 (3,81) ; Voynet, 777 (2,05) ; Cheminade, 58 (0,15).

2e - Toulon Nord

L, 55 440; V., 35 915; A., 35,21
B. et N., 1 141; E., 34 774.

Ball. : Jean-Claude Lunardelli, FN, c.r., adj. m. de Toulon, 10 449 (30,04); Robert Gaïa, PS, c.m. de Toulon, 7 241 (20,82); Louis Colombani, UDF-PR, d.s., 5 907 (16,98); Danielle De March, PC, c.r., c.m. de Toulon, 4 105 (11,80); Philippe Goetz, *UDF-PR diss., c.g., 3 129 (8,99)*; Jean-Pierre Rinaldi, LDI-MPF, 928 (2,66); Renée Chelli, GE, 865 (2,48); Jean-Marc Journet, Verts, 627 (1,80); Sophie Giuli, div. g., 387 (1,11); Josiane Tognetti, MEI, 372 (1,06); Bernard Webanck, écol., 369 (1,06); Didier Maisto, div. d., 252 (0,72); Serge Tonti, div., 143 (0,41).

Lég. 1993 : A., 35,67. Colombani, UDF-PR, 11 748 (34,29) ; Lunardelli, FN, 8 999 (26,26) ; de March, PC, 3 890 (11,35) ; Hory, MRG, 3 255 (9,50) ; Casanova, Verts, 2 415 (7,05) ; Malaud, CNI, 1 294 (3,77) ; Martin, NE, 1 169 (3,41) ; Randon, MDC, 729 (2,12) ; de Courson, div. d., 392 (1,14) ; Missud, UDI, 220 (0,64) ; Besse, PLN, 146 (0,42).
Prés. 1995 : A., 26,47. Le Pen, 9 889 (24,33) ; Balladur, 8 510 (20,94) ; Jospin, 7 286 (17,93) ; Chirac, 6 823 (16,79) ; Hue, 3 520 (8,66) ; Laguiller, 1 790 (4,40) ; de Villiers, 1 744 (4,29) ; Voynet, 999 (2,45) ; Cheminade, 70 (0,17).

3e - La Valette-du-Var
I., 93 867; V., 61 505; A., 34,47
B. et N., 2 364; E., 59 141.

Ball. : Philippe David de Beauregard, FN, 15 593 (26,36); *Jean-Pierre Giran, RPR, c.r., m. de Saint-Cyr-sur-Mer, 13 066 (22,09); Jacques de Lustrac, PRS,* c.m. de Hyères, 7 626 (12,89); Joël Canapa, PC, 6 071 (10,26); Léopold Ritondale, div. d., m. de Hyères, 5 669 (9,58); Roland Joffre, div. g., m. du Pradet, 4 128 (6,97); Claude *Rollandin*, LDI-MPF, 2 007 (3,39); Jean-René Cavanna, GE, 1 391 (2,35); Jean-Claude Alberigo, Verts, 1 138 (1,92); Armand Ramos, écol., *759 (1,28)*; Alain Jaubert, MDC, 620 (1,04); Jean-Claude Grosse, div. g., 570 (0,96); Philippe Marie, PNR, 214 (0,36); Charles Ciccolini, IR, 169 (0,28); Denis Parra, div., 120 (0,20).

Lég. 1993 : A., 32,47. Plat, UDF-PR, 15 707 (26,56); Sercia, div. d., 12 124 (20,50); Gérardin, FN, 11 608 (19,63); Joffre, PS, 6 490 (10,97); Nammi, PC, 5 094 (8,61); Franceschi, GE, 4 688 (7,93); Calzetta, NE, 1 974 (3,33); Palmade, UDI, 1 435 (2,42).
Prés. 1995 : A., 23,68. Le Pen, 16 242 (23,07); Balladur, 14 993 (21,29); Chirac, 13 441 (19,09); Jospin, 11 577 (16,44); Hue, 5 745 (8,16); de Villiers, 3 555 (5,05); Laguiller, 2 851 (4,05); Voynet, 1 844 (2,61); Cheminade, 150 (0,21).

4e - Draguignan
I., 94 917; V., 63 845; A., 32,73
B. et N., 2 461; E., 61 384.

Ball. : Jean-Michel Couve, RPR, d.s., c.g., m. de Saint-Tropez, 19 918 (32,44); Christian Martin, PS, m. de Draguignan, 16 805 (27,37); Jean-Louis Bouguereau, FN, c.r., c.m. de Saint-Tropez, 14 478 (23,58); Jean-Pierre Nardini, PC, 3 704 (6,03); Hervé Goudard, LDI-MPF, 1 935 (3,15); Thierry *Salerno, GE, 1 522 (2,47); Marie*-Chantal Montalescot, MEI, 989 (1,61); Gérard Tautil, rég., 578 (0,94); Christian Hermet, 4J, 509 (0,82); Jean Frizzi, écol., 432 (0,70); Brigitte Gaboriaud, div. d., *287 (0,46); Didier Lacoste, PNR, 227* (0,36).

Lég. 1993 : A., 30,48. Couve, RPR, 25 233 (42,09); Bouguereau, FN, 12 543 (20,92); Glo, PS, 11 041 (18,42); Moreu, GE, 4 450 (7,42); Nardini, PC, 4 029 (6,72); Fraysse, NE, 2 098 (3,50); Lalouette, AP, 543 (0,90).
Prés. 1995 : A., 20,26. Chirac, 16 504 (22,18); Le Pen, 15 606 (20,98); Balladur, 15 114 (20,32); Jospin, 13 386 (17,99); Hue, 4 491 (6,03); de Villiers, 4 068 (5,46); Laguiller, 3 035 (4,08); Voynet, 2 002 (2,69); Cheminade, 172 (0,23).

5e - Fréjus
I., 85 574; V., 54 704; A., 36,07
B. et N., 2 071; E., 52 633.

Ball. : François Léotard, UDF-PR, d.s., m. de Fréjus, 18 533 (35,21); Jean-Pierre Risgalla, FN, 14 095 (26,77); Monique Prot, *PS, 10 313 (19,59); Bernard Barbagelata,* PC, 3 183 (6,04); Bruno Spetz, GE, 2 742 (5,20); Philippe Martinez de Campos, LDI-MPF, 2 168 (4,11); Fabienne Meinau, 4J, 680 (1,29); Maryse Retali, écol., 460 (0,87); *Dominique Casagrande, div. g.,* 459 (0,87).

10 septembre 1995 : A., 62,61. François Léotard, UDF-PR, 15 164 (48,69); Jean-Piere Risgalla, FN, 8 344 (26,79); Alain Fortuit, PS, 4 698 (15,08); Bernard Barbagelata, PC, 1 365 (4,38); Dominique Casagrande, CEI, 762 (2,44); Patrick Grenier, LO, 596 (1,91); Angelo Roméo, Rad., 215 (0,69).
Lég. 1993 : A., 32,47. Léotard, UDF-PR, 25 126 (47,26); Ferrua, FN, 11 188 (21,04); Rambaud, PS, 7 120 (13,39); Ruby, Verts, 2 921 (5,49); Barbagelata, PC, 2 688 (5,05); Espanol, UED, 1 540 (2,89); Coclin, NE, 1 502 (2,82); Derungs, UDI, 1 079 (2,03).
Prés. 1995 : A., 22,81. Balladur, 15 380 (23,75); Le Pen, 14 426 (22,27); Chirac, 13 216 (20,40); Jospin, 10 855 (16,76); de Villiers, 3 439 (5,31); Hue, 3 302 (5,09); Laguiller, 2 475 (3,82); Voynet, 1 531 (2,36); Cheminade, 133 (0,20).

6e - Le Beausset, Brignoles
I., 117 961; V., 81 199; A., 31,16
B. et N., 3 171; E., 78 028.

Ball. : Josette Pons, UDF-PR, c.g., m. de Le Beausset, 22 662 (29,04); Maurice Janetti, PS, d.s., c.g., m. de Saint-Julien, 18 151 (23,26); Jacques Tudury, FN, 17 470 (22,38); Guy Guigou, PC, 12 107 (15,51); Arlette Aude, LDI-MPF, 2 624 (3,36); Christine Cavanna, GE, 2 520 (3,22); Jean Massé, Verts, 2 494 (3,19).

10 mars 1996 : A., 55,57. Josette Pons, UDF-PR, 11 750 (22,92); Maurice Janetti, PS, 10 475 (20,43); Monique Lesieur, FN, 9 999 (19,50); Guy Guigou, PC, 9 801 (19,11); Bruno Aycard, RPR diss., 6 496 (12,67); Denis Carel, Verts, 1 462 (2,85); François Bouchet, div., 861 (1,67); Bertrand Dutheil de la Rochère, MDC, 422 (0,82).
Lég. 1993 : A., 29,23. Falco, UDF-PR, 32 621 (43,35); Lesieur, FN, 14 238 (18,92); Janetti, PS, 10 351 (13,75); Guigou, PC, 9 874 (13,12); Dauvergne, Verts, 5 895 (7,83); Coudert, UED, 1 245 (1,65); Klein, NE, 614 (0,81); Bastide, UDI, 399 (0,53).
Prés. 1995 : A., 21,18. Le Pen, 19 318 (21,24); Balladur, 17 626 (19,38); Jospin, 16 952 (18,64); Chirac, 15 318 (16,84); Hue, 9 947 (10,94); de Villiers, 4 741 (5,21); Laguiller, 4 122 (4,53); Voynet, 2 641 (2,90); Cheminade, 252 (0,27).

7e - La Seyne-sur-Mer
I., 96 572; V., 58 284; A., 39,64
B. et N., 2 225; E., 56 059.

Ball. : Arthur Paecht, UDF-PR, d.s., c.g., 15 402 (27,47); Jean-Claude Pons, FN, c.m. d'Ollioules, 14 920 (26,61); Mireille Peirano, PS, *8 265 (14,74)*; Philippe Arcamone, PC, 6 495 (11,58); Patrick Martinenq, MDR, c.m. de La Seyne-sur-Mer, *2 451 (4,37); Elise Beltrame, Verts, 1 568* (2,79); Toussaint Codaccioni, MDC, adj. m. de La Seyne-sur-Mer, 1 114 (1,98); Jean-Pierre Chenevoy, LDI-MPF, 1 039 (1,85); René Mercier, GE, 1 002 (1,78); *Jean-Michel Ghiotto, div. g., 974 (1,73)*; Jean-Yves Le Dreff, div. d., 794 (1,41); Philippe Guinet, MEI, *609* (1,08); Eric Talles, écol., 579 (1,03); Hervé Veyssiere, LDI-CNIP, 501 (0,89); Rolando Galli, PT, 346 (0,61).

Lég. 1993 : A., 37,51. Paecht, UDF-PR, 20 565 (36,18); Lecocq, FN, 12 164 (21,40); Paul, PC, *9 640 (16,96); Perin, PS, 5 097 (8,96); Guinet,* Verts, 3 693 (6,49); Martinenq, div. g., 3 497 (6,15); Calzetta, NE, 1 529 (2,69); Duvault, *div., 405 (0,71); Dequesnes, UDI, 250 (0,44).*
Prés. 1995 : A., 28,16. Le Pen, 15 600 (22,75); Balladur, 13 965 (20,37); Chirac, 12 646 *(18,44); Jospin, 11 178 (16,30); Hue,* 7 210 (10,51); de Villiers, 3 078 (4,49); Laguiller, 2 990 (4,36); Voynet, 1 725 (2,51); Cheminade, *156 (0,22).*

VAUCLUSE (4)

■ A Avignon, pour le second tour, les électeurs auront à départager Marie-José Roig (RPR), Elisabeth Guigou (PS) et *Thibaut de La Tocnaye (FN)*. Mme Roig, maire d'Avignon, a fait le plein de ses voix, comme le Front national, tandis que Mme Guigou peut compter sur les quelque 9 % de voix des autres candidats de gauche. *Le duel de femmes a tenu ses* promesses : l'écart entre les deux candidates est de 1,08 point. L'issue du second tour dépendra du comportement des abstentionnistes et de celui des électeurs FN du centre-ville d'Avignon. Dans le Haut-Vaucluse, les 10 points perdus, depuis 1993, par le député sortant Thierry Mariani (RPR) sont récupérés par le maire FN d'Orange, Jacques Bompard, tandis que Jean-Pierre Lambertin (PS) a décidé de se maintenir. Dans le Lubéron, *une triangulaire opposera* le sortant Yves Rousset-Rouard (UDF-PPDF) à André Borel (PS) et Simone Rémond (FN). A Carpentras, Bernard Sennet, candidat des Verts soutenu par le PS, est éliminé.
Sortants : *Marie-Josée Roig, RPR*; Yves Rousset-Rouard, UDF-PPDF; Jean-Michel Ferrand, RPR; Thierry Mariani, RPR.

1re - Avignon
I., 66 041; V., 45 342; A., 31,34
B. et N., 2 026; E., 43 316.

Ball. : Marie-Josée Roig, RPR, d.s., m. d'Avignon, 13 166 (30,39); Elisabeth Guigou, PS, a.min., d.e., c.r., 12 698 (29,31); Thibaut de La Tocnaye, FN, c.r., c.m. d'Avignon, 10 349 (23,89); Henri Talau, *PC, 3 185 (7,35); Aimé Guenoun, GE, 887* (2,04); Maurice Augustin, div., 619 (1,42); Gérard Lecomte, MDC, c.m. d'Avignon, 590 (1,36); Ange Pavinato, NE, 555 (1,28); Robert Peinado, PT, 441 (1,01); Jean-Da*niel Macabet, MEI, 289 (0,66); Claudine* Drouin-Sapin, 4J, 284 (0,65); Sylvain Jordanoff, div., 181 (0,41); Christian Dernelle, PPL, 72 (0,16).

Lég. 1993 : A., 30,83. Roig, RPR, 11 713 (26,11); Bompard, FN, *10 330* (23,03); Ravier, PS, 7 868 (17,54); Roux, div. d., 3 873 (8,63); Pélisson, Verts, 3 817 (8,51); Landau, PC, 2 939 (6,55); Rezouali, France Plus, 1 160 (2,58); Pavinato, NE, 1 143 (2,54); Emphoux, div. g., 660 (1,47); Sevin, UED, 481 (1,07); Calvet, PT, 459 (1,02); Jordanoff, MDR, 231 (0,51); Ortega, PLN, 157 (0,35); Botella, écol., 18 (0,04).
Prés. 1995 : A., 22,38. Le Pen, 12 501 (24,06); Jospin, 11 412 (21,97); Balladur, 9 158 (17,63); Chirac, 8 758 (16,86); Hue, 3 947 (7,59); Laguiller, 2 571 (4,95); de Villiers, 1 910 *(3,67)*; Voynet, 1 572 (3,02); Cheminade, 113 (0,21).

2e - Apt, Cavaillon
I., 100 437; V., 69 681; A., 30,62
B. et N., 3 361; E., 66 320.

Ball. : *Yves Rousset-Rouard, UDF-PPDF,* d.s., m. de Ménerbes, 18 473 (27,85); André Borel, PS, c.g., a.d., m. de Pertuis, 17 966 (27,08); Simone Rémond, FN, 14 851 (22,39); Louis Gerent, PC, 6 579 (9,92); Anne-Marie Billiotet, Verts, 3 441 (5,18); Nicole Arnaud-Martinez, LDI-*MPF, 2 000* (3,01); *Renée Bensi, NE, 1 081* (1,62); Jean-Luc Chelli, GE, 1 008 (1,51); Marc Faivet, MEI, *c.r., 921 (1,38).*

Lég. 1993 : A., 29,25. Rousset-Rouard, *UDF-PR, 21 144 (32,29)*; de la Tocnaye, FN, 13 557 (20,70); Borel, PS, 13 472 (20,57); Volot, GE, 6 203 (9,47); Roche, PC, 6 184 (9,44); Angley, NE, 2 530 (3,86); Priolet, div., 1 532 (2,34); Mourey-Aguitton, UDI, 854 (1,30).
Prés. 1995 : A., 20,04. Le Pen, 16 934 (21,39); Jospin, 16 882 (21,32); Balladur, 13 826 (17,46); Chirac, 13 347 (16,86); Hue, 6 701 (8,46); de Villiers, 4 478 (5,65); Laguiller, 3 792 (4,79); Voynet, 2 956 (3,73); Cheminade, 249 (0,31).

3e - Carpentras
I., 81 084; V., 57 384; A., 29,22
B. et N., 2 645; E., 54 739.

Ball. : Jean-Michel Ferrand, RPR, d.s., *c.g., adj. m. de Carpentras, 15 887 (29,02)*; Guy Macary, FN, c.r., c.m. de Carpentras, 14 146 (25,84); Christian Gros, div. g., m. de Monteux, 8 011 (14,63); Roger Martin, PC, 5 866 (10,71); Bernard Sennet, Verts, *5 858 (10,70); Bernard Autric, LDI-MPF,* adj. m. de Carpentras, 1 871 (3,41); Christian Musumeci, GE, 903 (1,64); Noella Leclercq, NE, 737 (1,34); Jean-Pierre Albertini, div. d., 575 (1,05); Dominique *Florian, MEI, 312 (0,56); Jésus Ibanez,* div., 288 (0,52); Marc Droudun, div. d., 285 (0,52).

Lég. 1993 : A., 29,06. Ferrand, RPR, 21 919 (41,09); Macary, FN, 11 201 (21,00); Maurin, PS diss., 5 536 (10,37); Aubert, PC, 4 992 (9,35); de Menthon, GE, 4 118 (7,72); Gros, ADFP, 3 568 (6,69); Bouyaud, NE, 1 288 (2,41); Chevalier, MDC, 715 (1,34).
Prés. 1995 : A., 19,64. Le Pen, 15 879 (24,94); *Jospin, 11 967 (18,79)*; Balladur, 11 056 (17,36); Chirac, 10 228 (16,06); Hue, 5 694 (8,94); de Villiers, 3 783 (5,94); Laguiller, 2 793 (4,38); *Voynet, 2 084 (3,27); Cheminade, 173 (0,27).*

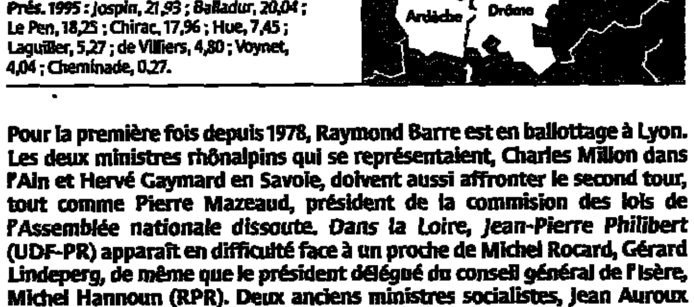
4e - Orange
I., 72 089; V., 52 974; A., 26,51
B. et N., 2 293; E., 50 681.

Ball. : Thierry Mariani, RPR, d.s., c.g., m. de Valréas, 14 909 (29,41); Jacques Bompard, FN, a.d., c.r., m. d'Orange, 14 591 (28,78); Jean-Pierre Lambertin, PS, a.d., *c.g., m. de Lapalud, 11 603 (22,89)*; Pierre Mercier, PC, 4 459 (8,79); Serge Boyer, Verts, 1 712 (3,37); Jean-Claude Thiodet, LDI-MPF, 1 131 (2,23); Claire Galot, NE, 776 (1,53); Lucien Chevalier, MDC, 752 (1,48); Paul Baruc, GE, 748 (1,47).

Lég. 1993 : A., 27,11. Mariani, RPR, 19 415 (39,07); Gatel, PS, 10 064 (20,25); Bompard, FN, 9 525 (19,17); Sabatier, PC, 5 250 (10,56); Boyer, Verts, 3 192 (6,42); Kriegel, NE, 1 203 (2,42); Lafont, div., 386 (0,77); Bouhassoun, France Plus, 338 (0,68); Boissier, div., 313 (0,63).
Prés. 1995 : A., 18,60. Le Pen, 13 088 (22,61); Jospin, 10 953 (18,92); Balladur, 10 905 (18,83); *Chirac, 9 788 (16,90); Hue, 5 261 (9,08); de Vil*liers, 3 363 (5,81); Laguiller, 2 637 (4,55); Voynet, 1 731 (2,99); Cheminade, 159 (0,27).

RHÔNE-ALPES
(49 sièges)

Prés. 1995 : Jospin, 21,93 ; Balladur, 20,04 ; Le Pen, 18,25 ; Chirac, 17,96 ; Hue, 7,45 ; Laguiller, 5,27 ; de Villiers, 4,80 ; Voynet, 4,04 ; Cheminade, 0,27.



Pour la première fois depuis 1978, Raymond Barre est en ballottage à Lyon. Les deux ministres rhônalpins qui se représentaient, Charles Millon dans l'Ain et Hervé Gaymard en Savoie, doivent aussi affronter le second tour, tout comme Pierre Mazeaud, président de la commision des lois de l'Assemblée nationale dissoute. *Dans la Loire, Jean-Pierre Philibert* (UDF-PR) apparaît en difficulté face à un proche de Michel Rocard, Gérard Lindeperg, de même que le président délégué du conseil général de l'Isère, Michel Hannoun (RPR). Deux anciens ministres socialistes, Jean Auroux (Loire) et Louis Mermaz (Isère), pourraient, en revanche, retrouver le chemin de l'Assemblée nationale.

AIN (4)

■ Les abstentionnistes ont été, dans l'Ain, plus nombreux qu'en 1993, et la droite subit un net revers, perdant plus de 15 points dans deux circonscriptions et près de 11 points dans les deux autres. A Ferney-Voltaire, le ministre de la défense, Charles Millon (UDF), élu dès le premier tour il y a quatre ans, est en ballottage, de même que Michel Voisin (UDF-FD), à Trévoux. Devancé par le maire de Bourg-en-Bresse, André Godin (PS), *Jacques Boyon (RPR), qui devait* faire face à la concurrence de Jean-Claude Marquis (UDF-FD), et Lucien Guichon (RPR), talonné par André Clavel (FN), sont en situation difficile. La *gauche non communiste, principal béné*ficiaire du retournement de tendance, progresse de plus de 7 points dans les circonscriptions de Bourg-en-Bresse et d'Oyonnax, et de plus de 10 points dans les deux autres. *Sur l'ensemble du dé*partement, le FN obtient près de 18 % et manque de très peu la possibilité de se maintenir au second tour à Trévoux.
Sortants : Jacques Boyon, RPR ; Lucien Guichon, RPR ; *Gérard Armand, RPR,* suppléant de Charles Millon, UDF, nommé au gouvernement le 18 mai 1995, se représente comme suppléant de M. Millon ; Michel Voisin, UDF-FD.

1re - Bourg-en-Bresse
I., 75 649; V., 49 628; A., 34,39
B. et N., 2 663; E., 46 965.

Ball. : André Godin, PS, m. de Bourg-en-Bresse, 14 666 (31,22); Jacques Boyon, RPR, d.s., a.min., m. de Pont-d'Ain, 14 048 (29,91); Annick Veillerot, FN, c.m. de *Bourg-en-Bresse, 7 479 (15,92); Jean*-Claude Marquis, UDF-FD diss., c.g., 2 583 (5,49); Monique Duthu, Verts, c.m. de Bourg-en-Bresse, 2 455 (5,22); Lionel Mornet, PC, c.m. de Bourg-en-Bresse, 2 185 (4,65); Hervé Le Maout, LDI-MPF, 1 310 (2,78); Yves Petiot, LO, 1 047 (2,22); *Carole Gerbaud, CAP, 569 (1,21); Bernard* Favre, MEI, 554 (1,17); Gilbert Bonnot, div., 69 (0,14).

Lég. 1993 : A., 33,61. Boyon, RPR, 21 779 (46,47); Fromont, div. g., 11 300 (24,11); Autagne, FN, *4 816 (10,27)*; de Antoni, Verts, 4 620 (9,85); Mornet, PC, 1 863 (3,97); Giret, NE, 1 193 (2,54); Petiot, LO, 720 (1,53); Mortel, LCR, *574* (1,22).
Prés. 1995 : A., 19,98. Jospin, 13 278 (22,37); Chirac, 12 309 (20,74); Balladur, 11 621 (19,58); Le Pen, 10 250 (17,27); Hue, 3 457 (5,82); de Villiers, 3 051 (5,14); Laguiller, 2 655 (4,47); Voynet, 2 540 (4,28); Cheminade, 175 (0,29).

2e - Oyonnax
I., 75 362; V., 49 222; A., 34,68
B. et N., 2 554; E., 46 668.

Ball. : *Lucien Guichon, RPR, d.s., m.* d'Oyonnax, 14 523 (31,11); André Clavel, FN, c.r., c.m. d'Oyonnax, 11 265 (24,13); Jocelyne Bollini, PS, 10 083 (21,60); Georges Arpin, PC, c.m. d'Oyonnax, *3 846* (8,24); Philippe Lebreton, MEI, c.r., 1 847 (3,95); Pierre Ferrario, LDI-MPF, c.m. de Cerdon, 1 624 (3,47); Danielle Grange, LO, 1 581 (3,38); Olivier Josserand, 4J, 778 (1,66); Didier Eckel, MDC, *692 (1,48); Raoul Chavet, PT, 429 (0,91).*

Lég. 1993 : A., 33,44. Guichon, RPR, 21 481 (46,53); Alcarraz, FN, *8 674* (18,78); Drut-Gorju, PS, 6 441 (13,95); Gilbert, Verts, 5 896 (12,77); Arpin, PC, 3 674 (7,95).
Prés. 1995 : A., 19,45. Le Pen, 14 367 (24,04); Jospin, 11 418 (19,10); Balladur, 10 879 (18,20); Chirac, 10 069 (16,85); Hue, 4 543 (7,60); de Villiers, *3 221 (5,39); Laguiller, 3 052 (5,10)*; Voynet, 2 059 (3,44); Cheminade, 150 (0,25).

3e - Ferney-Voltaire
I., 72 641; V., 46 512; A., 35,97
B. et N., 2 293; E., 44 219.

Ball. : Charles Millon, UDF, min., a.d., pr. c.r., m. de Belley, *18 054 (40,82)*; Eric Gilbert, Verts, m. de Vaux-en-Bugey, 8 906 (20,14); Olivier Wyssa, FN, c.r., c.m. de Gex, 6 574 (14,86); Philippe Virard, MDC, adj. m. de Hauteville-Lompnes, *3 079 (6,96); Jean Merlo,* PC, 3 034 (6,86); Henri Casellas, GE, 1 751 (3,95); Henri Gouy-Paillier, LO, 1 459 (3,29); Louis-Alain Gaudin, LDI-MPF, 1 362 (3,08).

Lég. 1993 : A., 34,08. Millon, *UDF-PR, 22 949* (51,58); Carroz, PS, 7 644 (17,18); Wyssa, FN, 5 519 (12,40); Delavière, GE, 4 194 (9,42); *Merlo, PC, 2 655 (5,96)*; Verd, NE, 1 524 (3,42).
Prés. 1995 : A., 21,41. Balladur, 12 040 (21,46); Jospin, 11 972 (21,34); Chirac, 10 999 (19,60); *Le Pen, 9 226 (16,44); Hue, 3 354 (5,97)*; de Villiers, 2 950 (5,25); Laguiller, 2 886 (5,14); Voynet, 2 500 (4,45); Cheminade, 174 (0,31).

4e - Trévoux
I., 87 236; V., 57 642; A., 33,92
B. et N., 3 167; E., 54 475.

Ball. : Michel Voisin, UDF-FD, d.s., c.g., m. de Replonges, 20 388 (37,42); Michel Raymond, PS, m. de Trévoux, 14 630 *(26,85); Jean-Loup de Lacheisserie,* FN, 10 836 (19,89); Marcelle Dos Santos, PC, 2 591 (4,75); Jean-Paul Gaucher, Verts, c.r., adj. m. de Sainte-Olive, 1 982 (3,63); Gilles Domanget, LDI-MPF, 1 667 (3,06); Paul Biajoux, *GE, 1 348 (2,47)*; Daniel Vericel, CAP, 1 033 (1,89).

Lég. 1993 : A., 33,82. Voisin, *UDF-CDS, 25 753* (48,86); Clavel, FN, 9 203 (17,46); Raymond, PS, 8 408 (15,95); Moussel, GE, 4 486 (8,51); Desmaris, PC, 2 816 (5,34); Aubert, NE, 2 042 (3,87).
Prés. 1995 : A., 19,16. Le Pen, 14 574 (21,24); Balladur, 13 724 (20,00); Chirac, 13 514 (19,69); Jospin, 13 302 (19,39); de Villiers, 3 896 (5,67); Hue, 3 645 (5,31); Laguiller, 3 325 (4,84); Voynet, 2 435 (3,54); Cheminade, 187 (0,27).

ARDÈCHE (3)

■ Par rapport au premier tour des législatives de 1993, la majorité accuse un recul de près de 15 points dans les circonscriptions de Privas et d'Aubenas. Dans celle de Tournon-Annonay, Henri-Jean Arnaud, député sortant (RPR), ré*siste mieux. A gauche*, la progression du PS dans la circonscription de Privas permet à Pascal Terrasse de beaucoup espérer du second tour. A Aubenas, le duel entre Jean-Marie Roux, député sortant (RPR), et *Stéphane Alaizé (PS)* sera des plus serrés. Le PC progresse nettement dans deux circonscriptions sur trois. Le FN accroît fortement son électorat, y compris dans les campagnes jusqu'alors réfractaires à ses appels. L'écologie progresse, malgré la division de ses forces.
Sortants : *Amédée Imbert, UDF-PR* ; Henri-Jean Arnaud, RPR ; Jean-Marie Roux, RPR.

1re - Privas
I., 65 402; V., 45 789; A., 29,98
B. et N., 2 319; E., 43 470.

Ball. : *Pascal Terrasse, PS, c.g.,* c.m. de Bourg-Sainte-Andréol, 13 859 (31,88); Amédée Imbert, UDF-PR, d.s., c.g., m. de Privas, 10 188 (23,43); Robert Cotta, PC, m. de Cruas, 6 347 (14,60); Jean-Joël Vanhowe, FN, 6 157 (14,16); Christian Lavis, UDF-rad. diss., c.g., 2 876 (6,61); Jacques *Jung, Verts, 1 754 (4,03); Paul Bossan,* LDI-MPF, 1 149 (2,64); Jean-Philippe Smadja, GE, 1 140 (2,62).

Lég. 1993 : A., 30,48. Imbert, UDF-PR, 15 041 (35,09); Chapuis, PS, 9 236 (21,55); Feuchot, PC, 4 932 (11,50); Lavis, UDF-rad. diss., 4 682 (10,92); Garel, FN, 4 288 (10,00); Egal, GE, 3 040 (7,09); Dubant, NE, 1 192 (2,78); Husson, UDI, 447 (1,04).
Prés. 1995 : A., 18,77. Jospin, 12 576 (24,10); Balladur, 9 822 (18,82); Chirac, 8 468 (16,22); Le Pen, 7 478 (14,33); Hue, 6 274 (12,02); Laguiller, 2 940 (5,63); de Villiers, 2 554 (4,89); Voynet, 1 923 (3,68); *Cheminade, 144 (0,27).*

2e - Tournon-Annonay
I., 79 154; V., 53 713; A., 32,14
B. et N., 2 847; E., 50 866.

Ball. : Henri-Jean Arnaud, RPR, d.s., c.g., m. de Guilherand, 16 086 (31,62); Jacques *Dondoux, PRS, c.g., m. de Saint-Agrève,* 15 473 (30,41); Henry Després, FN, 7 050 (13,85); Patrick Laybros, PC, 3 644 (7,16); Michel Rabanit, Verts, 2 488 (4,89); Patrick de Glises de La Rivière, LDI-MPF, 2 147 (4,22); *François Egéa, 4J, 1 238* (2,43); Stéphane Wendlinger, div., 1 193 (2,34); Malike Benkhellaf, GE, 1 028 (2,02); Christine Nucci, div. g., c.m. de Tournon-sur-Rhône, 519 (1,02).

Lég. 1993 : A., 29,84. Arnaud, RPR, 18 231 (34,93); Chambon, UDF-CDS diss., 9 486 (18,17); Jouvet, PS, 7 730 (14,81); Arnaud, FN, 5 737 (10,99); Rabanit, Verts, 5 004 (9,58); Plana, PC, 4 125 (7,90); Vivien, NE, 1 350 (2,58); *Cez, UDI, 520 (0,99).*
Prés. 1995 : A., 18,75. Jospin, 13 397 (21,31); Balladur, 13 372 (21,27); Chirac, 12 556 (19,97); *Le Pen, 9 226 (14,67); Hue, 5 002 (7,95)*; de Villiers, 3 314 (5,27); Laguiller, 3 238 (5,15); Voynet, 2 548 (4,05); Cheminade, 202 (0,32).

3e - Aubenas
I., 64 275; V., 45 942; A., 28,52
B. et N., 2 255; E., 43 687.

Ball. : Jean-Marie Roux, RPR, d.s., c.g., m. des Vans, 13 706 (31,37); Stéphane Alaize, PS, c.g., m. d'Aubenas, 12 363 (28,29); Thierry Arsac, *FN*, 6 244 (14,29); Henri Delauche, PC, adj. m. d'Aubenas, 5 452 (12,47); Bernard Egal, MEI, 2 447 (5,60); Pierre Courouble, GE, c.r., *1 791* (4,09); Ulysse Barbe, LDI-CNIP, 1 184 (2,71); *Roger Kappel, div. d., 500 (1,14).*

Lég. 1993 : A., 29,95. *Roux*, RPR, 12 605 (29,51); Alaize, PS, 8 684 (20,33); Chastagnier, UDF-CDS diss., 4 723 (11,06); Delauche, PC, 4 303 (10,07); Béraud, FN, 4 299 (10,06); *Courouble*, GE, 3 181 (7,44); Ribeyre, UDF-PR diss., 2 569 (6,01); Romet, SEGA, 1 174 (2,74); Comte, UDI, 1 007 (2,35); Iordanof, MDR, 159 (0,37).
Prés. 1995 : A., 19,24. Jospin, 12 178 (23,87); Balladur, 10 132 (19,86); Chirac, 9 031 (17,70); Le Pen, 6 844 (13,41); Hue, 5 271 (10,33); Laguiller, *2 808 (5,50)*; de Villiers, 2 504 (4,90); Voynet, 2 053 (4,02); Cheminade, 185 (0,36).

DRÔME (4)

■ *Le RPR est en difficulté dans* la circonscription de Valence où le maire, Patrick Labaune, contesté dans sa ville, est talonné par Michèle Rivasi, candidate du PS et des Verts. La fondatrice de la *Commission de recherche et d'informa*tion indépendantes sur la radioactivité n'accuse que 161 voix de retard sur le député sortant. Dans la quatrième circonscription, le candidat FN sera présent *au second tour : Bernard Pinet, en tête* dans plusieurs villages de la banlieue romanaise, arrive deuxième à Romans et à Bourg-de-Péage. Cette triangulaire devrait bénéficier à Henri Bertholet (PS), alors que *le député sortant*, Georges Durand (UDF-PR), concède 10 points par rapport à 1993. Thierry Cornillet (UDF-rad.), à Montélimar, et Hervé Mariton (UDF-AD), à Nyons, sont en ballottage plutôt favorable.
Sortants : Patrick Labaune, RPR ; Thierry Cornillet, UDF-rad. ; Hervé Mariton, UDF-AD ; Georges Durand, UDF-PR.

1re - Valence
I., 64 887; V., 42 389; A., 34,67
B. et N., 1 749; E., 40 640.

Ball. : *Patrick Labaune*, RPR, d.s., m. de Valence, 13 588 (33,43); Michèle Rivasi, div. g., c.m. de Félines-sur-Rimandoule, 13 427 (33,03); Joël Cheval, FN, 6 499 (15,99); François Chéret, PC, c.m. de *Bourg-lès-Valence, 2 557 (6,29); Sylvie* Crozet, LO, 1 008 (2,48); Rose Giannini, GE, 996 (2,45); François Albert-Brunet, LDI-MPF, 829 (2,03); Michel Capelasse, MEI, 444 (1,09); Max Canzian, MDC, 401 (0,98); Philippe Dannerolle, LDI-CNIP, 305 (0,75); Halima Djebassi, écol., 240 (0,59); Jules Rémadi, IR, 204 (0,50); Périco Boucherle, PNR, 142 (0,34).

Lég. 1993 : A., 32,87. *Labaune*, RPR, 17 083 (40,93); Léron, PS, 9 799 (23,48); Lauer, FN, 5 603 (13,42); Puech, GE, 4 604 (11,03); Allegret, PC, 2 506 (6,00); Crozet, LO, 801 (1,91); Martinez, CNI, 665 (1,59); Munoz, ext. d., 364 (0,87); Dottori, UED, 308 (0,73).
Prés. 1995 : A., 20,99. Jospin, 12 529 (24,63); Chirac, 9 728 (19,12); Balladur, 9 638 (18,95); Le Pen, 8 420 (16,55); Hue, 3 457 (6,79); Laguiller, 2 616 (5,14); de Villiers, 2 299 (4,52); Voynet, 2 010 (3,95); Cheminade, 157 (0,30).

2e - Montélimar
I., 67 930; V., 46 968; A., 30,85
B. et N., 2 328; E., 44 640.

Ball. : Thierry Cornillet, UDF-rad., d.s., m. de Montélimar, 13 519 (30,28); Eric Besson, PS, m. de Donzère, 10 866 (24,34); Alain Bérard, FN, c.m. de Pierrelatte, 8 219 (18,41); Catherine Coutard, MDC, *5 696 (12,75); Vincent Peyronnet,* GE, 1 508 (3,37); Jean-Pierre Morichand, Verts, 1 487 (3,33); Bernard Simon, LDI-MPF, 1 242 (2,78); Jean Peillard, IR, m. de La Laupie, 836 (1,87); Philippe Michel, ext. d., *722 (1,61); Suzanne Del Papa,* ext. d., 545 (1,22).

Lég. 1993 : A., 29,97. Cornillet, UDF-rad., 15 605 (35,61); Fort, PS, 10 555 (24,08); Rosset, FN, 6 588 (15,03); Morichaud, Verts, 5 718 (13,04); Trapier, PC, 3 885 (8,86); Maisonnat, CNI, 1 471 (3,35).
Prés. 1995 : A., 18,80. Jospin, 12 650 (23,31); Le Pen, 10 053 (18,52); Balladur, 9 875 (18,19); Chirac, 8 996 (16,57); Hue, 4 806 (8,85); Laguiller, 2 957 (5,44); *de Villiers, 2 707 (4,98)*; Voynet, 2 067 (3,80); Cheminade, 158 (0,29).

3e - Nyons
I., 82 611; V., 58 197; A., 29,55
B. et N., 3 164; E., 55 033.

Ball. : Hervé Mariton, UDF-AD, d.s., c.r., m. de Crest, *18 118 (32,92); Michel Gré*goire, PS, c.g., m. de La Roche-sous-le Buis, 14 200 (25,80); Romain Roustan, FN, 8 450 (15,35); Jean-Pierre Rambaud, PC, 6 685 (12,14); Didier Jouve, EC, c.r., 2 633 (4,78); Paul-Bernard Pruvost, GE, 2 226 (4,04); Hubert Bouyac, LDI-MPF, 1 759 (3,19); Bernard Denis, IR, 962 (1,74).

Lég. 1993 : A., 29,36. Mariton, UDF-PR, 11 360 (20,89); Michel, PS, 11 009 (20,24); Faure, RPR, 9 996 (18,38); Védrines, GE, 7 277 (13,38); Carlot, FN, 5 581 (10,26); Rambaud, PC, 5 121 (9,41); *Dinges, CPNT, 3 413 (6,27)*; Abbate, CNI, 623 (1,14).
Prés. 1995 : A., 19,23. Jospin, 15 639 (24,01); *Balladur, 12 057 (18,51); Chirac, 10 560 (16,21)*; Le Pen, 9 802 (15,05); Hue, 5 766 (8,85); de Villiers, 3 994 (6,13); Laguiller, 3 587 (5,50); *Voynet, 3 493 (5,36); Cheminade, 226 (0,34).*

4e - Romans-sur-Isère
I., 72 692; V., 48 683; A., 33,02
B. et N., 2 412; E., 46 271.

Ball. : Georges Durand, UDF-PR, d.s., c.g., c.m. de Romans, 12 242 (26,45); *Henri Bertholet, PS, m. de Romans,* 12 036 (26,01); Bernard Pinet, FN, c.m. de Romans, 10 337 (22,34); Jacques Faure, PC, adj. m. de Romans, 3 844 (8,30); Jean-Marie Chausson, Verts, 2 193 (4,73); *Françoise Hauss, LDI-CNIP, 1 651* (3,56); Jean-Louis Blard, GE, 1 367 (2,95); Pierre Coup, div., 1 176 (2,54); Didier Machou, *LO*, 1 067 (2,30); Monique Bourbonneux, IR, 358 (0,77).

Lég. 1993 : A., 33,49. Durand, UDF-PR, 16 766 (36,48); Bertholet, PS, 8 786 (19,11); *Pinet*, FN, 7 909 (17,21); Donger, Verts, 5 317 (11,57); Faure, *PC, 3 626 (7,89)*; Muller, CNI, 1 563 (3,40); Leblan, div. d., 1 401 (3,04); Magnin, MDC, 410 (0,89); Martelli, NS, 177 (0,38).
Prés. 1995 : A., 20,78. Jospin, 12 344 *(21,67)*; Le Pen, 11 163 (19,60); Balladur, 10 962 (19,25); Chirac, 9 242 (16,23); Hue, 4 514 (7,92); de Villiers, 3 475 (6,10); Laguiller, 2 797 (4,91); Voynet, 2 275 (3,99); Cheminade, 173 (0,30).

ISÈRE (9)

■ Lors du *scrutin* de 1993, la gauche avait mieux résisté en Isère qu'ailleurs à la poussée de la droite et envoyé trois élus au Palais-Bourbon. Cette fois-ci, dans les neuf circonscriptions du département, la gauche se rapproche *de ses résultats* de 1988, qui lui avaient permis de remporter six sièges au second tour. Le 1er juin, elle devrait conserver sans difficulté les circonscriptions d'Echirolles, de Grenoble-3, 5, 6, de *Vif* et de Vienne. *Dans* cette dernière, une triangulaire PS-UDF-*Front* national pourrait favoriser l'élection de l'ancien ministre Louis Mermaz. Il en est de même dans la circonscription de Bourgoin-Jallieu-Nord, où *le* candidat socialiste, Armand Bonnamy, pourrait *profiter* de la forte implantation du FN dans le nord du département. Ailleurs, droite et gauche sont au coude à coude, notamment à Voiron, où le RPR *Michel* Hannoun, président délégué du conseil *général, est la cible du Front* national. Les « affaires », qui empoisonnent le débat politique local depuis deux ans, ne semblent pas avoir eu de profondes répercussions sur les résultats de la droite. Droite et gauche ont peu abordé ce thème pendant la campagne. Seul le taux d'abstention et la montée du FN pourraient y trouver leur origine.
Sortants : Richard Cazenave, RPR, devenu député le 2 mai 1993, *à la suite* de l'entrée au gouvernement d'Alain *Carignon, RPR, dont il était le suppléant* ; Gilbert Biessy, PC ; Michel Destot, PS ; Didier Migaud, PS ; Philippe Langenieux-Villard, RPR ; Alain Moyne-Bressand, UDF-PR ; Georges *Colombier, UDF-PR ; Bernard Saugey,* UDF-PR ; Michel Hannoun, RPR.

1re - Grenoble I, II, IV
I., 78 305; V., 47 351; A., 39,53
B. et N., 1 513; E., 45 838.

Ball. : Richard Cazenave, RPR, d.s., c.r., c.m. de Grenoble, 16 428 (35,83); Annie Deschamps, PS, c.g., adj. m. de Grenoble, *11 816 (25,77); Hugues Petit, FN, c.r.,* 5 027 (10,96); Raymond Avrillier, Verts, c.r., adj. m. de Grenoble, 3 320 (7,24); Marie-France Monery, PC, adj. m. de Grenoble, 2 235 (4,87); Christian Sartorius, LDI-MPF, c.m. de Meylan, 1 736 (3,78); Daniel Michelon, GE, 1 146 (2,50); Hervé Galley, 4J, 990 (2,15); Chantal Gomez, LO, 989 (2,15); Jean-Paul Roux, MDC, adj. m. de Grenoble, 685 (1,49); Jérôme Marchal, div. d., 404 (0,88); Jean-Jacques Tournon, MEI, 259 (0,56); Denis *Baggary, LCR, 251 (0,54); Alain Lippert,* ext. d., 227 (0,49); Georges Garcia, IR, 211 (0,46); Jean Estrangin, PLN, 114 (0,24).

Lég. 1993 : A., 32,78. Carignon, RPR, 21 229 (43,95); Dulac, MRG, 8 952 (18,53); Lalande, Verts, 5 801 (12,01); Petit, FN, 5 644 (11,68); Vannier, PC, 2 076 (4,29); Barral, div., 1 988 (4,11); *Parent*, MDC, 860 (1,78); Grand, NE, 796 (1,64); Gomes, LO, 706 (1,46); Chabaud, PLN, 241 (0,49).
Prés. 1995 : *A., 20,53. Jospin, 16 384 (27,84)*; Balladur, 13 103 (22,26); Chirac, 11 835 (20,11); Le Pen, 5 972 (10,14); Voynet, 3 253 (5,52); Hue, 2 965 (5,03); Laguiller, 2 902 (4,93); de Villiers, 2 277 (3,86); Cheminade, 157 (0,26).

2e - Echirolles
I., 64 804; V., 42 295; A., 34,73
B. et N., 1 683; E., 40 612.

Ball. : Gilbert Biessy, PC, d.s., m. d'Echirolles, 11 314 (27,85); Claudette Chesne, PS, adj. m. d'Eybens, 8 478 *(20,87); Marie-Thérèse Phion, RPR,* c.m. de Saint-Martin-d'Hères, 7 264 (17,88); Georges Theil, FN, 6 457 (15,89); Jean Viciana, GE, 1 737 (4,27); Claude Detroyat, LO, 1 496 (3,68); Yves Delmonte, LCR, 1 417 (3,48); Yann Dolias, 4J, 1 089 (2,68); Edouard Ytournel, LDI-CNIP, 918 (2,26); *Joëlle Lieutand, div. d., 340 (0,83)*; Lucia Espinosa, PLN, 102 (0,25).

Lég. 1993 : *A., 34,01*. Chalier, *UDF-PR*, 10 251 (25,40); Biessy, PC, 8 365 (20,72); Luppi, PS, 7 889 (19,54); d'Ornano, FN, 5 636 (13,96); Philibert, GE, 3 902 (9,66); Bon, UED, 1 635 (4,05); Montel, LO, 1 111 (2,75); Baudin, NE, 1 046 (2,59); Marchal, MD, 402 (0,99); Combes-Monier, PLN, 121 (0,30).
Prés. 1995 : A., 19,38. Jospin, 15 113 (29,43); Le Pen, 8 201 (15,97); Balladur, 7 167 (13,96); Chirac, 6 766 (13,18); Hue, 6 323 (12,31); Laguiller, 3 604 (7,02); Voynet, 2 395 (4,66); de Villiers, 1 660 (3,23); Cheminade, 108 (0,21).

3e - Grenoble III, V, VI
I., 54 470; V., 33 612; A., 38,29
B. et N., 1 245; E., 32 367.

Ball. : Michel Destot, PS, d.s., m. de Grenoble, 10 460 (32,31); Pierre Berthet, UDF-rad., 6 662 (20,58); *Alain Dugelay,* FN, 4 803 (14,83); Yannick Boulard, PC, m. de Fontaine, 3 777 (11,66); Joëlle Diot, AREV, 1 859 (5,74); Roland Calmel, LO, 1 012 (3,12); Bernard Burte, GE, 763 (2,35); *Louis Trabut, 4J, 702 (2,16)*; Arnaud Vercken de Vreuschmen, LDI-CNIP, 473 (1,46); Charles Basset, div. d., 347 (1,07); Adette Arribert, NE, 340 (1,05); Danielle Ruau, div. d., 250 (0,77); *Stéphane Germani, div. d., 249 (0,76)*; Michelle Dange, IR, 243 (0,75); Alain Sainte-Martine, PT, 183 (0,56); Guy Charvet,

div. d., 141 (0,43); *Simone Bonnefois*, PLN, 84 (0,25); Eric Albert, div. d., 19 (0,05).

Lég. 1993 : A., 36,61. Sagnlard, RPR, 10 151 (30,66); Destot, PS, 8 216 (24,81); de Bonfils, FN, 4 543 (13,72); Jacquier, EE, 4 050 (12,23); Boulard, PC, 3 347 (10,11); Delanonnoy, NE, 1 077 (3,25); Calmel, LO, 583 (1,76); Servaux, MD, 338 (1,02); Colliat, PT, 284 (0,85); Ory, LCR, 279 (0,84); Estrangin, PLN, 237 (0,71).
Prés. 1995 : A., 22,15. Jospin, 13 558 (31,83); Balladur, 6 472 (15,19); Chirac, 6 389 (15,00); *Le Pen*, 5 957 (13,98); Hue, 3 793 (8,90); Laguiller, 2 927 (6,87); Voynet, 2 151 (5,05); de Villiers, 1 230 (2,88); Cheminade, 112 (0,26).

4e - Vif
I., 73 342; V., 47 560; A., 35,15
B. et N., 2 088; E., 45 472.

Ball. : Didier Migaud, PS, d.s., c.g., m. de Seyssins, 18 313 (40,27); Gérard Cardin, MDR, c.g., m. de Corps, 9 100 (20,01); Béatrice Vellieux, FN, 6 845 (15,05); Michel Blonde, PC, adj. m. de Pont-de-Claix, 3 885 (8,54); Gérard Le Ras, Verts, 1 630 (3,58); Jean-Franc Ruchon, LDI-MPF, 1 541 (3,38); Roland Begot, LO, 1 210 (2,66); Vincent Desclaux, GE, 788 (1,73); *Raoul Velazco, 4J, 737 (1,62)*; Gilberte Billerey, NE, 572 (1,25); Jean-Alexis Chatelard, PPL, 375 (0,82); Pierre Vair, div. d., 369 (0,81); Josiane Veyrat, PLN, 107 (0,23).

Lég. 1993 : A., 31,95. Cupillard, RPR, 16 266 (35,04); *Migaud*, PS, 11 888 (25,61); Giron, FN, 5 710 (12,30); Leras, Verts, 4 575 (9,85); Blonde, PC, 3 866 (8,32); Cardin, MDR, 1 860 (4,00); Amengual, NE, 1 232 (2,65); Bégot, LO, 1 020 (2,19).
Prés. 1995 : A., 20,24. Jospin, 15 194 (26,51); Balladur, 9 851 (17,19); Chirac, 9 210 (16,07); Le Pen, 8 842 (15,43); Hue, 5 362 (9,35); Laguiller, 3 535 (6,16); Voynet, 2 788 (4,86); de Villiers, 2 343 (4,08); Cheminade, 180 (0,31).

5e - Saint-Egrève
I., 74 119; V., 50 894; A., 31,33
B. et N., 2 598; E., 48 296.

Ball. : Philippe Langenieux-Villard, RPR, *d.s., c.r., m. d'Allevard*, 15 404 (31,89); François Brottes, PS, c.r., adj. m. de Crolles, 11 704 (24,25); Jackie Machu, FN, c.r., 6 758 (13,99); Jean-François Delahais, MDC, a.d., c.m. de Saint-Egrève, 6 382 (13,21); Thierry Lehnebach, EC, c.r., 2 417 (5,00); Jean Ratte, LO, 1 583 (3,27); Cécile d'Antreroches, 4J, 1 144 (2,36); Jean-Emmanuel Vercken de Vreuschmen, LDI-CNIP, 898 (1,85); Robert Sadion, GE, 810 (1,67); Brigitte Legal-Robinet, Verts, 593 (1,22); Dominique Lo Monaco, PT, 409 (0,84); Annette Aussant, PLN, 98 (0,20); Georges Dupont, div. d., 96 (0,19).

Lég. 1993 : A., 32,04. Langenieux-Villard, RPR, 19 515 *(42,27)*; *Avice, PS, 8 620 (18,67)*; Machu, FN, 5 509 (11,93); Chomel, GE, 5 073 (10,98); Soto, PC, 4 183 (9,06); Landry, NE, 1 310 (2,83); Ratte, LO, 875 (1,89); Tollo, PT, 514 (1,11); Sabaterie, MD, 336 (0,72); Espinosa, PLN, 238 (0,50).
Prés. 1995 : A., 19,05. Jospin, 14 851 (25,39); Balladur, 10 427 (17,82); Chirac, 9 069 (15,50); Le Pen, 8 845 (15,12); Hue, 5 752 (9,83); Laguiller, 3 995 (6,83); Voynet, 2 838 (4,85); de Villiers, 2 560 (4,37); Cheminade, 145 (0,24).

6e - Bourgoin-Jallieu Nord
I., 83 686; V., 54 619; A., 34,73
B. et N., 2 728; E., 51 891.

Ball. : Alain Moyne-Bressand, UDF-PR, d.s., c.g., m. de Crémieu, 16 292 (31,39); *Armand Bonnamy, PS, c.r., m. de Tignieu-Jameyzieu*, 12 031 (23,18); Christian Vellieux, FN, c.r., c.m. de Bourgoin-Jallieu, 11 821 (22,78); François Ginet, PC, 3 982 (7,67); Bruno Gindre, LDI-MPF, 1 738 (3,34); *Lucien Tarchi*, Verts, 1 351 (2,60); Chantal Marion, MDC, 1 075 (2,07); Laurent Besson, GE, 896 (1,72); Luc Chemiral, PT, 780 (1,50); Carole Gadal, 4J, 622 (1,19); Jacqueline Godard, NE, 594 (1,14); Jean-Claude Lollo, div. d., 588 (1,13); Jean-Claude Thoreau, PLN, 121 (0,23).

Lég. 1993 : A., 33,16. Moyne-Bressand, UDF-PR, 22 786 *(44,27)*; Vellieux, FN, 9 733 (18,91); Bourdier, PS, 7 493 (14,55); Kermen, GE, 4 305 (8,36); Ginet, PC, 3 460 (6,72); Toinet, NE, 1 548 (3,00); Pavlot, PT, 1 245 (2,41); Forestier, CNI, 898 (1,74).
Prés. 1995 : A., 21,56. Le Pen, 15 407 (24,02); Jospin, 13 348 (20,81); Balladur, 11 760 (18,34); Chirac, 9 646 (15,04); Hue, 4 939 (7,70); Laguiller, 3 432 (5,35); de Villiers, 3 345 (5,21); Voynet, 2 068 (3,22); Cheminade, 173 (0,27).

7e - Bourgoin-Jallieu Sud
I., 81 226; V., 52 881; A., 34,89
B. et N., 3 049; E., 49 832.

Ball. : Georges Colombier, UDF-PR, d.s., c.g., m. de Meyrieu-les-Etangs, 18 041 (36,20); Eric Brunot, FN, 9 921 (19,90); Annick Lehnebach, EC, 6 981 (14,00); Louise Carly, PC, 5 925 (11,88); Bruno Perrodin, LO, 1 915 (3,84); Jean Belabre, IR, 1 720 (3,45); Jean-Christophe Daudel, GE, 1 136 (2,27); Josiane Guinet, LDI-MPF, 1 009 (2,02); François Lienard, Verts, 920 (1,84); Chantal Melique, 4J, 874 (1,75); Olivier Cabanel, MEI, 458 (0,91); Pierre Damasio, div. d., 454 (0,91); Paul Rozet, PNR, 344 (0,69); François Somarriba, PLN, 134 (0,26).

Lég. 1993 : A., 31,12. Colombier, UDF-PR, 24 666 (49,00); Brunot, FN, 8 013 (15,91); Philippe, PS, 6 564 (13,04); Sutter, Verts, 4 657 (9,25); Carly, PC, 3 503 (6,95); Faraone, NE, 1 435 (2,85); Perrodin, LO, 1 336 (2,65); Jay, PLN, 162 (0,32).
Prés. 1995 : A., 20,42. Jospin, 13 628 (21,81); Le Pen, 12 693 *(20,31)*; *Balladur, 12 163 (19,47)*; Chirac, 9 675 (15,48); Hue, 4 781 (7,65); Laguiller, 3 617 (5,79); de Villiers, 3 303 (5,28); Voynet, 2 448 (3,91); Cheminade, 163 (0,26).

8e - Vienne
I., 87 418; V., 59 942; A., 31,43
B. et N., 2 787; E., 57 155.

Ball. : Bernard Saugey, UDF-PR, d.s., c.g., 16 127 (28,21); Louis Mermaz, PS, a.min., a.d., m. de Vienne, 15 064 (26,35); *Jean-Jacques Ogier*, FN, 12 316 (21,54); *Marcel Berthouard, PC, adj. m. de Roussillon*, 5 415 (9,47); Hervé Prat, Verts, 2 359 (4,12); Jacques Lacaille, LO, 1 729 (3,02); Bernard Berthel, GE, 1 548 (2,70); André Prutan, LDI-MPF, 1 252 (2,19); Eric Piolle, 4J, 771 (1,34); Eric Viscogliosi, div. d., 407 (0,71); Jean Palaccio, PLN, 167 (0,29).

Lég. 1993 : A., 29,93. Saugey, UDF-PR, 16 329 (28,87); Mermaz, PS, 11 879 (21,00); Després, *FN, 8 627 (15,25)*; Remiller, UDF-PR diss., 7 026 (12,42); Poirier, PC, 6 346 (11,22); Berthel, GE, 3 616 (6,39); Godard, NE, 1 328 (2,34); Jury, écol., 864 (1,52); Yahimi, France Plus, 545 (0,96).
Prés. 1995 : A., 19,83. Jospin, 15 497 (22,77); Le Pen, 14 786 (21,72); Balladur, 11 621 (17,07); Chirac, 10 445 (15,34); Hue, 6 562 (9,64); Laguiller, 3 655 (5,37); de Villiers, 3 022 (4,44); Voynet, 2 326 (3,41); Cheminade, 143 (0,21).

9e - Voiron
I., 74 088; V., 50 410; A., 31,95
B. et N., 2 544; E., 47 866.

Ball. : Michel Hannoun, RPR, d.s., c.g., m. de Voreppe, 14 390 (30,06); André Vallini, PS, c.r., c.g., m. de Tullins, 13 180 (27,53); Christian Mollier, FN, 8 111 (16,94); Robert Veyret, PC, c.g., m. de *Saint-Jean-de-Moirans, 6 533 (13,64)*; Jean-Claude Poissonnier, LO, 1 360 (2,84); Catherine Duc, GE, 1 044 (2,18); Emmanuel Caban, 4J, 1 011 (2,11); Jean-François Sarciron, MEI, 884 (1,84); Gilbert Ilian, EC, 856 (1,78); Daniel Moquet, div. d., 405 (0,84); Jacques Salé, PLN, 92 (0,19).

Lég. 1993 : A., 31,72. Hannoun, RPR, 18 127 (38,53); Vallini, PS, 8 042 (17,09); Vernet, FN, 6 949 (14,77); Veyret, PC, 6 855 (14,57); *Commandeur, Verts, 4 893 (10,40)*; *Mars, NE*, 1 039 (2,20); Volpin, CNI, 626 (1,33); Hamini, France Plus, 279 (0,59); Belhamou, div. d., 231 (0,49).
Prés. 1995 : A., 19,15. Jospin, 13 844 (23,69); Balladur, 11 065 (18,93); Le Pen, 10 453 (17,89); Chirac, 9 276 (15,87); Hue, 4 565 (7,81); Laguiller, 3 597 (6,15); de Villiers, 2 847 (4,87); Voynet, 2 621 (4,48); Cheminade, 156 (0,26).

LOIRE (7)

■ Le Front national progresse globalement de 17 500 voix par rapport aux législatives de 1993. Cette progression est particulièrement forte dans la vallée du Gier, dans les cantons ruraux du Roannais, mais aussi dans la plaine du Forez et à Saint-Etienne. Ses candidats peuvent se maintenir dans cinq circonscriptions sur sept. *Très en retrait en 1993, la gauche* regagne du terrain, notamment à Saint-Etienne, où les candidats que soutient le PS peuvent l'emporter. De même, Jean Auroux, maire (PS) de Roanne, pourrait *retrouver son siège perdu en 1993. En lé*gère progression, le Parti communiste peut reconquérir la circonscription de l'Ondaine avec le maire communiste refondateur de Firminy, Bernard Outin. La droite parlementaire, qui disposait des sept sièges, connaît un fort recul. Ancien ministre et président (UDF-PR) du conseil général de la Loire, Pascal Clément essuie un sérieux revers dans sa circonscription, où il était réélu au premier tour depuis 1981. Le discours musclé de Christian Cabal (RPR) sur l'immigration et le rapport parlementaire de Jean-Pierre Philibert (UDF-PR) sur l'immigration clandestine n'ont pas empêché la progression de l'extrême droite. François Rochebloine et Jean-François Chossy (UDF-FD) sont mieux placés.
Sortants : Jean-Pierre Philibert, UDF-PR ; Christian Cabal, RPR ; François *Rochebloine, UDF-FD ; Daniel Mandon*, UDF-FD ; Yves Nicolin, UDF-PR ; Pascal Clément, UDF-PR, réélu le 18 juin 1995 après son départ du gouvernement ; Jean-François Chossy, UDF-FD.

1re - Saint-Etienne Nord
I., 67 823; V., 42 128; A., 37,88
B. et N., 1 632; E., 40 496.

Ball. : Jean-Pierre Philibert, UDF-PR, d.s., adj. m. de Saint-Etienne, 11 293 (27,88); Gérard Lindeperg, PS, c.r., c.m. de Saint-Etienne, 11 062 (27,31); Gérard Tournaire, FN, c.m. de Saint-Etienne, 9 614 (23,74); Alain Pecel, PC, c.m. de *Saint-Etienne, 4 243 (10,47)*; *Yves Scavi*ner, MEI, 1 280 (3,16); Guy Largeron, LO, 1 200 (2,96); Marie-Joëlle Moreau, LDI-MPF, 1 082 (2,67); Pascale Faure, MDC, 722 (1,78).

Lég. 1993 : A., 38,13. Philibert, UDF-PR, 15 166 (36,71); Tournaire, FN, 7 873 (19,05); Lindeperg, PS, 6 301 (15,25); Chomat, PC, 5 749 (13,91); Payre, GE, 3 234 (7,82); Patural, div. d., 1 731 (4,19); Massouline, NE, 1 259 (3,04).
Prés. 1995 : *A., 23,69. Le Pen, 12 038 (23,21)*; Jospin, 11 603 (22,37); Balladur, 8 816 (16,99); Chirac, 8 087 (15,59); Hue, 4 932 (9,50); Laguiller, 2 602 (5,01); de Villiers, 2 022 (3,89); Voynet, 1 665 (3,21); Cheminade, 99 (0,19).

2e - Saint-Etienne Sud
I., 54 149; V., 31 874; A., 41,13
B. et N., 1 043; E., 30 831.

Ball. : Christian Cabal, RPR, d.s., adj. m. de Saint-Etienne, *8 847* (28,69); Bruno Vennin, div. g., a.d., c.r., 7 425 (24,08); Michèle Bracciano, FN, c.m. de Saint-Etienne, 7 237 (23,47); Roger Dubien, PC, c.m. de Saint-Etienne, 3 016 (9,78); Louis Ouillon, LDI-MPF, m. de Saint-Maurice-de-Lignon, 1 115 (3,61); Marcel Gaillard, AREV, c.m. de Saint-Etienne, 1 076 (3,48); Mireille Jouffre, LO, 822 (2,66); Bruno Clémentin, MEI, 553 (1,79); Christian Dandel, MDC, 500 (1,62); Jean-Claude Jarrige, PT, 240 (0,77).

Lég. 1993 : A., 40,45. Cabal, RPR, 13 683 (41,03); Despert, FN, 5 726 (17,17); Bertrand, PS, 4 780 (14,33); Brunet, PC, 2 631 (7,89); Brodhag, Verts, 2 052 (6,15); Leneveu, NE, 960 (2,87); Pitot, div., 780 (2,33); Daudel, MDC, 612 (1,83); Bouchut, div. d., 500 (1,50); *Merouane, div., 449 (1,34)*; *Charlat, SEGA*, 442 (1,32); Schlick, LO, 425 (1,27); Judar, UDI, 304 (0,91).
Prés. 1995 : A., 26,30. Jospin, 9 013 (22,24); Le Pen, 8 461 (20,88); Balladur, 7 643 (18,86); Chirac, 6 951 (17,15); Hue, 3 461 (8,54); Laguiller, 2 037 (5,02); de Villiers, 1 518 (3,74); Voynet, 1 341 (3,31); Cheminade, 85 (0,21).

3e - Saint-Chamond
I., 71 848; V., 49 675; A., 30,86
B. et N., 2 140; E., 47 535.

Ball. : François Rochebloine, UDF-FD, d.s., adj. m. de Saint-Chamond, 15 629 (32,87); Christian Grangis, FN, c.m. de Rive-de-Gier, 11 611 (24,42); Marie-Christine Laurent, PS, c.m. de Saint-Chamond, *9 325 (19,61)*; *André Géry, PC, c.m. de* Rive-de-Gier, 4 365 (9,18); Gérard Payre, Verts, c.r., 2 946 (6,19); André Moulin, LO, 1 266 (2,66); Alexandre Riberon, LDI-MPF, 1 251 (2,63); Frédéric Gioia, MEI, 780 (1,64); Bernard Marcuccilli, PT, 362 (0,76).

Lég. 1993 : A., 31,53. Rochebloine, UDF-CDS, 19 496 (41,66); Grangis, FN, 7 799 (16,66); Géry, PC, 4 374 (9,34); Friedenberg, MRG, 4 324 (9,24); Trapeaux, Verts, 3 144 (6,71); Ponton, div. g., 1 913 *(4,08)*; *Tardy, div. d.*, 1 565 (3,34); Courteville, NE, 1 344 (2,87); Privat, écol., 981 (2,09); Bailly, CNI, 873 (1,86); Moulin, LO, 675 (1,44); Marcuccilli, PT, 310 (0,66).
Prés. 1995 : A., 18,83. Le Pen, 13 271 *(22,90)*; *Jospin, 11 840 (20,43)*; *Balladur*, 10 347 *(17,86)*; Chirac, 9 530 (16,45); Hue, 4 471 (7,71); Laguiller, 3 265 (5,63); de Villiers, 3 047 (5,26); Voynet, 2 038 (3,51); Cheminade, 124 (0,21).

4e - Firminy
I., 68 530; V., 45 066; A., 34,23
B. et N., 2 199; E., 42 867.

Ball. : Daniel Mandon, UDF-FD, d.s., m. de Saint-Genest-Malifaux, 12 017 (28,03); Frédéric Granson, FN, c.m. de Saint-Etienne, 10 451 (24,38); Bernard Outin, PC, m. de Firminy, 9 107 (21,24); Jean-Paul Chartron, PS, adj. m. de Firminy, 7 232 (16,87); Jean-Philippe Bayon, Verts, 1 939 (4,52); Richard Raffin, LDI-MPF, *1 269 (2,96)*; *Driss Turchi, MEI, 796 (1,85)*; Louis Boyer, PPL, 56 (0,13).

Lég. 1993 : A., 34,78. Mandon, UDF-CDS, 10 963 (25,24); Fiterman, PC, 8 309 (19,13); Carré, FN, 8 223 (18,93); Giraud, RPR, 5 800 *(13,35)*; *Chartron, PS, 4 308 (9,92)*; Peyron, Verts, 2 854 (6,57); Laporte, NE, 1 629 (3,75); Battie, PT, 722 (1,66); Sabatier, div. d., 615 (1,41).
Prés. 1995 : A., 22,70. Le Pen, 12 827 (24,36); Jospin, 10 268 (19,50); Balladur, 8 799 (16,71); *Chirac, 7 730 (14,68)*; *Hue, 5 899 (11,20)*; Laguiller, 2 950 (5,60); de Villiers, 2 286 (4,34); Voynet, 1 765 (3,35); Cheminade, 126 (0,23).

5e - Roanne
I., 67 548; V., 45 255; A., 33,00
B. et N., 2 421; E., 42 834.

Ball. : Yves Nicolin, UDF-PR, d.s., c.m. de Roanne, 14 100 (32,91); Jean Auroux, PS, a.min., a.d., m. de Roanne, 12 308 (28,73); Norbert Chetail, FN, c.m. de Roanne, 6 508 (15,19); Serge Fonton, PC, adj. m. de Mably, 3 915 (9,13); Bruno Barriquand, Verts, 1 568 (3,66); Daniel Durand, GE, 1 392 (3,24); Jean-Louis Gugliemetto, LO, 1 336 (3,11); Marianne Peguet, LDI-MPF, 1 183 (2,76); Nicolas Laurenceau, MDC, 524 (1,22).

Lég. 1993 : A., 30,36. Nicolin, UDF-PR, 12 896 (28,72); Le Gaillard, RPR, 9 795 (21,82); Auroux, PS, 8 916 (19,86); Chetail, FN, 4 699 *(10,46)*; *Fonton, PC, 3 338 (7,43)*; *Barriquand*, Verts, 2 546 (5,67); Coclin, NE, 1 727 (3,84); Guglielmetto, LO, 971 (2,16).
Prés. 1995 : A., 19,91. Jospin, 11 882 (22,34); Balladur, 10 424 (19,60); Chirac, 9 765 (18,36); Le Pen, 9 005 (16,93); Hue, 5 127 (9,64); *Laguiller, 2 612 (4,91)*; *de Villiers, 2 530 (4,75)*; Voynet, 1 695 (3,18); Cheminade, 144 (0,27).

6e - Feurs
I., 62 153; V., 43 662; A., 29,75
B. et N., 2 819; E., 40 843.

Ball. : Pascal Clément, UDF-PR, d.s., a.min., pr. c.g., m. de Marcel-de-Félines, 16 191 (39,64); Dominique Fruleux, PS, 10 318 (25,26); Jean-Claude Suchel, FN, 6 560 (16,06); Maryse Poyet, PC, 3 342 (8,18); Sabine Perouse, LDI-MPF, 1 735 (4,24); Régis Usson, GE, 1 458 (3,56); Christian Prat, Verts, 1 239 (3,03).

18 juin 1995 : A., 47,49. Pascal Clément, UDF-PR, 18 253 (57,21); Jean-Marc Samin, PS, 7 053 (22,10); Jean-Claude Suchel, FN, 3 559 (11,15); Maryse Poyet, PC, 2 518 (7,89); Jean-Paul Bastin, MDC, 522 (1,63).
Lég. 1993 : A., 30,37. Clément, UDF-PR, 23 677 (57,63); Prost, PS, 5 181 (12,61); Granjon, FN, 4 626 (11,26); Usson, GE, 3 172 (7,72); Lapalus, *PC, 2 963 (7,21)*; *Martini, NE, 1 464 (3,56)*.
Prés. 1995 : A., 18,51. Balladur, 11 288 (22,68); Chirac, 9 877 (19,84); Jospin, 9 147 (18,37); Le Pen, 8 872 (17,82); Hue, 3 298 (6,62); de Villiers, 3 256 (6,54); Laguiller, 2 155 (4,33); Voynet, 1 703 (3,42); Cheminade, 172 (0,34).

7e - Montbrison
I., 84 374; V., 57 484; A., 31,87
B. et N., 3 218; E., 54 266.

Ball. : Jean-François Chossy, UDF-FD, d.s., m. de Saint-Just-Saint-Rambert, 18 055 (33,27); Gérard Lilio, FN, c.r., c.m. de Saint-Just-Saint-Rambert, 12 089 (22,27); Alain Pomès, PRS, m. de Veauche, 9 940 (18,31); Gérard Brot, app. PC, c.m. d'Andrézieux-Bouthéon, 4 078 (7,51); Rubert Thollot, div., 2 614 (4,81); Pierre Dessaigne, div. d., 2 498 (4,60); Gérard Morel, GE, 2 076 (3,82); Elisabeth Rossary, LDI-MPF, 1 713 (3,15); Frédéric Bergamin, PT, 1 203 (2,21).

Lég. 1993 : A., 30,88. Chossy, UDF-CDS, 17 203 (31,92); Lilio, FN, 8 081 (14,99); Mazoyer, div. d., 7 904 (14,66); Moulier, GE, 5 876 (10,90); Pomès, PS, 4 857 (9,01); Desprez, RPR diss., 4 743 (8,80); Brot, app. PC, 2 726 (5,05); Gagnaire, écol., 1 354 (2,51); *Bergamin, PT*, 1 138 (2,11).
Prés. 1995 : A., 18,84. Le Pen, 14 200 (21,08); Chirac, 13 966 (20,73); Balladur, 13 037 (19,36); Jospin, 12 343 (18,32); Hue, 4 385 (6,51); de Villiers, 3 637 (5,40); Laguiller, 3 237 (4,80); Voynet, 2 337 (3,47); Cheminade, 199 (0,29).

RHÔNE (14)

■ Raymond Barre (app. UDF) en ballottage pour la première fois depuis 1978, Marc Fraysse (RPR), candidat investi par le RPR et l'UDF éliminé, dans la 2e circonscription, au profit d'un dissident RPR, Henry Chabert : la droite lyonnaise ne sort pas indemne de ce premier tour, même si elle devrait conserver les quatre circonscriptions de la ville. D'autres sortants – Jean Rigaud (UDF-AD, Caluire-et-Cuire), Jean Besson (RPR, Saint-Genis-Laval), ou Michel Terrot (RPR, Oullins) – devraient retrouver leur siège, et Bernard Perrut (UDF-PR) succéder à son père, Francisque, à Villefranche-sur-Saône. Mais Jean-Claude Bahu, sortant RPR à Givors, est en position difficile, face à Gabriel Montcharmont (PS), tout comme Jean-Pierre Calvel (UDF-rad) à Vaulx-en-Velin, face à Jean-Jack Queyranne (PS), qu'il avait battu en 1993. A Villeurbanne, Jean-Paul Bret (PS) devrait aussi récupérer le siège perdu aux dernières législatives. André Gerin, député sortant communiste de Vénissieux, est également en situation favorable. La gauche retrouverait ainsi son niveau de 1988, même si Maurice Depaix (app. PS) *et élu, en 1995, lors d'une partielle à L'Ar*bresle, semble en difficulté face au RPR Robert Lamy. Les candidats du Front national, notamment Bruno Gollnisch (Meyzieu Saint-Priest) et Pierre Vial (Villeurbanne) améliorent sensiblement leur score de 1993. Sur les quatorze circonscriptions du Rhône, le parti d'extrême droite participe à quatre triangulaires (Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Givors et Meyzieu Saint-Priest) et à deux duels : dans le Beaujolais (Villefranche-sur-Saône) et à Vénissieux. Pour autant, le FN ne semble pas en mesure d'obtenir un élu.
Sortants : Bernadette Isaac-Sibille, UDF-FD ; *Jean-Michel Dubernard, RPR* ; Raymond Barre, UDF ; Jean Rigaud, UDF-AD ; Marc Fraysse, RPR ; Jean-Pierre Calvel, UDF-rad. ; Maurice Depaix, app. PS, élu le 10 décembre 1995, *en remplacement de Michel Mercier*, UDF-FD, élu sénateur ; Francisque Perrut, UDF-PR, n.s.r.p. ; Jean Besson, RPR ; Jean-Claude Bahu, RPR ; Michel Terrot, RPR ; Martine David, PS ; André *Gérin, PC. La 2e circonscription était* vacante depuis la démission de Michel Noir, RPR, le 6 février 1997.

1re - Lyon VI
et parties de Lyon I, V, XIII
I., 54 860; V., 35 148; A., 35,93
B. et N., 1 003; E., 34 145.

Ball. : Bernadette Isaac-Sibille, UDF-FD, d.s., c.g., 10 392 (30,43); Gérard Collomb, PS, a.d., c.r., m. du 9e arr. de Lyon, *9 192* (26,92); Philippe Dumez, FN, c.m. de Lyon, 6 221 (18,21); Daniel Marlhoux, PC, 1 889 (5,53); Marie-Christine Pernin, LO, 1 156 (3,38); Raphaël Nogieri, LDI-MPF, *1 004 (2,94)*; *Guy Front, CAP, c.m. de* Lyon, 721 (2,11); Bernard Birot, GE, 689 (2,01); Bruno Granger, div., 652 (1,90); Vincent Cheynet, MEI, 494 (1,44); Edmée Jullien, 4J, 456 (1,33); Bernard Tallès, NE, 423 (1,23); Dominique Gérard, MDC, 422 (1,23); Jean-Marc Chaffringeon, IR, 218 (0,63); Théophile Martin, PNR, 185 (0,54); Joëlle Fougère, PLN, 31 (0,09).

Lég. 1993 : A., 33,76. Isaac-Sibille, UDF-CDS, *13 560 (39,21)*; *Dumez, FN, 5 968 (17,26)*; Braillard, MRG, 5 003 (14,47); Chaffringeon, GE, 3 776 (10,92); Front, PC, 2 394 (6,92); Vianès, MDR, 1 079 (3,12); Lapeyre, NE, 1 018 (2,94); Pernin, LO, 811 (2,34); Detoc, div. d., 452 (1,30); Petitjean, ext. d., 421 (1,21); Della, *PLN, 93 (0,26)*.
Prés. 1995 : A., 20,79. Jospin, 10 679 (24,21); Balladur, 9 396 (21,30); Le Pen, 7 696 (17,45); Chirac, 7 654 (17,35); Hue, 2 675 (6,06); Laguiller, 2 488 (5,64); Voynet, 1 800 (4,08); de Villiers, 1 593 (3,61); Cheminade, 117 (0,26).

2e - Lyon II, III, IV
et parties de Lyon I et V
I., 60 946; V., 39 413; A., 35,33
B. et N., 1 148; E., 38 265.

Ball. : Gilles Buna, Verts, c.g., m. de 1er arr. de Lyon, 10 113 (26,42); Henry Chabert, RPR diss., adj. m. de Lyon, 7 709 (20,14); Marc Fraysse, RPR, d.s. de la 6e circ. du Rhône, c.r., 7 217 (18,86); Anne *Richard, FN, 5 734 (14,98)*; *Frédéric Gaffiot*, PC, 1 750 (4,57); Arlette Couzon, LO, 1 235 (3,22); Jeanne d'Anglejean, LDI-MPF, 1 109 (2,89); Yves Fournel, CAP, adj. m. de 1er arr. de Lyon, 731 (1,91); Lionel Gallot, GE, 663 (1,73); Marie De Luca, NE, 522 (1,36); Domar Idrissi, MDC, 406 (1,06); Eric Moglioni, LCR, 395 (1,03); Sandrine Chastang, 4J, 334 (0,87); Luc Nieto, IR, 146 (0,38); François Mercier, div., 92 (0,24); Nicolas Lapillonne, div. d., *83 (0,21)*; Michel *Mermet* au Louis, PLN, 26 (0,06).

Lég. 1993 : A., 33,20. Mérieux, RPR, 11 073 (27,04); Noir, div. d., 10 827 (26,44); Rives, PS, 5 407 (13,20); Richard, FN, 5 271 (12,87); *Buna, Verts, 3 708 (9,05)*; *Gaffiot, PC*, 1 793 (4,37); Metzger, NE, 919 (2,24); Couzon, LO, 574 (1,40); Chertier, MDC, 410 (1,00); Comby, div., 344 (0,84); Rozet, ext. d., 237 (0,57); Detoc, div. d., 186 (0,45); Sauzé, NS, 105 (0,25); Bourzeix, PLN, 93 (0,22).
Prés. 1995 : A., 21,96. Jospin, 11 807 (23,88); Balladur, 11 322 (22,90); Chirac, 9 293 (18,80); Le Pen, 7 388 (14,94); Laguiller, 2 755 (5,57); Hue, 2 566 (5,19); Voynet, 2 294 (4,64); de Villiers, 1 857 (3,75); Cheminade, 142 (0,28).

3e - Lyon IX, X
et parties de Lyon XII et XIII
I., 56 117; V., 35 946; A., 35,94
B. et N., 1 078; E., 34 868.

Ball. : Jean-Michel Dubernard, RPR, d.s., adj. m. de Lyon, 9 975 (28,60); Jean-Louis Touraine, *PS*, m. de 8e arr. de Lyon, *8 631* (24,75); Liliane Boury, FN, 6 210 (17,81); Marie-Chantal Desbazeille, RPR diss., m. de 7e arr. de Lyon, 3 655 (10,48); Louis Lévêque, PC, c.m. de Lyon, 1 798 (5,15); Françoise Leclet, LO, 1 032 (2,95); Alain Cabanes, EC, c.r., 760 (2,17); Alain Domanski, LDI-MPF, 751 (2,15); Emmanuel Raskin, GE, 700 (2,00); Denis Le Touzé, AREV, 607 (1,74); Françoise Châlons, LCR, 373 (1,06); Jack Crozet, PT, 134 (0,38); Jean-Marc Véricel, *IR, 118* (0,33); David Liabeuf, PNR, 67 (0,19); Rolande Bernard, PLN, 57 (0,16).

Lég. 1993 : A., 34,16. *Soulier*, UDF-PR, 9 459 (26,09); Dubernard, div. d., 7 805 (21,53); *Breuil, FN, 6 248 (17,23)*; *Deschamps, PS*, 5 340 (14,73); Chomarat, GE, 2 501 (6,90); Chevallier, PC, 2 379 (6,56); Huissoud, SEGA, 1 090 (3,00); Monteil, NE, 617 (1,70); Leclet, LO, 556 (1,53); Crozet, PT, 250 (0,69).
Prés. 1995 : A., 22,07. Balladur, 10 270 (22,84); Jospin, 10 149 (22,57); Chirac, 8 580 (19,08); Le Pen, 7 746 (17,23); Hue, 2 481 (5,51); Laguiller, 2 350 (5,22); Voynet, 1 752 (3,89); de Villiers, 1 517 (3,37); Cheminade, 107 (0,23).

4e - Lyon VII, VIII, XI
et partie de Lyon XII
I., 61 750; V., 40 344; A., 34,66
B. et N., 1 205; E., 39 139.

Ball. : Raymond Barre, UDF, d.s., a.pr. min., m. de Lyon, 16 888 (43,14); *Martine Roure, PS, c.m. de Lyon, 8 236* (21,04); René Morel, FN, 6 213 (15,87); Patrick Louis, LDI-MPF, 1 703 (4,35); Joseph Guetaz, MDC, 1 621 (4,14); Georges Mestres, LO, 1 080 (2,75); Pierre Gandonniere, Verts, 936 (2,39); Michel Chomarat, GE, 863 (2,20); Jacques-Henri Jacot, CAP, c.m. de Lyon, 733 (1,87); Muriel Salembien, MEI, 558 (1,42); Bernard Doutreleau, IR, 260 (0,66); Patrick Della, PLN, 48 (0,12).

Lég. 1993 : A., 32,42. Barre, UDF, 20 295 (50,18); Morel, FN, 6 923 (17,12); Roure, PS, 5 615 (13,88); Lopin, GE, 3 183 (7,87); Tisserand, PC, 1 692 (4,18); Duclleu, UDI, 1 201 (2,97); Maussac, NE, 771 (1,90); Mestres, LO, *596 (1,47)*; *Chataux, PLN, 162 (0,40)*.
Prés. 1995 : A., 20,87. Balladur, 13 080 (26,13); Chirac, 11 240 (22,46); Jospin, 10 278 (20,53); Le Pen, 7 294 (14,57); Laguiller, 2 183 (4,36); Hue, 2 112 (4,22); de Villiers, 2 025 (4,04); Voynet, 1 717 (3,43); Cheminade, 113 (0,22).

5e - Caluire-et-Cuire
I., 76 178; V., 50 984; A., 33,07
B. et N., 1 945; E., 49 039.

Ball. : Jean Rigaud, UDF-AD, d.s., 13 632 (27,79); Madeleine Petitjean, *PS*, c.m. de Genay, 10 923 (22,27); Pierre Terrier, FN, c.m. de Fontaines-sur-Saône, 8 763 (17,86); Bernard Roger-Dalbert, UDF-FD diss., c.g., 5 978 (12,19); Madeleine Jorand, *PC, 2 851 (5,81)*; *Etienne Tête*, Verts, c.r., 1 723 (3,51); Philippe Lamy, div. d., 1 612 (3,28); Jean-Pierre Allègre, GE, 1 161 (2,36); Anne Romer, MEI, 1 130 (2,30); Paulette Guilloux, LDI-MPF, 910 (1,85); Yves Guyon, *PNR, 356 (0,72)*.

Lég. 1993 : A., 30,80. Rigaud, UDF, 25 177 (49,33); Terrier, FN, 8 178 (16,02); David, PS, 7 556 (14,80); Tête, Verts, 5 914 (11,58); Jorand, PC, 2 495 (4,88); Chalumet, NE, 1 084 (2,12); Mertani, écol., 630 (1,23).
Prés. 1995 : A., 18,48. Balladur, 14 976 (24,20); Chirac, 13 707 (22,15); Jospin, 12 093 (19,54); Le Pen, 10 295 (16,63); Hue, 2 931 (4,73); de Villiers, 2 735 (4,42); Laguiller, 2 702 (4,36); Voynet, 2 289 (3,70); Cheminade, 144 (0,23).

6e - Villeurbanne
I., 62 972; V., 40 387; A., 35,86
B. et N., 1 552; E., 38 835.

Ball. : Jean-Paul Bret, PS, adj. m. de Villeurbanne, 11 539 (29,71); Patrice Hernu, UDF-AD, c.m. de Cachan (Val-de-Marne), 8 440 (21,73); Pierre Vial, FN, c.r., c.m. de Villeurbanne, 8 383 (21,58); Pierre Grannec, PC, adj. m. de Villeurbanne, 2 706 (6,96); Jacques Defossé, Verts, 1 173 (3,02); Jean-Luc Renault, LO, 1 072 (2,76); Olivier Grobon, LDI-MPF, 912 (2,34); Dominique Mignot, AREV, c.r., 835 (2,15); Michel Biajoux, GE, 725 (1,86); Brigitte Davos, MEI, 706 (1,81); Gilbert-Luc Devinaz, MDC, *adj. m. de Villeurbanne, 615* (1,58); Michel Fustier, 4J, 410 (1,05); Gilles Lemée, LCR, 370 (0,95); Jean-Pierre Gouspillou, div., 338 (0,87); Daniel Petitjean, PNR, 220 (0,56); Marie-Claude Baudinat-Hamrouche, *PT*, 217 (0,55); Bernard Capuano, div. d., 174 (0,44).

Lég. 1993 : A., 33,16. Fraysse, RPR, 11 970 (30,17); Bret, PS, 7 676 (19,34); Vial, FN, 7 182 (18,10); Hernu, div. g., 4 488 (11,31); Bouquet, Verts, 3 072 (7,74); Deplerre, PC, 2 440 (6,15); Mathon, NE, 842 (2,12); Girod, SEGA, 567 (1,42); Renault, LO, 504 (1,27); Rozet, ext. d., 362 (0,91); Addadi, écol., 317 (0,79); Baudinat-Hamrouche, PT, 252 (0,63).
Prés. 1995 : A., 21,86. Jospin, 13 516 (26,99); Le Pen, 9 892 (19,75); Balladur, 8 532 (17,04); *Chirac, 8 064 (16,10)*; *Hue, 3 474 (6,93)*; Laguiller, 2 890 (5,77); Voynet, 2 022 (4,03); de Villiers, 1 552 (3,10); Cheminade, 122 (0,24).

7e - Vaulx-en-Velin
I., 55 813; V., 35 576; A., 36,25
B. et N., 1 164; E., 34 412.

Ball. : Jean-Jack Queyranne, PS, a.d., m. de Bron, 10 161 (29,52); Denis de Bouteiller, FN, c.r., c.m. de Rillieux-la-Pape, 8 589 (24,95); Jean-Pierre Calvel, UDF-rad., d.s., *c.r., m. de Sathonay-Village*, 7 795 (22,65); Jean-Pierre Brunel, PC, adj. m. de Vaulx-en-Velin, 2 719 (7,90); Jérôme Faynel, Verts, 1 268 (3,68); Didier Guthmann, LO, 1 029 (2,99); Martine Nony, EC, 639 (1,85); Armand Pace, LDI-MPF, 566 (1,64); Olivier Taoumi, div., 486 (1,41); Geneviève François, MEI, 334 (0,97); Henri Tucoup, 4J, 332 (0,96); Martine Souvignet, MDC, 247 (0,71); Albert Arrivat, PNR, 194 (0,56); Alain Jaraval, *PLN, 53 (0,15)*.

Lég. 1993 : A., 36,51. Calvel, UDF-rad., 11 005 (31,33); de Bouteiller, FN, 8 184 (23,30); Queyranne, PS, 7 546 (21,48); Brunel, PC, 3 118 (8,87); Peyretti, GE, 2 611 (7,43); Hernandez, LO, 577 (1,64); Dion, NE, 502 (1,42); *Conseil, MDR, 496 (1,41)*; *Ghoulla, France Plus*, 436 (1,24); Brière, écol., 405 (1,15); Creus, LCR, 245 (0,69).
Prés. 1995 : A., 21,72. Jospin, 10 717 (24,25); Le Pen, 10 516 (23,79); Balladur, 7 023 (15,89); Chirac, 6 836 (15,47); Hue, 3 748 (8,48); Laguiller, 2 408 (5,44); Voynet, 1 426 (3,22); de Villiers, 1 406 (3,18); Cheminade, 109 (0,24).

8e - L'Arbresle
I., 71 102; V., 49 110; A., 30,93
B. et N., 2 348; E., 46 762.

Ball. : Robert Lamy, RPR, m. de Tarare, 15 452 (33,04); Maurice Depaix, app. PS, d.s., c.g., m. d'Amplepuis, 14 127 (30,21); Maurice Lièvre, FN, 8 107 (17,33); Antoine Duperray, LDI-MPF, 2 245 (4,80); Bernard Bondon, PC, 1 889 (4,03); Marc Jedliczka, Verts, c.r., 1 323 (2,82); Janine Laloy, LO, 1 180 (2,52); Stéphane Constantin, GE, 734 (1,56); Dominique Simon, div., 727 (1,55); Marie-Louise Ledda, NE, 498 (1,06); Muriel Fert, AREV, 480 (1,02).

3 décembre 1995 : A., 60,60. Maurice Depaix, app. PS, 8 822 (32,54); Maurice Pouilly, UDF-PR, 8 237 (30,38); Maurice Lièvre, FN, 4 021 (14,83); Jean-Michel Lacondemine, *UDF-rad., 2 247 (8,28)*; *Jean Lafontaine, MPF*, 1 275 (4,70); Bernard Bondon, PC, 1 206 (4,44); Jean-Claude Hirsch, Verts, 758 (2,79); Didier Guthmann, LO, 543 (2,00).
Lég. 1993 : A., 30,01. Mayoud, UDF-PR, 26 057 (56,12); Rousset, FN, 6 100 (13,14); Olivier, PS, 5 034 (10,84); Jedliczka, Verts, 3 671 (7,90); Bondon, PC, 1 941 (4,18); Duvannes, NE, 1 563 (3,36); Ronzier, div. d., 1 102 (2,37); Laloy, LO, 956 (2,05).
Prés. 1995 : A., 18,21. Balladur, 13 035 (22,94); Chirac, 11 143 (19,61); Jospin, 10 741 (18,90); Le Pen, 10 550 (18,56); de Villiers, 3 631 (6,39); Hue, 2 840 (4,99); Laguiller, 2 588 (4,55); Voynet, 2 133 (3,75); Cheminade, 160 (0,28).

9e - Villefranche-sur-Saône
I., 68 299; V., 45 502; A., 33,37
B. et N., 2 135; E., 43 367.

Ball. : Bernard Perrut, UDF-PR, c.r., adj. m. de Villefranche-sur-Saône, 11 671 (26,91); Jean-Pierre Barbier, FN, c.m. de Villefranche-sur-Saône, 11 320 (26,10); *Christian Vandendriessche, PRS*, c.m. de Gleizé, 6 984 (16,10); Bernard Fialaire, UDF-rad. diss., c.g., m. de Belleville, 5 167 (11,91); Michel Lebail, PC, 2 730 (6,29); Sylvie Goutte, EC, 1 696 (3,91); Didier Be*rerd*, LDI-MPF, 1 323 (3,05); Georges Zaragoza, LO, 971 (2,23); Jimmy Alavin, GE, 786 (1,81); Jacqueline Cornut, CAP, 719 (1,65).

Lég. 1993 : A., 32,58. Perrut, UDF-PR, 12 751 *(29,42)*; *Barbier, FN, 8 185 (18,88)*; *Casquet*, RPR diss., 7 133 (16,45); Bellaton, div. d., 4 453 (10,27); Masson, GE, 3 245 (7,48); Rocher, MRG, 2 782 (6,41); Lebail, PC, 2 635 (6,08); Garas, NE, 1 126 (2,59); Guthmann, LO, 727 (1,67); Brockly, div. d., 303 (0,69).
Prés. 1995 : A., 20,23. *Le Pen*, 12 272 *(22,77)*; Balladur, 11 471 (21,29); Chirac, 10 362 (19,23); Jospin, 9 443 (17,52); de Villiers, 3 140 (5,82); Hue, 2 786 (5,17); Laguiller, 2 433 (4,51); Voynet, 1 839 (3,41); Cheminade, 132 (0,24).

10e - Saint-Genis-Laval
I., 73 412; V., 50 584; A., 31,09
B. et N., 2 414; E., 48 170.

Ball. : Jean Besson, RPR, d.s., c.r., 19 493 (40,46); Christian Bonnet, PS, c.m. de *Saint-Genis-Laval, 9 644 (20,02)*; Jean-Paul Veyrard, FN, c.m. de Brignais, 8 117 (16,85); Marguerite Chichereau, Verts, 3 168 (6,57); Gilles Pereyron, PC, 2 497 (5,18); Yves Cuerq, LDI-MPF, 2 173 (4,51); Jean-Paul Desroches, GE, 1 549 (3,21); Gilles Dabonot, 4J, 1 039 (2,15); Christian Pizot, PNR, 300 (0,62); Marie-Joseph Chataux, PLN, 190 (0,39).

Lég. 1993 : A., 28,47. Besson, RPR, 20 974 (43,17); Thiers, UDF-CDS diss., 7 430 (15,29); Darteil, GE, 6 213 (12,78); Taveau, FN, 6 013 (12,37); Orlandini, PS, 5 287 (10,88); Frenéat, PC, 2 045 (4,21); Bouchaud, NE, 618 (1,27).
Prés. 1995 : A., 16,23. Balladur, 14 361 (23,95); Chirac, 13 163 (21,95); Jospin, 10 786 (17,98); Le Pen, 10 064 (16,78); de Villiers, 3 377 (5,63); Laguiller, 2 731 (4,55); Hue, 2 715 (4,52); Voynet, 2 591 (4,32); Cheminade, 171 (0,28).

11e - Givors
I., 67 663; V., 46 831; A., 30,78
B. et N., 2 156; E., 44 675.

Ball. : Jean-Claude Bahu, RPR, d.s., c.g., 12 214 (27,33); Gabriel Montcharmont, PS, c.g., m. de Condrieu, 10 645 (23,82); Patrick Deveyle, FN, 9 971 (22,31); Martial Passi, PC, *m. de Givors, 4 532 (10,14)*; Thierry Girardot, Verts, 1 787 (4,00); Jean-Claude Caira, GE, 1 695 (3,79); Jean-Marc Barrau, LO, 1 531 (3,42); Denis Ribeyre, LDI-MPF, 1 246 (2,78); Christiane Bert, LCR, 621 (1,39); Laurence Vallon, PNR, 433 (0,96).

Lég. 1993 : A., 30,65. Bahu, RPR, 16 583 (38,48); Benoiston, FN, 7 750 (17,98); Montcharmont, PS, 7 275 (16,88); Martin, GE, 5 348 (12,41); Passi, PC, 4 959 (11,50); Barreau, LO, 1 023 *(2,37)*; *Bernin, NE, 150 (0,34)*.
Prés. 1995 : A., 18,28. Le Pen, 11 804 (21,77); Jospin, 11 202 (20,66); Balladur, 9 280 (17,11); Chirac, 8 929 (16,46); Hue, 5 255 (9,69); Laguiller, 2 943 (5,42); de Villiers, 2 513 (4,63); Voynet, 2 153 (3,97); Cheminade, 143 (0,26).

12e - Oullins
I., 66 804; V., 44 871; A., 32,83
B. et N., 1 397; E., 43 474.

Ball. : Michel Terrot, RPR, d.s., m. d'Oul-

lins, 15 071 (34,66); René Lambert, PS, m. de Francheville, 9 859 (22,67); Alain Chevalier, FN, c.m. de Tassin-la-Demi-Lune, 6 790 (15,61); Mireille Elmalan, PC, d.e., adj. m. de Pierre-Bénite, 3 564 (8,19); Alain Veysset, Verts, 1 769 (4,06); Christian Odemard, div., 1 721 (3,95); Jean Aubin, LDI-MPF, 1 346 (3,09); Francis Faucher, LO, 1 019 (2,34); Alexandrine Berthel, GE, 923 (2,12); Martine Moiroud, MDC, 512 (1,17); Bernard Chambon, MEI, 426 (0,97); Fatalah Kouidri, div. g., 206 (0,47); Christian Bonnetain, PT, 200 (0,46); Yolande Toulemont, PLN, 68 (0,15).

Lég. 1993 : A., 30,64. Terrot, RPR, 19 754 (44,74) ; Lambert, PS, 7 613 (17,24) ; Veyrard, FN, 6 060 (13,72) ; Chambon, Verts, 4 556 (10,31) ; Mick, PC, 3 753 (8,50) ; Ouillon, NE, 1 266 (2,86) ; Faucher, LO, 736 (1,66) ; Raulin, PLN, 222 (0,50) ; Bierre, NS, 193 (0,43).
Prés. 1995 : A., 19,00. Jospin, 12 066 (22,46) ; Balladur, 11 924 (22,20) ; Chirac, 10 112 (18,82) ; Le Pen, 8 404 (15,64) ; Hue, 3 798 (7,07) ; Laguiller, 2 750 (5,12) ; de Villiers, 2 338 (4,35) ; Voynet, 2 184 (4,06) ; Cheminade, 128 (0,23).

13e - Meyzieu, Saint-Priest

L., 78 758; V., 52 856; A., 32,88
B. et N., 1 888; E., 50 968.

Ball. : Martine David, PS, d.s., adj. m. de Décines, 15 726 (30,85); Bruno Gollnisch, FN, d.e., a.d., c.r., c.m. de Lyon, 14 603 (28,65); Jean-Loup Fleuret, UDF-FD, 11 267 (22,10); Françoise Pagano, PC, c.r., adj. m. de Meyzieu, 3 455 (6,77); Philippe Bruneau, LO, 1 399 (2,74); Anne-Sophie Picard, GE, 1 395 (2,73); Claude Huon, LDI-MPF, 1 010 (1,98); Yolande Barbosa, NE, 718 (1,40); Daniel Martin, MEI, 604 (1,18); Marie-Françoise Tardy, PT, 405 (0,79); Armand Creus, LCR, 386 (0,75).

Lég. 1993 : A., 31,88. Gollnisch, FN, 12 355 (24,54) ; Fleuret, UDF-CDS, 11 548 (22,94) ; David, PS, 9 981 (19,83) ; Paoli, div. d., 6 238 (12,39) ; Wolf, Verts, 4 065 (8,07) ; Pagano, PC, 3 391 (6,73) ; Barbosa, NE, 1 803 (3,58) ; Bruneau, LO, 947 (1,88).
Prés. 1995 : A., 18,45. Le Pen, 16 178 (25,67) ; Jospin, 14 132 (22,43) ; Chirac, 10 211 (16,20) ; Balladur, 10 113 (16,05) ; Hue, 4 522 (7,17) ; Laguiller, 3 338 (5,29) ; de Villiers, 2 314 (3,67) ; Voynet, 2 050 (3,25) ; Cheminade, 147 (0,23).

14e - Vénissieux

L., 46 992; V., 30 152; A., 35,83
B. et N., 1 031; E., 29 121.

Ball. : André Gérin, PC, d.s., m. de Vénissieux, 8 556 (29,38); Richard Morati, FN, c.m. de Vénissieux, 7 194 (24,70); Réjane Ariagno-Baroche, PS, 4 649 (15,96); André Sardat, RPR, m. de Corbas, 4 554 (15,63); Paul Coste, Verts, 1 214 (4,16); Jean-Pierre Tardy, LO, 1 091 (3,74); Gaëtane Notargiacomo, GE, 733 (2,51); Bruno Perna, LDI-MPF, 450 (1,54); Micheline Lucy, LCR, 386 (1,32); Joëlle Bonny, PT, 294 (1,00).

Lég. 1993 : A., 36,11. Demont, RPR, 6 673 (23,49) ; Gérin, PC, 6 118 (21,53) ; Joannon, FN, 6 018 (21,18) ; Sublet, PS, 4 910 (17,28) ; Roux, Verts, 1 882 (6,62) ; Barreiros, NE, 939 (3,30) ; Tardy, LO, 531 (1,86) ; Kessi, France Plus, 440 (1,54) ; Vaysse, LCR, 308 (1,08) ; Pomarès, SEGA, 305 (1,07) ; Bony, PT, 281 (0,98).
Prés. 1995 : A., 21,51. Jospin, 9 313 (25,34) ; Le Pen, 8 302 (22,59) ; Hue, 5 561 (15,13) ; Chirac, 4 553 (12,39) ; Balladur, 4 476 (12,18) ; Laguiller, 2 312 (6,29) ; Voynet, 1 139 (3,10) ; de Villiers, 995 (2,70) ; Cheminade, 93 (0,25).

SAVOIE (3)

■ Dans la circonscription d'Albertville, *traditionnellement ancrée à droite*, Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale, réalise une contre-performance. Il ne parvient pas à rééditer le score de Michel Barnier, ministre délégué aux affaires européennes et président du conseil général de Savoie, dont il était le suppléant en 1993 : le ministre avait été élu dès le premier tour. Dans la circonscription de Chambéry-Sud, le député sortant, le RPR Michel Bouvard, *est menacé par un proche de* Martine Aubry, le socialiste Pierre-Louis Rémy. *Dans la circonscription de Chambéry-Nord*, c'est Dominique Dord (UDF-PR), ancien suppléant du député sortant Gratien Ferrari (UDF-PR), qui arrive en tête.
Sortant : Gratien Ferrari, UDF-PR, n.s.r.p. ; Auguste Picollet, RPR, suppléant d'Hervé Gaymard, RPR, nommé au gouvernement le 18 mai 1995, se représente comme suppléant de M. Gaymard ; Michel Bouvard, RPR.

1re - Chambéry Nord, Aix-les-Bains

L., 88 456; V., 58 563; A., 33,79
B. et N., 3 448; E., 55 115.

Ball. : Dominique Dord, UDF-PR, c.r., 18 056 (32,76); Thierry Repentin, PS, adj. m. de Chambéry, 13 900 (25,21); Georges Ract, FN, c.r., c.m. de Chambéry, 9 495 (17,22); Marie-Joëlle Chanoux, PC, 3 498 (6,34); Benoît Leclair, Verts, 2 601 (4,71); Brigitte Roué, GE, 1 476 (2,67); Christian Mottais, LO, 1 363 (2,47); Pierre-Marie Michalland, LDI-MPF, 1 344 (2,43); Roger Sibuet, div. d., 953 (1,72); Odile Pauliat, 4J, 621 (1,12); Luc Mantello, IR, 398 (0,72); Francis Colonel, div., 317 (0,57); Philippe Dancet, div. d., 286 (0,51); Marie-Claude Rougemont-Bonnet, écol., 275 (0,49); Georges Lasserre, PNR, 272 (0,49); Virginie Rastello, div., 117 (0,21); Ahcene Madani, div. g., 92 (0,16); Frédéric Peigue, PH, 44 (0,07); Laurence Aguettaz, div., 6 (0,01); Pierre-Louis Perrin, div., 1 (0,00).

Lég. 1993 : A., 31,76. Ferrari, UDF-PR, 17 169 (30,62) ; Calloud, PS, 14 006 (24,98) ; Ract, FN, 8 120 (14,48) ; Vial, RPR diss., 6 406 (11,42) ; Trepier, GE, 4 733 (8,44) ; Gandet, PC, 3 449 (6,15) ; Bernuy, NE, 1 695 (3,02) ; Lasserre, UDI, 483 (0,86).
Prés. 1995 : A., 19,19. Jospin, 14 861 (21,13) ; Balladur, 14 559 (20,70) ; Chirac, 12 936 (18,39) ; Le Pen, 12 454 (17,71) ; Hue, 4 616 (6,56) ; Laguiller, 3 778 (5,37) ; de Villiers, 3 767 (5,35) ; Voynet, 3 159 (4,49) ; Cheminade, 189 (0,26).

2e - Albertville

L., 74 384; V., 46 844; A., 37,02
B. et N., 3 128; E., 43 716.

Ball. : Hervé Gaymard, RPR, s.E., a.d., c.g., 16 276 (37,23); André Vairetto, PS, c.g., m. de Notre-Dame des Millières, 9 354 (21,39); Gérard Trouillard, FN, 5 673 (12,97); Louis Bertrand, PC, c.m. d'Ugine, 4 975 (11,38); Michel Roulet, Verts, c.m. d'Albertville, 1 978 (4,52); Benjamin Berthel, GE, 1 072 (2,45); Remy Pellegrin, rég., 977 (2,23); Gérard Maudrux, div. d., 946 (2,16); Jean Sillon, LDI-MPF, m. de Corbel, 639 (1,46); Renée Laurent, PT, 406 (0,92); Michel Mahler, div., 379 (0,86); Frédéric Berger, div. d., 311 (0,71); Jean Dussy, 4J, 309 (0,70); Alain Fauk, IR, 282 (0,64); Stéphane Gosselin, PNR, 139 (0,31).

9 juillet 1995 : A., 67,49. Hervé Gaymard, RPR, 13 204 (55,54) ; Alain Simon-Chautemps, PS, 5 077 (21,35) ; Philippe Perrier, PC, 2 987 (12,56) ; Marie-Claude Wicker, FN, 2 065 (8,68) ; Maurice Martinet, AP, 441 (1,85).
Lég. 1993 : A., 34,47. Barnier, RPR, 27 652 (60,16) ; Bertrand, PC, 4 887 (10,63) ; Wicker, FN, 4 320 (9,39) ; Bonhomme, PS, 3 909 (8,50) ; Turpin, Verts, 3 259 (7,09) ; Wiltgen, NE, 975 (2,12) ; Sibuet, div. d., 598 (1,30) ; Berger, div. d., 364 (0,79).
Prés. 1995 : A., 20,99. Chirac, 11 824 (20,54) ; Balladur, 11 584 (20,12) ; Jospin, 11 025 (19,15) ; Le Pen, 9 657 (16,77) ; Hue, 5 053 (8,77) ; Laguiller, 3 054 (5,30) ; de Villiers, 2 841 (4,93) ; Voynet, 2 351 (4,08) ; Cheminade, 166 (0,28).

3e - Chambéry Sud, Saint-Jean-de-Maurienne

L., 83 425; V., 54 923; A., 34,16
B. et N., 2 636; E., 52 287.

Ball. : Michel Bouvard, RPR, d.s., c.g., c.m. de Chambéry, 15 994 (30,58); Pierre-Louis Remy, PS, 12 626 (24,14); Jean-Marie Barbier, FN, c.m. de Chambéry, 7 186 (13,74); Alain Bouvier, PC, c.g., m. de Saint-Georges-des-Hurtières, 5 250 (10,04); Nicole Guilhaudin, Verts, c.r., 3 033 (5,80); Daniel Dufreney, RPR diss., 2 293 (4,38); Janie Constantin, GE, 1 266 (2,42); Jean-François Peudon, rég., 1 139 (2,17); Jean Dominici, LDI-MPF, 1 049 (2,00); Jean-Paul Lang, LO, 974 (1,86); Mireille Barthod-Prothade, 4J, 681 (1,30); François Chabert, PT, 349 (0,66); Sonia Stebler, IR, 303 (0,57); Marie Cuny-Ravet, PNR, 144 (0,27).

Lég. 1993 : A., 33,58. Bouvard, RPR, 17 929 (34,17) ; Rinchet, PS, 11 304 (21,54) ; Barbier, FN, 5 807 (11,06) ; Dufreney, RPR diss., 4 905 (9,34) ; Bouvier, PC, 4 806 (9,16) ; Roux, Verts, 4 742 (9,03) ; Mazzarello, NE, 1 279 (2,43) ; Maréchal, SEGA, 847 (1,61) ; Laurent, PT, 844 (1,60).
Prés. 1995 : A., 20,06. Jospin, 15 506 (23,43) ; Balladur, 13 255 (20,03) ; Chirac, 11 426 (17,26) ; Le Pen, 10 533 (15,92) ; Hue, 5 730 (8,66) ; Laguiller, 3 443 (5,20) ; de Villiers, 3 287 (4,96) ; Voynet, 2 815 (4,25) ; Cheminade, 169 (0,25).

HAUTE-SAVOIE (5)

■ La présence au second tour de quatre candidats socialistes ou apparentés constitue le principal enseignement dans un département qui compte huit parlementaires de droite. Sauf rebondissement, les cinq *députés sortants* seront réélus, mais tous ont enregistré un tassement *de leur électorat. Le maire d'Annecy*, Bernard Bosson (UDF-FD), perd presque 10 points par rapport à 1993 et plus de six sur la partielle de 1995, consécutive à son départ du gouvernement. Le PS gagne du terrain dans ce fief de la démocratie chrétienne. A Thonon-les-Bains, Pierre Mazeaud (RPR) affrontera le socialiste Bernard Comont, qui a réussi une percée. L'inconnue réside dans l'attitude des nombreux électeurs du Front national, dont le leader départemental souhaite ouvertement la défaite de *M. Mazeaud. Le second tour s'annonce* plus serré dans la circonscription de Bonneville, où l'on assistera au duel attendu entre Michel Meylan (UDF) et Dominique Martin (FN).
Sortants : Bernard Accoyer, RPR ; Bernard Bosson, UDF-FD, réélu le 24 septembre 1995, après son départ du gouvernement ; Michel Meylan, UDF-AD ; Claude Birraux, UDF-FD ; Pierre Mazeaud, RPR.

1re - Annecy-le-Vieux

L., 81 540; V., 53 385; A., 34,52
B. et N., 3 995; E., 49 390.

Ball. : Bernard Accoyer, RPR, d.s., c.g., m. d'Annecy-le-Vieux, 19 022 (38,51); Sylvie Gillet de Thorey, PS, c.m. de Meythet, 10 946 (22,16); Jacques Vassieux, FN, 7 116 (14,40); Françoise Rouge, Verts, c.r., 3 920 (7,93); Manuela Gomez, PC, 2 498 (5,05); Yolande Trouillet, LDI-MPF, 2 431 (4,92); Alexandre Shaban, GE, 2 250 (4,55); Evelyne Tonnelier, PT, 1 207 (2,44).

Lég. 1993 : A., 31,91. Accoyer, RPR, 14 697 (29,42) ; Carle, UDF-PR, 12 239 (24,50) ; Tissot, GE, 7 999 (16,01) ; Pitte, PS, 6 370 (12,75) ; Vassieux, FN, 5 667 (11,34) ; Larèse, PC, 1 890 (3,78) ; Tonnelier, PT, 1 088 (2,17).
Prés. 1995 : A., 18,45. Balladur, 15 318 (23,68) ; Chirac, 13 614 (21,04) ; Jospin, 12 576 (19,44) ; Le Pen, 9 495 (14,68) ; de Villiers, 3 524 (5,44) ; Laguiller, 3 393 (5,24) ; Voynet, 3 289 (5,08) ; Hue, 3 277 (5,06) ; Cheminade, 193 (0,29).

2e - Annecy

L., 71 331; V., 45 469; A., 36,25
B. et N., 3 062; E., 42 407.

Ball. : Bernard Bosson, UDF-FD, d.s., a.min., m. d'Annecy, 16 008 (37,74); Jacques Dalex, PS, m. de Faverges, 9 209 (21,71); Jean-Luc Mesnagé, FN, c.m. de Seynod, 6 331 (14,92); Thierry Billet, Verts, 2 336 (5,50); André Genot, PC, c.m. de Seynod, 2 048 (4,82); Jean-Claude Meslin, GE, 1 704 (4,01); Marc Beaumont, LDI-MPF, 1 680 (3,96); Edith Roche, LO, 1 162 (2,74); Jean-Michel Bouvard, 4J, 614 (1,44); Michel Rodi, div. d., 491 (1,15); Pierre Moulas, MDC, 366 (0,86); Madjid Merabtène, div. d., 269 (0,63); Gérard Denis, IR, 189 (0,44).

17 septembre 1995 : A., 70,07. Bernard Bosson, UDF-CDS, 9 269 (44,23) ; Michel Bellon, PS, 3 928 (18,74) ; Jean-Luc Mesnagé, FN, 2 904 (13,85) ; Marc Beaumont, MPF, 1 240 (5,91) ; Charles Denu, div., 1 237 (5,90) ; Marc Lecourt, Verts, 1 057 (5,04) ; Raymond Vindret, PCF, 812 (3,87) ; Bruno Perrondin, LO, 507 (2,42).
Lég. 1993 : A., 31,59. Bosson, UDF-CDS, 21 077 (47,50) ; Landrivon, FN, 6 030 (13,59) ; Dequier, PS, 5 987 (13,49) ; Rouge, Verts, 5 417 (12,20) ; Denu, mal. p., 2 717 (6,12) ; Genot, PC, 1 877 (4,23) ; Tanguy, UDI, 919 (2,07) ; Giacomotti, PLN, 276 (0,62) ; Authosserre, div., 71 (0,16).
Prés. 1995 : A., 19,56. Balladur, 14 084 (25,15) ; Jospin, 11 118 (19,85) ; Chirac, 10 879 (19,43) ; Le Pen, 8 457 (15,10) ; de Villiers, 2 965 (5,29) ; Hue, 2 913 (5,20) ; Laguiller, 2 779 (4,96) ; Voynet, 2 653 (4,73) ; Cheminade, 143 (0,25).

3e - Bonneville

L., 70 878; V., 44 388; A., 37,37
B. et N., 3 550; E., 40 838.

Ball. : Michel Meylan, UDF-AD, d.s., m. de Bonneville, 14 930 (36,55); Dominique Martin, FN, c.r., c.m. de Cluses, 10 185 (24,94); Fernand Gannaz, PS, 6 693 (16,38); Gilles Maistre, Verts, m. d'Entremont, 2 958 (7,24); Modeste Rigot, PC, c.m. de Bonneville, 2 520 (6,17); Tanguy Perrin, GE, 1 348 (3,30); Geneviève Joly, MDC, c.m. de Cluses, 1 288 (3,15); Alain Taquet, div. d., 916 (2,24).

Lég. 1993 : A., 34,78. Meylan, UDF-PR, 9 447 (22,27) ; Martin, FN, 8 562 (20,19) ; Léger, RPR diss., 6 862 (16,18) ; Grévy, RPR diss., 5 605 (13,21) ; Gannaz, PS, 3 832 (9,03) ; Soumia, GE, 3 569 (8,41) ; Cauchy, PC, 1 901 (4,48) ; Peilleux, div. d., 1 328 (3,13) ; Brest, NE, 1 301 (3,06).
Prés. 1995 : A., 20,59. Balladur, 14 981 (27,22) ; Le Pen, 10 382 (18,86) ; Chirac, 10 166 (18,47) ; Jospin, 8 856 (16,09) ; de Villiers, 3 052 (5,54) ; Hue, 2 628 (4,77) ; Laguiller, 2 528 (4,59) ; Voynet, 2 298 (4,17) ; Cheminade, 145 (0,26).

4e - Annemasse

L., 74 187; V., 45 300; A., 38,93
B. et N., 3 155; E., 42 145.

Ball. : Claude Birraux, UDF-FD, d.s., c.g., 16 654 (39,51); Guy Gavard, div. g., m. d'Annemasse, 8 203 (19,46); Bernard Midy, FN, c.m. d'Annemasse, 6 879 (16,32); Jean Pélissier, PC, adj. m. d'Annemasse, 3 262 (7,73); Charles Dumont, Verts, 2 231 (5,29); Jacques Lesbaches, GE, 2 059 (4,88); Emmanuel Rigal, LDI-MPF, 1 621 (3,84); Gabriel Galice, MDC, 1 236 (2,93).

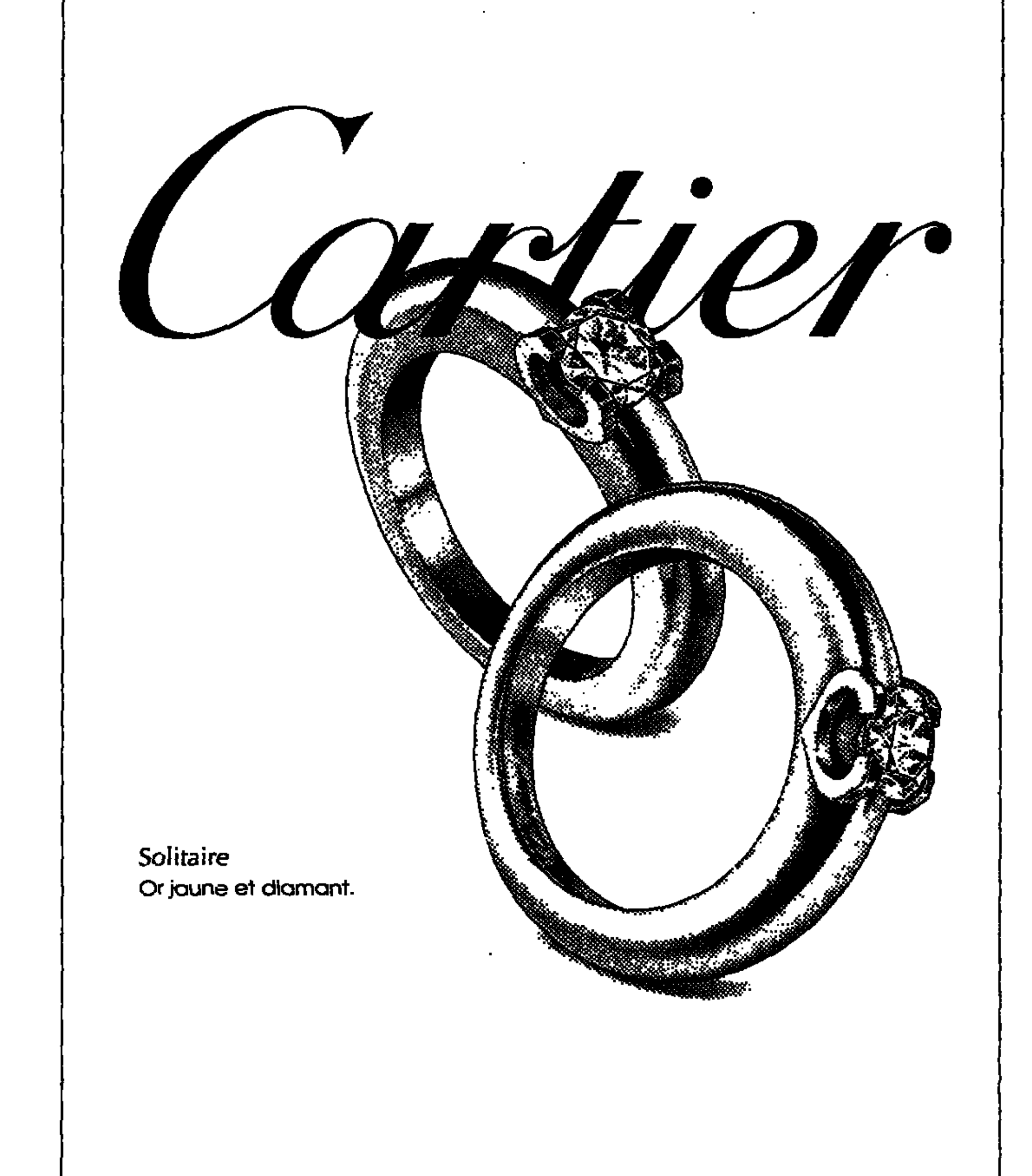
Lég. 1993 : A., 35,79. Birraux, UDF-CDS, 19 819 (45,07) ; Buet, MDR, 9 038 (20,55) ; Selles, FN, 6 994 (15,90) ; Grillet, Verts, 5 393 (12,26) ; Martinet, PC, 1 610 (3,66) ; Galice, MDC, 1 113 (2,53).
Prés. 1995 : A., 21,89. Balladur, 13 785 (24,25) ; Chirac, 11 144 (19,60) ; Jospin, 10 958 (19,27) ; Le Pen, 9 670 (17,01) ; de Villiers, 2 993 (5,26) ; Voynet, 2 758 (4,85) ; Laguiller, 2 756 (4,84) ; Hue, 2 614 (4,59) ; Cheminade, 162 (0,28).

5e - Thonon-les-Bains

L., 85 943; V., 54 156; A., 36,98
B. et N., 4 857; E., 49 299.

Ball. : Pierre Mazeaud, RPR, d.s., a.min., c.r., 15 755 (31,95); Bernard Comont, PS, m. de Publier, 9 372 (19,01); Maurice Guillon, FN, 7 007 (14,21); Michel Vivien, div. d., adj. m. de Thollon, 5 482 (11,11); Bernard Néplaz, PC, m. de Sciez, 4 920 (9,97); Alain Coulombel, Verts, 2 490 (5,05); Jacqueline Denne, GE, 2 204 (4,47); Pierre Meyer, LDI-MPF, 2 069 (4,19).

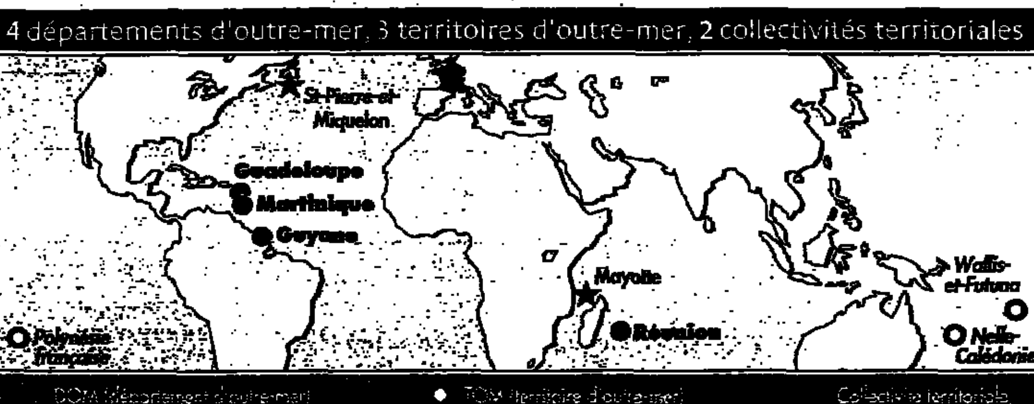
Lég. 1993 : A., 34,42. Mazeaud, RPR, 18 943 (36,76) ; Vivien, div. d., 7 671 (14,88) ; Comont, PS, 7 554 (14,65) ; Lacroix, FN, 7 083 (13,74) ; Maylander, Verts, 6 515 (12,64) ; Guichardaz, PC, 2 559 (4,96) ; Favre, rég., 1 206 (2,34).
Prés. 1995 : A., 21,33. Balladur, 15 684 (23,77) ; Chirac, 14 023 (21,25) ; Jospin, 11 804 (17,89) ; Le Pen, 11 051 (16,75) ; Hue, 3 575 (5,41) ; de Villiers, 3 553 (5,38) ; Laguiller, 3 200 (4,85) ; Voynet, 2 851 (4,32) ; Cheminade, 228 (0,34).



OUTRE-MER

(22 sièges)

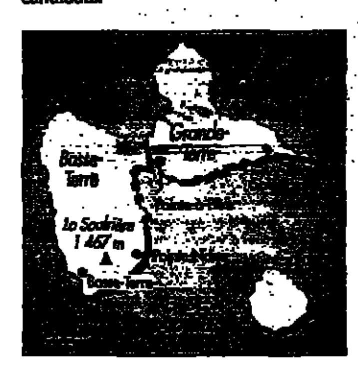
Prés. 1995 : Chirac, 36,84 ; Jospin, 27,31 ; Balladur, 20,12 ; Hue, 4,96 ; Le Pen, 3,71 ; Laguiller, 2,27 ; Voynet, 2,12 ; de Villiers, 1,84 ; Cheminade, 0,81.



GUADELOUPE (4)

■ Malgré l'abstention départementale de 42,31 %, *supérieure à celle de 1993, la* Guadeloupe a confirmé dimanche son ancrage à gauche en plaçant en tête de trois de ses quatre circonscriptions les candidats qui s'en réclament. Si la réélection de Philippe Chaulet (RPR) ne fait aucun doute dans la circonscription de Basse-Terre Trois-Rivières, traditionnellement marquée à droite, un duel fratricide opposera dans la circonscription des Abymes Pointe-à-Pitre Daniel Marsin (div. g.) et Henri Bangou (PPDG), tandis qu'Ernest Moutoussamy (PPDG) devrait être réélu sans difficulté dans la circonscription du Gosier Saint-François, malgré l'opposition de ses anciens camarades du Parti communiste guadeloupéen, qui ont réalisé le score inespéré de 26,17 %. La bataille qui opposera dans la circonscription de Capesterre-Belle-Eau - Pointe-Noire Léo Andy (PS) et Joël Beaugendre (div. d.) semble plus incertaine mais elle devrait profiter au premier, député sortant.

Sortants : Patrice Tirolien, PS, devenu député en remplacement de Frédéric Jalton, PS, décédé ; Ernest Moutoussamy, PPDG ; Léo Andy, app. PS, élu le 22 janvier 1995, en remplacement d'Edouard Chammougon, div. g., déchu de plein droit par décision du Conseil constitutionnel ; Philippe Chaulet, RPR, suppléant de Lucette Michaux-Chevry, nommée membre du gouvernement le 30 mars 1993 ; il se représente, Mme Michaux-Chevry n'étant pas candidate.



1re - Les Abymes, Pointe-à-Pitre

L, 58 095 ; V., 28 061 ; A., 51,69
B. et N., 2 266 ; E., 25 795.

Ball. : Daniel Marsin, div. g., c.r., c.g., m. des Abymes, 5 317 (20,61) ; Henri Bangou, PPDG, m. de Pointe-à-Pitre, 4 962 (19,23) ; Eric Jalton, PS diss., c.r., c.m. des Abymes, 4 029 (15,61) ; Simon Ibo, div. d., c.m. de Pointe-à-Pitre, 3 749 (14,53) ; Patrice Tirolien, PS, d.s., c.r., c.g., m. de Grand-Bourg, 3 416 (13,24) ; Pierre Thicot, div. g., adj. m. des Abymes, 1 632 (6,32) ; Louis Dessout, RPR, 1 581 (6,12) ; Michel Bangou, PCG, 717 (2,77) ; Gérard Séné, LO, 150 (0,58) ; Jean-Marc Edrom, FN, 125 (0,48) ; Eddie Gob, PLN, 117 (0,45).

Lég. 1993 : A., 49,86. Jalton, PS, 8 932 (35,33) ; Girard, PPDG, 4 721 (18,67) ; Nabajoth, PS diss., 4 565 (18,05) ; Dessout, RPR, 3 672 (14,52) ; Ibo, div., 1 507 (5,96) ; Bangou, PCG, 1 410 (5,57) ; Mansour, PLN, 297 (1,17) ; Yoyotte, div., 175 (0,69).
Prés. 1995 : A., 62,61. Jospin, 9 019 (44,06) ; Chirac, 6 120 (29,89) ; Balladur, 2 988 (14,59) ; Le Pen, 664 (3,24) ; Hue, 591 (2,88) ; Laguiller, 503 (2,45) ; Voynet, 245 (1,19) ; Cheminade, 174 (0,85) ; de Villiers, 166 (0,81).

2e - Le Gosier, Saint-François

L, 72 049 ; V., 28 030 ; A., 61,09
B. et N., 2 326 ; E., 25 704.

Ball. : Ernest Moutoussamy, PPDG, d.s., c.r., m. de Saint-François, 10 112 (39,34) ; *Gabrielle Louis-Carabin, RPR, c.r., c.g.,* m. de Le Moule, 8 027 (31,22) ; Florent Mitel, PCG, c.r., c.g., m. de Petit-Canal, 6 727 (26,17) ; Harry Durimel, Verts, 357 (1,38) ; Alain William, div. g., 196 (0,76) ; Patrice Alexis, div., 134 (0,52) ; Daniel Seymour, PLN, 112 (0,43) ; Edouard Deber-Lesaint, div., 39 (0,15).

Lég. 1993 : A., 55,85. Moutoussamy, PPDG, 7 286 (26,80) ; Cadoce, PCG, 4 946 (18,19) ; Davrain, PS, 4 521 (16,63) ; Louis-Carabin, div. d., 4 126 (15,17) ; Moustache, div. d., 3 553 (13,07) ; Captant, UDF, 2 368 (8,71) ; Quiflin, PLN, 299 (1,10) ; Deher-Lesaint, div., 86 (0,31).
Prés. 1995 : A., 68,53. Chirac, 7 834 (36,79) ; Jospin, 6 894 (32,37) ; Balladur, 3 509 (16,48) ; Hue, 1 412 (6,63) ; Le Pen, 573 (2,69) ; Laguiller, 441 (2,07) ; Voynet, 231 (1,08) ; Cheminade, 215 (1,01) ; de Villiers, 183 (0,85).

3e - Capesterre-Belle-Eau, Pointe-Noire

L, 62 476 ; V., 28 200 ; A., 54,86
B. et N., 2 091 ; E., 26 109.

Ball. : Léo Andy, app. PS, d.s., c.r., c.g., 7 878 (30,17) ; Joël Beaugendre, div. d., c.r., m. de Capesterre Belle-Eau, 7 094 (27,17) ; Marcelle Chammougon, div. d., c.g., m. de Baie-Mahault, 5 082 (19,46) ; José Toribio, div. g., c.g., m. du Lamentin, 4 890 (18,72) ; Christian Céleste, PCG, c.r., 728 (2,78) ; Philippe Anaïs, LO, 211 (0,80) ; Danielle Maya, PLN, 134 (0,51) ; Jean-Philippe Delver-Tarin, div. g., 90 (0,34) ; Viviane Mancip-Lapierre, div. d., 2 (0,00).

15 janvier 1995 : A., 63,13. Léo Andy, PS diss., 7 303 (37,57) ; Joël Beaugendre, UDF-CDS, 6 649 (34,21) ; José Toribio, div. g., 3 151 (16,21) ; Georges Louisor, PS, 1 566 (8,05) ; Félix Flémin, PCG, 767 (3,94).
Lég. 1993 : A., 48,33. Larifla, PS, 8 489 (31,49) ; Chammougon, div. d., 7 202 (26,72) ; Andy, div. g., 3 855 (14,30) ; Toribio, div. g., 3 596 (13,34) ; Bajazet, RPR, 2 162 (8,02) ; Flémin, PCG, 1 267 (4,70) ; Maya, PLN, 215 (0,79) ; Anaïs, ext. g., 168 (0,62).
Prés. 1995 : A., 65,31. Jospin, 8 244 (40,81) ; Chirac, 6 767 (33,50) ; Balladur, 2 847 (14,09) ; Hue, 634 (3,13) ; Le Pen, 611 (3,02) ; Laguiller, 503 (2,49) ; Voynet, 235 (1,16) ; Cheminade, 189 (0,93) ; de Villiers, 168 (0,83).

4e - Basse-Terre, Trois-Rivières

L, 59 516 ; V., 22 394 ; A., 62,37
B. et N., 2 198 ; E., 20 196.

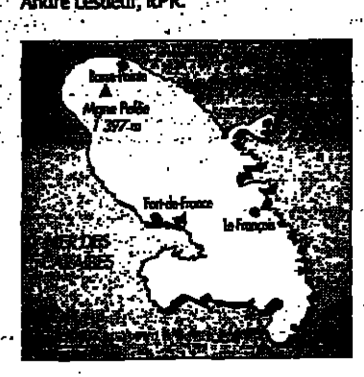
Ball. : *Philippe Chaulet, RPR, d.s., m. de* Bouillante, 11 789 (58,37) ; Victorin Lurel, PS diss., c.g., c.m. de Vieux-Habitants, 3 802 (18,82) ; Edward Hatchi, PS, m. de Baillif, 1 992 (9,86) ; Jean-Claude Malo, div. g., c.g., c.m. de Bouillante, 1 743 (8,63) ; Michel Martinon, FN, 399 (1,97) ; Claude Guilliod, div. g., 301 (1,49) ; Marcel Verdol, PLN, 170 (0,84).

Lég. 1993 : A., 57,52. Michaux-Chevry, RPR, 17 532 (79,65) ; Hatchi, PS, 2 189 (9,94) ; Cléry, PPDG, 1 373 (6,23) ; Rodes, PLN, 600 (2,72) ; Clandor, PCG, 315 (1,43).
Prés. 1995 : A., 60,72. Chirac, 11 419 (51,68) ; Jospin, 5 372 (24,31) ; Balladur, 2 882 (13,04) ; Le Pen, 720 (3,25) ; Laguiller, 447 (2,02) ; Voynet, 425 (1,92) ; Hue, 363 (1,64) ; de Villiers, 246 (1,11) ; Cheminade, 220 (0,99).

MARTINIQUE (4)

■ Avec une forte abstention et une multitude de candidatures, le premier tour de scrutin s'est conclu par des ballottages dans les quatre circonscriptions. Aucun député sortant ne peut prétendre à une facile réélection, même si deux d'entre eux sont bien placés pour l'emporter au second tour, Pierre Petit (RPR) et Camille Darsières (app. PS), ce dernier affrontant le secrétaire général du PC martiniquais, Georges Erichot. La gauche pourrait reprendre un des trois sièges perdus en 93, celui occupé par Anicet Turinay (apparenté RPR). Les indépendantistes effectuent une poussée de plus de 10 points par rapport aux élections de 1993 dans la circonscription de Le François Le Robert, où leur représentante, Alfred Marie-Jeanne, affrontera au second tour le député sortant, le RPR André Lesueur.

Sortants : Anicet Turinay, RPR ; Pierre Petit, RPR ; Camille Darsières, PPM ; André Lesueur, RPR.



1re - Basse-Pointe, Sainte-Marie

L, 53 809 ; V., 25 502 ; A., 52,60
B. et N., 2 502 ; E., 23 000.

Ball. : Anicet Turinay, RPR, d.s., c.g., m. du Gros-Morne, 9 558 (41,55) ; Guy Lordinot, *div. g., a.d., m. de Sainte-Marie,* 7 802 (33,92) ; Louis-Joseph Manscour, PS, c.g., m. de La Trinité, 4 294 (18,66) ; Fred Galva, div. g., 673 (2,92) ; Fernand Papaya, PCM, c.r., c.m. de Basse-Pointe, 673 (2,92).

Lég. 1993 : A., 50,12. Turinay, UPF, 11 394 (49,18) ; Lordinot, maj. p., 6 488 (28,00) ; Salpétrier, PS, 3 424 (14,78) ; Papaya, PCM, 920 (3,97) ; Thelcide, ind., 691 (2,98) ; Belhumeur, div. d., 248 (1,07).
Prés. 1995 : A., 57,83. Jospin, 8 082 (37,92) ; Chirac, 6 306 (29,59) ; Balladur, 5 289 (24,81) ; Hue, 456 (2,14) ; Laguiller, 407 (1,91) ; Le Pen, 247 (1,15) ; Cheminade, 203 (0,95) ; Voynet, 181 (0,84) ; de Villiers, 140 (0,65).

2e - Fort-de-France I, II, III, IX, X

L, 55 176 ; V., 21 530 ; A., 60,97
B. et N., 2 287 ; E., 19 243.

Ball. : Pierre Petit, RPR, d.s., c.r., c.g., m. *de Morne-Rouge, 10 662 (55,40) ;* Claude Cayol, PPM, c.g., c.m. de Fort-de-France, 7 162 (37,21) ; Guy Saintôt, écol., 1 044 (5,42) ; Huguette Fatna, FN, 374 (1,94) ; Julien-Henry Barbe, div., 1 (0,00).

Lég. 1993 : A., 52,24. Petit, RPR, 12 728 (52,54) ; Lise, PPM, 9 522 (39,31) ; Marie-Sainte, ind., 971 (4,00) ; Barbe, div. d., 659 (2,72) ; Pierre-Charles, ext. g., 341 (1,40).
Prés. 1995 : A., 55,05. Chirac, 7 819 (33,79) ; Jospin, 7 425 (32,08) ; Balladur, 5 512 (23,82) ; Laguiller, 630 (2,72) ; Hue, 485 (2,09) ; Le Pen, 444 (1,91) ; Voynet, 382 (1,65) ; de Villiers, 256 (1,10) ; Cheminade, 186 (0,80).

3e - Fort-de-France IV, V, VI, VII, VIII

L, 51 224 ; V., 20 319 ; A., 60,33
B. et N., 2 647 ; E., 17 672.

Ball. : Camille Darsières, PPM, d.s., c.r., adj. m. de Fort-de-France, 6 444 (36,46) ; Georges Erichot, PCM, c.r., c.g., adj. m. du Lamentin, 3 754 (21,24) ; Francis Carole, ind., c.m. de Fort-de-France, 3 124 (17,67) ; Michel Chalono, RPR, c.r., c.m. *de Fort-de-France, 2 316 (13,10) ; Ghislaine* Joachim-Arnaud, div., 1 292 (7,31) ; Arthur Régis, div. g., 364 (2,05) ; Georges Descieux, div. d., 252 (1,42) ; Virginie Boutrin, PLN, 126 (0,71).

Lég. 1993 : A., 54,99. Darsières, PPM, 6 872 (34,86) ; *Jacoulet, UPF, 4 562 (23,14) ;* Erichot, PCM, 3 959 (20,08) ; Crusol, PS, 1 615 (8,19) ; Pulvar, ind., 1 581 (8,02) ; Joachim-Arnaud, ext. g., 944 (4,78) ; Fatna, FN, 180 (0,91).
Prés. 1995 : A., 55,22. Jospin, 7 815 (38,10) ; Chirac, 4 739 (23,10) ; Balladur, 4 491 (21,89) ; Hue, 1 679 (8,18) ; Laguiller, 747 (3,64) ; Le Pen, 400 (1,95) ; Voynet, 248 (1,20) ; de Villiers, 223 (1,08) ; Cheminade, 169 (0,82).

4e - Le François, Le Robert

L, 84 861 ; V., 36 197 ; A., 57,34
B. et N., 2 844 ; E., 33 353.

Ball. : Alfred Marie-Jeanne, ind., c.r., c.g., m. de Rivière-Pilote, 12 720 (38,13) ; André Lesueur, RPR, d.s., c.g., m. de Rivière-Salée, 10 485 (31,43) ; Edouard de Lépine, PPM, c.r., c.g., m. du Robert, 7 862 (23,57) ; Lucien Cilla, PS diss., c.g., m. de Ducos, 1 404 (4,20) ; Philippe Petit, div. g., *622 (1,86) ; Lucienne Trèfle, Verts, 135* (0,40) ; Patrice Charles, div. d., 125 (0,37).

Lég. 1993 : A., 53,85. Marie-Jeanne, ind., 8 775 (27,02) ; Lesueur, RPR, 7 960 (24,51) ; Juston, UDF, 4 599 (14,16) ; Delépine, PPM, 4 219 (12,99) ; Occolier, PS, 2 366 (7,28) ; Delbois, maj. p., 2 315 (7,12) ; Petit, div. d., 1 369 (4,21) ; Brunet, div. g., 700 (2,15) ; Charles, France Plus, 167 (0,51) ; Elisée, div. g., 1 (0,00).
Prés. 1995 : A., 65,79. Jospin, 10 023 (37,61) ; Chirac, 7 832 (29,39) ; Balladur, 6 317 (23,70) ; Laguiller, 660 (2,47) ; Hue, 621 (2,33) ; Le Pen, 418 (1,56) ; Voynet, 351 (1,31) ; Cheminade, 219 (0,82) ; de Villiers, 204 (0,76).

GUYANE (2)

■ Christiane Taubira-Delannon (div. g.), dans la circonscription de Cayenne Macouria, et Léon Bertrand (RPR), dans celle de Kourou Saint-Laurent-du-Maroni, ne devraient pas connaître de difficulté pour conserver leur siège à l'Assemblée nationale à l'issue du second tour. M. Bertrand dépasse même dès le premier tour les 50 %, mais, en raison de la très forte abstention, les électeurs devront retourner aux urnes le 1er juin. Les troubles de novembre 1996 puis ceux d'avril semblent profiter aux candidats régionalistes, Maurice Pindard et *Benoît Bechet, qui font franchir à la* revendication indépendantiste la barre des 10 % des suffrages exprimés.

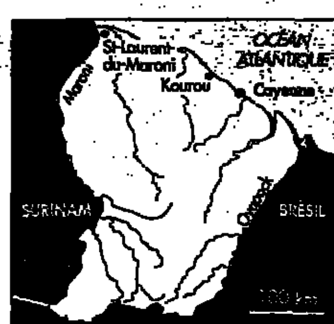
Sortants : Christiane Taubira-Delannon, div. g. ; Léon Bertrand, RPR.

1re - Cayenne, Macouria

L, 16 912 ; V., 7 206 ; A., 57,39
B. et N., 350 ; E., 6 856.

Ball. : Christiane Taubira-Delannon, div. g., d.s., d.e., c.m. de Cayenne, 3 366 (49,09) ; Victor Joseph, PSG, 1 395 (20,34) ; George Habran-Méry, UDF, 806 (11,75) ; Maurice Pindard, ind., 712 (10,38) ; Eugénie Rézaire, div., 326 (4,75) ; Maurice Willenbucher, FN, 132 (1,92) ; Pierre Plagnard, GE, 119 (1,73).

Lég. 1993 : A., 36,37. Taubira-Delanon, div. g., 3 893 (42,81) ; Alexandre, PSG, 3 375 (37,11) ; Patient, UDF-PR, 1 223 (13,45) ; Loupec, div. d., 331 (3,64) ; Marest, FN, 104 (1,14) ; Gaumont, div. d., 103 (1,13) ; Bouyer d'Angoma, div. g., 64 (0,70).



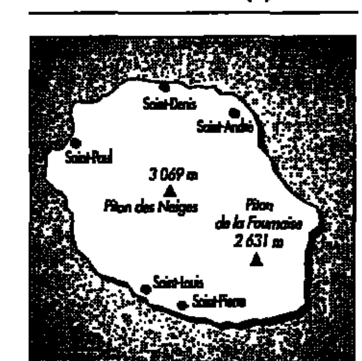
2e - Kourou, Saint-Laurent-du-Maroni

L, 25 547 ; V., 10 388 ; A., 59,33
B. et N., 682 ; E., 9 706.

Ball. : Léon Bertrand, RPR, d.s., c.r., c.g., m. de Saint-Laurent-du-Maroni, 4 913 (50,61) ; Maryse Gauthier, div. g., c.m. de Rémire-Montjoly, 1 217 (12,53) ; Benoît Béchet, ind., c.m. de Sinnamary, 1 035 (10,66) ; Conrad Desflots, div., adj. m. de Kourou, 1 009 (10,39) ; Jean-Aubéric *Charles, div. d., 700 (7,21) ; Noëlle Daunis,* FN, 407 (4,19) ; Ursula Visser, GE, 246 (2,53) ; Emile Gorès, div., 179 (1,84).

Lég. 1993 : A., 39,85. Bertrand, RPR, 6 293 (52,14) ; Patient, div. g., 3 938 (32,62) ; Pindard, div. g., 812 (6,72) ; Perantoni, PS, 409 (3,38) ; Pinque, FN, 350 (2,90) ; Euryale, div. d., 267 (2,21).

RÉUNION (5)



Réélu : André Thien Ah Koon, div. d. (3e).
Élu : Elie Hoarau, PCR (4e).

■ La gauche réunionnaise ne réalisera pas le grand chelem. Dès l'annonce de la *dissolution de l'Assemblée nationale*, le Parti communiste réunionnais et la fédération socialiste locale s'étaient rassemblés sur des listes d'union en vue de remporter les cinq circonscriptions. Une d'entre elles est restée à droite, la 3e, Saint-Louis Le Tampon, représentée depuis 1988 par le centriste André Thien Ah Koon. Comme prévu, la 4e circonscription, Saint-Joseph, a basculé du RPR au PCR, André-Maurice Pihouée n'ayant pas réussi à surmonter son handicap face à l'entente des socialistes et des communistes. Dimanche 1er juin, la gauche sera bien placée pour conserver ses positions dans la 1re circonscription, Saint-Denis, et dans la 2e, Saint-Paul, où Michel Tamaya (PS) et Huguette Bello (PCR) ont raté de peu leur élection au premier tour en raison d'un fort taux d'abstention. Dans la *5e circonscription, Saint-André, le duel* entre Jean-Paul Virapoullé et Claude Hoarau sera très serré.

Sortants : Gilbert Annette, PS ; Claude Hoarau, PCR, élu le 15 septembre 1996, en remplacement de Paul Vergès, PCR, élu sénateur ; André Thien Ah Koon, div. d. ; André-Maurice Pihouée, RPR ; Jean-Paul Virapoullé, UDF-FD.

1re - Saint-Denis

L. 70 093 ; V., 29 575 ; A., 57,80
B. et N., 2 703 ; E., 26 872.

Ball. : Michel Tamaya, PS, c.g., m. de Saint-Denis, 13 368 (49,74) ; René-Paul Victoria, div. d., c.r., c.m. de Saint-Denis, 4 462 (16,60) ; Jean-Jacques Morel, UDF, 3 894 (14,49) ; Ibrahim Dindar, UDF diss., 2 257 (8,39) ; Jean-Pierre Espéret, Verts, 917 (3,41) ; Pascal Besnard, FN, 780 (2,90) ; Didier Lombard, LO, 568 (2,11) ; Alain Parrod, div., 413 (1,53) ; Marie-Denise Viel, PLN, 213 (0,79).

Lég. 1993 : A., 50,05. Annette, PS, 10 088 (33,16) ; Vergès, PCR, 5 905 (19,41) ; Payet, UDF-PR, 4 288 (14,09) ; Dindar, div. d., 3 844 (12,63) ; Gérard, div. d., 2 479 (8,15) ; Payet, div. d., 873 (2,87) ; Jérôme, Verts, 749 (2,46) ; *Malbrouck, div., 551 (1,81) ; Law Waï, div., 509 (1,67)* ; Richard, FN, 465 (1,52) ; Richer, PLN, 345 (1,13) ; Técher, LO, 114 (0,37) ; Ponama, ind., 108 (0,35) ; Chane Tou Ky, div., 101 (0,33).
Prés. 1995 : A., 39,55. Chirac, 14 942 (36,08) ; Jospin, 14 707 (35,52) ; Balladur, 5 422 (13,09) ; Le Pen, 1 569 (3,78) ; Hue, 1 509 (3,64) ; de Villiers, 1 041 (2,51) ; Laguiller, 1 019 (2,46) ; Voynet, 931 (2,24) ; Cheminade, 265 (0,64).

2e - Saint-Paul

L, 75 778 ; V., 35 779 ; A., 52,78
B. et N., 2 581 ; E., 33 198.

Ball. : Huguette Bello, PCR, c.m. de Saint-Paul, 17 049 (51,35) ; Joseph Sinimalé, RPR, c.g., m. de Saint-Paul, 10 211 (30,75) ; Karl Bellon, div. d., c.g., c.m. de Saint-Paul, 1 831 (5,51) ; François Esquer, Verts, 981 (2,95) ; Christian Tessier, div. d., 873 (2,62) ; Georges Rivière, div. d., 626 (1,88) ; Guy Lougnon, LDI-CNIP, 591 (1,78) ; Thérèse Farro, FN, 586 (1,76) ; Emile Chanc Tou Ky, div., 235 (0,70) ; Michel Caubet, PLN, 215 (0,64).

8 septembre 1996 : A., 47,18. Claude Hoarau, PCR, 17 337 (47,66) ; Margie Sudre, div. d., 15 459 (42,50) ; Bernard Law Waï, div. d., 1 194 (3,28) ; Jean-Max Nativel, div. g., 921 (2,53) ; Emile Chane Tou Ky, div. d., 801 (2,20) ; Pascal Besnard, FN, 662 (1,82).
Lég. 1993 : A., 44,43. Vergès, PCR, 16 827 (47,75) ; Bosviel, RPR, 8 355 (23,71) ; Pota, UDF-CDS, 4 131 (11,72) ; Caillé, div. d., 1 957 (5,55) ; Félicité, PS, 1 748 (4,96) ; Fautrelle, *Verts, 954 (2,70) ; Baret, div. d., 784 (2,22)* ; Rivière, div. d., 482 (1,36).
Prés. 1995 : A., 36,55. Chirac, 16 240 (36,12) ; Jospin, 11 156 (24,81) ; Hue, 6 858 (15,25) ; Balladur, 5 343 (11,88) ; Le Pen, 1 356 (3,01) ; Laguiller, 1 302 (2,89) ; de Villiers, 1 194 (2,65) ; Voynet, 984 (2,18) ; Cheminade, 524 (1,16).

3e - Saint-Louis, Le Tampon

L. 87 475 ; V., 57 030 ; A., 34,80
B. et N., 3 372 ; E., 53 658.

Réélu : André Thien Ah Koon, div. d., m. du Tampon, 27 767 (51,74).

Jean-Claude Fruteau, PS, c.g., m. de Saint-Benoît, 18 965 (35,34) ; Lylian Payet, *div. d., c.r., c.m. du Tampon, 4 347 (8,10) ;* Guy Jarnac, PS diss., c.m. d'Entre-Deux, 1 471 (2,74) ; Richard Alavin, FN, 773 (1,44) ; Josette Marion, div., 335 (0,62).

Lég. 1993 : A., 35,86. Thien Ah Koon, UPF, 27 658 (56,30) ; Payet, PCR, 14 551 (29,62) ; Hoarau, PS, 3 222 (6,56) ; Houtmann, écol., 1 294 (2,63) ; Payet, div., 1 118 (2,27) ; Payet, div., 766 (1,56) ; Araye, div., 486 (0,98) ; Jarnac, PS diss., 23 (0,04).
Prés. 1995 : A., 32,65. Chirac, 22 371 (39,89) ; Jospin, 13 933 (24,84) ; Balladur, 7 472 (13,32) ; Hue, 7 102 (12,66) ; Le Pen, 1 456 (2,59) ; Laguiller, 1 120 (1,99) ; de Villiers, 1 067 (1,90) ; Voynet, 1 008 (1,79) ; Cheminade, 553 (0,98).

4e - Saint-Joseph, Saint-Pierre

L, 66 696 ; V., 43 104 ; A., 35,37
B. et N., 3 462 ; E., 39 642.

Élu : Elie Hoarau, PCR, c.g., m. de Saint-Pierre, 21 707 (54,75).

André-Maurice Pihouée, RPR, d.s., c.g., *c.m. de Saint-Pierre, 16 215 (40,90) ;* Marie-Luce Clain, FN, 988 (2,49) ; Eric-Joël Mayen, PLN, 732 (1,84).

Lég. 1993 : A., 37,05. Pihouée, RPR, 16 135 (45,19) ; Hoarau, PCR, 12 369 (34,64) ; Vergoz, PS, 6 090 (17,05) ; Télégone, écol., 693 (1,94) ; Metas, div., 417 (1,16).
Prés. 1995 : A., 34,38. Chirac, 13 405 (34,51) ; Jospin, 12 005 (30,90) ; Balladur, 5 350 (13,77) ; Hue, 4 143 (10,66) ; Le Pen, 1 094 (2,81) ; Laguiller, 907 (2,33) ; de Villiers, 847 (2,18) ; Voynet, 682 (1,75) ; Cheminade, 410 (1,05).

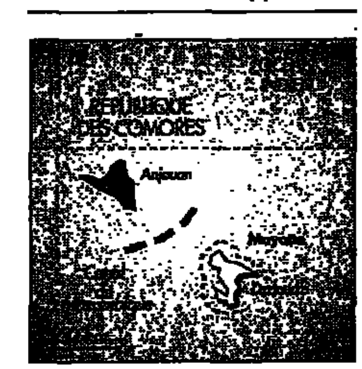
5e - Saint-André

L., 75 810 ; V., 39 322 ; A., 48,13
B. et N., 2 097 ; E., 37 225.

Ball. : Jean-Paul Virapoullé, UDF-FD, d.s., m. de Saint-André, 17 388 (46,71) ; Claude Hoarau, PCR, d.s. de la 2ème circ., c.g., 17 051 (45,80) ; Jean-Yves Payet, LO, 1 181 (3,17) ; Marie-France Paris, PLN, 885 (2,37) ; Jean-Marc Venner, FN, 720 (1,93).

Lég. 1993 : A., 36,51. Virapoullé, UDF-CDS, 17 400 (42,63) ; Sudre, div. g., 15 863 (38,86) ; Fruteau, PS, 5 959 (14,60) ; Poynin, Verts, 609 (1,49) ; Venner, FN, 413 (1,01) ; Paris, PLN, 336 (0,82) ; Réale, ind., 233 (0,57).
Prés. 1995 : A., 38,19. Jospin, 17 038 (37,47) ; Chirac, 12 809 (28,17) ; Balladur, 7 097 (15,60) ; Hue, 4 295 (9,44) ; Laguiller, 1 143 (2,51) ; Le Pen, 1 080 (2,37) ; de Villiers, 899 (1,97) ; Voynet, 717 (1,57) ; Cheminade, 390 (0,85).

MAYOTTE (1)



Sortant : Henry Jean-Baptiste, UDF.

Mayotte

L. 37 425 ; V., 26 303 ; A., 29,71
B. et N., 150 ; E., 26 153.

Ball. : Henry Jean-Baptiste, UDF-FD, d.s., 12 213 (46,69) ; Mansour Kamardine, RPR diss., c.g., 11 355 (43,41) ; Ahmed *Madi, div. d., 1 118 (4,27) ; Ibrahim Abou*bacar, PS, 1 040 (3,97) ; Abdourraquib Djounaïd, div., 148 (0,56) ; Halifa Saïd, FN, 141 (0,53) ; Ahamada Salime, Verts, 138 (0,52).

Lég. 1993 : A., 24,92. Jean-Baptiste, UDF-CDS, 11 423 (52,41) ; Kamardine, RPR, 9 661 (44,33) ; Aboubacar, PS, 708 (3,24).
Prés. 1995 : A., 42,22. Balladur, 9 463 (46,92) ; Chirac, 7 972 (39,53) ; Jospin, 1 047 (5,19) ; Voynet, 345 (1,71) ; Hue, 323 (1,60) ; Cheminade, 304 (1,50) ; Le Pen, 264 (1,30) ; de Villiers, 240 (1,19) ; Laguiller, 208 (1,03).

NOUVELLE-CALÉDONIE (2)

Réélu : Jacques Lafleur, RPR (1re).

■ Avec 63 % des voix, la victoire du président du RPCR, Jacques Lafleur, est complète. A Nouméa, il augmente son score de 10 % par rapport à 1993. Dans les îles Loyauté, les consignes d'abstention du FLNKS ont toutefois été bien suivies. Cette nette victoire permet à M. Lafleur d'aborder en position de force les prochaines négociations politiques avec le FLNKS sur l'avenir institutionnel du territoire, quel que soit le prochain premier ministre. Dans la deuxième circonscription, le faible taux de participation (45 %) prive Pierre Frogier, député RPR sortant, d'une victoire au premier tour. L'abstention est due aux consignes du FLNKS.

Sortants : Jacques Lafleur, RPR ; Pierre Frogier, RPR, député depuis le décès de Maurice Nenou Pwataho, RPR.

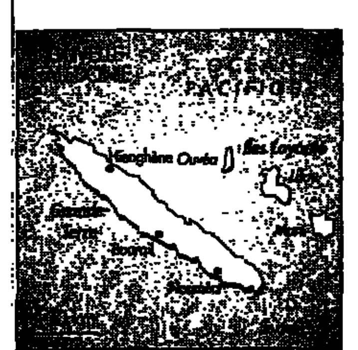
1re - Nouméa

L. 51 845 ; V., 28 644 ; A., 44,75
B. et N., 1 127 ; E., 27 517.

Réélu : Jacques Lafleur, RPR, pr. p., 17 356 (63,07).

Didier Leroux, div. d., c.t., 5 394 (19,60) ; Bernard Herpin, FN, c.t., c.m. de Nouméa, 1 992 (7,23) ; Dick Ukeiwé, div. d., 1 162 (4,22) ; Jean-Raymond Postic, div. d., c.m. de Nouméa, 644 (2,34) ; Claude Sarran, LDI-MPF, c.t., 537 (1,95) ; Jean Cheval, div. d., 432 (1,56).

Lég. 1993 : A., 42,30. Lafleur, RPR, 14 245 (53,27) ; Ukeiwé, div. d., 4 288 (16,03) ; Wamytan, FLNKS, 3 829 (14,32) ; George, FN, 1 520 (5,68) ; Sarran, ext. d., 1 281 (4,79) ; Vakalepu, MRG, 503 (1,88) ; Lakina, div. g., 373 (1,39) ; Cheval, div. d., 363 (1,35) ; Marant, div. d., 336 (1,25).



2e - Bourail, Hienghène, Thio

L, 53 068 ; V., 23 935 ; A., 54,89
B. et N., 732 ; E., 23 203.

Ball. : Pierre Frogier, RPR, d.s., pr. t., m. du Mont-Dore, 13 155 (56,69) ; Philippe Pentecost, div. d., 6 397 (27,56) ; Thierry Valet, div. d., c.t., 1 556 (6,70) ; Guy George, FN, c.t., 1 520 (6,55) ; Delin Wema, div. d., c.t., 575 (2,47).

Lég. 1993 : A., 43,06. Nenou Pwataho, RPR, 14 014 (54,13) ; Jorédlé, FLNKS, 7 716 (29,80) ; Guillemard, div. d., 2 269 (8,76) ; Sako, MRG, 752 (2,90) ; Wendt, div. g., 570 (2,20) ; Devillers, div. d., 566 (2,18).

WALLIS-ET-FUTUNA (1)



■ Le député sortant (app. soc.) Kamilo Gata affrontera, au second tour, son jeune challenger RPR Victor Brial, président de l'Assemblée territoriale, qui le dépasse de près de 5 points et 300 voix. Le second tour dépendra du report des voix des deux candidats éliminés, Samino Taputai (diss. RPR) et Siolesio Hoatau (UDF), rassemblant chacun un peu *moins de 10 % des suffrages. S'ils appar*tiennent à la droite, ils sont aussi opposés à Victor Brial, ce qui rend le duel incertain. Si les consignes de vote obéissent ici à de subtiles considérations claniques, la perspective d'une victoire de la gauche en métropole pourrait servir M. Gata, les électeurs de ce territoire éloigné confirmant souvent les choix nationaux.

Sortant : Kamilo Gata, PRS.

Iles Wallis-et-Futuna

I., 7 657 ; V., 6 174 ; A., 19,36
B. et N., 7 ; E., 6 167.

Ball. : Victor Brial, RPR, pr. t., 2 639 (42,79) ; Kamilo Gata, PRS, d.s., 2 334 (37,84) ; Siolésio Hoatau, UDF, 612 (9,92) ; Samino Taputai, RPR diss., c.t., 582 (9,43).

Lég. 1993 : A., 12,45. Gata, MRG, 2 600 (45,19) ; Logologofolau, RPR, 2 148 (37,33) ; Uhila, div., 926 (16,09).

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON (1)

Sortant : Gérard Grignon, UDF-FD.

Saint-Pierre-et-Miquelon

I., 4 470 ; V., 3 448 ; A., 22,86
B. et N., 203 ; E., 3 245.

Ball. : Gérard Grignon, UDF-FD, d.s., 1 509 (46,50) ; Albert Pen, PS, 869 (26,77) ; Marc Plantegenest, div. g., 867 (26,71).

Lég. 1993 : A., 17,02. Grignon, UDF-CDS, 2 493 (73,77) ; Massouty, RPR, 886 (26,22).
Prés. 1995 : A., 42,59. Chirac, 832 (33,97) ; Balladur, 575 (23,47) ; Jospin, 424 (17,31) ; Le Pen, *184 (7,51) ; Laguiller, 157 (6,41) ; Hue, 117* (4,77) ; Voynet, 82 (3,34) ; de Villiers, 68 (2,77) ; Cheminade, 10 (0,40).

Le Monde
MARDI 27 MAI 1997

Le cimetière des élans

par Pierre Georges

DANS un vieil ouvrage, genre Buffon du pauvre, on traitait de l'élan. Et l'auteur, anonyme, y faisait cette description absolument pathétique du malheureux animal : « *La marche de l'élan, pour peu qu'elle soit précipitée, est accompagnée d'un craquement extraordinaire et si fort qu'il semble que toutes les jointures des pattes se déboîtent.* »

Eh bien, la marche du « *nouvel élan* », alias « *élan partagé* », bête aux très larges bois, nous sembla largement frappée de cette douloureuse infirmité. Quel craquement, mes aïeux ! Dans le bestiaire politique du temps, on ne vit jamais si grand malheur. Ni marche si pitoyable. Le bel et neuf élan arriva, à l'étape, sur les genoux et dans un extraordinaire tapage rotulien. Cela grinçait, boitait et grimaçait de partout. L'animal poussait des cris déchirants, des cris à fendre l'âme : « *Pourquoi, mais pourquoi m'avez-vous forcé à traverser cette forêt d'embûches, cette vallée de larmes ?* » Les amis de la bête ne cessaient de marmonner de drôles de considérations vétérinaires : « *Coup de semonce, avertissement, faux pas.* » Les mines s'allongeaient. Les rires se déboîtaient un peu, eux aussi. Ah ! Qui dira jamais le prodigieux et partagé martyre de l'élan ?

Pour dire, rien ne l'égala. Pas même l'effroi abominable qui saisit notre ministre des cités, Eric Raoult. Il s'en allait, pauvre, par les villes et les champs, à la recherche de l'élan perdu. Le cheveu droit sur la tête et la mine défaite, il tenait d'étranges propos. Il racontait à qui voulait l'entendre son « *cauchemar* », étrange et pénétrant : « *Voir la gauche revenir !* » Non, pas cela, tout de même ! Si, cela même !

Qu'est-ce que c'est bien, la politique, parfois ! Et dans le traitement du seul parti qui nous ait été délégué, celui d'en rire un peu, *quelle bonne soirée tout de même !* Voilà bien un pays extraordinaire. On lui confie une majorité, sa majorité. Une grasse, une énorme majorité qui règne sans partage et vit sans souci. A 477 députés, on peut estimer avoir le pouvoir. D'autant qu'on l'a. On pourrait même envisager de l'exercer jusqu'à l'échéance normale.

Mais non. Ce serait trop simple. Pas assez politique. D'où cette idée prodigieuse, lumineuse et, pour tout dire, géniale d'une dissolution. La manœuvre avait ses prophètes, ses mécaniciens et ses stratèges. Ainsi naquit la secte apocalyptique du Nouvel Elan. Elle se réunit, huma les sondages, renifla l'état présumé de l'opinion, jugea le moment opportun et demanda au grand maître de l'aider à passer aux actes : mourir et renaître aussitôt. Avoir le pouvoir entier et le remettre aux voix pour l'avoir mieux. Grandiose suicide, merveilleux sens politique !

Seul petit inconvénient : le pays avait changé d'avis. C'est terrible un pays qui, en son absurde et têtu désir de changements, change d'avis. Insupportable, un pays qui boude son plaisir de bisser une majorité pour le seul plaisir de la bisser. Indécent, un pays donneur de leçons. Car c'est bien une formidable leçon de politique et d'humilité que viennent de prendre les politiques de la majorité.

On ne sait ce qu'il adviendra dans une semaine, *droite ou* gauche. Mais on sait ce qui n'arrivera plus : le bel et bon élan promis vient de trépasser, dans un mémorable fracas d'os, au cimetière des élans.

Les résultats du premier tour des élections législatives font plonger la Bourse de Paris

L'indice CAC 40 a baissé de 3,6 % lors des premières transactions entre professionnels

LES MARCHÉS financiers français s'inscrivaient en forte baisse, lundi matin 26 mai, lors des premières transactions entre professionnels, au lendemain du premier tour des élections législatives. A huit heures, sur le marché électronique Globex, le contrat sur l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris reculait de 100 points, à 2 662 points, soit une baisse de 3,6 %. Les taux d'intérêt se tendaient fortement : les rendements à trois mois anticipés pour la fin du premier semestre remontaient à 3,85 %, contre 3,53 % à la veille du week-end. La baisse du franc face à la monnaie allemande était plus limitée, sans doute en raison d'interventions de la Banque de France sur le marché des changes pour le soutenir : la devise française cotait 3,3790 francs pour un deutschemark, soit un recul de moins d'un centime par rapport à ses cours de clôture de vendredi.

L'hypothèse d'une victoire de la coalition de gauche n'avait pas été jusqu'à présent prise en compte par les opérateurs de marché. Qu'ils soient installés à New York, Londres, Tokyo ou Paris, ces derniers ne doutaient guère de la reconduction de l'actuelle majorité parlementaire. Cette conviction s'était traduite, durant la campagne, par une grande stabilité des cours.

SCÉNARIO SURPRISE

Le réveil a été brutal, lundi matin. La surprise des résultats du premier tour, qui déjoue leur scénario et constitue à elle seule un facteur de déstabilisation, se double pour les investisseurs de plusieurs éléments d'inquiétude, d'ordre politique, économique et européen. Le premier tient au score élevé obtenu par le Front national qui révèle selon eux le profond malaise de la société française et n'incite pas placer des capitaux en France. Les intervenants craignent aussi les conséquences d'une cohabitation sur la croissance économique. La confusion et l'instabilité politique qui en résulteraient ne créeraient pas selon eux un environnement propice aux investissements des entreprises. Enfin, même en cas de succès de la droite, la faible majorité dont disposerait celle-ci à l'Assemblée nationale rendra difficile, selon les gestionnaires, la mise en œuvre de réformes structurelles de l'économie française qu'ils appellent de leurs vœux.

Les investisseurs anglo-saxons portent aussi un jugement négatif sur le programme économique du parti socialiste français dont l'application, estiment-ils, aurait pour effet d'augmenter le poids de l'Etat, de peser sur la compétitivité des entreprises, d'augmenter la rigidité du marché du travail et de rendre plus difficile la réduction des déficits publics.

La stratégie européenne des socialistes constitue pour les investisseurs un ultime motif d'inquiétude. Leur désir de s'affranchir du critère de déficit public imposé par le traité de Maastricht, leur volonté d'instaurer un gouvernement économique afin de limiter les pouvoirs de la future banque centrale européenne, de remettre en cause le pacte de stabilité ou encore de faire rentrer, quoi qu'il advienne, l'Italie dans la zone euro, sont autant de sujets de friction avec l'Allemagne.

En relançant, aux yeux des intervenants, l'incertitude sur le lancement, le 1er janvier 1999, de la monnaie unique, les résultats du premier tour des élections législatives françaises provoquaient, lundi matin, un renforcement du deutschemark face à l'ensemble des devises (991 lires et 1,6780 mark pour un dollar). Les analystes ne croient toutefois pas à l'éventualité d'une crise monétaire entre les deux tours. La Banque de France dispose d'importantes réserves pour défendre le franc et la faible part de la dette publique française (environ 10 %) détenue par les investisseurs étrangers constitue aussi une protection pour le marché obligataire. La Bourse de Paris, en revanche, se retrouve davantage exposée, les gestionnaires non-résidents détenant plus du tiers de la capitalisation boursière française. A cet égard, la séance de mardi (Londres et New York étant fermé lundi), sera décisive.

Pierre-Antoine Delhommais

Pour la presse étrangère, M. Chirac a largement perdu son pari

« *SURPRISE* » devant la montée de la gauche et « *incertitude* » *quant aux résultats du second* tour : tel était le ton dominant des quelques réactions enregistrées à l'étranger, lundi matin 26 mai, au lendemain du premier tour des élections françaises. Quel que soit l'angle retenu – poussée de la gauche ou du Front national – pour commenter le scrutin, une conclusion était largement formulée dans la presse : le président Jacques Chirac a perdu son pari en convoquant ces législatives anticipées.

A Madrid, l'éditorialiste d'*El Pais* (proche des socialistes) parle d'un « *camouflet* » reçu par le président français, cependant que le quotidien conservateur *ABC* commente « *l'échec de Jacques Chirac* ». « *Chirac le joueur compte ses pertes* », écrit, à Londres, le *Daily Telegraph*. La veille, déjà, la presse américaine s'était interrogée sur le calcul politique du chef de l'Etat. Sa « *stature politique* » est en jeu, estimait le *Chicago Tribune*.

Elle pourrait être singulièrement ébranlée si étaient satisfaites les attentes du Parti socialiste espagnol (Psoe), qui, soulignant « *la bonne avancée de la gauche* », juge « *qu'une victoire au second tour n'est pas impossible* ».

CONCEPTION « PLUS DOUCE »

« *Les socialistes se dirigent vers la victoire* », croit aussi le quotidien de la gauche britannique, *The Guardian*. Il voit dans le scrutin un rejet « *de la vision* » européenne de Jacques Chirac au profit d'une conception plus « *douce* » de la monnaie unique.

Même pronostic sous la plume de Joseph Fitchett, dans le *Herald Tribune*, qui voit à portée de main une victoire d'une gauche qui « *s'oppose aux efforts en cours pour lancer l'an prochain avec l'Allemagne une monnaie unique européenne aux dépens du maintien de l'Etat-providence* ».

Sur six colonnes à la « une », le quotidien américain titre : « *Les électeurs adressent un coup de massue au gouvernement au premier tour* ». – (*Corresp.*)

Le porte-parole des sans-papiers interpellé à Paris puis relâché

ABABACAR DIOP, l'un des porte-parole des sans-papiers de Saint-Bernard, a été interpellé, dans la soirée du dimanche 25 mai, à la station de métro Strasbourg-Saint-Denis, à Paris, gardé à vue, puis remis en liberté. Arrêté alors qu'il avait franchi à rebours les portillons « *pour ne pas réveiller* [sa] *fille qui dormait dans* [ses] *bras* », M. Diop dit avoir été malmené et injurié par des gendarmes, transporté au commissariat de police des Halles, puis libéré sur intervention pressante du ministère de l'intérieur. Ces incidents se sont déroulés alors qu'un rassemblement de protestation avait été organisé devant le Palais de justice pour demander la libération d'un ancien de Saint-Bernard, interpellé le matin-même, et protester contre la reconduite à Bamako, vendredi et samedi, de deux autres Maliens. Ababacar Diop voit dans cette recrudescence de la répression le signe d'une « *concurrence acharnée entre Jean-Louis Debré et Jean-Marie Le Pen* » dans le contexte électoral.

■ **INFLATION : les prix à la consommation n'ont pas progressé en avril,** selon l'indice définitif publié lundi 26 mai par l'Insee. Sur un an, la hausse des prix est de seulement 0,9 %. L'inflation « sous-jacente » (hors produits à prix volatils et hors effet fiscal) est même limitée à 0,8 % en rythme annuel.

Tirage du *Monde* daté lundi 26 mai 1997 : 580 309 exemplaires